

Notes du mont Royal

www.notesdumontroyal.com

Cette œuvre est hébergée sur « *Notes du mont Royal* » dans le cadre d'un exposé gratuit sur la littérature.

SOURCE DES IMAGES
Google Livres

HISTOIRE D'HÉRODOTE.

TOME PREMIER.

me

pap
Exen.
L'in
seulemen

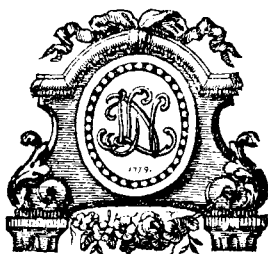
HISTOIRE D'HÉRODOTE, *TRADUITE DU GREC,*

AVEC des Remarques Historiques & Critiques,
un Essai sur la Chronologie d'Hérodote, &
une Table Géographique;

P A R M. L A R C H E R,

*De l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres,
Honoraire de l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de
Dijon.*

T O M E P R E M I E R.



A P A R I S,

CHEZ { MUSIER, Libraire, quai des Augustins.
NYON, l'aîné, Libraire, rue du Jardinot.

M. DCC. LXXXVI.

Avec Approbation, & Privilege du Roi.





P R É F A C E.

T E L L E est l'imperfection de la nature humaine que les propositions abstraites, quelque vraies qu'elles soient, font peu d'impression sur nous. Sourds aux préceptes de la morale, nous écoutons volontiers les leçons de l'Histoire, & cela seul suffiroit pour prouver son utilité, si elle n'étoit pas universellement sentie. En nous instruisant, elle nous plaît par la variété des objets qu'elle présente; nous intéresse & nous remue par ces révolutions & par ces secousses qui ébranlent les Empires & changent souvent la face du Globe. Ces effets, qui sont indépendants du style, se font mieux sentir, quand l'Ecrivain unit avec la vérité, le rare talent de savoir la présenter. La première qualité est essentielle, la seconde n'est qu'accessoire. Sans la vérité, l'Histoire devient un Roman. Si l'on s'est d'abord laissé sé-

duire par le charme du style , on revient peu-à-peu de son illusion , l'ouvrage tombe & disparoît pour jamais. Il ne suffit pas à l'Historien d'être vrai, il doit encore tâcher de plaire. Son style, toujours noble sans enflure , se varie suivant les occasions. Il est simple sans bassesse , grand & même sublime sans bouffissure , fleuri sans affectation. La réunion de ces deux qualités compose l'Historien parfait.

Peu d'Ecrivains peuvent se flatter de les avoir réunies à un degré aussi éminent qu'Hérodote. Parlons d'abord de son amour pour le vrai. Quiconque lit avec attention son Histoire , reconnoît sans peine qu'il ne s'est proposé d'autre but que la vérité , & que lorsqu'il doute d'un fait , il expose les deux opinions & laisse à ses lecteurs le choix de celle qui leur plaira davantage. Si une particularité lui semble douteuse , ou incroyable , il ne manque jamais d'ajouter qu'il se contente de raconter ce qu'on

lui a dit. Entre mille exemples je n'en citerai que deux. Lorsque Nécos eut fait creuser le canal, qui conduisoit les eaux du Nil dans le Golfe Arabique, il fit partir de ce Golfe des Phéniciens, avec ordre de faire le tour de l'Afrique & de retourner en Egypte par le Détroit de Gibraltar. Ces Phéniciens revinrent en Egypte la troisième année après leur départ & raconterent entr'autres choses, qu'en naviguant (a) autour de l'Afrique, ils avoient eu le soleil à leur droite. Hérodote ne doutoit pas que les Phéniciens n'eussent fait le tour de l'Afrique; mais comme l'Astronomie étoit alors dans son enfance, il ne pouvoit croire qu'ils eussent eu le soleil à leur droite. » Ce fait, dit-il, ne me » paroît nullement croyable; mais peut- » être le paroîtra-t-il à quelqu'autre «.

Voici le second exemple. Les Pŷlles étoient un petit peuple de la Libye qui

(a) Herodot. lib. IV, §. XLII.

habitoit en dedans de la Syrte. Comme leur pays étoit absolument sans eau, ils conservoient l'eau de pluie dans des citernes. Le vent du midi ayant desséché les citernes, ils résolurent d'un consentement unanime, de faire la guerre à ce vent. On ne peut pas concevoir qu'un projet si extravagant ait pu entrer dans des têtes humaines. Hérodote l'a senti; & de crainte que, parmi ses lecteurs, il ne se trouvât quelqu'un qui le soupçonnât de croire de pareils contes, il (a) ajoute « je rapporte les propos des Libyens ».

Une autre chose à laquelle on n'a pas assez pris garde, c'est que très-souvent il commence ainsi sa narration, les Perses, les Phéniciens, les Prêtres d'Egypte m'ont raconté ceci ou cela. Ces narrations, quelquefois assez longues, sont soutenues sur le même ton dans l'original par ce mot *φασί dicunt*, ou exprimé ou

(a) Id. lib. IV, §. CLXXIII,

sous-entendu. Le génie de nos langues modernes nous forçant à couper ces phrases, il est souvent arrivé qu'on a fait parler Hérodoté en son propre nom, quoiqu'il parlât en tiers, & qu'on lui a attribué des faits, dont il étoit très-éloigné de garantir l'authenticité.

Il a voyagé dans tous les pays dont il a eu occasion de parler. Il a examiné avec la plus scrupuleuse attention les fleuves & les rivières dont ils sont arrosés, les animaux qui leur sont particuliers, les productions de la terre, les mœurs des habitans, leurs usages tant religieux que civils; il a consulté leurs archives, leurs inscriptions, leurs monumens; & quand ces moyens de s'instruire lui ont manqué, ou lui ont paru insuffisans, il a eu recours à ceux d'entre les naturels du pays qui avoient la réputation d'être les plus habiles dans leur histoire. Il poussa même le scrupule si loin, que, quoiqu'il n'eût aucun juste sujet de se défier de la véracité

des Prêtres de Memphis, il se transporta (a) cependant à Héliopolis & ensuite à Thebes, pour voir si les Prêtres de ces deux dernières villes s'accorderoient avec ceux de Memphis.

On ne peut refuser sa confiance à un Historien, qui prend tant de peines pour s'assurer de la vérité. Si cependant, malgré toutes ces précautions, il lui est quelquefois arrivé de se tromper, je crois qu'il mérite plus notre indulgence que notre blâme.

Hérodote n'est pas moins exact sur toutes les parties de l'Histoire Naturelle que sur les faits Historiques. Quelques anciens Ecrivains ont relégué au rang des fables des particularités, qui depuis ont été vérifiées par les Naturalistes modernes, beaucoup plus habiles que les anciens. Le célèbre Boerhave n'a pas craint de dire en parlant d'Hérodote : *hodiernæ (b) observationes probant fere*

(a) Herodot. lib. II, §. III.

(b) Elementa Chymicæ, Tom. I, pag. 550.]

omnia MAGNI VIRI dicta. Le témoignage d'un Savant si distingué doit être, auprès des gens sensés, d'un plus grand poids que les frivoles déclamations de ces demi Savans, qui n'ont qu'une légère teinture des sciences.

Je ne dois pas dissimuler que Plutarque, qui n'étoit pas moins judicieux que savant, qui connoissoit tous les ouvrages de ses devanciers, & qui étoit à portée de consulter les monumens & les inscriptions, accuse Hérodote, non-seulement de mensonge & de fictions, mais encore d'altérer les faits par pure malignité, & de flétrir, par des impostures & des calomnies, la gloire de la Grece en général & celle de chaque Peuple en particulier. Ce ne sont pas des traits qu'il lance en passant, &, pour ainsi dire, à la dérobée. C'est un traité complet, qu'il a intitulé *de la Malignité d'Hérodote*, où il tâche de prouver toutes ces assertions.

Si ces accusations étoient fondées,

cet Historien, convaincu en plusieurs occasions de mauvaise foi, deviendrait suspect dans le reste, & l'on ne pourroit plus compter sur son témoignage. C'est cependant dans ses écrits que nous puisons la plupart des connoissances que nous avons de l'antiquité, & ses ouvrages sont le fondement ordinaire & le principal objet des recherches des Savans. Il est donc très-important de savoir si Hérodote mérite les reproches odieux que lui fait Plutarque. Ce seroit ici le lieu de les examiner, de les discuter & de les réfuter. Mais Joachim Camérarius l'ayant fait en partie dans la Préface de l'Edition d'Hérodote qu'il donna à Bâle en 1557, & M. l'Abbé Geinoz, savant non moins distingué par l'étendue de ses connoissances que par la droiture de son caractère, ayant vengé plus amplement cet Historien dans un (a)

(a) Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres. Tome XIX, page 115 & suivantes.

Mémoire lu à l'Académie des Belles-Lettres, j'ai pensé qu'il étoit d'autant plus à propos de renvoyer à ces deux ouvrages, que j'ai répondu moi-même, dans la vie d'Hérodote & principalement dans mes notes, aux accusations de Plutarque, qui avoient été négligées par ces deux Savans. Je me contente seulement d'ajouter un trait que j'emprunte de Denys d'Halicarnasse. « Hérodote, dit-il, est (a) doux ; il se réjouit du bien & s'afflige toujours du mal ». Ce savant & judicieux critique étoit donc bien éloigné de penser, comme Plutarque, que les écrits de cet Historien étoient pleins de malignité.

Convaincus de la bonne foi d'Hérodote, nous sommes surpris de la haine que lui a vouée Plutarque & de l'acharnement avec lequel il le poursuit. Tant que le motif de cette haine ne fera pas

(a) Dionys. Halicarn. Epistolâ ad Cn. Pompeium
Tom. II, pag. 209, lin. 12.

connu , il restera , malgré toutes les apologies , un nuage capable d'offusquer en partie la gloire de notre Historien. Il est heureux pour nous que Plutarque n'ait pas déguisé le motif qui l'animoit , & qu'en cherchant à colorer sa haine , il ne se soit pas aperçu qu'il diminueoit la confiance qu'il vouloit que l'on prît en ses accusations. Quel est-il donc ce motif ? il nous l'apprend lui-même dès le (*a*) commencement de son ouvrage. » C'est principalement , dit-il , » sur les Béotiens & les (*b*) Corinthiens qu'Hérodote lance les traits de » sa malignité , sans cependant épargner » les autres Grecs. J'ai donc pensé qu'il » étoit de mon devoir de venger l'honneur de nos ancêtres , & de prendre » en main les intérêts de la vérité contre la partie de son Histoire où il les » attaque «.

(*a*) Plutarch. de Herodoti Malignitate , pag. 854

(*b*) J'ai répondu dans la vie d'Hérodote aux accusations qui regardent les Corinthiens.

Hérodote avoit raconté que les Béo-
tiens , non contents de trahir la cause
commune de la Grece & de se soumettre
à Xerxès , avoient encore combattu con-
tre les Grecs à la bataille de Platées avec
la même ardeur que les Perses mêmes.
Plutarque , qui étoit Béotien , se crut ,
en bon citoyen , obligé de venger ses
compatriotes. » Ce fait étoit si connu ,
» dit (a) M. l'Abbé Geinoz , qu'il n'osa
» s'engager dans une apologie directe
» de leur conduite : mais voulant , à
» quelque prix que ce fût , satisfaire son
» ressentiment contre Hérodote , & ren-
» dre suspect le récit de la défection
» des Thébains & des Béotiens , il en-
» treprit une critique générale de son
» Histoire , où il s'efforce de montrer
» que cet Historien n'est pas digne de
» foi , qu'il a altéré par pure malignité
» la vérité de l'Histoire ; que sa mé-

(a) Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres. Tome
XIX , page 117.

« chanceté paroît , non-seulement dans
 « les horreurs qu'il a mises sur le compte
 « des Béotiens , mais aussi dans la ma-
 « niere indigne dont il a traité les au-
 « tres Peuples de la Grece ».

Après avoir prouvé qu'Hérodote étoit
 ami de la vérité & qu'il a pris tous les
 moyens de s'instruire , il ne me reste
 plus qu'à parler de sa maniere d'écrire.
 Comme des éloges paroîtroient suspects
 de la part d'un Traducteur , je me con-
 tenterai de rapporter ce qu'en ont dit
 deux des plus habiles critiques , Her-
 mogenes & Denys d'Halicarnasse , qui
 étoient d'autant plus en état d'en juger
 sainement , qu'ils étoient les hommes
 les plus savans & les plus spirituels de
 la Grece.

« Sa diction , dit (a) Hermogenes ,
 « est pure , douce & claire ; dans pres-
 « que tout ce qu'il emprunte de la fable ,

(a) Hermogen. de Formis Orationum , lib. II , pag.
 147 , lin. 7 , & seq.

» il employe le style poétique. Ses pen-
 » sées ont de la justesse, ses expressions
 » de la grace & de la noblesse. La plu-
 » part de ses rhythmes, soit dans la
 » composition, soit à la fin de ses pé-
 » riodes, ont de la dignité; ce sont des
 » dactyles, des anapæstes, des spon-
 » dées. Il réussit mieux que qui que ce
 » soit à décrire, selon la plus belle ma-
 » niere des Poëtes, les mœurs & les
 » caracteres de ses différens personna-
 » ges. Aussi a-t-il en plusieurs endroits
 » de la grandeur, & principalement
 » dans les discours de Xerxès à (a)
 » Artabane, & dans les réponses de
 » celui-ci «.

Écoutons maintenant Denys d'Hali-
 carnasse. » Personne, dit (b) ce criti-
 » que, qui étoit en même-temps un

(a) Voyez Hérodote, liv. VII, §. XLVI & suivans.
 Il y a Artabaze dans l'édition d'Hermogenes, donnée par
 Alde, qui est celle dont je me sers.

(b) Dionys. Halicarn. de veterum Scriptorum Censurâ,
 cap. III, page 124.

» grand Historien , personne , dis-je ,
» n'a parmi les Historiens mieux traité
» qu'Hérodote la partie de l'Histoire qui
» regarde les actions. Quant à l'exécu-
» tion , quelquefois Thucydides le sur-
» passe , quelquefois il ne sauroit l'at-
» teindre , & souvent ils vont de pair.
» Dans les discours , ils ont toujours
» le terme propre & conservent leur
» caractère. Hérodote l'emporte par la
» clarté , Thucydides par la précision ,
» & l'un & l'autre sont également éner-
» giques. Hérodote a l'avantage dans
» les mœurs , Thucydides dans les affec-
» tions. Quant à la beauté & à la magni-
» ficence du style , ils ne different en
» rien l'un de l'autre , & tous deux ils
» excellent dans les qualités qui tou-
» chent à la diction. Dans la force , la
» vigueur , le nerf , la gravité & la va-
» riété des figures , Thucydides a la su-
» périeurité ; mais dans l'agréable , le per-
» suasif , les graces & cette heureuse
» simplicité , qui ne sent point le travail

» & paroît naître du sujet même , Hé-
» rodote le laisse bien loin derrière lui ;
» c'est cette sorte de caractère qu'il con-
» serve toujours avec le plus de soins «.

» Mais s'il faut encore parler de ces deux
» Ecrivains , dit le même Denys d'Hali-
carnasse (a) dans sa lettre à Cn. Pom-
pée , « voici ce que j'en pense. Ceux
» qui veulent écrire l'Histoire doivent
» faire choix d'un sujet beau & propre
» à plaire à leurs lecteurs : c'est presque
» le plus nécessaire de leurs devoirs.
» Hérodote me paroît en cela avoir
» mieux réussi que Thucydides. Le pre-
» mier , en écrivant l'Histoire des Grecs
» & des Barbares , s'est proposé de pré-
» server de l'oubli les actions des hom-
» mes , comme il le dit lui-même. Tel
» est son début ; tel est le commence-
» ment & la fin de son Histoire. Le
» second a écrit l'Histoire d'une seule

(a) Id. Epistolâ ad Cn. Pompeium. Cap. III, pag.
206.

» guerre, guerre qui n'a été ni honnête,
 » ni heureuse, & plutôt aux Dieux qu'elle
 » ne fût jamais arrivée! ou, puisqu'elle
 » étoit arrivée, il auroit été à souhaiter,
 » qu'enfvelie dans le plus profond ou-
 » bli, on en eût dérobé la connoissance
 » à la postérité. Que ce sujet soit mau-
 » vais, Thucydides en fournit lui-même
 » la preuve dès le commencement : car
 » en racontant que (a) dans cette guerre
 » beaucoup de villes Grecques ont été
 » dévastées par les Barbares & par les
 » Grecs eux-mêmes, & que jamais on
 » n'avoit vu, de mémoire d'homme,
 » tant de proscriptions & de massacres,
 » sans compter les tremblemens de terre,
 » les sécheresses, les maladies (b) pes-
 » tilentielles, & une multitude d'autres
 » malheurs, il aliène dès le commence-
 » ment l'esprit de ses lecteurs, qui ne
 » doivent entendre parler que des mal-

(a) Thucyd. lib. I, §. XXIII.

(b) J'ai ajouté ce mot d'après le texte de Thucy-
dides.

» heurs de leur Patrie. Un sujet , où
 » l'on présente les actions merveilleuses
 » des Grecs & des Barbares a un grand
 » avantage sur celui qui n'offre que des
 » revers cruels & lamentables , & c'est
 » en choisissant un tel sujet qu'Hérodote
 » a montré plus de prudence & de talent
 » que Thucydides. Que l'on ne dise pas
 » que celui-ci a été forcé de peindre les
 » malheurs de sa Patrie, quoiqu'il n'i-
 » gnorât pas que l'autre sujet ne fût plus
 » beau , & qu'il ne l'a fait , que parce
 » qu'il ne vouloit pas s'exercer (a) sur
 » une matiere, qui avoit déjà été traitée
 » par d'autres. C'est tout le contraire.
 » Car dans sa Préface, il attaque & dé-
 » chire les actions de ses ancêtres & ne
 » trouve de beau & d'admirable que ce
 » qui s'est fait de son temps. Cela prouve
 » manifestement qu'il n'a pas entrepris

(a) *ταῦτα ἐρίποις*. C'est ainsi qu'il faut lire, & c'est ainsi
 que cela se trouve dans toutes les éditions. Le Traduc-
 teur Latin paroît avoir lu *ταῦτα*, mais en admettant cette
 accentuation, *ἐρίποις* n'a plus rien qui le gouverne.

» cette Histoire contre son gré. Hé-
 » dote n'en a point agi de la sorte. Quoi-
 » que Hellanicus & Charon de Lampsa-
 » que eussent écrit avant lui sur le même
 » sujet, loin de se rebuter, il se flatta de
 » faire mieux, & il y parvint.

» Un Historien doit savoir par où il
 » faut commencer & quand il doit finir;
 » c'est son second devoir. Hérodote a
 » montré encore en cela plus de talent
 » que Thucydides. Il fait voir d'abord
 » que les Barbares ont été les aggres-
 » seurs, & qu'ils ont les premiers in-
 » sulté les Grecs, & il finit par la pu-
 » nition que ceux-ci en font, & par la
 » vengeance qu'ils en tirent.

» Thucydides commence son Histoire
 » par le temps où les affaires des Grecs
 » n'étoient (*a*) déjà plus si florissantes;
 » ce que n'auroit pas dû faire un Grec,

(*b*) Il faut lire nécessairement dans le texte *ὁ καλῶς* ou
 bien *κακῶς*. C'est ce que paroît avoir senti le Traducteur
 Latin; une ligne plus bas, je conjecture qu'il faut lire *ὁ*
πάν ἱρρίμμένων en la place de *ὁ τῶν ἑτι ἱρημένων*.

» & sur-tout un Athénien , qui tenoit ,
 » par sa naissance , un rang distingué
 » dans sa Patrie , qui commandoit les
 » armées & qui occupoit d'autres places
 » honorables ; ou du moins , il auroit
 » dû le faire avec plus de retenue , &
 » ne point attribuer ouvertement à ses
 » compatriotes la cause de cette guerre ,
 » lorsqu'il avoit tant de raisons de la
 » rejeter sur d'autres. Il n'auroit pas dû
 » entrer en matiere par la guerre de
 » Corcyre , mais par les grandes actions
 » des Athéniens , aussi-tôt après la guerre
 » de Perse , dont cependant il a fait
 » mention dans un lieu convenable ,
 » quoiqu'en courant & d'une maniere
 » assez mesquine. Après avoir raconté
 » ces belles actions avec beaucoup de
 » bienveillance , comme l'auroit dû faire
 » un bon citoyen , il auroit dû ajouter
 » que les Lacédémoniens , par crainte &
 » par jalousie , entreprirent cette guerre
 » sous de vains prétextes , & parler en-
 » suite des affaires de Corcyre , du décret

» contre les Mégariens & de tout ce qu'il
» auroit voulu. Il péche aussi dans la
» maniere dont il termine son Histoire.
» Car il la finit par le combat naval que
» se livrerent les Athéniens & les Lacé-
» démoniens près de Cynossema, la vingt-
» deuxième année de la guerre, quoi-
» qu'à l'entendre, il eût été présent à la
» guerre entière & qu'il eût promis d'en
» rapporter toutes les particularités. Il
» auroit mieux fait de ne rien omettre
» & de terminer son Histoire par cet
» événement merveilleux & bien flatteur
» pour ses lecteurs, je veux parler du
» retour des exilés de Phylé, qui est
» l'époque où les Athéniens recouvre-
» rent leur liberté.

» La troisième fonction d'un Histo-
» rien est de bien considérer quels sont
» les faits qu'il doit faire entrer dans
» son ouvrage & quels sont ceux qu'il
» doit passer sous silence. Thucydides
» s'est encore laissé vaincre dans cette
» partie. Hérodote, persuadé que toute

» narration d'une certaine étendue pro-
 » cure beaucoup de plaisir aux audi-
 » teurs, si elle est coupée par quelques
 » repos, & que si elle reste toujours
 » dans la même position, quand même
 » ce seroit avec le plus grand succès,
 » elle ne manque jamais de causer de
 » la satiété, Hérodote, dis - je, a cru
 » devoir prendre Homere pour son mo-
 » dele & varier à son exemple sa nar-
 » ration. Si nous prenons en effet son
 » Histoire, nous l'admirons jusqu'à la
 » dernière syllabe & toujours elle nous
 » laisse quelque chose à desirer. Thucy-
 » dides, qui ne parle que d'une seule
 » guerre, entasse combats sur combats,
 » préparatifs sur préparatifs, harangues
 » sur harangues, & ne donnant point
 » à ses lecteurs le temps de respirer, il
 » les fatigue & les excède. Car, comme
 » le dit (a) Pindare, *le miel & les doux*

(a) Ce vers n'est pas exactement rapporté par Denys d'Halicarnasse. En voici la traduction littérale, avec celle

» *plaisirs de Vénus causent de la satiété.*

» Je pense aussi que la variété répand

» de l'agrément dans l'Histoire, & c'est

» ce qu'a senti Thucydides en deux ou

» trois endroits, lorsqu'en parlant des

» (a) Odryses, il développe par quels

» moyens ce Peuple parvint à une grande

» puissance, & lorsqu'il fait mention de

» la (b) fondation des Villes de Sicile.

» Un autre devoir de l'Historien,

» c'est de bien distribuer sa matière, &

» de placer chaque chose dans l'ordre

» qui lui convient. Quelle est donc la mé-

» thode de ces deux Ecrivains dans la

» distribution & l'arrangement de leur

» sujet? Thucydides a suivi l'ordre des

» temps, Hérodote celui des choses.

» De-là il résulte que Thucydides est

» obscur & très-difficile à entendre.

du précédent. » En toute chose, le repos est doux. Le
» miel & les agréables fleurs de Vénus causent de la sa-
» tiété «. Pindar. Nem. Od. VII, vers. 76 & seq.

(a) Thucyd. lib. II, §. XXIX & XCVII.

(b) Id. lib. VI, §. II, III, IV & V.

» Comme il survient beaucoup d'évé-
 » nemens dans le même été & dans le
 » même hiver , en différens lieux , ainsi
 » qu'il est naturel de l'imaginer, il laisse
 » les premiers imparfaits pour passer à
 » d'autres qui sont arrivés dans le même
 » temps. Nous courons rapidement d'un
 » lieu dans un autre , comme cela doit
 » être , & ce désordre , jettant de la
 » confusion dans notre esprit , est cause
 » que nous avons beaucoup de peine à
 » suivre sa narration. Hérodote com-
 » mence par le royaume des Lydiens ,
 » & lorsqu'il est venu à Crésus , il passe
 » rapidement à Cyrus qui l'a renversé
 » du Trône. Il introduit après les Egyp-
 » tiens , les Scythes & les Lybiens , en
 » partie , parce que l'Histoire de ces
 » Peuples est amenée par la suite des
 » événemens , & en partie , pour varier
 » sa narration & la rendre plus agréa-
 » ble. Il raconte ensuite ce qui s'est
 » passé de plus remarquable sur trois
 » Continents , entre les Grecs & les Bar-

„bares dans l'espace de deux cent
„vingt ans, & termine son récit par
„la fuite de Xerxès, sans s'interrom-
„pre dans sa marche. Il est arrivé de-là
„que Thucydides ayant pris un seul
„sujet, il a partagé ce corps unique en
„beaucoup de parties, & qu'Hérodote
„ayant embrassé plusieurs sujets, diffé-
„rens l'un de l'autre, il en a formé un
„tout, dont les parties se correspondent
„avec un parfait accord „.

Je ne prolongerai point le parallele que fait Denys d'Halicarnasse entre ces deux Historiens, persuadé que le morceau, que je viens de rapporter, suffit pour donner une juste idée du style d'Hérodote & de la méthode qu'il a suivie.

Quelques Ecrivains ont cependant blâmé cette méthode, ou pour parler plus juste, ils ont avancé qu'Hérodote n'en avoit aucune & qu'il avoit publié, sans goût & sans ordre, tout ce qu'il avoit appris ou vu dans ses voyages.

Cette accusation s'est renouvelée depuis peu dans une Compagnie respectable, instituée pour le maintien & la conservation des Lettres. J'eus, il est vrai, la satisfaction d'entendre la plupart de ses membres réclamer en faveur de la vérité & du bon goût. J'avois d'abord conçu le dessein de répondre à cette accusation & de prouver que le plan d'Hérodote n'étoit pas moins simple que grand, & que quoiqu'il fût immense, il en avoit si bien lié les différentes parties, qu'elles concouroient à former un tout parfait. Mais ayant fait depuis réflexion que cet ordre avoit été senti & admiré par (a) Denys d'Halicarnasse, j'ai pensé qu'il suffisoit de renvoyer le lecteur au jugement qu'en porte ce savant & judicieux critique; & cela m'a paru d'autant plus nécessaire,

(a) Dionys. Halicarn. Epist. ad Cn. Pompeium, §. III, pag. 208 & 209, & la traduction de ce morceau, page 24 & 24 de cette Préface.

que si j'avois entrepris cette réfutation, j'aurois été forcé, par la nature même du sujet, d'entrer dans des détails longs & minutieux, qui auroient beaucoup plus fatigué le lecteur qu'ils ne l'auroient éclairé.

Il ne me reste plus qu'à rendre compte de mon travail, & c'est ce que je vais faire le plus succinctement qu'il me sera possible.

M. l'Abbé Bellanger, connu avantageusement par une Traduction de Denys d'Halicarnasse & par des Essais de critique sur les Ecrits de M. Rollin & sur les traductions d'Hérodote, avoit laissé en mourant une traduction de cet Auteur. Comme il n'avoit pas eu le temps d'y mettre la dernière main, les Libraires qui l'avoient en leur possession, prièrent M. Gibert, de l'Académie des Belles - Lettres, de la revoir. Ce Savant ne tarda pas à s'appercevoir qu'indépendamment du style, qui étoit très-lâche, c'étoit plutôt une paraphrase

qu'une traduction, que le sens n'avoit pas toujours été faisi, qu'il n'y avoit point de notes sur des passages qui méritoient d'être expliqués, & enfin qu'à l'exception d'un très-petit nombre de notes, les autres étoient ou puériles, ou n'alloient pas au but. Rebuté sans doute par le travail immense qu'il lui auroit fallu faire, il remit aux Libraires l'Ouvrage qu'ils lui avoient confié. Les Libraires le firent passer successivement entre les mains de plusieurs personnes distinguées par leurs connoissances, qui en porterent le même jugement. Les Libraires qui étoient les Propriétaires de ce Manuscrit, ne voulant pas perdre leurs avances, s'adresserent enfin à moi. Persuadé, sur la réputation de M. l'Abbé Bellanger, que j'aurois seulement à faire disparaître quelques négligences, & tout au plus à ajouter quelques notes, je ne balançai pas à me charger d'en être l'Editeur. Je ne fus pas longtemps sans reconnoître

les défauts de cette traduction, & ne pouvant plier mon style à celui de M. Bellanger, je résolus d'en faire une nouvelle, du consentement des Libraires qui seuls avoient le droit de disposer de celle de ce Savant. Hérodote m'étoit déjà très-connu, & les notes, dont j'avois accompagné ma Traduction (a) des Amours de Chéréas & de Callirhoë, donnoient lieu de croire que j'avois contracté quelque familiarité avec la plupart des anciens Auteurs. Je n'avois pas cependant, à beaucoup près, les connoissances nécessaires pour une telle entreprise. Mais j'étois jeune & le travail ne m'effrayoit pas. Je crus devoir commencer par lire avec soin Hérodote, afin de me le bien mettre dans la tête. Je lus ensuite la plus grande partie des Anciens, la plume à la main, afin de recueillir tout ce qui pouvoit servir à l'éclaircir. Si l'édition d'Héro-

(a) Cette traduction a paru en 1763, 2 vol. in-12.

dote, donnée par MM. Wesseling & Valckenaer, m'eût été connue, elle m'auroit épargné un travail immense. Je ne m'étois servi jusqu'alors que de celle de Gronovius. Je reconnus bientôt que ce Savant, trop prévenu en faveur du Manuscrit de la Bibliothèque des Médicis, avoit abandonné d'excellentes leçons pour y en substituer de mauvaises, & que les critiques qu'il s'étoit attirées de la part des Auteurs des *Acta Eruditorum*, n'étoient que trop bien fondées. Après avoir examiné les différentes éditions, je pris pour base de mon travail l'édition toute Grecque d'Henri Estienne, & je collationnai celle d'Alde, qui est la première de toutes. M. l'Abbé Geinoz avoit publié dans les Tomes XVI, XVIII & XXIII, des Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, d'excellentes remarques sur les versions Latines d'Hérodote. Ces remarques, presque toutes fondées sur la plus saine critique, avoient encore

l'avantage d'être appuyées sur les Manuscrits de la Bibliothèque du Roi. Je pensai à me procurer le même avantage. M. Bérjot , de l'Académie des Belles-Lettres , & Garde des Manuscrits de cette Bibliothèque , plein de zèle pour l'avancement des Lettres , n'eut pas plutôt connoissance de mon dessein , qu'il me communiqua les Manuscrits dont j'avois besoin. Ils sont au nombre de trois. Les voici avec les lettres par lesquelles je les indique dans mes notes , & le chiffre sous lequel ils sont connus dans le Catalogue de la Bibliothèque.

A. MDCXXXIII.

B. MDCXXXIV.

D. MMCMXXXIII.

Ces Manuscrits m'ont fourni quelques leçons précieuses ; & le premier , qui est écrit sur vélin , conserve un nombre prodigieux d'ionismes.

Les Ouvrages des critiques anciens & modernes , ne m'ont pas été incon-

nus , & ceux sur-tout de M. Ruhnken m'ont été de la plus grande utilité. J'ai cru devoir encore consulter quelques Savans d'un rare mérite , tels que M. Toup en Angleterre , MM. Valckenaer & Wyttenbach en Hollande. Je ne dois pas oublier , parmi ces hommes illustres , M. Brunck , Commissaire des Guerres à Strasbourg , & de l'Académie des Belles-Lettres. Ce Savant , qui m'honore de son amitié , a bien voulu me soutenir par ses conseils dans le cours de ce travail. Je ne parlerai pas de l'étendue de ses connoissances , de sa sagacité , de son goût exquis & de la solidité de son jugement. Ces rares qualités sont universellement reconnues , & les Editions qu'il a publiées des (a) *Analectes*

(a) *Analecta veterum Poetarum Græcorum*. Argentorati , 1772 & 1776 , 3 vol. in-8. *Apollonii Rhodii Argonautica* , 1780 , in-8. *Aristophanis Comædiæ* , 1783 , 4 vol. in-8. *Gnomici Poetæ Græci* , 1784 , in-8. *Virgilii opera* , 1785 , in-8. *Sophoclis opera* , 1786 , 2 vol. in-4 & 2 vol. in-8. *Anacreontis Carminâ* ; editio secunda , emendatior , 1786 , in-12 , &c.

des Poètes Grecs, de quelques piéces d'Æschyle, de Sophocles & d'Euripides, d'Apollonius de Rhodes, d'Aristophanes, de Sophocles, d'Anacréon, & des Poètes Gnomiques, en font la preuve la plus complete.

Quoique j'aie parlé de quelques-uns des défauts de la traduction manuscrite de M. Bellanger, je ne dois pas dissimuler qu'elle m'a été quelquefois utile. Quand j'ai trouvé dans ses papiers quelque note, qui alloit au but, je l'ai fait imprimer en entier avec son nom au bas en capitales, afin de ne point paroître m'approprier ce qui ne m'appartenoit pas. Je me suis contenté de corriger, dans ces notes, les citations qui n'étoient pas toujours exactes, & ce sont les seuls changemens que je me sois permis. J'en ai usé de même à l'égard des notes que j'ai empruntées de MM. Wesfeling & Valckenaer.

Quant à la traduction de M. Bellanger, j'ai cru devoir la déposer à la
Bibliothèque

Bibliothèque du Roi , afin que ceux qui désireroient la comparer avec la mienne , pussent le faire avec facilité. M. Bérjot , qui a bien voulu , à ma prière , se charger de ce dépôt , en donnera communication à tous ceux qui le souhaiteront.

Je ne parlerai pas de mes notes , de ma Table Géographique , & de mon Essai sur la Chronologie d'Hérodote ; c'est au Public à apprécier mon travail.

J'ai pensé qu'on verroit avec plaisir la vie de cet Historien. C'est dans cette vue que je l'ai écrite. La Préface de l'édition d'Hérodote par M. Wesseling , & le premier Chapitre des Recherches & Dissertations sur Hérodote , par M. le Président Bouhier , m'ont été très-utiles pour remplir cet objet.

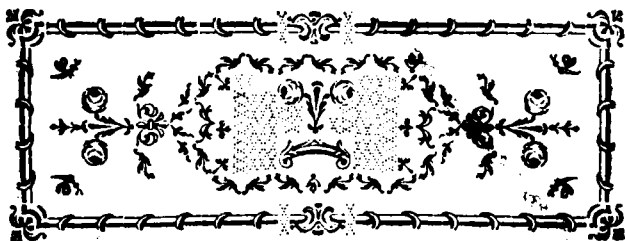
On trouvera après cette Vie , l'Index des Editions des Auteurs dont j'ai fait usage. Je l'ai cru nécessaire , afin de faciliter aux lecteurs la vérification des passages que je cite.

Je finis par une observation sur la
Tome I.

maniere, dont j'écris les noms propres. Ceux qui se terminent en *es* chez les Grecs, je leur donne en François, avec Amyot, la même terminaison. Par exemple, je mets toujours Artayntès, Sophocles, Démosthenes &c. 1°. Parce qu'en écrivant Artaynte, Sophocle &c, on auroit pu croire que ces noms se terminoient en Grec de même qu'Herodote. 2°. Parce qu'Artayntès, étant le nom d'un Général d'armée & Artaynte étant celui de la femme de Darius, fils de Xerxès, on auroit d'autant plus aisément confondu ces deux noms, si on les eût écrit de la même maniere, qu'ils se trouvent très-près l'un de l'autre.

*Si quid novisti rectius istis,
Candidus imperti: si non, his utere mecum.*

HORAT. Epist. I. VI.



V I E

D' H É R O D O T E.

HÉRODOTE d'Halicarnasse étoit Dorien d'extraction & d'une (a) naissance illustre. Il eut pour pere Lyxès & pour mere Dryo, qui tenoient un rang distingué parmi leurs concitoyens. Panyasis, Poëte célèbre, à qui quelques Ecrivains (b) adjugent le premier rang après Homere, quoique d'autres le placent après Hésiode & Antimachus, étoit son oncle de pere ou de mere; car il n'y a rien de certain là-dessus. Panyasis étoit connu par l'Héracléiade & les Ioniques. L'Héracléiade étoit un Poëme Héroïque en l'honneur d'Hercules; le Poëte y célébroit les exploits de ce Héros en quatorze Livres, qui contenoient neuf mille vers. Plusieurs Ecrivains en parlent avec distinc-

(a) Suidas. voc. *Ἡρόδοτος*.

(b) Id. voc. *Πανύσιος*.

tion, Ifaac Tzetzès dans ses (*a*) Prolégomenes sur la Cassandre de Lycophron, Proclus dans sa (*b*) Chrestomathie, Suidas au mot Panyasis, Pausanias (*c*), qui même en cite (*d*) deux vers, & le Scholiaste de Pindare, qui en (*e*) rapporte un du troisième Livre. Quintilien, bon juge en ces matières, nous apprend qu'il n'égalait (*f*) pour l'élocution, ni Hésiode, ni Antimachus, mais qu'il surpassait le premier par la richesse de son sujet & le second par la disposition qu'il lui avait donnée. Denys d'Halicarnasse, qui n'excelloit pas moins dans la Critique que dans l'Histoire, en porte (*g*) aussi le même jugement. Je m'en tiens à ces autorités, auxquelles je pourrais ajouter celles de plusieurs autres Auteurs, tels qu'Apollodore, Clément d'Alexandrie, Athénée, &c.

Le même Panyasis avait écrit en vers penta-

(*a*) If. Tzetz. Prolegom. col. I. lin. 18.

(*b*) Photii Biblioth. Cod. CCXXXIX, pag. 981, lin. 40.

(*c*) Pausan. Bœot. five lib. IX, cap. XI, pag. 731. Phoc. five lib. X, cap. XXIX, pag. 871.

(*d*) Id. Phoc. five lib. X, cap. VIII, pag. 817.

(*e*) Schol. Pindari ad Pyth. III, vers. 177, pag. 207, col. I, lin. 9 & 10.

(*f*) Quintil. Institut. Orator. lib. X, cap. I, §. LIV, pag. 496.

(*g*) Dionys. Halicarn. Censura de prisca Scriptura, cap. II, pag. 123.

metres un Poëme sur la Colonie Ioniene, que l'on appelloit les Ioniques. Ce Poëme curieux, & dont on ne sauroit trop regretter la perte, parce qu'il entroit dans une infinité de détails historiques sur cette Colonie, comprenoit (a) sept mille vers.

Il ne reste plus de ce Poëte que deux petites pieces de vers avec un fragment, où Panyasis célèbre le vin & les plaisirs de la table pris avec modération. Stobée & Athénée nous les ont conservés. On les trouve dans plusieurs Recueils, & beaucoup plus correctement dans celui des (b) Poëtes Gnomiques donné en 1784 à Strasbourg par le Savant M. Brunck, critique plein de goût & de sagacité.

Dans ces beaux siècles de la Grece, on prenoit un soin particulier de l'éducation de la jeunesse, & l'on ne s'appliquoit pas moins à lui former le cœur, qu'à cultiver son esprit. Il est à présumer que celle d'Hérodote ne fut pas négligée, quoique l'on ignore quels furent ses maîtres. On n'en peut même douter, lorsqu'on le voit entreprendre dans un âge peu avancé de longs & pénibles voyages pour perfectionner ses connoissances & en acquérir de nouvelles.

La description de l'Asie par Hécatee, l'Hif-

(a) Suidas voc. Πανύσιος.

(b) Poetæ Gnomici Græci, pag. 130.

toire de Lydie de Xanthus , celles de Perse par Hellanicus de Milet & Charon de Lampsaque jouissoient alors de la plus haute réputation. Ces Ouvrages agréables , intéressans , furent sans doute dévorés par Hérodote , dans cet âge où l'on est avide de connoissances , & lui inspirerent le vif désir de parcourir les Pays dont les descriptions l'avoient enchanté. Ce n'étoit pas cependant une vaine curiosité qui le portoit à voyager ; il se proposoit un but plus noble , celui d'écrire l'Histoire. Les succès des Historiens qui l'avoient devancé ne l'effrayerent pas ; ils ne fervirent au contraire qu'à l'enflammer , & quoique (a) Hellanicus de Milet & Charon de Lampsaque eussent traité en partie le même sujet , loin d'en être découragé , il osa lutter contr'eux , & ne se flatta pas envain de les surpasser. Il forma l'un des plus vastes plans que l'esprit humain ait conçu , celui d'une Histoire universelle. Il sentit que pour l'exécuter , il falloit recueillir des matériaux & acquérir une exacte connoissance des Pays , dont il se proposoit de faire la description. Ce fut dans cette vue qu'il entreprit ses voyages , qu'il parcourut la Grece entiere , l'Epire , la Macédoine , la Thrace , & , d'après son propre (b) témoi-

(a) Theophrast. apud Ciceronem in Oratore , §. XII. Dionys. Halic. in Epistola ad Pompeium , pag. 207.

(b) Herodot. lib. IV , §. LXXXI , &c.

gnage , l'on ne peut douter qu'il n'ait passé de la Thrace chez les Scythes au-delà de l'Ister & du Borysthenes. Par-tout il observa d'un œil curieux les sites , les distances des lieux , les productions du pays , les usages , les mœurs , la religion des Peuples ; il puisa dans leurs archives & dans leurs inscriptions les faits importants , les suites des Rois , les Généalogies des grands hommes , & par-tout il se lia avec les hommes les plus instruits , & se plut à les consulter dans toutes les occasions.

Peut-être se contenta-t-il dans ce premier voyage de visiter la Grece , & que s'étant ensuite rendu en Egypte , il passa delà en Asie , de l'Asie en Colchide , dans la Scythie , la Thrace , la Macédoine , & qu'il retourna en Grece par l'Epire. Quoi qu'il en soit , l'Egypte , qui même encore aujourd'hui fait l'étonnement & l'admiration des Voyageurs intelligens , ne pouvoit manquer d'entrer dans le plan d'Hérodote. Hécatée y avoit (*a*) voyagé avant lui , & , suivant toutes les apparences , il en avoit donné une description. Porphyre (*b*) prétend que cet Historien s'étoit approprié du Voyage de l'Asie de cet Ecrivain la description du Phœnix & de l'Hippopotame , avec la chasse du Crocodile , & qu'il n'y avoit fait que

(*a*) Herodot. lib. II , §. CXLIII.

(*b*) Porphyr. apud Euseb. Præparat. Evangel. lib. X , cap. III , pag. 466. B.

de légers changemens : mais le témoignage de Porphyre est d'autant plus suspect , que Callimaque (*a*) attribue ce Voyage de l'Asie à un Ecrivain obscur. J'ajoute , avec (*b*) M. Valckenaer , que si cet Historien se fût rendu coupable de ce plagiat , Plutarque , qui a fait un Traité contre lui , n'eût pas manqué de le relever.

Nous n'avons aucun Ecrivain , soit ancien , soit moderne , qui ait donné de ce Pays une description aussi exacte & aussi curieuse. Il nous en a fait connoître la Géographie , avec une exactitude que n'ont pas toujours eue les Géographes de profession , les productions du Pays , les mœurs , les usages & la religion de ses Habitans , & l'Histoire des derniers Princes avant la conquête des Perses , avec des particularités intéressantes sur cette conquête , qui eussent été à jamais perdues , s'il ne les eût pas transmises à la postérité.

Si l'on croyoit que notre Auteur n'a fait que recueillir les bruits populaires , on se tromperoit grossièrement. On ne sauroit imaginer les soins & les peines qu'il a pris pour s'instruire & pour ne présenter à ses lecteurs rien que de certain. Ses conférences avec les Prêtres de l'Egypte , la familiarité , dans laquelle il a vécu avec eux , les

(*a*) Callimach. apud Athen. lib. II , cap. XXVIII , pag. 70. B.

(*b*) In notis ad Herodotum , pag. 139 , col. 2.

précautions qu'il a prises , pour qu'ils ne lui en imposâssent point , sont des garants sûrs de ce qu'il avance. Un Voyageur , moins circonspect , se feroit contenté du témoignage des Prêtres de Vulcain établis à Memphis. Ce témoignage respectable sans doute , ne lui parut pas suffisant. Il se (*a*) transporta à Héliopolis & delà à Thebes , pour s'assurer , par lui-même , de la vérité de ce que lui avoient dit les Prêtres de Memphis. Il consulta les Colléges des Prêtres établis dans ces deux grandes Villes , qui étoient les dépositaires de toutes les connoissances & les trouvant parfaitement d'accord avec les Prêtres de Memphis , il se crut alors autorisé à donner les résultats de ses entretiens.

Le Voyage qu'Hérodote fit à Tyr , nous offre un autre exemple non moins frappant de l'exactitude de ses recherches. Il avoit appris (*b*) en Egypte qu'Hercules étoit l'un des douze Dieux nés des huit plus anciens , & que ces douze Dieux avoient régné en Egypte dix-sept mille ans avant le regne d'Amasis. Une pareille assertion étoit bien capable de confondre toutes les idées d'un Grec , qui ne connoissoit d'autre Hercules que celui de sa nation , dont la naissance ne remontoit qu'à l'an 1384 avant notre Ere , comme je l'ai prouvé

(*a*) Herodot. lib. II, §. III.

(*b*) Id. lib. II, §. XLIII.

dans mon Essai de Chronologie , chapitre XII. Comme cette assertion étoit autorisée par les Livres Sacrés & par le témoignage unanime des Prêtres , il ne pouvoit la contester. Cependant , comme il vouloit acquérir à cet égard une plus grande certitude , si cela étoit possible , il se transporta à Tyr pour y voir un Temple d'Hercules que l'on disoit très-ancien. On lui apprit (*a*) dans cette Ville qu'il y avoit 2300 ans que ce Temple avoit été bâti. Il vit aussi à Tyr un Temple d'Hercules , surnommé Thasien. La curiosité l'ayant porté à se rendre à Thafos , il y trouva un Temple de ce Dieu , construit par ces Phéniciens , qui courant les mers sous prétexte de chercher Europe , fonderent une Colonie dans cette Isle , cinq générations avant la naissance du fils d'Alcmène. Il fut alors convaincu que l'Hercules Egyptien étoit très-différent du fils d'Amphitryon , & il resta tellement persuadé que le premier étoit un Dieu & l'autre un Héros , que ceux des (*b*) Grecs , qui offroient à un Hercules , qu'ils surnommoient Olympien , des sacrifices , comme à un Immortel , & qui faisoient à l'autre des offrandes , comme à un Héros , lui paroissoient en avoir agi très-fagement.

(*a*) Herodot. lib. II, §. XLIV. Hérodote voyageoit à Tyr vers l'an 460 avant notre ère. Ainsi ce Temple d'Hercules avoit été bâti 2760 ans avant l'ère vulgaire.

(*b*) Id. ibid.

Ses excursions en Libye & dans la Cyrénaïque précèdent le Voyage de Tyr. La description exacte de la Libye, depuis les frontières d'Egypte (*a*) jusqu'au Promontoire Soloeis, aujourd'hui le Cap Cantin, conforme en tout à ce que nous en apprennent les Voyageurs les plus estimés & le Docteur Shaw en particulier, ne permettent pas de douter qu'il n'ait vu ce Pays par lui-même. On est encore tenté de croire qu'il a même été à Carthage; ses entretiens (*b*) avec un assez grand nombre de Carthaginois autorisent cette opinion. Il revint sans doute par la même route en Egypte, & delà enfin il passa à Tyr, comme on l'a dit.

Après quelque séjour dans cette superbe Ville, il visita la Palestine, où il vit les (*c*) Colonnes qu'y avoit fait élever Sésostris, & sur ces Colonnes il remarqua l'emblème, qui caractérisoit la lâcheté de ses habitans. Delà il se rendit à Babylone, qui étoit alors la Ville la plus magnifique & la plus opulente qu'il y eût dans le monde. Je fais que plusieurs personnes éclairées & M. des Vignoles (*d*) entr'autres, doutent qu'Hérodote

(*a*) Id. lib. IV, §. CLXVIII, &c.

(*b*) Id. lib. IV, §. XLIII, CLXXXV, CLXXXVI.

(*c*) Id. lib. II, §. CVI.

(*d*) Chronologie de l'Histoire Sainte, liv. IV, chap. IV, §. V, page 182. liv. VI, chap. III, §. X, page 646.

ait jamais voyagé en Assyrie. Je ne puis mieux répondre à ce Savant respectable qu'en me servant des propres termes d'un autre Savant, qui ne l'étoit pas moins, je veux dire M. le Président Bouhier. Voici comment il s'exprime : » Quoique
 » (*a*) les passages (*b*) d'Hérodote, qui ont fait
 » croire à beaucoup de gens qu'il avoit été réellement à Babylone, ne soient pas bien clairs,
 » il n'est presque pas possible de douter qu'il ne
 » l'ait vue, si on veut prendre la peine d'examiner la description exacte qu'il fait en ces endroits de toutes les singularités de cette grande
 » Ville & de ses habitans. Il n'y a gueres qu'un
 » témoin oculaire, qui en puisse parler avec autant de précision ; sur-tout dans un temps, où
 » aucun autre Grec n'avoit encore rien écrit là-dessus.

» De plus, qu'on fasse attention à la (*c*) manière dont il parle d'une statue d'or massif de
 » Jupiter Bélus, qui étoit dans Babylone, & qui
 » avoit douze coudées de hauteur. En avouant
 » qu'il ne l'a pas vue, parce que le Roi Xerxès
 » l'avoit fait enlever, n'est-ce pas insinuer tacitement qu'il avoit vu toutes les autres choses,

(*a*) Recherches & Differtat. sur Hérodote, chap. I, page 4.

(*b*) Herodot. lib. I, §, CLXXVIII, & CLXXXIII.

(*c*) Id. lib. I, §. CLXXXIII.

» qu'il dit être dans cette grande Ville? Il est
 » aisé aussi de reconnoître, par divers autres pas-
 » sages de son Ouvrage, qu'il avoit (a) con-
 » féré sur les lieux avec des (b) Babyloniens &
 » des Perses, sur ce qui regardoit leur religion
 » & leur Histoire. D'ailleurs il n'est gueres vrai-
 » semblable qu'un homme, qui avoit parcouru
 » tant de différens Pays, pour s'instruire de tout
 » ce qui pouvoit les concerner, eût négligé d'aller
 » voir une Ville, qui passoit alors pour la plus
 » belle du monde, & où il pouvoit recueillir les
 » Mémoires les plus sûrs pour l'Histoire, qu'il
 » préparoit de la haute Asie, sur-tout en ayant
 » approché de si près «.

La Colchide fut le dernier Pays de l'Asie qu'il parcourut. Il vouloit s'assurer par lui-même si les (c) Colchidiens étoient Egyptiens d'origine, comme on le lui avoit dit en Egypte, & s'ils étoient les descendans d'une partie de l'armée de Sésostris, qui s'étoit établie dans ce Pays. De la Colchide, il passa chez les Scythes

(a) Id. lib. I, §. XCV, CLXXXI, CLXXXII, CLXXXIII.

(b) M. le Président Bouhier auroit dû dire avec Hérodote *des Chaldéens*, & cela auroit donné une plus grande force à sa preuve. Car les Chaldéens, qui étoient les Prêtres des Babyloniens, ne voyageoient pas en ce temps-là hors de la Babylonie.

(c) Herodot. lib. II, §. CIV & CV.

& chez les Gètes , delà en Thrace , de la Thrace en Macédoine , & enfin il revint en Grece par l'Épire. S'il n'avoit pas bien connu tous ces différens Pays , comment auroit-il pu en donner une description exacte & parler avec clarté de l'expédition de Darius chez les Scythes & de celle de Xerxès dans la Grece ?

De retour dans sa Patrie , il n'y fit pas un long séjour. Lygdamis en étoit alors Tyran. Il étoit fils (*a*) de Pisindélis , & petit-fils d'Artémise , qui s'étoit distinguée à la journée de Salamine. Ce Tyran avoit fait mourir Panyasis , oncle de notre Historien. Celui-ci ne croyant pas ses jours en sûreté sous un Gouvernement soupçonneux & cruel , chercha un asyle à Samos. Ce fut dans cette douce retraite qu'il mit en ordre les matériaux qu'il avoit apportés , qu'il fit le plan de son Histoire & qu'il en composa les premiers livres. La tranquillité & les agrémens dont il y jouissoit n'éteignirent point en lui le goût de la liberté. Ce goût , inné , pour ainsi dire , chez les Grecs , joint au pressant désir de la vengeance , lui inspira le dessein de chasser Lygdamis. Dans cette vue il se ligua avec les mécontents , & surtout avec les amis de la liberté. Lorsqu'il crut la partie assez bien liée , il reparut tout-à-coup à Halicarnasse ; & s'étant mis à la tête des conjurés ,

(*a*) Suidas voc. *Hépédoros*.

il chassa le Tyran. Cette action généreuse n'eut d'autre récompense que la plus noire ingratitude. Il falloit établir une forme de Gouvernement qui conservât à tous les Citoyens l'égalité, ce droit précieux que tous les hommes apportent en naissant. Mais cela n'étoit gueres possible dans une Ville partagée en factions, où des citoyens s'imaginoient avoir, par leur naissance & par leurs richesses, le privilège de gouverner, & d'exclure des honneurs la classe mitoyenne, ou même de la vexer. L'Aristocratie, la pire espèce de tous les Gouvernemens, étoit leur idole favorite. Ce n'étoit pas l'amour de la liberté qui les avoit armés contre le Tyran, mais le désir de s'attribuer son autorité & de régner avec le même despotisme. La classe mitoyenne & le Peuple, qui avoient eu peu de chose à redouter du Tyran, crurent perdre au change, en voyant le Gouvernement entre les mains d'un petit nombre de citoyens, dont il falloit assouvir l'avidité, redouter les caprices & même les soupçons. Hérodote devint odieux aux uns & aux autres : à ceux-ci, parce qu'ils le regardoient comme l'auteur d'une révolution qui avoit tourné à leur désavantage ; à ceux-là, parce qu'ils le regardoient comme un ardent défenseur de la démocratie.

En butte (a) aux deux factions qui partageoient

(a) Suidas voc. *H'pódotos*.

l'Etat , il dit un éternel adieu à sa Patrie & partit pour la Grece. On célébroit alors la LXXXI^e Olympiade. Hérodote se rendit aux Jeux Olympiques : voulant s'immortaliser & faire sentir en même-temps à ses concitoyens quel étoit l'homme qu'ils avoient forcé de s'expatrier , il (*a*) lut dans cette assemblée , la plus illustre de la Nation la plus éclairée qui fût jamais , le commencement de son Histoire , ou peut-être les morceaux de cette même Histoire les plus propres à flatter l'orgueil d'un Peuple , qui avoit tant de sujets de se croire supérieur aux autres. Thucydides , qui n'avoit encore que quinze ans , mais en qui l'on remarquoit déjà des étincelles de ce beau génie , qui fut l'un des plus brillans ornemens du siècle de Périclès , ne put s'empêcher (*b*) de répandre des larmes à la lecture de cette Histoire. Hérodote , qui s'en apperçut , dit au pere du jeune homme ; Olorus , votre fils brûle du désir des connoissances.

Je m'arrête un moment pour prouver que ce fut en la LXXXI^e Olympiade qu'Hérodote lut une partie de son Histoire à la Grece assemblée. Il est certain qu'Hérodote , ayant abandonné Halicarnasse & voulant se faire un nom , se rendit

(*a*) Aul. Gell. Noct. Attic. lib. XV , §. XXIII.

Dodwell , Appar. ad Annal. Thucyd. sect. XVIII.

(*b*) Marcellinus in vitâ Thucydidis , pag. 9 , lin. 15.

à Olympie & qu'il y lut une partie de son Histoire, qui fut tellement goûtée, qu'on donna aux neuf livres qui la composoient, le nom des Muses. Lucien le dit de la manière (a) la plus claire & la plus formelle. D'un autre côté, Marcellinus nous apprend (b) que Thucydides versa des larmes en entendant cette lecture, & qu'Hérodote, témoin de ses pleurs, adressa au père de Thucydides le mot que je viens de rapporter. Thucydides (c) est né la première année de la LXXVII^e Olympiade, au printemps, & par conséquent l'an 4243 de la Période Julienne, 471 ans avant notre Ère. Il avoit donc quinze ans & quelques mois, lorsqu'il assista à cette lecture. Il pouvoit déjà être sensible aux agrémens du style ; mais cette sensibilité n'en étoit pas moins surprenante dans un âge si tendre, & faisoit concevoir de grandes espérances. Si l'on suppose que cet événement appartient à l'Olympiade précédente, il devient plus merveilleux, pour ne pas dire incroyable. Si on le recule au contraire jusqu'à la LXXXII^e Olympiade, Thucydides ayant alors dix-neuf ans

(a) Lucian. in Herodoto, §. I, Tom. I, pag. 833.

Il n'est pas certain, quoiqu'en dise Lucien, qu'on ait alors donné le nom des Muses aux neuf livres de l'Histoire d'Hérodote. Voyez dans ma traduction la première note sur le III^e livre, Tome III, page 265.

(b) Marcellin. in vitâ Thucydidis, pag. 9.

(c) Aulu-Gell. Noct. Attic. lib. XV, cap. XXIII.

& quelques mois , sa sensibilité n'auroit rien eu de surprenant & ne se feroit pas fait remarquer. Il faut donc regarder comme constant , avec (*a*) Dodwell , que cet Historien avoit alors quinze ans. Le Pere Corsini , Clerc Régulier des Ecoles Pies , est aussi de cet avis dans ses (*b*) *Fastes Attiques* , & cite , pour le prouver , Lucien dans le *Traité sur la Maniere d'écrire l'Histoire* , quoiqu'il n'en soit pas question dans cet Ouvrage. Ce Savant n'avoit pas cependant sur ce fait des idées bien arrêtées , puisque page 213 du même Ouvrage , il recule cette lecture jusqu'à la première année de la LXXXIV^e Olympiade , c'est-à-dire , de douze ans ; ce qui me fait croire qu'il confond en cette occasion la lecture aux Jeux Olympiques avec celle que fit le même Historien aux Panathénées , quoique celle-ci précède la quatre-vingt-quatrième Olympiade de plus de quinze jours.

Revenons à notre sujet. Encouragé par les applaudissemens qu'il avoit reçus , Hérodote employa les douze années suivantes à continuer son Histoire & à la perfectionner. Ce fut alors qu'il voyagea dans toutes les parties de la Grece , qu'il n'avoit fait jusqu'à ce moment que parcou-

(*a*) Dodwelli *Apparat. ad Annal. Thucydid. sect. XVIII.*

(*b*) *Fasti Attici. Tom. III, pag. 203.*

rir , qu'il examina avec la plus scrupuleuse attention les archives des différens Peuples , & qu'il s'assura des principaux traits de leur Histoire , ainsi que des généalogies des plus illustres Maisons de la Grece , non-seulement en parcourant leurs archives , mais en lisant leurs inscriptions. Car dans ces anciens temps on transmettoit à la postérité les événemens les moins intéressans , ainsi que les plus remarquables , par le moyen d'inscriptions gravées sur des monumens durables , ou sur des trépieds qu'on conservoit avec le plus grand soin dans les Temples. Ces inscriptions contenoient les noms de ceux qui avoient eu part à ces événemens , avec ceux de leurs peres & de leurs tribus , en sorte que plusieurs siècles après il étoit impossible de s'y méprendre , malgré l'identité des noms , qui se remarquoient quelquefois sur ces monumens.

Ce fut dans une de ces excursions qu'il alla à Corinthe & qu'il y récita , si l'on en croit (a) Dion Chrysostome , la description de la bataille de Salamine , avec des circonstances honorables pour les Corinthiens & sur-tout pour Adimante qui les commandoit. » Mais , continue le Sophiste dans le Discours qu'il adresse aux Corinthiens , » Hérodote vous ayant demandé une récompense ,

(a) Dionis Chrysof. Corinthiaca Orat. XXXVII ,
Tom. II , pag. 103. ex Edit. Reiskii.

» & ne l'ayant pas obtenue , parce que vos ancêtres
» tres dédaignoient de mettre la gloire à prix
» d'argent , il changea les circonstances de cette
» bataille & les raconta d'une manière qui vous
» étoit défavorable «.

Un fait de cette nature , s'il étoit prouvé , déceleroit une ame vile , & , loin de chercher à justifier Hérodote , content d'admirer l'Ecrivain , j'abandonnerois l'homme au juste mépris qu'il mériteroit. Mais la réponse me paroît très-facile.

1°. S'il n'y avoit pas eu deux opinions très-constantes sur la conduite qu'avoient tenue les Corinthiens à la journée de Salamine , Hérodote se feroit exposé en les rapportant au risque d'être démenti par la majeure partie de la Grece , dont il cherchoit à capter la bienveillance & qui étoit alors alliée & amie des Corinthiens.

2°. Dion Chrysostome vivoit plus de cinq siècles après cette bataille , tandis que notre Historien étoit né quatre ans avant qu'elle se donnât. Le premier n'en pouvoit connoître les particularités que par l'Histoire & les Monumens , tandis que l'autre en étoit instruit non-seulement par les Monumens , mais encore par le témoignage d'une infinité de personnes qui s'y étoient trouvées.

3°. L'autorité de ces Monumens n'est pas si grande dans cette occasion qu'elle l'est dans la plupart des autres. Car Hérodote (a) raconte lui-même que plusieurs

(a) Herodot. lib. IX , §. LXXXIV ,

Peuples, dont on montroit la sépulture à Platées, honteux de ne s'être pas trouvés au combat, avoient érigé des cénotaphes de terres amoncelées, afin de se faire honneur dans la postérité. Les Corinthiens peuvent en avoir fait autant après la journée de Salamine. 4°. Les vers que fit Simonides en l'honneur des Corinthiens & d'Adimante leur Général, ne paroîtront jamais une preuve concluante à ceux qui connoîtront la cupidité de ce Poëte & à quel point il prostituoit sa plume au plus offrant. 5°. Si le fait, rapporté par Dion Chrysostome, eût été vrai, Plutarque qui ne laisse échapper aucune occasion de critiquer Hérodote, auroit d'autant moins manqué de lui faire à ce sujet les plus cruels reproches, que de son (a) aveu il le détestoit, parce que cet Historien avoit dit de ses compatriotes des vérités qui n'étoient pas à leur avantage. Il prétend, il est vrai, que les Corinthiens se comporterent vaillamment à la journée de Salamine & qu'Hérodote a supprimé leurs louanges par malignité. Cependant, loin de les supprimer, il a rapporté ce que les Grecs racontotent de plus flatteur pour ce Peuple; mais comme il faisoit profession d'impartialité, il n'a pas cru devoir passer sous silence ce qu'en disoient aussi les Athéniens. Ce seroit ici le lieu de réfuter ce qu'avance Plutarque pour prouver que les

(a) Plutarch. de Herodoti Malignitate, pag. 854.

Corinthiens se couvrirent de gloire à cette bataille, mais comme cela me meneroit trop loin & que vraisemblablement très-peu de lecteurs prendroient intérêt à cette discussion, je crois devoir d'autant moins l'entreprendre, que cette digression n'est peut-être déjà que trop longue.

Douze ans après avoir lu une partie de son Histoire aux Jeux Olympiques, Hérodote en lut une autre à Athenes à la fête des Panathénées qu'on célébroit au mois de Juin. Cette lecture eut donc (a) lieu l'an 444 avant notre Ère, & la quatrième année de la LXXXIV^e Olympiade n'étoit pas encore tout-à-fait achevée. Les Athéniens ne se bornerent pas à des louanges stériles. Ils lui firent présent de dix talens, par un décret, proposé par Anytus & ratifié par le Peuple assemblé, comme l'atteste (b) Diyllus, Historien très-estimé. C'est sans doute de cette récompense qu'il faut entendre ce que dit Eusebe, à l'endroit que je viens de citer, qu'Hérodote fut honoré par les Athéniens.

Il semble que cet accueil auroit dû le fixer à Athenes. Cependant il se joignit à la Colonie que les Athéniens (c) envoyèrent à Thurium au commencement de l'Olympiade suivante. Le goût qu'il

(a) Eusebii Chronic. Canon. pag. 169. Conf. Scaligeri animadversiones, pag. 104.

(b) Plutarch. de Herod. Malignit. pag. 862. B.

(c) Plin. Hist. Nat. lib. XII, cap. IV, pag. 657.

avoit pour les voyages l'emporta peut-être sur la reconnoissance qu'il devoit aux Athéniens ; mais peut-être aussi ne crut-il pas quitter Athenes, en accompagnant un si grand nombre d'Athéniens, parmi lesquels il y en avoit de très-distingués. Lyfias, âgé (*a*) seulement de quinze ans, qui devint dans la suite un très-grand (*b*) Orateur, étoit du nombre des colons. Hérodote avoit alors quarante ans ; car (*c*) il étoit né 484 ans avant notre Ere, & la première année de la LXXIV^e Olympiade.

Il fixa sa demeure à Thurium, ou s'il en sortit ce ne fut que pour faire quelques Voyages dans la grande Grece, je veux dire, dans cette partie de l'Italie, qui étoit peuplée par des Colonies Grecques, & qui fut ainsi nommée, non parce qu'elle étoit plus considérable que le reste de la Grece, mais parce que Pythagore (*d*) & les Pythagoriciens lui acquirent une grande célébrité. Il y a beaucoup d'apparence qu'il passa le reste de ses jours dans cette Ville, quoiqu'il y ait des

(*a*) Dionys. Halicarnass. in Lyfia, pag. 130.

(*b*) Tum fuit Lyfias, ipse quidem in causis forensibus non versatus, sed egregiè subtilis scriptor atque elegans : quem jam propè audeas oratorem perfectum dicere. Cicero de claris Oratorib. §. IX.

(*c*) A. Gell. Noct. Attic. lib. XV, cap. XXIII.

(*d*) Jamblich. in vitâ Pythagoræ, cap. VI, pag. 23, cap. XXIX, pag. 141.

Ecrivains (a) qui assurent qu'il mourut à Pella en Macédoine, & il paroît certain que ce fut par cette raison qu'on lui donna quelquefois le surnom d'Hérodote de Thurium. Strabon le dit positivement. Voici comment s'exprime ce savant Géographe, en parlant de la Ville d'Halicarnasse. L'Historien (b) Hérodote étoit de cette Ville. On l'a depuis appelé Thurien, parce qu'il fut du nombre de ceux que l'on envoya en Colonie à Thurium. L'Empereur Julien ne l'appelle pas autrement dans le fragment d'une lettre que nous a conservé Suidas. Si (c) le Thurien paroît à quelqu'un un Historien digne de foi. La chose fut même poussée si loin qu'Hérodote ayant commencé son Histoire par ces mots : » en publiant ces Recherches, Hérodote d'Halicarnasse &c. Aristote, qui cite ce commencement, a changé cette expression en celle (d) d'Hérodote de Thurium. Ce Savant n'est pas le seul qui l'ait fait, car Plutarque (e) observe que beaucoup de personnes avoient fait aussi le même changement.

Le loisir, dont il jouit dans cette Ville, lui

(a) Suidas voc. *H'ródotos*.

(b) Strab. lib. XIV, pag. 970. A.

(c) *ἢ τῷ πιστὸς ὁ Θούριος εἶναι λογοποιὸς δακτιῖ*. Suidas voc. *H'ródotos*.

(d) Aristot. Rhetoric. lib. III, cap. V, pag. 167.

(e) Plutarch. de Exilio. pag. 604, F.

permet de retoucher son Histoire & d'y faire quelques additions considérables. C'est ainsi qu'il faut entendre ce passage de Pline, *urbis (a) nostra trecentesimo anno. auctor ille (Herodotus) Historiam condidit Thuriis in Italiâ* : car il est certain qu'il avoit lu une partie de son Histoire à Athenes, avant que de partir pour Thurium, & que douze ans auparavant il en avoit lu une autre aux Jeux Olympiques. Ce passage de Pline a induit en erreur le (b) favant M. des Vignoles. Je n'entreprendrai pas de le réfuter, M. le Président Bouhier l'ayant fait avec succès dans le chapitre premier de ses Recherches & Dissertations sur Hérodote.

On ne peut douter qu'il n'ait ajouté beaucoup de choses pendant son séjour à Thurium, puisqu'il rapporte des faits qui sont postérieurs à son Voyage dans la grande Grece. Quelques Savans l'ont remarqué avant moi, & sur-tout MM. Bouhier & Wesseling. Il faut mettre de ce nombre 1°. l'invasion que les (c) Lacédémoniens firent dans l'Attique la première année de la Guerre du Péloponnese, invasion dans laquelle ce Pays fut ravagé, excepté Décelée qu'ils épargnerent par reconnoissance pour un bienfait des Décéléens.

(a) Plin. Hist. Nat. lib. XII, cap. IV, pag. 657.

(b) Chronologie de l'Histoire Sainte, liv. VI, chap. IV, §. XII, Tom. II, page 769 & 770.

(c) Herodot. lib. IX, §. LXXII.

2°. Le funeste sort des (a) Ambassadeurs que les Lacédémoniens envoyèrent en Asie, la seconde année de la guerre du Péloponnese & l'an 430 avant notre Ere. 3°. La défection des Medes sous Darius Nothus, que ce Prince remit peu après sous le joug. Cet événement, que rapporte (b) Hérodote, & qui est certainement (c) de la XCIII^e Olympiade, de la vingt-quatrième année de la guerre du Péloponnese, & de l'an 408 ans avant notre Ere, prouve qu'Hérodote avoit ajouté ce fait dans un âge très-avancé.

M. le Président Bouhier (d) plaçoit aussi après le Voyage d'Hérodote dans la grande Grece la retraite d'Amyrtée dans l'isle d'Elbo, dont parle (e) Hérodote. Ce Savant, trompé par (f) le Syncelle, supposoit que ce Prince s'étoit réfugié dans cette isle la quatorzième année de la Guerre du Péloponnese & l'an 417 avant notre Ere. Dodwell (g) & (h) M. Wesseling avoient bien vu que la révolte d'Amyrtée ayant commencé la

(a) Id. lib. VII, §. CXXXVII.

(b) Id. lib. I, §. CXXX.

(c) Voyez ma Traduction, Tome I, page 382, note 294.

(d) Recherches & Dissertations sur Hérodote, pag. 6.

(e) Herodot. lib. II, §. CXL.

(f) Syncelli Chronogr. pag. 256.

(g) Dodwelli Annal. Thucyd. pag. 98 & 99.

(h) In Præfatione ad Herodotum.

seconde année de la LXXIX^e Olympiade, la fin de cette révolte étoit de la seconde année de l'Olympiade suivante & par conséquent antérieure de quatorze ans au départ de notre Historien pour la grande Grece. Je n'en rapporterai point ici les preuves, l'ayant fait d'une maniere assez ample dans mon (a) Essai sur la Chronologie.

Il paroît qu'Hérodote fixa sa demeure à Thurium, & qu'il n'en sortit que pour voyager dans la grande Grece & en Sicile. Ce fut dans ces Voyages qu'il apprit plusieurs particularités sur les Villes de Rhégium, de Géla, de Zancle & sur leurs Tyrans, particularités qu'il a transmises à la postérité.

On vient de voir que notre Historien avoit soixante-dix-sept ans, quand il ajouta à son Histoire la révolte des Medes. On ignore jusqu'à quel âge il poussa sa carrière & dans quel Pays il la termina. Il est vraisemblable qu'il mourut à Thurium, & nous avons, pour appuyer cette présomption, le témoignage positif de Suidas, qui nous apprend encore qu'il fut enterré sur la Place publique de cette Ville. Ce qui peut en faire douter, c'est que le même Ecrivain ajoute que quelques Auteurs le font mourir à Pella en Macédoine. Mais comme on ignore le nom même

(a) Voyez ma Traduction, Tome VI, page 229 & 230.

IX. VIE D'HÉRODOTE.

de ces Auteurs , on ne fait s'ils ont quelque autorité & quel degré de confiance ils méritent.

Marcellin écrit , dans (*a*) la Vie de Thucydides , que l'on voyoit parmi les Monumens de Cimon à Cœlé près des Portes Mélitides , le Tombeau d'Hérodote. On pourroit conclure de ce passage qu'Hérodote mourut à Athenes , & c'étoit le sentiment (*b*) de M. le Président Boucher. Qui nous assurera cependant que ce fut un vrai tombeau & non pas un cénotaphe ? Si on érigea à notre Historien un Monument dans le lieu destiné à la sépulture de la Maison de Cimon , c'est qu'en partant pour Thurium , il obtint à Athenes le droit de Cité , & qu'il fut probablement adopté par quelqu'un de cette Maison , l'une des plus illustres de cette Ville. Car sans cette adoption , on ne lui auroit pas élevé un Monument dans ce lieu , où il n'étoit pas permis d'inhumér personne (*c*) qui ne fût de la famille de Miltiades. C'est ce qu'a très-bien prouvé (*d*) Dodwell.

Il reste cependant encore quelque incertitude , que l'Inscription , rapportée (*e*) par Etienne de

(*a*) Marcellinus in vitâ Thucydidis , pag. 3.

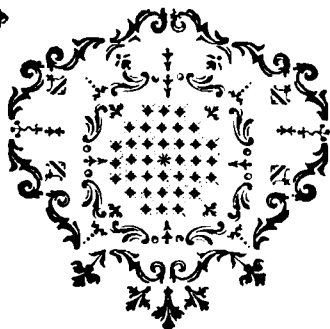
(*b*) Recherches & Differt. sur Hérodote , page 8.

(*c*) Marcellinus loco laudato.

(*d*) Apparât. ad Annal. Thucydid. §. XX, pag. 25.

(*e*) Stephan. Byzant. voc. Θούριον.

Byzance , feroit difparoître , fi l'on étoit affuré qu'elle a été trouvée à Thurium. Car le premier Vers de cette Infcription atteste que les cendres de notre Historien repofoient fous ce Tombeau. Je ne crois pouvoir mieux terminer fa Vie que par cette Epiraphe. » Cette terre recéle dans fon » fein Hérodote , fils de Lyxès , le plus illuftre » des Hiftoriens Ioniens & Dorien d'origine. » Fuyant l'infatiable Momus , Thurium devint fa » Patrie «.





I N D E X

*Des Auteurs , & des Editions dont j'ai fait
usage dans mes Notes.*

- 1 **A**BULFEDÆ descriptio Ægypti , Arabice & Latine, cum notis Jo. Dav. Michaëlis. *Goettingæ* , 1776 , in-4.
- 2 Achillis Tatii Erotica , *sive* de Clitophontis & Leucippes amoribus libri VIII , Gr. & Lat. cum notis Benj. Gottl. Boden. *Lipsiæ* , 1776 , in-8.
- 3 Acta Eruditorum publicata Lipsiæ ab anno 1682 , ad annum 1776. *Lipsiæ* , in-4.
- 4 Adagia , *sive* Proverbia Græcorum ex Zenobio seu Zenodoto , Diogeniano & Suidâ , Gr. & Lat. , *Antverpiæ* , 1612 , in-4.
- 5 Æliani Historia varia , Gr. & Lat. , cum notis Variorum ; curâ Abrah. Gronovii. *Amstelodami* , 1731 , 2 vol. in-4.
- 6 Ejusdem de naturâ Animalium libri XVII , Gr. & Lat. , cum animadversionibus Contr. Gesneri & Trilleri , curâ Abrah. Gronovii. *Londini* , 1744 , 2 vol. in-4.
- 7 Æneæ Tactici Commentarius Poliorceticus. (*Voyez le N^o. 212*).
- 8 Æschyli Tragœdiæ VII , Gr. & Lat. , cum Scholiis Græcis & notis Thom. Stanleii ; curâ Jo. Corn. de Paw , qui suas adjecit. *Haga-Comitum* , 1745 , 2 vol. in-4.
- 9 Æschinis Orationes , Græce. (*Voyez le N^o. 184*).

N. B. Je cite quelquefois aussi l'Édition de Wolf , qui se trouve avec

INDEX DES AUTEURS. Ixiiij

son Démosthène ; mais il est aisé de le reconnoître , par ce que j'indique non-seulement la page , mais encore la lettre , qui étant entre la colonne Grecque & la Latine , sert à désigner les divisions de la page.

- 10 Æschinis Socratici Dialogi tres, Gr. & Lat., cum notis Horrei. *Leovardia* , 1718 , in-8.
- 11 Agatharchides de Rubro mari , Gr. & Lat. (*Voyez le premier Volume du N^o. 115*).
- 12 Agathia Scholastici de rebus gestis Imperatoris Justiniani, *Parisis* , e Typogr. Reg., 1688 , in-fol.
- 13 Alciphronis Epistolæ , Gr. & Lat. , cum notis Steph. Bergleri. *Lipsia* , 1715 , in-8.
- 14 Prosp. Alpini , de plantis Ægypti liber. *Patavii* , 1640 , in-4.
- 15 Ejusdem , de plantis exoticis libri duo. *Venetiis* , 1627 , in-4.
- 16 Ammianus Marcellinus , cum notis Valesii & Gronovii. *Lugd. Batav.* 1693 , in-fol.
- 17 Ammonius de adfinium vocabulorum differentiâ. Accedunt opuscula nondum edita : Eranius de differentiâ significationis , Lesbonax de figuris grammaticis &c. , curâ Lud. Casp. Valckenaer. *Lugd. Batav.* 1734 , in-4.
- 18 Anacreon Teius , Poeta Lyricus , Gr. & Lat. , cum notis Josuæ Barnes. *Cantabrigia* , 1705 , in-12.
- 19 Analecta veterum Poetarum Græcorum , Græce , cum notis Rich. Franc. Phil. Brunck. *Argentorati* , 1772 & seq. , 3 vol. in-4.
- 20 Andocidis Orationes , Græce. (*Voyez le N^o. 184*).
- 21 Anthologia diversorum Epigrammatum , Græce apud Henricum Stephanum. 1566 , in-4.
- 22 Anthologiæ Græcæ à Constantino Cephalâ conditæ libri tres , Gr. & Lat. *Oxonii* , 1766 , in-8.
- 23 Anthologia veterum Latinorum Epigrammatum & Poe-

- matum : *ſive* , Catalecta Poetarum Latinorum in ſex libros digeſta , cum notis Variorum ; curâ Petri Burmanni Secundi , qui perpetuas adnotationes adjecit. *Amſtelodami* , 1759-1773 , 2 vol. in-4.
- 24 Antigoni Caryſtii Hiſtoriarum Mirabilium Collectanea , Gr. & Lat. , cum notis Meurfii. *Lugd. Batav.* , 1619 , in-4.
- 25 Antiquitates Aſiaticæ Chriſtianam æram anteceden-tes , notis & commentariis illustratæ per Edm. Chishull. *Londini* , 1728 , in-fol.
- 26 L'Antiquité expliquée & représentée en figures , par Dom de Montfaucon. *Paris* , 1719-1724 , 15. vol. in-fol.
- 27 Antonini Liberalis transformationum congeries. Gr. & Lat. , cum notis Henr. Verheyk. *Lugd. Batav.* , 1774 , in-8.
- 28 Apollodori Athenienſis Bibliotheca. (*Voyez le N^o. 137*).
- 29 Apollonii Dyſcoli Hiſtoria commentitia , Gr. & Lat. ; cum notis Meurfii. *Lugd. Batav.* , 1622 , in-4.
- 30 Apollonii Rhodii Argonautica , antiquis unâ & optimis cum commentariis , Græce. *Venetiis* , Aldus , 1521 , in-8.
- 31 Apollonii Sophiſtæ Lexicon Græcum Iliadis & Odyſſeæ , curâ Villoiſon. *Parifiis* , 1773 , in-fol.
- 32 Apuleii Madaurenſis Platonici Philoſophi opera , in uſum Delphini. *Parifiis* , 1688 , in-4.
- 33 Arati Phænomena , Theonis Scholia , Eratoſthenis Cataſteriſmi &c. Græce. *Oxonii* , 1672 , in-8.
- 34 Aretæi Cappadocis de Cauſis & ſignis morborum acutorum libri IV , & de curatione eorundem morborum libri IV , Gr. & Lat. , cum notis. *Lugd. Batav.* , 1735 , in-fol.
- 35 Ariſtidis Opera , Græce. *Florentia* , 1516 , in-fol.
- 36 Ariſtophanis Comœdiæ , Gr. & Lat. , cum Scholiis antiquis

tiquis Græcis. Accedunt notæ If. Casauboni, Ezech. Spanhemii &c. ex recensione & cum notis Ludol. Kusteri. *Amstelodami*, 1710, in-fol.

N. B. J'ai revu depuis une partie des passages que je cite de cet Auteur sur l'Edition qu'en a donnée M. Brunck en 1783, à Strasbourg.

37 Aristotelis opera, Gr. & Lat., ex recensione Gul. Duval. *Parisis*, e Typogr. Regiâ, 1619, 2 vol. in-fol.

N. B. Je me suis servi assez souvent de l'Edition d'Alde.

38 Ejusdem de Rhetoricâ libri tres, Græce, cum notis. *Oxonii*, 1759, in-8.

39 Arnobii adversus gentes libri VII, cum integris omnium commentariis. *Lugd. Batav.*, 1651, in-4.

40 Arriani Expeditionis Alexandri libri VII, & Historia Indica, Gr. & Lat., cum notis & indice Raphelii. *Amstelodami*, 1757, in-8.

41 Ejusdem Periplus Ponti Euxini, Gr. & Lat. (*Voyez le premier Volume du N^o. 115*).

42 Ejusdem Ars tactica, Acies contra Alanos &c., Gr. & Lat., cum notis variorum. *Amstelodami*, 1683, in-8.

43 Artemidori Daldiani & Achmetis Oneirocritice, Gr. & Lat., cum notis Rigaltii. *Lutetia*, 1603, in-4.

44 Athenæi Deipnosophistarum libri XV, Gr. & Lat., cum notis Isaaci Casauboni. *Lugduni*, 1612, in-fol.

45 Athenagoræ Atheniensis Philosophi Legatio pro Christianis &c., Gr. & Lat., cum notis Ed. Dechair. *Oxonia*, 1706, in 8.

46 Auctores Mythographi latini, Caius Julius Hyginus, Fab. Plan. Fulgentius, Lactantius Placidius, Albricus
Tome I.

- Philosophus, cum notis variorum; curâ Van Staveren.
Lugd. Batav., 1742, in-4.
- 47 Auli-Gellii Noctium Atticarum libri XX, cum notis
Gronovii. *Lipsia*, 1762, 2 vol. in-8.
- 48 Aufonii Opera, cum notis & interpretatione Floridi,
in usum Delphini: Edidit & animadversiones adjecit Jo.
Bapt. Souchay. *Parisiis*, 1730, in-4.
- 49 Rich. Bentlei Epistola ad Joannem Millium (*Voyez le*
Nº. 163).
- 50 Samuelis Bochart opera omnia: hoc est, Phaleg. Cha-
naan & Hierozoicon. *Lugd. Batav.*, 1712, 3 vol.
in-fol.
- 51 Brissonii de Regio Perfarum principatu libri tres. *Ar-*
gentorati, 1710, in-8.
- 52 De Byfso antiquorum liber singularis, quo ex Ægyp-
tiâ linguâ res vestiaria antiquorum explicatur &c. *Lon-*
dini, 1776, in-8.
- 53 Callimachi Hymni, Epigrammata & fragmenta, Gr.
& Lat., cum notis variorum; curâ Jo. Aug. Ernesti;
qui suas notas adjecit. *Lugd. Batav.* 1761, 2 vol.
in-8.
- 54 Canones Isagogici. (*Voyez le Nº. 105*).
- 55 Christoph. Cellarii notitia orbis antiqui &c. *Lipsia*;
1731, 2 vol. in-4.
- 56 M. T. Ciceronis opera, cum delectu commentariorum,
curâ Jos. d'Olivet. *Parisiis*, 1740, 9 vol. in-4.
- 57 Charitonis Aphrodisiensis de Chæreâ & Callirrhœ libri
VIII, Gr. & Lat., cum notis d'Orville. *Amstelodami*,
1750, in-4.
- 58 Chronicon Historiam Catholicam complectens ab exor-
dio mundi ad Nativitatem Jesu Christi, & exinde ad
annum à Christo nato LXXI. auctore Edw. Simfon;
cum animadversionibus Pet. Wesseling. *Amstelodami*,
1752, in-fol.

- 59 Chronicon Paschale à mundo condito ad Imperatorem Heraclium, Gr. & Lat., cum notis Car. Duirefne du Cange. *Parisiis*, è Typogr. Regiâ, 1688, in-fol.
- 60 Chronicus Canon Ægyptiacus, Hebræicus, Græcus, & disquisitiones Jo. Marsham. *Londini*, 1672, in-fol.
- 61 Chronologie de l'Histoire Sainte & des Histoires étrangères qui la concernent depuis la sortie d'Egypte jusqu'à la Captivité de Babylone; par Alph. Desvignoles. *Berlin*, 1755, 2 vol. in-4.
- 62 Chronologie des Rois du grand Empire des Egyptiens, par M. d'Origny, *Paris*, 1765, 2 vol. in-12.
- 63 Clavis Ciceroniana, sive Indices rerum & verborum Philologico - Critici in Opera Ciceronis, auctore Jo. Aug. Ernesti, editio 3^a. , longe auctior. *Hala*, 1768, in-8.
- 64 Clementis Alexandrini opera, Gr. & Lat., cum notis Potter. *Oxonii*, 1715, 2 vol. in-fol.
- 65 Commentarii Academiæ Scientiarum Petropolitanae, &c. *Petropoli*, 1728 & seq., in-4.
- 66 Commentarii Linguae Græcæ, auctore Gul. Budæo. *Parisiis*, 1548, in fol.
- 67 Cononis Narrationes Gr. & Lat. (*Voyez le N^o. 137*).
- 68 Cornelii Nepotis vitæ excellentium Imperatorum, cum notis variorum; curâ Augustini Van Staveren. *Lugd. Batav.* 1734, in-8.
- 69 Ctesieæ Fragmenta. Gr. & Lat. (*Voyez le N^o. 197*).
- 70 Gisb. Cuperi Harpocrates, sive explicatio imagunculæ quæ in figuram Harpocratis formata repræsentat Solem. Ejusdem monumenta antiqua inedita. A. cedit Steph. le Moine Epistola, de Melanophoris. *Trajecti ad Rhenum*, 1694, in-4.

- 71 Ejusdem Observationum libri IV , in quibus multi auctorum loci explicantur , emendantur. *Lipſia* , 1772 in-8.
- 72 Curæ noviffimæ , ſive appendicula notarum & emendationum in Suidam , auctore Jo. Toup. *Londini* , 1775 , in-8.
- 73 Demetrii Phalerei de Elocutione , Græcè , ex Edit. Aldi. (*Voyez le N^o. 233*).
- 74 Demofthenis opera omnia , Græcè , cum Scholiis Græcis. *Lutetia* , 1570 , in-fol.

N. B. Je cite quelquefois auffi l'Edition de Wolf ; mais lorsque je le fais , j'indique toujours après le chiffre de la page la lettre de la colonne intermédiaire.

- 75 Demofthenis , Æſchinis , Dinarchi & Demadis quæ ſuperſunt , Gr. & Lat. , cum notis Jo. Taylor & Jer. Markland. *Cantabrigia* , tom. II & III , in-4.
- 76 Deſcription de l'Arabie d'après les Obſervations & les Recherches faites dans le Pays même , par M. Niebuhr. *Copenhague* , 1773 , in-4.
- 77 A Deſcription of the Eaſt and ſome other Countries , by Rich. Pococke. *London* , 1743 , 3 vol. in-fol.
- 78 Deſcription de l'Egypte , rédigée ſur les Mémoires de M. Maillet. *Paris* , 1735 , in-4.
- 79 Deſcription of the Troad. (*Voyez le N^o. 99*).
- 80 Dilucidationes Thucydideæ , auctore Lud. Fred. Abreſchi. *Trajeſti ad Rhenum* , 1755 , in-8.
- 81 Dinarchi Orationes , Græcè. (*Voyez le N^o 184*).
- 82 Diodori Siculi Bibliothecæ Hiſtoricæ libri qui ſuperſunt , Gr. & Lat. , ex recenſione & cum notis Petri Weſſeling. *Amſtelodami* , 1746 , 2 vol. in-fol.
- 83 Diogenes Laertius de vitis Philoſophorum , Gr. & Lat. , cum notis variorum & Ægidii Menagii. *Amſtelodami* , 1692 , 2 vol. in-4.

- 84 Dionis Cassii Historiæ Romanæ quæ supersunt , Gr. & Lat. , cum notis Reimari. *Hamburgi* , 1750 , 2 vol. in-fol.
- 85 Dionis Chrysostomi Orationes , Gr. & Lat , cum If. Casauboni diatribâ & Morellii Scholiis & animadversionibus. *Lutetia Parisiorum* , 1604 , Typis Regiis. in-fol.
- 86 Dionysii Halicarnassensis Opera quæ supersunt , Gr. & Lat. , cum notis Jo. Hudson. *Oxonia* , 1704 , 2 vol. in-fol.
- 87 Dionysii Periegetæ orbis descriptio , Gr. & Lat. (*Voyez le IV Volume du N^o. 115*).
- 88 Dioscoridis Anazarbæi opera quæ exstant omnia , Gr. & Lat. ; addita sunt Scholia , sive adnotationes. 1598 , in-fol.
- 89 Dissertatio de Priscis Græcorum & Latinorum litteris. Ad calcem Palæographiæ Græcæ.
- 90 Henr. Dodwell de veteribus Græcorum , Romanorumque Cyclis , obiterque de Cyclo Judæorum ætate Christi , Dissertationes. *Oxonii* , 1701 , in-4.
- 91 Ejusdem Annales Thucydidei , Xenophonteï &c. *Oxonii* , 1702 , in-4.
- 92 Emendationes in Suidam , auctore Jo. Toup. *Londini* , 1760 & seq. , 3 vol. in-8.
- 93 Sexti Empirici opera , Gr. & Lat. , cum notis Jo. Alberti Fabricii. *Lipsiæ* , 1718 , in-fol.
- 94 Ennii fragmenta ab Hieron. Columnâ conquesta , disposita & explicata , cum notis variorum , curâ Franc. Hesselii. *Amstelodami* , 1707 , in-4.
- 95 Epistola Critica ad Celeberrimum Virum Gul. Episcopum Glocestriensem (le Docteur Warburton). *Londini* , 1767 , in-8.
- 96 Eratosthenis Catasterismi , Gr. & Lat. (*Voyez le N^o. 33*).

- 97 Erotiani, Galeni & Herodoti Glossaria in Hippocratem, Gr. & Lat. *Lipsiæ*, 1780, in-8.
- 98 Essais de Critique: 1°. sur les Ecrits de M. Rollin; 2°. sur les Traductions d'Hérodote; 3°. sur le Dictionnaire Géographique de la Martinière. *Amsterdam*, 1740, in-12.
- 99 An Essay on the original genius and Writings of Homer &c., by Rob. Wood: the Description of the Troad, by the same. *London*, 1775, in-4.
- 100 Etymologicum magnum, Græcè, cum notis Friderici Sylburgii. 1594, in-fol.
- 101 Euripidis quæ exstant, Gr. & Lat., cum Scholiis Græcis & notis Jos. Barnes. *Cantabrigiæ*, 1694, in fol.
- 102 Euripidis Phœnissæ, Gr. & Lat., cum Scholiis Græcis & notis Lud. Casp. Valckenaer. *Franequera*, 1755, in-4.
- 103 Euripidis Dramata Iphigenia in Aulide & Iphigenia in Tauris, Gr. & Lat., ex recensione & cum notis Jer. Maiklandi. *Londini*, 1771, in-8.
- 104 Eusebii Pamphili opera: scilicet, Præparatio & demonstratio Evangelica, Gr. & Lat., ex versione & cum notis Franc. Vigeri. *Parisiis*, 1628, 2 vol. in-fol.
- 105 Eusebii Thesaurus temporum, Chronicorum Canonum omnimodæ Historiæ libri duo, Gr. & Lat., ex Editione & cum notis Josephi Scaligeri. *Amstelodami*, 1658, in-fol.
- 106 Eustathii Commentaria ad Dionysium Periegetem, Græcè. (*Voyez le Tome IV du N°. 115*).
- 107 Eustathii Commentaria in Homerum, Græcè. (*Voyez le N°. 139*).
- 108 Jo. Alberti Fabricii Bibliotheca Græca. *Hamburgi*, 1705 & seq., 14 vol. in-4.

- 109 Fasti Attici, in quibus Archontum Atheniensium series, Philosophorum aliorumque illustrium virorum ætas, atque præcipuæ atticæ Historiæ capita per Olympicos annos disposita describuntur &c., auctore Edw. Corfini. *Florentia*, 1744, 4 vol. in-4.
- 110 L. Ann. Flori Epitome rerum Romanarum, cum notis variorum, ex Edit. Dukeri, Editio altera. *Lugd. Batav.*, 1744, in-8.
- 111 Foëfii Œconomia Hippocratis alphabeti serie distincta. *Francofurti*, 1588, in-fol.
- 112 Galeni Pergameni opera omnia, Græcè. *Basilea*, 1538, 5 vol. in-fol.
- 113 Galeni Glossarium. (*Voyez le N^o. 97*).
- 114 Gemini Isagoge, sive Elementa Astronomiæ, Græcè. (Ce Traité se trouve Tome III de l'Ouvrage du P. Petau, de *Doctrinâ temporum*. N^o. 191).
- 115 Geographiæ Veteris Scriptores Græci minores, Gr. & Lat., cum Dissertationibus & notis Henr. Dodwell, & adnotationibus Jo. Hudson. *Oxonii*, 1698 & seq., 4 vol. in-8.
- 116 Geoponicorum, sive de Re Rusticâ libri XX, Gr. & Lat., cum notis Needham. *Cantabrigia*, 1704, in-8.
- 117 Gregorius, Corinthi Metropolita, de Dialectis, Græcè, cum notis Gisberti Koen. *Lugd. Batav.* 1766, in-8.
- 118 Jo. Frid. Gronovii de Sestertiis, sive de pecuniâ veteri Græcorum & Romanorum libri IV. *Lugd. Batav.* 1691, in-4.
- 119 Val. Harpocratonis de Vocibus liber, Græcè, cum notis Jac. Gronovii: accedunt diatribe Henr. Stephani ad locos Isocratis, item notæ & animadversiones Henr. Valesii. *Lugd. Batav.*, 1696, in-4.
- 120 Nic. Franc. Haym Thesaurus Britannicus, seu Mu-

- seum numarium &c. *Vindobona*, 1763, 2 vol. in-4.
- 121 Heliodori *Æthiopiconum libri X*, Gr. & Lat., cum notis Bourdelotii. *Parisiis*, 1619, in-8.
- 122 Heraclidæ Pontici de Politis libellus, Gr. & Lat. Ad calcem Dissertationis Cragii de Republicâ Lacedæmoniorum. *Lugd. Batav.*, 1670, in-8.
- 123 Adr. Heringa *Observationum criticarum liber*, in quo passim auctores veteres, Græci maximè, emendantur. *Leovardia*, 1749, in-8.
- 124 Hermogenis *ars Rhetorica*, Græcè. (*Voyez le N^o. 233*).
- 125 Herodiani *Historiarum libri VIII*, Gr. & Lat. cum notis. *Oxonii*, 1704, in-8.
- 126 Hesychii *Lexicon*, Græce, cum notis variorum; edente Jo. Alberti. *Lugd. Batav.*, 1746-1766, 2 vol. in-fol.
- 127 Sancti Hieronymi *opera*, studio Jo. Martiannay. *Parisiis*, 1693 & seq., 5 vol. in-fol.
- 128 Hippocratis *Coi opera*, Gr. & Lat., curâ Jo. Ant. Van der Linden. *Lugd. Batav.*, 1665, 2 vol. in-8.
- 129 *Histoire Ancienne des Egyptiens, des Carthaginois, des Assyriens &c.* par M. Rollin. *Paris*, 1740, 6 vol. in-4.
- 130 *Histoire de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres*, depuis son origine jusqu'à présent, avec les *Mémoires de Littérature*. *Paris*, Imprimerie Royale, 1736 & années suivantes, 41 vol. in-4.
- 131 *Histoire des Celtes & particulièrement des Gaulois & des Germains*, depuis les tems fabuleux, jusqu'à la prise de Rome par les Gaulois: par Pelloutier. *La Haye*, 1750, 2 vol. in-12.
- 132 *Histoire Civile & Naturelle du Royaume de Siam*, par M. Turpin. *Paris*, 1771, 2 vol. in-12.
- 133 *Histoire de l'Empire de Constantinople sous les Em-*

pereurs François, par Geoffroy de Ville-Hardouin, *Paris*, 1657, in-fol.

- 134 Histoire Générale des Voyages. *Paris*, 1748 & suiv.; 19 vol. in-4.
- 135 Histoire Philosophique & Politique des Etablissmens & du Commerce des Européens dans les deux Indes. *La Haye*, 1774, 7 vol. in-8.
- 136 Historiæ Augustæ Scriptores sex, cum notis Casauboni, Salmasii & Gruteri. *Lugd. Batav*, 1671, 2 vol. in-8.
- 137 Historiæ Poeticæ Scriptores antiqui, Gr. & Lat., curâ Thom. Gale. *Parisiis*, 1675, in-8.
- 138 Lucæ Holstenii notæ & castigationes in Stephani Byzantini Gentilia: Accedunt Scymni Chii Fragmenta & Theod. Ryckii Dissertatio de primis Italiæ Colonis. *Lugd Batav.*, 1684, in-fol.
- 139 Homeri Ilias & Odyssæa, Græce, cum Commentariis Eustathii. *Romæ*, Bladus, 1542-1550, 4 vol. in-fol.
- 140 Quint. Horatius Flaccus, ex recensione & cum notis Rich. Bentleii. *Amstelodami*, 1728, in-4.
- 141 Th. Hyde veterum Persarum, Parthorum & Medorum Religionis Historia, ed. 2^{da}. *Oxonii*, 1760, in-4.
- 142 Pauli Ern. Jablonski Pantheon Ægyptiorum. *Francofurti ad Viadrum*, 1752, 3 vol. in-8.
- 143 Jamblichii de vitâ Pythagoræ liber, Gr. & Lat., cum notis Kusteri: accedit Malchus, sive Porphyrius de vitâ Pythagoræ, Gr. & Lat., cum notis Holstenii & Rittershufii. *Amstelodami*, 1707, in-4.
- 144 Introduction à l'Histoire de Danemarck, où l'on traite de la Religion, des Loix, des Mœurs & des Usages des anciens Danois, par M. Mallet. *Copenhague*, 1755, in-4.
- 145 Isæi Orationes, Græce (Voyez le N°. 184).

- 146 Isocratis opera, Gr. & Lat., cum notis Battie. *Londini*, 1749, 2 vol. in-8.
- 147 Juliani Opera & Sancti Cyrilli contra Julianum libri X, Gr. & Lat., cum notis Petavii & Ez. Spanhemii. *Lipsiæ*, 1696, in-fol.
- 148 Justinii Historiæ Philippicæ, cum notis variorum, curâ Gronovii. *Lugd. Batav.*, 1760, 2 vol. in-8.
- 149 Lampas, *sive* Fax artium liberalium &c. *Frankofurti*, 1604, 5 vol. in-8.
- 150 Lectiones Lyfiacæ, ad calcem Lyfiæ, ex Edit. Jo. Taylor. *Londini*, 1739, in-4.
- 151 Pauli Leopardi Emendationum & Miscellaneorum libri XX. (*Voyez le 3^e Volume du N^o. 149*).
- 152 Lettres sur l'Égypte, par M. Savary. *Paris*, 1785, & suiv. 3 vol. in-8.
- 153 Libanii Sophistæ opera, Gr. & Lat., cum notis Fred. Morell. *Parisiis*, 1606-1627, 2 vol. in-fol.
- 154 Titi Livii Historiæ, cum notis variorum, & animadversionibus Arn. Drakenborck. *Amstelodami*, 1738, 7 vol. in-4.
- 155 Longi Pastoralium de Daphnide & Chloë libri IV; Græce, *Parisiis*, 1776, in-12.
- 156 Longini de Sublimitate Commentarius, Gr. & Lat., cum notis Zach. Pearce. *Londini*, 1724, in-4.
- 157 Luciani opera, Gr. & Lat., cum notis variorum, ex Edit. Tib. Hemsterhusii & Reitzii. *Amstelodami*, 1743, 4 vol. in-4.
- 158 Jobi Ludolphi Historia Æthiopica. *Frankofurti*, 1681, 2 vol. in-fol.
- 159 Lycophronis Cassandra, Gr. & Lat., cum notis Meurfii & Joh. Potteri. *Oxonii*, 1697, in-fol.
- 160 Lycurgus contra Leocratem, Græce. (*Voyez le N^o. 184*).

- 161 Lyfiæ Orationes, Græce. (*Voyez le N^o. 184*).
- 162 Aur. Theod. Macrobiani opera, cum notis variorum; curâ Jac. Gronovii, qui suas animadversiones adjecit. *Londini*, 1694, in-8.
- 163 Jo. Antiocheni Malalæ Historia Chronica, Gr. & Lat., cum notis Chilmeadii: Rich. Bentleii Epistola ad Jo. Millium. *Oxonii*, 1691, in-8.
- 164 Marmora Oxoniensia. *Oxonii*, e Typographeo Clarendoniano, 1763, in-fol.
- 165 La Martinière, le grand Dictionnaire Géographique, Historique & Critique. *Paris*, 1768, 6 vol. in-fol.
- 166 Maximi Tyrii Dissertationes, Gr. & Lat., ex recensione Davissii & cum notis Marklandi. *Londini*, 1740, in-4.
- 167 Val. Maximi libri IX factorum, Dictorumque memorabilium, cum notis integris variorum & Torrenii. *Leide*, 1726, in-4.
- 168 Pomponii Melæ de situ orbis libri tres, cum notis variorum; curâ Abr. Gronovii. *Lugd. Batav.*, 1748, 2 vol. in-8.
- 169 Mémoires de l'Académie Royale des Sciences. *Paris*, Imprimerie Royale, in-4.
- 170 Mémoires sur l'Egypte Ancienne & Moderne, par M. d'Anville. *Paris*, 1766, in-4.
- 171 Meursii Pisistratus, sive de ejus vitâ, liberis, Tyrannide liber singularis. *Lugd. Batav.*, 1623, in-4.
- 172 Miscellanea Lipsiensia nova ad incrementum litterarum Publicata. *Lipsia*, 1742 & seq., 10 vol. in 8.
- 173 Miscellaneæ observationes in auctores veteres & recentiores. *Amstelodami*, 1732 & seq., 14 vol. in-8.
- 174 Moschopolus *περί Σχιδών*, Græce. *Lutetia Parisiorum*, 1545, in-4.
- 175 Mosis Chorenensis Historiæ Armeniacæ libri tres &c.,

- Armeniacæ & Lat., cum notis Gul. & Georg. Gul. Whiston. *Londini*, 1736, in-4.
- 176 A new system: or, an analysis of ancient Mythology &c., by Jac. Bryant. *London*, 1774, 3 vol. in-4.
- 177 Nicetæ Acominati Choniata Historia, Gr. & Lat. *Parisis*, 1647, in-fol.
- 178 Nicolai Damasceni excerpta, Gr. & Lat. (*Voyez le N^o. 213*).
- 179 Observations Historiques & Géographiques sur les Peuples Barbares qui ont habité les bords du Danube & du Pont Euxin &c., par M. Peyssonnel. *Paris*, 1765, in-4.
- 180 Œuvres de Boileau Despreaux, avec des éclaircissements & les notes de Saint-Marc. *Amsterdam*, 1772, 5 vol. in-8.
- 181 Onofandri Strategicus, sive de Imperatoris institutione, Gr. & Lat., cum notis Rigaltii. *Lutetia Parisiorum*, 1599, in-4.
- 182 Oppiani Poetæ Cilicis de Venatione libri IV, & de Piscatione libri V, Gr. & Lat., cum notis Jo. Gottlob. Schneider. *Argentorati*, 1776, in-8.
- 183 Opuscula Mythologica, Physica & Æthica, Gr. & Lat., ex Edit. Th. Gale. *Amstelodami*, 1688, in-8.
- 184 Oratorum veterum Orationes Æschinis, Lyfiæ, Andocidis, Isæi, Dinarchi, Antiphontis, Lycurgi, Herodis & aliorum, Græce, cum interpretatione Latinâ quarumdam. Henr. Stephanus, 1575, in-fol.
- 185 Origine des Dieux du Paganisme: par M. l'Abbé Berquier. *Paris*, 1767, 2 vol. in-12.
- 186 Jac. Palmerii exercitationes in omnes fere auctores Græcos &c. *Lugd. Batav.*, 1668, in-4.
- 187 Ejusdem Græciæ Antiquæ Descriptio. *Lugd. Batavorum*, 1678, in-4.

- 188 Parthenii Nicæensis de Amatoriis affectionibus liber ,
Gr. & Lat. , (*Voyez le N^o. 137*).
- 189 Pauli Silentarii Descriptio Ecclesiæ Sanctæ Sophiæ.
Gr. & Lat. Ad calcem Historiæ Jo. Cinnami. *Paris* , 1670 , in-fol.
- 190 Pausaniæ Descriptio Græciæ , Gr. & Lat. , cum
notis Xylandri, Sylburgii & Kuhnii. *Lipsiæ* , 1696 ,
in-fol.
- 191 Dionysii Petavii Opus de Doctrinâ temporum &c.
Antuerpia , (*Amstelodami*) 1705 , 3 vol. in-fol.
- 192 Sam. Petit Leges Atticæ , cum animadversionibus Pal-
merii , Salvini , Dukeri & Wesselingii. *Lugd. Batav.* ,
1742 , in-fol.
- 193 Titii Petronii Arbitri Satyricon quæ supersunt , cum
notis variorum ; curâ Pet. Burmanni. *Amstelodami* ,
1743 , 2 vol. in-4.
- 194 Phalaridis Agrigentinarum Tyranni Epistolæ , Gr.
& Lat. , cum notis Car. Boyle. *Oxonii* , 1695 , in-8.
- 195 Philonis Judæi opera , Gr. & Lat. , cum notis Thom.
Mangey. *Londini* , 1742 , 2 vol. in-fol.
- 196 Philostratorum quæ supersunt omnia , Gr. & Lat. ;
cum notis Olearii. *Lipsiæ* , 1709 , in-fol.
- 197 Photii Bibliotheca , Gr. & Lat. , cum notis Hoef-
chelii. *Rhotomagi* , 1653 , in-fol.
- 198 Phrynichi Epitomæ Dictionum Atticarum libri tres ,
Gr. & Lat. , cum notis Nunnesii &c. *Augustæ-Vindeli-*
corum , 1601 , in-4.
- 199 Phurnutus de Naturâ Deorum , Gr. & Lat. (*Voyez*
le N^o. 183).
- 200 Pindari Olympia , Nemea. Pythia , Isthmia , Gr. &
Lat. , cum Scholiis Græcis & notis , curâ Ric. West &
Rob. Welfsted ; unâ cum versione Lyrico carmine Nic.
Sudorii. *Oxonii* , 1697 , in-fol.

- 201 Pindaricorum Carminum Fragmenta, curavit Gottl. Schneider. *Argentorati*, 1776, in-4.
- 202 Platonis opera, Gr. & Lat., ex versione Serrani & cum ejus annotationibus; edente Henr. Stephano, Tyris ejusdem Stephani, 1578, 3 vol. in-fol.
- 203 Georgii Gemisti Plethonis de iis quæ post pugnam Mantinensem apud Græcos gesta sunt libri duo, Græce. *Lipsia*, 1770, in-8.
- 204 Plinii Secundi Historia Naturalis, cum interpretatione, notis & indice Jo. Harduini. *Parisiis*, 1723, 3 vol. in-fol.
- 205 Plutarchi quæ exstant opera, Gr. & Lat., ex recensione Maussiaci. *Parisiis*, 1624, 2 vol. in-fol.
- 206 Plutarchus de Puerorum Educatione, Græce, ex recensione & cum notis Schneider. *Argentorati*, 1775, in-8.
- 207 Vies des Hommes Illustres de Plutarque, traduites par Dacier, *Amsterdam*, 1724, 10 vol. in-12.
- 208 Poetæ Græci veteres Tragici, Comici, Lyrici, Epigrammaticarii &c. Gr. & Lat., *Colonia Allobrogum*, 1614, 2 vol. in-fol.
- 209 Poetæ Minores Græci, Gr. & Lat., ex Edit. Wintertoni. *Cantabrigia*, 1684, in-8.
- 210 Julii Pollucis Onomasticum, Gr. & Lat., cum notis variorum, ex Editione & cum notis Tib. Hemsterhuis. *Amstelodami*, 1706, 2 vol. in-fol.
- 211 Polyæni Strategematum libri VIII, Gr. & Lat., cum notis Casauboni &c. *Lugd. Batav.*, 1691, in-8.
- 212 Polybii Historiarum libri qui supersunt, Gr. & Lat., cum notis variorum, ex recensione Jacobi Gronovii. *Amstelodami*, 1670, 3 vol. in-8.
- 213 Polybii, Diodori siculi, Nicolai Damasceni, Dionysii Halicarnassensis, Dionis & Joh. Antiocheni excerpta,

- ex collectaneis Constantini Augusti Porphyrogenetæ ,
Gr. & Lat. cum notis Henr. Valesii. *Parisis* , 1634 ,
in-4.
- 214 Julii Pontederæ antiquitatum Latinarum Græcarumque
enarrationes atque emendationes &c. *Patavii* , 1740 ,
in-4.
- 215 Ejusdem Anthologia , *sive* de Floris naturâ libri tres.
Patavii , 1720 , in-4.
- 216 Porphyrius de abstinentiâ ab esu animalium , Græce
& Latine. *Trajecti ad Rhenum* , 1767 , in-4.
- 217 Porphyrii Homericæ quæstiones , in primo volumine
Homeri ex Edit. Barnes.
- 218 Porphyrius de vitâ Pythagoræ. (*Voyez le N°. 143*).
- 219 Procopius de Ædificiis , Gr. & Lat. *Parisis* , e Ty-
pographiâ Regiâ , 1662 , in-fol.
- 220 Cl. Ptolemæi Geographia , Gr. & Lat. , operâ Petri
Bertii. *Amstelodami* , 1619 , in-fol.
- 221 Ptolemæus Hephæstionis filius , Gr. & Lat. (*Voyez
le N°. 137*).
- 222 Quinti Calabri prætermisſorum ab Homero libri XIV ;
Gr. & Lat , cum notis variorum. *Lugd. Batav.* , 1734 ,
in-8.
- 223 Quinti Curtii Rufi de Rebus gestis Alexandri Magni
libri superſtites , cum omnibus supplementis , commen-
tariis ac notis virorum doctorum , curâ Henr. Snaken-
burg. *Delphis* , 1724 , 2 vol. in-4.
- 224 M. Fabii Quinctiliani de Institutione Oratoriâ libri
XII , cum notis Jo. Mat. Gefneri *Gottinga* , 1738 ,
in-4.
- 225 Georg. Raphelii annotationes in Sacram ſcripturam.
Lugd. Batavorum , 1747 , 2 vol. in-8.
- 226 Recherches & Diſſertations ſur Hérodote , par M. le
Préſident Bouhier. *Dijon* , 1746 , in-4.

- 227 Recherches Philosophiques sur les Américains &c. par M. de Paw. *Berlin*, 1770, 2 vol. in-8.
- 228 Recherches Philosophiques sur les Egyptiens & les Chinois, par M. de Paw. *Berlin*, 1773, 2 vol. in-8.
- 229 Recueil d'Antiquités Egyptiennes, Etrusques, Grecques & Romaines; par M. le Comte de Caylus. *Paris*, 1761 & suiv., 7 vol. in-4.
- 230 Recueil de Médailles de Peuples & de Villes qui n'ont point encore été publiées, par M. Pellerin. *Paris*, 1763, 3 vol. in-4.
- 231 Relation d'un Voyage du Levant, par M. de Tournefort. *Paris*, 1717, 2 vol. in-4.
- 232 Remarques sur Cicéron, par M. le Président Bouhier. *Paris*, 1746, in-4.
- 233 Rhetores Græci: Aphthonius, Sopater, Hermogenes, Syrianus &c., Græce. *Venetis*, Aldus, 1508, 2 vol. in-fol.
- 234 Jo. Bapt. Riccioli Chronologia reformată, & ad certas conclusiones redacta. *Bononia*, 1669, 3 vol. in-fol.
- 235 Theod. Ryckii de primis Italiæ Colonis & Æneæ adventu. (Voyez le N^o. 138).
- 236 C. Crispi Sallustii quæ exstant, cum notis variorum, curâ Sigeb. Havercampi. *Amstælodami*, 1742, 2 vol. in-4.
- 237 Frid. Sam. Schmidt Dissertatio de Sacerdotibus & Sacrificiis Ægyptiorum. *Tubinga*, 1768, in-8.
- 238 Ejusdem Opuscula, quibus res antiquæ, præcipuè Ægyptiacæ explanantur. *Carolsruha*, 1765, in-12.
- 239 Scylacis Carosendensis Periplus. (Voyez le premier Volume du N^o 114).
- 240 Scymni Chii, vulgo, Marciani Heracleotæ Orbis Descriptio, Gr. & Lat. (Voyez le second Volume du N^o. 115).
- 241 Luc. Annæi Senecæ Opera, cum notis integris Justilipfii,

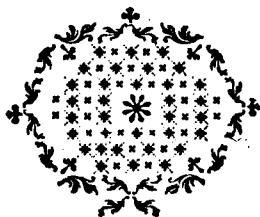
- Lipsii, Jo. Frid. Gronovii & selectis variorum. *Amstelodami*, 1672, 3 vol. in-8.
- 242 C. Jul. Solini Polyhistor ex veteribus libris emendatus. Item Cl. Salmasii exercitationes in Solini Polyhistora, &c. *Trajecti ad Rhenum*, 1689, in-fol.
- 243 Sophoclis Tragœdiæ, Gr. & Lat., cum Scholiis veteribus & notis Th. Johnson. *Londini*, 1746, 3 vol. in-8.
- 244 Publ. Papinii statii opera, cum notis variorum, edente Jo. Veenhusen. *Lugd. Batav.*, 1671, in-8.
- 245 Stephani Byzantini Gentilia per epitomen, antehac de Urbibus inscripta, Gr. & Lat., ex Versione & cum notis Th. de Pinedo. *Amstelodami*, 1725, in-fol.
- 246 Jo. Stobæi Sententiæ ex Thesauris Græcorum Selectæ &c., Gr. & Lat. *Aurelia Allobrogum*, 1609, in-fol.
- 247 Strabonis Rerum Geographicarum libri XVII., Gr. & Lat. cum notis Xylandri, Casauboni &c. *Amstelodami*, 1707, 2 vol. in-fol.
- 248 Suidæ Lexicon, Gr. & Lat. notis perpetuis illustratum, studio Lud. Kusteri. *Cantabrigia*, 1705, 3 vol. in-fol.
- 249 Supplément à la Philosophie de l'Histoire de feu M. l'Abbé Bazin, seconde édition. *Amsterdam. (Paris)* 1769, in-8.
- 250 Georgii Syncelli Chronographia, Gr. & Lat., cum notis Goar. *Parisis*, 1652, in-fol.
- 251 Synesii Cyrenæi Episcopi opera, Græce & Latine. *Parisis*, 1612, in-fol.
- 252 Syriani Commentarius in Hermogenem, Græce, ex edit. Aldi. (*Voyez le N°. 233*).
- 253 Tatiani Oratio ad Græcos: Hermiæ Philosophorum Gentilium irrissio, Gr. & Lat., cum notis variorum & Willh. Worth. *Oxonii*, 1700, in-8.
- 254 Terentii Comœdiæ, Phædri Fabulæ Æsopiæ, Publ.
Tome I. f

- Syri & aliorum Sententiæ, cum notis Rich. Bentleii, *Cantabrigia*, 1726, in-4.
- 255 Themistii Orationes, Gr. & Lat., cum notis Petavii & Harduini. *Parisiis*, 1684, in-fol.
- 256 Theocriti quæ supersunt, Græce, cum Scholiis Græcis, emendationibus & animadversionibus Jo. Toup, curâ Th. Warton, qui suas notas adjecit. *Oxonii*, 1770, 2 vol. in-4.
- 257 Theocriti decem Eidyllia, Gr. & Lat., cum notia Valckenaer. *Lugd. Batav.*, 1773, in-8.
- 258 Theognidis, Phocylidis, Simonidis &c. Poemata gnomica, Græcè & Latine. (*Voyez le N^o. 209*).
- 259 Theophrasti opera, unâ cum Aristotele &c., Græce: *Venetis*, Aldus, 1495 & seq., 4 vol. in-fol.
- 260 Theophrasti de Historiâ Plantarum libri X, Gr. & Lat., cum notis Scaligeri & Bodæi à Stapel. *Amstelodami*, 1644, in-fol.
- 261 Theophrasti Characteres Ethici, Gr. & Lat. cum notis Casauboni, curâ Needham. *Cantabrigia*, 1712, in-8.
- 262 Theonis Commentarius in Ptolemæi *προχειρον κανονα*. Ad calcem Dissertationum Cyprianicarum. *Oxonie*, 1684, in-8.
- 263 Thomæ Magistri Dictionum Atticarum Eclogæ; Græce, cum notis variorum. *Lugd. Batav.*, 1757, in-8.
- 264 Thucydidis de Bello Peloponnesiaco libri VIII, Gr. & Lat., cum notis Henrici Stephani, Hudsoni & Wasse, studio Car. And. Dukeri, qui suas adjecit. *Amstelodami*, 1731, in-fol.
- 265 Timæi Sophistæ Lexicon vocum Platoniarum, Græce, ex codice San-Germanensi, nunc primum edidit atque animadversionibus illustravit David Ruhaken. *Lugd. Batav.*, 1754, in-8.

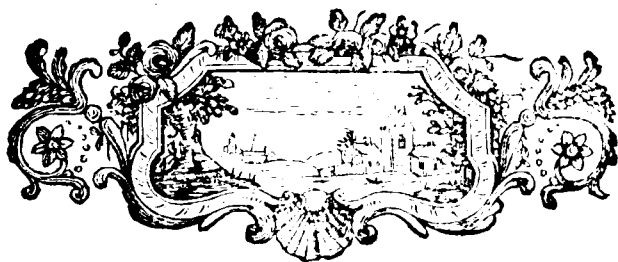
- 266 Jo. Toup opera. (*Voyez les Numéros 72, 92, 95 & 256*).
- 267 Traité des Mesures Itinéraires anciennes & modernes, par M. d'Anville. *Paris*, 1769, in-8.
- 268 Travels in Ægypt and Nubia, by Fred. Lewis Norden *London*, 1757, 2 vol. in-fol.
- 269 Travels in Asia Minor: or an account of a tour made at the expense of the Society of Dilettanti, by Rich. Chandler. *Oxford*, 1775, in-4.
- 270 Travels in Greece: or an account of a tour made by Rich. Chandler. *Oxford*, 1776, in-4.
- 271 Jo. Tzetze variarum Historiarum liber versibus Politicis constans Græce & Latine. (*Voyez le N°. 208*).
- 272 C. Velleii Paterculi quæ supersunt ex Historiæ Romanæ voluminibus duobus, cum integris animadversionibus Doctorum, curante Dav. Ruhnken. *Lugd. Batav.*, 1779, 2 vol. in-8.
- 273 Vetera Romanorum Itinera, sive Antonini Itinerarium, Hieroclis Synecdemus, Græce, cum notis variorum & Pet. Wesseling. *Amstelodami*, 1735, in-4.
- 274 Sexti Aurelii Victoris Historia Romana, cum notis variorum, curâ Arntzenii. *Amstelodami*, 1733, in-4.
- 275 Franc. Vigeri de præcipuis Græcæ Dictionis idiotismis libellus, cum animadversionibus Henr. Hoogeveen. *Lugd. Batav.*, 1766, in-8.
- 276 Voyages de Chardin en Perse &c. *Amsterdam*, 1735, 4 vol. in-4.
- 277 Voyages d'Italie, de Dalmatie, de Grece & du Levant, par Spon & Wheler. *La Haye*, 1724, 2 vol. in-12.
- 278 Voyage à Magnésie, à Thyatire, à Sardes &c., par M. Peissonei. (*Voyez le N°. 179*).
- 279 Voyage de Th. Shaw en Barbarie & dans le Levant, traduit de l'Anglois. *La Haye*, 1743, 2 vol. in-4.

lxxxiv INDEX DES AUTEURS.

- 280 Petri Wesselingii Dissertatio Herodotea ad Tib. Hemsterhuis. *Trajecti ad Rhenum*, 1758, in-8.
281 Xenophontis opera, Gr. & Lat., curâ Edw. Wells. *Oxonii*, 1703, 5 vol. in-8.
282 Xenophontis Ephesii Ephesiacorum libri V de amoribus Anthiæ & Abrocomæ, Græce & Latine, curâ Anton. Cocchii. *Londini*, 1726, in-4.
283 Zenobii Proverbia. (*Voyez le N^o. 4*).
284 Zozimi Historiæ novæ libri sex, Græce & Latine. *Oxonii*, 1679, in-8.



HISTOIRE



HISTOIRE

D'HERODOTE.

LIVRE PREMIER.

CLIO.

EN PUBLIANT (1) ces recherches, Hérodote d'Halicarnasse se propose de préserver de l'oubli les actions des hommes, de célébrer les (a) exploits des Grecs & des Barbares, & entr'autres choses de développer les motifs qui les portèrent à se faire la guerre.

I. Les (2) Perses les plus savans, dans l'Histoire de leur pays, attribuent aux Phéniciens la cause de cette inimitié. Ils disent que ceux-ci étant venus (3) des bords de la mer Erythrée sur les côtes de la nôtre (b),

(a) Le Grec porte : *Les grandes & merveilleuses actions.*

(b) Dans le Grec : *De celle-ci.* Voyez sur cette expression ; §. CLXXXV, note 413.

ils entreprirent de longs voyages sur mer , aussitôt après s'être établis dans le pays qu'ils habitent encore aujourd'hui , & qu'ils (4) transporterent des marchandises d'Egypte & d'Assyrie , en diverses contrées , entre autres à Argos. Cette ville surpassoit alors toutes (5) celles du pays connu actuellement sous le nom de Grèce. Ils ajoutent que les Phéniciens y étant abordés , se mirent à vendre leurs marchandises ; que cinq ou six jours après leur arrivée , la vente étant presque finie , un grand nombre de femmes se rendit sur le rivage , & parmi elles la fille du Roi ; que cette Princesse , fille (7) d'Inachus , s'appelloit Io , nom que lui donnent aussi les Grecs. Tandis que ces femmes , continuent (a) les mêmes Historiens , achetoient près (8) de la poupe ce qui étoit le plus de leur goût ; les Phéniciens , s'animant les uns les autres , se jetterent sur elles. La plupart prirent la fuite ; mais Io fut enlevée , & d'autres (9) femmes avec elles. Les Phéniciens , les ayant fait embarquer , mirent à la voile , & firent route vers l'Egypte.

II. Voilà , selon les Perses , en cela peu d'accord (10) avec les (b) Phéniciens , comment Io passa en Egypte : voilà le principe des injustices réciproques qui éclaterent entr'eux & les Grecs (c). Ils ajoutent qu'ensuite quelques Grecs (ils ne peuvent les nommer ,

(a) J'ai ajouté cela pour couper la phrase , qui n'est déjà que trop longue.

(b) Le texte dit : *Les Grecs* ; mais voyez ma note.

(c) J'ai ajouté cela pour me rendre plus clair.

c'étoient peut-être des Crétois) abordés à Tyr en Phénicie, enleverent Europe, fille du Roi : c'étoit sans doute user du droit de représailles ; mais la seconde injustice ne doit, selon les mêmes Historiens, être imputée qu'aux Grecs. Ils disent que ceux-ci se rendirent sur un vaisseau (11) long, à *Æa*, dans la Colchide sur le Phase, & qu'après avoir terminé les affaires qui leur avoient fait entreprendre ce voyage, ils enleverent Médée, fille du Roi : que ce Prince envoya un Ambassadeur en Grece pour redemander sa fille, & exiger réparation de cette injure ; mais que les Grecs lui répondirent que, puisque les Colchidiens n'avoient donné (12) aucune satisfaction de l'enlèvement d'Io, ils ne lui en feroient point de l'enlèvement de Médée.

III. Les mêmes Historiens disent aussi que la seconde génération après ce rapt, Alexandre (a), fils de de Priam, qui en avoit entendu parler, voulut par ce même moyen, se procurer une femme Grecque ; bien persuadé que les autres n'ayant point été punis, il ne le seroit pas non plus. Il enleva donc Hélène ; mais les Grecs, continuent-ils, s'étant assemblés, furent d'avis d'envoyer d'abord des Ambassadeurs, pour demander cette Princesse, & la réparation de cette insulte. A cette proposition les Troyens opposerent aux Grecs l'enlèvement de Médée, leur reprocherent de vouloir une satisfaction, quoiqu'ils n'en eussent fait aucune, & qu'ils n'eussent point rendu cette Princesse après en avoir été sommés.

(a) Paris.

4 HISTOIRE D'HÉRODOTE:

IV. Jusque-là, disent les Perses, il n'y avoit eu de part & d'autre que des enlevemens ; mais depuis cette époque, les Grecs se mirent tout-à-fait dans leur tort, en portant la guerre en Asie, avant que les Asiatiques l'eussent déclarée à l'Europe. Or s'il y a de l'injustice ; ajoutent les mêmes Historiens, à enlever des femmes, il y a de la folie à se venger d'un rapt, & de la sagesse à ne s'en pas mettre en peine, puisqu'il est (13) évident que, sans leur (14) consentement, on ne les eût pas enlevées. Les Perses assurent que, quoiqu'ils fassent (15) partie de l'Asie, ils n'ont tenu aucun (16) compte des femmes enlevées dans cette partie du monde ; tandis que les Grecs, pour une femme de Lacédémone, équipèrent une flotte nombreuse, passèrent en Asie, & renversèrent le Royaume de Priam. Depuis cette époque les Perses ont toujours regardé les Grecs comme leurs ennemis ; car ils s'arrogent l'Empire sur l'Asie & sur les Nations Barbares qui l'habitent, & considèrent l'Europe & la Grece comme un continent à part.

V. Telle est la maniere dont les Perses rapportent ces événemens, & c'est à la prise de Troie (a) qu'ils attribuent la cause de la haine qu'ils portent aux Grecs. A l'égard d'Io, les Phéniciens ne sont pas d'accord avec les Perses. Ils disent que ce ne fut pas par un enlèvement qu'ils la menerent en Egypte : qu'ayant eu

(a) Dans le Grec : *Ilion* ; mais, en notre langue, ce nom est réservé à la Poésie. Voyez notre Index Géographique, au mot *Ilion*.

commerce à Argos avec le Capitaine du navire ; quand elle se vit grosse, la crainte de ses parens la détermina à s'embarquer avec les Phéniciens, pour cacher son deshonneur. Tels sont les récits des Perses & des Phéniciens : pour moi, je ne prétends point décider si les choses se sont passées de cette manière ou d'une autre : mais, après avoir indiqué celui que je connois pour le premier auteur des injures faites aux Grecs, je poursuivrai mon récit, qui embrassera les petits Etats ; comme les grands ; car ceux qui fleurissoient autrefois sont la plupart réduits à rien, & ceux qui fleurissent de nos jours étoient jadis peu de chose. C'est la considération de cette instabilité dans la fortune humaine, qui me détermine à parler des uns & des autres.

VI. Crésus étoit Lydien de naissance, fils d'Alyattes, & (a) Tyran des Nations que renferme l'Halys dans son cours. Ce fleuve coule du Sud, passe entre le Pays des Syriens (b) & celui des Paphlagoniens, & se jette (18) au Nord dans le Pont-Euxin. Ce Prince est le premier Barbare, que je sache, qui ait forcé une partie des Grecs à lui payer tribut, & qui se soit allié avec l'autre. Il

(a) Les Grecs entendent par Tyran tout homme qui, changeant la constitution d'un Etat, s'en est rendu le maître absolu, soit qu'il gouverne selon les regles de la justice, ou qu'il ne suive que ses caprices. Ses descendans mêmes sont toujours regardés comme Tyrans, à moins que la Nation ne consente librement à les reconnoître comme ses Rois. Voyez aussi Liv. III, §. L, note 87

(b) Les Leuco-Syriens ou Cappadociens.

6 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

subjuga en effet les Ioniens, les Eoliens & les Doriens établis en Asie, & fit alliance avec les Lacédémoniens. Avant son regne tous les Grecs étoient libres ; car l'expédition des (19) Cimmériens contre l'Ionie, antérieure à Crésus, n'alla pas jusqu'à ruiner des villes : ce ne fut qu'une incursion, suivie de pillage.

VII. Voici comment la souveraine puissance, qui appartenoit aux Héraclides, passa en la maison des Mermnades, dont étoit Crésus (20). Candaules, que les Grecs appellent Myrsile, fut Tyran de Sardes. Il descendoit d'Hercules, par Alcée, fils de ce Héros ; car Agron, fils de Ninus, petit-fils de Bélus, arriere-petit-fils d'Alcée, fut le premier des Héraclides qui régna à Sardes ; & Candaules, fils de Myrsus, fut le dernier. Les Rois de ce pays antérieurs à Agron (21), descendoient de Lydus, fils d'Atys, qui (22) donna le nom de Lydiens à tous les peuples de cette contrée, qu'on appelloit auparavant Méoniens. Enfin les Héraclides, à qui ces Princes avoient (23) confié l'administration du Gouvernement, & qui tiroient leur origine d'Hercules (24), & d'une Esclave de Jardanus, obtinrent la Royauté en vertu d'un Oracle. Ils régnerent de pere en fils (25) cinq cens cinq ans, en quinze (a) générations, jusqu'à Candaules, fils de Myrsus.

VIII. Ce Prince aimoit éperduement sa femme,

(a) Il y a dans toutes les éditions en vingt-deux générations. Je lis en quinze, par les raisons qu'on verra développées dans mon Essai de Chronologie, Chap. VII.

& la regardoit comme la plus belle des femmes. Obsédé par sa passion, il ne cessoit d'en exagérer la beauté à Gygès, fils de Dascylus, un de ses gardes, qu'il aimoit beaucoup, & à qui il communiquoit ses affaires les plus importantes. Peu de tems après, Candaules (il ne pouvoit éviter son malheur) tint à Gygès ce discours. « Il me (26) semble que tu ne m'en crois pas. » sur la beauté de ma femme. Les discours (27) font moins d'impression que la vue des objets : fais donc ton possible pour la voir nue. Que (a) dites-vous, Seigneur, s'écria Gygès ? Y avez-vous réfléchi ? Ordonner à un Esclave de voir nue sa Souveraine ! Oubliez-vous qu'une femme dépose (28) sa pudeur avec ses vêtemens. Les maximes de l'honnêteté sont connues depuis long-tems. Elles doivent nous servir de règle. Or une des plus importantes est, que chacun ne doit regarder que ce qui lui appartient. Je suis persuadé que vous avez la plus belle de toutes les femmes ; mais de grace ne m'ordonnez pas un crime. »

IX. Ainsi Gygès se refusoit à la proposition du Roi, en craignant les suites pour lui-même. « Rassure-toi, » Gygès, lui dit Candaules : ne crains ni ton Roi (ce discours n'est point un piège pour t'éprouver) ni la Reine, elle ne te fera aucun mal. Je m'y prendrai (b) de manière qu'elle ne sçaura pas même que,

(a) Dans le Grec : *Quel langage insensé.*

(b) Dans le Grec : *Absolument.*

8 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

» tu l'ayes vue. Je te placerai dans la chambre où nous
» couchons , derrière la porte qui restera ouverte :
» la Reine ne tardera pas à me suivre. A l'entrée est
» un siège, où elle pose ses vêtemens à mesure qu'elle
» s'en dépouille. Ainsi , tu auras tout le loisir de la
» considérer. Lorsque de ce siège elle s'avancera vers
» le lit , comme elle te tournera le dos , saisis ce
» moment pour t'esquiver sans qu'elle te voie. »

X. Gygès ne pouvoit plus échapper aux instances du Roi : il se tint prêt à obéir. Candaules à l'heure du coucher , le mena dans sa chambre , où la Reine ne tarda pas à se rendre. Gygès la regarda se déshabiller ; & lorsqu'elle tournoit le dos pour gagner le lit , il s'évada ; mais la Reine le vit sortir. Elle ne douta point que son mari (29) ne fût l'auteur de cet outrage ; la pudeur l'empêcha de crier , & même elle ne fit pas semblant (29*) de s'en être apperçue , ayant déjà conçu dans le fond du cœur le désir de se venger de Candaules ; car chez les Lydiens , comme chez presque toutes (30) les autres Nations Barbares , c'est un opprobre , même à un homme , de paroître nud.

XI. La (31) Reine demeura donc tranquille , & sans rien découvrir de ce qui se passoit dans son ame. Mais , dès que le jour parut , elle s'assure des dispositions de ses plus fideles Officiers , & mande Gygès. Bien éloigné de la croire instruite , il se rend à son ordre , comme il étoit dans l'habitude de le faire , toutes les fois qu'elle le mandoit. Lorsqu'il fut arrivé , cette Princesse lui dit : « Gygès voici deux routes dont je te laisse

le choix : décide - toi sur - le - champ. Obtiens
 » par le meurtre de Candaules ma main & le trône
 » de Lydie, ou une prompte mort t'empêchera désor-
 » mais de voir, par une aveugle déférence pour
 » Candaules, ce qui t'est interdit. Il faut que l'un des
 » deux périsse, ou toi, qui bravant l'honnêteté m'as
 » vue sans vêtemens, ou du moins celui qui t'a donné
 » ce conseil. » A ce discours Gygès demeura quelque-
 tems interdit ; puis il conjura la Reine de ne le point
 réduire à la nécessité d'un tel choix. Voyant qu'il ne
 pouvoit la persuader, & qu'il falloit absolument ou
 tuer son maître ou se résoudre lui-même à périr ; il
 préféra sa propre conservation. « Puisque, malgré mes
 » réclamations, dit-il à la Reine, vous me forcez à
 » tuer mon Maître, je suis prêt à prendre les moyens
 » d'y réussir. Le lieu de l'embuscade (a), répondit-
 » elle, sera le même d'où il m'a exposée nue à tes
 » regards, & le tems de l'attaque celui de son som-
 » meil. »

XII. Ces mesures prises, elle retint Gygès : nul
 moyen pour lui de s'échapper. Il falloit qu'il pérît lui
 ou Candaules. A l'entrée de la nuit elle l'introduit
 dans la chambre, l'arme d'un poignard, & le cache
 derrière la porte : à peine Candaules étoit endormi,
 Gygès (32) avance sans bruit, le poignarde, s'empare
 de son épouse & de son trône, Archiloque (33) de

(a) Dans le Grec : *L'attaque se fera du même endroit, d'où
 il m'a fait voir nue à toi.*

10 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

Paros, qui vivoit en ce tems-là, fait mention de ce Prince dans une Piece qu'il a composée en vers Iambes trimetres.

XIII. Gygès étant monté de la sorte sur le Trône ; il y fut affermi par l'Oracle de Delphes. Les Lydiens, indignés de la mort de Candaules, avoient pris les armes ; mais ils convinrent avec les Partisans de Gygès que, si l'Oracle le reconnoissoit pour Roi de Lydie, la couronne lui resteroit, qu'autrement elle retourneroit aux Héraclides. L'Oracle prononça, & le Trône fut, par ce moyen, assuré à Gygès. Mais la Pythie ajouta que les Héraclides seroient vengés sur le cinquieme descendant de ce Prince. Ni les Lydiens, ni leurs Rois ne tinrent aucun compte de cette réponse, avant qu'elle eût été justifiée par l'événement. Ce fut ainsi que les Merminades s'emparèrent de la couronne, & qu'ils l'enleverent aux Héraclides.

XIV. Gygès, maître de la Lydie, envoya beaucoup d'offrandes à Delphes, dont une très-grande (34) partie étoit en argent ; il y ajouta quantité de vases d'or, & entr'autres six crateres d'or du (35) poids de trente talens, présent dont la mémoire mérite sur-tout d'être conservée. Ces offrandes sont dans le trésor des Corinthiens ; quoi qu'à dire vrai, ce trésor ne soit point à la République de Corinthe, mais à (36) Cypselus, fils d'Eétion. Gygès est après (37) Midas, fils de Gordius (38), Roi de Phrygie, le premier des (39) Barbares que nous connoissions qui ait envoyé des offrandes à Delphes. Midas avoit fait présent à ce temple du trône, sur

lequel il avoit coutume de rendre la justice : cet ouvrage mérite d'être vu ; il est placé dans le même endroit où sont les crateres de Gygès. Au reste , les habitans de Delphes , appellent ces offrandes en or & en argent , Gygadas , du nom de celui qui les a faites.

Lorsque ce Prince se vit maître du Royaume , il entreprit une expédition contre les villes de Milet & de Smyrne (40) , & prit celle de Colophon. Mais , comme il ne fit rien autre chose de mémorable pendant un regne de trente-huit ans ; nous nous contenterons d'avoir rapporté ces faits , & n'en parlerons pas davantage.

XV. Passons à son fils Ardys. Ce Prince lui succéda ; il subjuga ceux de Priene , & entra avec une armée dans le territoire de Milet. Sous son regne les Cimmériens , (a) chassés de leur pays par les Scythes Nomades , vinrent en Asie , & prirent (41) Sardes , excepté la citadelle.

XVI. Ardys régna quaranté-neuf ans , & eut pour successeur Sadyattes son fils , qui en régna douze. Alyattes succéda à Sadyattes. Il fit la guerre aux Medes & à (42) Cyaxares , petit-fils de Déjocès. Ce fut lui qui chassa les Ciminériens de l'Asie. Il prit la ville de Smyrne , Colonie de (43) Colophon. Il entreprit aussi une expédition contre Glazomenes , qu'il fut (44) contraint d'abandonner , après avoir reçu un échec considérable. Il fit encore durant son regne d'autres actions , dont je vais rapporter les plus mémorables.

(a) Voyez ci-dessous , §. CIII & suiv. Liv. IV , §. XII.

12 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

XVII. Son pere lui ayant laissé la guerre contre les Milésiens, il la continua, & attaqua Milet de la maniere que je vais dire. Lorsque la terre étoit couverte de grains & de fruits il se mettoit en campagne. Son armée marchoit (45) au son du chalumeau, de la harpe & des flûtes (46) masculines & féminines. Quand il étoit arrivé sur les terres des Milésiens, il défendoit d'abattre les métairies, d'y mettre le feu & d'en arracher les portes; il les laissoit subsister dans l'état où elles étoient; mais il faisoit le dégât dans le pays, coupoit les arbres, ravageoit les bleds, après quoi il s'en retournoit sans assiéger la Place; entreprise qui lui eût été inutile, les Milésiens étant maîtres de la mer. Quant aux maisons, Alyattes ne les faisoit pas abattre, afin que les Milésiens ayant toujours où se loger, continuassent à ensemençer & à cultiver leurs terres, & qu'il eût de quoi piller & ravager lorsqu'il entreroit dans leur pays.

XVIII. Il leur fit de cette maniere onze ans la guerre, pendant lesquels ils essuyerent deux pertes considérables; l'une, à la bataille qu'ils donnerent dans leur pays, en un endroit appellé Liménçion; l'autre, dans la plaine du Méandre. Des onze années qu'elle dura, les six premieres appartiennent au regne de Sadyattes, fils d'Ardys, qui, dans ce tems-là, régnoit encore en Lydie. Ce fut lui qui l'alluma, & qui entra alors, à la tête d'une armée, dans le pays de Milet. Alyattes poussa avec vigueur les cinq années suivantes la guerre que son pere lui avoit laissée, comme on l'a

rapporté un peu plus (a) haut. De tous les Ioniens il n'y eut que ceux de Chios qui secoururent les habitans de Milet. Ils leur envoyèrent des troupes, (b) en reconnaissance des secours qu'ils en avoient reçu dans la guerre qu'ils avoient eue à soutenir contre les Erythréens (c).

XIX. Enfin, la douzieme année, l'armée d'Alyattes ayant mis le feu aux bleds (d), la flamme, poussée par un vent violent, se communiqua au temple de Minerve, surnommée (47) Asséhene, & le réduisit en cendres. On ne fit d'abord aucune attention à cet accident ; mais Alyattes, de retour à Sardes avec son armée, étant tombé malade, & sa maladie traînant en longueur, il eut (e) recours à l'Oracle de Delphes, soit qu'il eût pris cette résolution de lui-même, soit qu'elle lui eût été suggérée. Ses Envoyés étant arrivés à Delphes, la Pythie leur dit qu'elle ne leur rendroit point de réponse qu'ils n'eussent relevé le temple de Minerve, qu'ils avoient brûlé à Asséfos, dans le pays des Milésiens.

XX. J'ai oui dire aux habitans de Delphes que la chose s'étoit passée de la sorte. Mais les Milésiens ajou-

(a) Au commencement du §. XVII.

(b) Dans le Grec : *Pour leur rendre la pareille.*

(c) Erythres, ville Ionienne, voyez ci-dessous, §. CXLII.

(d) Hérodote ajoute : *Il arriva qu'une telle chose se fit.*

(e) Dans le Grec : *Il envoya à Delphes des Députés pour consulter le Dieu sur sa maladie.*

tent que (a) Périandre, fils de Cypselus, intime ami de Thraſybulè, Tyran (b) de Milet, ſur la nouvelle de l'Oracle rendu à Alyattes, envoya un courier à Thraſybulè, afin qu'inſtruit (48) d'avance de la réponſe du Dieu, il prît des meſures relatives aux conjonctures (49).

XXI. Alyattes n'eut pas plutôt reçu cet Oracle, qu'il envoya un Héraut à Milet, pour conclure une treve avec Thraſybulè & les Miléſiens, juſqu'à ce qu'on eût rebâti le temple. Pendant que le Héraut (50) étoit en chemin pour ſe rendre à Milet, Thraſybulè, bien informé de tout, & qui n'ignoroit point les deſſeins d'Alyattes, ſ'aviſa de cette rufe. Tout le bled qu'on put trouver à Milet, tant dans ſes greniers que dans ceux des particuliers, il le fit apporter dans la place publique. Il commanda enſuite aux Miléſiens de ſe livrer aux plaiſirs de la table au ſignal qu'il leur feroit.

XXII. Thraſybulè donna ces ordres, afin que le Héraut, voyant un ſi grand amas de bled, & que les habitans ne ſongeoiſſent qu'à leurs plaiſirs, en rendît compte à Alyattes; ce qui ne manqua pas d'arriver. Le Héraut, témoin de l'abondance qui régnoit à Milet, ſ'en retourna à Sardes auſſi-tôt qu'il eut communiqué à Thraſybulè les ordres qu'il avoit reçus du Roi de

(a) Voyez ſur Périandre, Liv. III, §. XLVIII & ſuiv.

(b) Voyez ſur la vraie ſignification de ce mot, Liv. III, §. L, note 87.

Lydie ; & ce fut là , comme je l'ai appris , la seule cause qui rétablit la paix entre ces deux Princes. Alyattes s'étoit persuadé que la disette étoit très-grande à Milet , & que le peuple y étoit réduit à la dernière extrémité. Il fut bien surpris , au retour du Héraut , d'apprendre le contraire. Quelques - tems après ces deux Princes firent ensemble un traité , dont les conditions furent qu'ils vivoient comme amis & alliés. Au-lieu d'un temple , Alyattes en fit bâtir deux à Minerve dans Assésos , & il recouvra la santé. C'est ainsi que les choses se passèrent dans la guerre qu'Alyattes fit à Thrasybule & aux Milésiens.

XXIII. Ce Périandre , qui donna avis à Thrasybule de la réponse de l'Oracle , étoit fils de Cypselus ; il régnoit à Corinthe. Les habitans de cette ville racontent qu'il arriva de son tems une aventure très-merveilleuse , dont il fut témoin , & les Lesbiens (51) en conviennent aussi. Ils disent qu'Arion de Methymne , le plus habile joueur de (51*) cithare qui fût alors , & le premier , que je sache , qui ait fait (52) & nommé le dithyrambe , & l'ait exécuté (53) à Corinthe , fut porté sur le dos d'un dauphin jusqu'au Promontoire de Ténare.

XXIV. Ils assurent qu'Arion ayant passé un tems considérable à la Cour de Périandre , eut envie d'aller (a) en Sicile & en Italie. Ayant amassé dans ces pays de grands biens , il voulut retourner à Corinthe. Prêt à partir de

(a) Dans le Grec : *De naviguer.*

Tarente, il loua un vaisseau corinthien ; parcequ'il se fioit plus à ce peuple qu'à tout autre. Lorsqu'il fut sur le (54) vaisseau, les Corinthiens tramerent sa perte, & résolurent de le jeter à la mer pour s'emparer de ses richesses. Arion s'étant apperçu de leur dessein, les leur offrit, les conjurant de lui laisser la vie. Mais bien loin d'être touchés de ses prieres, ils lui ordonnerent de se tuer lui-même s'il vouloit être enterré, ou de se jeter sur-le-champ dans la mer. Arion réduit à une si fâcheuse extrémité, les supplia, puisqu'ils avoient résolu sa perte, de lui permettre de se revêtir de ses plus beaux habits & de chanter sur le tillac, & leur promit de se tuer après qu'il auroit chanté. Ils présumerent qu'ils auroient du plaisir à entendre le plus habile musicien qui existât, & dès-lors il se retirèrent de la poupe au milieu du vaisseau. Arion se para de ses plus riches habits, prit sa cithare, & monta sur le tillac, exécuta (55) l'air Orthien, & dès qu'il l'eut fini, il se jeta à la mer avec ses habits & dans l'état où il se trouvoit. Pendant que le vaisseau partoît pour (a) Corinthe, un dauphin reçut, à ce qu'on (56) dit, Arion sur son dos, & le porta à Ténare, où ayant mis pied à terre, il s'en alla à Corinthe, vêtu comme il l'étoit, & y raconta son aventure. Périandre ne pouvant ajouter foi à son récit, le fit étroitement garder, & porta son attention sur les matelots. Ils ne furent pas plutôt arrivés, que les ayant

(a) Voyez la note 54, où j'ai expliqué le mot Grec
ἀποπνίγειν.

envoyé chercher , il leur demanda s'ils pouvoient lui donner des nouvelles d'Arion. Ils lui répondirent qu'ils l'avoient laissé en bonne santé à Tarente en Italie , où la fortune lui étoit favorable. Arion parut tout-à-coup devant eux , tel qu'ils l'avoient vu se précipiter à la mer. Déconcertés , convaincus , ils n'osèrent plus nier leur crime. Les Corinthiens & les Lesbiens racontent cette histoire de la sorte , & l'on voit à Ténare une petite (57) statue de bronze , qui représente un homme sur un dauphin : c'est une offrande d'Arion.

XXV. Alyattes, Roi de Lydie, mourut long-tems après avoir terminé la guerre de Milet. Il régna cinquante - sept ans. Il fut le second Prince de la (a) maison des Mermnades , qui envoya des présens à Delphes. C'étoit en action de grace du recouvrement de sa santé. Ils consistoient en un grand cratere d'argent , & une soucoupe (58) damasquinée , l'une des plus curieuses de toutes les offrandes qu'on voie à Delphes. C'est un ouvrage de Glaucus de Chios , qui seul a inventé l'art de la damasquinure.

XXVI. Alyattes étant mort , Crésus son fils lui succéda à l'âge de trente - cinq ans. Ephese fut (59) la premiere ville grecque que ce Prince attaqua. Ses habitans se voyant assiégés consacrerent leur ville à (60) Diane , en joignant (61) avec une corde leurs

(a) Dans le Grec : *De cette maison*. Cela se rapporte à ce qui a été dit §. VII & XIV ; pour me rendre plus clair , j'ai cru devoir énoncer le nom de la maison.

murailles au temple de la Déesse. Ce temple est éloigné de sept stades de la vieille ville, dont Crésus formoit alors le siège. Après avoir fait la guerre aux Ephésiens, il la fit aux Ioniens & aux Eoliens, mais successivement ; employant des raisons légitimes, quand il en pouvoit trouver, ou des prétextes frivoles au défaut de raisons.

XXVII. Lorsqu'il eut subjugué les Grecs de l'Asie, & qu'il les eut forcés à lui payer tribut, il pensa à équiper une flotte pour attaquer les Grecs insulaires. Tout étoit prêt pour la construction des vaisseaux, lorsque Bias (62) de Priene, ou, selon d'autres, Pittacus (63) de Mytilene vint à Sardes. Crésus lui ayant demandé s'il y avoit en Grece quelque chose de nouveau, sa réponse fit cesser les préparatifs. « Prince, lui » dit-il, les Insulaires achètent une grande quantité » de chevaux, dans le dessein de venir attaquer Sardes, » & de vous faire la guerre. » Crésus croyant qu'il disoit la vérité, repartit : « Puissent les Dieux inspirer » aux Insulaires le dessein de venir attaquer les » Lydiens avec de la cavalerie ! Il me semble, Sei- » gneur, repliqua Bias, que vous désirez ardemment » de les rencontrer à cheval dans le continent, & vos » espérances (64) sont fondées ; mais depuis qu'ils ont » appris que vous faisiez équiper une flotte pour les » attaquer, pensez-vous qu'ils souhaitent autre chose » que de surprendre les Lydiens (65) en mer, & de » venger sur vous les Grecs du continent que vous

» avez réduits en esclavage. » Crésus , charmé de cette réponse , qui lui parut très-juste , abandonna son projet , & fit alliance avec les Ioniens des Isles.

XXVIII. Quelques-tems après Crésus subjuguâ (66) presque toutes les Nations en-deçà du fleuve Halys , excepté les Ciliciens & les Lyciens ; sçavoir les (67) Lydiens , les Phrygiens , les Mysiens , les Mariandyniens , les Chalybes , les Paphlagoniens , les (68) Thraces de l'Asie , c'est-à-dire les Thyniens & les Bithyniens , les Cariens , les Ioniens , les Doriens , les Eoliens & les Pamphyliens.

XXIX. Tant de conquêtes ajoutées au Royaume de Lydie , avoient rendu la ville de Sardes très-florissante. Tous les Sages (69) qui étoient alors en Grece , s'y rendirent (70) chacun de son côté. On y vit entr'autres arriver Solon. Ce Philosophe ayant fait , à la priere des Athéniens ses compatriotes , un corps de loix , voyagea pendant dix ans. Il s'embarqua sous prétexte d'examiner les mœurs & les usages des différentes nations ; mais en effet , pour n'être point contraint d'abroger quelque'une des loix qu'il avoit (71) établies. Car les Athéniens n'en avoient pas le pouvoir , s'étant engagés , par des sermens solennels , à observer pendant dix ans les réglemens qu'il leur donneroit.

XXX. Solon étant donc parti d'Athenes par ce motif , & pour s'instruire des coutumes des peuples étrangers , alla d'abord en Egypte , à la Cour d'Amasis , & de-là à Sardes , à celle de (72) Crésus , qui le reçut

avec honneur, & le logea dans son palais. Trois ou quatre jours après son arrivée on (a) le conduisit, par ordre du Prince, dans les trésors, dont on lui montra toutes les richesses. Quand Solon les eut vues & considérées à loisir, ce Roi lui parla en ces termes : « Le » bruit de votre sagesse & de vos voyages est venu » jusqu'à nous, & je n'ignore point qu'en parcourant » tant de pays, vous n'avez eu d'autre but que de » vous instruire de leurs loix & de leurs usages, & » de perfectionner vos connoissances. Je voudrois » sçavoir quel est l'homme le plus heureux que vous » ayiez vu. » Il lui faisoit cette question, parce qu'il se croyoit lui-même le plus heureux de tous les hommes. C'est Tellus d'Athenes, lui dit Solon, sans le flatter & sans lui déguiser la vérité. Crésus étonné de cette réponse ; « Sur quoi donc, lui demanda-t-il » avec (73) vivacité, estimez-vous Tellus si heureux ? » Parce qu'il a vécu dans une ville florissante, reprit » Solon, qu'il a eu des enfans beaux & vertueux ; » que chacun d'eux lui a donné des petits-fils, qui » tous lui ont survécu ; & (b) qu'enfin, après avoir joui

(a) Περιήγῃν indique qu'on le conduisit de côté & d'autre pour lui montrer ce qu'il y avoit de curieux, de rare. Περιήγῃς chez les Grecs est souvent ce que les Italiens appellent *Cicerone*. Nous en trouverons un exemple dans Hérodote.

(b) Il y a dans le Grec : *Parce que d'un côté & que d'un autre, ταῦτο μὲν ταῦτο δὲ.*

» d'une (74) fortune considérable , relativement à celles
» de notre pays , il a terminé ses jours d'une manière
» éclatante. Car dans un combat des Athéniens contre
» leurs voisins à Eleufis , il secourut les premiers , mit
» en fuite les ennemis , & mourut glorieusement. Les
» Athéniens lui érigèrent un monument aux frais du
» public , dans l'endroit même où il étoit tombé mort ,
» & lui rendirent de grands honneurs. »

XXXI. Tout ce que Solon venoit de dire sur la
félicité de Tellus excita Cresus à lui demander quel
étoit celui qu'il estimoit après cet Athénien le plus
heureux des hommes , ne doutant point que la seconde
place ne lui appartînt. « Cléobis & Biton , répondit
» Solon : ils étoient Argiens , & jouissoient d'un bien
» honnête : ils étoient outre cela si forts , qu'ils avoient
» tous deux également remporté des prix aux jeux
» publics. On raconte d'eux aussi le trait suivant. Les
» Argiens célébroient une fête en l'honneur de Junon.
» Il falloit absolument que leur mere (75) se rendît
» au temple sur un char , traîné par une couple de
» bœufs. Comme le tems de la cérémonie pressoit , &
» qu'il ne permettoit pas (76) à ces jeunes-gens d'aller
» chercher leurs bœufs , qui n'étoient point encore
» revenus des champs , il se mirent eux-mêmes sous
» le joug , & tirant le char sur lequel leur mere étoit
» montée ; ils le conduisirent ainsi quarante - cinq
» stades , jusqu'au temple de la Déesse. Après cette
» action , dont toute l'assemblée fut témoin , ils ter-
» minèrent leurs jours de la manière la plus heureuse ,

„ & la Divinité fit voir, par cet événement, qu'il est
 „ plus avantageux à l'homme de mourir que de vivre.
 „ Les Argiens assemblés autour de ces deux jeunes-
 „ gens louoient leur (77) bon naturel, & les Argie-
 „ nes félicitoient la Prêtresse d'avoir de tels enfans.
 „ Celle-ci comblée de joie, & de l'action & des
 „ louanges qui en étoient le fruit, debout aux pieds
 „ de la statue, pria la Déesse d'accorder à ses deux
 „ fils, Cléobis & Biton, le plus grand bonheur que
 „ pût obtenir un mortel. Cette priere finie, après le
 „ sacrifice & le festin ordinaire dans ces sortes de
 „ fêtes, les deux jeunes-gens s'étant endormis dans
 „ le temple même, ne se réveillèrent plus, & ter-
 „ minèrent ainsi leur vie. Les Argiens les regardant
 „ comme deux personnages distingués, firent faire
 „ leurs (78) statues, & les envoyèrent au temple de
 „ Delphes (79). „

XXXII. Solon accordoit par ce discours le second
 rang à Cléobis & Biton. « Athénien, repliqua Crésus
 „ en colere, faites-vous donc si peu de cas de ma
 „ félicité, que vous me jugiez indigne d'être comparé
 „ avec des hommes privés? Seigneur, reprit Solon,
 „ vous me demandez ce que je pense de la vie hu-
 „ maine. Ai-je donc pu vous répondre autrement?
 „ moi qui fais que la Divinité est jalouse du (79) bon-
 „ heur des humains, & qu'elle se plaît à le troubler.
 „ Car dans une longue carrière on voit & l'on souffre
 „ bien des (80) choses fâcheuses. Je donne à un homme
 „ soixante-dix ans pour le terme de sa vie. Ces soixante-

» dix ans (81) font vingt-cinq mille deux cens jours,
» en omettant les mois intercalaires. mais si de deux
» années (a) l'une, on ajoute un mois, afin que
» les saisons se retrouvent précisément au tems
» où elles doivent arriver, dans les soixante - dix
» ans vous aurez trente - cinq mois intercalaires ,
» qui feront mille cinquante jours , lesquels ajoutés
» à vingt-cinq mille deux cens , donneront vingt-
» six mille deux cens cinquante jours. Or de ces
» vingt-six mille deux cens cinquante jours , qui font
» soixante - dix ans , vous n'en trouverez pas un qui
» produise un événement absolument semblable. Il
» faut donc convenir , Seigneur , que l'homme est
» sujet à mille accidens. Vous me paroissez avoir des
» richesses considérables & régner sur un peuple nom-
» breux. Quant à votre demande , je ne puis y ré-
» pondre , avant de sçavoir que vous ayiez fini vos
» jours dans la prospérité. Car l'homme comblé de
» richesses , n'est pas plus heureux que celui qui n'a
» que le simple nécessaire , à moins que la fortune ne
» l'accompagne , & que jouissant de toutes sortes de
» biens , il ne termine heureusement sa carrière. Rien
» de plus commun que le malheur dans l'opulence ,
» & le bonheur dans la médiocrité. Un homme puis-
» samment riche , mais malheureux , n'a que deux
» avantages sur celui qui n'a que du bonheur. Mais.

(a) Dans le Grec : *Mais si de deux années , on veut en rendre une plus longue que l'autre d'un mois.....*

„ celui-ci en a un grand nombre sur le riche mal-
 „ heureux. L'homme riche est plus en état de contenter
 „ ses desirs, & de supporter de grandes pertes ; mais
 „ si l'autre ne peut soutenir de grandes pertes , ni
 „ satisfaire ses passions, son bonheur le met à couvert
 „ des uns & des autres, & en cela il l'emporte sur le
 „ riche. D'ailleurs il a l'usage de tous ses membres,
 „ il jouit d'une bonne santé, il n'éprouve aucun mal-
 „ heur, il est (82) beau & heureux en enfans. Si, à
 „ tous ces avantages vous ajoutez celui d'une belle
 „ mort, c'est cet homme là que vous cherchez ; c'est
 „ lui qui mérite d'être appelé (83) heureux. Mais
 „ avant sa (84) mort, suspendez votre jugement, ne
 „ lui donnez point ce nom, dites seulement qu'il est
 „ fortuné.

„ Il est impossible qu'un homme réunisse tous ces avan-
 „ tages, de même qu'il n'y a point de pays qui se suffise
 „ & renferme tous les biens : car si un pays en a quelques-
 „ uns, il est privé de quelques autres ; le meilleur est
 „ celui qui en a le plus. Il en est ainsi de l'homme. Il
 „ n'y en a pas un qui se suffise à lui-même. s'il possède
 „ quelques avantages, d'autres lui manquent. Celui qui
 „ n'en a un plus grand nombre, qui les conserve jusqu'à
 „ la fin de ses jours, & sort ensuite tranquillement de
 „ cette vie ; celui-là, Seigneur, mérite, à mon avis,
 „ d'être appelé heureux. Il faut considérer la fin de
 „ toutes choses, & voir quelle en sera l'issue. Car il
 „ arrive que Dieu, après avoir fait entrevoir la félicité à
 „ quelques hommes, la détruit souvent radicalement. »

XXXIII. Ainsi parla Solon. Il n'avoit rien dit d'agréable à Crésus, & ne lui avoit pas témoigné la moindre estime; aussi fut-il renvoyé de la Cour. Il est probable qu'on traita de grossier (84*) un homme qui, sans égards aux biens présens, vouloit qu'en tout on envisageât la fin.

XXXIV. Après le départ de Solon, la vengeance des Dieux éclata d'une manière terrible sur Crésus, en punition, comme on peut le conjecturer, de ce qu'il s'estimoit le plus heureux de tous les hommes. Un songe qu'il eut aussi-tôt après, lui annonça (a) les malheurs dont un de ses fils étoit menacé. Il en avoit deux; l'un, affligé d'une disgrâce naturelle; il étoit (85.) muet: l'autre, surpassoit en tout les jeunes-gens de son âge; il se nommoit Atys. C'est donc cet Atys que le songe indiqua à Crésus, comme devant périr d'une arme de fer. Le Roi réfléchit à son réveil sur ce songe; tremblant pour son fils, il lui choisit une épouse, & l'éloigna des armées, à la tête desquelles il avoit coutume de l'envoyer. Il fit aussi ôter les dards, les piques & toutes sortes d'armes offensives (b) des appartemens des hommes où elles étoient suspendues, & les fit (c) porter dans des maga-

(a) Dans le Grec : *Lui montra la vérité des maux qui devoient arriver à son fils.* Il ne parle ainsi, que parce que l'incommodité de l'autre le faisoit en quelque sorte regarder comme nul.

(b) Dans le Grec : *Dont les hommes font usage à la guerre.*

(c) Dans le Grec : *Entasser.*

fins, de peur qu'il n'en tombât quelqu'une sur son Fils.

XXXV. Pendant que Crésus étoit occupé des noces de ce jeune Prince, arrive à Sardes un malheureux dont les mains étoient impures : cet homme étoit Phrygien, & issu du Sang Royal. Arrivé au palais, il pria Crésus de le purifier suivant les loix du pays. Ce Prince le purifia. Les expiations (86) chez les Lydiens, ressembloit beaucoup à celles qui sont usitées en Grece. Après la cérémonie, Crésus voulut sçavoir d'où il venoit, & qui il étoit. « Etranger, lui dit-il, qui
 » êtes-vous ? De quel canton de Phrygie êtes-vous
 » venu à ma Cour comme (87) suppliant ? Quel
 » homme avez-vous tué, ou quelle femme ? Seigneur,
 » je suis Fils de (88) Gordius, & Petit-Fils de Midas :
 » je m'appelle Adraсте : j'ai tué mon Frere, sans le
 » vouloir. Chassé par mon Pere & dépouillé de tout,
 » je suis venu chercher ici un asyle. Vous sortez,
 » reprit Crésus, d'une maison que j'aime. Vous êtes
 » chez des Amis ; rien ne vous manquera dans mon
 » palais, tant que vous jugerez à propos d'y rester.
 » Supportez (a) votre malheur avec patience ; c'est
 » le moyen de l'adoucir. Adraсте demeura donc à la
 » Cour (b) de Crésus. »

(a) Dans le Grec : *En supportant très-légerement ce malheur, vous ferez un gain considérable.*

(b) Dans le Grec : *Vécut dans le Palais de Crésus.* Si on lit *ix Kpoious*, comme on trouve dans le Manuscrit B. de la

XXXVI. Dans ce même tems il parut en Mysie , un sanglier d'une grosseur énorme , qui , descendant du mont Olympe , faisoit un grand dégât dans les campagnes. Les Mysiens l'avoient attaqué à diverses reprises ; mais ils ne lui avoient fait aucun mal , & il leur en avoit fait beaucoup. Enfin ils s'adresserent à Crésus : « Seigneur , lui dirent leurs Députés , il a » paru sur nos terres un effroyable sanglier , qui ravage nos (89) campagnes ; malgré nos efforts nous n'avons pu nous en défaire. Nous vous supplions » donc d'envoyer avec nous le Prince votre Fils , à la tête d'une troupe de jeunes-gens choisis , & votre meute , afin d'en purger le pays. » Crésus se rappelant le songe qu'il avoit eu , leur répondit : « Ne » me parlez pas davantage de mon Fils , je ne puis l'envoyer avec vous. Nouvellement marié , il n'est » maintenant occupé que (90) de ses amours ; mais je vous donnerai mon équipage de chasse , avec l'élite de la jeunesse Lydiene , à qui je recommanderai de s'employer avec ardeur pour vous délivrer » de ce sanglier. »

XXXVII. Les Mysiens (91) furent très-contents de cette réponse ; mais Atys , qui avoit entendu leur demande & le refus qu'avoit fait Crésus de l'envoyer avec eux , entra sur ces entrefaites , & s'adressant à ce Prince : « Mon Pere , lui dit-il , les actions les plus

Bibliothèque du Roi , cela signifiera qu'Adraсте tiroit sa subsistance de Crésus , ce qui revient au même.

„ nobles & les plus généreuses m'étoient autrefois
 „ permises, je pouvois m'illustrer à la guerre & à la
 „ chasse ; mais vous m'éloignez aujourd'hui de l'une
 „ & de l'autre , quoique vous n'ayez remarqué en
 „ moi ni lâcheté ni foiblesse. De quel œil me verra-
 „ t-on (92) aller à la place publique , ou en revenir ?
 „ Quelle opinion auront de moi nos Citoyens ?
 „ Quelle idée en aura la jeune Princesse que je viens
 „ d'épouser ? A quel homme se croira-t-elle unie ?
 „ Permettez - moi donc , Seigneur , d'aller à cette
 „ chasse avec les Mysiens ; ou , tâchez (a) de me
 „ convaincre de la solidité des raisons qui vous ont
 „ déterminé à en agir de la sorte.

XXXVIII. „ Mon Fils , reprit Crésus , si je vous
 „ empêche d'aller à cette chasse , ce n'est pas que j'ai
 „ remarqué dans votre conduite la moindre lâcheté ,
 „ ou quelqu'autre chose qui m'ait déplu ; mais un (b)
 „ songe m'a fait connoître que vous aviez peu de
 „ tems à vivre , & que vous deviez périr d'une arme
 „ de fer. C'est uniquement à cause de ce songe que
 „ je me suis pressé de vous marier ; c'est pour cela
 „ que je ne vous envoie pas à cette expédition , &
 „ que je prends toutes sortes de précautions pour
 „ vous dérober , du moins , pendant ma vie , au

(a) Dans le Grec : *Ou persuadez-moi par vos discours , que ces choses faites ainsi , sont mieux.*

(b) Dans le Grec : *Une vision que j'ai eue en songe , pendant mon sommeil.*

» malheur qui vous menace. Je n'ai que vous d'enfant ,
 » car mon autre Fils, disgracié de la (93) nature ,
 » n'existe plus pour moi.

XXXIX. » Mon Pere, repliqua le jeune Prince ,
 » après un pareil songe , le soin avec lequel vous
 » me gardez est bien excusable : mais il me semble
 » que vous ne saisissez pas le sens de cette vision ;
 » puisque vous vous y êtes trompé, je dois vous
 » l'expliquer. Ce songe, dites-vous, vous a fait con-
 » noître que je devois périr d'une arme de fer. Mais
 » un sanglier a-t-il des mains ? Est-il armé de ce fer
 » aigu que vous craignez ? Si votre songe vous eût
 » appris que je dussé mourir d'une défense de san-
 » glier, ou de quelqu'autre maniere semblable, on
 » approuveroit (a) vos précautions ; mais il n'est
 » question que d'une pointe de fer. Puis donc que
 » ce ne sont pas des hommes que j'ai à combattre,
 » laissez-moi partir.

XL. » Mon Fils, répond Crésus (b), votre inter-
 » prétation est plus juste que la mienne. Je cède à
 » vos raisons, ma défense est révoquée, la chasse que
 » vous désirez vous est permise.

XLI. » En même - tems il mande le Phrygien
 » Adrafte, & lui dit : Vous étiez sous les (94) coups
 » du malheur, Adrafte, (me préserve le Ciel de

(a) Dans le Grec : *Il vous faudroit faire ce que vous faites.*

(b) Dans le Grec : *Vous l'emportez sur moi, en développant le sens de mon songe, & puis donc que vous m'avez vaincu, je change de sentiment.*

» vous le reprocher) je vous ai purifié , je vous ai reçu
 » dans mon palais , où je pourvois à tous vos besoins :
 » prévenu par mes bienfaits , vous me devez quelque
 » retour. Mon Fils part pour la chasse : je vous confie
 » la garde de sa personne : préservez-le des brigands
 » qui pourroient vous attaquer sur la route. D'ail-
 » leurs (95) il vous importe de rechercher les occa-
 » sions de vous signaler : vos Peres vous l'ont ensei-
 » gné , la vigueur de votre âge vous le permet.

XLII. » Seigneur , répondit Adraste , sans un pareil
 » motif je n'irois point à ce combat. Au comble du
 » malheur , me mêler à des hommes de mon âge &
 » plus heureux , je n'en ai pas le (a) droit ; je n'en
 » ai pas la volonté : souvent je m'en suis abstenu.
 » Mais vous le désirez : il faut vous obliger , il faut
 » reconnoître vos bienfaits : je suis prêt à obéir. Soyez
 » sûr que votre Fils , confié à ma garde , reviendra
 » sain & sauf , autant qu'il dépendra de son gar-
 » dien. »

XLIII. Le Prince Atys & lui partirent après cette
 réponse avec une troupe de jeunes-gens d'élite & la
 meute du Roi. Arrivés au mont Olympe , on cherche
 le sanglier , on le trouve , on l'environne , on lance
 sur lui des traits. Alors cet étranger , cet Adraste ,
 purifié d'un meurtre , lance un javelot , manque le
 sanglier , & frappe le fils (96) de Crépus. Ainsi le jeune
 Prince fut percé d'un fer aigu ; ainsi fut accompli le

(a) Dans le Grec : *Cela n'est pas juste.*

songe du Roi. Aussi-tôt un courier dépêché à Sardes, apprit au Roi la nouvelle du combat, & le fort de son fils.

XLIV. Crésus, troublé de sa mort, la ressentit d'autant plus vivement qu'il avoit lui-même purifié d'un homicide celui qui en étoit l'auteur. S'abandonnant à toute sa douleur, il invoquoit Jupiter Expiateur, le prenoit à témoin du mal que lui avoit fait cet étranger; il l'invoquoit encore comme Protecteur de (97) l'hospitalité & de l'amitié; comme protecteur de l'hospitalité, parce qu'en donnant à cet étranger une retraite dans son palais, il y avoit (a) reçu sans le savoir le meurtrier de son fils; comme Dieu de l'amitié, parce qu'ayant chargé Adraсте de la garde de son fils, il avoit trouvé en lui son plus cruel ennemi.

XLV. Quelques tems après, les Lydiens arriverent avec le corps d'Atys, suivi du meurtrier. Adraсте debout devant le cadavre, les mains étendues vers Crésus, le conjure de l'immoler sur son fils, la vie lui étant devenue odieuse, depuis qu'à son premier crime il en a ajouté un second, en tuant celui qui (98) l'avoit purifié. Quoi qu'accablé de douleur, Crésus ne put entendre le discours de cet étranger sans être ému de compassion. « Adraсте, lui dit-il, en vous condam-
» nant (99) vous-même à la mort, vous satisfaites
» pleinement ma vengeance. Vous (100) n'êtes pas
» l'auteur de ce meurtre, puisqu'il est involontaire;

(a) Dans le Grec : *Il avoit nourri.*

» je n'en accuse que celui des Dieux qui me l'a prédit. » Crésus rendit les derniers devoirs à son fils, & ordonna qu'on lui fît des funérailles convenables à (101) son rang. La cérémonie achevée & le silence régnant autour du monument, cet (a) Adraste, qui avoit été le meurtrier de son propre frere, le (102) meurtrier de celui qui l'avoit purifié, sentant qu'il étoit le plus malheureux de tous les hommes, se tua sur le tombeau d'Atys.

XLVI. Crésus pleura deux ans la mort de son fils. Mais l'empire d'Astyages, fils de Cyaxares, détruit par Cyrus, fils de Cambyse, & celui des Perses, qui prenoit de jour en jour de nouveaux accroissemens, lui firent mettre un terme à sa douleur. Il ne pensa plus qu'aux moyens de réprimer cette puissance, avant qu'elle devînt plus formidable. Tout occupé de cette pensée, il résolut sur-le-champ d'éprouver les Oracles de la Grece & l'Oracle de la Libye. Il envoya des Députés en divers endroits, les (103) uns à Delphes, les autres à Abes en Phocide, les autres à Dodone, quelques-uns à l'Oracle d'Amphiaraius, à l'Antre de Trophonius, & aux Branchides dans la Milésie : voilà les Oracles de Grece que Crésus fit consulter. Il en dépêcha aussi en Libye, au Temple de Jupiter Ammon. Ce Prince n'envoya ces Députés que pour éprouver ces Oracles, & au cas qu'ils rendissent des réponses

(a) Dans le Grec : *Mais Adraste, fils de Gordius, petit-fils de Midas.*

conformes à la vérité, il se propoſoit de les conſulter une ſeconde fois, pour ſçavoir ſ'il devoit faire la guerre aux Perſes.

XLVII. Il donna ordre aux Députés qu'il envoyoit pour ſonder les Oracles, de les conſulter le centieme (104) jour, à compter de leur départ de Sardes, de leur demander ce que Créſus, fils d'Alyattes, Roi de Lydie, faiſoit ce jour-là, & de lui rapporter par écrit la réponse de chaque Oracle. On ne connoît que la réponse de l'Oracle de Delphes, & l'on ignore quelle fut celle des autres Oracles. Auſſi-tôt que les Lydiens furent entrés dans le temple de Delphes pour conſulter le Dieu, & qu'ils eurent interrogé la Pythie ſur ce qui leur avoit été preſcrit, elle leur répondit (a) ainſi : « Je connois le nombre des grains de ſable, & » les bornes de la mer. je comprends le langage du » muet ; j'entends la voix de celui qui ne parle point. » Mes (105) ſens ſont frappés de l'odeur d'une tortue » qu'on fait cuire avec de la chair d'agneau, dans » une chaudiere d'airain, dont le couvercle eſt auſſi » d'airain. »

XLVIII. Les Lydiens ayant mis par écrit cette réponse de la Pythie, partirent de Delphes, & revinrent à Sardes. Quand les autres Députés envoyés en divers pays, furent auſſi de retour avec les réponses des Oracles ; Créſus les ouvrit, & les examina chacune en particulier. Il y en eut ſans doute qu'il n'approuva

(a) Le Grec ajoute : *En vers hexametres.*

34 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

point ; mais dès qu'il eut (a) entendu celle de l'Oracle de Delphes, il la reconnut pour vraie, & (106) l'adora, persuadé que cet Oracle étoit le seul véritable, comme étant le seul qui eût découvert ce qu'il faisoit. En effet, après le départ des Députés, qui alloient consulter les Oracles, au jour convenu, voici ce dont il s'étoit avisé. Il avoit imaginé la chose la plus impossible à deviner & à connoître. Ayant lui-même coupé par morceaux une tortue & un agneau, il les avoit fait cuire ensemble dans un vase d'airain, dont le couvercle étoit de même métal. Telle fut la réponse de Delphes.

XLIX. Quant à celle que reçurent les Lydiens dans le temple d'Amphiaräus, après les cérémonies & les sacrifices prescrits par les loix, je n'en puis rien dire. On sçait uniquement que Crésus reconnut aussi la véracité de cet Oracle.

L. Ce Prince tâcha ensuite de se rendre propice le Dieu de Delphes, par de somptueux sacrifices, dans lesquels on immola trois mille victimes de toutes les (107) espèces d'animaux qu'il est permis d'offrir aux Dieux. Il fit ensuite brûler sur un grand bucher des lits dorés & argentés, des vases d'or, des robes de pourpre & autres vêtements ; s'imaginant par cette profusion se rendre le Dieu plus favorable. Il enjoignit aussi aux Lydiens d'immoler au Dieu toutes les victimes que chacun auroit en sa puissance. Ayant fait fondre,

(a) Il se les faisoit sans doute lire.

après ce sacrifice, une prodigieuse quantité d'or, il en fit faire cent dix-sept demi-plinthes, dont les plus longues avoient six palmes, & les plus petites trois, sur une d'épaisseur. Il y en avoit quatre d'or affiné, & du poids (108) d'un talent & demi; les autres étoient d'un or pâle, & pesoient deux talents. Il fit faire aussi un (109) lion d'or fin, du poids de dix talents. On le plaça sur ces demi-plinthes; mais il tomba lorsque le temple de Delphes fut brûlé. Il est maintenant dans le (110) trésor des Corinthiens, & il ne pèse plus que six talents & demi, parce que dans l'incendie du temple il s'en fondit trois talents & demi.

LI. Ces ouvrages achevés, Crésus les envoya à Delphes, avec beaucoup d'autres présens; deux (a) crateres extrêmement grands, l'un d'or, & l'autre d'argent. Le premier étoit à droite en entrant dans le temple, & le second à gauche. On les transporta aussi ailleurs lors de l'incendie du temple. Le cratere d'or est aujourd'hui dans le trésor des Clazoméniens: il pèse huit talents & demi, & douze mines. Celui d'argent est dans l'angle du vestibule du Temple: il tient six cents amphores. Les Delphiens y mêlent l'eau avec le vin aux fêtes (111) appelées Théophanies. Ils disent que c'est un ouvrage de Théodore (112) de Samos; & je le crois d'autant plus volontiers, que cette piece me paroît d'un travail exquis. Le même Prince y en-

(a) Cratere, sorte de grand vase qui ne servoit point à boire, mais seulement à mêler l'eau avec le vin.

voya aussi quatre muids d'argent, qui sont dans le trésor des Corinthiens, deux bassins (113) pour l'eau lustrale, dont l'un est d'or, & l'autre d'argent. Sur celui d'or est gravé le nom des Lacédémoniens, & ils prétendent avoir fait cette offrande, mais à tort; il est certain que c'est aussi un présent de Crésus. Un habitant de Delphes y a mis cette inscription pour flatter les Lacédémoniens. J'en tairai (114) le nom, quoique je le sache fort-bien. Il est vrai qu'ils ont donné l'enfant, à travers la main duquel l'eau coule & se répand; mais ils n'ont fait présent ni de l'un ni de l'autre de ces deux bassins. A ces dons Crésus en ajouta plusieurs autres de moindre prix, par exemple, des (115) plats d'argent de forme ronde, & une statue d'or de trois coudées de haut, représentant une femme. Les Delphiens disent que c'est celle de sa (116) Panetière. Il y fit aussi porter les colliers & les ceintures de la Reine sa femme; tels sont les présens qu'il fit à Delphes.

LII. Quant à Amphiaraüs, sur ce qu'il apprit de son mérite & de ses malheurs, il lui dédia un bouclier d'or massif, avec une pique d'or massif, c'est-à-dire, dont la hampe étoit d'or, ainsi que (117) le fer. De mon tems on voyoit encore l'un & l'autre à Thebes, dans le temple d'Apollon (118) Isménien.

LIII. Les Lydiens, chargés de porter ces présens aux Oracles de Delphes & d'Amphiaraüs, avoient ordre de demander si Crésus devoit faire la guerre aux Perses, & joindre à son armée des troupes auxiliaires.

A leur arrivée les Lydiens présentèrent les offrandes , & consulterent les Oracles en ces termes. « Crésus, Roi des
 » Lydiens & autres Nations , persuadé que vous êtes les
 » seuls véritables Oracles qu'il y ait dans le monde, vous
 » envoye ces présens, qu'il croit dignes de votre (a)
 » habileté. Maintenant il vous demande s'il doit mar-
 » cher contre les Perses , & s'il doit joindre à son
 » armée des troupes auxiliaires (b). » Les réponses
 des deux Oracles furent les mêmes. Ils prédirent l'un
 & l'autre à ce Prince , que s'il entreprenoit la guerre
 contre les Perses, il (119) détruiroit un grand Empire,
 & lui conseillèrent de rechercher l'amitié des Etats de
 la Grece , qu'il auroit reconnu pour les plus puissants.

LIV. Crésus, charmé de ces réponses, & concevant
 l'espoir de renverser l'Empire de Cyrus , envoya de
 nouveau des Députés à (120) Pytho , pour distribuer
 à chacun des habitans (il en sçavoit le nombre) deux
 statères d'or par tête. Les Delphiens accorderent , par
 reconnoissance, à Crésus & aux Lydiens, la prérogative
 de consulter les premiers l'Oracle , l'immunité
 (121), la préséance & le privilège perpétuel de devenir
 Citoyens de Delphes quand ils le désireroient.

LV. Crésus ayant envoyé ces présens aux Delphiens,
 interrogea le Dieu, pour la troisième fois ; car depuis

(a) Le Dieu avoit découvert & expliqué ce que faisoit
 Crésus. Voyez ci-dessus §. XLVIII.

(b) Il y a dans le Grec après cela : *Ce furent là les demandes
 des Députés.*

qu'il en eut reconnu la véracité , il ne (a) cessa plus d'y avoir recours. Il lui demanda donc si sa Monarchie seroit de longue durée ; la Pythie lui répondit en ces termes : « Quand un Mulet sera Roi des Medes , suis » alors , Lydien efféminé , sur les bords de l'Hermus : » garde - toi de résister , & ne rougis point de ta lâcheté. »

LVI. Cette réponse fit encore plus de plaisir à Crésus que toutes les autres. Persuadé qu'on ne verroit jamais sur le trône des Medes un mulet (b) , il conclut que , ni lui ni ses descendans ne seroient jamais privés de la Puissance Souveraine. Ce Prince ayant recherché avec soin quels étoient les Peuples les plus puissans de la Grece , dans le dessein de s'en faire des amis ; il trouva que les Lacédémoniens & les Athéniens tenoient le premier rang , les uns parmi les Doriens , les autres parmi les Ioniens. Ces Nations autrefois étoient en effet les plus distinguées , l'une étant Pélasgique , & l'autre Hellénique. La première (122) n'est jamais sortie de son pays , & l'autre a souvent changé de demeure. Les Hellenes habitoient en effet la Phthiotide sous le regne de Deucalion , & sous celui de Dorus , fils d'Hellen , le pays appelé Histiotide , au pied des monts Ossa & Olympe. Chassés de l'Histiotide par les Cadméens , ils allerent s'établir dans le Pinde , & furent appelés Macédnes. De-là ils passèrent dans la

(a) Dans le Grec : *Il s'en rassasia.*

(b) Le Grec ajoute : *Au lieu d'un homme.*

Dryopide , & de la Dryopide (a) dans le Péloponnese , où ils ont été appelés Doriens.

LVII. Quelle langue parloient alors les Pélasges , c'est un article sur lequel je ne puis rien affirmer. S'il est permis de fonder des conjectures sur quelques restes de ces Pélasges , qui existent encore aujourd'hui à Crestone (123) , au - dessus des Tyrrhéniens , & qui jadis , voisins des Doriens d'aujourd'hui , habitoient la terre appelée maintenant Thessaliotide ; si à ces Pélasges on ajoute ceux (124) qui ont fondé Placie & Scylacé (b) sur l'Hellespont & qui ont demeuré autrefois avec (125) les Athéniens , & les habitans d'autres villes Pélasgiques dont le nom s'est changé : il résulte de ces conjectures , si l'on peut s'en autoriser , que les Pélasges parloient une langue (126) barbare. Or , si tel étoit l'idiôme de toute la Nation , il s'ensuit que les Athéniens , Pélasges d'origine , oublièrent leur langue en devenant Hellenes , & qu'ils apprirent celle de ce dernier peuple ; car le langage des (127) Crestoniates & des (128) Placiens , qui est le même , n'a rien de commun avec celui d'aucuns de leurs voisins : preuve évidente que ces deux Peuplades de Pélasges conservent encore de nos jours , l'idiôme qu'elles portèrent dans ces pays en venant s'y établir.

LVIII. Quant à la Nation Hellénique , depuis son

(a) Voyez Livre VIII, §. XXXI.

(b) Placie & Scylacé sont sur la Propontide ; mais voyez notre Index Géographique , art. Hellespont.

origine, elle a toujours parlé la même langue ; du moins cela me paroît ainsi. Foible, séparée des Pélasges & tout-à-fait petite dans son commencement, elle est devenue ~~suffi~~ considérable que plusieurs autres Nations, principalement depuis qu'un grand nombre de Femmes Barbares se sont incorporés avec elle ; & c'est indépendamment (129) des autres raisons, ce qui, à mon avis, a empêché l'agrandissement des Pélasges, qui étoient Barbares.

[illegible]

côtes maritimes , commandés par Mégacles , Fils d'Alc-méon , & ceux de la plaine , ayant à leur tête Lycurgue , fils d'Aristolaïdes , pour se frayer une route (a) à la Tyrannie , suscita un troisième parti. Il assembla donc ce parti , sous prétexte de défendre les (131) montagnards voici la ruse qu'il imagina. S'étant fait (132) des blessures à lui & à ses mulets , il poussa son char vers la place publique , comme s'il se fût échappé des mains de ses ennemis , qui avoient voulu le tuer lorsqu'il alloit à la campagne. Il conjura les Athéniens de lui accorder une garde : il leur rappella la gloire dont il s'étoit couvert à la tête de leur armée (133) contre les Mégariens , la prise de (134) Nisée , & leur cita plusieurs traits de valeur. Le peuple trompé lui donna une garde (135) un certain nombre de Citoyens , qui le suivoient , armés de bâtons , au lieu que Pisistrate les fit soulever , & s'empara , par le secours (136) de la citadelle. Dès ce moment il gouverna d'Athenes , mais sans troubler l'exercice des loix & des coutumes , sans altérer les loix ; il mit le bon ordre dans la ville , & la gouverna sagement (137) avec les anciens usages. Peu de tems après les Factions réunies de Mégacles & de Lycurgue chassèrent l'Usurpateur.

LX. Ce fut ainsi que Pisistrate , pour la première fois , se rendit maître d'Athenes , & qu'il fut le premier de la Tyrannie , qui n'avoit pas encore eu le

(a) Dans le Grec : *Affectant la Tyrannie.*

origine, elle a toujours parlé la même langue ; du moins cela me paroît ainsi. Foible, séparée des Pélasges & tout-à-fait petite dans son commencement, elle est devenue aussi considérable que plusieurs autres Nations, principalement depuis qu'un grand nombre de Peuples Barbares se sont incorporés avec elle ; & c'est indépendamment (129) des autres raisons, ce qui, à mon avis ; a empêché l'agrandissement des Pélasges, qui étoient Barbares.

LIX. Crésus apprit que les Athéniens, l'un de ces peuples, partagés en diverses (130) factions, étoient sous le joug de Pisistrate, fils d'Hippocrates, alors Tyran d'Athènes. Hippocrates étoit (a) un simple particulier ; il lui arriva aux jeux Olympiques un prodige mémorable. Il avoit offert un sacrifice ; les chaudières, près de l'Autel, remplies des victimes & d'eau, bouillirent & débordèrent sans feu. Chilon de Lacédémone qui, par hasard étoit présent, témoin de ce prodige, conseilla à Hippocrates de ne point prendre de femme féconde, ou s'il en avoit une, de la répudier ; & s'il lui étoit né un fils, de ne le point reconnoître. Hippocrates ne voulut point déférer aux conseils de Chilon. Quelques-tems après naquit le Pisistrate dont nous parlons, qui, dans la querelle entre les habitans des

(a) C'est-à-dire qu'il n'occupoit alors aucune place dans l'Etat. Il étoit de la naissance la plus distinguée, & descendoit de Pélée, ainsi que Nestor. Codrus, qui régna à Athènes, étoit de la même Maison. Voyez Hérod. Liv. V, §. LXV.

côtes maritimes , commandés par Mégacès, Fils d'Alcméon , & ceux de la plaine , ayant à leur tête Lycurgue, fils d'Aristolaïdes , pour se frayer une route (a) à la Tyrannie , suscita un troisième parti. Il assembla donc ce parti , sous prétexte de défendre les (131) montagnards voici la ruse qu'il imagina. S'étant fait (132) des blessures à lui & à ses mulets , il poussa son char vers la place publique , comme s'il se fût échappé des mains de ses ennemis , qui avoient voulu le tuer lorsqu'il alloit à la campagne. Il conjura les Athéniens de lui accorder une garde : il leur rappella la gloire dont il s'étoit couvert à la tête de leur armée (133) contre les Mégariens, la prise de (134) Nisée, & leur cita plusieurs autres traits de valeur. Le peuple trompé lui donna pour garde (135) un certain nombre de Citoyens choisis, qui le suivoient, armés de bâtons , au lieu de piques. Pisistrate les fit soulever, & s'empara, par leur moyen, (136) de la citadelle. Dès ce moment il fut maître d'Athenes, mais sans troubler l'exercice des Magistratures , sans altérer les loix ; il mit le bon ordre dans la ville , & la gouverna sagement (137) suivant ses usages. Peu de tems après les Factions réunies de Mégacès & de Lycurgue chasserent l'Usurpateur.

LX. Ce fut ainsi que Pisistrate , pour la première fois , se rendit maître d'Athenes, & qu'il fut dépouillé de la Tyrannie , qui n'avoit pas encore eu le tems de

(a) Dans le Grec : *Affectant la Tyrannie.*

jetter de profondes racines. Ceux qui l'avoient chassé renouvelèrent bientôt après leurs anciennes querelles. Mégacès, assailli de toutes parts par la Faction contraire, fit proposer par un Héraut, à Pisistrate, de le rétablir s'il vouloit épouser (138) sa fille. Pisistrate accepta ses offres, & s'étant engagé à remplir cette condition, il imagina, de concert avec Mégacès, pour son rétablissement, un moyen d'autant plus ridicule à mon avis, que dès la plus haute antiquité les Hellenes ont été distingués des Barbares, comme plus adroits & plus (a) ingénieux, & que les auteurs de cette trame avoient affaire aux Athéniens, peuple qui a la réputation d'être le plus spirituel de la Grece.

Il y avoit à Pzania, bourgade de l'Attique, une certaine femme nommée (139) Phya, qui avoit quatre (b) coudées de haut moins trois doigts, & d'ailleurs d'une grande beauté. Ils armerent cette femme de pied en cap, & l'ayant fait monter sur un char, parée de tout ce qui pouvoit relever sa beauté, ils lui firent prendre le chemin d'Athenes. Ils étoient précédés de Hérauts qui, à leur arrivée dans la ville, se mirent à crier suivant les ordres qu'ils avoient reçus : « Athéniens recevez favorablement Pisistrate, que

(a) Dans le Grec : *Et plus éloignés de la sottise bonhomie.*

(b) C'est-à-dire cinq pieds près de deux pouces, suivant l'évaluation de M. d'Anville, dans son traité des Mesures Itinéraires.

» Minerve (a), touchée de son mérite, ramene elle-même dans sa citadelle. » Les Hérauts alloient ainsi de côté & d'autre, répétant la même injonction. aussitôt le bruit se répand que Minerve ramenoit Pisistrate. Les bourgades en sont imbuës : la ville ne doute pas que cette femme ne soit la Déesse. On lui adresse des vœux, on reçoit le Tyran (140) de sa main.

LXI. Pisistrate ayant ainsi recouvré la Puissance Souveraine, épousa la fille de Mégacles, suivant l'accord fait entr'eux. Mais, comme il avoit des fils déjà grands, & que les Alcmeonides passaient pour être sous (141) l'anathème, ne voulant point d'enfans de sa nouvelle femme, il n'avoit avec elle qu'un commerce contre nature. La jeune femme tint dans les commencemens cet outrage secret ; mais dans la suite elle le révéla de son propre mouvement à sa mere, ou sur les questions que celle-ci lui fit. Sa mere en fit part à Mégacles son mari, qui, indigné de l'affront que lui faisoit son gendre, se reconcilia dans sa colere avec la Faction opposée.

Pisistrate, informé de ce qui se tramoit contre lui, abandonna l'Attique, & se retira à (142) Erétrie, où il tint conseil avec ses fils. Hippias lui conseilla de recouvrer la Tyrannie. Son avis (143) prévalut. Alors les Pisistratides ramassèrent les présens des villes qu'ils avoient (144) en quelque sorte prévenues par leurs bienfaits. Plusieurs donnerent des sommes considé-

(a) Dans le Grec : *L'honorant plus que tous les hommes.*

rables ; mais les Thébains se distinguèrent par leur libéralité. Quelques - tems après, pour le dire en peu de mots, tout se trouva prêt pour leur retour. Il leur vint du Péloponnèse des troupes Argiennes , qu'ils prirent à leur solde , & un Naxien , nommé Lygdamis , redoubla leur ardeur par un secours volontaire de troupes & d'argent.

LXII. Ils partirent donc d'Erétrie , & revinrent dans l'Attique au commencement de la onzième (145) année. D'abord ils s'emparèrent de Marathon , & ayant assis leur camp dans cet endroit , ceux de leur parti s'y rendirent en foule , les uns d'Athènes , les autres des bourgades voisines , tous préférant la Tyrannie à la Liberté (a).

Les habitans de la ville ne firent aucune attention à Pisistrate , tant qu'il fut occupé à lever de l'argent , & même après qu'il se fût rendu maître de Marathon. Mais sur la nouvelle qu'il s'avançoit de Marathon droit à Athènes , ils allèrent avec toutes leurs forces à sa rencontre. Cependant Pisistrate & les siens étant partis de Marathon , tous réunis en un même corps , approchoient de la ville. Ils arrivèrent près du temple de Minerve (b) Pallénide , & ce fut en face de ce temple qu'ils assirent leur camp. Là un Devin d'Acharnes (146) , nommé Amphilyte , inspiré (147) par les

(a) Le Grec ajoute : *Ils se rassemblèrent donc.*

(b) Cette Minerve étoit ainsi nommée , parce qu'elle avoit un Temple dans le Bourg de Pallène.

Dieux, vint se présenter à Pisistrate (a). « Le filet
» est jetté, lui dit-il, les rets sont tendus : la nuit,
» au clair de la lune, les thons s'y jetteront en
» foule. »

LXIII. Ainsi parla le Devin, inspiré par le Dieu. Pisistrate saisit le sens de l'Oracle, l'accepta ; & fit incontinent marcher son armée. Les (148) citoyens d'Athenes avoient déjà pris leur repas, & se livroient, les uns au jeu de dez, les autres au sommeil. Pisistrate, tombant sur eux avec ses troupes, les mit (149) en déroute. Pendant la fuite, il s'avisa d'un moyen très-sage pour les tenir dispersés & les empêcher de se rallier. Il fit monter à cheval (150) ses fils, & leur ordonna de prendre les devans. Ils atteignirent les fuyards, & les exhorterent de la part de Pisistrate à prendre courage, & à retourner chacun chez soi.

LXIV. Les Athéniens obéirent, & Pisistrate (151) s'étant ainsi rendu maître d'Athenes pour la troisième fois, affermit sa Tyrannie par le moyen de ses troupes auxiliaires, & des grandes sommes d'argent qu'il tiroit en partie (152) de l'Attique, & en partie du fleuve Strymon. Il l'affermir encore par sa conduite avec les Athéniens qui avoient tenu ferme (153) dans la dernière action, & qui n'avoient pas sur le champ pris la fuite : il s'assura de leurs (154) enfans, qu'il envoya à Naxos ; car il avoit conquis cette île, & en avoit

(a) Dans le Grec : *Lequel l'abordant, lui dit cet Oracle en vers hexamètres.*

donné le gouvernement à Lygdamis. Il l'affermît enfin en purifiant (155) l'île de Délos, suivant l'ordre des Oracles. Voici comment (156) se fit cette purification. De tous les lieux d'où l'on voyoit le temple, il fit exhumer (157) les cadavres, & les fit transporter dans un autre canton de l'île. Pisistrate eut d'autant moins de peine à établir sa Tyrannie sur les Athéniens, que les uns avoient été tués dans le combat, & que les autres avoient abandonné leur patrie, & s'étoient sauvés avec Mégacès (158).

LXV. Tels étoient les embarras où Crépus apprit que se trouvoient alors les Athéniens. Quant aux Lacédémoniens, on lui dit qu'échappés à des pertes considérables, ils prenoient enfin le dessus dans la guerre contre les Tégéates. En effet, sous le regne de Léon & (158*) d'Agacès, les Lacédémoniens, vainqueurs dans leurs autres guerres, avoient échoué contre les seuls Tégéates. Long-tems auparavant ils étoient les plus mal policés de presque tous les Grecs, & n'avoient aucun commerce avec les étrangers, ni même entr'eux; mais dans la suite ils passèrent, de la manière que je vais dire, à une meilleure législation. Lycurgue (159) jouissoit à Sparte de la plus haute estime. Arrivé à Delphes pour consulter l'Oracle, à peine fut-il entré dans le temple, qu'il entendit ces mots de la Pythie : « Te voilà dans mon temple (a)

(a) Dans le Grec : *Dans mon temple gras*, épithète ordinaire aux temples où l'on immole beaucoup de victimes.

» célèbre, Ami de Jupiter & des habitans de l'Olympe,
 » mon Oracle incertain balance s'il te déclarera un
 » Dieu ou un homme ; je te crois plutôt un Dieu ».
 Quelques-uns ajoutent (160) que la Pythie lui dicta
 les loix qui servent maintenant à Sparte. Mais
 les Lacédémoniens conviennent eux-mêmes que Ly-
 curgue apporta ces loix de Crete , après avoir été
 tuteur de son neveu (161), sous le regne (162) de
 Léobotas. En effet , aussi-tôt après la tutelle, il réforma
 les loix anciennes , & prit des mesures (163) contre
 la transgression des nouvelles. Il régla ensuite ce qui
 concernoit la guerre : les (164) Enomoties, les Tria-
 cades & les (a) Syssities. Outre cela , il institua
 les (165) Ephores & les (166) Sénateurs.

LXVI. Ce fut ainsi que les Lacédémoniens substi-
 tuèrent des loix sages à leurs anciennes coutumes. Ils
 éleverent à ce Législateur un temple (167) après sa
 mort , & lui rendent encore aujourd'hui de grands
 honneurs. Comme ils habitoient un pays fertile & très-
 peuplé, leur République ne tarda pas à s'accroître &
 à devenir florissante. Mais ennuyés du repos , & se
 croyant (167*) supérieurs aux Arcadiens, ils consulte-
 rent l'Oracle de Delphes, sur la conquête de l'Arcadie.
 La Pythie répondit : » Tu me demandes l'Arcadie :
 » ta demande est excessive, je la refuse : l'Arcadie a
 » des guerriers nourris de gland , qui repousseront ton
 » attaque : je ne te porte pas cependant envie : je te

(a) Les repas communs.

48 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

» donne Tégée pour y danser , & ses belles plaines
» pour les mesurer au cordeau ».

Sur cette réponse les Lacédémoniens renoncèrent au reste de l'Arcadie , & munis de chaînes , ils marchèrent contre les Tégéates , qu'ils regardèrent déjà comme leurs esclaves , sur la foi d'un oracle equivoque ; mais ayant eu (168) du dessous dans la bataille , tous ceux qui tomberent vifs entre les mains de l'ennemi , furent (a) chargés des chaînes qu'ils avoient apportées , & travaillant en cet état aux terres des Tégéates , ils les mesurerent au cordeau. Ces chaînes subsistent encore à présent (169) à Tégée ; elles sont appendues autour du temple de Minerve Alea (170).

LXVII. Les Lacédémoniens avoient été continuellement malheureux dans leur première guerre contre les Tégéates ; mais du tems de Crésus , & sous le regne d'Anaxandrides & d'Ariston , à Sparte , ils acquirent de la supériorité , par les moyens que je vais dire. Comme ils avoient toujours eu du dessous contre les Tégéates , ils envoyerent demander à l'Oracle de Delphes , quel Dieu ils devoient se rendre propice pour avoir l'avantage sur leurs ennemis. La Pythie leur répondit qu'ils en triompheroient , s'ils emportoient chez eux les ossemens d'Orestes , fils d'Agamemnon. Comme ils ne pouvoient découvrir son monument , ils envoyerent de nouveau demander à l'Oracle en quel endroit reposoit ce Héros. Voici la réponse

(a) Il y a dans le grec : *Furent mis aux ceps* ; & plus bas ,
ces ceps.

de la Pythie,

de la Pythie : « Dans les plaines de l'Arcadie, est une
» ville (on la nomme Tégée) où la puissante néces-
» sité fait souffler deux vents. L'on y voit le (171)
» type & l'antitype, le mal sur le mal. C'est-là que
» le sein fécond de la terre enferme le fils d'Agä-
» memnon. Si tu fais apporter ses ossemens à Sparte,
» tu seras vainqueur de Tégée. »

Là-dessus les Lacédémoniens ne se livrerent pas avec moins d'ardeur aux recherches les plus exactes, jusqu'à ce que (172) Lichas, un des Spartiates, appellés (173) Agathoerges, en fit la découverte. Les Agathoerges sont toujours les plus anciens Chevaliers à qui on a donné leur congé. Tous les ans on le donne à cinq, & l'année de leur sortie ils vont par-tout où les envoie la République, sans s'arrêter autre part.

LXVIII. De cet Ordre étoit Lichas, qui fit la découverte à Tégée, autant par hazard, que par adresse. Le commerce étant alors rétabli avec les Tégéates, il entra chez (174) un Forgeron, où il regarda battre le fer. Comme cela lui causoit de l'admiration, le Forgeron, qui s'en apperçut, interrompt son travail, & lui dit : « Lacédémonien vous auriez été bien étonné si
» vous aviez vu la même merveille que moi ; vous,
» pour qui le travail d'une forge est un sujet de sur-
» prise. Creusant un puits dans cette cour, je trou-
» vai un cercueil de sept coudées de long. Comme
» je ne pouvois me persuader qu'il eût jamais existé
» des hommes plus grands que ceux d'aujourd'hui, je
» l'ouvris. Le cadavre (175) que j'y trouvai égaloit la

» longueur du cercueil. Je l'ai mesuré, puis recouvert
 » de terre. » Lichas faisant réflexion sur ce récit du
 Forgeron, qui lui racontoit ce qu'il avoit vu, se
 douta que ce devoit être le corps d'Orestes, indiqué
 par l'Oracle. Ses conjectures lui montrèrent dans les
 deux soufflets les deux vents; dans le marteau & l'en-
 clume, le type (*a*) & l'antitype; & le fer battu sur
 l'enclume, le mal ajouté sur le mal, parce que le fer
 n'avoit été découvert, suivant lui, que pour le mal-
 heur des hommes.

L'esprit occupé de ces conjectures, Lichas revient
 à Sparte, & raconte son aventure à ses compatriotes.
 On lui intente une accusation simulée, il est banni.
 Lichas retourne à Tégée, conte sa disgrâce au Forge-
 ron, & fait ses efforts (176) pour l'engager à lui louer
 sa cour. Le Forgeron refuse d'abord, mais s'étant en-
 suite laissé persuader, Lichas s'y loge, ouvre le (177)
 tombeau, & en tire les ossemens d'Orestes, qu'il porte
 à Sparte. Les Lacédémoniens acquirent depuis ce tems
 une grande supériorité dans les combats, toutes les
 fois qu'ils s'essayèrent contre les Tégéates. D'ailleurs la
 plus grande partie du Péloponnèse leur étoit déjà
 soumise.

LXIX. Crésus, informé de l'état (*b*) florissant des

(*a*) *τύπος* type venant de *τύπτω* *verbero* exprime assez bien
 le marteau, dans le langage énigmatique de la Pythie, &
antitype l'enclume, parce qu'elle repousse le coup.

(*b*) Dans le Grec : *De toutes ces choses.*

Lacédémoniens, envoya des Ambassadeurs (178) à Sparte avec des présens, pour les prier de s'allier avec lui. Lorsqu'ils furent arrivés ils parlerent en ces termes, qui leur avoient été prescrits : « Crésus, Roi des » Lydiens & de plusieurs autres Nations, nous a en- » voyés ici, & vous dit par notre bouche : ô Lacédé- » moniens, le Dieu de Delphes, m'ayant ordonné » de m'allier (179) à un peuple Grec, je m'adresse » à vous, conformément à l'Oracle, & sur le bruit » de votre renommée. Je désire votre amitié & votre » alliance, sans fraude ni tromperie. » Tel fut le discours des Ambassadeurs. Les Lacédémoniens, qui avoient aussi entendu la réponse faite à Crésus par l'Oracle, se réjouirent de l'arrivée des Lydiens, & firent avec eux un Traité d'amitié & d'alliance défensive & offensive. Ils avoient reçu auparavant quelques bienfaits de Crésus ; car les Lacédémoniens ayant envoyé à Sardes pour (a) y acheter de l'or, dans l'intention de l'employer (180) à cette statue d'Apollon, qu'on voit aujourd'hui au mont Thornax en Laconie, Crésus leur avoit fait présent de cet or.

LXX. Tant de générosité, & la préférence qu'il leur donnoit sur tous les Grecs, les déterminèrent à cette alliance. D'un côté, ils se tinrent prêts à lui donner du secours au premier avis ; d'un autre, ils lui firent faire un cratere de bronze, pour reconnoître les dons qu'ils en avoient reçus. Ce cratere tenoit trois

(a) Voyez la note 176.

cents amphores ; il étoit orné extérieurement , & jusqu'au bord, d'un grand nombre d'animaux en relief. Mais il ne parvint point à Sardes , pour l'une (a) de ces deux raisons. Les Lacédémoniens assurent qu'il fut enlevé sur les côtes de Samos , par des Samiens , qui , ayant eu connoissance de leur voyage , les attaquèrent avec des vaisseaux de guerre. Mais les Samiens soutiennent que les Lacédémoniens , chargés de ce cratere , n'ayant point fait assez de diligence , furent informés en route de la prise de Crésus & de celle de Sardes , & qu'ils le vendirent à Samos à des particuliers , qui en firent une (181) offrande au Temple de Junon. Peut-être aussi ceux qui l'avoient vendu , dirent-ils , à leur retour à Sparte , que les Samiens le leur avoient enlevé (b).

LXXI. Crésus n'ayant pas saisi le sens de l'Oracle ; se dispoisoit à marcher en Cappadoce , dans l'espérance de renverser la puissance de Cyrus & des Perses. Tandis qu'il faisoit les préparatifs nécessaires pour cette expédition , un Lydien , nommé Sandanis , qui s'étoit déjà acquis la réputation d'homme sage , & qui se rendit encore plus célèbre parmi les Lydiens , par le conseil qu'il donna à Crésus , parla ainsi à ce Prince : « Sei-
 » gneur , vous vous disposez à faire la guerre à des
 » Peuples qui ne sont vêtus (182) que de peaux , qui

(a) Dans le Grec : *Pour des raisons dites de deux manieres , & que voici.*

(b) Le Grec ajoute : *Voilà comme les choses se sont passées au sujet du cratere.*

« mangent ce qu'ils peuvent, la stérilité de (a) leur
 « pays ne leur permettant pas de manger ce qu'ils
 « veulent : à des Peuples qui, faute de vin, ne s'abreu-
 « vent (183) que d'eau, qui ne connoissent ni (184)
 « les figues, ni aucune autre chose d'agréable. Vain-
 « queur, qu'enlèverez-vous à des gens qui n'ont rien ?
 « Vaincu, considérez que de biens vous allez perdre !
 « S'ils goûtent une fois les douceurs de notre pays,
 « ils ne voudront plus y renoncer ; nul moyen pour
 « nous de les chasser. Quant à moi, je rends grâces
 « aux Dieux de ce qu'ils n'inspirent pas aux Perses le
 « dessein d'attaquer les Lydiens. » Sandanis ne per-
 suada pas Crésus. Il (b) disoit pourtant vrai : les Perses,
 avant la conquête de la Lydie, ne connoissoient ni le
 luxe, ni même les commodités de la vie.

LXXII. Les Grecs donnent aux Cappadociens le
 nom de (c) Syriens. Avant la domination des Perses
 ces Syriens étoient sujets des Medes ; mais alors ils
 étoient sous l'obéissance de Cyrus. Car l'Halys sépa-
 roit (185) les Etats des Medes de ceux des Lydiens.
 L'Halys coule d'une montagne d'Arménie, traverse
 la Cilicie, de là continuant son cours, il a les Matié-
 niens à droite, & les Phrygiens à gauche. Après avoir

(a) Le terme Grec indique que la Perse étoit un pays de montagnes.

(b) Cela n'est pas dans le Grec ; je l'ai ajouté, afin de lier davantage les idées.

(c) Les Leuco-Syriens ou Syriens blancs.

passé entre ces deux peuples , il coule (186) vers le nord , renfermant d'un côté les Syriens-Cappadociens , & à gauche les Paphlagoniens. Ainsi le fleuve Halys sépare presque toute l'Asie mineure , de la haute Asie , depuis la mer , qui est vis-à-vis l'île de Cypre , jusqu'au pont Euxin. C'est là la gorge de tout ce pays , qui n'a dans cet endroit que cinq journées (187) de chemin , pour un bon marcheur.

LXXIII. Crésus partit donc avec son armée pour la Cappadoce , afin d'ajouter ce pays à ses Etats , animé sur-tout , & par sa confiance en l'Oracle , & par le désir de venger Astyages son beau-frere. Astyages , fils de Cyaxares , Roi des Medes , avoit été vaincu & fait prisonnier par Cyrus , fils de Cambyse ; voici comment il étoit devenu beau - frere de Crésus. Une sédition avoit obligé une troupe de Scythes Nomades à se retirer secrètement sur les terres de Médie. Cyaxares , fils de Phraortes , & petit-fils de Déjocès , qui régnoit alors sur les Medes , les reçut d'abord avec humanité , comme suppliants , & même il conçut tant d'estime pour eux , qu'il leur confia des enfants pour leur apprendre la langue Scythe , & à tirer (188) de l'arc. Au bout de quelque tems les Scythes , accoutumés à chasser & à rapporter tous les jours du gibier , revinrent une fois sans avoir rien pris. Revenus ainsi les mains vuides , Cyaxares , qui étoit d'un caractère (189) violent , comme il le montra , les traita de la maniere la plus dure. Les Scythes , indignés d'un pareil traitement , qu'ils ne croyoient pas avoir mérité , résolurent entr'eux de

couper par morceaux un des enfans dont on leur avoit confié l'éducation, de le préparer de la manière qu'ils avoient coutume d'apprêter le gibier, de le servir à Cyaxares, comme leur chasse, & de se retirer aussi-tôt à Sardes, auprès d'Alyattes, fils de Sadyattes. Ce projet fut exécuté. Cyaxares & ses convives mangèrent de ce qu'on leur avoit servi, & les Scythes, après cette vengeance, (a) se retirèrent auprès d'Alyattes, dont ils implorèrent la protection.

LXXIV. Cyaxares les redemanda. Sur son refus, la guerre s'alluma entre ces deux Princes. Pendant cinq ans qu'elle dura, les Medes & les Lydiens eurent alternativement de fréquents avantages, & il y eut aussi un combat pendant la nuit : mais après une fortune égale de part & d'autre, s'étant livrés bataille la sixième année, (b) tandis que les deux armées étoient aux mains, le jour se changea tout-à-coup (190) en nuit. Thalès de Milet avoit prédit aux Ioniens ce changement, & il en avoit fixé le tems en l'année où il s'opéra. Les Lydiens & les Medes, voyant que la nuit avoit pris la place du jour, cessèrent le combat, & n'en furent que plus pressés à faire la paix. Syennésis, (191) Roi de Cilicie, & Labynete, Roi de Babylone, en furent les médiateurs ; ils hâtèrent le Traité, & l'assurèrent par un mariage. Persuadés que les Traités ne peuvent avoir de solidité sans un puissant lien, ils

(a) Dans le Grec : *Devinrent les supplians d'Alyattes.*

(b) Le Grec ajoute : *Il arriva que.*

§6 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

engagerent Alyattes à donner sa fille Aryénis à Astyages, fils de Cyaxares. Ces Nations observent dans leurs Traités les mêmes cérémonies que les Grecs ; mais ils se font encore de légères (192) incisions aux bras, & léchent (193) réciproquement le sang qui en découle.

LXXV. Cyrus tenoit donc prisonnier Astyages, son ayeul maternel, qu'il avoit détrôné pour les raisons que j'exposerai dans la suite de (a) cette histoire. Crésus, irrité à ce sujet contre Cyrus, avoit envoyé consulter les Oracles, pour sçavoir s'il devoit faire la guerre aux Perses. Il lui étoit venu de celui de Delphes une réponse ambigue, qu'il croyoit favorable, & là dessus il s'étoit déterminé à entrer sur les terres des Perses. Quand il fut arrivé sur les bords de l'Halys, il le fit, à ce que je crois, passer à son armée sur les ponts qu'il y trouva ; mais s'il faut en croire la plupart des Grecs, Thalès de (194) Milet lui en ouvrit le passage. Crésus, disant-ils, étant embarrassé pour faire traverser l'Halys à son armée, parce que dans ce tems-là il n'y avoit pas encore de ponts sur cette rivière, Thalès, qui étoit alors au camp, fit passer (196) à la droite de l'armée le fleuve, qui couloit à la gauche. Voici de quelle manière il s'y prit. Il fit (190) creuser, en commençant au-dessus du camp, un canal profond, en forme de croissant, afin que l'armée pût l'avoir à dos, dans la position où elle étoit. Le fleuve ayant été détourné de l'ancien canal dans le nouveau, longea de rechef

(a) Voyez ci-dessous, §. CXXI & suivans.

l'armée, & rentra au-dessous dans son ancien lit. il ne fut pas plutôt (197) partagé en deux bras, qu'il devint également guéable dans l'un & dans l'autre. Quelques-uns disent même que l'ancien canal fut mis entièrement à sec ; mais je ne puis approuver ce sentiment. Comment en effet Crésus & les Lydiens auroient-ils pu traverser le fleuve à leur retour ?

LXXVI. Après le passage de l'Halys, Crésus avec son armée arriva dans la partie de la Cappadoce, appelée la Ptérie. La Ptérie, le plus fort canton de ce pays, est près de Sinope, ville presque située sur le pont Euxin. Il assit son camp en cet endroit, & ravagea les terres des (a) Syriens. Il prit la ville des Ptériens, dont il réduisit les habitants en esclavage. Il s'empara aussi de toutes les Bourgades voisines, en chassa les Syriens, & les transporta ailleurs, quoiqu'ils ne lui eussent donné aucun sujet de plainte. Cependant (198) Cyrus rassembla son armée, prit avec lui tout ce qu'il put trouver d'hommes sur sa route, & vint à sa rencontre. Mais avant que de mettre ses troupes en campagne, il envoya des Hérauts aux Ioniens, pour les engager à se révolter contre Crésus. N'ayant pu les persuader, il se mit en marche, & vint camper à la vue de l'ennemi. Les deux armées s'effayerent mutuellement dans la Ptérie, par de violentes escarmouches. On en vint ensuite à une action générale, qui fut vive, & où il périt beaucoup de

(b) Les Leuco-Syriens, les Cappadociens.

monde des deux côtés : enfin la nuit sépara les combattans, sans que la victoire se fût déclarée en faveur de l'un (199) ou de l'autre parti (a).

LXXVII. Crésus se reprochant la disproportion de ses troupes, qui étoient beaucoup moins nombreuses que celles de Cyrus, & voyant que le lendemain ce Prince ne tentoit pas de l'attaquer, il retourna à Sardes, dans le dessein d'appeller à son secours les Egyptiens, conformément au Traité conclu avec Amasis leur Roi, antérieurement à celui qu'il avoit fait avec les Lacédémoniens. Il se proposoit aussi de mander les Babylo-niens, avec qui il s'étoit pareillement allié, & qui avoient alors pour Roi (200) Labynete, & de faire dire aux Lacédémoniens de se trouver à Sardes à un tems marqué. Il comptoit passer l'hiver tranquillement, & marcher à l'entrée du printems contre les Perses avec les forces de ces Peuples réunies aux siennes. D'après ces dispositions, aussi-tôt qu'il fut de retour à Sardes, il envoya sommer ses alliés par des Hérauts, de se rendre à sa Capitale le cinquieme mois. Ensuite il congédia les troupes étrangères qu'il avoit actuellement à sa solde, & qui s'étoient déjà mesurées contre les Perses, & les dispersa de tous côtés; ne s'imaginant pas que Cyrus, qui n'avoit remporté aucun avantage sur lui, dût faire avancer son Armée contre Sardes.

(a) Le Grec ajoute : *Les deux armées combattirent de la sorte.*

LXXVIII. Pendant que Crésus étoit occupé de ces projets , tous les dehors de la ville se remplirent de serpens , & les chevaux abandonnant les paturages , coururent les dévorer. Ce spectacle , dont fut témoin Crésus , parut à ses yeux un prodige ; & , en effet c'en étoit un. Aussi - tôt il envoya aux Devins de (201) Telmesse , pour en avoir l'interprétation. Ses Députés l'apprirent , mais ils ne purent pas la lui communiquer ; car avant leur retour (a) (202) à Sardes , il avoit été fait prisonnier. La réponse fut que Crésus devoit s'attendre à voir une armée d'étrangers sur ses terres , & qu'elle subjugeroit les Naturels du pays ; le serpent étant fils de la terre , & le cheval un ennemi & un étranger. Crésus étoit déjà pris , lorsqu'ils firent cette réponse ; mais ils ignoroient alors le sort de Sardes & du Roi.

LXXIX. Lorsque Crésus , après la bataille de Ptérie , se fut retiré , Cyrus instruit du dessein où il étoit de congédier ses troupes à son retour , crut (b) , de l'avis de son Conseil , devoir marcher avec la plus grande diligence vers Sardes , pour ne pas laisser à Crésus le tems d'assembler de nouveau les forces des Lydiens. Cette résolution prise , il l'exécuta sans délai , & faisant passer son armée dans la Lydie , il porta lui-même à Crésus la nouvelle de sa marche. Ce Prince ,

(a) Le Grec ajoute : *Par mer.*

(b) Le Grec : *Trouva , après en avoir délibéré , qu'il lui étoit avantageux.*

quoique fort inquiet de voir ses mesures déconcertées, & son attente déçue, ne laissa pas de faire sortir les Lydiens, & de les mener au combat. Il n'y avoit point alors en Asie de Nation plus brave ni plus belliqueuse que les Lydiens. Ils combattoient à cheval avec de longues piques, & étoient excellens cavaliers.

LXXX. Les deux armées se rendirent dans la plaine située sous les murs de Sardes, plaine spatieuse, & (203) découverte, traversée par l'Hyllus & par d'autres rivières qui se jettent dans (204) l'Hermus, la plus grande de toutes. L'Hermus coule d'une montagne consacrée (205) à (a) Cybele, & va se perdre dans la mer, près de la ville de Phocée.

A la vue de l'armée Lydienne, rangée en bataille dans cette plaine, Cyrus craignant la cavalerie, suivit le conseil du Mede Harpage. Il rassembla tous les chameaux qui portoient à la suite de son armée les vivres & le bagage, & leur ayant ôté leur charge, il les fit monter par des hommes vêtus en cavaliers, avec ordre de marcher en cet équipage à la tête des troupes, contre la cavalerie de Crésus. Il commanda en même-tems à l'infanterie de suivre les chameaux, & posta toute la cavalerie derriere l'infanterie. Les troupes ainsi rangées, il leur ordonna de tuer tous les Lydiens qui se présenteroient devant eux, & de n'épargner que Crésus, quand même il se défendroit encore après avoir été pris. Tels furent les ordres de Cyrus. Il opposa les chameaux à

(a) Dans le Grec : *A la Mere Dindymene.*

la cavalerie ennemie , parce que le cheval craint le chameau , & qu'il n'en peut soutenir ni la vue ni l'odeur. Ce fut pour cela même qu'il imagina cette ruse dans la disposition de ses troupes , afin de rendre inutile la cavalerie , sur laquelle Crésus fondeoit l'espérance d'une victoire éclatante. Les deux armées s'étant avancées pour combattre , les chevaux n'eurent pas plutôt aperçu & senti les chameaux , qu'ils se détournèrent en arriere , & les espérances de Crésus furent perdues. Les Lydiens cependant ne prirent pas pour cela l'épouvante. Ayant reconnu le stratagème , ils descendirent de cheval , & combattirent à pied contre les Perses : mais enfin , après une perte considérable de part & d'autre , ils prirent la fuite , & se renfermèrent dans leurs murailles , où les Perses les assiégèrent (a).

LXXXI. Crésus croyant que ce siège traîneroit en longueur , fit partir de la citadelle de nouveaux Ambassadeurs vers ses Alliés. Les premiers n'avoient fixé le rendez-vous à Sardes qu'au cinquième mois ; mais le Prince étant assiégé , la commission de ceux - ci étoit de demander le plus prompt secours.

LXXXII. Il envoya vers différentes villes alliées , & particulièrement à Lacédémone. Dans ce même tems il étoit aussi survenu une querelle entre les Spartiates & les Argiens , au sujet du lieu (206) nommé Thyrée. Ce canton faisoit partie de l'Argolide ; mais les Lacédémoniens l'en avoient retranché , & se l'étoient appro-

(a) Le Grec ajoute : *Le siège fut donc établi pour eux.*

prié. Tout le pays vers (207) l'Occident jusqu'à Malées, appartenoit aussi aux Argiens, tant ce qui est en terre ferme, que l'île de Cythere, & les autres îles. Les Argiens étant venus au secours du territoire qu'on leur avoit enlevé, on convint dans un Pourparler, qu'on feroit combattre trois cens hommes de chaque côté; que ce territoire demeureroit au vainqueur; que les deux armées n'assisteroient (208) point au combat, mais se retireroient chacune dans son pays, de peur que le parti qui auroit le dessous, ne fût secouru par les siens.

Les deux armées se retirèrent après cet accord, & il ne resta que les guerriers choisis de part & d'autre. Ils combattirent des deux côtés avec tant d'égalité, que de six cens hommes, il n'en resta que trois; Alcénor & Chromius du côté des Argiens, & Othryades de celui des Lacédémoniens; & encore fallut-il que la nuit les séparât. Les deux Argiens coururent à Argos annoncer (a) leur victoire. Pendant ce tems-là Othryades, guerrier des Lacédémoniens, dépouilla les Argiens tués dans le combat, porta leurs armes à son camp, & se tint dans son poste. Le lendemain les deux armées arrivent; instruites de l'événement, elles s'attribuent quelque tems la victoire; les Argiens, parce qu'ils avoient l'avantage du nombre; les Lacédémoniens (b), parce que les combattans d'Argos

(a) Dans le Grec : *Coururent à Argos comme victorieux.*

(b) Dans le Grec : *Parce qu'ils prouvoient que....*

avoient pris la fuite, tandis que leur guerrier étoit resté dans son poste, & qu'il avoit dépouillé leurs morts. Enfin la dispute s'étant échauffée, on en vint aux (209) mains; &, après une perte considérable de part & d'autre, les Lacédémoniens furent vainqueurs.

Depuis ce tems-là les Argiens qui, jusqu'alors avoient été obligés de porter leurs cheveux, se rasèrent la tête, & par une loi, accompagnée d'imprécations contre les infracteurs, ils défendirent aux hommes de laisser croître leurs cheveux, & aux femmes de porter des ornemens d'or, avant qu'on eût recouvré Thyrée. Les Lacédémoniens, qui auparavant avoient (210) des cheveux courts, s'imposèrent la loi contraire de les porter fort longs. Quant à (211) Othryades, resté seul des trois cens Lacédémoniens, on dit que, honteux de retourner à Sparte après la perte de ses compagnons, il se (212) tua sur le champ de bataille, dans le territoire de Thyrée.

LXXXIII. Malgré les occupations que ces affaires donnoient aux Spartiates, à l'arrivée du Héraut de Sardes, sur la prière qu'il fit de secourir Crésus assiégé, on ne balança pas à tenir parole. Déjà les troupes étoient prêtes, & les vaisseaux équipés : une autre nouvelle annonça la prise de Sardes & la captivité de Crésus. Ils regarderent cet événement comme un grand malheur, & se tinrent en repos.

LXXXIV. Voici la manière dont la ville de Sardes fut prise. Le quatorzième jour du siège Cyrus fit publier, par des cavaliers envoyés par-tout le camp,

qu'il donneroit une récompense à celui qui monteroit le premier sur la muraille. Animée par ces promesses, l'armée fit des tentatives, mais sans succès : on cessa de se hasarder, le seul Hyrcadès (213), Marde de nation, entreprit de monter à un certain endroit de la citadelle, où il n'y avoit point de sentinelles. On ne craignoit pas que la ville fût jamais prise de ce côté. Escarpée, inexpugnable, cette partie de la citadelle étoit (214) la seule par où Mèlès, autrefois Roi de Sardes, n'avoit point fait porter le lion (215) qu'il avoit eu d'une concubine. Les Devins de Telmisse lui (216) avoient prédit que Sardes feroit imprénable si l'on portoit le lion autour des murailles. Sur cette prédiction Mèlès l'avoit fait porter par-tout où l'on pouvoit attaquer & forcer la citadelle. Mais il avoit négligé le côté (a) qui regarde le mont (217) Tmolus, comme imprénable & inaccessible. Hyrcadès avoit aperçu la veille un Lydien descendre de la citadelle par cet endroit, pour ramasser son casque, qui étoit roulé du haut en bas, & l'avoit vu remonter ensuite par le même chemin. Cette observation le frappa, & lui fit faire des réflexions. Il y monta lui-même, & d'autres Perses après lui, qui furent suivis d'une grande multitude. Ainsi fut prise (218) Sardes, & la ville entière livrée au pillage.

LXXXV. Quant à Crésus, voici quel fut son sort. Il avoit un fils, dont j'ai déjà fait mention. Ce fils étoit propre à tout, mais (b) il étoit muet. Dans

(a) Dans le Grec : *L'endroit de la citadelle qui, &c.*

(b) Voyez notes 85 & 221.

le temps de sa prospérité, Crésus avoit mis tout en usage pour le guérir, & entr'autres (a) moyens, il avoit eu recours à l'Oracle de Delphes. La Pythie avoit répondu : « Lydien , Roi de plusieurs Peuples , insensé Crésus » ne souhaite pas d'entendre en ton Palais la (219) voix » tant désirée de ton fils. Il te seroit plus avantageux » de ne jamais l'entendre ; il commencera de parler le » jour où commenceront tes malheurs. »

Après la prise de la ville, un Perse alloit tuer Crésus sans le connoître. Ce Prince le voyoit fondre sur lui ; mais accablé du poids de ses malheurs, il négligeoit de l'éviter, & peu lui (220) importoit de périr sous ses coups. Le jeune Prince muet, à la vue du Perse qui se jettoit sur son pere, saisi d'effroi, fit un effort qui lui rendit la voix : « Soldat , s'écria-t-il (221) , ne » tue pas Crésus. » Tels furent ses premiers mots, & il conserva la faculté de parler le reste de sa vie.

LXXXVI. A la prise de Sardes, les Perses ajoutèrent celle de Crésus, qui tomba vif entre leurs mains. Il avoit régné quatorze ans, soutenu un siège d'autant de jours, & conformément à l'Oracle détruit son grand Empire. Les Perses, qui l'avoient fait prisonnier, le menerent à Cyrus. Celui-ci le fit monter, chargé de fers, & entouré de quatorze jeunes Lydiens, sur un grand bûcher (222), dressé exprès, soit pour sacrifier à quelque Dieu ces prémices de la victoire, soit pour accomplir un vœu, soit enfin pour éprouver si Crésus,

(a) Le Grec ajoute : *Qu'il imagine.*

dont on vantoit la piété, seroit garanti des flammes par quelque Divinité. Ce fut ainsi, dit-on, qu'il le traita. Crésus, sur le bûcher, malgré son accablement & l'excès de sa douleur, se rappella ces paroles de Solon : que nul homme ne peut se dire heureux tant qu'il respire encore ; & il lui vint à l'esprit, que ce n'étoit pas sans la permission des Dieux que ce Sage les avoit proférées. On assure qu'à (223) cette pensée, revenu à lui-même, il sortit par un profond soupir du long silence (224) qu'il avoit gardé, & nomma trois fois Solon ; que Cyrus, frappé de ce nom, lui fit demander par ses Interpretes, quel étoit celui qu'il invoquoit. Ils s'approchent, & l'interrogent. Crésus d'abord ne répondit pas ; forcé de parler, il dit : « c'est un homme » dont je préférerois l'entretien (225) aux richesses de » tous les Rois. » Ce discours leur paroissant obscur, ils l'interrogerent de nouveau. Vaincu par l'importunité de leurs prières, il répondit qu'autrefois Solon d'Athenes étoit venu à sa Cour ; qu'ayant contemplé toutes ses richesses, il n'en avoit point fait de cas, que (226) tout ce qu'il lui avoit dit se trouvoit confirmé par l'événement ; &, que les avertissemens de ce Philosophe ne le regardoient pas plus lui en particulier, que tous les hommes en général, & principalement ceux qui se croyoient heureux. Ainsi parla Crésus. Le feu étoit déjà allumé, & le bûcher s'enflammoit par les extrémités. Cyrus apprenant de ses Interpretes la réponse de ce Prince, se repent ; il songe qu'il est homme, & que cependant il fait brûler un homme qui n'avoit pas été

moins heureux que lui. D'ailleurs il redoute la vengeance des Dieux, & réfléchissant sur l'instabilité des choses humaines, il ordonne d'éteindre promptement le bûcher, & d'en faire descendre Crésus, ainsi que ses compagnons d'infortune ; mais les plus grands efforts ne purent surmonter la violence des flammes.

LXXXVII. Alors Crésus, comme le disent les Lydiens, instruit du changement de Cyrus à la vue de cette foule empressée à éteindre le feu, sans pouvoir y réussir, implore à grands cris Apollon, le conjure, si ses offrandes (227) lui ont été agréables, de le secourir, de le sauver d'un péril si pressant. Ces prières étoient accompagnées de larmes. Soudain au milieu d'un ciel pur & serein, des nuages se rassemblent, un orage ereve, une pluie abondante éteint le bûcher. Ce prodige apprit à Cyrus combien Crésus étoit cher aux Dieux par sa vertu. Il le fait descendre du bûcher, & lui dit : O Crésus ! « quel homme vous
» a conseillé d'entrer sur mes terres avec une armée,
» & de vous déclarer mon ennemi, au lieu d'être mon
» Ami ?—Votre heureux destin & mon infortune m'ont
» jetté, Seigneur, dans cette malheureuse entreprise.
» Le Dieu des Grecs en est la cause ; lui seul m'a excité
» aux combats. Eh ! quel est l'homme assez insensé,
» pour préférer la guerre à la paix ? Dans la paix les
» enfans ferment les yeux à leurs peres, dans la guerre
» les peres enterrent leurs enfans ; mais les Dieux l'ont
» ainsi voulu. »

LXXXVIII. Après ce discours, Cyrus le fit dégager

de ses fers , & asséoir près de lui. Il le traitoit avec beaucoup d'égards , & ne pouvoit lui & toute sa Cour , l'envisager sans étonnement. Crésus, livré à ses pensées , gardoit le silence. Bientôt , en retournant la tête , il voit les Perses empressés au pillage de Sardes. « Seigneur , s'adressant à Cyrus , dois-je vous dire ce que je pense , ou mon état actuel me condamne - t - il à me taire ? » Cyrus lui ordonne de parler avec assurance. « Eh bien , lui demande Crésus , cette multitude déchaînée que fait-elle ? — Elle pille votre Capitale , elle enlève vos richesses. — Non , Seigneur , ce n'est point ma ville , ce ne sont pas mes trésors qu'on pille. Rien de tout cela ne m'appartient plus ; c'est votre bien qu'on ruine & qu'on emporte. »

LXXXIX. Cyrus, frappé de cette réponse , écarte tout le monde , & demande à Crésus le parti qu'il faut prendre dans cette conjoncture. « Seigneur , répondit-il , puisque les Dieux m'ont rendu votre Esclave , je me crois (228) obligé de vous avertir de ce qui peut vous être le plus avantageux , lorsque je l'apprends mieux que vous. Les Perses naturellement insoumis , sont pauvres ; si vous souffrez qu'ils pillent cette ville , & qu'ils en retiennent le butin , il est probable , & vous devez vous y attendre , que celui qui en aura fait le plus grand , n'en fera que plus disposé à la révolte. Si donc vous goûtez mes conseils , ordonnez à quelques-uns de vos Gardes de se tenir aux portes de la ville , & d'ôter le butin à vos Troupes , parce qu'il faut , leur diront-ils , en conser-

» crer la dixieme partie à Jupiter. Par ce moyen vous
» ne vous attirerez point la haine de vos soldats ;
» quoique vous le leur enleviez de force ; & lorsqu'ils
» viendront à connoître que vous ne leur demandez
» rien que de juste , ils obéiront volontiers. »

XC. Ce discours fit à Cyrus le plus grand plaisir :
il trouva le conseil très-sage , il en combla l'auteur de
louanges ; & , après avoir donné à ses gardes les ordres
que lui avoit suggérés Crésus , il s'adresse à lui. « Crésus ,
» dit-il , puisque vos discours & vos actions me prouvent
» que vous êtes disposé à vous conduire en Roi (229)
» sage , demandez-moi ce qu'il vous plaira , vous l'ob-
» tiendrez sur le champ. » Seigneur , répondit Crésus ,
« la plus grande faveur seroit de me permettre d'envoyer
» au Dieu des Grecs , celui de tous les Dieux que j'ai
» le plus honoré , les fers que voici , avec un ordre de
» lui demander si sa coutume est de tromper ceux qui
» ont bien mérité de lui. » Le Roi l'interroge pour savoir
quel sujet il avoit de s'en plaindre , & quel étoit le
motif de sa demande. Crésus répéta les projets qu'il
avoit eus , & l'entretint des réponses des Oracles ,
de ses offrandes sur-tout , & des prédictions qui
l'avoient animé à la guerre contre les Perses. Il finit
en lui demandant de nouveau la permission d'envoyer
faire au Dieu des reproches. « Non - seulement cette
» permission , dit en riant Cyrus , mais ce que vous
» souhaiterez désormais , je vous l'accorde. » A ces
mots Crésus envoya des Lydiens à Delphes , avec
ordre de placer ses fers au seuil du Temple ; de de-

mander au Dieu s'il ne rougissoit pas d'avoir , par ses Oracles, excité Crésus à la guerre contre les Perses, dans l'espoir de ruiner l'Empire de Cyrus ; de lui montrer les chaînes, seules prémices qu'il pût lui offrir de cette expédition ; & de lui demander si les Dieux des Grecs étoient dans l'usage d'être ingrats.

XCI. Les Lydiens ayant exécuté , à leur arrivée à Delphes , les ordres de Crésus , on assure que la Pythie leur fit cette réponse : « Il est impossible ,
 » même à un Dieu , d'éviter le sort marqué par les
 » Destins. Crésus est puni (231) du crime de (232) son
 » cinquième ancêtre , qui , simple Garde d'un Roi de
 » la race des Héraclides , se laissa entraîner (a) aux
 » artifices d'une femme , tua son Maître , & s'empara
 » de la Couronne , à laquelle il n'avoit aucun droit.
 » Apollon a tout mis en usage pour détourner de
 » Crésus le malheur de Sardes , & ne le faire tomber
 » que sur ses enfans ; mais il ne lui a pas été possible
 » de fléchir les Parques. Tout ce qu'elles ont accordé
 » à ses prières , il en a gratifié ce Prince. Il a reculé
 » de trois ans la prise de Sardes. Que Crésus sache
 » donc qu'il a été fait prisonnier trois ans plus tard qu'il
 » n'étoit porté par les Destins. En second lieu , il l'a
 » secouru , lorsqu'il alloit devenir la proie des flammes.
 » Quant à l'Oracle rendu , Crésus à tort de se plaindre.

(a) Voyez les Mémoires de l'Académie des Inscriptions , Tome XVIII , page 115. Il me semble que je suis encore plus exact que M. l'Abbé Geinoz.

» Apollon lui avoit prédit qu'en faisant la guerre aux
 » Perses, il détruiroit un grand Empire. S'il eût voulu
 » prendre sur cette réponse un parti salutaire, il auroit
 » dû envoyer demander au Dieu s'il entendoit l'Em-
 » pire des Lydiens ou celui de Cyrus? N'ayant ni faisi
 » le sens de l'oracle, ni fait interroger de nouveau
 » le Dieu, qu'il ne s'en prenne qu'à lui même. Il n'a
 » pas non plus, en dernier lieu, compris la réponse
 » d'Apollon, relativement au Mulet. Cyrus étoit ce
 » Mulet; les Auteurs de ses jours étant de deux Na-
 » tions différentes; son pere étoit d'une origine moins
 » illustre que sa mere; celle-ci étoit Mede, & fille
 » d'Astyages, Roi des Medes, l'autre Perse, & sujet
 » de la Médie; &, quoiqu'inférieur en tout, il avoit
 » cependant épousé sa Souveraine ». Les Lydiens s'en
 retournerent à Sardes avec cette réponse de la Pythie,
 & la communiquèrent à Crésus. Alors il reconnut
 que c'étoit sa faute, & non (233) celle du Dieu. (a)
 Ainsi fut détruit l'Empire de Crésus, & l'Ionie sub-
 juguée pour la premiere fois.

XCII. Les offrandes dont j'ai parlé ne sont pas les
 seules que Crésus fit aux Dieux; on en voit encore
 plusieurs autres en Grece. Il fit présent à Thebes en
 Béotie d'un trépied (234) d'or, qu'il consacra à
 Apollon Isménien; à Ephese, des génisses d'or, & de
 la plupart (234*) des colonnes du temple; & il envoya

(a) Dans le grec : *Quant à l'Empire de Crésus, & au premier asservissement de l'Ionie, les choses sont de la sorte.*

à celui de Minerve (235) Pronæa, à Delphes, un grand bouclier d'or. Ces dons subsistoient encore de mon tems ; il s'en est perdu plusieurs autres. Quant à ceux qu'il donna aux Branchides dans (236) le pays des Milésiens, ils étoient, autant que j'ai pu le savoir, semblables à ceux qu'il fit à Delphes & de même poids. Les présens qu'il envoya à Delphes & au temple d'Amphiaraüs venoient de son propre bien ; c'étoient les prémices de son patrimoine. Les autres au contraire provenoient des biens d'un ennemi, qui avoit formé un parti contre lui avant son avènement à la Couronne, & qui avoit pris avec chaleur les intérêts de Pantaléon, qu'il vouloit placer sur le trône de Lydie. Pantaléon étoit (237) fils d'Alyattes, & frere de Crésus, mais d'une autre mere ; car Crésus étoit né d'une Cariene, & Pantaléon d'une Ioniene. Crésus ne se vit pas plutô en possession de la Couronne que son pere lui avoit donnée, qu'il fit périr (238) cruellement celui qui avoit formé un parti contre lui. Quant aux biens de ce conspirateur, qu'il avoit destinés auparavant à être offerts aux Dieux, il les envoya alors, comme nous l'avons dit, aux temples que nous venons de nommer ; mais en voilà assez sur les offrandes de Crésus.

XCIII. La Lydie n'offre pas, comme certains autres pays, des merveilles qui méritent place dans l'histoire, sinon les paillettes d'or détachées du Tmolus, par les eaux du Pactole. On y voit cependant un (239) ouvrage bien supérieur à ceux que l'on admire ailleurs, pourvu

que l'on excepte les monumens des Egyptiens & ceux de Babylone ; c'est le tombeau d'Alyattes , pere de Crésus. Le pourtour est composé de grandes pierres , & le reste de terre anoncelée. Il a été construit aux frais des Marchands (a), des Artisans & des Courtisannes. Cinq termes , placés au haut du monument , subsistoient encore de mon tems , & marquoient par des inscriptions la portion que chacune de ces trois classes avoit fait bâtir : d'après les mesures , la portion des Courtisannes étoit visiblement la plus considérable ; car toutes les (240) filles , dans le pays des Lydiens , se livrent à la prostitution. Elles y gagnent leur dot , & continuent ce commerce jusqu'à ce qu'elles se marient : elles ont le (241) droit de choisir leurs époux. Ce monument a six (b) stades deux plethres de tour , & treize plethres de largeur. Tout auprès est un grand Lac , qui ne tarit jamais , à ce que disent les Lydiens. On l'appelle le Lac Gygée (c).

XCIV. Si l'on excepte la prostitution des filles, les loix des Lydiens ont de grandes conformités avec celles qui s'observent chez les Grecs. De tous les Peuples que nous connoissons , ce sont les premiers qui aient

(a) Le Grec : *Des Marchands qui vendent sur la Place.*

(b) C'est-à-dire cinq cens quatre-vingt dix-huit toises deux pieds dix pouces de tour , sur deux cens quatre toises trois pieds neuf pouces de largeur ; ainsi la largeur de chacun des deux autres côtés devoit être de quatre - vingt - quatorze toises trois pieds huit pouces.

(c) Il y a après cela , dans le Grec : *Cela est tel.*

frappé , pour leur usage , des monnoies (242) d'or & d'argent ; & les premiers aussi qui aient fait le métier de (243) revendeur. A les en croire , ils sont les Inventeurs des différents jeux , actuellement en usage , tant chez eux que chez les Grecs ; & ils ajoutent que vers le tems où ces jeux furent inventés , ils envoyèrent une Colonie dans la Tyrrhénie. Voici comment ils racontent ce fait.

Sous le regne d'Atys , fils de Manès , toute la Lydie fut affligée d'une grande famine , que les Lydiens supporterent quelques - tems avec patience. Mais voyant que le mal ne cessoit point , ils y chercherent remede , & chacun en imagina à sa maniere. Ce fut à cette occasion qu'ils inventerent les dés , les osselets , la balle & toutes les autres (244) sortes de jeux , excepté celui des (245) jettons , dont (246) ils ne s'attribuent pas la découverte. Or voici l'usage qu'ils firent de cette invention , pour tromper la faim qui les pressoit. On jouoit alternativement pendant un jour entier , afin de se distraire (247) du besoin de manger ; & le jour suivant on mangeoit , au lieu de jouer. Ils menerent cette vie pendant dix-huit ans ; mais enfin le mal , au lieu de diminuer , prenant de nouvelles forces , le Roi divisa tous les Lydiens en deux classes , & les fit tirer au sort , l'une pour rester , l'autre pour quitter le pays. Celle que le sort destinoit à rester , eut pour Chef le Roi même , & la classe des Emigrants eut son fils , nommé Tyrrhéus.

Les Lydiens , que le sort bannissoit de leur patrie ,

allèrent d'abord à Smyrne , où ils construisirent des vaisseaux , les chargerent de tous les meubles & instrumens utiles , & s'embarquerent pour aller chercher des vivres & d'autres terres. Après avoir côtoyé différens pays , ils aborderent en Ombrie , où ils se bâtirent des villes , qu'ils habitent encore à présent. Mais ils quitterent le nom de Lydiens , & prirent celui de Tyrrhéniens (248) , de Tyrrhénus , fils de leur Roi , qui étoit le Chef de la Colonie.

XCV. On a vu les Lydiens subjugués par les Perses ; mais quel étoit ce Cyrus , qui détruisit l'Empire de Crésus ? Comment les Perses obtinrent-ils la souveraineté de l'Asie ? Ce sont des détails qu'exige l'intelligence de cette histoire. Je prendrai pour modèles quelques Perses qui ont moins cherché à relever (249) les actions de Cyrus , qu'à écrire la vérité ; quoique (250) je n'ignore point qu'il y ait sur ce Prince trois autres sentimens.

Il y avoit cinq cens vingt ans que les (251) Assyriens étoient les maîtres de la haute Asie , lorsque les Medes commencerent les premiers à se révolter. En combattant pour la liberté contre les Assyriens , les Medes s'aguerrirent , & parvinrent à secouer le joug & à se rendre indépendans : les autres (a) Nations les imiterent.

XCVI. Tous les Peuples de ce continent ne se gouvernerent que par leurs propres loix ; mais voici

(a) Ce sont les autres Nations soumises aux Assyriens.

comment ils retomberent sous la Tyrranie. Il y avoit chez les Medes un sage , nommé Déjocès ; il étoit fils de Phraortes. Ce Déjocès , épris de la Royauté , s'y prit ainsi pour y parvenir. Les Medes vivoient dispersés en bourgades. Déjocès , considéré dès long - tems dans la sienne , y rendoit la justice avec d'autant plus d'ardeur & d'application , que dans toute la Médie les loix étoient (a) méprisées , & qu'il sçavoit que ceux (252) qui sont injustement opprimés détestent l'injustice. Les Habitans de sa bourgade , témoins de ses mœurs , le choisirent pour Juge. Déjocès , qui aspirait à la Royauté ; faisoit paroître dans toutes ses actions de la droiture & de la justice. Cette conduite lui attira de grands éloges de la part de ses Concitoyens. Les Habitans des autres bourgades , jusqu'alors opprimés par d'injustes sentences , apprenant que Déjocès jugeoit seul conformément aux regles de l'équité , accoururent avec plaisir devant son tribunal pour y plaider , & ne voulurent plus enfin être jugés par d'autres que par lui.

XCVII. La foule des Cliens augmentoit tous les jours , par la persuasion où l'on étoit de l'équité de ses jugemens. Quand Déjocès vit qu'il supportoit seul tout le poids des affaires , il refusa de monter sur le tribunal , sur lequel il avoit jusqu'alors rendu la

(a) Hérodote dit , dans le même paragraphe , que les Habitans des autres bourgades étoient opprimés par d'injustes sentences.

Justice , & renonça formellement à ses fonctions. Il prétextait le tort qu'il se faisoit à lui-même , en négligeant ses propres affaires , tandis qu'il passoit les jours entiers à terminer les différens d'autrui. Les brigandages & l'anarchie régnerent donc dans les bourgades avec plus de violence que jamais. Les Medes s'assemblerent , & tinrent conseil sur leur état (253) actuel. Les amis de Déjocès y parlèrent , comme je le pense , à-peu-près en ces termes : « Puisque la vie que nous menons ne nous permet plus d'habiter ce pays , » choisissons un Roi ; alors la Médie sera gouvernée par » de bonnes loix , & nous pourrons (254) cultiver en » paix nos campagnes , sans craindre d'en être chassés » par l'injustice & la violence. » Ce discours persuada les Medes de se donner un Roi.

XCVIII. Aussi-tôt on délibéra sur le choix : toutes les louanges , tous les suffrages se réunirent en faveur de Déjocès : il fut élu Roi d'un consentement unanime. Il commanda qu'on lui bâtît un Palais conforme à sa dignité , & qu'on lui donnât des gardes pour la sûreté de sa personne. Les Medes obéirent. On lui construisit , à l'endroit qu'il désigna , un édifice vaste & bien fortifié , & on lui permit de choisir dans toute la Nation des gardes à son gré.

Ce Prince ne se vit pas plutôt sur le Trône , qu'il obligea ses Sujets à se bâtir une ville , à l'orner & à la fortifier , sans s'inquiéter des autres places. Les Medes dociles à cet ordre élevèrent cette ville forte & immense , connue aujourd'hui sous le nom d'Agba-

tanés, dont les murs concentriques sont renfermés l'un dans l'autre, & construits de manière que chaque enceinte ne surpasse l'enceinte voisine que de la hauteur des créneaux. L'assiette du lieu, qui s'élève en colline, (255) en facilita les moyens. On fit encore quelque chose de plus. Il y avoit en tout sept enceintes, & dans la dernière le Palais (256) & le trésor du Roi. Le circuit de la plus grande égale à-peu-près celui (257) d'Athènes. Les créneaux de la première enceinte sont peints en blanc; ceux de la seconde, en noir; ceux de la troisième en pourpre; ceux de la quatrième, en bleu; ceux de la cinquième sont d'un rouge orangé: c'est ainsi que les créneaux de toutes les enceintes sont ornés de différentes (258) couleurs. Quant aux deux dernières, les créneaux de l'une sont argentés, & ceux de l'autre dorés.

XCIX. Tels furent & le palais que se fit construire Déjocès, & les fortifications dont il l'environna. Le reste du peuple eut ordre de se loger au-tour de la muraille. Tous ces édifices achevés, il fut le premier qui établit pour règle que personne n'entreroit chez le Roi; que toutes les affaires s'expédieroient par l'entremise de certains (a) Officiers, qui lui en feroient leur rapport; que personne ne regarderoit le Roi; il ordonna, outre cela, qu'on ne riroit ni ne cracheroit (259) en sa présence, & qu'il seroit honteux à tout le

(a) C'étoient ses Ministres, ses Visirs.

monde de faire ces choses en présence les uns des autres.

Déjocès institua ce cérémonial imposant, afin que les personnes de même âge que lui, & avec qui il avoit été élevé, & que ceux dont la naissance n'étoit pas moins distinguée que la sienne, & qui ne lui étoient inférieurs ni en bravoure ni en mérite, ne lui portassent point envie, & ne conspirassent point contre sa personne. Il croyoit qu'en se rendant invisible à ses Sujets, il passeroit pour un être d'une espèce différente.

C. Ces réglemens faits, & son autorité affermie, il rendit sévèrement la justice. Les procès lui étoient envoyés par écrit : il les jugeoit & les renvoyoit avec sa décision. Telle étoit sa méthode pour les procès. Quant à la police, s'il apprenoit que quelqu'un eût fait une injure, il le mandoit, & lui infligeoit une peine proportionnée au délit, & pour cet effet il avoit dans tous ses Etats des Emissaires qui veilloient sur les actions & les discours de ses Sujets.

CI. Déjocès (160) rassembla tous les Medes en un seul corps, & ne régna que sur eux. Cette Nation comprend plusieurs Peuples, les Buses, les Parétacéniens, les Struchates, les Arizantes, les Budiens, les Mages (a).

CII. Déjocès mourut, après un règne de cinquante-trois ans. Son fils Phraortes lui succéda. Le Royaume

(a) Le Grec ajoute : *Ce sont là les Peuples des Medes.*

de Médie ne fuffit pas à fon ambition. Il attaqua d'abord les Perfes, & ce fut le premier peuple qu'il affujettit. Avec ces deux Nations, l'une & l'autre très-puiffantes; il fubjugua enfuite l'Afie, & marcha de conquêtes en conquêtes, jufqu'à fon expédition contre les Affyriens, & contre la partie de cette même Nation qui habitoit Ninive. Quoique les Affyriens, autrefois maîtres de l'Afie, fuflent alors feuls & abandonnés de leurs alliés, qui avoient fecoué le joug, ils fe trouvoient cependant encore dans un état floriffant. Phraortes périt dans cette expédition, avec la plus grande partie de fon Armée, après avoir régné vingt-deux ans.

CIII. Ce Prince étant mort, Cyaxares fon fils, & petit-fils de Déjocès, lui fuccéda. On dit qu'il fut encore plus belliqueux que fes peres. Il fépara le premier les Peuples d'Afie en différens corps de troupes, & affigna aux piquiers, à la cavalerie, aux archers, chacun un rang à part : avant lui tous les ordres étoient confondus. Ce fut lui qui fit la guerre aux Lydiens, & qui leur livra une bataille, pendant laquelle le jour (a) fe changea en nuit. Ce fut encore lui qui, après avoir foudmis toute l'Afie au-deffus du fleuve Halys, raffembla toutes les forces de fon Empire, & marcha contre Ninive, réfolu de venger fon pere, par la deftruction de cette ville. Déjà il avoit vaincu les Affyriens en bataille rangée; déjà il affiégeoit

(a) Voyez ci-deffus, §. LXXIV, page 55.

Ninive, lorsqu'il fut assailli par une nombreuse armée de Scythes, ayant à leur tête Madyas leur Roi, fils de Protothyès. C'étoit en chassant d'Europe les (261) Cimmériens, qu'ils s'étoient jettés sur (a) l'Asie : la poursuite des fuyards les avoit conduits jusqu'au pays des (b) Medes.

CIV. Du Palus Méotis au Phase & à la Colchide ; on compte trente journées pour quelqu'un qui marche bien. Pour se rendre de la Colchide en Médie, on passe (262) des montagnes, & le trajet n'est pas long ; car il ne se trouve entre ces deux pays que celui des (c) Sapires. Lorsqu'on l'a traversé, on est sur les terres des Medes. Les Scythes néanmoins n'y entrèrent pas de ce côté ; mais ils passèrent plus haut, & par une route beaucoup plus longue, laissant (263) le Mont-Caucase sur leur droite. Les Medes ayant livré bataille aux Scythes, la perdirent avec l'Empire de l'Asie.

CV. Les Scythes, maîtres de toute l'Asie, marcherent de là en Egypte ; mais quand ils furent dans la Syrie de (d) Palestine, Psammitichus (264), Roi d'Egypte, vint au-devant d'eux, & à force de présens & de prières, il les détourna d'aller plus avant. Ils revinrent donc sur leurs pas, & passèrent par Ascalon,

(a) Voyez Livre IV, §. XI.

(b) Voyez Livre IV, §. XI, XII & suivans.

(c) Voyez Livre III, §. XCXIV, note 147**.

(d) Cette Syrie est appelée Syrie de Palestine, pour la distinguer de la Syrie de Cappadoce.

82 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

en Syrie, d'où ils sortirent la plupart sans y faire aucun dégât, à l'exception de quelques-uns d'entr'eux qui, ayant été laissés en arriere, pillèrent le temple de Vénus Uranie. Ce temple, autant que je l'ai pu sçavoir par mes informations, est le plus ancien (265) de tous les temples de cette Déesse. Celui de Cypre lui doit son origine, de l'aveu même des Cypriens. Celui de Cythere a été aussi bâti par des Phéniciens, originaires de cette (a) Syrie. La Déesse envoya (266) une maladie de femme à ceux d'entre les Scythes qui avoient pillé le Temple d'Ascalon, & ce châtiment s'étendit à jamais sur leur postérité. Les Scythes disent que cette maladie est une punition de ce sacrilege, & que les Etrangers qui voyagent dans leur pays, s'aperçoivent de l'état de ceux que les Scythes appellent Enarées.

CVI. Les Scythes conserverent vingt-huit ans (267) l'Empire de l'Asie. Ils ruinerent tout par leur violence & leur négligence. Outre les tributs ordinaires, ils exigeoient encore de chaque particulier un impôt arbitraire; & indépendamment de ces contributions, ils parcouroient tout le pays, pillant & enlevant à chacun ce qui lui appartenoit. Cyaxares & les Medes en ayant invité chez eux la plus grande partie, les tuerent après les avoir enivrés. Les Medes recouvrerent par ce moyen & leurs Etats & l'Empire sur les pays qu'ils avoient auparavant possédés. Ils prirent ensuite

(a) De la Syrie de Palestine.

la ville de Ninive : quant à la maniere dont ils s'en rendirent maître, j'en parlerai dans (268) un autre ouvrage. Enfin ils subjuguèrent les Assyriens, excepté le pays de Babylone. Ces conquêtes achevées Cyaxares mourut : il avoit régné quarante ans, y compris le tems que dura la domination des Scythes.

CVII. Astyages, son fils, lui succéda. Il nâquit à ce Prince une fille, qu'il nomma Mandane. Il s'imagina en dormant, qu'elle (269) urinoit en si grande abondance, que sa Capitale & l'Asie entiere en étoient inondées. Ayant communiqué ce songe à ceux d'entre les Mages qui faisoient profession de les interpréter, il fut effrayé des détails de leur explication, & il le fut au point que lorsque sa fille fut nubile, il ne voulut pas lui donner pour époux un Mede (a) distingué par sa naissance ; mais il lui fit épouser un Persé, nommé Cambyse, qu'il connoissoit pour un homme de (270) bonne maison, & de mœurs douces & tranquilles ; parce qu'il le regardoit comme bien inférieur à un Mede de médiocre condition.

CVIII. La premiere année du mariage de Cambyse avec Mandane, Astyages eut un autre songe. Il lui sembla voir sortir du sein de sa fille une vigne qui couvroit toute l'Asie. Ayant communiqué ce songe aux Interpretes, il fit venir de Persé Mandane sa fille, qui étoit enceinte & proche de son terme. Aussi-tôt après son arrivée, il la fit garder dans le dessein de

(a) Dans le Grec : *Digne de lui.*

faire périr l'enfant dont elle feroit mere ; les Mages ; Interpretes des songes , lui ayant prédit , d'après cette vision , que l'enfant qui naîtroit de cette Princesse , régneroit un jour à sa place. Comme Astyages se tenoit en garde contre cet événement , Cyrus fut à peine né , qu'il manda Harpage , son (271) parent , celui de tous les Medes qui lui étoit le plus attaché , & sur lequel il se reposoit du soin de toutes ses affaires. « Harpage , » lui dit - il , exécute fidèlement l'ordre que je vais te » donner , sans chercher à me tromper , de crainte » qu'en t'attachant à d'autres Maîtres que moi , tu ne » travailles à ta propre perte. Prends l'enfant qui » vient de naître de Mandane , porte-le dans ta maison , » fais le mourir , & l'inhume ensuite comme il te » plaira. Seigneur , répondit Harpage , j'ai toujours » cherché à vous plaire , & je ferai mon possible pour » ne jamais vous offenser. Si vous voulez que l'enfant » meure , j'obéirai exactement à vos ordres , du moins » autant qu'il dépendra de moi. »

CIX. Après cette réponse , on remit l'enfant couvert de riches ornemens entre les mains d'Harpage , afin qu'il le fît mourir. Il s'en retourna chez lui les larmes aux yeux , & en abordant sa femme , il lui raconta tout ce qu'Astyages lui avoit dit. « Quelle est votre résolution , reprit-elle ? Je n'exécuterai point les ordres » d'Astyages , répondit-il , dût-il devenir encore plus » emporté & plus furieux qu'il ne l'est maintenant ; je » n'obéirai point à ses volontés ; je ne me prêterai » point à ce meurtre : non , je ne le ferai point par

» plusieurs raisons. Premièrement , je suis parent de
 » l'enfant. Secondement , Astyages est avancé en âge ,
 » & n'a point d'enfans mâles. Si , après sa mort , la
 » Couronne passe (272) à la Princesse sa Fille , dont il
 » veut aujourd'hui que je fasse mourir le fils , que
 » me (273) reste - t-il , sinon la perspective du plus
 » grand danger ? Pour ma sûreté , il faut que l'enfant
 » périsse ; mais que ce soit (274) par les mains de
 » quelqu'un des gens d'Astyages , & non par le ministère
 » des miens. »

CX. Il dit , & sur le champ , il envoya un exprès
 à celui des bouviers d'Astyages , qu'il sçavoit mener
 ses troupeaux dans les meilleurs pâturages , & sur les
 montagnes les plus fréquentées par les bêtes sauvages. Il
 s'appelloit Mitrادات ; sa femme , esclave d'Astyages ,
 ainsi que lui , se nommoit Spaco , nom qui , dans la
 langue des Medes , signifie la même chose que Cyno
 dans celle des Grecs ; car les Medes appellent (275)
 une chienne spaco. Les pâturages où il gardoit les
 bœufs du Roi , étoient au pied des (276) montagnes ,
 au nord d'Agbatanès , & vers le pont Euxin. De ce
 côté-là , vers les (a) Sapires , la Medie est un pays
 élevé , rempli de montagnes , & couvert de forêts ; au
 lieu que le reste du Royaume est plat & uni. Le
 bouvier , que l'on avoit mandé en diligence , étant
 arrivé , Harpage lui parla ainsi : « Astyages te com-
 » mande de prendre cet enfant , & de l'exposer sur la

(a) Voyez Liv. III , §. XCXIV , note 147**.

» montagne la plus déserte , afin qu'il périsse promptement. Il m'a ordonné aussi de te dire que , si tu ne le fais pas mourir , & que tu lui sauves la vie de quelque maniere que ce soit , il te fera périr par le supplice le plus cruel. Ce n'est pas tout : il veut encore que je sache par moi-même si tu as exposé cet enfant. »

CXI. Aussi-tôt Mitrادات prit l'enfant , & retourna dans sa cabane , par le même chemin. Tandis qu'il alloit à la ville , sa femme , qui n'attendoit de jour en jour que le moment d'accoucher , mit au monde un fils , par une permission particulière des Dieux. Ils étoient inquiets l'un de l'autre : le mari craignant pour sa femme , prête à accoucher , la femme pour son mari , parce que Harpage n'avoit pas coutume de le mander. Dès qu'il fut de retour , sa femme , surprise de le voir au moment qu'elle s'y attendoit le moins , lui parla la première , & voulut sçavoir pourquoi Harpage l'avoit envoyé chercher avec tant d'empressement. « Ma Femme , lui dit-il , je n'ai pas plutôt été dans la ville que j'ai vu & entendu des choses que je voudrois bien n'avoir ni vues ni entendues , & plut aux Dieux qu'elles ne fussent jamais arrivées à nos Maîtres ! toute la maison d'Harpage étoit en pleurs ; frappé d'effroi , je pénètre dans l'intérieur , je vois à terre un enfant qui pleuroit , qui palpitait. Il étoit couvert de drap d'or & de langes de diverses couleurs. Harpage ne m'eut pas plutôt aperçu qu'il me commanda d'emporter promptement cet enfant , & de l'exposer sur la

» montagne la plus fréquentée par les bêtes féroces : il m'a
» assuré que c'étoit Aftyages lui-même qui me donnoit
» cet ordre, & m'a fait de grandes menaces si je man-
» quois à l'exécuter. J'ai donc pris cet enfant & l'ai
» emporté, croyant qu'il étoit à quelqu'un de sa
» maison ; car je n'aurois jamais imaginé quel étoit son
» véritable pere. J'étois cependant étonné de le voir
» couvert d'or (276) & de langes si précieux. Je ne
» l'étois pas moins de voir toute la maison d'Harpagè
» en pleurs. Enfin, chemin faisant, j'ai bientôt appris
» du domestique qui m'a accompagné hors de la ville,
» & qui m'a remis l'enfant, qu'il est à Mandane, fille
» d'Astyages, & à Cambyse, fils de Cyrus, &
» qu'Astyages ordonne qu'on le fasse mourir (277).
» Le voici cet enfant. »

CXII. En achevant ces mots Mitradates découvre
l'enfant, & le montre à sa femme. Charmée de sa (278)
grandeur & de sa beauté, elle embrasse les genoux
de son mari, & le supplie, les larmes aux yeux, de
ne point exposer cet enfant. « Il lui dit qu'il ne
» pouvoit s'en dispenser, qu'il devoit venir des sur-
» veillans de la part d'Harpagè, & que s'il n'obéissoit
» pas, il périroit de la maniere la plus cruelle. » Spaco
voyant que ses discours ne faisoient aucune impres-
sion sur son mari, reprit la parole : « puis-que je ne
» sçaurois, dit-elle, te persuader, & qu'il faut abso-
» lument qu'on voye un enfant exposé, fais du moins
» ce que je vais te dire. Je suis accouchée d'un enfant
» mort, va le porter sur la montagne, & nourrissons

» celui de la fille d'Astyages, comme s'il étoit à nous.
 » Par ce moyen on ne pourra te convaincre d'avoir
 » offensé tes Maîtres, & nous aurons pris un bon
 » parti : notre enfant mort aura une sépulture
 » royale, & celui qui reste ne perdra point la vie. »

CXIII. Le bouvier sentit que, dans cette conjoncture, la femme avoit raison, & sur le champ il suivit son conseil. Il lui remet l'enfant qu'il avoit porté pour le faire mourir, prend le sien qui étoit mort, le met dans le berceau du jeune Prince, avec tous ses ornemens, & va l'exposer sur la montagne la plus déserte. Le troisieme jour après, ayant laissé pour garder le corps un de ceux (279) qui avoient soin des troupeaux sous ses ordres, il alla à la ville, & s'étant rendu chez Harpage, il lui dit qu'il étoit prêt à lui montrer le corps mort de l'enfant. Harpage ayant envoyé avec lui ses gardes les plus affidés, fit sur leur (a) rapport; donner la sépulture au fils de Mitrادات. A l'égard du jeune Prince, Spaco en prit soin & l'éleva. Il fut dans la suite connu sous le nom de Cyrus; mais Spaco lui donna quelqu'autre nom. .

CXIV. Cet enfant étant âgé de dix ans, eut une aventure que je vais rapporter, & qui le fit reconnoître. Un jour que dans le village où étoient les troupeaux du Roi, il jouoit dans la rue avec d'autres enfans de son âge, ceux-ci l'élurent pour leur Roi, lui qui étoit connu sous le nom de fils du bouvier. Il

(a) Il y a dans le Grec : *Vit par eux, & fit donner.*

distribuoit aux uns les places d'Intendans de ses Bâtimens, aux autres celles de Gardes-du-Corps; celui-ci étoit (280) l'Œil du Roi, celui-là devoit lui présenter les requêtes des particuliers : chacun avoit son emploi. Le fils d'Artembarès, homme de distinction chez les Medes, jouoit avec lui. Ayant refusé d'exécuter les ordres de Cyrus, celui-ci le fit saisir par les autres enfans, & maltraiter à coups de verges. On ne l'eut pas plutôt relâché, qu'outré d'un traitement si indigne de sa naissance, il alla à la ville porter ses plaintes à son pere contre Cyrus. Ce n'est pas qu'il lui donnât ce nom; Cyrus, ne le portoit point encore; mais il l'appelloit le fils du bouvier d'Astyages. Dans la colere où étoit Artembarès, il alla trouver le Roi avec son fils, & se plaignit du traitement odieux qu'il avoit reçu. « Seigneur, dit-il, en découvrant les épaules » de son fils, c'est ainsi que nous a outragé un de vos » esclaves, le fils de votre bouvier. »

CXV. A ce discours, à cette vue, Astyages voulant venger le fils d'Artembarès, par égard pour le pere, envoya chercher Mitrادات & son fils. Lorsqu'ils furent arrivés : « Comment, dit le Prince à Cyrus, en le » regardant, étant ce que tu es, as-tu eu l'audace de » traiter d'une maniere si indigne le fils d'un des premiers de ma Cour? Je l'ai fait, Seigneur, avec justice, » répondit Cyrus. Les enfans du village, du nombre desquels il étoit, m'avoient choisi, en jouant, pour » être leur Roi; je leur en paroissais le plus digne : » tous exécutoient mes ordres. Le fils d'Artembarès

» n'y eut aucun égard , & refusa de m'obéir. (a) Je
 » l'en ai puni ; si cette action mérite quelque châ-
 » timent , (b) me voici prêt à le subir. »

CXVI. La ressemblance des traits de cet enfant avec les siens , sa réponse noble , son âge qui s'accordoit avec le tems de l'exposition de son petit - fils , tout concouroit en un mot à le faire reconnoître d'Astyages. Frappé de ces circonstances , ce Prince demeura quelque-tems sans pouvoir parler ; mais enfin revenu à lui , & voulant renvoyer Artembarès afin de sonder Mitradates en particulier , Artembarès , lui dit - il , vous n'aurez aucun sujet de vous plaindre de moi , ni vous , ni votre fils. Ensuite il ordonna à ses Officiers de conduire Cyrus dans l'intérieur du Palais. Resté seul avec Mitradates , il lui demanda où il avoit pris cet enfant , & de qui il le tenoit. Celui - ci répondit qu'il en étoit le pere , que sa mere vivoit encore & demeuroid avec lui. Astyages répliqua qu'il ne prenoit pas un bon parti , & qu'il vouloit se rendre malheureux. En disant cela il fit signe à ses Gardes de le saisir. Mitradates voyant qu'on le menoit à la question , avoua enfin la vérité. Il reprit l'histoire dès son commencement , découvrit tout , sans rien dissimuler , & descendant aux plus humbles supplications , il pria le Roi de lui pardonner.

CXVII. Mitradates ayant découvert la vérité , Astya-

(a) Le Grec ajoute : *C'est pourquoi.*

(b) Il y a seulement dans le Grec : *Me voici.*

ges s'occupa beaucoup moins de lui ; mais violemment-irrité contre Harpage, il commanda à ses Gardes de le faire venir ; & lorsqu'il parut devant lui, il lui parla en ces termes : « Harpage, de quel genre de mort » as-tu fait périr l'enfant de ma Fille, que je t'ai remis ? » Harpage appercevant Mitradates dans l'appartement du Roi, avoua tout sans détour, de crainte d'être convaincu par des preuves sans répliques. « Seigneur, dit- » il, quand j'eus reçu l'enfant, j'examinai comment je » pourrois, en me conformant à vos volontés, & sans » m'écarter de ce que je vous dois, n'être coupable » d'un meurtre, ni à l'égard de la Princesse votre Fille, » ni même au vôtre. Je mandai en conséquence Mitra- » dates : je lui remis l'enfant entre les mains, & lui » dis que c'étoit vous-même qui ordonniez sa mort. » Je ne me suis point écarté en cela de la vérité, » puisque vous m'aviez commandé de le faire mourir. » En lui livrant cet enfant, je lui enjoignis de l'exposer » sur une montagne déserte, & de rester auprès de lui » jusqu'à ce qu'il fût mort. Enfin je le menaçai des » plus rigoureux tourmens, s'il n'accomplissoit tout de » point en point. Ces ordres exécutés, & l'enfant étant » mort, je lui rendis les derniers devoirs, sur le rap- » port de mes Eunuques les plus fideles que j'en- » voyai (a) sur les lieux. Les choses, Seigneur, se sont » passées de cette manière ; & tel est le sort qu'a » éprouvé cet enfant. »

(a) Dans le Grec : *Ayant envoyé les plus fideles de mes Eunuques, je vis par eux & je l'enterrai.*

CXVIII. Harpage parla sans détour , mais Aftyages dissimulant son ressentiment , lui répéta d'abord toute l'histoire , comme il l'avoit apprise de Mitradates ; après (*a*) quoi il ajouta que l'enfant vivoit , & qu'il en étoit content. « Car enfin , dit-il , la manière dont
 » on l'avoit traité me faisoit beaucoup de peine , &
 » j'étois très-sensible aux reproches de ma Fille. Mais
 » puisque la fortune nous a été favorable , envoyez-moi
 » votre fils pour tenir compagnie au jeune Prince
 » nouvellement arrivé , & ne manquez - pas de venir
 » souper avec moi ; je veux offrir pour le recouvre-
 » ment de mon petit-fils , des sacrifices aux Dieux , à
 » qui cet honneur est réservé. »

CXIX. Harpage^e s'étant , à ces paroles , prosterné devant le Roi , s'en retourna chez lui , également charmé de l'heureuse issue de sa faute , & de ce que le Roi l'avoit invité au festin qu'il donnoit en réjouissance des bienfaits de la fortune. Il ne fut pas plutôt entré chez lui qu'il appella son fils unique , âgé d'environ treize ans ; l'envoya au Palais d'Astyages , avec ordre de faire tout ce que ce Prince lui commanderoit , & transporté de joie , il raconta cette aventure à sa femme.

Dès que le fils d'Harpagè fut arrivé au Palais , Aftyages le fit égorger ; on le coupa ensuite par morceaux , dont les uns furent rôtis & bouillis. On les apprêta de diverses manières , & on tint le tout prêt.

(*a*) Dans le Grec : *Et après qu'il l'eut répété.*

à être servi. L'heure du repas venue, les convives s'y rendirent, & Harpage avec eux. On servit à Astyages & aux autres Seigneurs du mouton, & à Harpage le corps de son fils, excepté la tête & les extrémités des mains & des pieds, que le Roi avoit fait mettre à part dans une corbeille couverte. Lorsqu'il parut avoir assez mangé, Astyages lui demanda s'il étoit content de ce repas. Très-content, répondit Harpage. Aussi-tôt ceux qui en avoient reçu l'ordre apportant dans une corbeille couverte (281) la tête, les mains & les pieds de son fils, (a) la lui présenterent, en lui disant de la découvrir, & d'en prendre ce qu'il voudroit. Harpage obéit, & découvrant la corbeille, il aperçut les restes de son fils. Il ne se troubla point, & sçut se posséder. Astyages lui demanda s'il sçavoit de quel gibier il avoit mangé. Il répondit qu'il le sçavoit; mais que tout ce que faisoit un (282) Roi lui étoit agréable. Après cette réponse, il s'en retourna chez lui avec les restes de son fils, qu'il n'avoit, à ce que je pense, rassemblés que pour leur donner la sépulture.

CXX. Le Roi s'étant ainsi vengé d'Harpage, manda les mêmes Mages, qui avoient interprété son songe de la manière que nous avons dit, afin de délibérer avec eux sur ce qui concernoit Cyrus. Les Mages arrivés, il leur demanda quelle explication ils avoient autrefois donnée du songe qu'il avoit eu. Ils lui firent la même réponse : « Si l'enfant, dirent-ils, n'est pas

(a) Dans le Grec : *Se tenant devant lui, lui dirent de, &c.*

94 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

„ mort , en un mot s'il vit encore , il faut qu'il régne.
 „ L'enfant vit , & le porte bien , leur dit Astyages. Il a
 „ été élevé à la campagne : les enfans de son village
 „ l'ont élu pour leur Roi. Il a fait tout ce que font
 „ les véritables Rois ; il s'est donné des Gardes-du-
 „ Corps , des Gardes de la porte , des Officiers pour
 „ (282*) lui faire le rapport des affaires ; en un mot ,
 „ il a créé (283) toutes les autres charges : que pensez-
 „ vous que cela puisse présager ?

„ Puisque l'enfant vit , répondirent les Mages , &
 „ qu'il a régné sans aucun dessein prémédité , rassurez-
 „ vous , Seigneur , vous n'avez plus rien à craindre , il
 „ ne régnera pas une seconde fois. Il y a des Oracles
 „ dont l'accomplissement s'est réduit à un événement
 „ frivole , & des songes qui ont abouti à bien peu de
 „ choses. Je suis moi - même d'avis , reprit Astyages ,
 „ que l'enfant ayant déjà porté le nom de Roi , le
 „ songe est accompli , & que je n'en ai plus rien à
 „ craindre. Cependant réfléchissez - y mûrement , &
 „ donnez - moi le conseil que vous croirez le plus
 „ avantageux à votre sûreté & à la mienne. Seigneur ,
 „ dirent les Mages , la stabilité & la prospérité de votre
 „ règne nous importent beaucoup. Car enfin la puis-
 „ sance souveraine venant à tomber entre les mains
 „ de cet enfant , qui est Perse , passeroit à une autre
 „ Nation , & les Perses nous regardant comme des
 „ étrangers , n'auroient pour nous aucune considération ,
 „ & nous traiteroient en esclaves. Mais vous , Seigneur ,
 „ qui êtes notre compatriote , tant que vous occuperez

» le Trône , vous nous comblerez de faveurs , & nous
» régnerons en partie avec vous. Ainsi notre intérêt
» nous oblige à tous égards à pourvoir à votre sûreté
» & à celle de votre Empire. Si nous pressentions
» maintenant quelque danger , nous aurions grand-soin
» de vous en avertir ; mais puisque l'issue de votre
» songe est frivole , nous nous croyons nous-mêmes
» en sûreté , & nous vous exhortons à éloigner de vous
» cet enfant , & à l'envoyer en Perse à ceux dont
» il tient le jour. »

CXXI. Aftyages , charmé de cette réponse , manda Cyrus. « Mon Fils , lui dit-il , je vous ai traité avec
» injustice sur la foi d'un vain (284) songe ; mais enfin
» votre heureux destin vous a conservé , & vous vivez :
» Soyez tranquille ; partez pour la Perse , escorté par
» ceux que je vous donnerai pour vous accompagner.
» Vous y verrez votre Père & votre Mère , qui sont
» bien différents de Mitrادات & de sa femme. »

CXXII. Aftyages ayant ainsi parlé , renvoya Cyrus en Perse. Cambyfes & Mandane ayant appris ce qu'il étoit , le reçurent & l'embrassèrent , comme un enfant qu'ils avoient cru mort en naissant. Ils lui demanderent comment il pouvoit se faire qu'il vécût encore : Cyrus leur répondit , que jusqu'alors il l'avoit ignoré , & qu'à cet égard il avoit été dans une très-grande erreur ; qu'en chemin il avoit été instruit de ses malheurs : qu'il s'étoit cru fils du bouvier d'Aftyages , mais que depuis son départ , il avoit tout appris de ses conducteurs. Il leur conta comment il avoit été nourri par Cyno , la femme

du bouvier, dont il ne cessoit de se louer, & de répéter le nom. Son pere & sa mere, se servant de ce nom pour persuader aux Perses que leur fils avoit été conservé par une permission particuliere des Dieux, publierent par-tout que, Cyrus ayant été exposé dans un lieu désert, une chienne l'avoit nourri : voilà ce qui donna lieu au bruit qui courut.

CXXIII. Cyrus étant parvenu à l'âge viril, comme il étoit le plus brave & le plus aimable des jeunes-gens de son âge, Harpage, qui désiroit ardemment se venger d'Astyages, lui envoyoit des présens, & le pressoit de le seconder. Etant d'une condition privée, il ne voyoit pas qu'il lui fût possible de se venger par lui-même de ce Prince ; mais ayant remarqué que Cyrus étoit (285) dans la vigueur de l'âge, & venant à comparer les aventures de ce Prince & ses malheurs avec les siens, il s'attacha à lui, & se l'associa. Il avoit déjà pris quelques mesures, & il avoit sçu profiter des traitemens trop rigoureux que le Roi faisoit aux Médes, pour s'insinuer dans l'esprit des grands, & leur persuader d'ôter la Couronne à Astyages, & de la mettre sur la tête de Cyrus.

Cette trame ourdie, & tout étant prêt, Harpage voulut découvrir à Cyrus son projet ; mais, comme ce Prince étoit en Perse, & que les chemins étoient gardés, il ne put trouver, pour lui en faire part, d'autre expédient que celui-ci. S'étant fait apporter un lievre, il ouvrit le ventre de cet animal d'une maniere adroite, & sans en arracher le poil, &, dans l'état où il étoit

il étoit, il y mit une lettre, où il avoit écrit ce qu'il avoit jugé à propos. L'ayant ensuite recoufu, il le remit à celui de ses domestiques en qui il avoit le plus de confiance, avec un filet, comme s'il eût été un chasseur, & lui ordonna de vive voix (a) de le porter en Perse, à Cyrus, & de lui dire, en le lui présentant, de l'ouvrir lui-même, & sans témoins.

CXXIV. Le domestique ayant exécuté ses ordres, Cyrus ouvrit le lievre, & y ayant trouvé une lettre, il la lut. Elle étoit conçue en ces termes : « Fils de
 » Cambyfes, les Dieux veillent sur vous, autrement
 » vous ne seriez jamais parvenu à un si haut degré de
 » fortune : vengez-vous d'Astyages, votre meurtrier :
 » il a tout fait pour vous ôter la vie : si vous vivez,
 » c'est aux Dieux & à moi que vous le devez. Vous
 » avez sans doute appris, il y a long-tems, tout ce
 » qu'il a fait pour vous perdre, & ce que j'ai souffert
 » moi-même pour vous avoir remis à Mitradates, au
 » lieu de vous faire mourir. Si vous voulez suivre
 » aujourd'hui mes conseils, tous les Etats d'Astyages
 » seront à vous. Portez les Perses à secouer le joug,
 » venez à leur tête attaquer les Medes ; l'entreprise
 » vous réussira, soit qu'Astyages me donne le com-
 » mandement des troupes qu'il enverra contre vous,
 » soit qu'il le confie à quelqu'autre des plus distingués
 » d'entre les Medes. Les principaux de la Nation seront

(a) Portus fait accorder ἀπὸ γλώσσης avec ἰσχυρῶς. Il faudra alors traduire, & de lui dire de bouche.

» les premiers à l'abandonner ; ils se joindront à vous ,
 » & feront les plus grands efforts pour détruire sa
 » puissance. Tout est ici disposé pour l'exécution. Faites
 » donc ce que je vous mande , & faites - le sans
 » différer. »

CXXV. Cyrus ayant lu cette lettre , ne songea plus qu'à chercher les moyens les plus sages pour engager les Perses à se révolter. Après y avoir bien réfléchi , voici ce qu'il imagina de plus expédient , & il s'y tint. Il écrivit une lettre conforme à ses vues , l'ouvrit dans l'Assemblée des Perses , & leur en fit lecture. Elle portoit qu'Astyages le déclaroit leur Général. « Main-
 »tenant donc , leur dit-il , je vous commande de vous
 » rendre tous ici chacun avec une faux. » Tels furent les ordres de Cyrus. Les Tribus qui composent la Nation Persé sont en grand nombre. Cyrus en convoqua quelques - unes , & les porta à se soulever contre les Medes. Ce sont celles qui ont le plus d'influence (286) sur tous les autres Perses ; sçavoir , les Pasargades , les Maraphiens & les Maspiens. Les Pasargades sont les plus illustres ; les Achéménides , d'où descendent les Rois de Persé , en sont une branche. Les Panthialéens , les Dérusiéens , les (287) Germaniens sont tous laboureurs. Les autres , sçavoir les Daens , les Mardes , les Dropiques & les Sagartiens sont Nomades , & ne s'occupent que de leurs troupeaux.

CXXVI. Lorsqu'ils se furent tous présentés armés de faux , Cyrus leur montra un certain canton de la Persé , d'environ dix-huit à vingt stades , entièrement

couvert de ronces & d'épines , leur commanda de l'effarter tout entier en un jour. Ce travail achevé, il leur ordonna de se baigner le lendemain , & de se rendre ensuite auprès de lui. Cependant ayant fait mener au même endroit tout le bétail (288) de son pere, il le fit tuer & apprêter. Outre cela il fit apporter du vin , & les mets les plus exquis pour régaler l'armée. Le lendemain les Perses étant arrivés, il les fit asseoir sur l'herbe , & leur donna un grand festin. Le repas fini , Cyrus leur demanda laquelle de ces deux conditions leur paroissoit préférable , la présente ou celle de la veille. Ils s'écrierent qu'il y avoit (289) une grande différence entre l'une & l'autre : que le jour précédent ils avoient éprouvé mille peines , au lieu qu'actuellement ils goûtoient toutes sortes de biens & de douceurs. Cyrus saisit cette réponse pour leur découvrir ses projets. « Perses , leur dit - il , tel est
» maintenant l'état de vos affaires ; si vous voulez
» m'obéir , vous jouirez de ces biens , & d'une infinité
» d'autres encore, sans être exposés à des travaux serviles.
» Si, au contraire, vous ne voulez pas suivre mes conseils,
» vous ne devez attendre que des peines sans nombre ,
» & pareilles à celles que vous souffrites hier. Devenez
» donc libres en m'obéissant ; car il semble que je sois
» né , par un effet particulier de la bonté des Dieux ,
» pour vous faire jouir de ces avantages : & d'ailleurs
» je ne vous crois nullement inférieurs aux Medes ,
» soit dans ce qui concerne la guerre , soit en toute

» autre chose. Secouez donc au plutôt le joug sous lequel Astyages vous tient asservis. »

CXXVII. Les Perses, qui depuis long-tems étoient indignés de se voir assujettis aux Medes, ayant trouvé un Chef, saisirent avec plaisir l'occasion de se mettre en liberté. Astyages ayant eu connoissance des menées de Cyrus, le manda auprès de lui par un exprès. Cyrus commanda au porteur de cet ordre de lui dire qu'il iroit le trouver plutôt qu'il ne souhaitoit. Sur cette réponse Astyages fit prendre les armes à tous les Medes ; & , comme si les Dieux lui eussent ôté le jugement, il donna le commandement de son armée à Harpage, ne se souvenant plus de la maniere dont il l'avoit traité. Les Medes s'étant mis en campagne, en vinrent aux mains avec les Perses. Tous ceux à qui Harpage n'avoit point fait part de ses projets se battirent avec courage. Quant aux autres, il y en eut une partie qui passa d'elle-même du côté des Perses ; mais le plus grand nombre se comporta lâchement de dessein prémédité.

CXXVIII. Astyages n'eut pas plutôt appris la déroute honteuse des Medes, & que son armée étoit entièrement dissipée, qu'il s'emporta en menaces contre Cyrus. « Non, dit-il, Cyrus n'aura pas sujet de s'en réjouir. » Il n'en dit pas davantage ; mais il commença par faire mettre en croix (290) les Mages, Interpretes des songes, qui lui avoient conseillé de laisser partir Cyrus. Il fit ensuite prendre les armes à ce qui restoit de Medes dans la ville, jeunes & vieux ;

les mena contre les Perses, & leur (291) livra bataille. Il la perdit avec la plus grande partie des ses troupes, & tomba lui-même entre les mains des ennemis.

CXXIX. Harpage, charmé de le voir dans les fers, se présenta devant lui, l'insulta, &, entr'autres reproches, il lui parla de ce repas où il lui avoit fait servir la chair de son fils, & lui demanda quel goût (292) il trouvoit à l'esclavage, & s'il le préféreroit à une Couronne. Astyages lui demanda à son tour s'il s'attribuoit l'entreprise de Cyrus. Harpage reprit, qu'il le pouvoit avec justice, puisque c'étoit lui qui l'avoit préparée, en écrivant à ce Prince. Astyages lui fit voir qu'il étoit le plus inconséquent & le plus injuste de tous les hommes; le plus inconséquent, puisque pouvant se faire Roi, si du moins il étoit l'auteur de la révolte actuelle, il avoit mis la Couronne sur la tête d'un autre; & le plus injuste, puisque, pour le repas dont il s'agissoit, il avoit réduit les Medes en servitude: en effet, s'il eût été absolument nécessaire de donner la Couronne à un autre, & de ne la point garder pour lui-même, il auroit été plus juste de la mettre plutôt sur la tête d'un Mede, que sur celle d'un Perse: qu'enfin il avoit donné des fers à sa patrie, quoiqu'elle ne fût point coupable, & qu'il avoit rendu les Perses maîtres des Medes, eux qui en avoient été les esclaves.

CXXX. Astyages perdit ainsi sa Couronne, après un regne de trente-cinq ans. Les Medes, qui avoient possédé cent vingt-huit ans l'Empire de la haute Asie, jusqu'au fleuve Halys, sans cependant y comprendre

le tems (293) qu'y régnerent les Scythes, passèrent sous le joug des Perses, à cause de l'inhumanité de ce Prince. Il est vrai que, s'en étant repentis par la suite, ils le secouerent sous Darius (a); mais ayant été vaincus dans un combat, ils furent de (294) nouveau subjugués. Cyrus & les Perses s'étant alors soulevés contre les Medes, sous le regne d'Astyages, furent dès-lors maîtres de l'Asie. Quant à Astyages, Cyrus le retint près de lui jusqu'à sa mort, & ne lui fit point (294*) d'autre mal.

Telles furent la naissance, l'éducation de Cyrus, & la maniere dont il monta sur le Trône. Il battit dans la suite Crésus, qui lui avoit fait le premier une guerre injuste, comme je l'ai déjà dit, & par la défaite de ce Prince, il devint maître de toute l'Asie.

CXXXI. Les Perses observent les coutumes suivantes, j'en ai une preuve certaine. Ils ne font point dans l'usage d'élever (295), ni Statues, ni Temples, ni Autels; ils traitent au contraire d'insensés ceux qui le font; c'est à mon avis, parce qu'ils ne croient pas, comme les Grecs, que les Dieux soient nés (296) des hommes. Ils ont coutume de sacrifier à (297) Jupiter sur le sommet des plus hautes montagnes, & donnent le nom de Jupiter à toute la circonférence du Ciel. Ils font encore des sacrifices au Soleil, à la Lune, à la Terre, au Feu, à l'Eau & aux Vents; & n'en offrent

(a) Sous Darius Nothus, l'an 4306 de la Pér. Jul. 408 ans avant notre Ere.

de tout tems qu'à ces Divinités. Mais ils y ont joint dans la suite le culte de Vénus Céleste ou Uranie, qu'ils ont emprunté des Assyriens & des Arabes. Les Assyriens donnent à Vénus le nom de Mylitta, les Arabes celui d'Alitta, & les Perses l'appellent (298) Mitra.

CXXXII. Voici les Rits qu'observent les Perses en sacrifiant aux Dieux dont je viens de parler. Quand ils veulent leur immoler des victimes, ils ne dressent point d'autel, n'allument point de feu, ne font pas de libations, & ne se servent ni de flûtes ni de bandelettes sacrées, ni d'orge mêlé avec du sel. Un Persen veut-il offrir un sacrifice à quelqu'un de ces Dieux ? il conduit la victime dans un lieu pur, & la tête couverte d'une tiare couronnée (299), le plus ordinairement de myrte, il invoque le Dieu. Il n'est pas permis à celui qui offre le sacrifice de faire des vœux pour lui seul en particulier : il faut qu'il prie pour le Roi, & pour la prospérité de tous les Perses en général ; car il est compris sous cette dénomination. Après qu'il a coupé (300) la victime par morceaux, & qu'il en a fait (301) bouillir la chair, il étend de l'herbe la plus tendre, & principalement du treffle. Il pose sur cette herbe les morceaux de la victime, & les y arrange. Quand il les a ainsi placés, un Mage, qui est là présent ; (car sans Mage il ne leur est pas permis d'offrir un sacrifice) un Mage, dis-je, entonne une Théogonie (302), qu'ils regardent comme (303) une incantation. Quelques-tems après celui qui a offert le sacrifice

emporte les chairs de la victime, & en dispose comme il juge à propos.

CXXXIII. Les Perses pensent devoir célébrer plus particulièrement le jour de leur naissance, que tout autre, & qu'alors leur table (a) doit être garnie d'un plus grand nombre de mets. Ce jour là les riches (304) se font servir un cheval, un chameau, un âne & un bœuf entier, rôtis aux fourneaux. Les pauvres se contentent de (305) menu bétail. Les Perses mangent peu de viande, mais beaucoup de (306) dessert, qu'on apporte en petite (307) quantité à la fois. C'est ce qui leur fait dire que les Grecs en mangeant cessent seulement d'avoir faim; parce qu'après le repas on ne leur sert rien de bon, & que si on leur en servoit, ils ne cesseroient pas de manger. Ils sont (308) fort adonnés au vin; & il ne leur est pas permis de vomir, ni d'uriner devant le monde. Ils observent encore aujourd'hui ces usages. Ils ont coutume de délibérer sur les affaires les plus sérieuses, après avoir bu avec excès. Mais le lendemain le maître de la maison, où ils ont tenu conseil, remet la même affaire sur le tapis avant que de boire. Si on l'approuve à jeun, elle passe, sinon on l'abandonne. Il en est de même des délibérations faites à jeun, on les examine de nouveau lorsqu'on a bu avec excès.

CXXXIV. Quand deux Perses se rencontrent dans les rues, on distingue s'ils sont de même condition;

(a) Voyez Liv. IX, §. CX.

car ils se saluent en se baissant à la bouche : si l'un est d'une naissance un peu inférieure à l'autre, ils se baissent seulement à la joue : & si la condition de l'un est fort au-dessous de celle de l'autre, l'inférieur se prosterne devant le supérieur. Les Nations voisines sont celles qu'ils estiment le plus, toutefois après eux-mêmes. Celles qui les suivent occupent le second rang dans leur esprit, & réglant ainsi leur estime proportionnellement au degré d'éloignement, ils sont le moins de cas des plus éloignées. Cela vient de ce que se croyant en tout d'un mérite supérieur, ils pensent que le reste des hommes ne s'attache à la vertu que dans la proportion dont on vient de parler, & que ceux qui sont les plus éloignés d'eux sont les plus méchants. Sous l'empire des Medes il y avoit de la subordination entre les divers peuples. Les Medes les gouvernoient tous ensemble, aussi bien que leur plus proches voisins. Ceux-ci commandoient à ceux qui étoient dans leur proximité, & ces derniers à ceux qui les touchoient. Les Perses, dont l'empire & l'administration s'étendent au loin, ont aussi dans la même proportion des égards pour (a) les Peuples qui leur sont soumis.

CXXXV. Les Perses sont les hommes les plus curieux des usages étrangers. Ils ont pris en effet l'habillement des Medes, s'imaginant qu'il est plus beau que

(a) *Les Peuples qui leur sont soumis.* Cela n'est pas dans le grec ; je l'ai ajouté, pour rendre plus sensible la pensée d'Hérodote.

le leur ; & dans la guerre ils se servent de cuirasses à l'Egyptienne. Ils se portent avec ardeur aux plaisirs de tout genre dont ils entendent parler, & ils ont emprunté des Grecs l'amour (309) des garçons. Ils épousent chacun plusieurs jeunes vierges ; mais ils ont encore un plus grand nombre de concubines.

CXXXVI. Après les vertus guerrieres, ils regardent comme un grand mérite d'avoir beaucoup d'enfans. Le Roi gratifie tous les ans ceux qui en ont le plus. C'est dans le grand nombre qu'ils font consister la force. Ils commencent à cinq ans à les instruire, & depuis cet âge jusqu'à vingt, ils ne leur apprennent que trois choses, à (310) monter à cheval, à tirer de l'arc & à dire la vérité. Avant cinq ans un enfant ne se présente pas devant son pere : il reste entre les mains des femmes. Cela s'observe, afin que, s'il meurt dans ce premier âge, sa perte ne cause aucun chagrin au pere.

CXXXVII. Cette coutume me paroît louable ; j'approuve aussi la loi, qui ne permet à personne, pas même au Roi, de faire mourir un homme pour un seul crime, ni à aucun autre Perse de punir un de ses esclaves d'une manière trop atroce pour une seule faute. Mais, si après un examen réfléchi il se trouve que les fautes du domestique soient en plus grand nombre & plus considérables que ses services, son maître peut alors suivre les mouvemens de sa colere. Ils assurent que jamais personne n'a tué ni son pere ni sa mere ; mais que toutes les fois que de pareils crimes sont arri-

vés , il faut nécessairement qu'on découvre , après d'exactes recherches , que ces enfans étoient supposés ou adultérins Car il est , continuent-ils , contre toute vraisemblance qu'un enfant tue les véritables auteurs de ses jours.

CXXXVIII. Il ne leur est pas permis de parler des choses qu'il n'est pas permis de faire. Ils ne trouvent rien de si honteux que (311) de mentir , & après le mensonge , que de contracter des dettes , & cela pour plusieurs raisons ; mais sur-tout , parce que , disent-ils , celui qui a des dettes ment nécessairement. Un Citoyen infecté de la lepre proprement dite , ou de l'espece de lepre appelée (312) leucé , ne peut (313) entrer dans la ville , ni avoir aucune communication avec le reste des Perses : c'est , selon eux , une preuve qu'il a péché contre (314) le Soleil. Tout étranger , attaqué de ces maladies , est chassé du (315) pays ; & par la même raison , ils n'y veulent point souffrir de pigeons blancs. Ils n'urinent ni ne crachent dans les rivières ; ils n'y lavent pas même leurs mains , & ne permettent pas que personne y fasse rien de semblable ; car ils rendent un culte (316) aux fleuves.

CXXXIX. Ils ont aussi quelque chose de singulier ; qu'ils ne connoissent pas eux-mêmes ; mais qui ne nous à point échappé. Leurs noms , qui sont empruntés , ou des qualités du corps , ou de la dignité des personnes , se terminent par cette même lettre , que les Doriens appellent San , & les Ioniens Sigma ; & , si vous y faites attention , vous trouverez que (317) les noms des

Perfes finiffent tous de la même maniere , fans en excepter un feul.

CXL. Ces ufages (318) m'étant connus , je puis en parler d'une maniere affirmative ; mais ceux qui fe pratiquent relativement aux morts , étant cachés , on n'en peut rien dire de certain. Ils prétendent qu'on n'enterre point le corps d'un Perfe qu'il n'ait été auparavant déchiré par un oifeau (319) ou par un chien. Quant aux Mages , j'ai la certitude qu'ils observent cette coutume ; car ils la pratiquent à la vue de tout le monde. Une autre chofe que je puis affurer , c'eft que les Perfes enduifent (320) de cire les corps morts , & qu'enfuite ils les mettent en terre.

Les Mages different beaucoup des autres hommes , & particulièrement des Prêtres d'Egypte. Ceux-ci ont toujours les mains pures du fang des animaux , & ne tuent que ceux qu'ils immolent aux Dieux. Les Mages , au contraire , tuent de leurs propres mains toutes fortes d'animaux , à la réferve de l'homme & du chien : Ils fe font même gloire de tuer également les (321) fourmis , les ferpens & autres animaux , tant reptiles que volatiles. Mais quant à cet ufage , laiffons-le tel qu'il a été originairement établi , & reprenons le fil de notre narration.

CXLI. Les Lydiens n'eurent pas plutôt été subjugués par les Perfes , que les Ioniens & les Eoliens envoyerent à Sardes des Ambaffadeurs à Cyrus , pour le prier de les recevoir au nombre de fes Sujets , aux mêmes conditions qu'ils l'avoient été de Créfus. Ce

Prince répondit à leur proposition par cet (322) apologue. Il leur dit qu'un joueur de flûte ayant aperçu des poissons dans la mer, joua de la flûte, s'imaginant qu'ils viendroient à terre : mais que, se voyant trompé dans son attente, il prit un filet, enveloppa une grande quantité de poissons, qu'il tira sur le bord ; & , comme il les vit sauter : « Cessez , leur dit-il , cessez maintenant de danser , puisque (323) vous n'avez pas voulu » le faire au son de la flûte. »

Il tint ce discours aux Ioniens & aux Eoliens, parce qu'ayant fait auparavant solliciter les Ioniens par ses (a) Envoyés, d'abandonner le parti de Crésus, il n'avoit pu les y engager, & qu'il ne les voyoit disposés à lui obéir, que parce qu'il étoit venu à bout de toutes ses entreprises. Telle fut la réponse qu'il leur fit dans sa colere. Sur le rapport des Députés, les Ioniens fortifierent chacun leur villes, & s'assemblerent tous au Panionium, à la réserve des Milésiens, les seuls avec qui Cyrus fit un traité, aux mêmes conditions que celles qui leur avoient été accordées par Crésus. Dans ce Conseil il fut unanimement résolu d'envoyer demander du secours à Sparte.

CXLII. Ces Ioniens (b), à qui appartient aussi le Panionium, ont bâti leurs villes dans la contrée la plus agréable que je connoisse, soit pour la beauté du ciel ;

(a) Voyez ci-dessus, §. LXXVI.

(b) Il s'exprime ainsi pour les distinguer des autres Ioniens, & entr'autres des Athéniens.

soit pour la température (324) des saisons. En effet les pays qui environnent l'Ionie, soit au-dessus, soit au-dessous, à l'Est ou à l'Ouest, ne peuvent entrer en comparaison avec elle, les uns étant exposés aux pluies & au froid, les autres aux chaleurs & à la sécheresse. Ces Ioniens n'ont pas le même dialecte; leurs mots ont quatre sortes (325) de terminaisons. Milet est la première de leurs villes du côté du Midi; & ensuite Myonte & Priene: elles sont en Carie, & leur langage est le même. Ephèse, Colophon, Lébédos, Téos, Clazomenes, Phocée sont en Lydie. Elles parlent entr'elles une même langue, mais qui ne s'accorde en aucune manière avec celle des villes que je viens de nommer. Il y a encore trois autres villes Ionienes, dont deux sont dans les îles de Samos & de Chios, & la troisième, qu'on appelle Erythres, est en terre ferme. Le langage de ceux de Chios & d'Erythres est le même; mais les Samiens ont eux seuls une langue particulière: tels sont les quatre Idiômes qui caractérisent l'Ionien.

CXLIII. Parmi ces Ioniens il n'y eut que les Habitans de Milet qui, pour se mettre à couvert de (326) tout danger, firent un traité avec Cyrus. Quant aux Insulaires, ils n'avoient pour lors rien à craindre; les Phéniciens n'étant pas encore soumis aux Perses, & ceux-ci n'ayant pas de marine. Les Milésiens au reste s'étoient séparés des autres Ioniens, parce que si tous les Grecs réunis étoient alors très-foibles, les Ioniens l'étoient encore plus, & qu'ils ne jouissoient d'aucune

forte de considération. En effet, si l'on excepte Athenes, ils n'avoient pas une seule ville qui eût de la célébrité. Le reste des Ioniens & des Athéniens ne vouloient pas qu'on les appellât Ioniens; ce nom leur déplaisoit, & même encore aujourd'hui la plupart (327) rougissent de le porter. Les douze villes dont je viens de parler s'en faisoient honneur. Elles firent construire un Temple, qu'elles appellerent de leur nom Panionium, & prirent la résolution d'en exclure les autres villes Ioniennes : les Smyrnéens furent les seuls qui demanderent à y être reçus.

CXLIV. Il en est de même des Doriens de la Pentapole, pays qui s'appelloit auparavant Hexapole. Ils se gardent bien d'admettre au (328) Temple Triopique aucuns Doriens de leur voisinage; & même s'il est arrivé à quelques-uns d'entr'eux de violer les loix de ce Temple, ils l'en ont exclu. En voici (329) un exemple. Dans les jeux qui se célèbrent en l'honneur d'Apollon Triopien, on proposoit autrefois des trépieds d'airain pour les vainqueurs. Mais il ne leur étoit pas permis de les emporter (330) du Temple; il falloit les y consacrer au Dieu. Un habitant d'Halicarnasse, nommé Agasiclès, ayant obtenu le prix à ces jeux, viola cette loi : il emporta le trépied dans sa maison, & l'y appendit. Les cinq villes Doriennes, Linde, Ialysfos, Camiros, Cos & Cnide punirent Halicarnasse, qui étoit la sixieme, en l'excluant de leur société.

CXLV. Les Ioniens (331) se sont, je crois, partagés en douze Cantons, & n'en veulent pas admettre

un plus grand nombre dans leur confédération, parce que dans le tems qu'ils habitoient le Peloponnese, ils étoient divisés en douze parties, de même que le sont encore maintenant les Achæens, qui les en ont chassés. Pellene est la premiere ville des Achæens du côté (332) de Sicyone; l'on trouve ensuite Ægire, Æges, que traverse le Crathis, qui n'est jamais à sec, & qui a donné son nom à une riviere d'Italie. On voit, après Bure, Hélice, où les Ioniens se réfugierent après avoir été défaits par les Achæens. Viennent ensuite (333) Ægium, Rhypes, Patres, Phares & Olenus qu'arrose le Pirus, riviere considérable. Les deux dernieres enfin sont Dyme & la ville des Tritéens, la seule qui soit située au milieu des terres.

CXLVI. Ces douze cantons, qui sont aujourd'hui aux Achæens, appartenoint alors aux Ioniens, & ce fut cette raison qui engagea ceux-ci à se bâtir douze villes en Asie. Ce seroit une insigne folie de dire que ces Ioniens sont plus distingués, ou d'une naissance (334) plus illustre que le reste des Ioniens; car les (335) Abantes de l'Eubée en font une partie assez considérable, & cependant ces peuples n'ont rien de commun avec les Habitans de l'Ionie, pas même le nom. Ces Ioniens sont un mélange de (336) Minyens-Orchoméniens, de Cadméens, de Dryopes, d'une portion (337) de (a) Phocidiens, de Molosses, d'Arcadiens-Pélasges,

(a) Les Phocidiens étoient des peuples de la Phocide; les Phocéens, les Habitans de Phocée en Ionie.

de Doriens-Epidauriens;

de Doriens-Epidauriens , & de plusieurs autres Nations. Ceux d'entre ces peuples , qui sortirent autrefois du Prytanée (338) des Athéniens , s'estiment les plus nobles & les plus illustres des Ioniens. Lorsqu'ils allèrent fonder cette Colonie , ils ne menerent point de femmes avec eux ; mais ils épousèrent des Carienes , dont ils avoient tué les peres. Ces femmes , furieuses du massacre de leurs peres , de leurs maris & de leurs enfans , & de ce qu'après (339) une telle action , ils les avoient épousées , s'imposèrent la loi de ne jamais prendre leurs repas avec leurs maris , & de ne jamais leur donner ce nom ; loi qu'elles firent serment d'observer , & qu'elles transmirent à leurs filles : ce fut à Milet que cela se passa.

CXLVII. Ces Ioniens élurent pour Roi , les uns des Lyciens , issus de Glaucus (340) , fils d'Hippolochus ; les autres , de Caucons-Pyliens , qui descendoient de Codrus , fils de Mélanthus ; d'autres enfin en prirent de l'une & de l'autre de ces deux Maisons. Mais on me dira , sans doute , que ces Ioniens sont plus attachés à ce (a) nom que le reste de la Nation. Qu'ils soient aussi les purs , les véritables Ioniens , j'y consens. Cependant tous ceux qui sont originaires d'Athenes , & qui célèbrent la Fête des Apaturies (341) sont aussi Ioniens. Or ils la célèbrent tous , excepté les Ephésiens & les Colophoniens , qui en ont été exclus à cause d'un meurtre.

(a) Celui d'Ioniens.

CXLVIII. Le Panionium est un lieu sacré du Mont Mycale, que les Ioniens ont dédié en commun à Neptune (342) Héliconien. Il regarde le septentrion. Mycale est un promontoire du continent, lequel s'étend à l'Ouest vers Samos. Les Ioniens s'y assembloient de toutes leurs villes, pour célébrer une Fête qu'ils appelloient (343) Panionies. Les fêtes des Ioniens ne sont pas les seules qui se terminent (a) par la même lettre; elles ont cela de commun avec celles de tous les Grecs, & avec les noms (b) propres des Perses.

CXLIX. Voilà ce que j'avois à dire concernant les villes des Ioniens. Celles des Eoliens sont Cyme, qu'on appelle aussi Phriconis, Larissés, Neon-Tichos, Temnos, Cilla, Notium, Ægiroufa, Pitane, Ægées, Myrine, Grynia. Ce sont là les onze anciennes villes des Eoliens. Ils en avoient douze aussi sur le continent; mais les Ioniens leur enleverent Smyrne. Le pays de ces Eoliens est meilleur que celui des Ioniens; mais quant à la température des saisons, il n'en approche pas.

CL. Voici à quelle occasion les Eoliens perdirent Smyrne. Des Colophonienens ayant eu du dessous dans une sédition, avoient été obligés de s'expatrier. Les habitans de Smyrne leur donnerent un asyle parmi

(a) Le nom des fêtes chez les Grecs se terminoient par un A, comme Apaturia, Panionia, &c.

(b) Les noms des Perses finissent par la lettre S, voyez ci-dessus, §. CXXXIX.

eux. Quelque - tems après ces fugitifs ayant observé que les Smyrneëns célébroient hors de leur ville une fête en l'honneur de Bacchus , ils en fermerent les portes & (344) s'en emparerent. Les Eoliens vinrent tous au secours ; mais enfin il fut arrêté d'un commun accord qu'ils laisseroient les Ioniens en possession de la ville , & que ceux - ci leur rendroient tous leurs effets mobiliers. Les Smyrneëns ayant accepté cette condition , on les distribua dans les onze autres villes Eoliennes , qui leur accorderent le droit de Cité.

CLI. Telles sont les villes que les Eoliens possèdent actuellement en terre ferme , sans y compter celles qu'ils ont au Mont Ida , parce qu'elles ne font point corps avec elles. Ils ont aussi cinq villes dans l'île de Lesbos. Quant à la sixieme , nommée Arisba , les Méthymnéens en ont réduit les Habitans en esclavage , quoiqu'ils leur fussent unis par les liens du sang. Ils ont aussi une ville dans l'île de Ténédos , & une autre dans les îles qu'on appelle Hécatonneses. Les Lesbians & les Ténédiens n'avoient alors rien à craindre , non plus que ceux d'entre les Ioniens qui habitoient dans les îles ; mais les autres villes résolurent dans leur Conseil de suivre les Ioniens par-tout où ils voudroient les mener.

CLII. Les Ambassadeurs (a) des Ioniens & des Eoliens s'étant rendus à Sparte en diligence , choisirent aussi-tôt après leur arrivée un Phocéén , nommé Pyther-

(a) Voyez la fin du §. CXLI.

mus, pour porter la parole au nom de tous les autres. Pythermus se revêtit d'une robe (345) de pourpre , afin que sur cette nouvelle les Spartiates se trouvassent à l'Assemblée en plus grand nombre. S'étant avancé au milieu d'eux , il les exhorta , par un long discours , à prendre leur défense ; mais les Lacédémoniens , sans aucun égard pour cette demande , résolurent entr'eux de n'accorder aucun secours. Les Ioniens se retirèrent. Quoique les Lacédémoniens eussent rejettés leur demande , ils ne laisserent pas de faire partir sur un vaisseau à cinquante rames , des gens qui , à ce qu'il me semble , devoient observer l'état où se trouvoient les affaires de Cyrus & de l'Ionie. Lorsque ce vaisseau fut arrivé à Phocée , ces Députés envoyèrent à Sardes Lacrinès , le plus considérable d'entr'eux , pour faire part à Cyrus du décret des Lacédémoniens , qui portoit qu'il se gardât bien de faire tort à aucune ville de la Grece , qu'autrement Sparte ne le souffriroit pas.

CLIII. Lacrinès ayant exécuté ses ordres , on dit que Cyrus demanda aux Grecs , qui étoient présens , quelle sorte d'hommes c'étoit que les Lacédémoniens , & quelles étoient leurs forces , pour oser lui faire de pareilles défenses. Sur la réponse qu'ils lui firent , il parla ainsi au Héraut des Spartiates : « Je n'ai jamais » redouté cette espece de Gens qui ont au milieu de » leur ville une place , où ils s'assemblent pour se trom- » per les uns les autres par des sermens réciproques ; » si les Dieux me conservent la santé , ils auront plus » sujet de s'entretenir de leurs malheurs que de

» ceux des Ioniens. » Cyrus lança ces paroles menaçantes contre tous les Grecs, parce qu'ils ont dans leurs villes des places ou marchés où l'on vend & où l'on achete, & que les Perses n'ont pas coutume d'acheter, ni de vendre ainsi dans des places, & que l'on ne voit point chez eux (346) de marchés. Ce Prince donna ensuite le Gouvernement de Sardes à un Persé, nommé Tabalus, & ayant chargé Pactyas, Lydien, de (347) transporter en Perse les trésors de Crésus & des autres Lydiens, il retourna à Agbatanes, & emmena Crésus avec lui, ne faisant point (348) assez de cas des Ioniens, pour aller d'abord contre eux. Babylone, les Bactriens, les Saces & les Egyptiens, étoient autant d'obstacles à ses desseins. Il résolut de marcher en personne contre ces Peuples, & d'envoyer un autre Général contre les Ioniens.

CLIV. Cyrus ne fut pas plutôt parti de Sardes que Pactyas fit soulever les Lydiens contre ce Prince & contre Tabalus. Comme il avoit entre les mains toutes les richesses de cette ville, il (a) se rendit sur le bord de la mer, prit des troupes à sa solde, engagea les Habitans de la côte à s'armer en sa faveur, & marchant contre Sardes, il assiégea Tabalus, qui se renferma dans la citadelle.

CLV. Sur cette nouvelle, que Cyrus apprit en chemin, Ce Prince dit à Crésus : « Quand verrai-je donc la fin de ces troubles ? Les Lydiens ne cesse-

(a) Dans le Grec : *Il descendit.*

„ront point, suivant toutes les apparences, de me
 „donner de la peine & de s'en faire à eux-mêmes.
 „Que sçais-je, s'il ne seroit pas plus avantageux de les
 „réduire en servitude. J'en ai agi, du moins (349) à
 „ce qu'il me semble, comme quelqu'un qui auroit
 „épargné les enfans de celui qu'il auroit fait mourir.
 „Vous étiez pour les Lydiens quelque chose de plus
 „qu'un Pere, je vous emmene prisonnier; je leur ai
 „remis leur ville, & je m'étonne ensuite qu'ils se
 „révoltent. » Ce discours exprimoit la maniere de
 penser de ce Prince: aussi Crésus, qui craignoit qu'il ne
 détruisît entièrement la ville de Sardes, & qu'il n'en
 transplantât ailleurs les Habitans, reprit la parole. « Ce
 „que vous venez de dire, Seigneur, est spécieux;
 „mais ne vous abandonnez-pas entièrement aux mouve-
 „mens de votre colere, & ne détruisez point une
 „ville ancienne, qui n'est coupable ni des troubles
 „précédens ni de ceux qui arrivent aujourd'hui. J'ai
 „été la cause des premiers, & j'en porte (350) la
 „peine. Pâctyas a offensé celui (351) à qui vous avez
 „confié le Gouvernement de Sardes; qu'il en soit puni.
 „Pardonnez aux Lydiens; mais de crainte qu'à l'avenir
 „ils ne se soulevent, & qu'ils ne se rendent redou-
 „tables, envoyez leur défendre d'avoir des armes chez
 „eux, & ordonnez-leur de mettre des tuniques (352)
 „sous leurs manteaux, de porter des brodequins, de
 „faire apprendre à leurs enfans à jouer de la cithare,
 „à chanter, & les arts (353) propres à les rendre
 „efféminés. Par ce moyen, Seigneur, vous verrez

„bientôt des hommes changés en femmes, & il n'y
„aura plus à craindre de révolte de leur part. „

CLVI. Crésus lui donna ce conseil, qu'il croyoit plus avantageux pour les Lydiens, que d'être vendus comme de vils esclaves. Il sentoît, qu'à moins de lui alléguer de bonnes raisons, il ne réussiroit pas à le faire changer de résolution : & d'ailleurs il appréhendoit que si les Lydiens échappoient au danger présent, ils ne se soulevassent dans la suite contre les Perses, & n'attirassent sur eux une ruine totale. Ce conseil causa beaucoup de joie à Cyrus, qui, étant revenu de sa colere, témoigna à Crésus qu'il le suivroit. En même-tems il manda un Mede, nommé Mazarès : lui ordonna de déclarer aux Lydiens l'avis que Crésus lui avoit suggéré, & de plus il lui commanda de réduire en servitude tous ceux qui s'étoient ligués avec eux pour assiéger Sardes ; mais sur-tout de lui amener Pactyas vivant. Ces ordres donnés en chemin, il continua sa route vers la Perse.

CLVII. Pactyas apprenant que l'Armée, qui marchoit contre lui, approchoit de Sardes, prit l'épouvante, & se sauva à Cyme. Cependant Mazarès arriva à Sardes avec une très-petite partie de l'armée de Cyrus ; mais n'y ayant pas trouvé Pactyas, il fit d'abord exécuter les ordres du Roi : les Lydiens se soumirent, & changerent leur ancienne maniere de vivre. Il envoya ensuite à Cyme sommer les Habitans de lui livrer Pactyas. Il fut résolu dans l'Assemblée

des Cyméens qu'on enverroit consulter l'Oracle des (a) Branchides, sur le parti qu'il falloit prendre; car il y avoit là un ancien Oracle auquel les Ioniens & les Eoliens avoient tous coutume de recourir. Ce lieu est dans le territoire de Milet, au-dessus du port de Panorme.

CLVIII. Les Cyméens ayant envoyé des (b) Députés aux Branchides, demanderent à l'Oracle de quelle maniere ils devoient se conduire à l'égard de Pactyas, pour se rendre agréables aux Dieux. L'oracle répondit qu'il falloit le livrer aux Perses. Sur le rapport des Députés, les Cyméens se disposerent à rendre Pactyas; mais quoique le Peuple se mît en devoir de le faire, Aristodicus, fils d'Héraclides, homme de distinction parmi les Citoyens de Cyme, s'opposa à cette résolution, & empêcha qu'on ne la suivît, jusqu'à ce qu'on eût fait au sujet de Pactyas une seconde députation, dans laquelle il fut admis, soit qu'il se défiât de l'Oracle, soit qu'il soupçonnât d'infidélité le rapport des Députés.

CLIX. Les Députés étant arrivés aux Branchides, Aristodicus portant la parole pour eux, consulta le Dieu en ces termes : « Grand Dieu, le Lydien Pactyas » est venu chercher un asyle parmi nous, pour éviter

(a) Voyez Liv. V, §. XXXVI.

(b) *Θεσποροι* sont ici des Députés qu'on envoie consulter les Oracles. Les Grecs les appelloient aussi *Θεσποροι*. Il est en ce sens dans l'*Œdipe Roi*, de Sophocles vers 114, & en cent autres endroits.

» la mort dont le menacent les Perses. Ils le re-
» mandent , & nous ordonnent de le livrer ; mais
» quoique nous redoutions leur puissance , nous n'avons
» pas osé , jusqu'ici , leur remettre ce suppliant entre
» les mains , que nous n'ayions appris de vous avec
» certitude ce que nous devons faire. » Le Dieu lui
fit la même réponse , & lui commanda de rendre
Paçtyas aux Perses. Sur cela Aristodicus alla (354), de
dessein prémédité , autour du temple , & enleva de
leurs nids les moineaux & les oiseaux des autres especes.
On raconte que , tandis qu'il exécutoit son dessein , il
sortit du Sanctuaire une voix qui s'adressoit à lui , &
lui disoit : « O le plus scélerat de tous les hommes !
» as-tu bien la hardiesse d'arracher de mon temple
» mes suppliants ? » Et qu'Aristodicus , sans se décon-
certer , lui répondit : « Quoi , grand Dieu , vous (a)
» protégez vous-même vos (355) suppliants , & vous
» ordonnez aux Cyméens de livrer le leur ? Oui , je
le veux , reprit la même voix ; & , c'est afin qu'ayant
» commis une impiété , vous en périssiez plutôt , &
» que vous ne veniez plus consulter l'Oracle pour
» sçavoir si vous devez livrer des suppliants. »

ELX. Sur le rapport des Députés , les Cyméens en-
voyèrent Paçtyas à Mytilene , ne voulant ni s'exposer
à périr (356) en le livrant , ni se faire assiéger en conti-
nuant de lui donner un asyle. Mazarès ayant fait rede-
mander Paçtyas aux Mytiléniens , ils se dispoisoient à

(a) Dans le Grec : *Vous secourez.*

Le lui remettre moyenant une certaine récompense , ce que je n'ose cependant assurer ; parce que la convention n'eut pas lieu. Les Cyméens ayant eu connoissance des desseins des Mytiléniens, envoyèrent à Lesbos un vaisseau qui transporta Pactyas à Chios.

Les Habitans de cette île (357) l'arracherent du temple de Minerve (358) Poliouchos , & le livrerent à Mazarès , à condition qu'on leur donneroit l'Atarnée, pays de la Mysie , vis - à - vis de Lesbos. Lorsque les Perses eurent Pactyas en leur puissance, ils le garderent étroitement à dessein de le présenter à Cyrus. Depuis cet événement il se passa beaucoup de tems, sans que les Habitans de Chios osassent , dans les sacrifices , répandre sur la (359) tête de la victime , de l'orge d'Atarnée , ni offrir à aucun Dieu des gâteaux faits avec de la farine de ce canton , & qu'on (360) excluoit des temples tout ce qui en provenoit.

CLXI. Les Habitans de Chios n'eurent pas plutôt livré Pactyas , que Mazarès marcha contre ceux qui s'étoient joints à ce rébelle pour assiéger Tabalus. Il réduisit les Priéniens en servitude , fit une incursion dans la plaine du Méandre , & permit à ses Soldats de tout piller. Il traita de même la (a) Magnésie ; après quoi étant tombé malade , il mourut.

CLXII. Harpage lui succéda dans le commandement de l'armée. Il étoit Mede de nation , aussi bien

(a) C'est le territoire de Magnésie , ville située près du Méandre.

que Mazarès, & c'est celui à qui Astyages avoit donné un repas abominable (a), & qui avoit aidé Cyrus à s'emparer du Trône de Médie. Dès que Cyrus l'eut nommé Général, il passa en Ionie, & ayant forcé les Habitans à se renfermer dans les villes, il s'en rendit ensuite maître par le moyen de cavaliers ou terrasses, qu'il fit élever près des murs. Phocée fut la première ville d'Ionie qu'il attaqua de la sorte.

CLXIII. Les Phocéens sont les premiers chez les Grecs qui aient entrepris de longs voyages sur mer, & qui aient fait connoître la mer (361) Adriatique, la Tyrhénie, l'Iberie & Tartessus. Ils ne se servoient point de vaisseaux ronds, mais de (362) vaisseaux à cinquante rames. Etant arrivés à Tartessus, il se rendirent agréables à Arganthonius (363), Roi des Tartessiens, dont le regne fut de quatre-vingt ans, & qui en vécut en tout cent vingt. Les Phocéens sçurent tellement se faire aimer de ce Prince, qu'il voulut d'abord les porter à quitter l'Ionie, pour venir s'établir dans l'endroit de son pays qui leur plairoit le plus; mais ensuite ne pouvant les y engager, & ayant appris d'eux que les (364) forces de (b) Crésus alloient toujours en augmentant, il leur donna une somme d'argent pour entourer leur ville de murailles. Cette somme devoit être considérable, puisque l'enceinte

(a) Voyez ci-dessus, §. CXIX.

(b) Il y a dans le texte *les forces de Cyrus*, voyez la note.

124 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

de leurs murs est d'une vaste étendue, toute de grandes pierres jointes avec art (a).

CLXIV. Harpage n'eut pas plutôt fait approcher ses troupes, qu'il mit le siège devant la ville, faisant dire en même-tems aux Phocéens qu'il seroit content s'ils vouloient seulement abatre une (365) tour de la ville, & consacrer une (366) maison. Comme ils ne pouvoient souffrir (367) l'esclavage, ils demanderent un jour pour délibérer sur sa proposition, promettant, après cela, de lui faire réponse. Ils le prièrent aussi de retirer ses troupes de devant leurs murailles pendant qu'on seroit au Conseil. Harpage répondit que, quoiqu'il n'ignorât pas leurs projets, il ne laissoit pas cependant de leur permettre de délibérer. Pendant qu'Harpagc retiroit ses troupes de devant la ville, les Phocéens lancerent leurs vaisseaux en mer, y mirent leurs femmes, leurs enfans & leurs meubles; & de plus, les statues & les offrandes qui se trouverent dans les temples, excepté les peintures & les statues de bronze & de pierre. Lorsqu'ils eurent porté tous leurs effets à bord de ces vaisseaux, ils s'embarquerent & firent voile à Chios: les Perses ayant trouvé la ville abandonnée, s'en emparerent.

CLXV. Les Phocéens demanderent à acheter les îles Œnusses; mais voyant que les Habitans de Chios ne vouloient pas les leur vendre, dans la crainte qu'ils

(a) Il y a après cela, dans le Grec : *C'est ainsi que le mur des Phocéens fut bâti.*

n'y attirassent le commerce au (a) préjudice de leur île, ils mirent à la voile pour se rendre en Cyrne (b), où vingt ans auparavant ils avoient bâti la ville d'Alalie pour obéir à un Oracle. D'ailleurs Arganthonius étoit mort dans cet intervalle. Ayant donc mis à la voile pour s'y rendre, ils allèrent d'abord à Phocée, & égorgerent la Garnison qu'Harpagè y avoit laissée. Faisant ensuite les plus terribles imprécations contre ceux qui se sépareroient de la flotte, ils jetterent dans la mer une (368) masse de fer ardente, & firent serment (369) de ne retourner jamais à Phocée, que cette masse ne revînt sur l'eau. Tandis qu'ils étoient en route pour aller en Cyrne, plus de la moitié, touchés de compassion, & regretant leur patrie & leurs anciennes demeures, violerent leur serment, & retournerent à Phocée. Les autres, plus religieux, partirent des îles Énusses, & continuerent leur route.

CLXVI. Lorsqu'ils furent arrivés en Cyrne ils éleverent des temples, & demeurèrent cinq ans avec les Colons qui les avoient précédés; mais, comme ils ravageoient & pilloient tous leurs voisins, les Tyrrhéniens & les Carthaginois mirent les uns (370) & les autres en mer d'un commun accord soixante vaisseaux. Les Phocéens ayant aussi équipés de leur côté pareil nombre de vaisseaux, allèrent à leur rencontre sur la mer de Sardaigne. Ils (371) remporterent la victoire,

(a) Dans le Grec : *Et que leur île n'en fût exclue.*

(b) Corse.

mais elle leur (372) fut pernicieuse ; car ils perdirent quarante vaisseaux, & les vingt autres ne purent servir dans la suite, les éperons ayant été faussés. Ils retournerent à Alalie, & prenant avec eux leurs femmes, leurs enfans & tout ce qu'ils purent emporter du reste de leurs biens, ils abandonnerent l'île de Cyrne, & firent voile vers (373) Rhégium.

CLXVII. Les Carthaginois & les Tyrrhéniens ayant tiré au sort les Phocéens qui avoient été fait prisonniers sur les vaisseaux détruits, ceux-ci en eurent (374) un beaucoup plus grand nombre. Les uns & les autres les ayant menés à terre, les assommerent à coups de pierres. Depuis ce tems-là, ni le bétail, ni les bêtes de charge, ni les hommes mêmes, en un mot rien de ce qui appartenoit aux Agylléens ne pouvoit traverser le champ où les Phocéens avoient été lapidés, sans avoir les membres disloqués, sans devenir perclus ou sans tomber dans une espece d'apoplexie. Les Agylléens envoyerent à Delphes pour expier leur crime. La Pythie leur ordonna de faire aux Phocéens de magnifiques sacrifices funébres, & d'instituer en leur honneur des jeux gymniques & des courses de chars. Les Agylléens observent encore maintenant ces cérémonies. Tel fut donc le sort de ces Phocéens. Ceux qui s'étoient réfugiés à Rhégium, en étant partis, bâtirent (375) dans les campagnes d'Énotrie la ville qu'on appelle aujourd'hui Hyele. Ce fut par le conseil d'un Habitant de Posidonia, qui leur dit que la Pythie ne leur avoit pas ordonné, par sa réponse, d'établir une colonie dans

Île de Cyrne, mais d'élever un monument au (376) Héros Cynrus (a).

CLXVIII. Les Téiens se conduisirent à - peu - près comme les Phocéens. En effet Harpage ne se fut pas plutôt rendu maître de leurs murs, par le moyen d'une terrasse, qu'ils s'embarquerent & passèrent en Thrace, où ils bâtirent la ville d'Abderes. Timélias de Clazomenes (376 *) l'avoit fondée auparavant ; mais les Thraces l'ayant chassé, il n'en jouit pas. Les Téiens d'Abderes lui rendent maintenant des honneurs comme à un Héros.

CLXIX. Ces Peuples furent les seuls parmi les Ioniens qui aimerent mieux abandonner leur patrie, que de porter le joug. Il est vrai que les autres Ioniens, si l'on excepte ceux de Milet, se battirent contre Harpage, comme ceux qui avoient quitté l'Ionie, & qu'ils donnerent des preuves de leur valeur en défendant chacun sa patrie ; mais ayant été vaincus & étant tombés en la puissance de l'ennemi, ils furent contraints de rester dans le pays, & de se soumettre au vainqueur. Quant aux Milésiens, ils avoient, comme

(a) Il y a dans le Grec : *Ce qui regarde Phocée en Ionie se passa de la sorte.* Hérodote finit presque toujours sa narration par ces mots : Voilà ce qui arriva, &c. ou bien il termine un discours par ceux-ci : Ainsi parla un tel. . . . Homère s'exprime toujours de même. Ces répétitions, bien loin d'avoir de la grace en François, rendent la narration froide & languissante ; & c'est ce qui m'a fait prendre le parti de les supprimer.

je l'ai dit plus haut (a), prêté ferment de fidélité à Cyrus, & jouissoient d'une parfaite tranquillité. L'Ionie fut donc ainsi réduite en esclavage pour la seconde (b) fois. Les Ioniens qui habitoient les îles, craignant un sort pareil à celui qu'Harpage avoit fait éprouver à ceux du continent, se rendirent d'eux-mêmes à Cyrus.

CLXX. Quoi qu'accablés de maux, les Ioniens ne s'en assembloient pas moins au Panionium. Bias de Priene leur donna, comme je l'ai appris, un conseil très-utile, qui les eût rendu les plus riches de tous les Grecs, s'ils eussent voulu le suivre. Il les exhorta à s'embarquer tous ensemble sur une même flotte, à se rendre en Sardaigne, & à y fonder une seule ville pour tous les Ioniens. Il leur fit voir que, par ce moyen ils sortiroient d'esclavage, qu'ils s'enrichiroient, & qu'habituant la plus grande de toutes les îles, les autres tomberoient en leur puissance; au lieu que s'ils restoient en Ionie, il ne voyoit pour eux aucune espérance de recouvrer la liberté. Tel fut le conseil que donna Bias aux Ioniens, après qu'ils eurent été réduits en esclavages; mais avant que leur pays eût été subjugué, Thalès de Milet, dont les ancêtres (377) étoient originaires de Phénicie, leur en donna aussi un qui étoit excellent. Ce fut d'établir à Téos, au

(a) Voyez ci-dessus, §. CXLI.

(b) Elle avoit été subjuguée pour la première fois par Crésus. Voyez ci-dessus, §. VI, XXVIII & XC.

centre de l'Ionie;

centre de l'Ionie, un Conseil Général pour toute la nation, sans préjudicier au Gouvernement des autres villes, qui n'en suivroient pas moins leurs usages particuliers, comme si elles étoient autant de Cantons différens.

CLXXI. Harpage ayant subjugué l'Ionie, marcha contre les Cariens, les (a) Cauniens & les Lyciens, avec un renfort de troupes que lui avoient fourni les Ioniens & les Eoliens. Les Cariens avoient passé des îles dans le continent ; ils avoient été anciennement sujets de Minos ; on les appelloit Lélèges : ils habitoient (378) alors les îles, & ne payoient aucune sorte de tribut, autant qu'ont pû me l'apprendre les plus anciennes traditions ; mais ils fournissoient à Minos des hommes de mer, toutes les fois qu'il en avoit besoin. Pendant que ce Prince, heureux à la guerre, étendoit au loin ses conquêtes, les Cariens acquéroient de la célébrité, & se distinguoient plus que tous les peuples connus jusqu'alors. On leur doit trois inventions, dont les Grecs ont fait depuis usage. Ce sont en effet les Cariens qui, les premiers, ont enseigné à mettre des panaches (379) sur les casques, qui ont orné de figures leurs boucliers, & qui ont ajouté une (380) anse de cuir à cette arme défensive ; car jusqu'alors tous ceux qui avoient coutume de se servir du bouclier le gouvernoient par le moyen d'un baudrier de cuir

(a) Dans l'édition de Gronovius il y a les Cauconiens ; mais voyez la note de M. Wesseling.

qui le tenoit suspendu au col & sur l'épaule gauche; Long-tems après (381) les Doriens & les Ioniens chasserent les Cariens des îles, & c'est ainsi que les Cariens passèrent sur le continent. Voilà ce que les Crétois racontent des Cariens; mais ceux-ci pensent différemment sur leur origine. Ils se disent (a) nés dans le continent même, & croient qu'ils n'ont jamais porté d'autre (381*) nom que celui qu'ils ont présentement. Ils montrent aussi à Mylasses un ancien temple de (382) Jupiter Carien, où ils n'admettent que les Mysiens & les Lydiens, à cause de l'affinité qu'ils ont avec ces peuples. Ils disent en effet que Lydus & Mysus étoient freres de Car, & ce motif les leur a fait admettre dans ce temple, d'où sont exclus ceux de toute autre nation, quoiqu'ils parlent la même langue.

CLXXII. Quant aux Cauniens, il me semble qu'ils sont Autochthones, quoiqu'ils se disent originaires de Crete. S'ils ont formé leur langue sur celle des Cariens, ou les Cariens sur celle des Cauniens; je ne puis en juger avec certitude. Ils ont cependant des coutumes bien différentes de celles des Cariens & du reste des hommes. Il est chez eux très-honnête de s'assembler pour boire, hommes, femmes & enfans, suivant les liaisons que forment entr'eux, l'âge & l'amitié. Ils avoient des Dieux étrangers; mais ayant changé de sentiment, il fut résolu qu'on n'adresseroit à l'avenir

(a) Dans le Grec : *Autochthones*,

ses vœux qu'à ceux du pays. Toute la jeunesse (383) Cauniene se revêtit donc de ses armes, & frappant l'air de ses piques, elle les accompagna jusqu'aux frontieres des Calyndiens, en criant qu'elle chassoit les Dieux étrangers.

CLXXIII. Les Lyciens sont dans la plus haute antiquité originaires de Crete; car dès les tems les plus reculés cette îlle toute entiere n'étoit occupée que par des (384) barbares. Sarpédon & Minos, tous deux fils d'Europe, s'en disputèrent la Souveraineté. Minos eut l'avantage, & Sarpédon fut chassé avec tous ceux de son parti. Ceux-ci passerent dans la Milyade, canton de l'Asie; car le pays qu'habitent aujourd'hui les Lyciens s'appelloit autrefois Milyade, & les Milyens portoient alors le nom de Solymes. Tant que Sarpédon régna sur eux, on les appella Termiles, nom qu'ils avoient apportés dans le pays, & que leurs voisins leur donnent encore maintenant. Mais Lycus, fils de Pandion, ayant été aussi chassé d'Athenes par son frere Egée, & s'étant réfugié chez les Termiles auprès de Sarpédon, ces peuples s'appellerent avec le tems Lyciens, du nom de ce Prince. Ils suivent en partie les loix de Crete, & en partie celles de Carie. Ils en ont cependant une qui leur est tout-à-fait particuliere, & qui ne s'accorde avec aucune de celles des autres hommes; ils prennent en effet le nom de leurs (385) meres, au lieu de celui de leurs peres. Si l'on demande à un Lycien de quelle famille il est, il fait la généalogie de sa mere, & des ayeules de sa mere.

Si une femme du pays épouse un esclave, ses enfans sont réputés nobles. Si au contraire un citoyen, celui même du rang le plus distingué, se marie à une étrangère ou prend une concubine, ses enfans sont exclus des honneurs.

CLXXIV. Les Cariens furent réduits en servitude par Harpage, sans avoir rien fait de mémorable. Ils ne furent pas les seuls. Tous les Grecs qui habitent ce pays ne se distinguèrent pas davantage. On compte parmi eux les Cnidiens, Colonie de Lacédémone. Leur pays, qu'on appelle Triopium, regarde la mer. La Bybassie (386) commence à la péninsule, & toute la Cnidie, si l'on en excepte un petit espace, est environné par la mer; au nord, par le golfe Céramique; au midi, par la mer qui est dans le voisinage de Syme & de Rhodes. C'est ce petit espace, qui n'a environ que cinq stades d'étendue, que les Cnidiens voulant faire de leur pays une île, entreprirent de creuser pendant qu'Harpage étoit occupé à la conquête de l'Ionie; car tout leur territoire étoit en dedans de (387) l'Isthme, & ne tenoit au continent que par cette langue de terre qu'ils vouloient couper. Ils employèrent un grand nombre de travailleurs; mais les éclats de pierre les blessant en différents endroits, & principalement aux yeux, d'une manière si extraordinaire, qu'il paroïsoit bien qu'il y avoit là quelque chose de divin, ils envoyèrent demander à Delphes quelle étoit la puissance qui s'opposoit à leurs efforts. La Pythie, comme les Cnidiens

le disent eux-mêmes, leur répondit en ces (a) termes :
« Ne fortifiez pas l'Isthme , & ne le creusez pas.
» Jupiter auroit (388) fait une île de votre pays , si
» c'eût été sa volonté. » Sur cette réponse de la Pythie
les Cnidiens cessèrent de creuser , & lorsqu'Harpag
se présenta avec son armée , ils se rendirent sans
combattre.

CLXXV. Les Pédasieus habitent le milieu des terres
au-dessus d'Halicarnasse. Toutes les fois que ces peuples
& que leurs voisins sont menacés de quelque malheur ,
une longue barbe (389) pousse à la Prêtresse de
Minerve. Ce prodige est arrivé trois fois. Les Pédasieus
furent les seuls peuples de Carie qui résistèrent (389*)
long-tems à Harpage , & qui lui causèrent beaucoup
d'embarras , en fortifiant la montagne de Lida ; mais
enfin ils furent subjugués.

CLXXVI. Les Lyciens allèrent au-devant d'Har-
page , dès qu'il parut avec son armée dans les plaines
de Xanthus. Quoiqu'ils ne fussent qu'une poignée de
monde en comparaison des ennemis , ils se battirent ,
& firent des prodiges de valeur. Mais ayant perdu la
bataille , & se voyant forcés de se renfermer dans leurs
murs , ils portèrent dans la citadelle leurs richesses , &
y ayant rassemblé leurs femmes , leurs enfans & leurs
esclaves , ils y mirent le feu , & la réduisirent en cendres
avec tout ce qui étoit (390) dedans. S'étant , après
cette action , réciproquement engagés par les sermens.

(a) Dans le Grec : *En vers trimètres.*

les plus terribles , ils firent secrètement une sortie contre les Perses , & périrent tous en combattant généreusement. Ainsi la plupart des Lyciens d'aujourd'hui , qui se disent Xanthiens , sont étrangers , si l'on en excepte quatre-vingt familles , qui étant alors éloignées de leur patrie , échappèrent à la ruine commune. Ainsi fut prise la ville de Xanthus. Harpage s'empara de celle de Caune , à - peu - près de la même manière ; car les Cauniens suivirent en grande partie l'exemple des Lyciens.

CLXXVII. Pendant qu'Harpage ravageoit l'Asie mineure , Cyrus subjuguoit en personne toutes les nations de l'Asie supérieure , sans en omettre aucune. Je les passerai la plupart sous silence , me contentant de parler de celles qui lui donnerent le plus de peine , & qui méritent le plus de trouver place dans l'Histoire. Lorsque ce Prince eut réduit sous sa puissance tout le continent , il songea à attaquer les Assyriens.

CLXXVIII. L'Assyrie contient plusieurs grandes villes ; mais Babylone est la plus célèbre & la plus forte. C'étoit là que les Rois du pays faisoient leur résidence depuis la destruction de Ninive. Cette ville , située dans une grande plaine , est de forme quarrée ; chacun de ses côtés a (391) six-vingt stades de long , ce qui fait pour l'enceinte de la Place quatre cent quatre-vingt stades. Elle est si magnifique , que nous n'en connoissons pas une qu'on puisse lui comparer. Un fossé large , profond & plein d'eau régne tout autour ; on trouve

ensuite un mur de cinquante coudées de roi d'épaisseur, sur deux cens (392) en hauteur. La coudée de roi est de trois doigts plus grande que la moyenne.

CLXXIX. Il est à propos d'ajouter à ce que je viens de dire, l'emploi qu'on fit de la terre des fossés, & de quelle façon la muraille fut bâtie. A mesure qu'on creusoit les fossés, on en convertissoit la terre en briques, & lorsqu'il y en eut une quantité suffisante, on les fit cuire dans des fourneaux. Ensuite pour servir de liaison on se servit de (393) bitume chaud, & de trente couches (394) en trente couches de briques ont mit des lits de roseaux entrelassés ensemble. On bâtit d'abord de cette manière les bords du fossé. On passa ensuite aux murs, qu'on construisit de même. Au haut & sur le bord de cette muraille on éleva des (395) tours d'un seul étage, les unes vis-à-vis des autres, entre lesquelles on laissa autant d'espace qu'il en falloit pour faire tourner un char à quatre chevaux. Il y avoit à cette muraille cent portes (396) d'airain massif, comme les (397) jambages & les linteaux. A huit journées de Babylone est la ville d'Is, située sur une petite rivière de même nom, qui se jette dans l'Euphrates. Cette rivière roule avec ses eaux une grande quantité de bitume : on en tira celui dont furent cimentés les murs de Babylone.

CLXXX. L'Euphrates traverse cette ville par le (a)

(a) Du nord au sud, Diodor. Sicul. Liv. II, §. VIII, p. 121.

milieu , & la partage en deux quartiers (*a*). Ce fleuve est grand, profond & rapide ; il vient (398) de l'Arménie , & se jette dans la mer Erythrée (*b*). L'une & l'autre (399) muraille forme un coude (400) sur le fleuve. A cet endroit commence un mur de briques cuites , dont sont bordés les deux côtés de l'Euphrates. Les maisons sont à (401) trois & quatre étages. Les rues sont (*c*) droites , & coupées par d'autres qui aboutissent au fleuve. En face de celles - ci on a pratiqué dans le mur , construit le long du fleuve , de petites portes pareillement d'airain , par où l'on descend sur ses bords. Il y en a autant que de rues de traverse.

CLXXXI. Le mur (401*) extérieur sert de (402) défense. L'intérieur n'est pas moins fort ; mais il est plus étroit. Le centre de chacun de ces deux quartiers de la ville est remarquable ; l'un , par le Palais du Roi , dont l'enceinte est grande & bien fortifiée ; l'autre , par le (403) lieu consacré à Jupiter Bélus , dont les portes sont d'airain , & qui subsiste encore actuellement. C'est un quarré régulier , qui a deux stades en tous sens. On voit au milieu une tour massive , qui a un stade tant en longueur qu'en largeur ; sur cette tour s'en élève une autre , & sur cette seconde encore une autre , & ainsi de suite ; de sorte que l'on en compte jusqu'à huit. On a pratiqué en dehors des degrés qui

(*a*) L'un est à l'est , l'autre à l'ouest , id. ibid.

(*b*) Le golphe Persique.

(*c*) Ces rues sont parallèles au fleuve.

vont en tournant , & par lesquels on monte à chaque tour. Au milieu de cet escalier on trouve une loge & des sièges, où se reposent ceux qui montent. Dans la dernière tour est une grande Chapelle, dans cette Chapelle un grand lit (*a*) magnifique, & près de ce lit une table d'or. On n'y voit point de statues. Personne n'y passe la nuit, à moins que ce ne soit une femme du pays, dont le Dieu a fait choix, comme le disent les Chaldéens (404), qui sont les Prêtres de ce Dieu.

CLXXXII. Ces mêmes Prêtres ajoutent que le Dieu vient lui-même dans la Chapelle, & qu'il se repose sur le lit. Cela ne me paroît pas (405) croyable. La même chose arrive à Thebes (406) en Egypte, s'il faut en croire les Egyptiens ; car il y couche une femme dans le temple de Jupiter Thébéen, & l'on dit que ces deux (*b*) femmes n'ont commerce avec aucun homme. La même chose s'observe aussi à Pataraes en Lycie, lorsque le Dieu honore cette ville de sa présence. Alors on enferme la grande Prêtresse la nuit dans le temple ; car il ne rend (407) point en ce lieu d'Oracles en tout tems.

CLXXXIII. Dans ce Temple de Babylone, il y a une autre Chapelle en bas, où l'on voit une grande

(*a*) Dans le Grec : *Bien garni*.

(*b*) Les femmes qu'on enfermoit dans la Chapelle du Temple de Jupiter Bélus, à Babylone, & dans le Temple de Jupiter Thébéen, à Thebes en Egypte.

statue d'or, qui représente Jupiter assis. Près de cette statue est une grande table d'or. Le trône & le marchepied sont du même métal. Le tout, au rapport des Chaldéens, vaut huit cens talens d'or. On voit hors de cette Chapelle un Autel d'or, & outre cela un autre Autel très-grand, sur lequel on immole des (a) victimes d'un âge fait ; car il n'est permis de sacrifier sur l'Autel d'or que des animaux encore à la mamelle. Les Chaldéens brûlent aussi sur ce grand Autel, tous les ans, à la Fête de ce Dieu, mille talens pesants d'encens. Il y avoit encore en ce tems-là, dans l'enceinte sacrée, une statue d'or massif de douze coudées de haut. Je ne l'ai point vue ; je me contente de rapporter ce qu'en disent les Chaldéens. Darius, fils d'Hystaspes, forma le projet de l'enlever ; mais il n'osa l'exécuter. Xerxès, fils de Darius, fit tuer le Prêtre qui s'opposoit à son entreprise, & s'en (408) empara. Telles sont les richesses de ce (b) temple. On y voit aussi beaucoup d'autres offrandes particulières.

CLXXXIV. Babylone a eu un grand nombre de Rois, dont je ferai mention dans mon (409) Histoire d'Assyrie. Ce sont eux qui ont environné cette ville de murailles, & qui l'ont embellie par les temples qu'ils y ont élevés. Parmi ces Princes on compte deux Reines. La première précéda l'autre de cinq généra-

(a) Dans le Grec : *Du bétail.*

(b) Ce n'est point le temple proprement dit, mais l'enceinte sacrée.

tions; elle s'appelloit (410) Sémiramis. Elle fit faire ces digues remarquables, qui retiennent l'Euphrates dans son lit, & l'empêchent d'inonder les campagnes, comme il le faisoit auparavant.

CLXXXV. La seconde Reine, nommée Nitocris, étoit plus prudente que la première. Parmi plusieurs ouvrages dignes de mémoire, dont je vais parler, elle fit celui-ci. Ayant remarqué que les Medes, devenus puissants, ne pouvoient rester (411) en repos, qu'ils (412) s'étoient rendus maîtres de plusieurs villes, & entr'autres de Ninive; elle se fortifia d'avance contre eux, autant qu'elle le put. Premièrement, elle fit creuser des canaux au-dessus de Babylone. Par ce moyen l'Euphrates, qui traverse la ville par le milieu, de droit qu'il étoit auparavant, devint oblique & tortueux, au point qu'il passe trois fois par Ardéricca (413), bourgade d'Assyrie; & encore maintenant ceux qui se transportent de (a) cette mer-ci à Babylone, rencontrent en descendant l'Euphrates, ce bourg trois fois en trois jours.

Elle fit faire ensuite de chaque côté une levée digne d'admiration, tant pour sa largeur que pour sa hauteur. Bien loin au-dessus de Babylone & à une petite distance du fleuve, elle fit creuser (414) un lac, destiné à recevoir les eaux du fleuve quand il viendrait à se déborder. Il avoit quatre cens vingt stades (415) de tour; quant à la profondeur, on le creusa jusqu'à ce

(a) La Méditerranée; mais voyez la note 413.

qu'on trouvât l'eau. La terre qu'on en tira servit à relever les bords de la rivière. Ce lac achevé, on en revêtit les bords de pierres. Ces deux ouvrages, sçavoir l'Euphrates rendu tortueux & le lac, avoient pour but de ralentir le cours de ce fleuve, en brisant son impétuosité par un grand nombre de sinuosités, & d'obliger ceux qui se rendroient par eau à Babylone, d'y aller en faisant plusieurs détours, & de les forcer, au sortir (416) de ces détours, à entrer dans un lac immense. Elle fit faire ces travaux dans la partie de ses Etats la plus exposée aux irruptions des Medes, & du côté où ils ont moins de chemin à faire pour entrer sur ses terres, afin que, n'ayant point de commerce avec les Assyriens, ils ne pussent prendre aucune connoissance de ses affaires.

CLXXXVI. Ce fut ainsi que cette Princesse (417) fortifia son pays. Quand ces ouvrages furent achevés, voici ceux qu'elle y ajouta : Babylone est divisée en deux parties, & l'Euphrates la traverse par le milieu. Sous les Rois précédens, quand on vouloit aller d'un côté de la ville à l'autre, il falloit nécessairement passer le fleuve en bateau ; ce qui étoit, à mon avis, fort incommode. Nitocris y pourvut ; le lac qu'elle creusa pour obvier (418) aux débordemens du fleuve, lui permit d'ajouter à ce travail un autre ouvrage qui a éternisé sa mémoire.

Elle fit tailler de grandes pierres, & lorsqu'elles furent prêtes à être mises en œuvre, & que le lac eut été creusé, elle détourna les eaux de l'Euphrates dans

ce lac (419.) Pendant qu'il se remplissoit, l'ancien lit du fleuve demeura à sec. Ce fut alors qu'on en (420) revêtit les bords de briques cuites en-dedans de la ville, ainsi que les descentes qui conduisent des petites portes à la rivière, & l'on s'y prit, comme l'on avoit fait pour construire le mur : on bâtit aussi au milieu de la ville (421) un pont, avec les pierres qu'on avoit tirées des carrieres, & on les lia ensemble avec du fer & du plomb. Pendant le jour on y passoit sur des pieces de bois quarrées, qu'on retiroit le soir, de crainte que les habitans n'allassent de l'un & de l'autre côté du fleuve, pour se voler réciproquement. Lorsqu'on eut fait passer (422) dans le lac les eaux du fleuve, on travailla au pont. Le pont achevé, on fit rentrer l'Euphrates dans son ancien lit, & ce fut alors que les Babyloniens s'appercurent de l'utilité du lac, & qu'ils reconnurent la commodité du pont.

CLXXXVII. Voici la ruse qu'imagina aussi cette même Reine. Elle se fit ériger un tombeau sur la terrasse d'une des portes de la ville les plus fréquentées, avec l'Inscription suivante, qu'on y grava par son ordre. « Si quelqu'un » des Rois qui me succéderont à Babylone (423) vient » à manquer d'argent, qu'il ouvre ce sépulchre, & qu'il » en prenne autant qu'il voudra ; mais qu'il se garde » bien de l'ouvrir par d'autres motifs, & s'il n'en a du » moins un grand besoin : cette infraction lui seroit (424) » pernicieuse. »

Ce tombeau demeura fermé jusqu'au regne de Darius ; mais ce Prince, s'indignant de ne pas faire

usage de cette porte , parce qu'il n'auroit pu y passer sans avoir un corps mort sur sa tête , & de ne point se servir de l'argent qui y étoit en dépôt , & qui sembloit l'inviter à le prendre , le fit ouvrir. Mais il n'y trouva que le corps de Nitocris , avec cette Inscription : « Si » tu n'avois pas été insatiable d'argent & avide d'un gain » honteux , tu n'aurois pas ouvert les tombeaux (425) » des morts. »

CLXXXVIII. Ce fut contre le Fils de cette Reine que Cyrus fit marcher ses troupes. Il étoit Roi d'Assyrie , & s'appelloit Labynete , de même que son Pere. Le Grand Roi (426) ne se met point en campagne qu'il n'ait avec lui beaucoup de vivres & de bétail , qu'il tire de son pays. On porte aussi à sa suite de l'eau du Choaspes , fleuve qui passe à Suses. Le Roi n'en boit (427) point d'autre. On la renferme dans des vases d'argent , après l'avoir fait bouillir , & on la transporte par-tout où va ce Prince , sur des chariots à quatre roues , traînés par des mulets.

CLXXXIX. Cyrus marchant contre Babylone , arriva sur les bords du (428) Gyndes. Ce fleuve a ses sources dans les monts Matiéniens , & après avoir traversé le pays des (429) Darnécens , il se perd dans le Tigre , qui passe le long de la ville d'Opis , & se jette dans la mer (a) Erythrée. Pendant que Cyrus essayoit de traverser le Gyndes , quoiqu'on ne pût le faire qu'en bateau , un de ces chevaux blancs , qu'on appelle

(a) Le golfe Persique.

Sacrés ; emporté par son ardeur , sauta dans l'eau & s'efforça de gagner l'autre rive ; mais la rapidité du courant l'enleva , le submergea & le fit entièrement (430) disparaître. Cyrus indigné (430*) de l'insulte du fleuve , le menaça de le rendre si petit & si foible ; que dans la suite les femmes même pourroient le traverser sans se mouiller les genoux. Ces menaces faites , il suspend l'expédition contre Babylone , partage son armée en deux corps , trace au cordeau , de chaque côté de la (431) riviere , cent quatre-vingt (a) canaux , qui venoient y aboutir en tout sens , & les fait ensuite creuser par ses troupes. On en vint à bout , parce qu'on y employa un grand nombre de travailleurs ; mais cette entreprise les occupa pendant tout l'été.

CXC. Cyrus s'étant vengé du Gyndes , en le coupant en trois cens (b) soixante canaux , continua sa marche vers Babylone , dès que le second printems eut commencé à paroître. Les Babyloniens ayant mis leurs troupes en campagne , l'attendirent de pied ferme. Il ne parut pas plutôt près de la ville qu'ils lui livrerent bataille ; mais ayant été vaincus , ils se renfermerent dans leurs murailles.

Comme ils sçavoient depuis long - tems que ce Prince ne pouvoit rester tranquille , & qu'il attaquoit également toutes les nations , ils avoient fait un amas de provisions , pour beaucoup d'années. Aussi le siège

(a) Voyez ci-dessous , §. CXC & CCII , & Liv. V. §. LII.

(b) Voyez §. CLXXXIX & CCII , & Liv. V. §. LII.

144 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

ne les inquiétoit - il en aucune maniere. Cyrus se trouvoit dans un grand embarras. Il assiégoit la place depuis long - tems & n'étoit pas plus avancé que le premier jour.

CXCI. Enfin, soit que de lui-même il eût connu ce qu'il falloit faire, soit que quelqu'un le voyant embarrassé, lui eût donné un bon conseil, voici le moyen qu'il employa. Il plaça son armée, partie à l'endroit où le fleuve entre dans Babylone, partie à l'endroit d'où il en sort; avec ordre de s'introduire dans la ville par le lit du fleuve, dès qu'il seroit guéable. Son armée ainsi postée, & cet ordre donné, il se rendit au lac avec ses plus (432) mauvaises troupes. Lorsqu'il y fut arrivé, il détourna, à l'exemple de la Reine de Babylone, par le canal de communication, le fleuve dans le lac, qui étoit un grand marais. Les eaux s'y écoulèrent, & l'ancien lit de l'Euphrates devint guéable. Cela fait, les Perses qui avoient été placés exprès sur les bords du fleuve entrèrent dans Babylone, par le lit de la riviere, dont les eaux s'étoient (433) tellement retirées, qu'ils n'en avoient gueres que jusqu'au milieu de la cuisse. Si les Babyloniens eussent été instruits d'avance du dessein de Cyrus, ou s'ils s'en fussent aperçus au moment de l'exécution, ils auroient fait périr l'armée entiere, loin de la laisser entrer. Ils n'auroient eu qu'à fermer toutes les petites portes qui conduisoient au fleuve, & qu'à monter sur le mur dont il est bordé: ils l'auroient prise comme dans (434) un filet. Mais les
Perses

Perfes survinrent lorsqu'ils s'y attendoient le moins. Si l'on en croit les Babyloniens , les extrémités de la ville étoient déjà au pouvoir de l'ennemi , que ceux qui demeuroient au milieu n'en avoient (435) aucune connoissance , tant elle étoit grande. Comme ses habitans célébroient par hasard en ce jour (436) une fête, ils ne s'occupoient alors que de danses & de plaisirs, qu'ils continuèrent jusqu'au moment où ils apprirent le malheur qui venoit d'arriver : C'est ainsi que Babylone fut prise pour la première fois (437).

CXCII. Entr'autres preuves que je vais rapporter de la puissance des Babyloniens, j'insiste sur celle-ci. Indépendamment des tributs ordinaires, tous les Etats du grand Roi entretiennent sa table & nourrissent son armée. Or, de douze mois dont l'année est composée, la Babylonie (438) fait cette dépense pendant quatre mois, & celle des huit autres se répartit sur le reste de l'Asie. Ce pays égale donc en richesses & en puissance le tiers de l'Asie. Le Gouvernement de cette province (les Perfes donnent le nom de Satrapies à ces Gouvernemens) est le meilleur de tous. Il rapportoit par jour une artabe d'argent à (439) Tritantæhmès, Fils d'Artabaze, à qui le Roi l'avoit donné. L'artabe (440) est une mesure de Perse, plus grande de trois chénices attiques que la médinne attique. Cette province entretenoit encore au Roi, en particulier, sans compter les chevaux de guerre, un haras de huit cens étalons, & de seize mille cavalles, de sorte qu'on comptoit vingt jumens pour chaque étalon. On y nourrissoit aussi une grande quan-

tité de chiens (441) indiens. Quatre grands bourgs, situés dans la plaine, étoient chargés de les nourrir & exempts de tout autre tribut.

CXCIII. Les pluies ne sont pas fréquentes en Assyrie ; l'eau du fleuve y nourrit la racine du grain, & fait croître les moissons, non point comme (442) le Nil, en se répandant dans les campagnes ; mais à force de bras & par le moyen de machines propres à élever l'eau. Car la Babylonie est, comme l'Égypte, entièrement coupée de canaux, dont le plus grand porte des navires. Il regarde le lever d'hiver, & communique de l'Euphrates au Tigre, sur lequel étoit située Ninive. De tous les pays que nous connoissons, c'est, sans contredit, le meilleur & le plus fertile (a) en bled. Il n'y vient point du tout (b) de figuiers, de vignes, ni d'oliviers ; mais en récompense la terre y est si propre à toutes sortes de grains, qu'elle rapporte toujours deux cens fois autant (443) qu'on y a semé, & que dans les années où elle se surpasse elle-même, elle rend trois cens fois autant qu'elle a reçu. Les feuilles du froment & de l'orge y ont bien quatre doigts de large. Quoique je n'ignore pas à quelle hauteur y viennent les tiges de millet & de sésame (444), je n'en ferai point mention ; persuadé que ceux qui n'ont point été dans la Babylonie, ne pourroient ajouter foi à ce que j'ai rapporté des grains de ce

(a) Dans le texte : *Grains de Cérès.*

(b) Dans le Grec : *La terre n'essaye pas du tout d'y porter, &c.*

pays. Les Babyloniens ne se servent que de l'huile qu'ils expriment du sésame. La plaine est couverte de palmiers. La plupart portent du fruit; on en mange une partie, & de l'autre on en tire du vin & du miel. Ils les cultivent de la même manière (445) que nous cultivons les figuiers. On lie & on attache le fruit des palmiers, que les Grecs appellent palmiers mâles, aux palmiers qui portent des dattes, afin que le moucheron s'introduisant dans la datte, la fasse mûrir & l'empêche de tomber; car il se (446) forme un (447) moucheron dans le fruit des palmiers mâles, comme dans celui des figuiers (448) sauvages.

CXCIV. Je vais parler d'une autre merveille, qui du moins après la ville est la plus grande de toutes celles qu'on voye en ce pays. Les bateaux, dont on se sert pour se rendre à Babylone, sont faits avec des peaux, & de forme ronde. On les fabrique dans la partie de l'Arménie, qui est au-dessus de l'Assyrie, avec des faules, dont on forme la carène, & les varangues qu'on revêt par dehors (449) de peaux, à qui on donne la figure d'un plancher. On les arrondit comme un bouclier, sans aucune distinction de poupe ni de proue, & on en remplit le fond de paille. On les abandonne au courant de la rivière, chargés de marchandises, & principalement de vin (450) de palmier. Deux hommes debout les gouvernent chacun avec un pieu, que l'un tire en dedans & l'autre en dehors. Ces bateaux ne sont point égaux; il y en a de grands & de petits. Les plus grands portent jusqu'à cinq mille

talents pesant. On transporte un âne dans chaque bateau ; les plus grands en ont plusieurs. Lorsqu'on est arrivé à Babylone, & qu'on a vendu les marchandises, on met aussi en vente les varangues & la paille. Ils chargent ensuite les peaux sur leurs ânes, & retournent en Arménie, en les chassant devant eux ; car le fleuve est si rapide, qu'il n'est pas possible de le remonter, & c'est par cette raison qu'ils ne font pas leurs bateaux de bois, mais de peaux. Ils en construisent d'autres de même manière, lorsqu'ils sont de retour en Arménie avec leurs ânes. Voilà ce que j'avois à dire de leurs bateaux.

CXCV. Quant à leur habillement, ils portent d'abord une tunique de lin, qui leur descend jusqu'aux pieds, & par-dessus une autre tunique de laine ; ils (451) s'enveloppent ensuite d'un petit manteau blanc. La chaussure, qui est à la mode de leur pays, ressemble presque à celle des (452) Béotiens. Ils laissent croître (453) leurs cheveux, se couvrent la tête d'une mitre, & se frotent tout le corps de parfums. Ils ont chacun un cachet, & une canne travaillée à la main, au haut de laquelle est, ou une pomme, ou une rose, ou un lys, ou un (453*) aigle, ou toute autre figure ; car il ne leur est pas permis de porter de canne sans un ornement caractéristique. C'est ainsi qu'ils se parent : passons maintenant à leurs loix.

CXCVI. La plus sage de toutes, à mon avis, est celle-ci : J'apprens qu'on la retrouve aussi chez les (a)

(a) Voyez Liv. V, note 15.

Vénètes ; peuple d'Illyrie. Dans chaque bourgade , ceux (454) qui avoient de filles nubiles les amenoient tous les ans dans un endroit où s'assembloient autour d'elles une grande quantité d'hommes. Un (455) Crieur public les faisoit lever , & les vendoit toutes l'une après l'autre. Il commençoit d'abord par la plus belle , & après en avoir trouvé une somme considérable , il crioit celles qui en approchoient davantage ; mais il ne les vendoit qu'à condition que les acheteurs les épouseroient. Tous les riches Babyloniens qui étoient en âge nubile , enchérissant les uns sur les autres , achetoient les plus belles. Quant aux jeunes-gens du peuple , comme ils avoient moins besoin d'épouser de belles personnes , que d'avoir une femme (456) qui leur apportât une dot , ils prenoient les plus laides , avec l'argent qu'on leur donnoit. En effet , le Crieur n'avoit pas plutôt fini la vente des belles , qu'il faisoit lever la plus laide , ou celle qui étoit estropiée , s'il s'en trouvoit , la crioit au plus bas prix , demandant qui vouloit l'épouser à cette condition , & l'adjugeoit à celui qui en faisoit la promesse. Ainsi l'argent qui provenoit de la vente des belles servoit à marier les laides & les estropiées. Il n'étoit point permis à un pere de choisir un époux à sa fille , & celui qui avoit acheté une fille ne pouvoit l'emmener chez lui qu'il n'eût donné caution de l'épouser. Lorsqu'il avoit trouvé des répondans , il la conduisoit à sa maison. Si l'on ne pouvoit s'accorder , la loi portoit qu'on rendroit l'argent. Il étoit aussi permis , indistinctement à tous

ceux d'un autre bourg de venir à cette vente, & d'y acheter des filles.

Cette loi, si sagement (457) établie, ne subsiste (458) plus ; ils ont depuis peu imaginé un autre moyen pour prévenir les mauvais traitemens qu'on pourroit faire à leurs filles, & pour empêcher qu'on ne les menât dans une autre ville. Depuis que Babylone a été prise, & que maltraités par leurs ennemis, les Babyloniens ont perdu leurs biens, il n'y a personne parmi le peuple, qui se voyant dans l'indigence, ne prostitue (459) ses filles pour de l'argent.

CXCVII. Après la coutume concernant les mariages, la plus sage est celle qui regarde les malades. Comme ils n'ont point de Médecins, ils transportent (460) les malades à la place publique, chacun s'en approche, & s'il a eu la même maladie, ou s'il a vu quelqu'un qui l'ait eue, il aide le malade de ses conseils, & l'exhorte à faire ce qu'il a fait lui-même, ou ce qu'il a vu pratiquer à d'autres pour se tirer d'une semblable maladie. Il n'est pas permis de passer auprès d'un malade, sans lui demander quel est son mal.

CXCVIII. Ils mettent les morts dans du miel ; mais leur deuil & leurs cérémonies funebres ressemblent beaucoup à ceux des Egyptiens. Toutes les fois qu'un Babylonien a eu commerce avec sa femme, il brûle des parfums, & s'assied auprès pour se (461) purifier. Sa femme fait la même chose d'un autre côté. Ils se lavent ensuite l'un & l'autre à la pointe du jour ; car il ne leur est pas permis de toucher à aucun vase

qu'ils ne se soient lavés : les Arabes observent le même usage.

CXCIX. Les (462) Babyloniens ont une loi bien honteuse. Toute femme née dans le pays est obligée, une fois en sa vie, de se rendre au temple (a) de Vénus, pour s'y livrer à un étranger. Plusieurs d'entre elles dédaignant de se voir confondues avec les autres, à cause de l'orgueil que leur inspirent leurs richesses, se font porter devant le temple dans des chars couverts. Là elles se tiennent assises, ayant derrière elles un grand nombre de domestiques qui les ont accompagnées ; mais la plupart des autres s'asseyent dans la pièce de terre dépendante du temple de Vénus, avec une couronne de ficelles autour de la tête. Les unes arrivent, les autres se retirent. On voit en tous sens des allées séparées par des cordages tendus : les étrangers se promènent dans ces allées, & choisissent les femmes qui leur plaisent le plus. Quand une femme a pris place en ce lieu, elle ne peut retourner chez elle que quelque étranger ne lui ait jetté de l'argent sur les genoux, & n'ait eu commerce avec elle hors du lieu sacré. Il faut que l'étranger, en lui jettant de l'argent, lui dise : J'invoque la Déesse (462*) Mylitta. Or les Assyriens donnent à Vénus le nom de Mylitta. Quelque (463) modique que soit la somme, il n'éprouvera point de refus, la loi le défend ; car cet argent devient

(a) Ce n'est point le temple proprement dit, mais l'enceinte du lieu sacré.

sacré. Elle fuit le premier qui lui jette de l'argent, & il ne lui est pas permis de repousser personne. Enfin quand elle s'est consacrée à la Déesse, en s'abandonnant à un étranger, elle retourne chez elle. Après cela il n'y a pas de somme assez considérable pour la séduire. Celles qui ont de la taille & de la beauté ne font pas un long séjour dans le temple; mais les laides y restent davantage, parce qu'elles ne peuvent satisfaire à la loi : il y en a même qui y demeurent trois ou quatre ans. Une coutume à-peu-près semblable s'observe en quelques endroits (464) de l'île de Chypre.

CC. Telles sont les loix & les coutumes des Babylo niens. Il y a parmi eux trois Tribus qui ne vivent que de poissons. Quand ils les ont pêchés, ils les font sécher au (465) soleil, les broient dans un mortier, & les passent ensuite à travers un linge. Ceux qui en veulent manger en font des gâteaux, ou les font cuire comme du pain.

CCI. Lorsque Cyrus eut subjugué cette Nation, il lui prit envie de réduire les Massagètes sous sa puissance. On dit que ces peuples forment une Nation considérable, & qu'ils sont braves & courageux. Leur pays est à l'est, au-delà de l'Araxes, vis-à-vis des Issédons. Il en est qui prétendent qu'ils sont (466) aussi Scythes de nation.

CCII. (a) L'Araxes, selon quelques-uns, est plus

(a) C'est le Rha ou Volga, comme je le prouverai ailleurs.

grand que l'Ister (a) ; selon d'autres, il est plus petit. On dit qu'il y a dans ce fleuve beaucoup d'îles, dont la grandeur approche de celle de Lesbos : que les peuples qui les habitent se nourrissent l'été de diverses sortes de racines, & qu'ils réservent pour l'hiver les fruits mûrs qu'ils trouvent aux arbres. On dit aussi qu'ils ont découvert un arbre, dont ils jettent le fruit dans un feu, autour duquel ils s'assemblent par troupes ; qu'ils en aspirent la vapeur par le nez, & que cette odeur les enivre, comme le vin enivre les Grecs ; que plus ils jettent de ce fruit dans le feu, plus ils s'enivrent, jusqu'à ce qu'enfin ils se levent & se mettent tous à chanter & à danser. Quant à l'Araxes, il vient du pays des Matiéniens, d'où coule aussi le Gyndes, que Cyrus coupa en trois (b) cens soixante canaux. Il a (467) quarante embouchures qui, si l'on en excepte une, se jettent toutes dans des lieux marécageux & pleins de fange, où l'on prétend qu'habitent des hommes qui vivent de poissons crus, & font dans l'usage de s'habiller de peaux de (c) veaux marins. Cette bouche unique, dont je viens de parler, se rend dans la mer Caspiene, par un canal (468) propre & net.

Cette mer est une mer par elle-même, & n'a aucune communication avec (469) l'autre ; car toute la mer

(a) Le Danube. Les Grecs disent : *Istros* ; mais j'ai préféré la terminaison latine, parce qu'elle est plus connue.

(b) Voyez ci-dessus, §. CLXXXIX & CXC, & Liv. V §. LII.

(c) Les Naturalistes se servent du mot *Phoques*.

où naviguent les Grecs , celle qui est au - delà des colonnes d'Hercules qu'on appelle mer Atlantide & la mer Erythrée , ne font ensemble qu'une même mer.

CCIII. La mer Caspiene est une mer par elle-même & bien différente. Elle a autant de (470) longueur qu'un vaisseau , qui va à la rame , peut faire de chemin en quinze jours , & dans sa plus grande largeur , autant qu'il en peut faire en huit. Le Caucaze borne cette mer à l'occident. C'est la plus grande de toutes les montagnes , tant par son étendue , que par sa hauteur. Elle est habitée par plusieurs Nations différentes , dont la plupart ne vivent que de fruits sauvages. On assure que ces peuples ont chez eux une sorte d'arbres , dont les feuilles broyées & mêlées avec de l'eau , leur fournissent une couleur , avec laquelle ils peignent sur leurs habits des figures d'animaux. L'eau n'efface point ces figures ; & , comme si elles avoient été tissues , elles ne s'usent qu'avec l'étoffe. On assure aussi que ces peuples s'accouplent en public comme les (a) bêtes.

CCIV. La mer Caspiene est donc bornée à l'ouest par le Caucaze , & à l'est par une plaine immense & à perte de vue. Les Massagètes , à qui Cyrus vouloit faire la guerre , occupent la plus grande partie de cette plaine spatieuse. Plusieurs considérations importantes engageoient ce Prince dans cette guerre , & l'y animoient. La première étoit sa naissance , qui lui paroissoit

(a) Dans le Grec : *Le bétail.*

avoir quelque chose de plus qu'humain; la seconde, le bonheur qui l'avoit toujours accompagné dans ses guerres. Toutes les Nations, en effet, contre qui Cyrus tourna ses armes, furent subjuguées, aucune ne put l'éviter.

CCV. Tomyris, veuve du dernier Roi, régnoit alors sur les Massagètes. Cyrus lui envoya des Ambassadeurs, sous prétexte de la rechercher en mariage. Mais cette Princesse, comprenant qu'il étoit plus épris de la couronne des Massagètes que de sa personne, lui interdit l'entrée de ses Etats. Cyrus voyant que ses artifices n'avoient point réussi, marcha ouvertement contre les Massagètes, & s'avança jusqu'à l'Araxes. Il jeta un pont sur ce fleuve, pour en faciliter le passage, & fit élever de tours sur des bateaux destinés à passer ses troupes.

CCVI. Pendant qu'il étoit occupé de ces travaux, Tomyris lui envoya un Ambassadeur, qu'elle chargea de lui parler ainsi: « Roi des Medes cesse de hâter
» une entreprise dont tu ignores si l'événement tour-
» nera à ton avantage, & content de régner sur tes
» propres sujets, regarde (471) nous tranquillement
» régner sur les nôtres. Si tu ne veux pas suivre
» mes conseils, si tu préfères tout autre parti au repos,
» enfin si tu as tant d'envie d'éprouver tes forces contre
» celles des Massagètes, discontinues le pont que tu as
» commencé. Nous nous retirerons à trois journées du
» fleuve, pour te donner le tems de passer dans notre
» pays, ou si tu aimes mieux nous recevoir dans le
» tien, fais comme nous. »

Cyrus convoqua là-dessus les principaux d'entre les Perses , & leur ayant proposé l'affaire , il voulut avoir leur avis. Ils s'accorderent tous à recevoir Tomyris & son armée sur leurs terres.

CCVII. Crésus, qui étoit présent aux délibérations, désapprouva cet avis, & en proposa un tout opposé. « Seigneur, dit-il à Cyrus, je vous ai toujours assuré
 » que, puisque Jupiter m'avoit livré en votre puissance, je ne cesserois de faire tous mes efforts pour
 » tâcher de détourner de dessus votre tête les malheurs qui vous menacent. Mes adversités me tiennent
 » lieu d'instructions. Si vous vous croyez immortel, si
 » vous pensez commander une armée d'immortels, peu
 » vous importe ma manière de penser. Mais si vous
 » reconnoissez que vous êtes aussi un homme, & que
 » vous ne commandez qu'à des hommes, considérez
 » d'abord les vicissitudes humaines : figurez-vous une
 » roue qui tourne sans cesse, & ne nous permet pas
 » d'être toujours heureux. Pour moi, sur l'affaire qui
 » vient d'être proposée, je suis d'un avis totalement
 » contraire à celui de votre conseil. Si nous recevons
 » l'ennemi dans notre pays, & qu'il nous batte, n'est-il pas à craindre que vous ne perdiez votre Empire;
 » car si les Massagètes ont l'avantage, il est certain
 » qu'au lieu de retourner en arrière, ils attaqueront
 » vos provinces. Je veux que vous remportiez la victoire, sera-t-elle jamais aussi complète que si, après
 » avoir défait vos ennemis sur leur propre terrain,
 » vous n'aviez plus qu'à les poursuivre. J'opposerai

» toujours à ceux qui ne sont pas de cet avis , que si
» vous obtenez la victoire , rien ne pourra plus vous
» empêcher de pénétrer sur le champ jusqu'au centre
» des Etats de Tomyris. Indépendemment de ces
» motifs , ne seroit-ce pas une chose aussi insupportable
» que honteuse , pour Cyrus , Fils de Cambyse , de
» reculer devant une femme ?

» J'opine donc que vos troupes passent le fleuve ;
» que vous avanciez à mesure que l'ennemi s'éloignera ,
» & qu'ensuite vous cherchiez tous les moyens de le
» vaincre. Je sçais que les Massagètes ne connoissent
» pas les délices des Perses , & qu'ils manquent des
» commodités de la vie. Qu'on égorge donc une grande
» quantité de bétail , qu'on l'apprête , & qu'on le serve
» dans le camp ; on y joindra du vin pur en abondance
» dans des crateres , & toutes sortes de mets. Ces pré-
» paratifs achevés , nous laisserons au camp (*a*) nos
» plus mauvaises troupes , & nous nous retirerons vers
» le fleuve avec le reste de l'armée. Les Massagètes , si
» je ne me trompe , voyant tant d'abondance y
» courront , & c'est alors que nous trouverons l'occa-
» sion de nous signaler. »

CCVIII. De ces deux (472) avis opposés , Cyrus
rejeta le premier , & préféra celui de Crésus. Il fit
dire en conséquence à Tomyris de se retirer , parce
qu'il avoit dessein de traverser la rivière. La Reine se
retira suivant la (473) convention. Cyrus (474) déclara

(*a*) Voyez §. CXCI, note 432.

son Fils Cambyſes pour ſon ſucceſſeur , & lui ayant remis Créſus entre les mains , il lui recommanda d'honorer ce Prince , & de le combler de bienfaits , ſi cette expédition ne réuſſiſſoit pas. Ces ordres donnés , il les envoya en Perſe , & traversa le fleuve avec ſon armée.

CCIX. Cyrus ayant paſſé l'Araxes & la nuit étant venue , il ſ'endormit dans le pays des Maſſagetes , & eut une viſion. Il lui ſembla voir en ſonge l'aîné des Fils d'Hyaſpes , ayant deux ailes aux épaules , dont l'une couvroit l'Aſie de ſon ombre , & l'autre couvroit l'Europe. Cet aîné des enfans d'Hyaſpes , nommé Darius , avoit alors environ vingt ans. Son Pere , Fils d'Arſames & de la race des Achéménides , l'avoit laiffé en Perſe , parce qu'il n'étoit pas encore en âge d'aller à la guerre.

Cyrus ayant , à ſon réveil , réfléchi ſur cette viſion & la croyant importante , il manda Hyaſpes , le prit en particulier , & lui dit : « Hyaſpes , votre Fils eſt » convaincu d'avoir conſpiré contre moi & contre mon » Royaume. Je vais vous apprendre comment je le » fais , à n'en pouvoir douter. Les Dieux prennent ſoin » de moi , & me découvrent ce qui doit m'arriver. La » nuit dernière , pendant que je dormois , j'ai vu l'aîné » de vos enfans avec des ailes aux épaules , dont l'une » couvroit l'Aſie de ſon ombre , & l'autre couvroit » l'Europe. Je ne puis douter , après cela , qu'il n'ait » formé quelque trame contre moi. Partez donc » promptement pour la Perſe , & ne manquez pas , à

»mon retour, après la conquête de ce pays-ci, de me
»représenter votre Fils, afin que je l'examine.»

CCX. Ainsi parla Cyrus, persuadé que Darius conspiroit contre lui. Mais le Dieu lui présageoit par ce songe, qu'il devoit mourir dans le pays des Massagètes, & que sa couronne passeroit sur la tête de Darius. Hytaspès répondit : « Seigneur, aux Dieux ne plaise
»qu'il se trouve parmi les Perses un homme qui veuille
»attenter à vos jours ; s'il s'en trouvoit quelqu'un, qu'il
»périsse au plutôt. D'esclaves qu'ils étoient, vous en
»avez fait des hommes libres ; & au lieu de recevoir
»l'ordre d'un Maître, ils commandent à toutes les
»Nations. Au reste, Seigneur, si quelque vision vous
»a fait connoître que mon fils conspire contre votre
»Personne, je vous le livre moi-même, pour le
»traiter comme il vous plaira. » Hytaspès traversa l'Araxes après cette réponse, & retourna en Perse pour s'assurer de Darius son fils, & le représenter à Cyrus.

CCXI. Cyrus s'étant avancé à une journée de l'Araxes, laissa dans son camp, suivant le conseil de Crésus, ses plus mauvaises (a) troupes, & retourna vers le fleuve avec ses meilleures. Les Massagètes vinrent attaquer avec la troisième partie de leurs forces les troupes que Cyrus avoit laissées à la garde du camp, & les passèrent au fil de l'épée, après quelque résistance. Voyant ensuite tout prêt pour le repas, ils se mirent à table, & après avoir mangé & bu avec excès, ils s'endormirent. Mais les Perses (475) survinrent, en tuèrent beaucoup,

Voyez le §. CXCI, note 432.

& firent encore plus de prisonniers, parmi lesquels se trouva Spargapisès leur Général, fils de la Reine Tomyris.

CCXII. Cette Princesse ayant appris le malheur arrivé à ses troupes & à son fils, envoya un Héraut à Cyrus : « Prince altéré de sang, lui dit-elle par la bouche du Héraut, que ce succès ne t'enfle point, tu ne le dois qu'au jus de la vigne, qu'à cette liqueur qui vous rend insensés, & ne descend dans vos corps, que pour faire remonter sur vos lèvres des paroles insolentes. Tu as remporté la victoire sur mon fils, non dans une bataille & par tes propres forces, mais par l'appas (476) de ce poison séducteur. Ecoutes & suis un bon conseil : rends-moi mon fils; &, après avoir défait le tiers (477) de mon armée, je veux bien encore que tu te retires impunément de mes Etats, sinon j'en jure par le Soleil, le souverain (478) Maître des Massagètes; oui, je t'assouvirai de sang, quelque altéré que tu en sois. »

CCXIII. Cyrus ne tint aucun compte de ce discours. Quant à Spargapisès, étant revenu de son ivresse, & apprenant le fâcheux état où il se trouvoit, il pria Cyrus de lui faire ôter ses chaînes: il ne se vit pas plutôt en liberté, qu'il se tua. Telle fut la triste fin de ce jeune Prince.

CCXIV. Tomyris, voyant que Cyrus n'étoit pas disposé à suivre son conseil, rassembla toutes ses forces & lui livra bataille. Ce combat fut, je crois, le plus furieux qui se soit jamais donné entre des peuples barbares. Voici, autant que je l'ai pu sçavoir, comment les choses

les choses se passèrent : Les deux armées étant à quelque distance l'une de l'autre , on se tira d'abord une multitude de fleches. Les fleches épuisées , on fondit les uns sur les autres à coups de lances , & l'on se mêla l'épée à la main. On combattit long-tems de pied ferme avec un avantage égal & sans reculer. Enfin la victoire se déclara pour les Massagètes : la plus grande partie de l'armée des Perses périt en cet endroit , & Cyrus lui-même fut tué dans le combat , après un regne de vingt-neuf ans complets. Tomyris ayant fait chercher ce Prince parmi les morts , maltraita son cadavre , & lui fit plonger la tête dans une outre pleine de sang humain. « Quoique vivante & victorieuse , dit-elle , » tu m'as perdue en faisant périr mon fils , qui s'est » laissé prendre à tes pièges ; mais je t'assouvirai de » sang , comme je t'en ai menacé ». On raconte (479) diversement la mort de Cyrus ; pour moi , je me suis borné à ce qui m'a paru le plus vraisemblable.

CCXV. Les Massagètes s'habillent (480) comme les Scythes , & leur maniere de vivre est la même. Ils combattent à pied & à cheval , & y réussissent également. Ils sont gens de traits & bons piquiers , & portent des (481) sagares , suivant l'usage du pays. Ils emploient à toutes sortes d'usages l'or & le cuivre. Ils se servent du cuivre pour les piques , les pointes des fleches , & les sagares , & réservent l'or pour orner les casques , les baudriers & les larges ceintures qu'ils portent sous les aisselles. Les

162 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

plastrons, dont est garni le poitrail de leurs chevaux ; sont aussi de cuivre ; quant aux brides , aux mords & aux bossètes , ils les embellissent avec de l'or. Le fer & l'argent ne sont point en usage parmi eux ; on n'en trouve point dans leur pays , mais l'or & le cuivre y sont fort communs.

CCXVI. Passons à leurs usages. Ils épousent chacun une femme ; mais elles sont (482) communes entr'eux. C'est chez les Massagètes que s'observe cette coutume & non chez les Scythes , comme le prétendent les Grecs. Lorsqu'un Massagète devient amoureux d'une femme , il suspend son carquois à son chariot , & en jouit sans honte & sans crainte.

Ils ne prescrivent point de bornes à la vie ; mais lorsqu'un homme est cassé de vieillesse , ses parens s'assemblent & l'immolent (483) avec du bétail. Ils en font cuire la chair , & s'en régaler. Ce genre de mort passe chez ces Peuples pour le plus heureux. Ils ne mangent point celui qui est mort de maladie ; mais ils (484) l'enterrent , & regardent comme un malheur de ce qu'il n'a pas été immolé.

Ils n'ensemencent point la terre , & vivent de leurs troupeaux & des poissons que l'Araxes leur fournit en abondance. Le lait est leur boisson ordinaire. De tous les Dieux , ils n'adorent que le Soleil ; ils lui sacrifient (485) des chevaux , parce qu'ils croient juste d'immoler au plus vite des Dieux , le plus vite des mortels.

FIN du premier Livre.



NOTES

SUR LE PREMIER LIVRE

D'HÉRODOTE.

(1) *EN* publiant ces recherches. *Ἀποδείκνυμι* dit plus que *συγγράφειν* ; il se prend dans le sens de présenter au Public , de donner au Public. *Ἱστορίη*, dans Hérodote , ne signifie point une histoire , mais des recherches faites avec soin. Ce commencement d'Hérodote se trouve dans la Rhétorique (a) d'Aristote ; mais il a été mal rendu par le Traducteur latin & par Cassandre , qui a mis ce Traité en françois. Au reste le début d'Hérodote est extrêmement simple ; c'est ainsi que commençoient les plus anciens Auteurs. (b) Hécateë de Milet, Historien antérieur à Hérodote , commence de la sorte son histoire : » J'écris ces » choses comme elles me paroissent vraies ; car les propos » des Grecs different beaucoup les uns des autres , & sont , » à mon avis , ridicules ».

(2) §. I. *Les Perses les plus savans dans l'Histoire.* *Λόγος* signifie souvent dans Hérodote & ailleurs , une histoire ; *λογόποιος* , un historien , *λόγιος* , un homme savant dans l'histoire & les antiquités de sa patrie. Ce mot n'a point été entendu dans Joseph. *καίτοιγε* (c) *ἐπατιμήσαιμι αὐτὸς δίκαιως τοῖς Ἑλλήνων λόγοις.* » Je pourrois faire

(a) Aristot. Rhetor. Lib. III, cap. IX, pag. 592. A. vel cap. V, ex edit. Oxon. 1759, in-octavo.

(b) Demetrius Phaler. pag. 546, lin. 5, à finem

(c) Joseph. de Bello Judaico, Lib. I. Præm. §. V, pag. 49.

164 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

» un juste reproche aux historiens Grecs ». Le Traducteur latin a mal rendu *Gracorum disertos merito increpaverim*, & le P. Gillot après lui : » Je (a) pourrais, ce me semble, » faire quelques justes reproches à ceux des Grecs qui se » piquent d'éloquence ». Il n'est point question en cet endroit d'éloquence, mais d'histoire. Hésychius dit aussi (b) λόγιος, ὁ τῆς ἱστορίας ἔμπειρος : « λόγιος, celui qui est habile dans » l'histoire ». On peut consulter la note de Gronovius sur le Livre II d'Hérodote, §. III, page 88, & principalement celle de feu M. Wesseling sur Diodore de Sicile, Livre II, §. IV, page 116, note 35.

(3) §. I. *Etant venus des bords de la mer Érythrée &c.* Quand Hérodote parle pour la première fois d'un peuple, il remonte presque toujours à son origine. Il nous apprend ici que les Phéniciens habitoient les côtes de la Mer Rouge avant leur établissement dans le pays appelé de leur nom Phénicie. Cette mer étant fort étendue, en quel endroit de ses côtes faut-il les placer ? Je ne vois rien de bien certain ; mais voici ce qui m'a paru le plus vraisemblable : Les Homérites, peuple d'Arabie, dont le nom en arabe signifie la même chose que Phénicien en grec, habitoient sur les bords de la mer à laquelle ils donnerent leur nom. Cette nation s'étant accrue, peupla les côtes de proche en proche, & l'on voit près de Hippos, port du golfe d'Ailath ou Ælana, une ville qui avoit nom *Phœnicum oppidum*, ville des Phéniciens. Les Grecs l'avoient ainsi appelée, par la même raison qui leur avoit fait donner le nom de Phéniciens aux Homérites transportés sur les bords de la Méditerranée. De cette ville aux côtes de Phénicie, il y a deux à trois cents lieues, distance qui ne choque en aucune manière la vraisemblance.

(a) Nouvelle Traduct. de l'Historien Joseph, tom. IV. pag. 4.

(b) Hésych. voc. λόγιος, tom. II. pag. 423.

Quelques Auteurs font venir les Phéniciens du golfe Persique, & Strabon (a) rapporte ce sentiment sans y ajouter foi. Cependant après avoir cité dans un autre endroit un vers d'Homere où il est question des Sidoniens, il (b) ajoute : » on ne fait pas, s'il faut entendre par ces Sidoniens, » ceux qui habitoient sur le golfe Persique, dont les » nôtres sont une Colonie ». Mais quand même on les y placeroit, la distance de ce golfe aux côtes de la Méditerranée n'est pas assez grande pour qu'ils n'aient pu y aller par terre. Denys le Périégète est de même avis qu'Hérodote. » Les Syriens, (c) dit-il, qui habitent près » de la mer, & qui sont surnommés Phéniciens, tirent » leur origine des Erythréens. Ils essayèrent les premiers » de traverser la mer sur des vaisseaux ». On trouve pareillement dans Hésychius (d), qu'il y avoit des Phéniciens sur la Mer Rouge. Voyez aussi Eustathe (e) dans son Commentaire sur Homere.

Ce fait, qui paroît si bien attesté, n'en a pas moins paru fabuleux à M. de Voltaire. » Que (f) veut dire, se demande-t-il, le Pere de l'Histoire, dès le commencement de son Ouvrage: *les historiens Perses rapportent que les Phéniciens furent les auteurs de toutes les guerres. De la Mer Rouge ils entrèrent dans la nôtre ?* Il sembleroit que les Phéniciens se fussent embarqués au golfe de Suez ; qu'arrivés au détroit de Babel Mandel, ils eussent côtoyé l'Ethiopie, passé la Ligne, doublé le Cap des Tempêtes, appelé

(a) Strab. Lib. I. pag. 73. A.

(b) Id. Lib. XVI. pag. 1131. A. B.

(c) Dionysii Perieg. Orbis Descript. vers. 905. Voyez aussi le Commentaire d'Eustathe sur ce vers, page 158, col. 2. note 2.

(d) Hefychius, voc. Σιδόνιοι.

(e) Eustath. ad Homeri Odyss. Lib. IV, tom. III. pag. 1484, lin. 33 & seq.

(f) Volt. Quest. sur l'Encyclopédie, part. IV. pag. 310.

166 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

» depuis le Cap de Bonne - Espérance , remonté au loin
 » entre l'Afrique & l'Amérique , qui est le seul chemin ,
 » repassé la Ligne , entré de l'Océan dans la Méditerranée ,
 » par les colonnes d'Hercules , ce qui auroit été un voyage
 » de plus de quatre mille de nos grandes lieues marines ,
 » dans un tems où la navigation étoit dans son enfance ».

M. de Voltaire se seroit épargné cette critique avec une connoissance , même médiocre , de la langue grecque. Si Hérodote eût fait aller les Phéniciens par mer , il auroit dit : *Απικομένους εις τήνδε τήν θάλασσαν* au - lieu de *ἐπὶ*. D'ailleurs il n'auroit pas remarqué qu'après s'être établis sur les bords de la Méditerranée , ils s'étoient adonnés aussi-tôt à de longs voyages sur mer , puisqu'ils en auroient fait un auparavant d'une longueur bien plus effrayante que tous ceux qu'ils entreprirent dans la suite. Mais s'il pouvoit rester quelque doute , le même Historien , encore plus précis autre part , suffiroit pour le lever. » Ces (a) Phéniciens , dit-il , habitoient autrefois sur les bords de la Mer Rouge , comme ils le disent eux - mêmes ; mais » étant passés de-là dans les pays maritimes de la Syrie , » ils s'y sont établis ». *Ἐνθαῦται ὑπερβάντες* , que j'ai rendu *étant passés de-là* , s'entend d'un pays qu'on traverse , ou de monagnes qu'on passe , qu'on franchit , & jamais de la mer , du moins n'en ai-je trouvé aucun exemple ni dans Hérodote , ni ailleurs. *Ἐκ δὲ τῆς Καλχίδος οὐ πολλὸν ὑπερβῆναι εἰς τὴν Μηδικὴν , ἀλλὰ ἐν τῷ διὰ μέσῃ ἔθνει αὐτῶν ἐστὶ , Σάπυρις* (b). » De la Colchide en Médie il n'y a pas loin. » Il ne se trouve entre deux que le pays des Sapires ; » lorsqu'on l'a traversé , l'on est sur les terres de Médie ». Strabon (c) l'emploie toujours en parlant d'un pays monta-

(a) Herodot. Lib. VII , §. LXXXIX.

(b) Herodot. Lib. I , §. CIV.

(c) Strab. Lib. II , pag. 122. A.

gneux. *Ἡ ἐπὶ τὴν Κασπίαν ὑπέρβαιναι*, » c'est le passage de la » Colchide à la mer Caspiene ». Dion Cassius dit pareillement, *ἐπὶ (α) εἰς τὸν τε Αἴμον ὑπερέβησαν*, lorsqu'ils eurent passé le mont *Hæmus*. Il est donc clair, par ce passage du Livre VII, qu'Hérodote faisoit aller les Phéniciens par terre & non par mer. Ce voyage n'a rien en effet qui choque la vraisemblance, puisqu'il n'y a que deux à trois cens lieues de *Phœnicum oppidum* sur la Mer Rouge, aux côtes de Phénicie, comme je l'ai déjà dit.

(4) §. I. *Et qu'ils transporterent*. Lycophron prétend que ces Phéniciens étoient de la ville de Carné. » Puis-*sent (b)* » périr, dit-il, les chiens de Carnites, ces premiers Nau- » tonniers, ces loups marchands, qui enlevant des bords » de Lerne la Fille au visage de genisse, & la menant » au Prince de Memphis, pour lui servir d'épouse, allu- » merent le flambeau de la discorde entre deux continens! » Le grec dit : *éleverent le flambeau de la haine entre deux continens*. Tout le monde sait qu'avant l'invention des trompettes, des gens consacrés à Mars, dans l'une & l'autre armée, s'avançoient au-delà des rangs, un flambeau à la main, & donnoient le signal du combat en le laissant tomber. On leur laissoit ensuite de part & d'autre la liberté de se retirer derriere les rangs. Les deux continens dont il est ici question, sont l'Asie & l'Europe.

(5) §. I. *Toutes celles du pays*. Je n'ai point dessein de charger ces Remarques de notes grammaticales ; la plupart des lecteurs y prendroient trop peu d'intérêt. Je ne puis cependant m'empêcher d'observer que dans cette phrase, *προεἶχεν ἅπασι τῶν ἐν τῇ Ἑλλάδι : τῶν* est nécessairement régi par *ἅπασι*. *Πολέων* étant sous-entendu avec *τῶν*,

(a) Dio Cassius, Lib. LI, §. XXIII, tom. I, pag. 657.

(b) Lycophr. Cassandr. vers. 1291.

168 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

comme le prouve Eustathe (a) sur le quatre cens dix-neuvième vers de Denys le Périégète, le même mot doit par conséquent l'être avec ἄπασι. Si aucun Editeur n'en a averti, c'est qu'une pareille minutie pouvoit à peine arrêter un Commençant ; & je me serois bien gardé de le faire, si un Savant, que je ne dois pas nommer, n'eût pas soupçonné Gronovius de peu d'exactitude, parce qu'il avoit traduit : *omnibus civitatibus . . . antecellebat.*

(6) §. I. *De Grece.* Il y a dans le grec, *Hellade*. Thucydides dit de même, Livre I, §. II, *le pays appelé aujourd'hui Hellade*. Tout le pays, appelé du tems d'Hérodote Hellade ou Grece, n'étoit connu avant la guerre de Troie, & même long-tems après, que sous le nom des différens peuples qui l'habitoient. Homere parle des Dánaens, des Argiens, des Achéens &c., mais jamais il ne donne de nom général à tous les Grecs. Quelques petits peuples de Thessalie s'appellerent Hellenes, d'Hellen, fils de Deucalion. D'autres petits Etats de ce pays l'ayant appelé à leur secours, prirent son nom, qui venant à se communiquer de proche en proche, s'est à la longue étendu à toute la nation. Voyez Thucydides, Liv. I, §. III.

(7) §. I. *Fille d'Inachus.* Cela paroît ajouté par un copiste. Peu importoit qu'Io fût fille d'Inachus ou d'Iasus. Tout ce qu'en savoient les Historiens de Perse, c'est qu'elle étoit fille du Roi d'Argos. Hérodote s'exprime de la même maniere un peu plus bas ; il ne nomme pas le pere d'Europe, ni celui de Médée.

VALCKENAER. WESSELING.

Voyez mon Essai de Chronologie, chap. IX, §. II.

(a) Voici le passage d'Eustathe : τὸ Ἄργος τοῦτο προεῖχί ποτε τῶν ἐν τῇ Ἑλλάδι χώραι πολιέων. Eustath. ad Dionys. Perieget. pag. 76, col. 1, lin. ult.

(8) §. I. *Près de la poupe.* Κατὰ πρόμηνι τῆς νηὸς ne veut pas dire sur la poupe, mais vers la poupe, près de la poupe. Si ces femmes eussent été sur le vaisseau, comment auroient-elles pu s'enfuir. Le Traducteur latin s'y est trompé.

(9) §. I. *Et d'autres femmes avec elles.* Il y a dans le grec : σὺν ἄλλῃσιν, avec d'autres. Il est utile de remarquer la propriété de l'article. Si Hérodote l'eût mis, il auroit dit alors que toutes les femmes qui étoient venues acheter des marchandises, qui accompagnoient Io, avoient été enlevées. L'article rend le grec aussi clair que nos langues modernes, & lui donne un grand avantage sur le latin.

(10) §. II. *Les Perses, en cela peu d'accord avec les Phéniciens.* J'ai suivi la leçon d'Alde, qui se trouve aussi à la marge de l'édition toute grecque d'Henri Etienne 1570, dans un manuscrit de la Bibliothèque de St. Marc, & dans ceux d'Angleterre : dans toutes les autres éditions il y a οὐκ ὡς Ἑλλῆνες, en cela peu d'accord avec les Grecs ; mais il paroît qu'Hérodote ne rapporte que deux sentimens sur l'enlèvement d'Io, celui des Perses & celui des Phéniciens. Il dit, §. V, les Perses & les Phéniciens racontent les choses de la sorte, sans faire aucune mention des Grecs. Au commencement du même paragraphe on lit : telle est la manière dont les Perses racontent cet événement ; . . . mais à l'égard d'Io, les Phéniciens ne sont pas d'accord avec eux. Il n'est point non plus parlé des Grecs en cet endroit, & cela n'étoit pas nécessaire ; la manière dont Io avoit été enlevée, étoit une chose si connue en Grece, qu'il étoit fort inutile de la rapporter. Thomas Gale prétend que la leçon ordinaire se trouve appuyée d'un passage de Pausanias ; mais en examinant ce passage de près, on verra que cet Auteur se contente de dire qu'Io passa en Egypte de la manière dont le rapporte Hérodote, ou de

170 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

celle dont le racontent les Grecs. *Ἰὼ μὲν (a) ἔν' Ἰάσῳ Θουάλλῃρ;*
ἔπειτα ὡς Ἡρόδοτος ἔγραψεν, ἔπειτα καὶ ὁ λέγουσιν Ἑλλήνεις, ἐς
Ἄιγυπτον ἀφικνεῖται.

WESSELING.

(11) §. II. *Sur un vaisseau long.* Les vaisseaux longs étoient des vaisseaux de guerre, & les ronds, des vaisseaux marchands, des vaisseaux de charge. *Πλοῖα (b) στρογγύλα, φορτηγὰ δὲ γλῶσσιν· μακρὰ γὰρ τὰ πολυμικὰ ὀνομάζουσιν.* Le navire des Argonautes fut le premier vaisseau long. *Longâ (c) nave Jasonem primum navigasse, Philostephanus auctor est.* Ce n'étoit point cependant un vaisseau de guerre, comme l'a cru M. l'Abbé Banier (d). Du tems des Argonautes, & long-tems après, les vaisseaux longs servoient au commerce. On voit en effet que les Phocéens, qui, du tems de Cyrus, c'est-à-dire, plus de huit siècles après l'expédition des Argonautes, alloient négocier à Tartessus, y naviguoient (e) sur des vaisseaux longs. Si dans le siècle des Argonautes, les vaisseaux longs eussent été des vaisseaux de guerre, le navire Argo auroit été suspect aux Colchidiens, & suivant toutes les apparences, ils s'en seroient emparés. Voyez ci-dessous §. CLXIII, note 362.

(12) §. II. *Les Colchidiens n'avoient donné aucune satisfaction, &c.* On pourroit dire que les Phéniciens ayant enlevé Io, ce n'étoit pas au Roi de la Colchide à donner satisfaction de cet enlèvement; mais tous les peuples de l'Asie ne composant qu'un seul corps, suivant l'opinion

(a) Pausan. Corinthiac. sive Lib. II, cap. XVI, pag. 145.

(b) Ulpian. in Orat. Demosth. contra Leptinem, pag. 599. E.

(c) Plin. Hist. Nat. VII, cap. LVI, tom. I, pag. 417, lin. 16.

(d) Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, tome IX, Mémoire page 69.

(e) Herodot. Lib. I, §. CLXIII.

des Perses, qui s'en croyoient (a) les maîtres, une injure faite par une des nations qui l'habitoient, étoit censée celle du corps entier des Asiatiques ; de même que ce corps ressentoit les insultes faites à un de ses membres ; aussi verrons-nous, paragraphe IV, que les Perses regardoient les Grecs comme leurs ennemis, depuis la prise de Troie.

(13) §. IV. *Puisqu'il est évident que sans leur consentement on ne les eût pas enlevées.* C'est une de ces Maximes générales qui ne sont vraies que moralement parlant, & qui ne trompent personne. Plutarque, cet écrivain plein de sens, mais qui ne pouvoit digérer les vérités dures qu'Hérodote avoit dites des Béotiens ses compatriotes, a voulu se venger de notre Historien, par un Ouvrage intitulé : De la Malignité d'Hérodote. Cette Maxime est une des accusations qu'il lui intente. Il la prend à la rigueur, & de-là il conclut comme il lui plaît. » Les Dieux, » dit-il (b), ont donc eu tort de punir les Lacédémoniens, » pour avoir outragé les filles de Leuctre ; car, » suivant Hérodote, ces filles ne l'ont été que parce qu'elles » l'ont bien voulu. De braves guerriers, comme Aristomènes, Philopœmen, Régulus, ont été enlevés par leurs ennemis. On prend en vie les tigres & les léopards, & cependant Hérodote fait l'apologie des ravisseurs, & jette la faute sur les femmes enlevées ». Qui peut s'empêcher de rire en voyant avec quel sérieux ce grave Philosophe réfute cette Maxime ? A-t-il pu croire, dit M. l'Abbé Geinoz, qu'Hérodote fût assez simple pour penser qu'il n'étoit pas possible d'enlever une femme malgré elle ?

Plutarque a fait bien d'autres reproches à Hérodote, mais M. l'Abbé Geinoz l'a réfuté dans de savantes Dis-

(a) Herodot. Lib. I, §. IV. Lib. IX, §. CXV.

(b) Plutarch. de Malig. Herodoti, pag. 856. F. 857. A.

172 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

sertations, que ceux qui souhaiteront tirer quelque fruit de cette histoire, feront bien de lire. Elles se trouvent dans les Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, tome XIX, Mém. page 115; tome XXI, Mém. page 120; & tome XXIII, Mém. page 101.

(14) §. IV. *Leur consentement.* Je lis *aurai* avec le manuscrit A de la Bibliothèque du Roi.

(15) §. IV. *Quoiqu'ils fassent partie de l'Asie. O'i ix τῆς Ἀσίας; sont les peuples de l'Asie.* Il paroît que le Traducteur latin s'y est mépris.

(16) §. IV. *Ils n'ont tenu aucun compte des femmes enlevées dans cette partie du monde.* Comment les Perses pouvoient-ils dire que les Grecs avoient commis des hostilités en Asie, avant que les Asiatiques eussent porté la guerre en Europe? Les Thraces Strymoniens (a), depuis appelés Bithyniens, avoient été transportés d'Europe en Asie, par les Teucriens & les Mysiens. Cadmus (b) étoit venu de Phénicie s'établir en Béotie, & Pélops (c) de Phrygie dans le Péloponnèse. Les Perses ignoroient-ils ces usurpations, & bien d'autres, qu'il seroit trop long de rapporter.

(17) §. IV. *S'arrogent.* Laurent Valle avoit traduit : *sibi necessitudine conjunctas putant* : Gronovius, *sibi junctas tenent*; mais M. Wesseling prouve très-bien dans sa note, que *ὀνειῶμαι* signifie *mihi vindico*, *meum esse contendo*. Les Perses s'attribuoient l'empire sur toute l'Asie, comme on le voit très-clairement, Liv. IX, §. CXV. Ils regardoient par conséquent comme faite à eux-mêmes toute insulte faite à un peuple Asiatique quelconque.

(a) Herodot. Lib. VII. §. LXXV.

(b) Id. Lib. II. §. XLIX, &c.

(c) Id. Lib. VII, §. XI.

(18) §. VI. *Se jette au Nord.* Les sentimens sont partagés sur le cours de ce fleuve. Arrien (a) prétend qu'il ne coule pas du Midi, mais du soleil levant. En attendant le lever d'hiver, cela rapproche cet Auteur d'Hérodote, & c'est le sentiment de M. Wesseling. Je ne crois pas cependant que ce Savant ait touché la difficulté. Il y avoit un double Halys; l'un prenoit sa source au Midi, l'autre à l'Est. Hérodote parle du premier, Arrien parle du second; mais cela exigeroit une dissertation particuliere. M. D'Anville est aussi de même avis. Voyez sa Géographie Ancienne abrégée, vol. II, page 7; & de l'édition in-folio, col. 92.

(19) §. VI. *Des Cimmériens, &c.* Strabon place (b) l'incursion des Cimmériens du tems d'Homere, ou un peu avant la naissance de ce Poëte. M. Wesseling pense avec raison, que l'autorité de ce Géographe est d'un moindre poids que celle de notre Historien, qui la met sous (c) Ardys. Pour moi, je croirois que ce sont deux expéditions très-différentes: qu'Hérodote n'a parlé que de la seconde, parce qu'il n'y avoit point encore de villes Grecques dans l'Asie Mineure lors de la premiere, & qu'il vouloit faire voir que cette seconde expédition ne donna aucune atteinte à la liberté des Grecs. A l'égard de la premiere, on pourroit la croire antérieure au tems que lui assigne Strabon, & qu'elle a précédé de peu le siège de Troie. Il en est fait mention dans Euripides. En effet, dans quelle autre expédition ces femmes captives, qui composent le chœur de l'Iphigénie en Tauride, auroient-elles été enlevées? elles

(a) Arrian. Peripl. Ponti Euxini, pag. 16.

(b) Strab. Geograph. Lib. I, pag. 12. B. Lib. III. pag. 212. C.

(c) Herodot. Lib. I, §. XV. Lib. §. IV, XII. Voyez aussi feu M. le Président Boubier, Dissertations sur Hérodote, page 54.

174 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

parlent de villes (a) prises, de tours renversées, & de leur captivité en Tauride, de manière à faire penser que cela arriva dans l'incursion des Cimmériens, qui habitoient, comme on le sait, la Chersonèse Taurique avant que les Scythes les en eussent chassés; mais il y a grande apparence que ce Poète a lié sa fable sur cette invasion, & qu'il suppose des Grecs en Asie, dans un tems où il n'y en avoit point encore.

(20) §. VII. *Candaules*, &c. La peinture étoit déjà en honneur avant ce Prince. Il acheta au poids de l'or (b) un tableau de Bularque, représentant une bataille des Magnètes; c'est, je pense, le plus ancien tableau dont il soit parlé dans l'Histoire.

WESSELING.

(21) §. VII. *Agron*. C'est ainsi qu'on trouve ce nom écrit dans les meilleurs manuscrits; ce qui est appuyé par Julius Pollux qui dit: « Ninus (c), fils de Bélus, donna » le nom d'Agron à son fils, parce qu'il étoit né à la campagne ».

(22) §. VII. *Qui donna*. Il y a dans toutes les éditions, ἀπὸ τοῦ; mais τοῦ se prend pour τοῦ, ou pour τινός, ce qui ne peut convenir en cet endroit. Il étoit très-facile de corriger ἀπ' οὗτοῦ; cette correction est appuyée du msst A de la Bibliothèque du Roi.

(23) §. VII. *A qui ces Princes avoient confié les affaires du Gouvernement*. Il y a dans le grec: παρὰ τούτων Ἡρακλῆδαι ἐπιτεταθέντες, ἔχον τὴν ἀρχὴν &c. La plupart des Traducteurs latins ont rendu ce passage: *ab his succedentes*; la note de l'édition de Thomas Gale, *ab his educati*;

(a) Euripid. *Iphigen. in Tauris*, vers. 1106 & seq. vel 1113 & seq. secundum alias editiones.

(b) Plin. *Hist. Natural. Lib. VII*, cap. XXXVIII, tom. I, pag. 396. *Lib. XXXV*, cap. VIII, tom. II, pag. 690.

(c) Julii Pollucis *Onomast. Lib. IX*, Segm. XII, pag. 983.

Gronovius, *ab his præfæcti* ; & c'est ce dernier sens que j'ai suivi. *Ἐπιτεφθεύς* est l'aoriste premier du passif *ἐπιτέφθεμαι*, *mea cura traditur, mihi committitur* : ἡ λαὸς ἐπιτεφθεύεται, dit (a) Homère, *cui populi commissi sunt*. Hérodote se sert souvent de cette expression. On en peut voir des exemples, Liv. II, §. CXXI, Liv. III, §. CLV & CLVII, &c.

(24) §. VII. *D'Hercules & d'une Esclave de Jardanus*. Quelques Auteurs, & entr'autres Scaliger, prétendent que cette famille d'Héraclides ne descendoit point d'une Esclave de Jardanus, mais d'Omphale, femme, ou plutôt fille de Jardanus. Des Auteurs anciens, & par conséquent plus croyables que les Modernes, appuient le sentiment d'Hérodote. Hellanicus (b) assure que cette personne s'appelloit Malis, & qu'elle étoit Esclave d'Omphale, Reine de Lydie. Diodore de Sicile (c) prétend que pendant qu'Hercules servoit Omphale, il eut d'une Esclave un fils avant que d'en avoir de cette Reine. Il s'appelloit Acellus, au rapport d'Hellanicus (d), ou Cléolaus, suivant Diodore de Sicile. » Hercules, dit Dion (e) Chrysostôme, n'a pas » dédaigné la couche d'une Esclave de Jardanus, de laquelle » sont nés les Rois de Sardes ». A l'égard de l'objection de Scaliger (f), on peut consulter la note de Gronovius.

Sophocles rapporte qu'Hercules (g) fut esclave d'Omphale pendant un an. L'ancien Scholiaste dit sur ce vers, qu'il

(a) Homeri Ilias, Lib. II, vers. 25.

(b) Stephanus Byzant. voc. Ἀπέλη.

(c) Diodor. de Sicul. Lib. IV, §. XXXI, tom. I, pag. 276.

(d) Stephan. Byzant. voc. Ἀπέλη.

(e) Dio Chrysostom. Orat. XV, pag. 236. B.

(f) Scalig. Ifagoricor. Lib. III, pag. 327.

(g) Sophocl. Trachin. vers. 253, ex Edit. Brunckii.

176 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

servit cette Reine trois ans , & il s'appuie du témoignage d'Hérodote. Comme cet Historien ne fait aucune mention de cette particularité , je pense qu'il faut corriger le Scholiaſte , & lire Hérodote. Voyez ci-deſſous , §. XCII, note 240.

(25) §. VII. *Ils régnerent de pere en fils , cinq cens cinq ans en quinze générations.* M. l'Abbé Sévin trouve des difficultés infurmontables dans la Chronologie d'Hérodote. Cet Historien fait régner les Héraclides cinq cens cinq ans , en vingt-deux générations ; mais à moins , dit-il (a) , d'y comprendre Alcée , Bélus & Ninus , ancêtres d'Agron , il eſt impoſſible de trouver ces cinq cens cinq ans. Or , ſuivant Hérodote lui-même , ils étoient ſujets des Atyades. On ne peut donc les admettre , & cela d'autant moins que notre Historien dit poſitivement qu'Agron , fils de Ninus , eſt le premier des Héraclides qui ait régné en Lydie , & que c'eſt à lui que doivent commencer les cinq cens cinq ans ; auſſi M. Sévin ne balance-t-il point à corriger le texte d'Hérodote , qu'il croit manifeſtement défectueux , & il lit quatre cens cinq ans au-lieu de cinq cens cinq.

Il me paroît que M. l'Abbé Sévin (b) n'eſt tombé dans cette mépriſe , que parce qu'il a voulu faire accorder la Chronologie d'Hérodote avec celle des Chronologiſtes poſtérieurs. Il faut expliquer notre Auteur par lui-même ,

(a) Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres , tom. V , Mém. page 258.

(b) M. Fréret reproche (Mém. de l'Acad. des Inſcript. tom V , pag. 285.) à M. Sévin , de n'avoir rejeté cette Chronologie que parce qu'elle ne s'accordoit pas avec celle d'Eratoſthènes , & il cite en marge Diodore de Sicile , Liv. I , Préface ; mais cet Auteur ne parle point d'Eratoſthènes ni dans la Préface de ſon premier Livre , ni , je crois , en aucun autre endroit de ſes Ouvrages. Clément d'Alexandrie en fait mention , Stromat. Liv. I , pag. 402 , ainſi que Denis d'Halicarnaſſe.

sans vouloir l'assujettir aux hypothèses d'Ecrivains qui sont venus plusieurs siècles après lui. M. Sévin s'appuie principalement sur Eratosthènes & Apollodore, qui ont suivi une route bien différente de celle de notre Historien. Par exemple, ils ne comptent que (a) 704 ans entre la prise de Troie & le passage de Xerxès en Grèce; Hérodote en met 790. Le calcul de ce dernier paroît beaucoup plus juste; mais les bornes d'une (b) note ne me permettent pas d'en rapporter les preuves. D'ailleurs, cet Auteur étant plus près des événemens, a dû être mieux instruit.

Gygès (c) commença à régner l'an 715 avant l'ère Chrétienne. La Maison des Héraclides ayant occupé le Trône pendant 505 ans, Agron, le premier Roi de cette famille, a dû commencer son règne l'an 1220, & suivant (d) Euphorien, l'an 1213; ce qui ne s'éloigne pas beaucoup du calcul d'Hérodote, car cet Auteur prétend que Gygès régna en la dix-huitième olympiade, qui est de l'an 708 avant notre ère. Si vous ajoutez 505, vous aurez 1213. Ajoutez maintenant à ce nombre, 133 ans pour les quatre générations, en remontant d'Agron à Hercule, vous aurez

(a) Apollodore (Diodor. Sicul. Lib. I. §. V, pag. 9.) compte 80 ans entre la fin de la guerre de Troie & le retour des Héraclides dans le Péloponnèse, & 128 depuis le retour des Héraclides jusqu'à la première olympiade. Xerxès passa en Grèce, au rapport d'Hérodote (Liv. VIII, §. LI) sous l'Archontat de Calliades, qui tombe la quatrième année de la soixante-quatrième olympiade; ce qui fait 296 ans. Ces trois nombres réunis font la somme de 704 ans.

(b) On peut consulter la savante Dissertation de M. Fréret, Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, tom. V, Mém. page 286.

(c) J'ai discuté cela dans le Supplément à la Philosophie de l'Histoire, page 71 & suivantes, de la première édition; & page 80 & suivantes, de la seconde. Cependant après de mûres réflexions, j'ai cru devoir avancer le règne de Gygès de quatre ans. Cet Ouvrage ne me permet pas d'exposer mes raisons; je le ferai ailleurs.

(d) Clem. Alexandr. Strom. Lib. I, tom. I, pag. 389.

178 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

1346. Or, nous avons prouvé dans notre Essai de Chronologie, que ce héros étoit né vers l'an 1384 avant l'ère vulgaire; donc, s'il y a une erreur, elle ne peut être dans le nombre de 505, comme le pensoit M. l'Abbé Sévin. Cette erreur doit se rencontrer dans le nombre des générations. J'ai substitué par cette raison quinze générations aux vingt-deux qui se trouvent dans le texte. Voyez sur ce changement qui m'a paru nécessaire, mon Essai sur la Chronologie d'Hérodote, chap. VII, des Rois de Lydie, page 313 & suivantes.

(16) §. VIII. *Il me semble*, &c. Denys d'Halicarnasse (a) cite le reste de ce paragraphe avec le suivant, pour prouver que l'arrangement des mots donne plus de grace au discours que le choix même des expressions, & de crainte qu'on ne s'imagine que le Dialecte Ionien contribue à cet agrément, il lui substitue par-tout le langage Attique.

(27) §. VIII. *Les discours*, &c. Il a dans le grec : *les oreilles sont moins crédules que les yeux*. Denys d'Halicarnasse remarque (b) qu'Hérodote, en introduisant ici un Barbare, s'est servi d'une expression figurée propre aux Barbares, lorsqu'il attribue aux oreilles & aux yeux ce qui convient aux discours & à la vue des objets.

Segnius irritant animos demissa per aurem,

Quam quæ sunt oculis subjecta fidelibus.

HORAT. *Ars Poetic.* 180.

Polybe est aussi d'accord avec notre Historien, lorsqu'il avance que la nature (c) nous ayant pourvus de deux instrumens, s'il ose ainsi parler, de nos connoissances, l'ouïe & la vue, le dernier est beaucoup plus sûr, selon Héraclide;

(a) Dionysii Halicarnass. de compositione Verborum, pag. 3, lin. 36, pag. 5, lin. 37, & pag. 6.

(b) Id. *Ars Rhetorica*, cap. XI, §. IV, pag. 117.

(c) Polyb. *Excerpta e Libro XII*, §. XV.

car les yeux sont des témoins plus exacts que les oreilles. Cela est vrai en beaucoup d'occasions ; mais Théophraste a sagement observé, au rapport de (a) Plutarque, que de tous les sens, l'ouïe étoit le plus propre à exciter les passions.

(18) §. VIII. *Une femme dépose sa pudeur avec ses vêtements.* Maxime vraie, que Plutarque, qui a pris à tâche de critiquer Hérodote, ne craint point de blâmer. » Hérodote a tort, dit-il (b), en soutenant qu'une femme qui » quitte ses habits, met bas toute pudeur ; la pudeur au » contraire tient lieu d'habit à une femme chaste ».

La maxime d'Hérodote, toute générale qu'elle paroît, ne peut se rapporter qu'à ce qui précède, & par conséquent elle est vraie. Cette maxime est fautive dans Plutarque, parce que cet Auteur l'applique à une femme à l'égard de son mari. Il dit très-bien : » Une personne chaste se » revêt au-lieu d'habits, de sa pudeur ; & le respect que » le mari & la femme ont réciproquement l'un pour » l'autre, est la plus grande marque de leur amour mutuel. » (c) *Ἡ σώφρων ἀντιστάται τὴν αἰδῶ, καὶ τὴν μάλιστα φιλεῖ, καὶ τὴν μάλιστα αἰδεῖσθαι συμβόλῃ χρῶνται πρὸς ἀλλήλους.* C'est ainsi qu'il faut lire, & non *τὴν μάλιστα φιλεῖ, τὸ μάλιστα &c.* comme il y a dans toutes les éditions ; ce qui ne fait aucun sens. Il m'a paru que feu M. Reiske lisoit ainsi. Voyez son Plutarque, tome VI, page 527, note 17.

Quoi qu'il en soit de cette maxime, Ennius me paroît bien sage, lorsqu'en parlant des hommes, il dit :

Flagiti principium est nudare inter civis corpora.

ENNII *Fragm. pag. 300.*

(a) Plutarch. de Auditione, tom. II, pag. 37 & 38.

(b) *Præcepta Conjugalia*, tom. II, pag. 139. C.

(c) Id. *ibid.* C.

180 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

Timée (a) raconte que les Tyrrhéniens se faisoient servir par des femmes nues, & Théopompe (b) ajoute que dans cette nation il n'étoit point honteux aux femmes de paroître en cet état parmi les hommes.

(29) §. X. Elle ne douta point que son mari ne fût l'auteur. Il y a dans le grec : *μαθήσα τὸ ποιητὴν ἐκ τῆ ἀνδρὸς* ; ayant appris ce qui avoit été fait par son mari. Valla avoit traduit : *hæc ut didicit à viro quid actum esset*. L'Abbé Sévin n'a pas saisi le véritable sens de l'interprétation de Valla, qui est amphibologique. » La Reine, » dit-il (c), ayant appris de la bouche de son mari ce » qui venoit d'arriver ».

Ce sens est insoutenable. Il est évident, par le récit d'Hérodote, que Gygès & Candaules vouloient tenir la chose secrète. Il n'est donc pas vraisemblable que la Reine l'eût apprise de la bouche de son mari. D'ailleurs Hérodote venoit de dire que cette Princesse aperçut Gygès dans le moment qu'il sortoit de la chambre. Elle avoit donc vu & appris par elle même, & non par un autre, ce qu'avoient fait Gygès & Candaules.

On trouve dans Hérodote & ailleurs plusieurs exemples de la préposition *ἐκ* (pour *à* ou *ab*) après un verbe passif. Je me borne à ces trois-ci : τὰ (d) *γεγόμενα ἐκ ἀνθρώπων*, *qua facta sunt ab hominibus*. Τὰ (e) *ἐκ τοῦ πατρὸς προσηχθὲν* ; ce qui lui avoit été ordonné par son pere. Δεινὸς γὰρ (f) *ἐκ γυναικὸς ὄχεται σφαιρίῳ* ; il est péri misérablement égorgé par une femme.

(a) Athen. Deipnosoph. Lib. XII, cap. III, pag. 517. D.

(b) Id. ibid. E.

(c) Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, tom. V, *Mémoires*, pag. 255.

(d) Herodot. Lib. I, Préfat.

(e) Id. Lib. II, §. CXXI.

(f) Euripid. Iphig. in Tauris, vers. 552.

(29*) §. X. *Elle ne fit pas semblant. Ὅντι ἰδοῦν παύειν.* Δοκεῖν signifie faire semblant, *simulare*. Voyez la note de M. Valckenaer sur le vers 462 de l'Hippolyte d'Euripides, page 217.

(30) §. X. *Chez presque toutes les autres nations Barbares.* Platon (a) nous apprend qu'il n'y avoit pas bien long-tems que les Grecs regardoient comme honteux & ridicule à un homme de se laisser voir nud, ce qui subsiste encore maintenant, ajoute-t-il, parmi la plupart des Barbares.

(31) §. XI. *La Reine.* » La femme de Candaules ;
 » dont Hérodote tait le nom, s'appelloit Nyssia, selon (b)
 » Héphæstion. On prétend qu'elle avoit une double prunelle, & que, par le moyen d'une pierre de dragon,
 » sa vue étoit très-perçante, en sorte qu'elle apperçut
 » Gygès dans le tems (c) qu'il sortoit. Quelques-uns disent
 » qu'elle s'appelloit Tudous, quelques autres Clytia, &
 » Abas la nomme Abro. Ils racontent qu'Hérodote cacha
 » son nom, parce que Plésirrhous, qu'il aimoit, étoit
 » amoureux d'une personne d'Halicarnasse de ce nom. Ce
 » jeune homme, désespéré de n'avoir pu toucher sa main,
 » tresse, se pendit. Hérodote regarda le nom de Nyssia
 » comme un nom odieux, & s'abstint par cette raison
 » de le prononcer ».

(a) Plato Politic. Lib. V, tom. II, pag. 452. C.

(b) Photii Biblioth. pag. 484. lin. 30 & seq.

(c) Je retranche avec Henri Etienne, εἰς ἑρτηρίον, qui ne fait qu'embrouiller le sens, & je fais accorder διὰ τῶν θυρῶν avec ἐξίόντα & non avec αἰσθάνισθαι, comme le fait le Traducteur latin, qui fait dire à son Auteur, que Nyssia avoit la vue si perçante, qu'elle vit Gygès à travers la porte ; absurdité qu'il est inutile d'imputer, à ce qu'il me semble, à un Auteur qui n'en a que trop à se reprocher.

182 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

(32) §. XII. *Gygès avance sans* &c. Les sentimens sont partagés sur Gygès & sur la maniere dont il tua Candaules. Platon (a) en fait un Berger du Roi de Lydie , qui se mit en possession d'un anneau qu'il trouva au doigt d'un homme mort & enfermé dans les flancs d'un cheval de bronze. Ce Berger s'étant aperçu de la propriété qu'avoit cet anneau de rendre invifible , lorsque le chaton se trouvoit dans le dedans de la main , il se fit députer par les Bergers , séduisit la Reine , & assassina Candaules. Xénophon dit (b) qu'il étoit Esclave. Cela ne détruit point le sentiment de Platon ; les Anciens ne se servant que d'Esclaves. Plutarque prétend que Gygès (c) prit les armes contre Candaules , & qu'avec un secours de Mylasiens conduits par Arsélis , il défit ce Prince , qui demeura sur le champ de bataille.

Le sentiment d'Hérodote paroît préférable aux autres. Né dans une ville voisine de la Lydie , il étoit plus à portée que personne de s'instruire des faits qui concernoient ce royaume. Voyez les Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres , vol. V , Mém. pag. 254 , &c.

(33) §. XII. *Archiloque de Paros* , &c. Hérodote n'appuie jamais son récit du témoignage de pareils Ecrivains. Ce passage peut d'ailleurs se retrancher sans que la narration en souffre ; elle en devient au contraire plus coulante. Ces raisons ont fait soupçonner à M. Wesseling qu'il avoit été ajouté par quelque Copiste. Mais quand même ce passage seroit d'Hérodote , Scaliger n'en auroit pas moins tort de prêter gratuitement à cet Historien un

(a) Plato de Republicâ , tom. II , Lib. II , pag. 359 & 360.

(b) Le premier de mes ancêtres qui régna , dit Crésus , devint Roi & libre en même tems. Xenoph. Cyri Institut. Lib. VII , cap. II , §. VII , pag. 419.

(c) Plutarch. Quæst. Græc. pag. 302. A.

raisonnement qu'il n'a point fait. » La raison (a), dit-il, « qu'apporte Hérodote est futile. Parce qu'un Auteur fait « mention de tel ou tel Roi, il ne s'ensuit pas qu'il soit « contemporain de ce Roi. Homere parle de la guerre de « Troie, mais il ne vivoit pas du tems de cette guerre &c. ». Hérodote ne prouve point qu'Archiloque fût contemporain de Gygès, parce que ce Poète a parlé de ce Prince dans ses Iambes ; mais il affirme ce fait, & il ajoute qu'Archiloque a fait mention de Gygès dans ses Trimeteres.

Tatien (b) place Archiloque vers la vingt-troisième olympiade, dans le tems que Gygès régnoit en Lydie, cinq cens ans après la destruction de Troie, parce qu'il supposoit avec Eratosthenes & Apollodore, que cette ville avoit été détruite 1184 ans avant notre ere. Clément d'Alexandrie assure (c) qu'il fleurissoit après la vingtième olympiade, ce qui s'accorde assez bien avec le témoignage de Tatien. Cicéron rapporte (d) qu'il vivoit dans le tems que Romulus régnoit à Rome. Suivant cette autorité, on doit le reculer à la quinzième olympiade. Ce sentiment est confirmé par l'époque de l'envoi de la colonie Pariene à Thafos. Archiloque étoit à la tête de cette colonie, comme le dit Cœnomiaüs (e), ou du moins il fut du nombre des colons que la pauvreté engagea à passer (f) dans cette isle. Ce fut lui qui expliqua aux Pariens le sens de l'oracle rendu

(a) Animadvers. ad Eusebii Chronic. pag. 57 & 58.

(b) Tatian. Orat. adversus Græcos, pag. 109.

(c) Clement. Alexandr. Stromat. pag. 398. Voyez sur cet endroit la note de Potter. Mais on pourroit lui répondre qu'Archiloque accompagna encore jeune son pere Télésielè. & qu'il y a grande apparence, par la réputation qu'il se fit, qu'il survécut bien des années à la fondation de Thafos.

(d) Cic. Tuscul. Quæst. Lib. I, §. I.

(e) Eusebii Præparat. Evangel. Lib. VI, cap. VII, pag. 256,

(f) Eliani Hist. Var. Lib. X, cap. XIII, tom. II, pag. 663.

184 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

à son pere (a) Télésiclès. Etienne de Byzance rapporte cet oracle au mot (b) *Θάσος*. Il peut très-bien se faire qu'il ne fût point alors connu, & qu'il n'acquît de la célébrité que la premiere année de la vingt-deuxieme olympiade, 692 ans avant notre ere, qui est un terme moyen entre les dates rapportées par Clément d'Alexandrie & Tatien. Cette isle avoit d'abord été peuplée vers l'an 1550 avant l'ere vulgaire, par une colonie de Phéniciens, sous la conduite de (c) Thafus, fils d'Agénor (d), & frere de Cadmus, qui lui donna son nom, cinq générations (e) avant la naissance d'Hercules. S'étant ensuite dépeuplée, les Pariens y envoyerent une colonie (f) dans la quinzieme olympiade. Ceux qui voudront s'instruire plus particulièrement d'Archiloque, n'ont qu'à consulter la Bibliotheque Grecque de Fabricius, tom. I, pag. 547 & 548.

Ses poësies (g) parurent aux Lacédémoniens si dangereuses pour les mœurs, qu'ils les proscrivirent de leur ville, & les

(a) Euseb. Præparat. Evang. Lib. VI, cap. VII, pag. 256.

(b) Enomaus dit en termes très-exprès (*loco laudato*) qu'Archiloque étoit fils de Télésiclès. Suivant Etienne de Byzance, Télésiclès étoit au contraire fils d'Archiloque, mais il y a grande apparence que le texte est altéré, & qu'il faut lire: *Ἀἴλων ἐκ τῆς χρησμῶ, τοῦ Ἀοιδόντος τῷ πατρὶ τῷ Αρχιλόχῳ*, au-lieu de *τῷ τῷ Αρχιλόχῳ*. Le mot *πατρὶ* aura été oublié par les Copistes, ou il doit être sous-entendu. Pinédo, qui a donné une édition de cet Auteur dont je me sers, bien loin de corriger cette faute, traduit: *patet ex oraculo reddito Archilochi filio*. Cela a fait croire à Potter, que Télésiclès étoit réellement fils d'Archiloque; voyez les notes de ce savant Archevêque sur Clément d'Alexandrie, tom. I, pag. 398.

(c) Herodot. Lib. II, §. XLIV, Lib. VI, §. XLVII.

(d) Pausan. Eliacor. prior. sive Lib. V, cap. XXV, pag. 445. Conon. Narrat. XXXVII apud Photium, Cod. CLXXXVI, pag. 444 & 445.

(e) Herodot. Lib. II, §. XLIV

(f) Clemens Alexandr. Stromat. Lib. I, tom. I, pag. 398.

(g) Valerius Maxim. Lib. VI, cap. III, Extern. I, pag. 561.

vers qu'il composa sur la perte de son bouclier le firent chasser de Sparte. Les voici, non tels qu'ils se trouvent dans Aristophanes, Strabon, Plutarque & Sextus Empiricus, mais tels que les a fait imprimer M. Brunck dans ses (a) *Analektes* :

Ἀσπίδι μὲν Σαίαν τις ἀγάλλεται, ἣν παρὰ δάμνην

ἔντος ἀμάμητον κάλλιπον οὐκ ἐβίλων.

Αὐτὸς δ' ἐξέφυγον θανάτῳ τέλος. Ἀσπίς ἐκείνη

Ἐρρέτω· ἐξᾶυθις κτήσομαι οὐ κακίῳ.

» Un Saïen se glorifie de l'irréprochable bouclier que je
» laissai malgré moi près d'un buisson ; mais j'échappai à
» la mort. Serviteur à ce bouclier ; j'en acquerrai dans la
» suite un autre qui ne sera pas moins bon ».

Les Poètes ne passent pas pour braves : on fait le mot d'Horace, *relictâ non bene parmula* ; mais Horace fut plus sage qu'Archiloque : il n'alla plus à la guerre, au-lieu qu'Archiloque y retourna, & qu'il fut tué dans un combat. On avoit tant d'estime pour ses talens, que la Pythie (b) ne permit point à Calandès, surnommé Corax, (Corbeau) qui l'avoit tué, d'entrer dans le temple, qu'il n'eût apaisé les mânes de ce Poète.

On peut voir aussi ce que j'ai dit de lui, Livre V, §. XCV, note 230.

On ne trouve nulle part ce qui nous reste de ce Poète, recueilli avec autant de soin que dans les *Analektes* de M. Brunck, ouvrage qui fait honneur à la France, &

(a) *Analekta veterum Poetarum Græcorum*, tom. I, pag. 40. III. tom. II, pag. 6, *Lectio. & Emendation.*

(b) Plutarch. de Serâ Numinis Vindictâ, pag. 160. E. Aristid. pag. 156. lin. penult. Dio Chrysostomus, Orat. XXXIII, pag. 397. C. Suidas, voc. Ἀρχίλοχος.

186 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

auquel ont présidé la connoissance la plus intime de la Langue Grecque, le goût le plus exquis, & la critique la plus fine & la plus judicieuse.

(34) § XIV. *Une très-grande partie.* Valla & Henri Etienne n'ont point entendu ce passage. Du Ryer suit perpétuellement la version de Valla. *Όσα* doit se joindre avec *πλείσα*; cette façon de parler est très-commune parmi les Grecs. Ils disent *πλείστον ὄσον, ἀμύχανον ὄσον, ἀμύχνητον ὄσον, θαυμαστόν ὄσον*, &c. Les Latins les ont imité. Cicéron, (a) *Sales in dicendo mirum quantum valent.* Ammien Marcellin en parlant des Hyrcaniens (b) : *vescuntur venatibus, quorum varietate inmane quantum exuberant.* Voyez la note de Gronovius, & les Idiotismes du P. Vigier, chap. III, sect. VII. Il pourroit se faire cependant que la construction fût : *ἀλλ' ὅσα μὲν εἰσιν ἀναθήματα ἀργύρεα ἐν Δελφοῖς, τούτων τὰ πλείσα εἰσὶν οἱ*; » la plus grande partie des dons en » argent, qui sont à Delphes, viennent de Gygès ».

(35) §. XIV. *Du poids de trente talens.* Hérodote étoit ami des Athéniens. Il emploie toujours, ou presque toujours dans son Histoire, les poids communs & les mesures communes de la Grece, & particulièrement de l'Attique. Le talent Attique étoit, à quelques grains près, du poids de cinquante-deux livres de Paris, avec six onces & deux gros de plus, selon M. de la Barre dans son Traité des Mesures, chap. VII. Les crateres que Gygès consacra dans le temple d'Apollon à Delphes, pesoient donc trois mille cent quarante-trois à quarante-quatre marcs d'or.

BELLANGER.

Gygès (c), Alyattes & Crésus tiroient leurs richesses de certaines mines de Lydie, qui étoient entre l'Atarnée &

(a) Cicér. Orat. §. XXVI.

(b) Ammian. Marcellin. Lib. XXIII, cap. VI, pag. 295.

(c) Strab. Lib. XIV, pag. 999. A.

Pergame. Les richesses de Gygès avoient passé en proverbe, témoin ce vers d'Archiloque (a) :

Οὐ μοι τὰ Γύγιω τῷ πολυχρόνῳ μέλει.

» Les richesses de Gygès ne me touchent pas ».

Celles de Crésus les effacèrent, & dans la suite on ne parla plus gueres que de celles de ce Prince :

Divitis audita est cui non opulentia Crœsi.

ΟΡΙΔ. *Epist. ex Ponto*, Lib. IV, *Epist. III. vers. 37.*

(36) §. XIV. *Mais à Cypselus, fils d'Eétion.* Cypselus, fils d'Eétion, est le fondateur de la dernière Dynastie des Rois de Corinthe ; j'en parle plus bas, Livre V, §. XCII, note 209 & suivantes.

Hérodote dit ici que les cratères d'or que Gygès envoya à Delphes, étoient dans le trésor des Corinthiens, quoiqu'à dire vrai, ce trésor ne fût point à la République de Corinthe, mais à Cypselus, fils d'Eétion.

Il y avoit dans le temple de Delphes des espèces de chapelles qui appartenoint à différentes villes, à des Rois, ou même à de riches Particuliers. Les offrandes qu'ils faisoient au Dieu se dépoisoient dans ces chapelles. On voit alors ce que c'est que ce trésor des Corinthiens, & de Cypselus. Ce que dit Plutarque (b) de la maison que ce Prince fit bâtir à Delphes, doit s'entendre de cette chapelle. Le même Auteur en parle encore plus (c) bas. On trouve mille exemples pareils dans les Anciens. Je me contente de celui-ci : τὸ (d) τῷ Ἀπόλλωνος ἀνάθημα ποιη-

(a) *Analecta veter. Poetarum Græcor.* tom. I, pag. 42, &c. X.

(b) *Plutarch. septem Sapient. Conviv.* pag. 164. A.

(c) *Id. de Pythiæ Oraculis*, pag. 400. D.

(d) *Xenoph. de Cyri Expedit.* Lib. V, pag. 373. Oxonii 1735. in-4°.

σάμενος ἀνατίθεισιν εἰς τὸν ἐν Δελφοῖς τῶν Ἀθηναίων θησαυρὸν ; καὶ ἐπέγραψε τὸ ἑαυτοῦ ὄνομα. » Ayant fait un don à Apollon , « il l'offrit au Dieu , le plaça dans le trésor que les Athéniens ont à Delphes , & y mit son nom ».

Je n'ignore point que M. Hutchinson pense , avec quelques Savans qu'il cite dans sa note sur ce passage , que les Grecs , de même que les Romains , mettoient leurs trésors dans les temples ; mais quand cela seroit aussi certain des premiers qu'il l'est des derniers , il est hors de doute qu'ils ne le plaçoient point dans le temple de Delphes. Les Athéniens avoient le leur dans leur citadelle , aussi-bien que le tribut qu'ils tiroient des Grecs pour la défense du pays contre les Perses. Cet argent étoit auparavant en dépôt à Délos ; mais les Athéniens le firent dans la suite transporter à Athenes.

(38) §. XIV. *Après Midas, fils de Gordius.* Il y a eu en Phrygie plusieurs Rois du nom de Midas & de Gordius. Dodwell (a) l'avoit soupçonné , mais feu M. le Président Bouhier (b) l'a prouvé. Le Midas dont il est ici question , pourroit bien être celui qu'Eusebe assure avoir commencé à régner en Phrygie la quatrième année de la dixième olympiade ; ce qui reviendrait à l'an 3977 de la période Julienne , 737 ans avant notre ère.

(38) §. XIV. *Fils de Gordius.* Τὸν Γορδίου. Ce génitif vient de Γορδίας , ioniquement Γορδίνης , de même qu'Αἰρείδης fait au génitif ionien Αἰρείδειω. Le génitif commun Γορδίου peut venir aussi du nominatif Γορδίας. Il faudroit dire en françois Gordias , mais Gordius a prévalu.

(39) *Le premier des Barbares.* Notre Historien ne dit pas le premier absolument , mais le premier des Barbares

(a) Dodwell de Cyclis in addend. pag. 909.

(b) Recherches sur Hérodote , pag. 78 , &c.

Depuis Midas. M. de (a) Valois & M. l'Abbé (b) Anselme, n'ont donc pas saisi le sens d'Hérodote, lorsqu'ils ont dit sans restriction, que Gygès fut le premier qui fit à ce temple des offrandes de vases d'or & d'argent.

(40) §. XIV. *Smyrne*. Dosithee (c) raconte, au troisième Livre de son Histoire de Lydie, que les habitans de Sardes étant en guerre avec les Smyrnéens, firent le siège de Smyrne, & déclarèrent qu'ils ne le leveroient point que les Smyrnéens ne leur eussent abandonné leurs femmes. Ils étoient sur le point de souscrire par nécessité à cette demande, lorsqu'une Esclave, d'une figure agréable, dit à son maître qu'il falloit habiller proprement les femmes esclaves, & les envoyer aux assiégeans en la place de leurs maîtresses. L'avis fut suivi. Les Sardiens se fatiguerent tant avec ces Esclaves, que les Smyrnéens les firent prisonniers. En mémoire de cet événement, on célébroit encore du tems de Plutarque, une fête à Smyrne, qu'on appelloit *Eleutheria*, ou la fête de la Liberté. En ce jour les Esclaves étoient vêtues comme les femmes libres.

Si ce fait est vrai, il arriva probablement dans la guerre que Gygès fit aux Smyrnéens. On ne peut pas le rapporter à celle que leur fit Alyattes; ce Prince ayant pris Smyrne selon Hérodote, ci-dessous §. XVI, au-lieu que, suivant Plutarque, ce furent les Smyrnéens qui prirent ceux de Sardes.

Mimnermus avoit fait (d) des vers élégiaques sur la bataille des Smyrnéens contre Gygès; le sort nous les a enlevés.

(a) Mémoires de l'Académie des Inscriptions, tome III, Hist. page 75.

(b) Ibid. tom. VI, pag. 6.

(c) Plutarch. Parallel. pag. 312. E. F. pag. 313. A.

(d) Pausan. Bœot. five Lib. IX, cap. XXIX, pag. 766.

190 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

(41) §. XV. *Prirent Sardes, excepté la citadelle.* Suivant Strabon (a), l'expédition des Cimmériens en Asie est fort antérieure à ce que nous en dit Hérodote ; mais je crois qu'il s'agit de deux invasions très-différentes. J'en ai parlé plus haut , §. VI , note 19. Le même Strabon (b) appuie ailleurs le fait rapporté par Hérodote , & qu'il a tiré d'Archiloque & de (c) Callinus. Ces Poètes étant contemporains de Gygès ont pu voir dans un âge avancé la seconde expédition des Cimmériens.

Lygdamis , qui étoit à leur tête (d) , poussa jusqu'en Lydie & en Ionie. Il prit la ville de Sardes , & périt en Cilicie. Il menaça (e) dans sa fureur , de brûler le temple d'Ephèse , & même , si l'on en croit Hésychius , (f) il effectua ses menaces.

(42) §. XVI. *Et à Cyaxares.* Cela s'accorde parfaitement. Phraortes , pere de Cyaxares , régnoit en Médie , dans le tems qu'Ardys , grand-pere d'Alyattes , étoit sur le trône de Sardes.

(43) §. XVI. *Colonie de Colophon.* Les habitans (g) de Colophon envoyerent une colonie à Smyrne , après en avoir chassé les Eoliens. Paulmier de Grentemefnil est peut-être le premier qui ait entendu ce passage. Voici comme il s'explique : *intellexit (h) , credo , Herodotus , Colophonem fuisse Smyrna metropolim , & urbem ipsam pro incolis posuit fynesdochice.*

(a) Strab. Geograph. Lib. I , pag. 12 , B. Lib. III , pag. 222 , C.

(b) Id. Lib. XIV , pag. 958 , C. D pag. 959. A.

(c) Clement. Alexandr. Stromat. Lib. I , pag. 398 , Conf. Not. Porteri.

(d) Strab. Lib. I , pag. 106 , B

(e) Callimach Hymn. in Dian. vers. 251.

(f) Hesych. voc. *Λύγδαμις* , tom. II , pag. 502.

(g) Herodot. Lib. I , §. CL , Pausan. Lib. VII , cap. V , pag. 532.

(h) Exercitation. in optimos Auctores Græcos , pag. 3.

(44) §. XVI. *Qu'il fut contraint d'abandonner. Il y a dans le grec : de devant laquelle il se retira , non comme il le vouloit , mais après avoir reçu un échec considérable.* Telle est la maniere dont les Grecs s'expriment pour adoucir en quelque sorte ce qu'il peut y avoir de trop dur dans un récit. Le chœur , dans l'Andromaque d'Euripides , s'adressant à Pélée , à qui l'on amenoit le corps mort de son petit-fils , lui dit (a) : » infortuné vicillard , vous » recevez dans votre palais le fils d'Achilles , *non comme » vous le voulez* ».

(45) §. XVII. *Au son du chalumeau.* Ὑπὸ σύριγγων. C'est ainsi que parlent les Grecs. Ils mettent la préposition ὑπὸ avec les instrumens de musique pour μετὰ. Sur ces mots du vers ; de la quatrième Olympique de Pindare , ὑπὸ ποικιλοφόρμιγγος αἰδῶς , le Scholiaste dit : τῇ ὑπὸ , ἀντὶ τῆς μετὰ κίχρηται , ἢ ἡ , μετὰ ποικιλοφορμίγγων αἰδῶν. Hésychius , ὑπ' αὐλῆ , μετ' αὐλῆ. Proclus in Chrestomathiâ , pag. 9 , ὑπόρχημα δὲ , τὸ μετ' ὀρχήσεως αἰδόμενοι μέλος ἐλέγιστο. Καὶ γὰρ οἱ παλαιοὶ τὴν ὑπὸ ἀντὶ τῆς μετὰ πολλάκις ἐλάμβανον. » Ὑπόρχημα est une chanson accompagnée de » danses ; car les Anciens prenoient souvent la préposition » ὑπὸ pour μετὰ ». (b) Μέλπει τοὶ Διόνυσον βαρυθρόμῳ ὑπὸ τυμπάνῳ ; célèbre Bacchus au son du tambour bruyant.

(46) §. XVII. *Et des flûtes masculines & féminines.* Aulugelle dit (c) qu'Alyattes , au rapport d'Hérodote , avoit dans son armée des femmes qui jouoient de la flûte. *Halyattes autem Rex terra Lydia , more atque luxu barbarico praditus , quum bellum Milesiis faceret , ut Herodotus in historiis tradit , concinentes fistulatores & fidicines ,*

(a) Euripid. Andromach. vers. 1168.

(b) Euripid. Bacch 155.

(c) A. Gell. Noct. Attic. Lib. I , cap. XI , tom. I , pag. 88.

192 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

atque feminas etiam tibicinas, *in exercitu atque in procinctu habuit, lascivientium delicias conviviorum.* Hérodote ne dit pas qu'il y ait eu à l'armée d'Alyattes des femmes qui jouassent de la flûte, il parle seulement de flûtes masculines & féminines. Je crois que notre Auteur entend par cette expression les flûtes égales & inégales dont il est fait mention dans les Didascalies des comédies de Térence, ou bien les flûtes Lydiennes dont le son étoit grave, & les Phrygiennes, qui avoient le son aigu. Voyez la note de madame Dacier sur le titre de l'Andrienne de Térence.

(47) §. XIX. *De Minerve surnommée Affésene.* Affésos (a) étoit une petite ville de la dépendance de Milet. Minerve y avoit un temple, & de-là elle avoit pris le nom de Minerve Affésienne. On disoit alors Minerve d'Affésos, comme on dit aujourd'hui Notre-Dame de Lorette, &c.

(48) §. XX. *Afin qu'instruit d'avance.* Οὕτως ἂν τι προειδὼς πρὸς τὸ παρὲν βουλευῆται. Cela me paroît avoir été mal rendu par l'Interprete latin : *ut aliquid prospiciendo sibi consuleret in prasens.* Προειδὼς signifie, étant instruit d'avance, *pramonitus, prascius.* Τι n'est pas régi par προειδὼς, mais par βουλευῆται. Χρηστέριον est sous-entendu avec προειδὼς. Voyez les Mémoires de l'Académie des Inscriptions, tome XXIII, Hist. page 111.

(49) §. XX. *Aux conjonctures.* Après ces mots, il y a dans le grec : *c'est ainsi que les Milésiens racontent cette histoire.* Ceci est une répétition, après avoir dit un peu plus haut : *mais les Milésiens ajoutent que* &c. D'ailleurs cette phrase, si familière à notre Historien, n'apprenant rien de nouveau, & rendant en françois le style diffus & languissant, j'ai cru devoir la supprimer, & je me flatte que les admirateurs d'Hérodote ne m'en sauront pas mauvais gré.

(a) Steph. Byzant. voc. Αἰσσησός.

(50) §. XXI. *Pendant que le Héraut étoit en chemin.*
 Il y a dans le grec, ἀπόστολος ; ce mot signifie un vaisseau propre à transporter des voyageurs, des marchandises &c. On y joint communément ναῦς, ou πλοῖον en mettant ἀπόστολον ; ou bien l'on sous-entend l'un ou l'autre ; car ἀπόστολος en ce sens est toujours adjectif. L'Auteur de la vie d'Homere attribuée à Hérodote, l'a employé de même, page 562 de l'édition de Gronovius, & 753 de celle de M. Wesseling ; mais il signifie plus communément une expédition maritime, une flotte, comme dans ce passage de (a) Plutarque : Οἱ σύμμαχοι καὶ οἱ ἡσιῶται τοὺς Ἀθηναίων ἀποστόλους.....πολιμίως νομίζοντες ; « les alliés & les infu-
 » laires regardant comme ennemies les flottes d'Athenes ». Cela a engagé Gronovius à faire aller par mer le Héraut à Milet, quoiqu'il fût bien simple de l'y envoyer par terre. Ce qui appuie le sentiment que j'ai embrassé, & qui est aussi celui (b) de M. Wesseling, c'est que ce mot signifie aussi quelqu'un (c) qu'on envoie quelque part avec des ordres. Στόλος se dit d'une troupe de gens qui vont par terre ou par mer exécuter une entreprise : Στόλος (d) ὃς ἐστὶν ἐπὶ πρᾶξιν τινὰ πορευόμενον πλῆθος, ἢ τε, ἐπὶ ναῶν, ἢ τε καὶ πεζῇ. Comme il est inutile d'accumuler les exemples dans une chose aussi claire, je me contente de ces deux-ci : ἐλίγιστο (e) ὃς ὁ στόλος εἶναι εἰς Πισιδίαν ; on disoit que l'expédition regardoit les Pisidiens. Χρόνῳ (f) δ' ἔβη Πυθίαις ἀποστολαῖσιν Οἰδῖπυς ὁ τλάμων ; enfin le malheureux

(a) Plutarch. in Phocion. pag. 746. F.

(b) C'étoit aussi celui de M. Bellanger.

(c) Timæi Lexic. Vorum Platoniarum, voc. Ἀπόστολα.

(d) Scholiast. Apollonii Rhod. ad Lib. I, vers. 704, pag. 116 ; in aversâ parte, lin. 27.

(e) Xenoph. Ἀναβ. Lib. III, cap. I, §. VII, pag. 132.

(f) Euripid. Phœniss. vers. 1072.

294 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

Œdipe est arrivé par l'ordre (par l'envoi) d'Apollon Pythius. Remarquez aussi qu'Hérodote se sert en cent occasions du verbe ἀποστέλλω, pour des voyages de terre. Voyez entr'autres, Liv. I, §. CCVIII ; Liv. III, §. XXVI, CXXXV ; Liv. IV, §. CCIII ; Liv. IX, §. L. D'ailleurs, qui est-ce qui ignore qu'on donna le nom d'ἀπόστολος, *Apôtre*, à ces hommes que Jésus-Christ envoya prêcher l'évangile par toute la terre ?

A l'égard de la ruse de Thraſybulus, Polyen en parle Livre VI de ses Stratagèmes, chap. XLVII, page 593.

(51) §. XXIII. *Les Lesbiens en conviennent aussi.* Hermogenes (a) voulant faire voir que les Anciens se servoient d'un double moyen dans leurs récits, l'un pour leur propre sûreté, qui consiste à mettre la narration dans la bouche d'un tiers, l'autre, pour s'attirer la confiance du public, en appuyant ce récit d'un autre témoignage, apporte ce passage d'Hérodote pour servir de preuve de ce qu'il avance : *les Corinthiens le disent ainsi, & les Lesbiens en conviennent.*

(51*) §. XXIII. *Joueur de cithare.* Il y a dans le texte, κιθαρωδός. Le κιθαρωδός diffère du κιθαριστής. Le premier, en touchant la cithare, l'accompagnoit de la voix ; le second touchoit de cet instrument sans chanter.

(52) §. XXIII. *Qui ait fait le Dithyrambe.* Le Dithyrambe étoit une sorte de poésie, ou d'hymne en l'honneur de Bacchus & du vin ; poésie hardie & déréglée, d'un style figuré, ampoulé & fort obscur. » Les faiseurs » de (b) Dithyrambe, dit Suidas, ne parloient que de » choses relevées, comme des nuées, des météores, &c. ».

(a) Hermogenes περὶ Μιθολογίας Διωνότητος, pag. 157, lin. 28 & 33.

(b) Suidas, voc. Διθυραμβοδιδάσκαλοι.

Il y a beaucoup d'apparence que la poésie Dithyrambique devoit son origine à des assemblées de buveurs, dont le vin échauffoit le génie, & développoit cet enthousiasme ou fureur poétique qui fait l'ame du Dithyrambe. Philochore nous apprend (a) que les Dithyrambes ne se chantoient que lorsqu'on faisoit des libations à Bacchus, & dans la débauche. De-là cette composition licentieuse de plusieurs mots joints ensemble ; de-là ces métaphores dures, hardies & compliquées, ces renversemens de constructions, ce désordre dans la disposition ou l'arrangement des pensées, cette versification affranchie de la plupart des regles, &c. Aussi Epicharme (b) a-t-il dit qu'un buveur d'eau ne fut jamais bon Poète Dithyrambique.

BELLANGER.

Clément d'Alexandrie (c) attribue l'invention du Dithyrambe à Lassus d'Hermione. Ce Lassus est le même qu'Hérodote (d) & Suidas appellent Lasus. Il fleurissoit dans la cinquante-huitième olympiade, & sous le regne de Darius, fils d'Hystaspes, selon (e) Suidas ; mais il se trompe, puisque Darius ne régna que vers la fin de la troisième année de la soixante-quatrième olympiade. Kuster auroit dû en faire la remarque dans ses notes. Quoi qu'il en soit, ce tems est postérieur à celui d'Arion de Méthymne, qui vivoit vers la (f) trente-huitième olympiade ; cependant il paroît

(a) Athen. Deipnosoph. Lib. XIV, pag. 628. A.

(b) Id. ibid. B.

(c) Clement. Alexandr. Stromat. Lib. I, tom. I, pag. 355, lin 3. Suidas, voc. Λάσος. J'ai parlé amplement de Lasus, Liv. VII. §. VI. note 14.

(d) Herodot. Lib. VII, §. VI. Suidas, voc. Λάσος.

(e) Suidas ibid.

(f) Id. voc. Αρίων.

196 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

par Pindare & par son Scholiaste (a), que cette sorte de poésie étoit si ancienne, qu'on n'en connoissoit par le véritable Auteur. Il nous apprend en effet que Pindare, dans les (b) chansons qu'il avoit faites pour être accompagnées de danses, *ἐν τοῖς Ὑπορχήμασιν*, disoit que le Dithyrambe avoit été inventé à Naxos, & qu'au premier Livre de ses Dithyrambes il prétendoit qu'il l'avoit été à Thebes; mais au vingt-cinquième vers de l'Olympique treizième, il pensoit avec Hérodote, que ce genre de poésie avoit été connu pour la première fois à Corinthe. Archiloque, antérieur à (c) Lasus & à Arion, se sert du mot Dithyrambe dans ces vers vraiment Dithyrambiques, que nous a conservé Athénée (d), & qui se trouvent beaucoup plus correctement au tome premier des *Analektes* du savant M. Brunck, page 46 :

Διωνύσειο ἄνακτος

*Καλὸν ἐξάρχει μέλος οἶδ' αὖ, Διθύραμβον, οἶνον
Συγκραυνωτὸν φρένας.*

» Je fais commencer le Dithyrambe, ce bel Hymne en
» l'honneur de Bacchus, l'esprit frappé de la foudre du
» vin ».

Le Poëte Ion, qui a fait des comédies, des épigrammes, des pœans, des hymnes, des chansons & des élégies, s'étoit rendu célèbre (e) dans ce genre de poésie, aussi-bien que Ménalippides, qui vivoit vers la soixante-cinquième olympiade : *ἐπὶ δὲ Διθύραμβος Μενάλιππίδης*

(a) Scholiast. Pindari, ad Olympic XIII, vers. 25.

(b) Id. ad Olympic XIII, vers. 25, pag. 145, col. 1 lin. 6, &c.

(c) Il vivoit après la vingtième olympiade Clement. Alexandr. Stromat. Lib. I, tom. I, pag. 398 Voyez ci-dessus, note XXXIII.

(d) Athen. Deipnosop. Lib. XIV, cap. VI, pag. 628. A. B.

(e) Scholiast. Aristophanis, ad Pacem, vers. 835.

(τῖθυραμα) (a). Aristophanes plaïsante Ion sur ses poësies Dithyrambiques, dans la piece intitulée, la Paix. On peut consulter sur ce Poëte la Lettre de Bentley à Mill, page 50 & suivantes.

Le Dithyrambe (b) est écrit en l'honneur de Bacchus, & tire son nom de ce Dieu, parce qu'il fut élevé auprès de Nyse, dans un antre à deux portes, ou parce qu'il sortit de la cuisse de Jupiter, les coutures qui l'y tenoient renfermé étant découffues, ou parce qu'il paroïssoit né deux fois, l'une de Sémélé, & l'autre, de la cuisse de Jupiter. C'est ce que fait entendre aussi Euripides, lorsqu'il dit : (c) » Son pere Jupiter l'arracha du » milieu du feu immortel, & le plaça dans sa cuisse, en » s'écriant : entrez, ô Dithyrambe, entrez dans mon sein; » par mes soins Thebes vous célébrera sous ce nom ». Il paroît par ces vers, que Bacchus portoit aussi le nom de Dithyrambe.

Celui qui remportoit la victoire au Dithyrambe avoit pour prix un bœuf, comme nous l'apprenons de (d) Pindare, qui appelle également le Dithyrambe Βοηλάτης, *Boves-agens*, & du Lexique d'Apollonius, que nous devons aux soins de M. Villoison, où l'on voit qu'une génisse étoit le prix du Dithyrambe, τὰς (e) θιθυράμβου αἰθλοῖς ἢ ἡ βῆς

(53). §. XXIII. L'ait exécuté à Corinthe. Il y a dans le grec : θιθυράμβου ἐν Κορίνθῳ, que le Traducteur latin a bien rendu : *docuit Corinthi Dithyrambum*. Tout le monde fait que *docere fabulam* se dit du Poëte qui donne sa piece au Public, qui la fait représenter. Les Poëtes Di-

(a) Xenoph. Socratis Memorabil. Lib. 1, cap. IV, §. III, pag. 41. Conf. Suidas in hac voc. & ibi Kuster.

(b) Procli Chrestomath. apud Photium, pag. 985.

(c) Euripid. in Bacch. vers. 111, ex edit. Brunckii.

(d) Pindari Olympic. Od. XIII, vers. 25.

(e) Apollonii Lexicon Homeri, pag. 796, voc. τῆρας.

198 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

thyrambiques, les Tragiques & les Comiques s'appelloient particulièrement (a) *διδασκαλοί*, *maîtres*. Ce terme n'est pas cependant tellement affecté aux Poètes, qu'il ne se dise aussi des Musiciens, comme on le voit par plusieurs inscriptions rapportées par Spon, dans son Voyage. M. de Valois en apporte un exemple de Démosthenes dans ses notes sur le passage cité d'Harpocraton.

(54) S. XXIV. *Lorsqu'il fut sur le vaisseau.* Cet endroit est embarrassant. Il y a dans le grec: *τοὺς δὲ ἐν τῷ πλοίῳ*, que tous les Interprètes expliquent: *quum igitur altum tenerent*, lorsqu'ils étoient en pleine mer.

Quelques lignes plus bas, les Corinthiens ordonnent à Arion de se tuer lui-même, s'il veut jouir des honneurs de la sépulture. M. Wesseling dit à ce sujet: « ce passage » a paru difficile à un Savant, (ce Savant est M. (b) Reiske) » pour moi, ajoute M. Wesseling, il me semble qu'il est » assez clair. Les matelots font espérer à Arion qu'ils » l'enterreront, s'il se tue lui-même ».

Cette réponse ne levé point, à mon avis, la difficulté. En effet, où pourrônt-ils l'enterrer, s'ils sont en pleine mer, comme le prétendent tous les Interprètes? S'ils eussent jeté le corps à la mer, ce n'eût point été lui donner la sépulture. On sait que le Peuple d'Athènes condamna à mort quelques-uns de ses Généraux qui n'avoient point enlevé les corps morts après une bataille navale, & qu'aucun n'allégué pour sa justification, qu'en laissant ces corps à la merci des flots, c'étoit leur donner la sépulture! Si les matelots eussent au contraire gardé le corps d'Arion jusqu'à leur retour à Corinthe, ils auroient couru risque d'être découverts.

Il me paroît clair, par le récit d'Hérodote, que cette

(a) Harpocrat. voc. *διδασκαλος*; pag. 51.

(b) Miscell. Lipsienſia Nov. vol. VII, pag. 612.

histoire n'a pu se passer que dans le port de Tarente, ou plutôt à une rade près de ce port. Ce fut là que les Corinthiens tramerent la perte d'Arion, & ce fut sur ce rivage qu'ils lui promirent de l'enterrer. Cela se trouve confirmé par ces mots qu'on lit quelques lignes plus bas : *καὶ τοὺς μὲν ἀποπλεῖν εἰς Κόρινθον*. *Ἀποπλεῖν* signifie clairement faire voile d'un certain endroit pour se rendre à un autre, & non *cursum tenere*, comme le traduisent les Interpretes. Ammonius le dit (1) positivement : *Ἀποπλεῖν εἰς, τὸ εἰς τόπου τινὸς ἀπαρῆν*. Or, je demande, si le vaisseau eût été en pleine mer, comme le prétendent les Interpretes, Hérodote auroit-il pu se servir de cette expression ?

M. Toup, dont l'autorité est d'un grand poids, est aussi de cet avis, dans une Lettre qu'il m'a écrit à ce sujet. On pourroit m'objecter qu'Aulegelle a rendu cet endroit de même que les Traducteurs : *navique (b) in altum provectâ*; mais l'on fait que cet Auteur a beaucoup ajouté au récit d'Hérodote.

(55) §. XXIV. *Exécute l'air Orthien*. Il y a dans le grec : *le Nome Orthien*. Ce Nome étoit affecté à de certains instrumens, par exemple, à la cithare, sur laquelle, au rapport de (c) Plutarque, » il n'étoit pas permis autre- » fois, comme il l'est aujourd'hui, de composer des airs » à discrétion. Les Musiciens conservoient avec » soin à chacun de ces airs, le ton qui lui étoit propre. » De-là vient qu'ils ont été appelés Nomes, c'est-à-dire » loix, modeles, parce qu'il n'étoit pas permis de s'écarter » de l'espece de ton attribué par la loi (*νομοισμένον*) à

(a) Ammon. *περὶ ὁμοίων καὶ διαφόρων λέξεων*. voc. Πλεῖν. pag. 113.

(b) A. Gell. Noct. Attic. Lib. XVI, §. XIX.

(c) Plutarch, de Musica, pag. 1133. B. C.

200 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

» chacun ». Aristote (a) se fait cette question : » Pourquoi
 » appelle-t-on *Némos* les airs que l'on chante ? seroit-ce
 » parce qu'avant l'usage des Lettres on chantoit les loix
 » *τὰς νόμους* , pour ne pas les oublier , comme cela se
 » pratique encore actuellement chez les Agathyrses , ce
 » qui fait que les premières des chansons postérieures (b)
 » ont retenu le nom des premières (c) ».

Le Nome Orthien étoit un air (d) de flûte ou de cithare.
 Il en est parlé dans plusieurs Auteurs. La modulation (e)
 en étoit élevée, le rythme plein de vivacité ; aussi étoit-il
 propre à encourager les combattans. Dion Chrysostôme
 remarque que (f) Timothée ne jouoit pas devant Alexandre
 des airs de flûte mous , efféminés , & qui pouvoient le
 porter au relâchement & à la mollesse. Ce Rhéteur ajoute
 qu'il pense que Timothée jouoit l'air ou nome Orthien.
 Cet air (g) se nommoit aussi , selon le même Rhéteur ,
 l'air de Minerve. Polymneste introduisit à Sparte le Nome
 (h) Orthien.

(56) §. XXIV. *A ce qu'on dit.* Hérodote ne garantit
 pas ce conte. Il se contente de rapporter la tradition popu-
 laire des Corinthiens & des Lesbiens. M. de Voltaire (i)
 étoit sans doute distrait lorsqu'il le lui attribuoit.

Il y grande apparence , comme je crois l'avoir prouvé
 note 54, qu'Arion se jetta à la mer dans le port de Tarente,

(a) Aristot. Problem. sect. XIX , Probl. XXVIII , pag. 766. C.

(b) Ce sont les véritables chansons.

(c) C'est-à dire des Loix.

(d) Scholiast. Aristoph. ad Acharn. vers. 16.

(e) Id. ibid.

(f) Dio Chrysostom. de Regno , pag. 1. A.

(g) Id. ibid. B.

(h) Plutarch. de Musicâ , tom. II , pag. 1134. B. C.

(i) Questions sur l'Encyclopédie , quatrième Partie , page 311.

on à une rade proche de ce port, qu'il gagna le rivage, & que les Corinthiens, sans s'en inquiéter davantage, mirent à la voile. S'il y a quelque chose de vrai dans le reste de son histoire, il est probable qu'il trouva peu après un vaisseau prêt à partir, & meilleur voilier que celui des Corinthiens. Il y avoit à la proue des vaisseaux une figure qu'on appelloit *παράσημον τῆς νηὸς*, de laquelle les vaisseaux empruntoient souvent leurs noms. Tels étoient le Centaure & le Pistris de Virgile. Le vaisseau que monta en second lieu Arion, avoit sans doute un dauphin à la proue, & l'on sent assez, sans que j'en avertisse, que cette circonstance peut avoir occasionné la fable d'Arion sauvé par un dauphin.

Je croirois de même, qu'Hellé s'embarqua sur un vaisseau qui avoit à la proue la figure d'un béliet, & que cela donna occasion de dire qu'elle avoit traversé sur un béliet la mer qui porte son nom.

Plin. (a) le Naturaliste, après avoir rapporté plusieurs faits pour prouver l'amitié du dauphin pour l'homme, en conclut que l'histoire d'Arion est croyable; ce n'est point le seul exemple de sa crédulité.

(57) §. XXIV. *Une petite statue de bronze.* Si cette statue est réellement une offrande d'Arion, ce dauphin désignoit d'une manière emblématique le vaisseau sur lequel il s'étoit embarqué, & qui avoit à sa proue la figure d'un dauphin. Sur la base de cette statue il y avoit une inscription, ou comme s'expriment les Anciens, une épigramme que voici : » Cette voiture a sauvé de la Mer de » Sicile, sous la conduite des Immortels, Arion fils de » Cylon ». Elien nous (b) l'a conservée. Cet Auteur y a

(a) Plin. Hist. Nat. Lib. IX, cap. VIII, tom. I, pag. 502, lin. 28, & pag. 503.

(b) Alian. de Natur. Animal. Lib. XII, cap. XLV, pag. 715.

joint un hymne d'action de grâces par le même Arion, en l'honneur de Neptune, où, plein de reconnoissance pour le dauphin qui lui a sauvé la vie, il fait mention du goût de ce poisson pour la musique. Cet hymne, qui me paroît d'un tems fort postérieur, se trouve plus correctement dans les *Analecetes* de M. Brunck (a).

(58) §. XXV. *Une soucoupe damasquinée.* Il y a dans le grec : καὶ ὑποκρητρίδιον σιδήρειον κολλητόν. Tous les Interpretes entendent par ces paroles, que la soucoupe étoit soudée avec le cratere, ce qui ne paroît guere commode. Pausanias, ou plutôt son Traducteur latin, les aura sans doute induits en erreur. Après avoir dit que de son tems l'on voyoit encore la base de fer de ce cratere, il ajoute τοῦτο (b) Γλαύκῳ μὲν ἐστὶν ἔργον τοῦ Χίου, σιδήρεα κολλησὶν ἀνδρὸς εὐρέντος. Ce passage signifie ici, de même que dans Hérodote, l'art de damasquiner inventé par Glaucus; du moins me paroît-il certain que l'expression est douteuse, & qu'on peut la prendre en ce sens.

St. Jérôme a rendu (c) ce même passage où il s'agit de Glaucus : *Glaucus Chius primus ferri inter se glutinum excogitavit.* Mais il pourroit se faire que cela n'exprimât que la damasquinure encore grossiere, & telle qu'elle devoit l'être dans son enfance.

La damasquinure est un art qui consiste à tailler ou graver le fer ou l'acier, & à en remplir les raies d'un fil d'un autre métal. C'est l'application de ce fil qu'Hérodote paroît appeller κολλησις. L'or ser voit, ainsi que l'argent, à cet usage, comme on le voit dans ces vers des Larisséens, tragédie de Sophocles, dont il ne nous reste plus que quelques fragmens :

(a) *Analeceta veter. Poetar. Græcorum*, tom. III, pag. 327.

(b) Pausan. Phocic. sive Lib. X, cap. XVI, pag. 834.

(c) Euseb. *Chronic.* Olymp. XXV. 4. pag. 120.

(α) Πολὺν δ' ἀγῶνα παιξέουσιν κηρύσσεται,
 Χαλκηλάτους λίσσητας ἐκτιθεὶς φέρειν,
 Καὶ κοῖλα χρυσόκολλα, καὶ πανάεργυρα
 Ἐκπώματα, εἰς ἀριθμὸν ἐξήκοντα δίς.

» Acrisius fait proclamer des jeux où tous les étrangers
 » seront admis, & leur propose pour prix des chaudieres
 » d'airain, des vases à boire incrustés d'or, & d'autres
 » d'argent massif, le tout au nombre de cent vingt ».

La maniere de monter les pierres précieuses s'appelloit
 λιθοκόλλησις. Eratosthenes (b) dit dans une Lettre au Lacé-
 démonien Hagétor : » on n'offroit point aux Dieux des
 » crateres d'argent, ni garnis de pierreries, mais l'argille
 » du promontoire Colias ». Κρατῆρα γὰρ ἔστησαν τοῖς θεοῖς,
 οὐκ ἀργύρεον, οὔτε λιθοκόλλητον, ἀλλὰ τῆς Κωλιάδος. Thé-
 pompe (c) se sert du même mot dans sa description des
 préparatifs que fit le Roi de Perse pour entrer en Egypte :
 ἐκπώματα καὶ κρατῆρες ὧν τοὺς μὲν λιθοκολλήτας, τοὺς δ' ἄλλους καὶ
 πολυτελεῖς εἶδες ἂν ἐκπειποιημένους. » Vous y auriez vu des
 » vases à boire, & des crateres, dont les uns étoient
 » garnis de pierreries, & les autres richement & artiste-
 » ment travaillés ». Ces Auteurs ne vouloient point dire
 que ces pierres précieuses fussent soudées; ils entendoient
 la maniere dont elles étoient montées, & qui étoit assez
 grossiere, comme il paroît par ce qui nous reste des
 Anciens en ce genre.

Cette soucoupe avoit sans doute donné lieu au pro-
 verbe Γλαύκῃ τέχνῃ, *l'art de Glaucus*, dont Marcellus,

(α) Athen. Deipnosoph. Lib. XI, cap. III, pag. 466. B.

(b) Macrob. Saturnal. Lib. V, cap. XXI, pag. 449.

(c) Longin. de Subl. sect. XLII. pag. 224 ex edit. Tollii, sect.
 XLIII, pag. 138, ex edit. Zach. Pearce,

204 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

Evêque d'Ancyre (a), a donné plusieurs explications;

L'art de souder est très-utile , & son inventeur , quel qu'il soit , mérite certainement des louanges ; mais peut-on s'imaginer que cet art ait été nommé l'art par excellence , & qu'une soucoupe de fer , qui n'auroit eu d'autre mérite que d'être soudée , eût paru une des plus curieuses de toutes les offrandes qui se trouvoient à Delphes.

D'ailleurs , je trouve que les Latins ont quelquefois exprimé l'art de la damasquinure par *ferruminare* , à cause de la manière encore grossière dont s'exerçoit ce bel art , quoique ce mot signifîât en général *souder*. *Habebat* (b) *in minimo digito sinistra manus annulum grandem subauratum ; extremo vero articuli digiti sequentis minorem , ut mihi videbatur , totum aureum , sed plane ferreis veluti stellis ferruminatum.*

Ces raisons me paroissent devoir faire pencher la balance en faveur de la damasquinure ; mais s'il y avoit encore quelque difficulté , le passage suivant d'Athénée la leveroit. *Εἶδομεν* (c) *δ' αὐτὸ καὶ ἡμεῖς ἀνακείμενον ἐν Δελφοῖς ὡς ἀληθῶς Δίας ἄξιον διὰ τὰ ἐν αὐτῷ ἐνταταρυμμένα ζωῶνια , καὶ ἄλλα τινὰ ζωῶνια.* » Nous avons vu nous-mêmes cette soucoupe » dans le trésor de Delphes. Elle mérite véritablement » d'être vue , à cause des petits animaux , des insectes & » des plantes qui y sont représentés ». C'étoit donc à raison des animaux , des insectes & des plantes représentés sur cette soucoupe , qu'elle attiroit les regards des curieux.

Les Anciens étoient dans l'usage de mettre le cratere sur une soucoupe ; mais cette soucoupe ne tenoit point au

(a) Eusebius contra Marcellum , Lib. I , cap. III , pag. 15 & 16.
 Nota. Cet Ouvrage se trouve dans le second volume après la Démonstration Evangélique & la Réfutation d'Hérodote.

(b) Petronii Satyric. cap. XXXII , pag. 172.

(c) Athen. Deipnosoph. Lib. V , cap. XIII , pag 210, C.

Cratere. Les Grecs appelloient aussi cette base *πύραρον* (a).

Feu M. le Comte de Caylus (b) avoit adopté le sentiment des Interpretes d'Hérodote, & il rapportoit le passage où Pausanias fait mention de ce cratere. Je m'arrêterai d'autant moins à le réfuter, qu'il ne disoit rien de plus que ce que l'on vient de voir ; mais comme il se servoit de cette hypothese pour prouver la rareté du fer & le cas que l'on en faisoit du tems d'Alyattes, je vais examiner en peu de mots si en effet le fer étoit aussi rare & aussi estimé sous ce Prince, que le prétendoit cet illustre Auteur.

La découverte du fer & la maniere de le travailler sont très-anciennes. Le lit d'Og, Roi de Basan, étoit (c) de fer. Ce Prince fut vaincu, suivant le P. Petau, l'an 3222 de la période Julienne, 1492 ans avant notre ere. Il est parlé dans l'Ecriture, d'ouvrages de ce métal long-tems avant cette époque.

Mais bornons-nous aux Ecrivains profanes. L'Auteur du poëme intitulé Phoronis (d), dit que Celmis, Damnaménée & Acmon, Phrygiens de nation & habitans du mont Ida, trouverent les premiers l'art de l'ingénieux Vulcain, travaillèrent le fer par le moyen du feu, & en firent de beaux ouvrages. Or Phoronée, en l'honneur de qui avoit été écrit ce Poëme, étoit, au rapport d'Acusilaüs, le premier

(a) Antiquit. Asiatic. pag. 33.

(b) Recueil d'Antiquités Egyptiennes, Etrusques, &c. vol. I, pag. 240 & 241.

(c) Deuteronom. cap. III, v. 11.

(d) Le Scholiaste d'Apollonius Rhodius nous a conservé, sur les vers 1129 du premier Livre des Argonautiques, le fragment de ce Poëme, dont je viens de rapporter la substance. Strabon fait aussi mention de ces Dactyles Idéens (Geograp. Lib. X, pag. 725 & 726) & Clément d'Alexandrie (Stromat. Lib. I, pag. 362.)

206 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

des hommes (a). Il est vrai qu'on ne doit pas prendre cela à la lettre, & qu'il eût cette épithète à cause qu'il fut le premier qui changea les mœurs sauvages (b) des Argiens, & qu'il les rassembla dans un lieu commun, qu'on appella de son nom la ville (c) Phoronique. Ce Phoronée étoit très-ancien. Il étoit fils d'Inachus, & il régnoit environ l'an 2788 de la période Julienne, 1926 ans avant notre ère. Voyez mon Essai sur la Chronologie d'Hérodote, chapitre IX, §. I, page 347.

Thrasylus place (d) la découverte du fer 114 ans avant la fondation de Troie, & 247 ans avant l'enlèvement d'Hélène. Troie fut bâtie l'an 3291 de la période Julienne, & Hélène enlevée l'an 3424 de la même période, 1290 ans avant notre ère. Le fer fut donc trouvé l'an 3177, 1537 ans avant notre ère.

Les Marbres d'Oxford (e) mettent Celmis, Damnaménée & la découverte du fer l'an 3282, ce qui paroît fort différent du calcul de Thrasylus rapporté par Clément d'Alexandrie; mais peut-être que Thrasylus supposoit la prise de Troie en 1209 avant notre ère, de même que les Marbres d'Oxford. Dans ce cas-là ils s'accordent à-peu-près. Quoi qu'il en soit, il ne s'ensuit pas moins que la découverte du fer est très-ancienne. Mais ce métal étoit-il encore précieux sous Alyattes, Roi de Lydie? Alyattes commença à régner en 4098; Orestes mourut en 3521,

(a) Clément. Alexandr. Stromat. Lib. I, pag. 380.

(b) Tatiani Orat. ad Græcos, cap. LX, pag. 131.

(c) Pausan. Lib. II, cap. XV, pag. 145. Cette ville & les pays des environs prirent ensuite le nom d'Argos, d'Argos, petit-fils de ce Prince par sa fille.

(d) Clément. Alexandr. Stromat. Lib. I, pag. 401.

(e) Marmora Oxon. Epoch. XI, pag. 21. La date de cette époque porte 1168, mais elle revient à l'an 1432 avant notre ère, & par conséquent à l'an 3282 de la période Julienne.

c'est-à-dire, 577 ans avant le regne d'Alyattes. Son cercueil étoit (a) de fer ; or, certainement on n'employoit pas plus alors qu'aujourd'hui ce qu'il y avoit de plus précieux pour y déposer des corps morts.

Du tems de Lycurgue, le fer étoit regardé comme un métal vil ; or, ce législateur fleurissoit, au rapport d'Eratosthenes (b), cent huit ans avant la premiere olympiade, c'est-à-dire, 268 ans avant Alyattes. Il avoit pros crit de Lacédémone l'usage de l'or & de l'argent, & en leur place il avoit introduit le fer. Ce métal avoit alors si peu de valeur, que Plutarque (c) fait observer qu'il falloit une voiture attelée de deux bœufs pour porter la valeur de dix mines.

Peut-être trouvera-t-on cette digression un peu longue ; mais si les erreurs des hommes ordinaires ne tirent point à conséquence, celles des personnes de mérite peuvent avoir des suites fâcheuses. Les ouvrages des premiers meurent bientôt, ceux des seconds passent à la postérité ; on les cite, on les copie, & les erreurs se perpétuent. C'est le seul motif qui m'a engagé à réfuter le Comte de Caylus.

Glaucus, l'inventeur de la damasquinure, étoit de Chios & non de Samos, comme le prétend Etienne de Byzance, au mot Αἰθάλη, où il fait dire à Hérodote des choses auxquelles cet Auteur n'a jamais pensé. Ceux qui voudront connoître plus particulièrement cet Artiste, n'ont qu'à consulter François Junius de *Picturâ Veterum, in Catalogo Artificum*, pag. 92.

(a) Herodot. Lib. I, §. LXVIII.

(b) Clementis Alexandr. Stromat. Lib. I, pag. 402.

(c) Plutarch. in Lycurg. vol. I, pag. 44.

208 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

Le cratere de Glaucus avoit acquis beaucoup de célébrité. Dans le Roman d'Achilles Tatius, lorsque le pere de Clitophon donne un repas magnifique, il fait servir (a) un cratere consacré à Bacchus, qui étoit le plus beau qu'il y eût après celui de Glaucus de Chios, *μετὰ τὸ Γλαύκου τοῦ Χίῳ διούτερον*. M. de Saumaïse entend cela d'un troisième cratere, & M. Bergerus, d'un second, qui étoient l'ouvrage de cet Artiste. Ces Savans n'ont point entendu ce passage.

Hérodote ajoute : *Θίς ἀξίον διὰ πάντων τῶν ἐν Δελφοῖσι ἀναθημάτων*. J'ai traduit : *l'une des plus curieuses de toutes les offrandes qu'on voit à Delphes*. J'aurois dû rendre ce passage : *la plus précieuse de toutes les offrandes qui se voient à Delphes* ; car la préposition *διὰ* est ici pour *περὶ*, & marque l'excellence. Dion Cassius a dit en parlant de Pompée (b) : *ὁ δὲ..... θαυμάσι διὰ πάντων ἀξίόν ἐστι* ; ce qui mérite le plus notre admiration. Je joins à cet exemple celui-ci d'Aristides (c) : *εἰ δὲ δὲ καὶ ποιητῶν παρασχίσθαι μαρτυρίας, ἔστι μὲν ἔργον ἢ τὰς ἀπαντων ἢ τὰς τῶν προκρίβιντων διὰ πάντων παρασχίσθαι* ; s'il faut apporter des témoignages des poëtes, il est difficile d'en apporter de tous les poëtes, ou même de tous ceux qui ont excellé.

(59) §. XXVI. *Ephese fut la premiere ville* &c. Elien (d) raconte que Crésus ayant envoyé ordre à Pindare son neveu de se soumettre à son autorité, & que celui-ci n'en ayant rien voulu faire, ce Prince assiégea la ville. Une tour, à qui par la suite on donna le nom de traîtresse, étant venue à tomber, Pindare conseilla aux Ephésiens

(a) Achilles Tatius, de Amor. Leucipp. & Clitophon. Lib. II, cap. III, pag. 110.

(b) Dio Cass. Lib. XXXVII, §. XX, pag. 125.

(c) Aristid. Orat. Plat. I, pro Rhetoricâ, pag. 109, lin. 30.

(d) Aliani Hist. Varia, tom. I, Lib. III, cap. XXVI.

de joindre avec une corde les portes & les murs de la ville aux colonnes du temple de Diane, comme s'ils faisoient don de leur ville à cette Déesse, s'imaginant par-là mettre Ephèse en sûreté & à couvert du pillage, & d'aller ensuite trouver Crésus, qui se mettant à rire de leur ruse, ne laissa pas de les recevoir favorablement. Il leur accorda la permission de rester dans leur ville, & joignit à cette faveur celle de la liberté; mais il ordonna à Pindare de sortir d'Ephèse.

(60) §. XXVI. *Diane*. Cette Déesse s'appelloit en grec Ἀρtemis, & c'étoit la Lune; on lui avoit donné ce nom, parce qu'elle contribuoit à la santé des hommes: Ἀρtemis ἀνὰ τῷ ἀρtemius ποτίν (a).

(61) §. XXVI. *En joignant avec une corde*. Le but des Anciens, en consacrant de la sorte leurs villes, étoit de retenir les Dieux par force & de les empêcher d'en sortir; car c'étoit l'opinion, que lorsqu'une ville étoit sur le point d'être prise, les Dieux l'abandonnoient. Æschyle (b) fait dire à Etéocles: « on dit que les Dieux quittent une ville » qui est prise ».

(62) §. XXVII. *Bias*. Bias surpassoit tous les hommes de son siècle par la force de ses discours. Il faisoit de son éloquence un usage différent de celui des autres Orateurs, ne l'employant qu'à défendre les indigens opprimés. *Diodor. Sicul. in Excerpt. Vales. pag 237.*

BELLANGER.

Pittacus de Mytilene étoit Philosophe & bon Politique; l'isle de Lesbos n'en a point produit de semblable. Ce fut un sage Législateur. Il délivra sa patrie de trois grands

(a) Strab. Lib. XIV, pag. 942. A.

(b) Æschyl. Septem advers. Thebas, vers. 219 & 220.

210 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

maux , la Tyrannie , les féditiions & la guerre. *Diodor. Sicul. Lib. VI, in Excerpt. Vales. pag. 234 & 237.*

BELLANGER.

(63) §. XXVII. *Pittacus de Mytilene.* Pittacus n'étoit pas encore mort lorsque Crésus monta sur le trône , & il est vraisemblable que ce Prince avoit déjà fait une partie de ses conquêtes du vivant de son pere ; autrement Hérodote auroit réfuté ces Historiens , en disant que l'on avoit tort d'attribuer ce conseil à Pittacus , puisque Pittacus n'étoit plus lorsque Crésus parvint à la Couronne. Hérodote croyoit donc que Pittacus étoit alors vivant. Ce sentiment est encore confirmé par Diogenes de Laerte. Ce Biographe fait souvent mention dans la vie de ce Philosophe , des offres que lui fit Crésus , & même il rapporte une lettre de Pittacus à ce Prince. Plutarque étoit aussi de même avis ; car il (a) raconte que le Roi de Lydie ayant demandé à ce Philosophe s'il étoit riche , celui-ci répondit qu'il l'étoit deux fois plus qu'il ne le voudroit , son frere étant mort. Il est vrai que Plutarque ne nomme pas ce Roi de Lydie , mais , après avoir vu quelle étoit l'opinion d'Hérodote & de Diogenes de Laerte , il est à présumer qu'il vouloit parler de Crésus. Quoi qu'il en soit , le texte de Plutarque est altéré , & je préfère la correction de (b) Casaubon à celle de M. Reiske , qui ajoute au texte. Il reste cependant encore dans ce texte un léger défaut qu'on peut faire disparaître en le ponctuant ainsi : *οἷόν ἐστι καὶ τὸ τοῦ Πιττακοῦ πρὸς τὸν βασιλέα Λυδῶν περιηγόμενον , εἰ χρήματά ἐστιν αὐτῷ ὀλιγάδια , ἔπειν , ἢ ἐβουλόμην τοῦ ἀδελφοῦ ταπεινότερος.* Les éditions de Rualdus , d'Henri Etienne & de Reiske portent : *εἰ χρήματά ἐστιν αὐτῷ ὀλιγάδια , ἔπειν κ. τ. λ.*

(a) Plutarch. de Fraternali Amore , pag. 484. C.

(b) In Notis ad Diog. Laert. tom. I , Lib. I , Segm. LXXV. pag. 47.

Il paroît donc constant que Pittacus vivoit encore lorsque Crésus parvint à la Couronne. Il y a deux sentimens sur l'année où ce Philosophe mourut ; l'un est positif, l'autre se tire par induction. Diogenes de Laerte (a) raconte qu'il mourut la troisieme année de la cinquante-deuxieme olympiade, c'est-à-dire, l'an 4144 de la période Julienne, 570 ans avant l'ere vulgaire. Il est certain que Crésus ne monta sur le trône que la seconde année de la cinquante-cinquieme olympiade, l'an 4155 de la période Julienne, 559 ans avant l'ere vulgaire, comme je l'ai prouvé dans mon Essai de Chronologie, chapitre VII. M. Gibert (b) supposoit que le regne de ce Prince avoit été de quarante à quarante-cinq ans, ou même de cinquante-sept ans ; mais par malheur pour cette hypothese, tous ceux qui ont parlé de ce Prince ne lui donnent que quatorze ans de regne, excepté Eusebe, qui lui en accorde (c) quinze, sans doute parce qu'il commençoit la quinzieme année de son regne, lorsqu'il fut fait prisonnier.

On sait que la plupart des Princes de l'Orient associoient au trône leur fils aîné. Quoique nous n'ayons aucune preuve directe qu'Alyattes ait associé Crésus, on doit cependant le présumer, si on suppose, avec Diogenes de Laerte, que Pittacus est mort la troisieme année de la cinquante-deuxieme olympiade, & c'est sur le passage de cet Auteur que je me suis appuyé pour avancer dans mon Canon Chronologique, que Crésus avoit été associé au trône en 4140 de la période Julienne, 574 avant l'ere vulgaire.

(a) Diogen. Laert. in Pittaco, Lib. I, Segm. LXXIX, pag. 49.

(b) Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, tom. XXI. Mém. pag. 144.

(c) Eusebii Chronic. Canon. pag. 162.

212 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

Mais il y a sur la mort de Pittacus un autre sentiment, qui ne nous oblige point à recourir à cette supposition. Suidas (a) fixe la naissance de ce Philosophe à la trente-deuxième olympiade, l'an 4062 de la période Julienne, 652 ans avant notre ère. Lucien (b) lui donne cent ans de vie. Si ce dernier sentiment est vrai, Pittacus est mort la première année de la cinquante-septième olympiade, l'an 4162 de la période Julienne, 552 ans avant l'ère vulgaire, & sept ans après l'avènement de Crésus au trône.

Quoi qu'il en soit, Pittacus de Mytilène (c) tua Mélanchrus, Tyran de Lesbos. Quelque temps après les Mytiléniens lui donnèrent la conduite de la guerre qu'ils eurent à soutenir contre les Athéniens au sujet de la contrée Achilide. Il tua par ruse Phrynon, qui étoit le Général ennemi. Les Mytiléniens par reconnaissance, lui donnèrent la principauté de leur ville. Il la gouverna dix ans, & s'étant démis, il vécut encore dix ans. Ce Prince avoit conservé, malgré son élévation, la simplicité des mœurs anciennes, & mouloit lui-même son grain; témoin cette chanson que Thalès entendit (d) chanter à Lesbos, à une femme en tournant la meule: » Mouds, ô meule, mouds le grain; » Pittacus, Roi de la grande Mytilène, tourne lui-même » la meule ». Clément d'Alexandrie, remarque (e) que Pittacus, usant d'un violent exercice, mouloit lui-même son grain.

(a) Suidas, voc. Πιττακός.

(b) Lucien. de Macrob. §. XVIII, tom. III, pag. 221.

(c) Diog. Laert. Lib. I, Segm. LXXIV, LXXV, pag. 46 & 47.

(d) Plutarch. septem Sapientum Conviv. pag. 157. E.

(e) Clement. Alexandr. Pædag. Lib. III, cap. X, pag. 284. Voyez aussi les notes sur le passage de cet Auteur.

(64) §. XXVII. *Vos espérances sont fondées.* Je lis *οἰκότε* avec les manuscrits *A, B & D* de la Bibliothèque du Roi. *Οἰκότε ἱλπίζων*, *espérant des choses vraisemblables.* On trouve en cent endroits d'Hérodote, *οἰκός* pour *οἰκότε*.

(65) §. XXVII. *En mer.* Les Lydiens étoient d'excellens cavaliers & de mauvais hommes de mer. Ils devoient être d'autant plus faciles à vaincre sur cet élément, qu'ils n'entendoient rien à la manœuvre des vaisseaux, & qu'ils auroient eu affaire à des marins expérimentés.

Il y a dans le grec : *λαβεῖν ἀρώμενοι Λυδοὺς ἐν θαλάσῃ.* Ce mot *ἀρώμενοι* a exercé M. M. Wesseling, Valckenaer & Reiske. On peut voir leurs conjectures dans les notes de la nouvelle édition. On trouve *ἀρᾶσθαι* en trois manuscrits de la Bibliothèque du Roi, & dans l'édition toute Grecque de Henri Etienne, mais le sens n'en est pas meilleur. M. Toup (a) lit *αἰωρίομενος*, qui pourroit être la véritable leçon, & qu'on devoit rendre par *ballottés*, si cette expression n'étoit point ignoble. *Νησιώτας ἱππινομένους λαβεῖν ἐν ἡπείρῃ..... λαβεῖν αἰωρίομενος Λυδοὺς ἐν θαλάσῃ.* Ces deux membres se correspondent assez bien, & ce Savant appuie sa conjecture par des passages de différens Auteurs qui lui donnent un grand degré de probabilité ; mais je suis persuadé que notre Historien n'a pas compassé ses paroles avec le même soin qu'Isocrates, & qu'*ἀρᾶσθαι* a été ajouté par un copiste, qui, voyant *λαβεῖν* fort éloigné d'*ἔνχισθαι*, aura ajouté ce mot en marge, afin qu'on vit à quoi il se rapportoit, & de la marge il aura passé dans le texte, comme cela n'est que trop ordinaire.

(66) §. XXVIII. *Crésus subjugué presque toutes les nations en-deçà du fleuve Halys, excepté &c.* Il y a dans le

(a) *Epistola Critica ad Gulielm. Episcop. Glocestriensem*, pag. 79 & 80.

214 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

grec : *Crésus subjuguâ presque toutes les nations qui sont en-deçà du fleuve Halys ; car excepté les Ciliciens , les Lyciens , &c.* La Martiniere a traduit : *Crésus soumit tous les peuples qui sont en-deçà du fleuve Halys ; car outre les Ciliciens & les Lyciens , &c.* Dictionn. Géographique, au mot *Chalybes* 2.

Expression ridicule , contraire à ce que dit Hérodote , & qui n'a point été corrigée dans la nouvelle édition.

(67) §. XXVIII. *Savoir les Lydiens.* Il y a eu un tems où ce passage d'Hérodote m'a paru altéré. Crésus n'avoit pas conquis la Lydie ; ce royaume lui appartenoit , & il le tenoit de ses peres. Je ne faisois pas alors attention que dans les tems antérieurs la Lydie étoit un Etat séparé de la (a) Méonie. Philostrate (b) distingue les Méoniens des Lydiens. Ce qu'on a depuis nommé la partie supérieure de la Lydie s'appelloit Méonie. Elle comprenoit le mont Tmolus , la ville de Sardes , &c. C'est le nom que lui donnent (c) Homere & Denys le Périégète (d). Callimaque appelle (e) le Pactole Méonien , parce qu'il tiroit sa source du mont Tmolus. La partie inférieure , ou Lydie proprement dite , s'étendoit jusqu'à la mer , & comprenoit Ephese , Colophon , Lébédos , Téos , Clazomenes & Phocée (f) ; car l'Ionie étoit en partie un démembrement de la Lydie. Or , c'est cette partie supérieure que Crésus hérita de ses peres , avec quelque peu de l'inférieure ; il fit la conquête du reste. On reconnoît ici l'exactitude ordinaire d'Hérodote.

(a) Voyez la fin de la note 248 sur le §. XCIV du premier Livre.

(b) Philostrate. in Vitâ Apollonii Tyan. Lib. III, cap. V, pag. 98.
& in Vitâ Sophist. Lib. I, cap. XXI, §. V, pag. 518.

(c) Homeri Iliad. Lib. II, vers. 866.

(d) Dionys. Perieget. vers. 830.

(e) Callimachi Hymn. in Delum , vers. 250.

(f) Herodot. Lib. I, §. CXLII.

M. Wesseling s'étoit bien aperçu de la difficulté, mais il s'étoit contenté de la faire sentir, & même il paroissoit disposé à croire que le texte d'Hérodote étoit corrompu.

Il se trouve des Auteurs qui ne donnent à la Lydie d'autres bornes que le fleuve Halys (2), sans doute parce que tous les pays qu'il renferme appartenoient au Roi de Lydie.

Quant aux Chalybes, voyez notre Index Géographique.

(68) §. XXVIII. *Les Thraces de l'Asie, c'est-à-dire, les Bithyniens & les Thyniens.* J'ai ajouté ce mot de l'Asie, pour me rendre plus clair. Ces peuples étoient originaires d'Europe, dont ils furent chassés par les (b) Teucriens & les Mysiens. On les appelloit (c) alors Strymoniens. Ils passèrent en Asie, où ils prirent le nom de Bithyniens. Eustathe assure (d) qu'il y avoit des Thraces en Asie, & qu'ils y étoient passés sous la conduite d'un certain Patarus. Strabon nous apprend (e) » qu'on convient généralement » que les Bithyniens, qui étoient auparavant des Mysiens, » prirent leur nom des Thraces Bithyniens & Thyniens » qui passèrent en Bithynie. On en apporte pour preuve à » l'égard des Thyniens qu'il y a encore actuellement en » Thrace quelques Bithyniens, & à l'égard des Thyniens, » qu'on voit encore le rivage Thynias près d'Apolonie & de Salmydessé ». On peut joindre à cette autorité celle de Xénophon. Il appelle dans ses (f) Helleniques la Bithynie, Thrace Bithynienne, & ailleurs il

(a) Imperio tuo destinabat Halyn amnem qui Lydiam terminat. Quint. Curt. Lib. IV, cap. XI, pag. 250.

(b) Herodot. Lib. VII, §. LXXV.

(c) Id. ibid. Steph. Byzant. voc. Στρυμών. Eustath. ad Dionys. Perieget. vers. 793, pag. 141, col. 2.

(d) Eustath. ad Dionys. Perieget. vers. 322, pag. 57 & 58.

(e) Strab. Lib. XII, pag. 816, B & C.

(f) Xenoph. Hellenic. Lib. III, cap. II, §. II, pag. 140.

216 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

donne à ce pays tout simplement le nom de Thrace.
 » Les Arcadiens (a), dit-il, ayant obtenu des vaisseaux
 » des habitans d'Héraclée, s'embarquèrent les premiers,
 » afin de tomber à l'improviste sur les Bithyniens, & de
 » faire un butin plus considérable. Ils aborderent à Calpé,
 » port situé vers le milieu de la Thrace. Chirifophe, au
 » sortir d'Héraclée, coupa à travers les terres, mais
 » lorsqu'il fut arrivé en *Thrace*, il marcha le long de la
 » mer, parce qu'il étoit déjà malade. Quant à Xénophon,
 » il aborda avec ses vaisseaux sur les confins de l'Héra-
 » cléotide & de la Thrace, & s'avança par le milieu des
 » terres. Le port (b) de Calpé, dit ailleurs le même Auteur,
 » est dans la *Thrace Asiatique*. Cette *Thrace* commence
 » à l'embouchure du Pont-Euxin, & s'étend jusqu'à Hé-
 » raclée; ceux qui naviguent vers le Pont l'ont à droite ». Arrien lui donne les mêmes bornes dans son Périple du Pont-Euxin. » Les Bithyniens, dit-il (c), peuple de Thrace,
 » s'étendent jusqu'au fleuve Parthénus ».

On ne peut douter après cela de l'existence de la Thrace Asiatique. Hésychius met le territoire de (d) Placia près de la Thrace. M. le Président Bouhier, qui ne connoissoit probablement que la Thrace d'Europe, prétendoit (e) que ce passage du Grammairien Grec étoit altéré, & qu'il falloit lire *παρά τῇ Σκυλακίῃ* au-lieu de *τῇ Θράκῃ*.

Ce que je viens de rapporter suffit, à ce qu'il me semble, pour faire voir l'inutilité de la correction du savant Président. La note de Paulmier de Grentemesnil n'est point

(a) Xenoph. Anab. Lib. VI, cap. II, §. XI, pag. 336.

(b) Id. ibid. cap. IV, §. I, pag. 345.

(c) Arrian. Periplus Ponti Eux. pag. 14.

(d) Hefych. voc. Πλακία.

(e) Recherches & Dissertations sur Hérodote, pag. 117 & 118.

juste, & le dernier Editeur d'Hésychius, M. Alberti, me paroît s'être trompé.

(69) §. XXIX. *Tous les Sages. Σοφισταί, Sophistes.*
 Cette appellation honorable dans les commencemens, devint par la suite odieuse. Plutarque (a) en a pris occasion de reprocher à Hérodote d'avoir donné un pareil nom aux sept Sages de la Grece. Isocrates & d'autres Auteurs appellent cependant Solon de la sorte. On lit dans Aristides (b) : » Hérodote n'a-t-il point appelé Solon & » Pythagore *Sophistes* ? Androtion n'a-t-il point dit, les » sept *Sophistes*, en parlant de ceux à qui je donne le » nom de Sages ». Que dis-je, Plutarque lui-même (c) appelle ainsi Chilon, l'un des sept Sages. Το δὲ τοῦ Σοφιστῆς Χίλωνος, ἀληθές. Ce mot du *Sophiste* Chilon est vrai. Ce terme se prenoit encore en bonne part dans le siècle d'Alexandre. Eschines s'adressant aux Athéniens, leur dit : vous avez fait (d) mourir Socrates le *Sophiste*. Σωκράτην τὸν Σοφιστὴν ἀπεκρίνατε. Platon l'emploie (e) aussi dans ce sens. » Si, dit-il, ni les Philosophes, (les *Sophistes*) ni les gens » vertueux ne peuvent enseigner la vertu, n'est-il pas » évident que d'autres ne pourroient jamais en donner des » leçons ? » Il commençoit cependant à se prendre en mauvaise part, comme on le voit par quelques passages du même Orateur, pages 42 & 51, édition de Henri Etienne. Tant que les Sages ou Philosophes discoururent sur la vertu, sans intérêt, le nom de *Sophiste* fut honorable, mais lorsqu'ils commencèrent à prostituer la philosophie

(a) Plutarch. de Malign. Herodoti, pag. 857. F.

(b) Arist. Orat. pro Quatuor Viris, fol. 159, lin 31.

(c) Plutarch. de Amicorum Multitudine, tom. II, pag. 96. A.

(d) Æsch. in Timarch. pag. 287. A.

(e) Plato in Menone, tom. II, pag. 96. B.

218 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

en recevant de l'argent de leurs leçons, ce terme devint un terme de mépris. » Celui, dit Xénophon (a), qui vend » au premier venu la sagesse pour de l'argent, nous » l'appellons Sophiste ».

(70) §. XXIX. *S'y rendirent chacun de son côté.* La ponctuation des mss et des éditions m'a toujours paru vicieuse. Je mets un point après *ίόντες*. Après quoi je lis : *ὡς ἕκαστος αὐτίκων ἀπικνέαιτο, καὶ δὴ καὶ Σόλων, ἀνὴρ κ. τ. λ.* comme chacun d'eux arrivoit à Sardes, Solon y arriva aussi &c. Sans cette ponctuation, la phrase est embarrassée.

(71) §. XXIX. *Loix qu'il avoit établies.* Kuster prétend dans son Traité sur le Verbe Moyen (b), que *θεῖναι νόμον* se dit toujours du Législateur qui fait la Loi & la propose au peuple, & *θεῖσθαι νόμον*, du peuple qui se fait faire une Loi par le Législateur, ou qui accepte la Loi qui lui est proposée. Moschopule (c) s'exprime ainsi : *Θεῖσθαι, τὸ δέξασθαι καὶ κυρῶσαι. Θεῖναι γὰρ λέγουσι τὸν νομοθέτην τὸν νόμον · θεῖσθαι δὲ τὸν δῆμον, ἥγυν δέξασθαι καὶ κυρῶσαι.* Cela est vrai en général, sur-tout parmi les Attiques (d) : *ὁ θεὸς τὸν περὶ τὰν δοκιμασιῶν νόμον* : celui qui a fait la Loi concernant les enquêtes de vie & de mœurs. Mais l'exemple que nous avons sous les yeux prouve que les Anciens ne s'astreignoient point rigoureusement à cette règle. Le même Historien se sert encore du Moyen trois lignes plus bas, en parlant du Législateur. *Τοὺς (νόμους) ἀν' οἷσι Σόλων θῆται,* & Livre II, §. LXXVII.

(a) Xenoph. Socrat. Memorabil. Lib. I, cap. VI, §. XIII, pag. 59.

(b) Kuster de Verbis Græcorum mediis, pag. 131; Lipsiæ 1752, Edit. altera.

(c) Moschopul. περὶ Σχεδῶν, pag. 10.

(d) Lysias advers. Evandri petitionem Sacerdotii, pag. 176. init.

(73) § XXX. *A celle de Crésus.* Quelques Auteurs (a) ont rejeté l'entrevue de Solon & de Crésus, comme une fable imaginée par Hérodote. M. Fréret (b) met dans la bouche de Plutarque, que la succession des Archontes n'est pas exempte de difficultés, & que ce qui lui fait préférer la tradition au témoignage des Chronologistes, c'est que cette histoire convient aux mœurs de Solon, & qu'elle est digne de sa magnanimité & de sa sagesse.

Plutarque ne dit pas tout-à-fait cela. On lit dans l'endroit que je viens de citer, » qu'il ne peut point rejeter une » histoire appuyée de tant de témoignages (c), &c. pour » quelques regles des Chronologistes que mille personnes » ont cherché à corriger, sans pouvoir rien statuer de » certain ».

On voit par ce passage, que Plutarque raisonne d'une manière sensée, & qu'il tient un langage bien différent de celui que lui met à la bouche M. Fréret. Il seroit aisé de réfuter ce qu'allègue ce Savant, pour prouver que cette conversation de Solon n'est qu'imaginaire, & qu'elle est plutôt digne d'un Cynique, que d'un Philosophe enjoué, courtisan, débauché même ; traits sous lesquels il a plu à M. Fréret de nous représenter un Philosophe que l'antiquité a placé parmi les sept Sages de la Grece ; mais la nature de cet Ouvrage ne le permet pas. Je ne puis cependant m'empêcher de témoigner ma surprise en voyant M. Fréret répandre le ridicule sur Solon, afin de

(a) Plutarch. Vit. Parallel. tom. I, pag. 93. B.

(b) Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, tom. V, *Mém.* pag. 277, 278.

(c) Ces témoignages sont, suivant toutes les apparences, des écrits d'Auteurs anciens. *Μάρτυρ* signifie *témoin*, & ne peut se rendre par *tradition*.

220 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

décréditer l'entrevue qu'il eut avec Crésus. » On voit (a); » dit-il, un grand Prince qui s'attache à faire tous les » honneurs imaginables à un simple *Bourgeois* Athénien ». Ne croiroit-on pas que M. Fréret parle d'un Bourgeois de Paris qu'accueillerait un Prince ? Ce Savant ignoroit-il combien la qualité de Citoyen d'Athènes étoit estimée ? ne savoit-il point que Solon avoit passé par les premières charges de l'Etat ? qu'il avoit eu l'honneur de donner des loix à sa patrie ? qu'il n'étoit pas moins renommé par sa sagesse dans les pays étrangers que dans le sien ? enfin, qu'il étoit de la naissance la plus illustre, descendant de ce Codrus, qui se dévoua pour le salut de sa patrie, & qui fut le dernier Roi d'Athènes.

Mais que le discours de Solon soit digne de lui, ou qu'il ne s'accorde point avec son caractère, cela ne prouve ni ne détruit l'entrevue qu'il eut avec Crésus.

M. Fréret place cette entrevue, supposé qu'elle ait existé, à la fin de la vie de Solon. Il se fonde sur le calcul de Phanias d'Ephèse, qui prétend (b) que ce Philosophe est mort un peu moins de deux ans après le commencement de la Tyrannie de Pisistrate. Mais pourquoi s'en rapporte-t-il plutôt au témoignage de cet Auteur qu'à celui d'Hérodore de Pont, qui, suivant le même (c) Plutarque, assure que Solon vécut bien des années après que Pisistrate se fut emparé de l'autorité souveraine.

Solon a vu les représentations au moins des premières pièces de Thespis; Plutarque le dit formellement. L'Alceste de Thespis fut jouée l'an 272 de l'ère Attique, comme on le

(a) Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, tom. V, Mém. pag. 278.

(b) Plutarch. Vit. Parallel. in Solone, pag. 96. F.

(c) Id. ibid. Diogen. Laert. in Solone, passim.

voit dans les Marbres d'Oxford (a), page 27, ce qui revient à la première année de l'olympiade LXI, ou l'an 536 avant l'ère vulgaire. Il est très-vraisemblable (b) que ce Poète n'avoit pas débuté par cette tragédie, & c'est le sentiment du P. (c) Corfini ; mais lorsque ce Savant avance que Plutarque prouve que les premières pièces de Thespis avoient paru avant la Tyrannie de Pisistrate, parce que, fait-il dire à cet Auteur, Solon pensoit que ces pièces avoient excité l'audace criminelle de Pisistrate à s'emparer de l'autorité souveraine, je crois qu'il se (d) trompe ; du moins je n'apperçois rien dans le texte de cet Auteur, qui puisse justifier cette opinion. Seulement sur la fin de la page 95, tom. I, ce sage Législateur reprochant à Thespis d'amuser le peuple par des mensonges & des fictions, ce Poète lui répondit qu'il étoit bien permis de s'en servir dans des jeux : sur quoi Solon, frappant la terre de son bâton, repartit avec indignation ; mais nous qui goûtons & qui approuvons ces fictions dans nos divertissemens, nous les verrons bientôt passer dans nos contrats. Le P. Corfini aura lu trop rapidement ce passage, & c'est sans doute par cette raison qu'il lui a donné un sens si différent de celui qu'il doit avoir.

(a) Les chiffres sont en partie effacés ; l'Editeur des Marbres a mis 273, je ne fais sur quelle autorité. Je crois, d'après Suidas, qu'il faut lire 272.

(b) J'ignore dans quelle édition des Marbres d'Oxford M. Geinot (Mémoires de l'Académie des Inscriptions, tom. XXI, Mémoires, pag. 141) a vu que Thespis avoit commencé à faire paroître ses pièces la seconde année du règne de Crésus. La dernière édition marque positivement que ce fut après la prise de Sardes.

(c) Fast. Attic. tom. III, pag. 116.

(d) Le P. Corfini s'est mépris ; ce n'est point Plutarque qui dit cela, mais Diogenes de Laerte, Lib. I, Segm. LX, pag. 37 & 38.

222 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

Les Marbres d'Oxford placent , page 27 , la prise de Sardes l'an 278 , c'est-à-dire , la troisième année de la cinquante-neuvième olympiade , ou l'an 542 avant l'ère vulgaire , & le commencement du règne de Crésus , l'an 292 , ce qui revient à la première année de la cinquante-sixième olympiade , ou l'an 556 avant l'ère vulgaire ; ce qui fait quatorze ans , comme Hérodote le dit clairement , Livre I , §. LXXXVI.

Pisistrate s'empara de l'autorité souveraine sous l'Archontat de Comias , vers le mois de Janvier de l'an 4154 de la période Julienne , 560 ans avant notre ère , & la quatrième année de la cinquante-quatrième olympiade , comme on en verra la preuve dans mon Essai sur la Chronologie d'Hérodote , chapitre XVI. On ne voit pas comment , suivant ces calculs appuyés sur l'autorité d'Héraclides de Pont , de Diogènes de Laërte , des Marbres d'Oxford , on peut encore former quelques doutes sur l'entrevue de Solon & de Crésus.

Je ne puis cependant disconvenir que ces calculs ne soient fondés que sur des conjectures , vraisemblables à la vérité , mais que je serois fâché d'être soupçonné de vouloir faire passer pour des vérités incontestables.

L'époque de la mort de Solon restera toujours enveloppée d'obscurité , les Auteurs qui en ont parlé étant si peu d'accord entr'eux.

On est presque aussi incertain sur la fin du règne de Crésus , & par conséquent sur l'année où il est monté sur le trône. La Chronique de Paros , dont on a cherché à s'autoriser pour déterminer l'année où ce Prince fut fait prisonnier , ne peut répandre aucun jour sur ce point , les chiffres étant en partie effacés , & les Editeurs n'ayant rempli la lacune qu'en suivant leurs conjectures. Quant au commencement du règne de ce Prince , cette Chro-

nique n'en dit pas un mot. M. Chandler, à qui nous avons obligation de la dernière édition, a retranché ces mots : τῆς Ασίας ἐκασίλευσι, qui ne peuvent s'accorder avec l'ambassade qu'envoya Crésus à Delphes, puisqu'il est constant qu'il ne l'envoya pas la première année de son regne.

Mais quand même les chiffres ne seroient point altérés dans cette Époque, & qu'on sauroit certainement de quelle ambassade auroit voulu parler l'Auteur de la Chronique, on n'en seroit pas plus avancé, tant qu'on ignoreroit le rapport de cette ambassade avec quelque autre fait connu. Car, à l'égard du sentiment de M. Fréret, je m'y arrêterai d'autant moins, qu'il n'est fondé que sur des conjectures qui ne m'ont point paru avoir un certain degré de probabilité. Voyez cependant les Mémoires de l'Académie des Inscriptions, tome V, Mém. page 275, où il est exposé fort au long.

L'éclipse de soleil, qui mit fin à la guerre que se faisoient Alyattes, Roi de Lydie, & Cyaxares, Roi de Médie, n'est pas non plus une époque sûre. Les Auteurs sont partagés sur l'année où elle est arrivée, & conséquemment sur le commencement de cette guerre. On sait seulement que cette éclipse arriva la sixième année de la guerre. J'en parlerai plus particulièrement dans peu, §. LXXIV.

La Chronique de Paros (Époque 36) fait mention de l'année où Alyattes est monté sur le trône; mais le commencement de la date est effacé, & les Editeurs l'ont rétabli d'après leurs conjectures, qui me paroissent dénuées de tout fondement. En plaçant en effet le commencement du regne d'Alyattes l'an 341, cela revient à l'année 605 avant notre ère. Si l'on retranche de ce dernier nombre 71, somme des regnes d'Alyattes & de Crésus, on aura l'an

224 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

534, c'est-à-dire, la troisième année de l'olympiade LXI pour la prise de Sardes ; ce qui est démenti par tous les Écrivains, & ne peut s'accorder ni avec les événemens postérieurs, ni avec les précédens. Le savant P. Petavius place (a) le commencement de ce règne la seconde année de la quarante-unième olympiade ; Eusebe suit une autre route, &c. Quel parti prendre dans une si grande diversité de sentimens ? J'ai fixé l'époque où Crésus est monté sur le trône à l'an 4155 de la période Julienne ; ce qui revient à la seconde année de la cinquante-cinquième olympiade, c'est-à-dire, 559 ans avant notre ère. Je l'ai fait d'après l'éclipse de soleil, qui termina la guerre entre Alyattes & Cyaxares, & qui arriva l'an 597 avant l'ère vulgaire ; & d'après d'autres raisons que j'ai exposées dans mon Essai sur la Chronologie d'Hérodote, chap. VII.

Il me reste deux mots à dire sur la Chronique de (b)

(a) Petav. de Doctrinâ Temporum, tom. II, pag. 304.

(b) J'ai été surpris en lisant l'Ouvrage de M. Dorigny sur la Chronologie d'Égypte, qu'à l'occasion des Marbres de Paros, il ait cherché à perpétuer un (*) soupçon odieux contre un homme de Lettres, Anglois de nation, qui certainement ne l'a point mérité. Voici le fait : M. Peiresc avoit acheté ces Marbres cinquante louis, par l'entremise d'un Voyageur François, nommé Samson. Les Turcs, par avarice & par défiance, saisirent les Marbres & mirent Samson en prison. Quelque tems après, M. Petee, homme de Lettres que le Comte d'Arondel avoit envoyé en Grece pour y recueillir des monumens antiques, les acheta à un beaucoup plus haut prix, & fut assez heureux pour les faire transporter en Angleterre. Voilà tout ce qu'il y a de vrai dans cette histoire. La différence de nation ne doit jamais influer sur nos jugemens & nous faire perdre de vue l'équité naturelle. Les honnêtes gens, de quelque pays qu'ils soient, doivent s'aimer, quels que soient d'ailleurs les principes de ceux qui les gouvernent. Les gens de Lettres ayant un lien de plus, devoient vivre dans l'union la plus étroite, & ne point se laisser

(*) Tom. I, pag. 101, Note.

Paros, dont j'ai parlé plusieurs fois dans cette note. Elle se trouve dans les Marbres d'Oxford, page 19, & suivantes. Cette petite digression ne sera point inutile aux personnes pour qui l'on a entrepris cette traduction & ces remarques. Elles pourroient être sans cela fort embarrassées pour faire rapporter l'année qui s'y trouve aux olympiades, ou aux années avant l'ère vulgaire.

L'Auteur de cette Chronique part d'un point fixe. Il date de l'Archontat d'Astyanax à Paros, & de Diognete à Athenes, tous les événemens qu'il raconte. Celui de Diognete tombe la première année de la cent vingt-neuvième olympiade, ou 264 ans avant notre ère. Il n'est pas inutile non plus de savoir que l'année Athénienne commençoit alors au solstice d'été, de même que la Parienne, & que les Archontes entroient alors en exercice.

Avec cette clef, il est très-aisé de se tirer de l'embarras que pourroit occasionner la dernière édition des Marbres dont on a retranché les commentaires. Diognete fut Archonte l'année 264 avant l'ère chrétienne. On n'a donc qu'à ajouter 264 à la date exprimée dans la Chronique, & l'on aura l'année avant Jésus-Christ où l'événement se fera passé. Par *exemple*, l'Alceste de Thespis parut l'an 272; ajoutez 264, vous aurez 536, qui est l'année avant l'ère vulgaire où cette tragédie fut représentée.

Ceux qui souhaiteront s'instruire plus particulièrement de ce qui concerne la Chronique de Paros, n'auront qu'à consulter les savantes observations de M. Gibert, Mémoires

subjuguer par les préjugés dont ils font sur-tout profession de secouer le joug. Ces Marbres furent transportés en Angleterre, mais la guerre civile étant survenue peu après, ils furent négligés, au point qu'on en employa une partie à des réparations qu'on fit à l'hôtel du Comte. Mylord Duc de Norfolk, petit-fils du côté de sa mère de Mylord Arondel, en fit présent en 1667 à l'Université d'Oxford.

226 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

de l'Académie des Inscriptions, tome XXIII, Mémoires, page 61.

(73) §. XXX. *Avec vivacité.* Επιστηφίως. Hérodote a dit, Liv. VIII, §. LXII : λέγων μᾶλλον ἐπιστηφείνα ; *parlant avec plus de véhémence.* C'est en rapprochant les différens passages d'un Auteur, que l'on parvient à le bien entendre.

(74) §. XXX. *Après avoir joui d'une fortune considérable.* M. l'Abbé Geinoz (a) a très-bien prouvé que βίος signifie ici *les biens*, & que *ὡς τὰ παρ' ἡμῖν* ne veut pas dire *quantum in nobis est*, mais *pro modulo nostratum facultatum*. On peut consulter la Remarque de ce Savant, qu'il seroit trop long de rapporter. Gronovius a mal rendu ce passage, & M. Wesseling a laissé subsister sa version ; ce qui me surprend d'autant plus, que ce Savant a profité en plusieurs occasions des observations de M. Geinoz, & qu'il a coutume d'avertir toutes les fois qu'il n'est pas de son avis.

Les biens contribuent au bonheur, & je ne prétends point le contester ; je n'en suis pas moins étonné que les anciens Philosophes crussent qu'on ne pouvoit être heureux sans avoir de la fortune. C'est cependant ce qu'on trouve répété dans Théognis & en mille autres Auteurs. Sophocles dit dans la tragédie de Créuse (b) : » les hommes n'ont » de considération que pour les richesses. Il y en a quel- » ques-uns qui trouvent heureux celui qui jouit d'une » bonne santé ; mais un homme pauvre ne se porte pas » bien, à mon avis, & son état est celui d'un homme » continuellement malade ».

(a) Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, tom. XXIII Hist. pag. 111.

(b) Stobæi Sentent. Sermon. LXXXIX, pag. 503.

Au reste *τῶντο μὲν & τῶντο δὲ*, que M. Weffeling a rétabli d'après un msst de l'Abbaye de Saint - Remi de Rheims, se trouvent aussi dans le msst *A* de la Bibliothèque du Roi.

(75) §. XXXI. *Que leur mere. Cum (a) mos esset Sacerdotem Argivam junctis bobus ire ad Tempia Junonis.... Duo Sacerdotis filii, Cleobis & Biton, matrem, subeuntes jugum, ad Tempia duxere.*

Philargyre (b) appelle cette Prêtresse Cydippe ; mais Meursius corrige Chrysis. Crit. Arnob. VI. 8.

(76) §. XXXI. *Ne permettoit pas à ces jeunes gens d'aller chercher.* Ce sens est le plus naturel. Feu M. le Président Bouhier ne paroît pas l'avoir entendu. » Loin , » dit-il (c), d'être exclus par le tems, ils se trouverent, au » contraire, très à tems pour rendre ce service à leur mere ». Cela est vrai, mais Hérodote veut dire qu'ils n'avoient pas le tems d'aller chercher les bœufs à la campagne & de les amener. Du reste il veut qu'on lise ici (d) *ἐξελαισμένοι*, parce que Cicéron, en rapportant cette histoire, a dit : *corpora oleo perunxerunt*. M. Valckenaer, s'avant du premier mérite, est d'avis de lire *ἐκδυόμενοι δὲ, veste positâ*. Cette conjecture est plus heureuse. Mais s'il faut corriger le texte d'après Cicéron, où trouver dans la correction de M. le Président Bouhier, le *veste positâ* ? & dans celle du savant Hollandois, *corpora oleo perunxerunt* ? Il est très-vraisemblable que Cicéron s'est contenté de rapporter la substance de cette histoire, sans s'attacher à la lettre.

Servius (e) prétend qu'une maladie pestilentielle, qui

(a) Serv. ad Virgil. Georg. Lib. III, vers. 532.

(b) Philargyr. ibid.

(c) Bouhier, Remarques sur les Tusculanes de Cicéron, 1, 47.

(d) Ibid.

(e) Servius ad Virgil. Georg. Lib. III, vers. 532.

228 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

ravagea l'Attique, détruisit les bœufs dans l'Argolide, & que Cléobis & Biton ayant perdu les leurs, se mirent sous le joug, & traînerent eux-mêmes leur mere.

(77) §. XXXI. *Louoient leur bon naturel.* M. Wesseling lit ici γνάμην au-lieu de πάμην. Cela présente un meilleur sens, & d'ailleurs cette leçon est autorisée de la plupart des manuscrits. Il a déjà été fait mention de la force de ces jeunes gens ; leur bon naturel & leur respect pour leur mere étoient encore plus sensibles, & méritoient davantage les éloges des Argiens.

Stobée nous a (a) conservé une épigramme ancienne, qui ne dit rien de plus que ce qu'on a vu dans Hérodote. Elle mérite cependant d'être lue, parce qu'elle est du bon tems.

(78) §. XXXI. *Leurs statues.* Il y avoit à Argos, dans le temple d'Apollon Lycius, une statue de Biton (b), qui portoit un taureau sur ses épaules. On (c) voyoit aussi dans le même temple Cléobis & Biton en marbre, traînant eux-mêmes leur mere sur un char, & la conduisant au Temple de Junon.

(79) §. XXXI. *Au temple de Delphes.* Le verbe ἀνατίθημι, qui signifie *dedico, consecro*, indique que ces statues furent consacrées dans le temple de Delphes.

(79) §. XXXII. *La Divinité est jalouse du bonheur des humains.* Les hommes oublient communément dans la prospérité, qu'ils ne sont que des hommes semblables aux autres. Dieu le leur rappelle souvent par les disgrâces qu'il leur envoie. Si Hérodote a voulu dire cela ici &

(a) Stob. in Florileg. Grotii, pag. 495. Analecta veter. Poetar. Græcor. in Lectionib. & Emendat. pag. 274.

(b) Pausan. Corinth. sive Lib. II, cap. XIX, pag. 155.

(c) Id. ibid. cap. XX, pag. 155.

dans les autres endroits où il s'exprime de même, c'est le langage de l'Ecriture, & Plutarque (a) a eu tort de le reprendre ; mais il s'est servi d'une expression générale, & qui prête bien à la censure. Je n'ignore pas que M. l'Abbé Geinoz, qui l'a défendu avec succès contre les attaques de Plutarque (b), a essayé de justifier ce passage ; je doute cependant qu'il ait été aussi heureux que dans le reste de sa défense. On n'avoit point encore de notions justes de la Divinité ; de-là ces plaintes contre les Dieux dont Homere & les Tragiques sont pleins. Hérodote a suivi les idées reçues de son tems sur la Divinité. Les Philosophes en ont donné de plus justes. » L'envie, dit Platon (c), ne se trouve point » parmi les Dieux ». Maxime qu'ont louée (d) Philon Juif & (e) Maxime de Tyr. Plutarque avoit de Dieu des idées beaucoup plus saines. » Il est (f) bon, dit-il, » & le bon n'a ni envie, ni crainte, ni colere, ni haine ».

(80) §. XXXII. *Bien des choses fâcheuses.* Il y a dans le grec : πολλὰ . . . μὴ τις ἐθέλει. Cette expression est la même que πολλὰ ἀνέθελγτα. Cette tournure est familière à Hérodote, pour indiquer quelque chose de triste, de fâcheux, un malheur. Il dit souvent οὐχ ὥς ἤθελε, οὐχ ὥς βούλεται. Voyez l'Index du Trésor de la Langue Grecque d'Henri Etienne, au mot Ἀνέθελγτες.

(a) Plutarch. de Malignit. Herodoti, pag. 857, F. 858. A.

(b) Mémoires de l'Académie des Inscriptions, tom. XIX, *Mém.* pag. 163, &c.

(c) Plato Phæd. tom. III, pag. 247. A.

(d) Philo, tom. II, pag. 447.

(e) Maxim. Tyr. Dissert. XLI, §. III, pag. 485.

(f) Plutarch. Non posse suaviter vivi secundum Epicuri Decreta, pag. 1102. D.

230 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

(81) §. XXXII. *Ces soixante dix ans font vingt-cinq mille deux cens jours.* Ce passage est un des plus difficiles d'Hérodote. Tous les Commentateurs, tous les Chronologistes se sont exercés dessus à l'envi l'un de l'autre. Ce seroit m'engager dans de trop longues discussions, que d'entreprendre la réfutation de toutes leurs opinions. Aussi n'ai-je dessein de le faire qu'autant que cela pourra répandre du jour sur ce passage & sur le sentiment de M. Wesseling, que je me fais un plaisir de suivre, jusqu'à ce qu'on ait proposé quelque conjecture plus heureuse que la sienne.

Selon fixe la vie de l'homme à 70 ans, qui font, suivant lui, 25200 jours, en n'ajoutant point le mois intercalaire. Si tous les deux ans on intercale ce mois, on aura 35 mois pour les 70 années, qui, étant de 30 jours chacun, donneront 1050 jours. Ces deux nombres font la somme de 26250 jours.

Si le premier nombre est juste, il s'ensuit que l'année étoit de 360 jours; mais si le second se trouve également vrai, l'année sera de 375 jours, c'est-à-dire, de dix jours plus grande qu'elle ne devoit l'être; les saisons seront alors bientôt confondues; les mois d'été se trouveront en automne, & ceux d'hiver au printemps; & cependant c'étoit pour régler les saisons, à ce que dit Hérodote, & pour prévenir leur confusion, que l'on faisoit usage de l'intercalation. Scaliger (a) se déchaîne à ce sujet contre notre Historien. Le savant (b) P. Petau, qui ne laisse échapper aucune occasion de reprendre Scaliger, prend avec chaleur la défense d'Hérodote; mais je ne fais s'il a sujet de s'applaudir de son triomphe. Il paroît qu'il retranche

(a) Scalig. de Emendar. Tempor. Lib. I, extremit.

(b) Petav. Doctrin. Temporum, Lib. I, cap. XXXVIII, pag. 45.

quelques jours intercalaires, quoique Solon s'exprime de la manière la plus claire & la plus positive. Desvignoles, après avoir réfuté Scaliger & le P. Petau, prétend (a) qu'Hérodote ignoroit l'Astronomie & la Chronologie. Il croit qu'il aura entendu parler à Thyrium, dans la grande Grece, du mois intercalaire des Romains, & qu'il en aura fait l'application à l'année des Grecs du tems de Solon. Je suis persuadé avec M. Desvignoles, qu'Hérodote n'étoit pas fort habile astronome; mais s'ensuit-il de-là qu'il ignoroit la manière d'intercaler en usage dans son pays? Qui ne fait parmi nous que les années bissextiles, on ajoute un jour au mois de Février? C'est un fait connu de ceux même qui n'ont pas la plus légère teinture d'astronomie.

Le texte d'Hérodote est sûrement altéré. Les copistes ayant remarqué que cet Historien (b) donnoit 360 jours à l'année, se seront probablement imaginé que celle dont parloit Solon, devoit pareillement avoir 360 jours, & ils auront adopté leur calcul en conséquence. Mais est-il vraisemblable que Solon, parlant à un Roi de Lydie, ait fait usage de l'année usitée parmi les Grecs, que ce Prince ne connoissoit probablement pas? Il est plus naturel de penser que ce Philosophe accommoda l'exemple qu'il présentoit à Crésus, à l'année Lydienne, qui est la même que la Chaldéenne, suivant (c) M. Pontédéra.

Ce Savant tâche de prouver (d) que cette année étoit de 350 jours. Si l'on ajoute maintenant tous les deux ans un mois de 30 jours, cela fera 365 jours pour l'année. Cela s'accorde bien, & le savant & judicieux M. Wesseling

(a) Chronologie, Liv. VI, chap. V, tom. II, page 838.

(b) Herodot. Liv. III, §. XC. Cela se tire par induction.

(c) Pontédéra, Antiquit. Latinæ & Græcæ, pag. 176.

(d) Ibid. pag. 175 & seq.

232 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

panche fort vers ce sentiment. Je l'adopterois aussi avec plaisir, s'il ne restoit encore quelques difficultés, que des gens plus habiles que moi trouveront sans doute moyen de lever. 1°. Hérodote fait ici les mois de 30 jours; or, l'année Lydiene étant, suivant la conjecture de M. Pontédera, de 350 jours, le mois ne peut être de 30 jours, ou l'année n'aura que 11 mois 20 jours. 2°. Il seroit à souhaiter qu'on eût prouvé clairement que cette année étoit en usage en Lydie. Avec une pareille preuve, on s'inquiéteroit fort peu de l'accord qui se trouve entre les manuscrits & les éditions d'Hérodote. Stobée (a) rapporte ce discours de Solon, mais il a omis, je ne fais par quelle raison, l'endroit entier qui a donné occasion à cette note.

(82) §. XXXII. *Il est beau.* *Εὐαδής* signifie *beau*; tous les Anciens l'ont pris dans ce sens, & l'on en trouve mille exemples dans Homère & dans Hérodote. Je n'en fais la remarque que parce que j'ai vu un homme d'esprit prétendre que c'étoit un terme philosophique, qui ne pouvoit s'entendre que de l'ame.

(83) §. XXXII. *Heureux.* *Ὀλβιος* signifie *qui est heureux toute sa vie, qui jouit d'un bonheur non interrompu.* *Ὁ δὲ τῶν ὀλβ βίη μακαριστός*, dit Hésychius au mot *Ὀλβιος*. Heureux ne rend pas exactement le terme grec.

(84) §. XXXII. *Avant sa mort.* Sophocles a paraphrasé cette sentence de Solon dans son Œdipe Roi: il finit sa pièce par ces vers qu'il met dans la bouche du Chœur:

Ὡς τε θνητὸν ὄντ', ἐκείνην τὴν τελευταίαν ἰδεῖν
 Ἡμέραν ἐπισκοπεῖν, μὴδέν' ὀλβίζειν, πρὶν ἂν
 Τέρμα τῇ βίῃ περάσῃ, μὴδέν' ἀλγεῖνὸν παθεῖν.

(a) Stob. Sermon. CIII, pag. 564.

» En jettant les yeux sur ce dernier jour, ne regardez
 » personne comme heureux, qu'il n'ait passé les bornes
 » de la vie, sans avoir éprouvé rien de fâcheux ».

Cette maxime étoit tellement du goût des Grecs, qu'on la retrouve dans tous les Auteurs. Voyez l'Andromaque d'Euripides, vers 99 & suivans, & mille autres endroits de ses Tragédies.

(84*) §. XXXIII. *Grossier*. Il y a dans le grec ἀμαθής, ignorant ; mais comme la grossiereté est presque toujours le fruit de l'ignorance, ce terme signifie aussi *grossier*.

(85) §. XXXIV. *L'un étoit muet*. Il y a dans le grec κωφός. Ce mot signifie proprement *muet*, κωφούς κὲ ἀφαιρηθείς τὴν ὄψιν. Les Anciens l'ont toujours employé en ce sens. Homere ne s'en sert qu'en parlant des choses inanimées qui ne rendent aucun son. Pindare le prend aussi pour *muet* :

Κωφός (α) ἀνὴρ τις, ὃς ἠ-
 ρακλεῖ στόμα μὴ παραβάλλει.

» Celui-là est muet qui ne chante pas les louanges
 » d'Hercules ».

Lorsque la Pythie répond à Créfus, elle lui dit :

Καὶ (β) κωφῷ συνίημι, κὲ ὃν φωνεῦντος ἀκούω.

» Je comprends le langage du muet, & j'entends la
 » voix de celui qui ne parle point ».

Les Modernes ont ajouté à cette signification celle de sourd, comme le dit (c) Eustathe : παρὰ δὲ γι τοῖς ὕστερον κωφός ὁ τὴν ἀκοὴν βεβλαμμένος.

(a) Pindar. Pythic. Od. IX, vers. 151.

(b) Herodot. Lib. I, §. XLVII.

(c) Eustath. ad Homer. Odyss. Lib. V, pag. 1539, lin. 58.

234 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

Mais Hérodote, qui est ancien, le prend toujours dans le premier sens. On pourroit cependant croire qu'il lui donne le second, parce qu'au paragraphe XXXVIII il semble expliquer *καφὸν* par *διεφθαρμένον τὴν ἀκοὴν*; mais je penserois plutôt que ces derniers mots *τὴν ἀκοὴν* ont été ajoutés par un copiste qui ignoroit la vraie signification de *καφὸς*. J'en suis d'autant plus persuadé, qu'au paragraphe LXXXV il est fait mention trois fois, que le fils de Crésus étoit muet, *ἄφωνος*, que Crésus fit tout au monde pour le guérir, & qu'enfin il eut recours à l'Oracle de Delphes pour le prier de délier la langue de son fils. Si ce jeune Prince eût été pareillement sourd, pourquoi Crésus n'en a-t-il rien dit en cet endroit, & pourquoi ne prie-t-il pas aussi l'Oracle de rendre l'ouïe à son fils? Libanius a pris aussi ce mot dans le même sens, dans la Déclamation intitulée : » Quelqu'un ayant » défendu à Socrates de discourir dans sa prison, on s'y » opposa ». Fabricius parle de cette Déclamation, qui n'a point encore été imprimée, tome VII, page 412 de sa Bibliothèque Grecque; & Macarius en a conservé des fragmens dans sa Rhodonic, dont M. de Villoison a donné de longs extraits dans ses *Anecdota Græca*. Le passage en question est page 13 du second volume. Πάντες ἄνθρωποι ἀτυχῆντες ἰσοὶ λαλίστεροι· καὶ τὸν γε Κροῖσος τῷ Λυδῷ παῖδι φασὶ καφὸν ὄντα πρότερον, ῥῆξαι τὴν φωνὴν ἐν τῇ τῷ πατρὸς συμφορᾷ. » Tous les hommes aiment à parler dans le » malheur, & l'on dit que le fils de Crésus le Lydien, » qui étoit auparavant muet, se récria dans le malheur de » son pere ». Aulugelle, qui traduit Hérodote, se contente de dire qu'il étoit muet, sans parler de sa surdité (a). *Filius Cræsi Regis, quum jam per ætatem fari posset,*

(a) A. Gellii, Noct. Attic., Lib. V, cap. IX, tom. I, pag. 394.

infans erat , & quum jam multum adolevisset , item nihil fari quibat. Mutus adeo & elinguis diu habitus est.

Il y a d'ailleurs une autre raison fondée sur ce qu'un muet , sourd de naissance , ne peut parler , si on ne l'a point instruit auparavant. J'ai développé plus amplement cette dernière raison , §. LXXXV , note 221.

Je ne dissimulerai pas cependant que Maxime de Tyr (a) parle de la surdité de ce Prince , sans dire qu'il fût muet ; mais sans doute qu'il interprétoit le terme *ωφός* d'Hérodote suivant l'usage de son siècle.

Notre Historien ne dit point le nom de ce jeune Prince ; le même Maxime de Tyr (b) l'appelle Atys , mais il y a grande apparence que c'est une faute qui lui aura échappé. Heinsius & Davies l'ont relevée. Atys étoit un jeune Prince , de grande espérance , qu'Adraсте tua sans le vouloir , ou par une raison qu'on peut voir plus bas , §. XLIII , note 96.

(86) §. XXXV. *Les expiations.* Le Scholiaste d'Homere dit , sur le vers 480 du dernier Livre de l'Iliade , que la coutume parmi les Anciens étoit que celui qui avoit commis un meurtre involontaire , se sauvait de sa patrie & se retiroit dans la maison d'un homme riche ; que là , couvert & assis , il le prioient de le purifier.

Voyez aussi Euripides , dans son Oreste , vers 511 , & suiv. ; & ma Traduction de la Retraite des Dix-Mille , Liv. V , note 73.

Personne n'a décrit avec plus d'étendue & avec plus d'exactitude les cérémonies qui s'observoient dans les expiations , qu'Apollonius de Rhodes. On s'asséyoit en silence

(a) Maxim. Tyr. Dissert. XL , pag. 479 ; vel ex Edit. Varior. Dissertat. XXIV , pag. 250.

(b) Id. ibid.

236 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

(a) sur le foyer, les yeux baissés, & l'on enfonceoit en terre l'instrument du meurtre. Celui dont on imploroit la protection, reconnoissoit à ces signes, qu'on demandoit à être expié d'un meurtre. Alors il prenoit le petit d'une truie, qui tettoit encore, l'égorgeoit & frottoit de son sang les mains du suppliant. Il employoit ensuite des eaux lustrales, en invoquant Jupiter Expiateur. On emportoit hors de la maison tout ce qui avoit servi à l'expiation. Il brûloit ensuite des gâteaux en versant de l'eau & en invoquant les Dieux, afin d'appaîser la colere des Furies, & pour se rendre propice Jupiter.

(87) §. XXXV. *Comme suppliant.* Il y a dans le grec *ἐπίοριος*, qui est un ionisme, pour *ἐπίοριος*. Le Scholiaste d'Apollonius de Rhodes l'explique très-bien (b) : *ἐπὶ τῇ ἰορίᾳ ὢν* : qui se tient au foyer, c'est-à-dire, un suppliant.

Nous voyons dans Homere un exemple bien sensible de cette coutume. Ulysse, après avoir imploré le secours d'Alcinoüs & d'Arété, s'assied (c) sur la cendre auprès du foyer. Thémistocles (d) désarme de la même maniere la colere d'Admete, Roi des Molosses. Mais voyez la note précédente.

(88) §. XXXV. *Je suis fils de Gordius & petit-fils de Midas.* Il paroît, dit M. Wesseling, que Midas, pere de Gordius, est le même dont Hérodote a fait mention, §. XIV de ce Livre. La chronologie s'y oppose. Ce dernier régnoit en Phrygie, quelque tems avant que Gygès occupât le trône de Lydie.

(a) Apollon. Rhod. Lib. IV, fol. 85, in aversâ parte, & fol. 86, initio.

(b) Scholiast. Apollonii Rhodii, Lib. IV, vers. 747.

(c) Homer. Odyss. Lib. VII, vers. 153.

(d) Plutarch. in Themistocl. pag. 124. A.

L'illustre & savant Président Bouhier a parfaitement (a) bien prouvé qu'il y avoit eu en Phrygie plusieurs Rois du nom de Midas & de Gordius. Cette conformité de nom n'avoit pas peu contribué à embrouiller la chronologie de ces Rois.

Le Gordius, dont il est parlé en ce passage, étoit tributaire de Crésus; ce Prince ayant soumis les Phrygiens à son Empire, comme on l'a vu ci-dessus, §. XXVIII.

(89) §. XXXVI. *Nos campagnes.* Ἔργα signifie non-seulement les moissons, mais encore les vignes, les arbres, en un mot tout ce qui fait l'objet des travaux de la campagne. Xénophon dit (b) ἔργων ἐπίστας, *le soin, l'inspection de l'agriculture*; ce qui a été mal rendu par *operum cognitio*. Ἐργάται (c) & (d) ἐργαστῆρες, sont des *agriculteurs, des cultivateurs*, & ne doivent pas se traduire par *operarii*, ou *operas facientes*, comme a fait le Traducteur latin.

(90) §. XXXVI. *Il n'est maintenant occupé que de ses amours.* Ταῦτα οἱ νῦν μέλει. Ταῦτα est ici la même chose que τὰ τῷ γάμῳ.

(91) §. XXXVII. *Les Mysiens furent très-contens.* Valla, Henri Etienne, Gronovius ont traduit: *quum non essent contenti*, comme s'il y avoit une négation dans le grec. M. l'Abbé Geinoz a bien vu qu'il falloit retrancher la particule négative de la Traduction Latine. Voyez les Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, tome XXIII, page 113. Il a été suivi par M. Wesseling, dans les Variantes, page 18 de son excellente Edition d'Hérodote.

(a) Recherches & Dissertations sur Hérodote, pag. 78 &c.

(b) Xenoph. Socratis Memorabil. Lib. I, cap. V, §. II, pag. 52.

(c) Xenoph. Œconomic. cap. IV, §. IX, pag. 26.

(d) Id. ibid, cap. XIII, §. X, pag. 95.

238 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

(92) §. XXXVII. *De quel œil me verra-t-on ?* Il y a dans le grec : *de quels yeux faut-il que je sois vu ?* &c. Les Grecs se servent encore d'une autre tournure en pareil cas. Τίσι (a) εἰ ἐφθαλμοῖς, πρὸς Διὸς, ἰωρᾶμιν ἂν τοὺς εἰς τὴν πόλιν ἀνθρώπους ἀφικνυμένους, &c. » Si nous eussions » abandonné, sans livrer de combat, les choses pour » lesquelles il n'y a sorte de danger que n'eussent couru » nos ancêtres, *de quel œil, de par Jupiter*, pourrions-nous » voir les étrangers qui arrivent dans notre ville ? &c. ».

(93) §. XXXVIII. *Disgracié de la Nature.* Hérodote avoit sûrement écrit τὸν γὰρ εἰς ἕτερον διεφθαρμένον οὐκ εἶναι μοι λογίζομαι, de même qu'il avoit mis ci-dessus, §. XXXIV, τῶν οὐτερος μὲν διεφθαρτο. Pourquoi Hérodote feroit-il ici mention de la surdité de ce Prince, sans ajouter qu'il étoit muet. Τὴν ἀκοὴν est certainement une glose d'un copiste qui vouloit indiquer l'espece d'incommodité du fils de Crésus, & qui ignoroit l'ancienne signification de κωφός. La glose aura passé, comme cela est ordinaire, de la marge dans le texte. Voyez ci-dessus, §. XXXIV, note 85.

(94) §. XLI. *Sous les coups du malheur.* Dans l'édition de Gronovius il y a ἐγὼ σε συμφορῇ πεπληγμένον, ἀχαριτην τοι οὐκ ὀνειδίζω. M. l'Abbé Geinoz (b) s'est bien apperçu que ce passage étoit altéré ; il lit avec quelques manuscrits de la Bibliothèque du Roi, συμφορῇ... ἄχαρι τὴν. Il est bien dommage que ἄχαρις ne fasse pas ἄχαρι au datif. Le célèbre M. Wesseling corrige συμφορῇ ἄχαριτι, τὴν τοι ; ... & il finit en cela l'édition d'Alde, où on lit : ἐγὼ σε συμφορῇ πεπληγμένον ἄχαρι τί τοι οὐκ ὀνειδίζων, &c en partie les manuscrits : cela me paroît plus juste.

(a) Demosth. Orat. pro Coronâ, pag. 174.

(b) Mémoires de l'Académie des Inscriptions, tom. XVI, Hist. pag. 60.

Συμφορὴ ἄχαρις, *malheur désagréable* ; expression familière à notre Historien , & dont il se sert pour indiquer un très-grand malheur. C'est par une figure que les Grammairiens appellent *Μείωσις* , *Diminution* , figure fort du goût des Grecs ainsi que de celui des Latins. Hermogenes nous apprend (a) » qu'une négation a tantôt la même valeur » qu'une affirmation, tantôt une moindre, & tantôt une » plus grande ». Ἡ ἀπόφασις τῇ καταφάσει μὲν τὸ ἴσον εἰναι , ποτὲ δὲ τὸ ἥλαττον , ποτὲ δὲ τὸ πλείον. Ce Rhéteur ajoute ensuite ces deux exemples tirés d'Homere, qui feront mieux connoître cette figure que tout ce que je pourrois dire. Le premier est du quinzième Livre de l'Iliade, vers 11 :

ἐπὶ ᾧ μιν ἀφανρότατος βάλ' Ἀχαιῶν.

» Car ce n'étoit pas le plus foible des Grecs qui l'eût » blessé ».

» Homere vouloit dire *le plus fort*, τὸν πάνυ ἰσχυρόν ». L'autre exemple se trouve dans le premier Livre de l'Iliade, vers 330 :

ὕδ' ἄρα τῶγε ἰδὼν γέθησιν Ἀχιλλεύς.

» Achilles ne se réjouit pas à la vue des deux hérauts ».

» Homere a montré par la négation, qu'Achilles fut très- » affligé à la vue des deux hérauts ». Je pourrois citer mille autres exemples ; je me contenterai de ceux-ci. On voit dans le même Poëte, Iliade, Liv. XX, vers 265 :

οὐ ρηίδ' ἐστὶ Θεῶν ἐρικυδέα δῖα ἄρα

Ἀνδράσι γε θνητοῖσι δαμήμεναι.

» Il n'est pas facile aux hommes, pour il est impossible » aux hommes de briser les présens des Dieux ».

(a) Hermog. περὶ Μεθόδου εὐκρίτους, pag. 160, lin. 18.

240 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

On lit dans Démosthenes : ἵνα γινῶτε (a) . . . τὸ προϊσθαι καδίκασται αἰεὶ τι τῶν πραγμάτων ὡς ἀλυσιτελής : » afin que » vous sachiez combien *il est pernicieux* d'abandonner tous » jours par votre négligence chaque affaire en particulier ». Tout le monde connoît l'*Illaudatus* de Virgile en parlant de Bufiris, que Bayle a critiqué, faute d'avoir fait attention à cette manière de parler des Grecs & des Latins. Voyez aussi Liv. IV, §. XCV, note 175 ; & Liv. VIII, §. XIII, note 16.

(95) §. XLI. *D'ailleurs*. On trouve dans toutes les éditions πρὸς δὲ τοῦτο, & dans la dernière, il n'y a point de Variante sur cet endroit ; mais on lit dans le manuscrit A sur vélin de la Bibliothèque du Roi, πρὸς δὲ τούτῳ, καὶ σὶ τοι, &c. qui est la véritable leçon.

(96) §. XLIII. *Le fils de Crésus*. Ptolémée (b), fils d'Héphaestion, nomme ce Prince Agathon : de plus, il raconte, au premier Livre de ses Recherches Historiques, qu'il eut une dispute avec Adraste, au sujet d'une caille, & que celui-ci le tua pour un sujet aussi frivole.

(97) §. XLIV. *Comme protecteur de l'hospitalité & de l'amitié*. Jupiter étoit adoré sous différens noms, suivant les lieux & les circonstances de ceux qui avoient recours à lui. De-là ces expressions Ἀγοραίος Ζεὺς, Μειλίχιος, Ἰκέσιος, Εφίστιος, Φίλιος &c. Voyez le Scholiaste d'Aristophanes sur le vers 498 des Chevaliers, & celui d'Euripides sur Hécube, vers 345.

(98) §. XLV. *Qui l'avoit purifié*. Hérodote répète encore la même chose dans ce même paragraphe. On a vu cependant §. XXXV, que c'étoit Crésus qui avoit

(a) Demosth. Olynth. I, pag. 5, lin. antepenul.

(b) Photii Biblioth. pag. 472, lin. 50 &c.

expié Adrafte. Ce Prince avoit sûrement lui seul droit d'expié à sa Cour, mais il pouvoit l'avoir confié à son fils, à l'occasion de son mariage, & si Hérodote dit, §. XXXV, que ce fut Crésus qui purifia Adrafte, c'est sans doute parce qu'il en avoit seul le droit, & par la même raison qu'on attribuoit à un Général d'armée la victoire remportée par ses Lieutenans & sous ses auspices.

(99) §. XLV. *En vous condamnant vous-même.*
 » Crésus (a), irrité du meurtre de son fils, menaca
 » d'abord Adrafte de le faire brûler vif; mais voyant ce
 » jeune homme s'offrir de lui-même à la mort, il s'ap-
 » paisa & lui remit la peine de son crime. Néanmoins
 » Adrafte se rendit seul au tombeau d'Atys & se tua
 » dessus ».

(100) XLV. *Vous n'êtes pas l'auteur de ce meurtre.*
 » L'aveu des fautes, dit (b) Hermogenes, apaise la colere,
 » & est une bonne défense. Homere l'a enseigné &
 » Hérodote l'a imité. Hélène, par exemple, étoit la cause
 » des maux des Grecs & des Troyens, & sur-tout de
 » ceux qu'éprouvoient ces derniers. Que fait-elle lors-
 » qu'elle s'entretient avec un Troyen? elle avoue sa faute
 » & s'accuse elle-même. Cet aveu lui tient lieu de défense,
 » apaise la colere, & excite la commisération. Le vieux
 » Priam, qui la haïssoit, forcé de changer de sentiment,
 » & touché lui-même de compassion, lui répond: vous
 » (c) n'êtes point la cause de ces maux, les Dieux seuls
 » en sont les auteurs. Dans Hérodote, Crésus comble

(a) Diodor. Sicul. Excerpt. de Virtutibus & Vitiis, tom. II, pag. 553.

(b) Hermogen. *περί Μεθόδου διανοήσεως*, pag. 158, lin. 33 & seq.

(c) Homer. Iliad. Lib. III, vers. 164.

242 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

» de bienfaits Adrafte , le purifie & l'envoie à la chasse
 » avec son fils , pour veiller à sa sûreté. Adrafte tue Atys.
 » Crésus en est indigné. Le meurtrier se livre lui-même ,
 » s'accuse , & prie ce pere infortuné de le faire mourir.
 » Crésus , ému de compassion , lui répond de même que
 » Priam dans Homere : vous n'êtes pas l'auteur de ce
 » meurtre ; je n'en accuse que celui des Dieux qui me
 » l'a prédit ».

Telle est la maniere dont Hérodote a imité Homere ; maniere bien différente de celle qu'a imaginé un Auteur moderne , qui pense , contre toute raison , que cette imitation consiste dans le choix des faits & des maximes par lesquels il vouloit à la fois gagner le cœur & l'esprit de sa nation.

(101) §. XLV. *Convenables à son rang.* *ὧς οἰκὸς ἦν τὸν ἰωῦρῃ παῖδα.* Il faut lire avec les manuscrits *A* & *B* de la Bibliothèque du Roi : *ὧς οἰκὸς ἦν τὸν ἰωῦρῃ παῖδα.* C'est un ionisme dont on trouve beaucoup d'exemples dans Hérodote.

(102) §. XLV. *Le meurtrier.* Hermogenes (*a*) ayant avancé que les répétitions donnoient beaucoup de force au discours , entr'autres exemples qu'il présente pour prouver cette assertion , rapporte celui-ci d'Hérodote.

(103) §. XLVI. *Les uns à Delphes , &c.* L'Oracle de Delphes est très-connu. Je parlerai de ceux d'Abes & de Trophonius , Liv. VIII , §. CXXXIV , notes 171 & 172. On peut consulter sur celui de Dodone , Hérodote , Liv. II , §. LII , LIV , LV &c. & la note 191. Sur les Branchides , voyez Liv. V , §. XXXVI , note 61.

Amphiaräus étoit fils d'Oiclés (*b*) , & arriere-petit-fils de Mélampus. Il ne se doutoit pas qu'il fût devin ; mais

(*a*) Hermogen. *περὶ Μέθοδου διερμηνεύσεως* , pag. 152 , lin. 12.

(*b*) Pausan. *Eliac. poster. sive Lib. VI* , cap. XVII , pag. 494.

étant un jour (a) entré à Phliunte, dans une maison derrière la place, & y ayant passé la nuit, il commença aussi-tôt à être devin. Cette maison resta fermée depuis ce tems-là. On sait qu'il fut trahi par sa femme Eriphyle, & qu'étant poursuivi par les Thébains (b), il fut englouti avec son char, environ à douze stades de la ville d'Orope, quoiqu'il y ait des Auteurs qui assurent que cet accident lui arriva sur la route de Thebes à Chalcis, en un lieu qui en a pris le nom, de *Ἀρμα*, char. Strabon (c) raconte la même histoire ; mais Etienne (d) de Byzance & (e) Eustathe rapportent une autre tradition ; savoir, qu'Amphiaraüs s'étant réfugié avec son char, en un certain endroit de la Béotie, les habitans ne voulurent pas le remettre aux Thébains, & que de-là ce lieu prit le nom de *Harma*, char.

Les Oropiens (f) lui éleverent un temple, dans lequel ils placèrent sa statue en marbre blanc. On lui sacrifioit un bœuf (g), après quoi on se couchoit sur la peau de la victime, & l'on attendoit en cet état les songes qu'il plaîsoit au Héros d'envoyer.

Son fils Amphilochus lui étoit associé. Une partie de l'autel d'Amphiaraüs lui étoit consacrée, comme on le voit dans Pausanias à l'endroit cité. Tite-Live parle du temple de ce Héros sans nommer Amphiaraüs : *inde* (h)

(a) Id. Corinth. five Lib. II, cap. XIII, pag. 141.

(b) Id. Attic. five Lib. I, cap. XXXIV, pag. 83, 84.

(c) Strab. Geograph. Lib. IX, pag. 619. B.

(d) Stephan. Byzant. voc. *Ἀρμα*.

(e) Eustath. ad Iliad. B. pag. 266, lin. 9, à fine.

(f) Pausan. Attic. five Lib. I, cap. XXIV, pag. 83.

(g) Id. ibid. pag. 84, sub finem.

(h) Tit. Liv. Lib. XLV. §. XXVII.

244 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

*Oropum Attica ventum est ; ubi pro Deo Vates Amphilo-
lochus colitur , templumque vetustum est , fontibus rivisque
circa amœnum.* Sur Amphiloclus, voyez ci-dessous, Liv. III,
§. XCI, note 146. Indépendamment des autorités citées
au-bas de la page, on peut consulter Hérodote, Liv. VIII,
§. CXXXIV.

(104) §. XLVII. *Le centieme jour.* Ce passage, altéré
dans toutes les éditions d'Hérodote, avoit donné occasion
à mille conjectures. Etienne Bergler avoit (a) bien vu que
dans ces mots *ἑκατοστή* étoit caché le jour où il falloit
consulter le Dieu, & l'avoit rétabli de la manière la plus
heureuse, en lisant en un seul mot & en supprimant une
lettre, *ἑκατοστή*. MM. Geinoz & Wesseling approuvent ce
léger changement ; le premier, dans les Mémoires de
l'Académie des Inscriptions, tom. XXIII, Hist. pag. 114.
Le second, dans ses Notes sur Hérodote. M. l'Abbé
Bellanger avoit fait aussi la même correction, quoiqu'il
ne l'eût pas suivie dans sa Traduction ; mais je pense
qu'il l'avoit puisée dans les *Acta Eruditorum*, dont
certainement il avoit connoissance.

(105) §. XLVII. *Mes sens sont frappés.* Je ne puis
croire avec M. Rollin, que (b) » Dieu, pour punir
» l'aveuglement des Païens, permît quelquefois que les
» Démons leur rendissent des réponses conformes à la
» vérité ». Le Démon, qui rendoit les oracles à Delphes,
avoit-il donc plus de sagacité, ou l'odorat plus fin que
ceux d'Ammon, de Dodone, d'Abes en Phocide, & des
Branchides ? Cicéron me paroît plus sage, lorsqu'il dit :
cur (c) autem hoc credam unquam editum Cræso ? aut

(a) *Acta Eruditor.* ann. 1716, pag. 421.

(b) *Histoire Ancienne*, vol. I, pag. 387.

(c) *Cic. de Divinat. Lib. II, §. LVI.*

Herodotum cur veraciorem ducam Ennio ? num minus potuit ille de Cræso , quam de Pyrrho fingere Ennius ? Je ne pense point cependant qu'Hérodote ait inventé ce conte. Il le trouva établi & le crut , parce qu'il étoit analogue à la superstition de son pays. On voit à regret ce savant & judicieux Historien , infecté de ce mal , payer en quelque sorte ce tribut à sa nation encore plus qu'à son siècle. Cette maladie fut dans tous les tems épidémique chez les Grecs , & s'étendit presque avec le même empire sur les hommes d'Etat , comme sur les particuliers ; sur les philosophes , comme sur les gens peu instruits. Xénophon , philosophe & grand capitaine , consultoit les entrailles des victimes , non point en public , pour se conformer sagement aux usages reçus , mais seul , afin de savoir la maniere dont il devoit se conduire : & Plutarque , le judicieux Plutarque , ne paroît-il pas en cent occasions aussi crédule qu'une vieille femme.

S'il m'étoit permis de hasarder une conjecture , je croirois que les Grecs n'ont été autrefois si superstitieux , que parce qu'ils n'ont jamais été de bons physiciens.

Mais pour revenir à Crésus , cette histoire est absolument fausse , ou elle est vraie , quant au fonds , & l'on y aura ajouté quelques circonstances pour la rendre plus merveilleuse , ou ce Prince avoit , quoi qu'en dise Hérodote , confié son secret à quelqu'un de qui les Prêtres furent le tirer par adresse.

Lucien raille agréablement le Dieu de Delphes. » Bien » (a) en prit , dit-il à Apollon , d'avoir eu l'odorat fin ; » sans cela Crésus se seroit moqué de lui ». Remarquez que dans les notes sur ce passage , on a mal expliqué : *Αυδὸς* par *Midas* ; il s'agit de Crésus.

(a) Lucian. in bis Accusat. §. I , tom. II , pag. 793.

246 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

(106) §. XLVIII. *Et l'adora.* Il est ici question d'une véritable adoration que ce Prince superstitieux rendit à la réponse de l'Oracle, aussi-tôt qu'il en eût reconnu la vérité. » Un (a) Gouverneur incrédule de Cilicie, surpris » de la réponse d'un Oracle, l'adora ».

WESSELING.

(107) §. L. *De toutes les especes d'animaux &c.* Κρήναι τε γὰρ τὰ θύσιμα πάντα. Il faut expliquer πάντα par ἕκαστος γένος, de chaque espece. On trouve une phrase pareille, Livre IX, §. LXXX : Πausanίη δὲ πάντα δέκα ἐξαίριον ; on choisit à Pausanias une dizaine de tout. Thys, Roi des Paphlagoniens, faisoit (b) servir à son repas une centaine de tout, ἑκατὸν πάντα παρατίθεισθαι ; ce qu'il faut traduire, omnia centena, & non omnia centum, comme a fait Daléchamps. Voyez la note de Gronovius. L'expression (c) d'Homere : οἱ δὲ ἑνία πάντας ἀνίσταν, est bien différente ; elle signifie : ils se leverent neuf en tout, novem ipsi, c'est-à-dire, non pauciores quam novem. Cicéron a dit en ce sens : decem ipsos dies & annis octoginta ipsis. Voyez le Clavis Ciceroniana du savant M. Ernesti, au mot ipse.

Cette étonnante profusion étoit dans le génie de ces Peuples superstitieux. Théodoret (d) reprochoit aux Grecs leurs hécatombes & leurs chiliombes, c'est-à-dire, leurs sacrifices de cent bœufs & de mille bœufs. Il ne se rappelloit pas sans doute qu'à la fête de la dédicace du temple de Jérusalem, Salomon (e) immola vingt mille bœufs & cent vingt mille

(a) Plutarch. de Defectu Oraculor. pag. 434. E.

(b) Athen. Deipnosoph. Lib. IV, cap. X, pag. 144. F.

(c) Homeri Iliad. Lib. VII, vers. 161.

(d) Theodoret. Orat. VII, ad Græcos, pag. 104.

(e) Reg. Lib. III, cap. VIII, v. 63.

bœbis ; nombre qui paroîtroit incroyable, s'il n'étoit point consigné dans un livre que nous devons respecter.

(108) §. L. *Du poids d'un talent & demi.* Il y a dans le grec : τρία ἡμιτάλαντα ἕκαστοι ἔλκοντα. Laurent Valla, Henri Etienne & Gronovius, ont traduit : *singuli pondo duorum & dimidii talenti*, ce qui fait un singulier contresens. Il est vrai que Gronovius s'est apperçu du véritable sens de ce passage, mais par une indulgence d'autant plus incompréhensible, qu'elle ne lui est pas ordinaire, il se contente de dire dans une note : *donavi Valla suam interpretationem, etsi haud dubiè factam non ex arte.* M. l'Abbé Geinoz (a) a fort bien prouvé que τρία ἡμιτάλαντα sont trois demi talens, ou en d'autres termes, un talent & demi ; & ἑξήδμοι ἡμιτάλαντοι, six talens & demi. Là-dessus il rapporte un passage du neuvieme Livre de Julius Pollux, où cet Auteur explique cette maniere de compter. Mais on fera fort bien de lire les Segmens LIV & LV du même Livre, avec les notes 78 & 88 de M. Hemsterhuis, pages 1018 & 1019.

Il y a une grande différence entre τρία ἡμιτάλαντα & τρίτον ἡμιτάλαντον : le premier veut dire un talent & demi, & le second, deux talens & demi.

Cette façon de parler n'est point parriculiere à Hérodote ; on en trouve ailleurs des exemples, & même chez les Latins. En voici un de Xénophon : προσαιτῶσι δὲ (b) μισθὸν ὁ κύριος ὑπισχνέται ἡμιόλιον πῶσι δώσειν ὃν πρότερον ἔφερον, ἀντὶ δὲ τρία ἡμιδρακμά τῷ μηνὲς τῷ στρατιώτῃ.
 « Les Grecs demandant à Cyrus une augmentation de
 « paye, ce Prince leur promet un demi en sus de celle

(a) Mémoires de l'Académie des Inscriptions, tom. XXIII, Hist. pag. 114 & 115.

(b) Xenoph. *Ἀναβάσε.* Lib. I, cap. III, §. XXI, pag. 24 & 25.

248 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

» qu'ils avoient auparavant, c'est-à-dire, un darique & » demi à chaque soldat par mois, au-lieu d'un darique ». Festus dit parcelllement : *sestertium, id est (a), duos asses & semissem tertium.*

M. Wesseling a laissé subsister la version de Laurent Valla, sans la corriger.

(109) §. L. *Un lion d'or fin.* Ces (b) plinthes, ce lion & la statue de la pannetiere de Crésus, dont il est parlé à la fin du paragraphe suivant, furent pillés dans la suite par les Phocidiens, qui se servirent, pour soutenir la guerre sacrée, des richesses que la superstition avoit accumulées depuis bien des siècles dans le temple de Delphes.

(110) §. L. *Dans le trésor des Corinthiens.* Les Corinthiens avoient, ainsi que plusieurs autres Peuples, leur trésor dans une chapelle du temple de Delphes. Cypselus (c), Tyran de Corinthe, l'avoit fait construire. Après la destruction de la Tyrannie, les Corinthiens s'emparèrent, avec la permission des Delphiens, de la chapelle & du trésor, & ils y mirent une inscription au nom de leur ville.

(111) §. LI. *Aux fêtes appellées Théophanies.* Il est fait mention des Théophanies dans Suidas (d) ; mais il y a grande apparence que cet Auteur n'a eu en vue que la fête de la Nativité de Jésus-Christ, que les Chrétiens désignoient sous ce nom.

M. Valckenaer (e) soupçonne que cette fête étant plus familière aux copistes d'Hérodote que les Théoxénies, ils auront pris l'une pour l'autre. Ce qui acheve de le per-

(a) Sextus Pomp. Festus de Verborum significat. voc. *Trientem.*

(b) Diodor. Sicul. Lib. XVI, §. LVI, tom. II, pag. 125 & 126.

(c) Plutarch. de Pythiæ Oraculis, pag. 400. D. E.

(d) Suidas, voc. Θεοφάνεια.

(e) Valckenaer, dans ses Notes sur Hérodote, Liv. I, §. LI, pag. 24, note 77.

suader à ce Savant, c'est qu'on célébroit à Delphes les Théoxénies (a) en l'honneur d'Apollon (b); & sans doute que le mois que les Delphiens appelloient Théoxénus (c), tiroit son nom de cette fête.

Le sentiment de M. Valckenaer me paroît vraisemblable. Cependant, comme Julius Pollux (d) fait mention des Théophanies & des Théoxénies, son autorité m'empêche de me ranger du côté de ce Savant.

D'ailleurs, le mot de ce Corinthien (e), qui demanda aux Lacédémoniens s'ils ne célébreroient pas des Théophanies, lorsqu'Apollonius de Tyane viendrait dans leur ville, me persuade qu'il y avoit anciennement des fêtes de ce nom.

(112) §. LI. *Théodore de Samos. (f) Sunt qui in Samo primos omnium plasticen invenisse Rhæcum & Theodorum tradant, multo antè Bacchiadas Corintho pulsos.*

L'édifice nommé Σαίος, où le Peuple tenoit à Sparte ses assemblées, étoit l'ouvrage de Théodore de Samos (g). Il trouva le premier l'art de fondre le fer & d'en faire des statues. Mais comme Pausanias, de qui j'emprunte ces particularités, dit (h) autre part, que ce Théodore inventa le premier avec Rhæcus l'art de jeter en fonte le bronze, & d'en faire des statues, je croirois qu'il faudroit lire dans la phrase précédente, *l'art de fondre le*

(a) Athen. Deipnosoph. Lib. IX, cap. III, pag. 372. A.

(b) Pausan. Achaic. five Lib. VII, cap. XXVII, pag. 595.

(c) Cyriaci Inscrip. pag. 31, n°. 207; & Fasti Attic. tom. II, pag. 441.

(d) Pollucis Onomast. Lib. I, cap. I, Segment. XXXIV, pag. 24.

(e) Philostrat. Vit. Apollonii, Lib. IV, cap. XXXI, pag. 171.

(f) Plin. Hist. Natural. Lib. XXXV, cap. XII, tom. II, pag. 710, lin. 5.

(g) Pausan. Laconic. five Lib. III, cap. XII, pag. 237.

(h) Id. Arcadic. five Lib. VIII, cap. XIV, pag. 629.

250 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

bronze. Il n'existoit plus (a) du tems de Pausanias aucun ouvrage en bronze de sa façon.

Voyez Livre III, §. XLI, note 68.

(113) §. LI. *Deux bassins pour l'eau lustrale.* Il y a dans le grec περιρραντήρια. On plaçoit (b) ces vases à l'entrée du temple, du lieu sacré où les profanes ne pouvoient entrer. Le vaisseau de cuiyre que fit faire Moÿse, & où les Prêtres se lavoient les mains & les pieds, s'appelloit (c) περιρραντήριον. Il y avoit de ces sortes de vases à Athenes à l'entrée de la place publique. De-là ces expressions *ἂν τις* (d) *Ἀθηναῖος ἐταρήσῃ . . . μὴδ' ἐντὸς τῶν τῆς ἀγορᾶς περιρραντηρίων πορευέσθω.* » Si un Athénien » s'est prostitué . . . que l'entrée de la place lui soit interdite ». *Ὁ μὲν* (e) *νομοθέτης . . . τὸν λιπόντα τὴν τάξιν ἔξω τῶν περιρραντηρίων τῆς ἀγορᾶς ἐξίργει.* » Le Législateur exclut » de la place celui qui a quitté son poste à la guerre ».

(114) §. LI. *J'en tairai le nom.* Il s'appelloit Æthus, s'il faut en croire Ptolémée (f), fils d'Héphaestion. Ce même Æthus communiqua à Néoptoleme, surnommé Maciotès, l'oracle de Phémonoë, qui rendit (g) la première à Delphes les oracles d'Apollon.

(115) §. LI. *Des plats d'argent.* *Χύματα ἀργύρεα.* Il n'est pas bien sûr que ce soient des plats ; cependant ils

(a) Id. Phocic. five Lib. X, cap. XXXVIII, pag. 896.

(b) Pollucis Onomast. Lib. I, Segment. VIII, pag. 8.

(c) Joseph Antiquit. Judaic. Lib. III, cap. VI, §. II, tom. I, pag. 132.

(d) Æschin. in Timarch. pag. 263. D. E.

(e) Id. contrà Ctesiphont. pag. 456. E.

(f) Photii Biblioth. Cod. 190, pag. 481, lin. 28 &c.

(g) Pausan. Phocic. five Lib. X, cap. V, pag. 809 & cap. VI, pag. 812.

faisoient partie (a) des vases qui se mettoient sur la table.

(116) §. LI. *Sa Pannetiere*. Il y a dans le grec, *sa Boulangere*. J'ai substitué l'autre terme comme étant plus noble, quoiqu'il ne présente pas la même idée. On est sans doute étonné que Crésus fasse élever une statue d'or à sa Boulangere, & qu'il la consacre à Delphes, mais la surprise cesse en apprenant que ce fut en reconnaissance d'un service essentiel. L'orgueil n'est plus alors blessé, & si l'action de la Boulangere mérite nos éloges, on ne sauroit trop louer la juste reconnaissance du Prince. Plutarque nous a conservé ce trait d'histoire. » Crésus (b), » dit-il, fit élever une statue d'or à sa Boulangere, & » l'offrit au Dieu, non pour l'insulter, mais pour un » sujet juste & honnête. On dit qu'Alyattes, pere de » Crésus, eut des enfans d'une seconde femme; que » cette marâtre voulant faire périr Crésus, donna du » poison à la Boulangere, avec ordre de le mettre dans » le pain qu'elle feroit servir à ce Prince; que la Bou- » langere en avertit secrettement Crésus, & qu'elle donna » le pain (c) empoisonné aux enfans de la belle-mere; » que Crésus étant monté sur le trône, en témoigna sa » reconnaissance à cette femme par une action louable » dont il rendit le Dieu en quelque sorte témoin ».

Cette statue fut dans la suite convertie en monnoie, & servit (d) aux Phocidiens avec les autres richesses du temple à soutenir la guerre sacrée.

(a) Julii Pollucis Onomastic. Lib. VI, Segment. LXXXIV, tom. I, pag. 616, Lib. X, Segm. LXXXII, tom. II, pag. 1251.

(b) Plutarch. de Pythiæ Oraculis, pag. 401. E.

(c) Si cette Boulangere mérite des louanges pour n'avoir pas voulu empoisonner Crésus, elle doit être blâmée d'avoir empoisonné les freres de ce Prince.

(d) Diodor. Sicul. Lib. XVI, §. LVI, tom. II, pag. 126.

251 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

(117) §. LII. *Ainsi que le fer.* Il y a dans le grec : *de même que les pointes.* Il est clair qu'Hérodote entend ce que nous appellons le fer de la pique , de la halberde. Le fer de cette pique avoit une pointe droite , au milieu de deux autres recourbées. Voyez Hérodote , Livre VII , §. LXIX & LXXVII. Le javelot des Francs , décrit par (a) Agathias , ressemble beaucoup à cette pique. Ce javelot peut être lancé , & sert aux combats de pied ferme. Il est presque tout couvert de fer. A la partie supérieure , vers la pointe , sortent deux autres fers , l'un d'un côté , l'autre de l'autre , recourbés comme des hameçons , & la pointe en est tournée vers le bas.

(118) §. LII. *Le temple d'Apollon Isménien.* Amphiaräus avoit-il une chapelle dans le temple d'Apollon Isménien ? je le croirois volontiers , à voir la manière dont s'exprime notre Auteur. Il paroît cependant par le paragraphe CXXXIV du VIII^e Livre , que la chapelle d'Amphiaräus étoit un lieu tout-à-fait distinct du temple d'Apollon Isménien.

(119) §. LIII. *Il détruiroit un grand Empire.* Cette ambiguïté (b) , qui trompa Crésus , auroit induit Chrysispe en erreur ; (ce Stoïcien avoit écrit un gros Livre sur les (c) Oracles de Delphes) mais elle n'auroit point échappé à la sagacité d'Epicure.

(120) §. LIV. *A Pytho.* Voyez la Table Géographique , au mot *Pytho* , vol. VII , pag. 314.

(a) Agathias , Lib. II , pag. 40. D.

(b) Cicer. de Divinat. Lib. II , §. LVI.

(c) Tuis (Apollo) oraculis Chrysippus totum volumen implevit , partim falsis , ut ego opinor , partim casu veris , ut fit in omni oratione sapissimè , partim flexiloquis & obscuris , ut interpretes egeant interprete , & fors ipsa ad sortes referenda sit , partim ambiguè , & quæ ad Dialecticam deferenda sunt. Id. ibid.

(121) §. LIV. *L'immunité.* M. Wesseling rapporte dans sa note une inscription où se trouve le mot *ἀτέλεια*. On en voit une autre parmi les Marbres d'Oxford, pag. 66. ΕΙΜΕΝ ΔΕ ΑΥΤΩΙ ΑΤΕΛΕΙΑΣ ΚΑΙ ΑΣΥΛΙΑΣ ΚΑΙ ΚΑΤΑΓΑΣ ΚΑΙ ΚΑΤΑ ΘΑΛΑΣΣΑΝ. » Qu'il jouira des immunités, & sera exempt de toute déprédation par terre & par mer ». Mais en quoi consistoit cette immunité qui a embarrassé plusieurs Savans, c'est ce qu'on ne dit pas. Je l'avois d'abord prise pour une exemption des charges onéreuses & du tribut que payoient à l'Etat les étrangers domiciliés à Delphes, & je m'appuyois de la Harangue de Démosthenes contre Leptines; mais ces charges & ce tribut ne pouvoient regarder que les étrangers établis à Delphes, & non ceux qui venoient consulter le Dieu. D'ailleurs je pense qu'Hérodote se seroit exprimé comme Xénophon : (a) οἰκεῖν ἀτέλειαν ἔδοσαν τῷ βυλομένῳ αἰεὶ. » Ils accorderent une immunité perpétuelle à ceux qui voulurent s'établir chez eux ». Le Traducteur latin a mal rendu οἰκεῖν τῷ βυλομένῳ, par *si quis esse civis cuperet*. On n'étoit pas citoyen d'une ville, parce qu'on y étoit domicilié, & Xénophon distingue bien dans ce passage le citoyen de celui qui étoit établi dans la ville. » Les Syracusains, dit-il, qui voudront s'établir à Ephèse, » jouiront à perpétuité du droit d'immunité; mais les Sélinusiens y auront le droit de citoyen, πολιτεία ».

C'est aussi ce qu'on trouve exprimé d'une manière bien claire dans le Décret des Byzantins que nous a conservé Démosthenes dans sa Harangue au sujet de la Couronne : *ῥηδάρχῳ* (b) τῷ Δάμῳ τῷ Βυζαντίῳ καὶ Περινθίῳ Ἀθηναίοις ῥέμεν ἐπιγαμίαν, πολιτείαν, καὶ ὅσιν γὰρ καὶ οἰκίαν καὶ τοῖς

(a) Xenoph. Hellenic. Lib. I, cap. II, §. VII, pag. 16.

(b) Demosthen. de Coronâ, pag. 487. E.

254 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

κατοικεῖν ἐθέλουσι τὰν πόλιν ἀλειουργήτοις ἡμιν πᾶσαν πρὸς τὰν λειτουργίαν. » Il a plu au peuple de Byzance & à celui de Périnthe d'accorder aux Athéniens le privilège de se marier dans le pays, le droit de cité, & de posséder des maisons & des fonds de terre;.... & à ceux d'entr'eux qui voudront s'établir dans leurs villes, toutes sortes d'exemptions ». M. l'Abbé Auger ne dit point en quoi consistoient ces exemptions, & le terme de *municipales* qu'il ajoute, ne convient qu'aux Romains, & ne regarde point les Grecs.

Mais enfin je crois avoir trouvé la solution de cette difficulté dans Strabon. Il y avoit dans les villes voisines de Delphes des bureaux, où ceux qui alloient consulter le Dieu, payoient ce qui avoit été réglé par les Amphictyons, comme nous l'apprend ce Géographe. » Les Crisséens (a), dit-il, enrichis par la levée des droits que payoient ceux qui venoient d'Italie & de Sicile au temple de Delphes, pour consulter l'Oracle, devinrent insolens, & osèrent exiger d'eux plus qu'il n'étoit réglé par les Amphictyons. Les Amphisséens traitèrent encore plus durement les étrangers; mais ils en furent punis par les Amphictyons ». Ce sont-là peut être les droits dont on exempta Crésus & les Lydiens. Des raisons très-graves m'empêchent de l'assurer. Si ma santé me le permet, je reviendrai sur ce sujet, qui me donnera matière à une dissertation.

(122) §. LVI. *La première n'est jamais sortie* &c. Ce passage a donné la torture à beaucoup de Savans. MM. de la Nauze, Geinoz & Gibert l'ont interprété diversement. Voyez les Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, tom. XIV, Mém. pag. 154; tom. XVI, Mém. pag. 106;

(a) Strab. Geograph. Lib. IX, pag. 641. A.

tom. XXIII, Mém. pag. 115 ; tom. XXV, Hist. pag. 11.

J'ai suivi M. Geinoz dans la première partie de cette phrase, mais je m'en suis écarté depuis ce mot *la première*, jusqu'à la fin du paragraphe. Il attribue aux Pélasges des migrations qui ne peuvent convenir qu'aux Dorien, avec qui se mêlerent les Lacédémoniens.

Il s'agit de l'origine des Lacédémoniens & des Athéniens. Ταῦτα se rapporte nécessairement à ces deux peuples, comme l'a fort bien prouvé ce Savant. Τὸ μὲν, Πιλασγικόν, τὸ δὲ, Ἑλληνικὸν ἔθνος. De ces deux membres, le premier ne peut convenir qu'aux Athéniens; le second, qu'aux Lacédémoniens, & M. Geinoz est jusqu'ici d'accord avec moi ; mais immédiatement il y a καὶ τὸ μὲν, οὐδαμῇ καὶ ἐξἑχώρησι · τὸ δὲ, πολυπλάνητοι καί τινες.

Ce savant Académicien attribue le premier membre de cette phrase aux Hellenes, & le second aux Pélasges ; & il se fonde sur les fréquentes migrations de ce dernier Peuple. Mais, 1°. le génie de la langue grecque ne permet pas de faire rapporter le τὸ μὲν à d'autres qu'aux Pélasges, & le τὸ δὲ, qu'aux Hellenes. 2°. Ce qui a induit M. l'Abbé Geinoz en erreur, c'est qu'il n'a point fait attention qu'Hérodote ne parloit pas en cet endroit des Pélasges en général, mais de ceux d'entr'eux qui fixerent leur demeure dans l'Attique, & qui n'en sont en effet jamais sortis, au-lieu que les Dorien ont souvent changé d'habitation.

Etienne de Byzance (a) donne le même sens à ce passage : Ἡρόδοτος ἐν τῇ Α περὶ τῆ Δωρικῆ γένεσι, πολυπλάνητοι αὐτοὶ καλῶν, καὶ θεικνὸς οὕτω. » Hérodote dit dans son 1^{er} Livre, au sujet de la race Dorienne, qu'elle a

(a) Stephan. Byzant. in Fragment. voc. Δώριον, pag. 746.

256 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

» beaucoup erré , & il le prouve ainsi ». Cet Auteur rapporte ensuite le passage de notre Historien.

Gronovius a mal rendu cet endroit. M. Wesseling l'a fort bien relevé. On verra aisément ici & ailleurs , que j'ai beaucoup profité des notes de ce Savant.

Les Hellenes habiterent d'abord , selon Hérodote , l'Histazotide , au pied de l'Ossa & de l'Olympe. En ayant été chassés , ils s'établirent près du Pinde , où ils furent appelés Macednes , & ils fondèrent (a) les villes de Bœum , de Ctinium & d'Erinée. De-là ils passerent dans la Dryopide , & de la Dryopide dans le Péloponnèse. Il me semble que ces diverses migrations autorisoient Hérodote à dire que les Hellenes avoient souvent changé de demeure.

(123) §. LVII. *Crestone*. Ceux qui voudront s'instruire à fond de ce qui regarde cette ville & les Tyrrhéniens , n'ont qu'à consulter les Mémoires de MM. de la Nauze & Geinoz , & en particulier l'extrait d'une Dissertation de ces Savans concernant la ville de Crestone , dans les Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres , tom. XXV , Hist. pag. 28.

Toute la difficulté consiste à savoir s'il y avoit en Thrace une ville de Crestone , & si l'on doit s'en rapporter à Denys d'Halicarnasse , qui place cette ville en Umbrie , & la confond avec Cortone , plutôt qu'à Etienne de Byzance , qui la met en Thrace. Il est certain qu'il y avoit en Thrace des Tyrrhéniens. Ils habiterent Lemnos & divers endroits de la Chersonèse & de l'Helléspont , jusqu'au mont Athos. Thucydides dit positivement » que » le (b) pays nommé Acté commence au canal que fit » faire le Roi de Perse , & que le mont Athos , qui en

(a) Conon. Narrat. cap. XXVII.

(b) Thucydid. Lib. IV , §. CIX.

» fait partie , aboutit à la mer Egée. Ce pays , suivant
 » le même Thucydides , renferme la ville de Sané , colonie
 » des Andriens située sur la partie du bord du canal vers
 » la mer , qui regarde l'Eubée ; il y a aussi les villes de
 » Thyssos , de Cléones , d'Acrothoon , d'Olophyxos & de
 » Dium. Elles sont habitées par des nations Barbares
 » mêlées ensemble , & qui parlent deux langues ; il y a
 » des Chalcidiens , mais le plus grand nombre est des
 » Pélasges , c'est-à-dire , de ces *Tyrrhéniens* qui ont habité
 » autrefois Lemnos & (a) Athenes. Il y a aussi des Bisaltes ,
 » des *Crestoniens* & des Edoniens ».

Ce passage prouve deux choses ; la première , qu'il y avoit des Tyrrhéniens en Thrace , & qu'ils étoient Pélasges ; la seconde , qu'il y avoit aussi des Crestoniens. Mais s'il y avoit un Peuple de ce nom , pourquoi n'y auroit-il point eu une ville qui s'appellât Crestone , du nom de ses habitans ? Les Tyrrhéniens occupoient les bords de la mer de Thrace , la ville de Crestone devoit être située un peu plus avant dans les terres. Par conséquent les Tyrrhéniens , quoique Pélasges , n'étoient pas les mêmes que ceux qui habitoient Crestone.

Il paroît que feu M. le Comte (b) de Caylus confondoit la ville de Crestone en Thrace , avec celle de Crotone , dans la grande Grece. Mais comme il n'apporte aucune preuve de son sentiment , je ne m'y arrêterai pas.

(124) §. LVII. *Ceux qui ont fondé Placie , &c.* Gronovius n'a rien compris ici. On diroit , en lisant sa traduction , que les Pélasges qui se sont établis à Crestone , étoient les mêmes que ceux qui ont bâti les villes de Placie & Scylacé , au-lieu que , suivant Hérodote , c'étoient

(a) Voyez ci-dessous , note 125.

(b) Caylus , Antiquités Etrusques , tom. II , pag. 198.

258 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

deux peuplades différentes. M. Geinoz a éclairci ce passage (a) avec la sagacité ordinaire. J'ai préféré *οἰκιστάς* avec M. Wesseling. Cette correction est appuyée de Pomponius Méla : *Placia & Scylace (b), parva Pelasgorum colonia*.

(125) §. LVII. *Qui ont demeuré autrefois avec les Athéniens.* Les Pélasges qui se sont établis dans l'Attique, y sont toujours demeurés. Aussi s'agit-il ici d'une seconde colonie du même peuple. Les Pélasges, qui s'étoient retirés en Italie, étant obligés de quitter ce pays, retournerent en partie en Grece, & passerent dans l'Attique. Les Athéniens leur firent accueil & leur donnerent le terrain situé au bas du mont Hymette, à condition qu'ils bâtiroient la muraille qui fait l'enceinte de la citadelle. Les Athéniens les chasserent dans la suite, parce qu'ils enlevoient les jeunes garçons & les jeunes filles d'Athenes (c) qui alloient puiser de l'eau à la fontaine Enneacrounos. Thucydides dit aussi que les Pélasges, qui habitoient le pays nommé Acté, avoient demeuré auparavant à Athenes. Voyez ci-dessus, note 123.

(126) §. LVII. *Les Pélasges parloient une langue Barbare.* Les Pélasges n'étoient point une nation Hellénique, comme le pensoit Denys (d) d'Halicarnasse. Hérodote & la plupart de ceux qui ont parlé de ces peuples, le disent positivement. Ceux qui ont fait la filiation des anciennes Maisons & des Peuples à qui elles ont donné leurs noms, tels qu'Apollodore, font venir les Pélasges

(a) Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, tom. XVI, Hist. pag. 62 & 63.

(b) Pompon. Méla, Lib. I, cap. XIX, pag. 102.

(c) Hérodote. Lib. VI, §. CXXXVII.

(d) Dionys. Halicarnass. Antiquit. Roman. Lib. I, §. XVII; pag. 14.

de Pélasgus (a), qui remontoit à Inachus, & les Hellenes, d'Hellen, qui reconnoissoit Prométhée pour un de ses aïeux. Ces peuples habiterent, il est vrai, la Thessalie, mais ils n'en occupoient qu'une partie, & n'en étoient pas moins deux peuples très-distincts.

Denys d'Halicarnasse dit, à l'endroit ci-dessus cité, que cette nation étoit originaire du Péloponnèse, & qu'elle demeurait autour d'Argos. Pélasgus, fils de Jupiter & de Niobé, fille de Phoronée, lui donna son nom. La sixième génération après, les Pélasges quitterent le Péloponnèse, & se fixerent dans l'Hémonie, qui fut depuis appelée Thessalie.

Si l'on s'en rapporte à un Auteur cité par Athénée, Pélasgus passa lui-même dans la Thessalie, aussi-tôt qu'elle fut desséchée. Ce récit ne détruit pas le premier. Pélasgus n'emmena avec lui qu'une petite partie des Pélasges; les autres passèrent dans le même pays à la sixième génération. Voyez un Mémoire lu à l'Académie, sur les Fêtes des Grecs omises par Castellanus & Meursius, article *Pélories*.

Les Pélasges étoient certainement établis depuis très-long-tems dans le Péloponnèse, quoique je ne pense point qu'ils descendent de Pélasgus. Je les crois plutôt Phéniciens d'origine, & c'est ce qui a fait dire à Hérodote, qu'ils parloient anciennement une langue Barbare. Les Hellenes ayant chassé les Pélasges de la plus grande partie de la Grèce, proscrivirent l'ancien langage, & y introduisirent le leur; les Athéniens, qui étoient Pélasges, le prirent aussi. Les Hellenes & tous ceux qui parloient leur langue, formant un seul corps, donnerent le nom de Barbares à tous ceux qui ne faisoient pas partie de leur

(a) Apollodor. Biblioth, Lib. II, cap. I, pag. 68, Lib. I, cap. VII, pag. 22 & 24. Voyez aussi Denys d'Halicarnasse, loco laudato.

260 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

association, & nommerent langue Barbare celle que parloient les nations qui leur étoient étrangères. Le langage des Pélasges subsista probablement parmi les Arcadiens qui ne purent être chassés par les Hellenes. Il y en avoit peut-être aussi des traces dans l'ancien Attique, & je croirois volontiers que le *Théta* avec sa prononciation, si familière aux Athéniens, & que ne pouvoient souffrir les Lacédémoniens & autres peuples Doriens, venoit des Pélasges.

(127) §. LVII. *Car le langage des Crestoniens.* Il y a dans le grec, les *Crestoniatés*. J'avois d'abord mis, les *Crestoniens*, de crainte que le Lecteur, trompé par la diversité des noms, ne crût qu'il s'agissoit ici d'un peuple différent. Voyez le Dictionnaire Géographique, à la fin de notre Hérodote.

(128) §. LVII. *Et des Placiens.* Placie étoit une colonie d'Athènes, ou plutôt de ces Pélasges à qui les Athéniens donnerent une retraite chez eux, & qu'ils chasserent ensuite. Ce paragraphe en est la preuve. Feu M. le Président Bouhier cherchoit encore à s'appuyer de l'inscription de Cyzique qu'il croyoit avoir été trouvée (a) à Placie, parce qu'il y est fait mention de la mere Placiene (Cybele), & je pense qu'il se trompe. Cette inscription regarde la ville de Cyzique. Cybele y étoit particulièrement honorée. Elle avoit un temple sur le sommet du mont Dindyme qui dominoit cette ville. Placie étoit située entre Cyzique & l'embouchure du fleuve Rhyndacus. La Déesse y étoit aussi en grande vénération; & comme ces deux villes n'étoient pas éloignées l'une de l'autre, les Cyzicéniens l'adoroient sous le nom de Mere Placia.

(a) Recherches & Dissertations sur Hérodote, par M. le Président Bouhier, pag. 116 & suiv.

Voyez les Antiquités Egyptiennes, Etrusques &c. de M. le Comte de Caylus, tom. II, pag. 193 & suiv. où M. l'Abbé Barthelemy explique cette inscription d'une maniere plus satisfaisante que M. le Président Bouhier.

(129) §. LVIII. *Et c'est indépendamment des, &c.* Du Ryer a traduit : *mais au contraire, il semble que les Pélasgiens, comme peuples grossiers & barbares, ne firent pas de grands progrès.*

On diroit que cette traduction a induit en erreur M. Bellanger. Il traduit : *il n'en est pas de même de la nation Pélasgienne ; c'étoient des peuples barbares & grossiers, & je crois que c'est pour cela qu'ils ne firent pas de grands progrès, & que jamais cette nation ne devint fort nombreuse.*

Ce n'est pas le sens de ce passage. Hérodote veut dire que les Pélasges étant restés isolés, & ne s'étant point incorporés avec les autres nations, n'ont pu s'aggrandir de même que les Hellenes. D'ailleurs, le nom de Barbare n'est que par opposition à celui d'Hellene, & ne signifie pas grossier. Les Hellenes devoient être dans les commencemens aussi grossiers que les Pélasges. Ce n'est qu'avec le tems & la culture des Lettres, que les nations se civilisent, & que leurs mœurs s'adoucissent.

(130) §. LIX. *Partagés en diverses factions.* Ceux qui ont lu *διοπορευμένων*, tenu dans l'oppression, gouverné par un maître absolu, un despote, au-lieu de *διεσπασμένων*, partagé en factions, n'ont pas saisi le sens d'Hérodote. Un peuple n'est souvent que plus fort, lorsqu'il obéit à un seul maître, & Crésus auroit, suivant toutes les apparences, préféré par cette raison l'alliance des Athéniens à celle des Lacédémoniens. Mais ce qui l'en détourna, c'est qu'il sentit que ce peuple devoit être affoibli par ses divisions intestines, & que Pisistrate n'oseroit envoyer des troupes à son secours, de crainte que la faction opposée ne vint à le chasser.

262 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

(131) §. LIX. *Les Montagnards.* Hérodote les appelle Hypéraciens, & ce sont les mêmes que Plutarque nomme Diaciens. Ils étoient (a) attachés au gouvernement démocratique. Les (b) Mercenaires, tourbe vile qui détestoit les riches, en faisoient aussi partie. Pisistrate gagna ceux de ce parti que leur indigence ne portoit déjà que trop à toute sorte de crimes.

(132) §. LIX. *S'étant fait des blessures à lui & à ses mulets.* (c) Ulysse, Zopyre (d) & quelques autres se sont servis d'une ruse pareille pour le bien de leur patrie, au-lieu que Pisistrate n'en fit usage que pour assujettir la sienne. Aussi Solon lui dit : » fils (e) d'Hippocrates, tu joues mal le » rôle de l'Ulysse d'Homère. Il se déchira le corps pour » tromper les ennemis, & tu t'es fait la même chose pour » tromper tes compatriotes ».

Denys renouvela cette ruse environ 155 ans après, avec le même succès. La ville des Léontins (f) étoit la place d'armes des Syracusains, & se trouvoit alors pleine d'exilés & de toutes sortes d'étrangers. Denys campoit pendant la nuit à la campagne. Il feignit qu'on lui avoit tendu des embûches ; il jeta de grands cris, fit beaucoup de tumulte par le moyen de ses domestiques, & se sauva dans la citadelle, où il passa le reste de la nuit, allumant des feux, & faisant venir les soldats en qui il avoit le plus de confiance. Le peuple s'étant assemblé au point du jour dans la ville des Léontins, il lui parla des embûches

(a) Plutarch. in Solone, pag. 85, A.

(b) Id. ibid. pag. 94. F.

(c) Homeri Odyss. Lib. IV, vers. 244.

(d) Herodot. Lib. III, §. CLIV, &c.

(e) Plutarch. in Solone, pag. 95, D.

(f) Diodor. Sicul. Lib. XXI, §. XCV, tom. I, pag. 628.

qu'on lui avoit dressées , de maniere à se faire croire , & le persuada de lui donner six cens hommes qu'il choisiroit dans l'armée , pour lui servir de gardes. On dit que Denys , par cette conduite , imita Pisistrate l'Athénien.

(133) §. LIX. *A la tête de leur armée contre les Mégariens.* Pisistrate (a) ayant appris que les Mégariens devoient venir par mer attaquer pendant la nuit les femmes d'Athènes , qui célébroient les Thesmophories à Eleusis , mit ses gens en embuscade. Les Mégariens étant descendus de leurs vaisseaux , & s'étant éloignés de la mer , Pisistrate les attaqua , en tua la plus grande partie , & se rendit maître des vaisseaux qui les avoient amenés. Il y fit monter ses troupes avec des femmes d'Athènes , & ayant pris la route de Mégares , l'on aborda sur le soir un peu loin de la ville. Les Mégariens voyant revenir leurs vaisseaux , allèrent au devant d'eux en grand nombre , les Magistrats aussi-bien que le Peuple , pour voir les prisonnières ; mais les Athéniens étant descendus à terre , en tuèrent un grand nombre , & enleverent tous ceux d'entre les plus illustres citoyens qu'ils purent.

Plutarque rapporte cette histoire de deux manieres & avec quelque différence. » Solon (b) , dit-il , étant abordé » au promontoire Colias avec Pisistrate , s'aperçut que » toutes les femmes d'Athènes célébroient en ce lieu une » fête en l'honneur de Cérès. Il dépêcha sur le champ à » Salamine un homme de confiance , qui faisant semblant » de passer du côté des Mégariens , les avertit de se rendre » au promontoire Colias , s'ils vouloient se rendre maîtres » des femmes les plus distinguées d'Athènes. Les Mégariens persuadés , envoyèrent des troupes par mer. Solon

(a) Aeneas Poliorcet. cap. IV , pag. 1649 & 1650.

(b) Plutarch. in Solone , pag. 82 , D. E. F. pag. 83. A.

264 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

» fit à l'instant retirer les femmes, & mit en leur place
» de jeunes hommes sans barbe, habillés de même que
» les femmes, & portant des poignards sous leurs habits.
» il leur ordonna de s'approcher du rivage & de s'amuser
» à danser jusqu'à ce que les ennemis fussent à terre.
» Les Mégariens, trompés par ces apparences, descendirent
» sur le rivage & se jetterent sur ces femmes, dans
» l'intention de les enlever ; mais ces jeunes gens les
» tuèrent sans qu'il en échappât un seul. Les Athéniens
» mirent ensuite à la voile, & se rendirent sans peine
» maîtres de Salamine ».

D'autres disent » que Solon passa de nuit dans l'isle ,
» & immola des victimes aux héros Périphémus & Cichreus,
» pour obéir à l'Oracle de Delphes, qui lui avoit dit de se
» rendre propices par des sacrifices les héros qui avoient
» été les chefs du pays, & que la terre Asopiene renferme
» dans son sein : qu'il demanda ensuite aux Athéniens cinq
» cens Volontaires, qui seroient les maîtres de régler le
» Gouvernement de l'isle, s'ils s'en rendoient les maîtres.
» Solon partit sur un vaisseau à trente rames, accompagné
» de grand nombre de bateaux de pêcheurs, & aborda à
» une pointe de terre, près de Salamine, vis-à-vis de
» l'Eubée. Un bruit sourd de son arrivée s'étant répandu,
» les Mégariens prirent les armes en tumulte, & envoye-
» rent un vaisseau à la découverte de l'ennemi. Solon
» s'empara de ce vaisseau, mit aux fers les Mégariens,
» & fit monter en leur place les plus braves de ceux qui
» l'avoient accompagné, à qui il ordonna de faire voile
» droit à la ville, & sur-tout de se cacher le mieux qu'ils
» pourroient. Prenant ensuite avec lui le reste des Athé-
» niens, il livra bataille par terre aux Mégariens. Ils
» étoient encore aux mains, lorsque le vaisseau, qui s'étoit
» hâté, se rendit maître de la ville ». Plutarque ajoute
que cette dernière manière de raconter cette histoire lui

paroît plus vraisemblable , à cause d'un usage qui s'observoit, & qui y avoit beaucoup de rapport.

(134) §. LIX. *A la prise de Nisée.* Nisée étoit (a) le port des Mégariens, environ à deux milles de Mégares, suivant la remarque de (b) Spon ; j'en parlerai plus amplement dans mon Index Géographique.

(135) §. LIX. *Lui donna pour garde.* Le Peuple s'étant assemblé, au sujet des embûches que Pisistrate feignoit lui avoir été dressées, lui accorda (c) cinquante gardes pour la sûreté de sa personne. Ariston en proposa le Décret. Ce Décret (d) passé, le Peuple dans la suite ne chicana pas Pisistrate sur le nombre de ces gardes, & lui en laissa prendre autant qu'il voulut. Solon, dans une Lettre (e) à Epiménides, que rapporte Diogenes Laerce, mais qui paroît supposée, écrit que Pisistrate demandoit quatre cens gardes, & qu'on les lui accorda malgré ses représentations. Polyæen (f) dit qu'on lui en donna trois cens.

(136) §. LIX. *Et s'empara, par leur moyen, de la citadelle.* Pisistrate s'empara de l'autorité souveraine au commencement des six derniers mois de la quatrième année de la cinquante-quatrième olympiade, sous l'Archontat de Comias. Cela est clairement exprimé dans la (g) Chronique de Paros. Αφ' ἧς Πεισιστρατός Αθηναίων ἐτυράννευσεν ἔτη ΗΗ[Δ]ΔΔΔΠΠ. Ἀρχοντας Αθηναίων Κομίας. Depuis le tems que Pisistrate s'est emparé de la Tyrannie, Comias

(a) Diodor. Sicul. Lib. XII, §. LXVI, tom. I, pag. 524.

(b) Voyage de Spon, tome II, page 170.

(c) Plutarch. in Solone, pag. 95. E.

(d) Id. ibid. F.

(e) Diogen. Laert. in Solone, Lib. I, Segm. LXVI, pag. 41.

(f) Polyæn. Strategem. Lib. I, cap. XXI, §. III, pag. 46.

(g) Marmor. Oxoniens. pag. 26.

266 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

étant Archonte, il y a 297 ans. Ce calcul de l'Auteur de la Chronique répond au commencement de Janvier de l'an 4153 de la période Julienne, 561 ans avant notre ère. Voyez, sur cette manière de compter, la fin de la note 72. Plutarque dit de même dans la Vie de (a) Solon, que Pisistrate commença sa Tyrannie sous l'Archonte Comias. Il mourut (b) la première année de la soixante-troisième olympiade. Ainsi il gouvernoit les Athéniens, lorsque Crésus s'informa quels étoient les plus puissans peuples de la Grèce.

Je n'ignore point que Meursius (c) place le commencement de la Tyrannie de Pisistrate à la cinquantième olympiade; mais ce Savant ne s'appuie que du témoignage de Clément d'Alexandrie (d), qui a copié Tatien, & de l'Anonyme qui a donné en grec une description des olympiades qui se trouve à la suite de la Chronologie d'Eusebe. L'autorité de ces deux Pères de l'Eglise pouvoit être de quelque poids avant la découverte de la Chronique de Paros; mais cette autorité doit céder à celle de ce précieux monument. Quant à l'Anonyme, qui a donné en grec une description des olympiades, Meursius l'a cru un Ancien, mais personne n'ignore actuellement que c'étoit Scaliger. Le sentiment de Meursius a été très-bien réfuté par le P. Corfini, (e) Clerc Régulier des Ecoles Pies.

Hipparque son fils lui succéda. Thucydides (f) prétend qu'Hippias étoit l'aîné, & qu'il succéda à son pere.

(a) Plutarch. in Solone, pag. 97. A.

(b) Corfini Fasti Attic. vol. III, pag. 94.

(c) Meursius, de Archont. Athen. Lib. I, cap. XIV, & in Pisistr. cap. III.

(d) Clement. Alexandr. Stromat. Lib. I, vol. I, pag. 397, lin. 3.

(e) Fasti Attici, tom. III, pag. 87.

(f) Thucydides, Lib. I, §. XX, Lib. VIII. §. LIV & LV.

Mais voyez la note d'Hudson, où ce Savant réfute cette opinion.

(137) §. LIX. *Et la gouverna sagement.* Voici un autre exemple de la modération de Pisistrate. Il garda (a), dit Plutarque, la plupart des loix de Solon, les observa le premier, & força ses amis à le faire. Il étoit déjà Tyran, lorsqu'il fut conduit devant l'Aréopage pour cause de meurtre. Il se présenta modestement pour plaider sa cause; mais l'accusateur se désista de son accusation. Aristote (b) dit aussi la même chose.

(138) §. LX. *Epouser sa fille.* Meursius (c) nomme Cœsyra cette fille de Mégacès, & s'appuie du témoignage de Suidas, qui dit au mot *Εγχεσιουραμένης*, que Cœsyra fut mariée à Pisistrate, mais cet Auteur n'ajoute point qu'elle fût fille de Mégacès. Le même Suidas rapporte à la fin de cet article, que Cœsyra étoit fille d'Alcméon; ce qui est d'autant plus vraisemblable, qu'Aristophanes appelle Mégacès dans les Acharnes, vers 614, *ὁ Κισύρας*.

(139) §. LX. *Nommée Phya.* Cette Phya (d) étoit fille de Socrates, & vendoit des couronnes. Pisistrate la maria à son fils Hipparque, comme le raconte Clidémus, au huitieme Livre des Retours. Elle fut accusée (e) de crime d'Etat, après qu'on eût chassé Pisistrate. J'aurois pu, dit le dénonciateur, l'accuser aussi d'impiété, pour avoir représenté Minerve d'une manière impie.

(140) §. LX. *On reçoit le Tyran.* De tout tems les ambitieux ont fait servir la Religion à leurs desseins, &

(a) Plutarch. in Solone, pag. 96. C.

(b) Aristor. de Republ. Lib. V, cap. XII, pag. 417. B.

(c) Meursius in Pisistrat. cap. IV.

(d) Athen. Deipnosoph. Lib. XIII, cap. IX, pag. 609. C. D.

(e) Hermogen. de Invent. Lib. I, pag. 41, lin. 26.

268 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

le peuple naturellement superstitieux & imbécille , en a toujours été la dupe.

(141) §. LXI. *Passoient pour être sous l'anathème.* Mégaclês, qui étoit Archonte (a) dans le tems de la conjuration de Cylon, en fit égorger les complices au pied des autels où ils s'étoient réfugiés. Voyez, Livre V, §. LXX, où cela est expliqué plus au long. On peut aussi consulter les notes.

Tous ceux qui avoient eu part à ces meurtres furent regardés comme des gens abominables. Les Partisans de Cylon ayant repris des forces, étoient (b) perpétuellement en guerre avec la famille de Mégaclês. Au fort de la sédition, & le Peuple étant partagé, Solon s'avanca au milieu, & persuada à ceux qu'on appella *les abominables*, de se soumettre au jugement de trois cens des principaux citoyens. Ils furent condamnés. On bannit ceux qui étoient encore en vie ; on déterra les morts, & on jetta leurs cadavres hors des frontieres de l'Attique.

Mégaclês étoit sans doute revenu de son exil, ainsi que ceux de son parti.

(142) §. LXI. *A Erétie.* Il y avoit deux villes de ce nom, l'une en Thessalie, l'autre en Eubée. Pisistrate se retira dans la dernière, puisqu'il partit (c) de l'Eubée pour revenir dans l'Attique, & que son port étoit le plus commode pour faire une descente dans ce pays.

(143) §. LXI. *Son avis prévalut.* On lit dans le manuscrit B de la Bibliothèque du Roi, γράμῃ, leçon qui est assez bonne, & un peu plus haut στρατιώται, qui ne vaut rien. M. Wesseling soupçonnoit que les leçons

(a) Plutarch. in Solone, pag. 84. A.

(b) Id. ibid. pag. 84. B. C.

(c) Polyan. Strategem. Lib. I, cap. XXI, §. I, pag. 43-

qu'on remarque à la marge de l'édition toute grecque de Henri Etienne, venoient d'un manuscrit de la Bibliothèque de St. Remi de Rheims. Je les ai toutes retrouvées dans les mss. de la Bibliothèque du Roi.

(144) §. LXI. *Qu'ils avoient prévenues par leurs bienfaits.* M. l'Abbé Geinoz (a) lit *προϋδίοτο* avec un iota souscrit, qu'il fait venir de la troisième personne du pluriel parfait passif de *προϋδίομαι*, suivant le dialecte Ionien, & l'interprete : *ils demanderent des présens aux villes qui avoient du respect & de la reconnoissance pour les bienfaits dont ils (les Pisistratides) les avoient prévenues.* M. Wesseling est de même avis, & je l'ai suivi dans ma Traduction. En ne mettant point l'iota souscrit, *προϋδίοτο* peut venir de *προϋδίομαι*. Alors il faudra traduire : *ils tirèrent des présens des villes dont ils avoient en quelque sorte connu auparavant la maniere de penser à leur égard.*

(145) §. LXII. *Au commencement de la onzième année.* *Διά undekátu étiós* a été mal rendu par le Traducteur latin, *anno undecimo vertente.* Voyez ci-dessous, Livre II, §. IV, note 2, page 154.

(146) §. LXII. *Un Devin d'Acharnes, nommé Amphilyte.* Il y a dans toutes les éditions, *un Devin d'Acarnanie*, *ὁ Ακαρνᾶν χρησμολόγος.* Qu'il y ait eu des Devins en Acarnanie, personne n'en doute. Hérodote lui-même en fait mention en deux endroits de son Histoire. Je n'en suis pas moins surpris de voir un Devin de ce pays se présenter à Pisistrate sur la route de Marathon à Athenes, pour l'encourager à son expédition. Il n'y avoit aucun intérêt pour venir de si loin, & cependant c'est le grand mobile qui fait agir les ministres des Dieux de même que le reste des hommes.

(a) Mém. de l'Acad. des Inscript. tom. XVI, Hist. pag. 64.

D'un autre côté, il est très-sûr qu'il y avoit des Devins dans l'Attique, & qu'ils y étoient en beaucoup plus grand nombre que dans l'Acarmanie; mais ce qui me paroît décider la question en faveur d'Acharnes, c'est que Platon fait appeller Amphilyte par (a) Socrates, notre compatriote, ὁ ἡμετέριος Ἀμφίλυτος, & une ligne plus bas, Théagès répond que c'étoit un Devin, Χρησμοδός. Clément d'Alexandrie (b) dit positivement qu'Amphilyte, par le conseil de qui Pisistrate s'empara de la souveraineté, étoit Athénien. Il est vrai que toutes les éditions de ce Pere de l'Eglise portent Amphilete, mais c'est une faute des copistes. Hérodote aura probablement écrit Ἀχαρνεύς, suivant le dialecte Ionien; le copiste ignorant y aura substitué Ἀχαρνάν. M. Valckenaer rapporte plusieurs exemples où les copistes ont pris l'un pour l'autre. Il est bien étonnant que le dernier traducteur de Démosthènes ait traduit ces (c) mots d'Eschines ὁ Γλαύκῃ τῷ Ἀχαρνίῳ υἱός, par ceux-ci (d): *fils de Glaucus d'Acarmanie*; Glaucus étoit d'Acharnes.

Le nom de cette bourgade me rappelle celui d'Achradus, qu'Etienne de (e) Byzance a mis au nombre des bourgs (ἀῖμας) de l'Attique. Ce Géographe s'appuie sur le 362^e vers des Concionatrices d'Aristophanes. Il ne s'est point apperçu que c'est une plaisanterie de ce Poète comique. Blépyrus (f) étoit constipé pour avoir mangé des poires sauvages, ἀχράς. Il joue sur ce mot, dont il fait un nom de peuple qui n'a jamais existé, οὐν μὲν γὰρ οὗτος βέλγα-

(a) Plat. in Theage. vol. I, pag. 124.

(b) Clement. Alexandr. Stromat. Lib. I, vol. I., pag. 398.

(c) Æsch. πρὸς Πισιστρατίδην. pag. 38, lin. 22.

(d) Œuvres de Démosthènes, seconde édition, tom. III, pag. 561.

(e) Steph. Byzant. voc. Ἀχραδύς.

(f) Aristophan. Ecclesiazus. vers. 355.

λαμβάνει τὴν θύραν, ὅστις ποτ' ἔστ' ἄνθρωπος Αἰχραδούσιος. C'est d'après cette autorité que (a) Meursius, Corfini (b), & le Dictionnaire (c) Géographique de la Martiniere, ont parlé de cette prétendue bourgade. La Martiniere enchérit sur les autres en changeant cette bourgade imaginaire en tribu.

(147) §. LXII. *Inspiré par les Dieux.* Θείη πομπή *χρίσμενος* signifie, *accompagné par le Dieu, mû par le Dieu, &c.* M. Bryant (d) prétend que cet Amphilyte avoit une révélation divine, une commission particulière des Dieux, & pour le prouver, il dérive πομπή, qui vient de *πίμπω*, des langues Orientales, où Pomphi signifie *les oracles*. Ainsi, selon ce Savant, πομπή n'est autre chose que la procession des oracles. Voilà, il faut en convenir, un étrange abus de l'érudition. Il vient de ce qu'on s'est persuadé qu'il n'y a eu originairement qu'une seule langue, & que toutes les autres en sont des dialectes.

Πομπή vient de *πίμπω*, *mitto*, *deduco*. De-là il signifie *missio*, ou l'action d'envoyer; *impulsus*, ou l'impulsion; *deductio*, ou l'action d'accompagner. Cette dernière signification a donné occasion de prendre ce mot dans le sens de procession, parce que ces processions accompagnoient les chasses de Dieux qu'on promenoit autour des temples, ou ailleurs.

(148) §. LXIII. *Les citoyens d'Athènes.* Le grec dit: *les Athéniens de la ville*, afin de les distinguer de ceux des autres bourgades de l'Attique; c'est par cette raison que j'ai traduit, *les citoyens d'Athènes*.

(a) Meursius de Populis Attic.

(b) Fasti Attici, tom. I, pag. 226.

(c) La Martiniere, Dictionn. Géograph. au mot *Achradus*.

(d) A new System, or an Analysis of ancient Mythology. vol. I, pag. 259.

272 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

(149) §. LXIII. *Les mit en déroute.* Cette défaite des Athéniens arriva près du bourg de Pallene. Andocides parle au contraire d'une victoire remportée à Pallénium, par les Athéniens, contre les Pisistratides. Mais voyez Liv. V, §. LXV, note 136.

(150) §. LXIII. *Ses fils.* L'expression latine est équivoque : *pueros impositos equis.* *Pueri* font-ils des enfans ? de qui font-ils enfans ? à quoi bon envoyer des enfans ? Si l'on doit entendre par ce mot des esclaves, on ne voit pas quelle confiance les Athéniens pouvoient prendre en leurs discours. La phrase grecque n'est point équivoque, Πισιστράτος ἀναβιβάσας τοὺς παῖδας ἐπὶ ἵππους, sur-tout si on la compare à celle-ci du paragraphe LXI, ἰβουλίσθη αὖμα τοῖσι πασιν, *il délibéra avec ses fils.*

(151) §. LXIV. *Pisistrate s'étant ainsi rendu maître.* Pisistrate, tout Tyran qu'il étoit, aimoit les Lettres & favorisoit ceux qui les cultivoient. Ce fut lui qui rassembla toutes les œuvres d'Homere dans un volume, & qui donna au public l'Iliade & l'Odyssée en l'état où nous les avons.

Tyran signifie trois choses : 1°. Celui qui gouverne souverainement, mais légitimement (a) & avec justice un Etat qui lui appartient. C'est en ce sens que doit s'entendre le mot de Tyran dans presque tous les endroits où Hérodote l'emploie. 2°. Celui qui a usurpé sur un peuple libre l'autorité souveraine, soit qu'il gouverne avec modération & équité, ou d'une manière injuste & cruelle. Tel étoit Pisistrate, qui cependant gouvernoit les Athéniens selon leurs loix. 3°. Celui qui gouverne d'une

(a) Je suis persuadé que M. Bellanger se trompe, & que ce mot n'est pris en ce sens que par les Poètes. Voyez Liv. III, §. I., note 87.

manière injuste & cruelle, soit que l'Etat lui appartienne légitimement, soit qu'il l'ait usurpé. Telle est en françois la signification de ce mot. Pisistrate fut le premier qui ouvrit à Athenes une Bibliotheque publique. Les Athéniens après lui l'entretenrent & l'augmenterent considérablement; mais Xerxès ayant pris & brûlé la ville d'Athenes, enleva tous ces livres, & les transporta en Perse. Long-tems après le Roi Séleucus, surnommé Nicanor, les fit rapporter à Athenes. Voyez Aulugelle, *Noët. Attic. Lib. VI, cap. XVII.*

BELLANGER.

On avoit gravé sur la base de la statue de Pisistrate à Athenes, cette Inscription :

» (a) J'ai été deux fois Tyran, deux fois le peuple
 » d'Erechthée m'a chassé, & deux fois il m'a rappelé,
 » moi Pisistrate, grand dans les conseils, qui ai rassemblé
 » Homere, dont les livres épars ne se chantoient auparavant
 » que par parties. Car ce Poëte excellent étoit
 » notre concitoyen, puisque nous autres Athéniens nous
 » avons fondé Smyrne ».

(152) §. LXIV. *En partie de l'Attique & en partie du fleuve Strymon.* Il y avoit des mines d'argent dans l'Attique, à Laurium (b) & à Thorique (c).

Le pays entre le Strymon & le (d) Nestus étoit célèbre par ses mines. Philippe s'en étant emparé, en tiroit de grands revenus. Il y avoit au mont Pangée (e) des mines d'or & d'argent, aussi-bien que dans le pays en-deçà &

(a) *Analecta veter. Poetar. Græcor. tom. III, pag. 216. CCCVIII.*

(b) *Thucyd. Lib. II, §. LV, pag. 133; & Lib. VI, §. XCI, pag. 437.*

(c) *Xenoph. de Reditibus, cap. III, §. XLIII, pag. 271.*

(d) *Strab. Lib. VII, pag. 498. B.*

(e) *Id. Excerpt. ex Lib. VII, fin. pag. 511, col. I, B.*

274 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

au-delà du Strymon. On fait que les Athéniens avoient des places sur ce fleuve, & entr'autres Amphipolis.

(153) §. LXIV. *Qui avoient tenu ferme dans la dernière action.* Quelques personnes rendent ce passage : *qui étoient restés dans la ville.* Je crois qu'elles se trompent. Il y a grande apparence que les Athéniens qui n'avoient pas voulu marcher contre Pisistrate, lui étoient favorables ; il n'avoit donc aucun sujet de s'assurer de leur fidélité ; mais il avoit tout à craindre de ceux qui avoient montré de la fermeté dans la dernière action. Il devoit en bon politique prendre leurs enfans en ôtages, afin de les tenir en bride & de les empêcher de remuer.

(154) §. LXIV. *Il s'assura de leurs enfans, &c.* Θήμες λαβὼν se rapporte à ἐπρίζωσι τὴν Τυραννίδα, & c'est ce qui m'a engagé à traduire de la sorte. C'est, je pense, de ces ôtages que veut parler Solon, lorsqu'il dit aux Athéniens :

(a) Αὐτοὶ γὰρ τοὺς ἐνέχουσιν, ῥύσια δέοντες,
καὶ διὰ ταῦτα κακὴν ἔσχευι δουλοσύνην.

» Vous avez aggrandi vos Tyrans, en leur donnant
» des gages, & c'est à cause de ces gages que vous êtes
» esclaves ».

Τούτους se rapporte, je crois, à Pisistrate & à ses enfans. Si on avoit l'élégie entière, dont ces vers ne sont qu'un fragment, nous saurions à quoi nous en tenir.

Pisistrate, non content de prendre pour ôtages ces enfans des Athéniens, désarma encore le Peuple, & ce moyen ne fut pas moins efficace pour s'assurer de ses ennemis.

(a) Analecta veter. Poetar. Græcor. tom. 1, pag. 71. XVIII. 3.
Plutarch. in Solone, pag. 96. B. M. Brunck a préféré avec raison ῥύσια, qui est la leçon d'Henri Etienne,

Voici la manière dont il s'y prit. Il ordonna (a) aux Athéniens de se rendre avec leurs armes au temple de Castor & Pollux. Ils obéirent. Il se mit à les haranguer d'une voix basse ; & comme ils ne pouvoient l'entendre, ils le prièrent de se placer dans le vestibule du temple, afin que tout le monde pût l'ouïr commodément. Il eut cette complaisance , mais il n'en parla pas moins bas. Tandis qu'ils prêtoient une oreille attentive à son discours, ses troupes s'avancèrent, enlevèrent les armes des Athéniens, & les portèrent dans le temple d'Aglauros, qui étoit près de la citadelle ; car il faut lire dans Polyæn, *Αγλαύρη* & non point *Αγρούλη*. Cette Aglauros étoit fille de Cécrops. Mais pour en revenir aux Athéniens, lorsqu'ils se virent sans armes, ils reconnurent alors que la foiblesse de la voix de Pisistrate étoit un artifice qu'il avoit imaginé pour les leur enlever.

Maxime de Tyr fait aussi allusion à cette ruse : » Quand » (b) les Athéniens, dit-il, ont-ils été esclaves ? quand » les Pisistratides les forcèrent à cultiver la terre après » leur avoir enlevé leurs armes ».

Voici encore un autre moyen dont il se servit. Comme il craignoit une révolte de la part d'un peuple aussi nombreux que celui d'Athènes, il le dispersa en le forçant d'aller habiter la campagne. » Que ferons-nous, dit (c) » Dion Chrysostome, à tous ces gens-ci ? les forcerons-nous à habiter les campagnes, comme le faisoient anciennement les Athéniens, & comme ils le firent depuis, lorsque Pisistrate eut l'autorité souveraine ? » Le même Orateur en parle encore, Oraïson XXV, page 281. D.

(a) Polyæni Strategem. Lib. I, cap. XXI, §. II.

(b) Maximi Tyrii Dissertat. XXIX, vulgo XIII, §. III, pag. 349.

(c) Dio Chrysostom, Orat VII, pag. 120. B.

276 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

Pour empêcher les gens de la campagne de rentrer dans la ville, le même Pisistrate leur ordonna de porter le catonacé, sorte d'habillement d'une étoffe grossière, qui n'alloit qu'aux genoux, & qui étoit bordé par bas d'une peau de mouton avec la toison. Voyez Hésychius, au mot *κατανάκη*, & Julius Pollux, Liv. VII, chap. XIV, Segment. LXVIII, tom. II, pag. 735.

Aristophanes en parle aussi. » Avez - vous (a) donc » oublié, Athéniens, que lorsque vous portiez le catonacé, » les Lacédémoniens vinrent en armes, tuèrent un grand » nombre de Thessaliens, d'amis & d'alliés d'Hippias, » qu'en cette occasion ils furent les seuls qui vous secoururent, & que vous ayant remis en liberté, ils revêtirent votre peuple de l'habillement des hommes libres » en la place du catonacé ».

(155) §. LXIV. *Il l'affermir enfin en purifiant.* J'ai suivi l'explication de M. l'Abbé Geinoz, qui prouve très-bien (b) que ces paroles : *Pisistrate l'avoit conquise & en avoit confié la garde à Lygdamis*, doivent être mises entre parenthèses, & que la » particule conjonctive *πρός* » *γάρ* *ἐτι* *τούτοις* joint le participe *καθήςας* à ceux qui » précèdent la parenthèse, & le fait dépendre de *ἐπίβλεπον* » *τῇ* *Τυραννίδι*, qui est le verbe principal de la phrase » auquel se rapportent tous ces participes.

» On apprend, dit M. Geinoz (c), par cet arrangement » grammatical, la raison pour laquelle Pisistrate purifia » Délos, & nous voyons clairement que ce Tyran n'entreprit cette purification que comme un moyen d'affermir » sa Tyrannie. Il falloit qu'il y eût un Oracle qui eût

(a) Aristoph. *Lyssistrat.* vers. 2150 & seq.

(b) Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, tom. XXIII, Hist. pag. 116.

(c) Id. *ibid.*

» promis une grande puissance, & beaucoup de prospérité,
 » à quiconque entreprendroit de purifier cette isle. Héro-
 » dote ne rapporte point l'oracle, & je ne crois pas même
 » qu'on puisse le trouver ailleurs ; mais il n'est pas moins
 » certain, par ce qu'en dit Hérodote, que Pisistrate a
 » cru devoir l'accomplir, persuadé que de-là dépendoit
 » l'affermissement de sa puissance, & la tranquille pos-
 » session de ses Etats ».

(156) §. LXIV. *Voici comment* &c. Thucydides s'accorde parfaitement bien avec notre Auteur. » Le Tyran
 » Pisistrate, dit-il (a), purifia autrefois l'isle de Délos,
 » non toute entière, mais l'espace entier qu'on pouvoit
 » découvrir du temple ».

(157) §. LXIV. *Il fit exhumer les cadavres.* Les Athéniens (b) acheverent ce qu'avoit commencé Pisistrate ; ils transporterent ailleurs tous les tombeaux qui se trou-
 verent dans l'isle de Délos, & défendirent aux femmes d'y faire leurs couches, & à qui que ce fût d'y mourir, mais d'aller pour cet effet à l'isle de Rhénée.

Ce peuple superstitieux attribua à la négligence de cette défense (c) la peste qui ravagea l'Attique vers le commencement de la guerre du Péloponnèse.

Lorsqu'Eschines, allant (d) à Rhodes, toucha à Délos, les Déliens étoient affligés d'une espèce de lepre, leurs cheveux étoient blancs, ils avoient le col & la poitrine couverts de boutons, mais ils étoient sans fièvre, & sentoient peu de douleurs. Ils regardoient cette maladie comme un effet de la colère d'Apollon, parce qu'on avoit enterré dans cette isle un de ses principaux habitans.

(a) Thucyd. Lib. III, §. CIV, pag. 230.

(b) Id. ibid. Plutarch. Apophthegm. Laconic. pag. 59. edit. Maittar.

(c) Diodor Sicul. Lib. XII, §. LVIII, tom. I, pag. 518.

(d) Æsch. Epist. pag. 205. B.

278 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

(158) §. LXIV. *Avec Mégaclys.* Il y a dans le grec : avec l'*Alcméonides*. Laurent Valla paroît avoir lu *Ἀλκμαίωνιδων*. Plutarque, dans la Vie de Solon (a), dit : Mégaclys s'enfuit aussi-tôt avec le reste des Alcméonides.

(158*) §. LXV. *Agasicles.* Hérodote a écrit Hégésiclys, selon le dialecte Ionien. Pausanias (b) & les Auteurs qui ont suivi celui des Athéniens, mettent Agasicles.

(159) §. LXV. *Lycurgue.* » Lycurgue, par les loix qu'il
» donna aux Lacédémoniens, forma dans le sein de la
» Grece un peuple nouveau, qui n'avoit rien de commun
» avec le reste des Grecs, que le langage. Les Lacédé-
» moniens devinrent par son moyen des hommes uniques
» dans leur espece, différens de tous les autres par leurs
» manieres comme par leurs idées & par leurs sentimens,
» par la façon même de s'habiller & de se nourrir, comme
» par le caractère de l'esprit & du cœur. Mais rien ne
» contribua davantage à en faire une nation tout-à-fait
» isolée, que la loi (c) qu'ils se prescrivoient d'écarter
» les étrangers de leur pays. Il semble qu'Hérodote rap-
» porte l'établissement de cet usage aux siècles qui pré-
» céderent Lycurgue, & qu'il en attribue l'abolition à
» Lycurgue même. S'il a véritablement prétendu que la
» loi, qui défendoit de recevoir les étrangers, étoit plus
» ancienne que Lycurgue, & que depuis ce Législateur elle n'a
» pas même subsisté, il est contredit & par le témoignage

(a) Plutarch. in Solone, pag. 95. F.

(b) Pausan. Laconic. sive Lib. III, cap. VII, pag. 220.

(c) Les Lacédémoniens ne lioient aucun commerce entr'eux ni avec leurs voisins, plutôt sans doute par un effet de leur caractère barbare, qu'en vertu de quelque loi. Lycurgue ne changea pas tous leurs usages; celui-ci fut du nombre de ceux qu'il conserva, parce qu'il en sentit l'utilité pour les mœurs. Ce fut aussi le motif qui lui fit chasser les étrangers. Voyez Xénophon, tom. V, pag. 56.

» exprès d'une foule d'Ecrivains, & par un grand nombre
 » de faits historiques, & par des faits qu'il rapporte lui-
 » même. Les droits de l'hospitalité étoient sacrés à Lacé-
 » démone, comme dans le reste de la Grece. Ménélas y
 » reçut Télémaque & Pisistrate ; Odyss. IV. Les Lacédé-
 » moniens firent un bon accueil aux Minyens & leur
 » accorderent les droits de citoyens, ci-dessous, Liv. IV,
 » §. CXLV. Aristote rend témoignage à la facilité qu'on
 » avoit dans ces premiers tems à devenir citoyen de
 » Sparte, *Polit. Lib. II* ; & Strabon assure, Liv. VIII,
 » que les premiers Rois Héraclides de cette ville, c'est-
 » à-dire, les ancêtres de Lycurgue, accorderoient sans peine
 » le droit de citoyen à tout étranger qui se présentoit.
 » Cette loi, la Xénélasie Lacédémonienne, *Ξηνελασία Λα-*
 » *κεδαιμόνη*, ne subsistoit donc pas avant Lycurgue. Ainsi,
 » quand Hérodote représente les Lacédémoniens comme
 » infociables entr'eux & à l'égard des étrangers, jusqu'au
 » tems de la réforme de Lycurgue, il prétend parler sans
 » doute, ou de leurs divisions intestines, arrivées, de
 » l'aveu des Historiens, sous leurs premiers Princes Héra-
 » clides, ou de la coutume barbare d'immoler des hommes,
 » qui leur a été si souvent reprochée. (*Plutarch. in Parallel.*
 » *Porphy. de Abstinentiâ, Lib. II.*) Quant à la Xéné-
 » lasie, Lycurgue, bien loin de l'avoir abolie, en a été
 » certainement l'auteur. Xénophon, tom. V, pag. 96,
 » compte cette loi à la suite des autres loix établies par
 » Lycurgue (a). Voyez aussi Plutarque *in Lycargo*, Phi-

(a) Cela ne détruit point ce que je viens de dire en note. Lycurgue,
 en habile homme & en sage Législateur, sut tirer de la barbarie
 de ses compatriotes un parti avantageux pour les mœurs. Les exemples
 qu'il apporte M. Bellanger pour prouver que les étrangers étoient
 reçus à Lacédémone, sont des cas particuliers, qui ne prouvent
 pas qu'ils fussent admis généralement, comme ils l'étoient parmi
 tous les autres peuples de la Grece.

280 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

„ Iostratè *Epistol.* &c. Sans toutes ces autorités , la
 „ Xénélasie Lacédémonienne porte assez d'elle-même le
 „ caractère du Législateur , par sa liaison avec ses autres
 „ loix ; leur singularité & leur rigidité rendoient celle-ci
 „ nécessaire , & il ne faut chercher ailleurs ni son auteur ,
 „ ni les raisons de son établissement. Le motif de cet
 „ établissement fut d'empêcher les citoyens de Sparte de
 „ recevoir de mauvaises impressions de la part des étran-
 „ gers. Xénophon *ibid.* Plutarch. *in Lycurgo & in Agide.*
 „ Thucydides, Liv. II, en apporte une autre raison ; c'est ,
 „ dit-il , que Lycurgue craignoit que l'étranger ne profitât
 „ de la politique des Lacédémoniens , & qu'il n'établît
 „ chez lui des maximes de gouvernement & des regles
 „ de vertu pareilles aux leurs ; mais Plutarque détruit cette
 „ raison , & s'attache à justifier les Lacédémoniens , en
 „ assurant que Lycurgue éloigna les étrangers , non pas ,
 „ comme l'avoit cru Thucydides , dans la crainte qu'ils
 „ n'imitassent la sagesse de ses loix , & qu'ils ne fissent
 „ par ce moyen des progrès dans la vertu , mais plutôt
 „ de peur qu'ils ne donnassent des leçons pernicieuses pour
 „ les mœurs. Il fait même entendre que l'exclusion n'étoit
 „ que pour les étrangers qui auroient pu se glisser dans
 „ la ville sans aucune bonne raison. En effet, l'entrée n'en
 „ étoit point fermée à tous sans exception. Lycurgue fit
 „ venir Thalès de l'isle de Crete , selon Strabon , Liv. X.
 „ Plutarch. *in Lycurgo & in Agide.* Quelque tems après
 „ les Lacédémoniens manderent de Lesbos le Poète Ter-
 „ pandre : Phérécides y vint aussi , Plutarch. *in Agide.*
 „ Tyrtée y fut reçu , naturalisé & fait citoyen. Quelques
 „ Ecrivains , au rapport de Plutarque , *Apophth. Laconicæ* ,
 „ ont même prétendu que Lycurgue avoit ordonné d'ad-
 „ mettre au nombre des citoyens & dans le partage des
 „ terres , les étrangers qui voudroient embrasser les loix
 „ du pays ; mais cette opinion , à la prendre dans sa

„ généralité , n'est appuyée ni d'autorités , ni d'exemples.
 „ Il y avoit une autre espece d'étrangers que Lacédémone
 „ se trouvoit trop heureuse de recevoir , sans craindre
 „ d'aller contre les intentions de son Législateur. Je parle
 „ des alliés qui avec des troupes venoient à son secours.
 „ C'est ainsi qu'à la naissance presque de la République ;
 „ sous le regne de Téléclus , les Egides , qui composoient
 „ une famille Thébaine , vinrent de la Béotie à Sparte &c.
 „ Voyez Pindare *Isthm.* Ode VII, & *Pyth.* Od. V , &
 „ son Scholiaſte. Pauſan. *Laconic.* & Conon *Narrat.*
 „ XXXVII. M. de la Nauze , tom. XII des Mémoires
 „ de l'Acad. des Inſcript. pag. 159 &c. Stobée , Serm. XLII ,
 „ pag. 293 , dit en général (d'après Nicolaos dans son
 „ *Histoire des Mœurs des Nations*) qu'il n'est pas permis
 „ aux étrangers de demeurer à Sparte , ni aux Spartiates
 „ de demeurer dans un pays étranger. Voyez aussi Suidas
 „ au mot *Λοκῆγος* „.

BELLANGER.

(160) §. LXV. *Quelques-uns ajoutent* &c. „ Lycurgue (a)
 „ se conduisit comme Minos , dont il étoit l'imitateur ; car
 „ il apprit de la Pythie , dans ses fréquens voyages , les
 „ loix qu'il devoit donner aux Lacédémoniens. Je ne dirai
 „ pas que cela se passa de la sorte ; mais c'étoit l'idée
 „ commune „.

(161) §. LXV. *Ayant été tuteur de son neveu.* Il y a
 dans le grec : *ayant été tuteur de Léobotas , fils de son*
frere. Mais Léobotas ne pouvoit être neveu de Lycurgue ,
 puisqu'il descendoit de la branche des Eurysthénides , &
 Lycurgue , de celle des Proclides. Si l'on suppose avec
 Paulmier de Grentemefnil (b) , que ce Prince étoit fils de
 sa sœur , cela ne pourra s'accorder avec ce que tous les

(a) Strab. Geograph. Lib. XVI , pag. 1105. C. D.

(b) Exercitat. in optimos fere Auctores Græcos , pag. 330.

282 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

Historiens nous disent de la naissance de Léobotas & de celle de Lycurgue. D'ailleurs la plupart des Auteurs conviennent unanimement que Charillus ou Charilas étoit le pupille & le neveu de Lycurgue. Aussi feu M. le Président Bouhier vouloit-il qu'on substituât (a) Charillus à Léobotas ? Il est vrai qu'avec ce changement on remédieroit à tout, mais il me paroît trop considérable. J'ai mieux aimé suivre le Chevalier Marsham (b), qui se contente d'une légère transposition, quoiqu'elle ne soit point du goût du savant Président. *Λύκουργον ἐπιτροπιύσαντα ἀδελφίδην μὲν ἰαυτῆ, βασιλεύοντες δὲ Σπαρτητίων Λιωῶταια* &c. Rien alors n'est si simple. La distance entre Lycurgue & Léobotas n'est pas si grande que le fait M. le Président Bouhier (c). Eunomus & Polydectes, l'un pere, l'autre frere aîné de notre Législateur, & de la race des Proclides, n'occupèrent le trône que fort peu de tems. Léobotas, de celle des Eurysthénides, vécut très-long-tems ; Doryssus (d) & Agéfilas, l'un son fils, l'autre son petit-fils, lui succéderent assez rapidement. Ce fut sous cet Agéfilas (e) que Lycurgue publia ses Loix.

(a) Recherches & Dissertations sur Hérodoté, pag. 150.

(b) Canon Chronicus &c. pag. 428.

(c) Recherches & Dissertations sur Hérodoté, pag. 150. Lycurgue publia ses Loix, suivant ce Savant, 108 ans avant la mort de Léobotas ; mais il suit en cela Meursius, dont l'opinion est dénuée de fondement.

(d) Eusebe donne 29 ans de regne à Doryssus, & 44 à Agéfilaüs. J'ai préféré le sentiment de Pausanias, dont l'autorité est d'un plus grand poids. Voyez cet Auteur, Laconic. cap. II, pag. 207.

(e) Pausanias, (Laconic. sive Lib. III, cap. II, pag. 207). Quelques Savans, & entr'autres Simfon (Chronic. Cathol. pag. 429) prétendent qu'il y a faute au texte de Pausanias, & qu'il y manque *γενονός* : ce qui signifieroit alors que Lycurgue seroit né sous Agéfilaüs. Mais il étoit antérieur à Doryssus & à Agéfilaüs, qui,

Il n'est pas nécessaire , pour appuyer ce sentiment , qu'Hérodote s'accorde avec le calcul d'Apollodore , & qu'on lui fasse dire que Lycurgue travailla à ses Loix sous le regne de Léobotas. Il suffit que la tutelle de son neveu appartienne à ce regne , & qu'il alla ensuite en Crete , d'où il rapporta ses Loix. Strabon place ce voyage (a) de Crete après la tutelle.

Ce qui pourroit faire croire qu'on ne doit point admettre le changement que j'ai proposé sur le texte d'Hérodote , c'est que Pausanias , au même endroit , rapporte ce passage tel qu'il se trouve dans les éditions de cet Auteur. Mais Philémon (b) , antérieur à Pausanias , se plaint que les exemplaires d'Hérodote étoient déjà altérés de son tems. Ces raisons m'ont déterminé à suivre le sentiment de feu M. Wesseling préférablement à celui de l'Abbé Gédoyen sur Pausanias.

L'aoriste *ἐπιτροπιδουσα* prouve nécessairement que Lycurgue n'étoit plus tuteur de son neveu , & qu'il n'y avoit pas long-tems qu'il ne l'étoit plus , lorsqu'il passa

suivant Pausanias (loco laudato) ne régnerent que peu de tems. Lycurgue doit être né sous le regne de Léobotas , comme on peut le conjecturer en examinant avec soin les généalogies des Eurysthénides & des Proclides , telles qu'elles sont rapportées par Hérodote , Liv. VII , §. CCIV & Liv. VIII , §. CXXXI.

La généalogie des Proclides est sujette à de grandes difficultés. Je les discuterai peut-être , Liv. VIII , §. CXXXI.

Pausanias , page 208 , & Plutarque in Lycurgo , pag. 42. D. regardent Archélaüs comme collègue de Charilaüs. On pourroit en conclure que ce fut sous ce Prince que Lycurgue publia ses Loix ; mais il peut se faire que les dernières années d'Agésiläus correspondent aux premières années du regne de Charilaüs.

(a) Strab. Geograph. Lib. X , pag. 739. A.

(b) Apud Porphyrt. Quæstion. Homeric. VIII. apud Homerum Barnesii , pag. XCI.

284 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

en Crete. Cela contredit les Traducteurs Latins & François; mais cette observation est fondée sur la nature de l'aoriste premier. Voyez la Grammaire Grecque de Vossius.

(162) §. LXV. *De Léobotas.* Léobotas ou Labotas étoit le huitieme descendant d'Hercules, de la branche des Eurysthénides, si l'on en croit le texte (a) actuel d'Hérodote; mais je le crois altéré. Ce qu'il y a de certain, c'est que Lycurgue, qui devoit être également le huitieme descendant d'Hercules de la branche des Proclides, en est le onzieme, tandis que, suivant le cours ordinaire des choses, il doit y avoir quinze générations. Les lacunes manifestes qui se trouvent dans la généalogie des Proclides, telle qu'elle a été donnée par Hérodote & Pausanias, prouvent que celle des Eurysthénides n'en est pas exempte. Quoi qu'il en soit, il étoit fils d'Echéstratus, & il fut pere de Doryssus. Cela est confirmé par une Inscription trouvée par M. l'Abbé Fourmont, dans le temple d'Apollon Amycléen :

ΤΑΛΕΚΛΟΣ (b) ΤΟ ΑΡΧΕΛΑΟ ΤΟ ΑΓΕΣΙΛΑΟ ΤΟ ΔΟΡΥΣΣΟ ΤΟ ΛΑΒΟΤΑΣ ΤΟ ΕΧΕΣΤΡΑΤΟ ΒΑΓΟΣ.

» Taléclus Roi, fils d'Archélaüs, fils d'Agésilaüs, fils de Doryssus, fils de Laboras, fils d'Echéstratus ».

M. Fourmont observe avec raison, qu'il y a une faute dans le mot *Λαβότας*, mais il a tort d'y substituer *Λαδοτία*; le génitif Dorique des noms en *ας* & en *ης* dans les déclinaisons parisyllabiques, se terminant en *ά* long. Τα (c) *εις άς κ' εις ής ονόματα ισοσύλλάβως κλιόμενα, κοινῶς μὲν κ' Αττικῶς εις οὐ ἔχει τὴν γενικὴν. Οἷον Αινείας, Αινεία Δωρικῶς δὲ εις ά μακρὸν περαίνει τὴν γενικὴν ὅτιον τῷ Αινεία.*

(a) Herodot. Lib. VII, §. CCIV.

(b) Mémoires de l'Académie des Inscriptions, tom. XVI, Hist. pag. 103.

(c) Eustath. ad Homer. Iliad. Lib. I, pag. 12, lin. 4, à fine.

Υοικῶς διὰ διὰ τῷ εἶ. » Les noms en *és* & en *és* dans les » déclinaisons parisyllabiques, font *éu* au génitif dans le » dialecte commun & dans l'Attique; comme *Αινίης*, *Αινίς* : » dans le Dorique ils terminent le génitif en *á* long ; » comme *Αινίης*, τῷ *Αινία*, & dans l'Ionique en *éu* ». Il n'y a donc qu'à retrancher le *sigma* que l'ouvrier aura ajouté par méprise ou par ignorance.

A l'égard du mot *Βαγός*, que M. Fourmont interprète trop vaguement par *Dux*, il faut savoir que ce terme désignoit le Roi chez les Lacédémoniens. On trouve dans Hésychius, *Βάγος*, *Βασιλεύς*, *Λάκωνις*. D'après cette autorité, je corrigerois τῷ *Βαγῷ* μῦθον *Λεωνίδω* au-lieu de τῷ *ταῖς* α. τ. λ. dans l'épigramme (a) de Lollius Bassus sur les trois cens Lacédémoniens qui périrent au passage des Thermopyles. *Βάγος* étoit, comme on le voit, le terme propre à Lacédémone pour signifier un Roi.

(163) §. LXV. *Prit des mesures contre la transgression &c.* Il y eut (b) des Lacédémoniens qui, trouvant trop dures les loix de Lycurgue, aimèrent mieux s'expatrier que de s'y soumettre. Ils passèrent en Italie chez les Sabins, & lorsque ceux-ci s'incorporèrent avec les Romains, ils leur communiquèrent une partie des usages de Lacédémone qu'ils avoient adoptés.

(164) §. LXV. *Les Enomoties, les Triacades.* Le Glossaire de l'Abbaye de St.-Germain-des-Prés expliquant ce que c'est que l'Enomotie, dit: *τάξις παρὰ τοῖς Ἀθηναίοις*, corps de troupes chez les Athéniens; ce qui est absolument faux. On trouve dans Suidas & dans l'*Etymologicum Magnum*, *παρὰ τοῖς Λακεδαιμονίοις*, ce qui est juste; mais

(a) Antholog. Lib. III, cap. V, pag. 204, ex edit Hentici Stephani.

(b) Dionys. Halicarn. Antiquit. Roman. Lib. II, §. XLIX, pag. 109.

le savant M. Ruhnken (a) rejette cette faute sur les copistes, & veut qu'on lise dans ce Glossaire, *παρὰ τοῖς τακτικοῖς*, chez les Auteurs qui ont écrit sur la Tactique.

L'Enomotie est, suivant quelques-uns, la même chose que le Lochus; suivant d'autres, elle en est la moitié; & même il se trouve des Auteurs qui prétendent qu'elle n'en est que le quart. Voyez le Dictionnaire de Tactique parmi les mss de Coislin, page 506. Or le Lochus, suivant l'Auteur de ce Lexique, est de huit, de douze ou de seize hommes. Cette opinion sur le Lochus n'est pas soutenable, & il suffit de la présenter pour en faire sentir l'absurdité. Thucydides (b) assure qu'il y avoit quatre Enomoties dans le Pentécostys, & quatre Pentécostyes dans le Lochus. Le Pentécostys étant de cinquante hommes, le Lochus devoit être de deux cens hommes, & l'Enomotie de douze hommes, parce qu'il n'est pas possible de partager cinquante en quatre parties égales. D'un autre côté, Xénophon, qui a passé une partie de sa vie parmi les Lacédémoniens, & qui a été à portée de connoître parfaitement leur gouvernement, Xénophon, dis-je, nous (c) apprend que la Mora comprenoit quatre Lochus, huit Pentécostyes, seize Enomoties. Si le Lochus étoit de deux cens hommes, la Mora devoit être de huit cens hommes, le Pentécostys de cent, & l'Enomotie de cinquante. Cela détruit absolument l'idée qu'on doit se former du Pentécostys, d'après l'étymologie de ce mot. Si l'on suppose que le Lochus n'étoit que de cent hommes, la Mora sera de quatre cens hommes, & il n'y aura que deux Pentécostyes dans le Lochus, & deux Enomoties de vingt-cinq hommes

(a) Timæi Lexic. vocum Platoniarum, voci *Εννομία*.

(b) Thucyd. Lib. V, §. LXVIII, pag. 359.

(c) Xenoph. Lacedæm. Polit. cap. XI, §. IV, pag. 87 & 88.

chacune, dans le Pentécostys. De quelque manière qu'on envisage ce passage, il se trouvera en contradiction avec celui de Thucydides.

Il peut se faire cependant que ces deux Auteurs ne se soient pas trompés. La Mora aura varié, à-peu-près de même que nos régimens, quant au nombre d'hommes dont elle étoit composée. Le Pentécostys n'aura jamais changé, je veux dire, qu'il aura été dans tous les tems de cinquante hommes, mais qu'il y aura eu plus ou moins de Pentécostyes, selon que la Mora aura été plus ou moins forte. L'Enomotie aura été tantôt de la moitié du Pentécostys, & tantôt du quart, comme le prouvent les passages de Xénophon & de Thucydides, ci-dessus rapportés. Il me paroît certain que lorsque Lycurgue institua ces différens corps, l'Enomotie n'étoit que de douze hommes; car s'il eût été porté à vingt-cinq, comme il le fut depuis, il n'est pas vraisemblable que ce Législateur ait formé dans le même corps des compagnies de trente hommes. Cela n'auroit pas manqué de mettre de la confusion dans la Mora; car Triacas est le nombre de trente, & les Triacades sont nécessairement des compagnies de trente hommes. L'Enomotie étoit peut-être alors la moitié de la Triacade, & il devoit y avoir tant de Triacades dans chaque Lochus, & tant de Lochus dans chaque Mora. Dans le tems que la Triacade étoit admise, le Pentécostys ne pouvoit avoir lieu: car le Lochus & la Mora étant divisés par trente, n'étoient pas susceptibles de l'être par cinquante, à moins que la Mora ne fût alors de trois cens, de six cens ou de neuf cens hommes. De quelque manière que j'envisage ce passage, je n'y vois qu'obscurité que je ne suis pas en état de dissiper. Si quelqu'un est en état de le faire, c'est assurément M. l'Abbé Barthelemy de l'Académie des Belles-Lettres. Ce Savant aura certainement occasion d'en parler dans l'Ouvrage qu'il prépare

288 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

sur la Grece ; Ouvrage dont il m'a lu quelques morceaux , & qui m'a paru aussi profond qu'agréablement écrit.

Il me vient une idée, qui ne concilie point, il est vrai, Thucydides avec Xénophon, mais qui peut expliquer jusqu'à un certain point le passage d'Hérodote. Les Triacades, dont parle cet Historien, n'étoient peut-être pas une portion du Lochus, un corps de troupes subsistant, mais ce que nous appellons dans nos troupes une chambrée, corps qui n'avoit d'existence que lorsqu'il s'agissoit de prendre ses repas. Ce qui me le persuade, c'est que le Lexique mssé d'Hérodote, qui est à la Bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés, expliquant ce mot, dit : *δῆπια κατὰ δῆμους καὶ ἀριθμὸς ἑ' ἀνδρῶν*, repas par bourgades & nombre de trente hommes. Il faut faire attention que chez les Anciens, les corps d'armée n'étoient pas composés comme chez nous, de soldats pris indistinctement de tous les pays de leur domination. Les tribus & les divisions des tribus n'étoient pas confondues les unes avec les autres. Je fais que (a) M. Koen prétend que la première explication, je veux dire, *δῆπια κατὰ δῆμους*, ne regarde pas les Triacades, mais les Syssities, dont parle ensuite Hérodote. Cela pourroit être. Cependant, plus je réfléchis sur ce passage, & plus je me persuade qu'Hérodote n'avoit pas en vue les Syssities qui se faisoient en tems de paix, mais celles qui étoient en usage lorsque les troupes étoient en campagne. En effet, Hérodote dit : » Lycurgue régla ce » qui concernoit la guerre, les Enomoties, les Triacades » & les Syssities ». Je crois que notre Historien a ajouté le terme de Syssities pour expliquer celui de Triacades, & afin d'empêcher ses Lecteurs de penser que la Triacade fût un corps de troupes faisant partie d'un corps plus considérable.

(a) Koenius in notis ad Gregorium, de Dialectis, pag. 239.

Quoi qu'il en soit de cette idée, je la soumetts au jugement des Lecteurs, & j'invite ceux qui ne l'approuveront pas, à me faire part de leurs observations; le Public ne pouvant que gagner à ces sortes de discussions.

(165) §. LXV. *Il institua les Ephores.* Les sentimens sont fort partagés sur l'institution des Ephores. Eusebe prétend (a) qu'on les créa la première année de la cinquième olympiade. Plutarque rapporte dans la Vie de Lycurgue (b), qu'ils le furent environ cent trente ans après ce Législateur, par le Roi Théopompe; & dans un autre Ouvrage (c), il assure la même chose. Mais comme Lycurgue mourut vers l'an 856 avant notre ère, il s'ensuivroit que l'établissement des Ephores devoit être reculé à la troisième année de la treizième olympiade, ou 726 ans avant notre ère. Il faut cependant convenir que les uns faisant Lycurgue plus ancien, & d'autres moins, Plutarque peut avoir suivi le calcul des premiers, aussi-bien qu'Eusebe. Ce qui le prouve, c'est que Théopompe, qui a établi suivant lui les Ephores, succéda à son père Nicandre la troisième année de la seconde olympiade, comme on peut l'inférer d'un passage (d) de Clément d'Alexandrie, où il est dit que les olympiades furent instituées la (e) trente-quatrième année de Nicandre, & l'on sait que ce Prince survécut cinq ans à cet établissement.

(a) Euseb. Chronic. Can. pag. 157.

(b) Plutarch. in Lycurgo, pag. 43. E.

(c) Id. ad Principem ineruditum, pag. 779. E.

(d) Clementis Alexandrin. Stromat. Lib. I, tom. I, pag. 389; lin. 23.

(e) La Traduction latine de Clément dit : la trentième, mais le texte grec porte : τούτου κατὰ τὸ τριακσὸν τέταρτον ἔτος

290 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

Aristote (a) pense de même que Plutarque, que Théopompe a institué les Ephores. Cicéron paroît aussi de ce sentiment : *Quare (b) nec Ephori Lacedæmone sine causâ à Theopompo oppositi Regibus*. On lit aussi la même chose dans Valere Maxime (c).

On peut cependant opposer à ces témoignages celui d'Hérodote, qui ayant fait beaucoup de recherches, & étant plus voisin de ce tems-là, doit être d'un plus grand poids. Xénophon, qui s'étoit retiré sur les terres des Lacédémoniens, & qui connoissoit à fond leur gouvernement, dont il avoit fait une étude particulière, est de même avis (d) qu'Hérodote, aussi-bien que Platon (e), Satyrus (f), philosophe Péripatéticien, qui a écrit les vies des hommes illustres, & sur qui on peut consulter Vossius de *Historicis Græcis* &c.

Cette note étoit faite depuis très-long-tems lorsque M. Zeunius, célèbre Professeur à Wittemberg, publia une nouvelle édition des Ouvrages Politiques de Xénophon. Je fus bien surpris de l'interprétation qu'il donnoit à ce passage, afin d'appuyer l'opinion de ceux qui soutiennent que Théopompe est l'instituteur des Ephores, & je ne fus pas moins étonné qu'il eût passé sous silence les témoignages d'Hérodote, de Platon & de Satyrus, qui la contredisoient formellement. Pour bien juger des raisons de ce Savant, il est nécessaire de mettre le passage entier de Xénophon

(a) Aristotel. Politic. Lib. V, cap. XI.

(b) Cicer. de Legibus, Lib. III, §. VII.

(c) Valer. Maxim. Lib. IV, cap. I, Extern. 8.

(d) Xenophont. Lacedæmonior. Polit. cap. VIII, §. III, pag. 82.

(e) Plato, Epist. VII, pag. 354. B. Mais il se contredit, de *Legibus*, Lib. III, pag. 692. A, ou bien il attribue en cet endroit l'établissement du Sénat à un autre qu'à Lycurgue.

(f) Diogen. Laert. Lib. I, Segment. LXVIII, pag. 43.

sous les yeux du Lecteur ; cela le mettra à portée de juger de leur solidité. Αλλά γάρ, ὅτι μὲν ἐν Σπάρτῃ μάλιστα πείθεσθαι ταῖς ἀρχαῖς τε καὶ τοῖς νόμοις, ἴσμεν ἅπαντες. Ἐγὼ μάλιστα οὐδ' ἐγχειρῆσαι ὄμμαι πρότερον τῶν Λυκῦργον ταύτην τὴν ἐνέχον καθιστάναι, πρὶν ὁμογνώμονας ποιήσασθαι τοὺς κρατίστους τῶν ἐν τῇ πόλει. Τεκμαίρομαι δὲ ταῦτα, ὅτι ἐν μὲν ταῖς ἄλλαις πόλεσιν οἱ θυναιώτεροι οὕτε βούλονται δοκεῖν τὰς ἀρχὰς φοβεῖσθαι, ἀλλὰ νομίζουσιν, τῆτο ἀνιεύθερον εἶναι· ἐν δὲ τῇ Σπάρτῃ οἱ κράτιστοι καὶ ὑπέρχονται μάλιστα τὰς ἀρχὰς, καὶ τὰ ταπεινὰ εἶναι μεγαλύνουσι, καὶ τὰ, ὅταν καλῶνται, τρέχοντες, ἀλλὰ μὴ βαδίζοντες, ὑπακούει· νομίζοντες, ἢ αὐτοὶ κατέρχωνται τῷ σφόδρα πείθεσθαι, ἔψιδθαι καὶ τοὺς ἄλλους ὅπερ καὶ γιγίνεται. Εἰκὸς δὲ καὶ τὴν τῆς Ἐφορίας δύναμιν τοὺς αὐτοὺς τοῦτοις συγκατασκευάσαι, ἐπὶ ἑκέρῃ ἔγνωσαι, τὸ πείθεσθαι μέγιστον ἀγαθὸν εἶναι καὶ ἐν πόλει καὶ ἐν στρατείᾳ καὶ ἐν οἴκῳ. Ὅσα γὰρ μίζω δύναμιν ἔχει ἡ ἀρχή, τοσούτῳ μᾶλλον ἂν ἡγήσασθαι αὐτὴν καὶ καταπλήξαι τοὺς πολίτας τῷ ὑπακούειν. » Nous savons tous, il est vrai, qu'à Sparte les
 » Loix & les Magistrats sont ponctuellement obéis. Mais
 » je crois que Lycurgue n'eût pas tenté d'établir cette forme
 » de gouvernement, s'il ne se fût point concilié auparavant
 » les plus puissans personnages de la République. Je suis
 » d'autant plus fondé à le croire, que dans tous les autres
 » Etats, les Grands, loin de vouloir paroître craindre les
 » Magistrats, pensent que cela est indigne d'un homme
 » libre ; tandis qu'à Sparte les premiers de la ville leur
 » témoignent les plus grands respects, & se glorifient non-
 » seulement de leur humilité, mais encore de voler à leurs
 » ordres lorsqu'ils sont mandés, bien loin de les exécuter
 » avec lenteur : persuadés qu'en donnant l'exemple d'une
 » obéissance sans borne, le reste des citoyens ne manquera
 » pas de les suivre ; ce qui est en effet arrivé. Il est à
 » présumer que ce sont ces mêmes Grands qui ont établi,
 » de concert avec Lycurgue, la magistrature des Ephores.

292 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

» lorsqu'ils eurent reconnu qu'il résultoit de l'obéissance
 » les plus grands biens pour un Etat, pour une armée &
 » pour l'administration intérieure d'une maison. En effet,
 » Lycurgue pensoit que plus le gouvernement avoit de
 » force, & plus il avoit de moyens pour contraindre les
 » citoyens à l'obéissance ».

Il résulte de cette traduction, qui est exacte & même littérale, que Lycurgue a établi les Ephores. Cependant M. Zeunius, Savant très-estimable, est d'un autre avis. Il pense qu'il faut entendre par *τὸς αὐτοὺς τοῦτοι*, les Grands de l'Etat, *τὸς ἀριστοὺς*, qui se trouvent précédemment. Je suis jusqu'ici parfaitement d'accord avec ce Savant distingué, & j'ai suivi ce sentiment dans ma traduction ; mais il donne à entendre que dans Xénophon il n'y a que les Grands qui aient contribué à l'établissement des Ephores, puisqu'ils furent institués, dit M. Zeunius, sous Théopompe, 130 ans après Lycurgue, & il s'appuie de l'autorité d'Aristote & de Plutarque. Il auroit pu ajouter celle de Cicéron. Mais s'il faut interpréter de cette manière le passage de Xénophon, il se trouvera en contradiction avec ces Auteurs qui ne parlent point des Grands de Lacédémone, mais seulement du Roi Théopompe : *Quare*, dit Cicéron, *nec Ephori Lacedamone sine causâ à Theopompo oppositi Regibus*.

Si M. Zeunius eût apporté un peu plus d'attention au texte de Xénophon, il se seroit aperçu que dans ce chapitre il n'étoit question que de Lycurgue & que des loix qu'il établit, de concert avec les plus puissans citoyens de Sparte ; que *τὸς αὐτοὺς τοῦτοι* sont ces mêmes citoyens distingués, & que la préposition *σὺν* dans *συνκατασκευάσαι*, indique qu'ils instituèrent les Ephores, de concert avec quelqu'un. Xénophon ne pouvoit avoir en vue Théopompe, puisqu'il ne l'a pas même nommé une seule fois dans ce Traité, mais Lycurgue, dont il n'avoit cessé de rapporter

les actions jusqu'à ce moment. Stobée avoit pris ce passage dans le même sens que je lui donne , & je suis étonné que M. Zeunius , qui rapporte les paroles de cet Auteur , ait rejeté son témoignage. Il est vrai que Stobée ne cite pas exactement Xénophon , & qu'il se contente , comme le font la plupart des Anciens , de présenter le sens de cet Auteur , sans s'asservir scrupuleusement à la lettre. Il est bon de mettre aussi sous les yeux du Lecteur le texte de cet Ecrivain , afin qu'il soit à portée de juger. (a) *Ἐπὶ δὲ ἔγνω τὸ παίδισθαι μίγιστον ἀγαθόν εἶνα καὶ ἐν πόλει , καὶ ἐν στρατιᾷ , καὶ ἐπ' οἴκῳ , τὴν τῆς Εφορίας δυνάμιν κατισχύουσαν*. Stobée rapporte , comme on le voit , les paroles mêmes de Xénophon , avec cette seule différence que celui-ci assure que ce furent les Grands de Sparte qui instituerent les Ephores , de concert avec Lycurgue , tandis que Stobée fait dire à cet Auteur que ce fut Lycurgue qui les institua , sans parler de la part qu'eurent les Grands à cet établissement.

Je conclus encore qu'il ne faut pas changer *μᾶλλον ἂν ἡγήσαστο* en *μᾶλλον ἂν ἡγήσαντο* , ou en *μᾶλλον ἡγήσαντο* , avec Camérarius & M. Zeunius , ni en *μᾶλλον ἂν τις ἡγήσαστο* , avec M. Morus , ni sous-entendre *τίς* dans *μᾶλλον ἂν ἡγήσαστο* , qui est une autre explication de M. Zeunius ; *ἡγήσαστο* se rapportant manifestement à Lycurgue .

Les Ephores étoient au nombre de (b) cinq. On procédoit à leur élection tous les (c) ans , le huit (d) Octobre. Ils étoient pris (e) dans la classe du Peuple. Le premier

(a) Stob. Serm. XLII , pag. 288 , lin. 47.

(b) Pausan. Laconic. five Lib. III , cap. XI , pag. 231.

(c) Thucyd. Lib. V , §. XIX & XXXVI , pag. 330 & 332.

(d) Dodwell de Cyclis , Dissertat. VIII , Sect. V.

(e) Aristotel. Politic. Lib. II , cap. IX , pag. 330. A.

294 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

s'appelloit Ephore Eponyme (a) ; son nom servoit à désigner l'année , de même qu'à Athenes celui d'Archonte Eponyme , & l'on disoit à Lacédémone (b) , *Ε'φορεύωντες τῷ ἔτει* , un tel étant Ephore. Ils avoient la même autorité que les Cosmes (c) de Crete , avec cette différence qu'ils n'étoient que cinq , comme je viens de le remarquer , & qu'il y avoit dix Cosmes. Ils servoient de (d) contre-poids à l'autorité des Rois , & même ils les jugeoient avec les (e) Sénateurs. Comme ils étoient en quelque sorte supérieurs aux Rois , ils ne se levoient pas (f) quand ces Princes venoient dans un lieu où ils se trouvoient. Cléomenes (g) les massacra , & je crois que depuis il n'est plus question d'eux dans l'Histoire , ou du moins qu'ils n'ont eu aucune autorité.

(166) §. LXV. *Les Sénateurs.* Lycurgue ayant remarqué (h) que les Princes de sa maison , qui régnoient à Argos & à Messene , étoient dégénérés en Tyrans , & qu'en détruisant leurs Etats , ils se détruisoient eux-mêmes , craignant le même sort pour sa ville & pour sa famille , il établit le Sénat & les Ephores , comme un remede salutaire à l'autorité Royale.

Les Sénateurs étoient au nombre de vingt-huit (i). Outre cela il y avoit cinq Nomophylakes , ou gardiens

(a) Pausan. Laconic. sive Lib. III, cap. XI, pag. 232.

(b) Thucyd. Lib. VIII, §. VI, pag. 510

(c) Aristotel. Politic. Lib. II, cap. X, pag. 332. D.

(d) Plato de Legibus, Lib. III, tom. II, pag. 692. A.

(e) Pausan. Laconic. sive Lib. III, cap. V, pag. 215.

(f) Xénophon, de Republicâ Lacedæmon. cap. XV. §. VI, pag. 99. Nicolaus Damascen. de Moribus Gentium. Apud Stobæum, Serm. XLII, pag. 294, lin. 7.

(g) Plutarch. in Agide, & Cleomen. pag. 808. B. C.

(h) Plato, Epist. VIII, pag. 354. B.

(i) Herodot. Lib. VI, §. LVII.

des Loix, qui étoient appelés Bidiéens (a); mais j'ignore par qui ils furent établis. Cependant on pourroit conjecturer qu'ils le furent par Lycurgue. Ce Législateur ayant établi les loix concernant (b) les exercices des jeunes gens, il est à présumer qu'il créa aussi les Magistrats qui présidoient à ces exercices. Or, on sait que ces Magistrats, qui étoient au nombre de cinq, de même que les Ephores, présidoient (c) à ces jeux. Quoi qu'il en soit, cela sert à éclaircir un passage de Xénophon : *ὁ Κινάδων ἀγαγὼν αὐτοὺς ἐπὶ τὸ ἴσχατον τῆς ἀγορᾶς, ἀριθμήσας κελυβεῖ ὅσους εἰσι Σπαρτιάται ἐν τῇ ἀγορᾷ. Καὶ ἰγὼ, ἔφη, ἀριθμήσας Βασιλείᾳ τε καὶ Ἐφόροις, καὶ Γέροντας, καὶ ἄλλους ὡς τετραράκοντα.....*

» Il dit que (d) Cinadon l'ayant mené à l'extrémité de » la place, lui ordonna de compter combien il y avoit de » Spartiates sur la place. Moi, répondit-il, comptant le » Roi, les Ephores, les Sénateurs & d'autres, faisant aux » environs de quarante, je.....». Les Sénateurs étoient au nombre de vingt-huit, les deux Rois, cinq Ephores; cela faisoit trente-cinq : il paroît par conséquent que par les autres il entendoit les cinq Bidiéens, le tout alors se montoit à quarante personnes. Le conspirateur vouloit montrer à celui qu'il cherchoit à attirer dans son parti, la facilité qu'il y avoit à s'emparer du gouvernement, puisque le tout dépendoit de quarante personnes, dont il étoit très-aisé de se défaire.

Lycurgue institua aussi à Lacédémone l'Ordre Equestre (e) sur le modele de celui qui étoit établi en Crete; mais

(a) Pausan. Laconic. five Lib. III, cap. XI, pag. 231.

(b) Id. ibid. five Lib. III, cap. XIV, pag. 242.

(c) Id. ibid. cap. XI, pag. 231.

(d) Xenoph. Hellen. Lib. III, cap. III, §. V, pag. 157.

(e) Strab. Lib. X, pag. 738. A.

296 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

avec cette différence que les Chevaliers Crétois avoient des chevaux , & que les Chevaliers Lacédémoniens n'en avoient point.

Voyez ci-dessous, Liv. VIII , §. CXXIV , note 159.

(167) §. LXVI. *Un temple après sa mort.* Les (a) Lacédémoniens ayant fait serment de n'abroger aucune des loix de Lycurgue avant son retour à Sparte , ce Législateur alla consulter l'Oracle de Delphes , qui lui répondit que Sparte seroit heureuse tant qu'elle observeroit ses loix. Là-dessus il résolut de n'y plus retourner , afin d'assurer l'observation des loix à laquelle ils s'étoient engagés par serment. Il se rendit à Crise , où il se (b) tua. Les Lacédémoniens ayant appris sa mort , & voulant reconnoître la vertu qu'il avoit montrée précédemment , & celle qu'il avoit fait voir en mourant , lui éleverent un temple avec un autel , où tous les ans on lui offroit des sacrifices , comme à un héros.

Pausanias & Plutarque racontent la même chose ; le premier , *Laconic. sive Lib. III , cap. XVI , pag. 248 ;* le second , dans la *Vie de Lycurgue , pag. 59. B.*

(167*) §. LXVI. *Se croyant supérieurs.* Il y a dans le grec : *καταφρονήσαντες*. Voyez sur ce mot la note de M. Wesseling ; celle de M. Valckenaer sur le §. LIX , & celle de M. Niclas sur le second Livre des Géoponiques , pag. 106.

(168) §. LXVI. *Ayant eu du deffous.* Cet échec leur arriva sous le regne de Charillus (c). Les femmes des Tégéates prirent les armes (d) , & s'étant mises (e) en

(a) Excerpta ex Nicol. Damasc. pag. 449.

(b) Plutarque dit qu'il se laissa mourir de faim. *Plutarchus in Lycurgo , pag. 57. F.*

(c) Pausan. *Laconic. sive Lib. III , cap. VII , pag. 219 & 220.*

(d) Id. *Arcad. sive Lib. VIII , cap. V , pag. 609.*

(e) Id. *ibid. cap. XLVIII , pag. 697.*

embuscade au pied du mont Phylactris, elles fondirent sur les Lacédémoniens, tandis qu'ils étoient aux mains avec les Tégéates, & les mirent en déroute. Charillus fut pris, mais on le renvoya après qu'on lui eût fait promettre de ne plus porter les armes contr'eux. En mémoire de cette action des femmes, on éleva dans la place de Tégée une statue de Mars, surnommé le Gynæcothoene : c'est-à-dire, *le Convive des femmes*.

Voici la manière dont Polyæn raconte le même fait.

» Les (a) Lacédémoniens ravageant le territoire de Tégée,
 » Alnès, Roi d'Arcadie, envoya tous ceux qui étoient en
 » âge de porter les armes, dans un lieu qui dominoit les
 » ennemis, avec ordre de les attaquer au milieu de la
 » nuit. Il commanda aux vieillards & aux enfans de se
 » tenir devant la ville, & d'y allumer à la même heure
 » un très-grand feu. Les ennemis, étonnés à la vue de
 » ce feu, avoient toujours les yeux dessus. Pendant ce
 » tems-là, ceux qui étoient sur la hauteur, fondirent sur
 » les Lacédémoniens, en tuèrent un très-grand nombre,
 » & ayant fait beaucoup de prisonniers, ils les lièrent,
 » & l'oracle fut accompli.

» Je te donnerai Tégée pour y danser ».

Ce récit, quoique différent de celui de Pausanias, ne le contredit point cependant ; car il peut se faire que les femmes aient attaqué de leur côté les Lacédémoniens, tandis qu'ils étoient aux prises avec les Tégéates. Polyæn, qui n'avoit d'autre but que de rapporter les ruses de guerre, n'a raconté de ce combat que la partie qui entroit dans son plan.

(169) §. LXVI. *Ces chaînes subsistent encore à présent. Du*

(a) Polyæni Strategem. Lib. I, cap. VIII, pag. 26.

298 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

tems de Pausanias on en voyoit encore une partie (a) dans le temple de Minerve Alea.

(170) §. LXVI. *Minerve Alea.* La statue de cette (b) Minerve qu'on voyoit à Tégée du tems de Pausanias, y avoit été apportée du bourg Manthyrée. On l'appelloit Minerve Hippias, parce que dans le combat contre les Géans elle avoit poussé son char contre Encélade. L'usage prévalut parmi les différens peuples de la Grece, & surtout parmi les Péloponnésiens, de l'appeller Minerve Alea. Ce fut sans doute parce que le secours de cette Déesse fit éviter aux Dieux leur défaite, *A'λεια* signifiant *effugium*.

Il ne faut pas cependant confondre cette Minerve avec une autre surnommée Alea, parce qu'elle étoit adorée dans (c) la ville de ce nom, en Arcadie.

(171) §. LXVII. *Le type & l'antitype.* Cet endroit n'est pas aisé à rendre. Si j'eusse traduit : *le coup est repoussé par le contre-coup*, je me serois rendu plus clair, mais je me serois écarté de l'original, qui doit être obscur tant qu'on ne fait pas le mot de l'énigme. Pausanias rapporte (d) le même oracle. L'Abbé Gédoyne (e) traduit : *les coups redoublés* ; ce qui fait un sens bien différent. Hérodote expliquant cet oracle dans le paragraphe suivant, dit que le type est le marteau, l'antitype l'enclume, & le mal sur mal, le fer qui est forgé sur l'enclume.

(172) §. LXVII. *Jusqu'à ce que Lichas.* J'écris Lichas ; Lichès de l'original étant un ionisme, auquel n'a pas fait attention le Traducteur latin, Thucydides (f), Xénophon (g).

(a) Pausan. Arcad. five Lib. VIII, cap. XLVII, pag. 695.

(b) Id. ibid.

(c) Id. Arcad. five Lib. VIII, cap. XXIII, pag. 642.

(d) Pausan. Laconic. five Lib. III, cap. III, pag. 210.

(e) Pausanias de l'Abbé Gédoyne, tom. I, pag. 251.

(f) Thucydides. Lib. V, §. I, pag. 349.

(g) Xenophon. Memorab. Socrat. Dict. Lib. I, cap. II.

Plutarque (a) écrivent toujours Lichas. Ce ne peut être cependant le même dont parlent ces deux derniers Auteurs, puisque Plutarque prétend qu'il ne se rendit (b) recommandable que par le repas qu'il donna aux étrangers qui avoient assisté aux Gymnopédies.

Bayle (au mot *Anaxandride*) voulant relever le Supplément de Moréri, a étrangement défiguré ce passage. On pourra le rectifier à l'aide de ma Traduction.

Les Lacédémoniens frapperent par reconnoissance une médaille en l'honneur de Lichas. On (c) voit d'un côté la tête d'Hercules, & de l'autre, une tête avec une grande barbe & un ornement singulier. On lit autour *Λιχο*. Je croirois que l'alpha est en partie effacé. On sait que les Doriens formoient le génitif en *α* long (d). Cette médaille est d'argent, & d'un ouvrage assez médiocre. L'ornement de tête, qui ressemble beaucoup à celui des Prêtres, a donné lieu à M. Haym de conjecturer que les habitans de Lacédémone ayant élevé un temple en l'honneur d'Orestes, établirent Lichas Prêtre de cette divinité. Mais peut-être cette médaille regarde-t-elle un autre Lichas.

(173) §. LXVII. *Agathoerges*. *Ἀγαθοεργοί*. On les tiroit du corps des Chevaliers. Suidas se trompe en disant qu'on les prenoit parmi les Ephores. Hérodote est plus croyable. Il y auroit cependant moyen, ce me semble, de concilier ces deux Ecrivains. Xénophon nous apprend que les Ephores choisissoient (e) trois Chevaliers parmi eux, & que ces trois Chevaliers en éliisoient chacun cent. Il peut par conséquent très-bien se faire que quelques

(a) Plutarch. in Cimone, pag. 484. F.

(b) Ibid.

(c) Nicol. Francif. Haym. Thesaur. Britannic. tom. I, pag. 133.

(d) Voyez ci-dessus, note 162.

(e) Xenophon Lacedæmonior. Republic. cap. IV, §. III, pag. 73.

300 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

Agathoerges aient été antérieurement Ephores. Timée parle des Agathoerges dans son Lexique des termes employés par Platon, quoique ce mot ne se trouve point dans cet Auteur ; mais, comme l'a très-bien prouvé le savant M. Ruhnken, il s'est glissé dans ce Lexique des gloses qui appartiennent à d'autres Ecrivains.

Voyez sur les Chevaliers Lacédémoniens, Livre VI, §. LVI, note 67 ; Liv. VII, §. CCV, note 289, & surtout Liv. VIII, §. CXXIV, note 159.

(174) §. LXVIII. *Il entra chez un Forgeron.* Il y a dans le grec : *εἰς χαλκήιον*, dans la boutique d'un Ouvrier en cuivre. L'airain fut découvert & fabriqué avant le fer.

Prior æris erat quàm ferri cognitus usus.

LUCRET. Lib. V, vers. 1292.

« L'usage (a) de l'airain précéda celui du fer ».

« On travailloit la terre avec l'airain, dit Hésiode (b), « n'y ayant point encore de fer ». Mais quoique ce dernier métal fût devenu commun, on continua à appeller *χαλκίαι* les Ouvriers en fer ; tant est forte l'habitude.

(175) §. LXVIII. *Le cadavre . . . occupoit la longueur du cercueil.* Solin raconte (c) le même trait, & pour lui

(a) Je me sers de l'excellente traduction de M. de la Grange.

(b) Hésiod. Oper. & Dies, vers. 151, ex edit. Brunkii, vers. 135.

(c) Solini Polyhist. cap. I, pag. 6 Gale (Hérodote de Gronov.) cite au sujet d'Orestes le chapitre V de Solin. La même faute se retrouve dans la nouvelle édition d'Hérodote. M. Mahudel (Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, tom. III, Hist. pag. 160) rapporte, au sujet des Géans, le sentiment de Solin, sans citer. Cette méthode, si commode & si en usage en ce pays-ci où toute ombre de citation effarouche nos beaux esprits & ceux pour qui ils écrivent, auroit bien dû être bannie d'un recueil aussi savant que les Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres.

Donner un air de vraisemblance , il ajoute que sous Auguste , Pufion & Secondilla avoient plus de dix pieds (environ neuf pieds de Roi , suivant l'évaluation de M. d'Anville) , c'est-à-dire qu'il cherche à appuyer un fait très-douteux par un autre qui ne l'est pas moins. Aulugelle a pris occasion de ce passage de notre Historien pour le traiter (a) de conteur de fables. Mais quand même le fait concernant Orestes seroit faux , ce Critique n'en auroit pas moins tort de lui faire un pareil reproche. Hérodote se contente de rapporter le fait tel qu'il l'a trouvé dans les Annales de Lacédémone , sans en garantir l'authenticité. En lisant l'Histoire , on trouve des traditions sur l'existence d'une prétendue race Gigantesque , dans presque tous les pays du monde , & même parmi les Sauvages du Canada. Des os d'une grosseur prodigieuse , découverts en différens pays , accréditerent ces opinions. On en montrait du tems d'Auguste , à Caprée (b) , qui avoient appartenu à des animaux monstrueux , & l'on prétendit que c'étoient ceux des Géans qui avoient combattu contre les Dieux. On montrait par toute l'Europe , en 1613 , les ossemens du Géant Teutobochus. Un Naturaliste prouva que c'étoient des os d'éléphant.

Ainsi , quand même Hérodote auroit ajouté foi à ce conte , qu'il avoit puisé dans les Annales de Lacédémone , il n'en seroit pas moins excusable , ayant vécu dans un siècle où l'histoire naturelle n'étoit pas cultivée.

(176) §. LXVIII. *Fait ses efforts pour l'engager à lui louer sa cour.* Il faut ici remarquer la force de l'imparfait. *Εμιοῦρετο* ne signifie pas , *il lui louoit* , mais *il tâchoit de lui louer*. Ce tour est très-ordinaire. *Νέω* (c) *δὲ* *τις*

(a) A. Gell. Noct. Atticar. Lib. III , cap. X.

(b) Sueton. August. §. LXXII.

(c) Xenoph. Cyri Anabaf. Lib. VII , cap. III , §. III , pag. 401.

302 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

παρ' Αριστάρχου ἄλλοι ἔπειθον ἀποτρέπειν. » Néon & des
 » émissaires d'Aristarque faisoient leurs efforts pour per-
 » suader aux soldats de ne point aller trouver Seuthès ». Voyez la note de M. Wesseling, & sur-tout celle de M. Valckenaer sur le vers 1406 des Phéniciennes d'Euripides.

(177) §. LXVIII. *Ouvre le tombeau.* On pourroit demander comment Orestes, qui n'a ni régné, ni demeuré à Tégée, a pu être enterré dans cette ville. On fait en général par Strabon, que ce Prince mourut (a) en Arcadie, en conduisant la colonie Eolienne; mais Etienne de Byzance est plus précis. Il assure qu'Orestes ayant (b) été mordu d'une vipère, mourut au lieu nommé Orestium. On porta sans doute son corps à Tégée, qui n'en étoit pas loin, parce qu'il descendoit, par sa grand'mère Aërope, de Tégéatès, fondateur de Tégée.

Aërope (c), mère d'Agamemnon & de Ménélas, étoit fille de Cratéus, qui étoit passé (d) en Crète. Aussi Ménélas est-il appelé sémicrète par Lycophron (e). Or ce Cratéus étoit fils (f) de Tégéatès, fondateur de Tégée.

(178) §. LXIX. *Envoya des Ambassadeurs à Sparte.*
 » Crésus, Roi de Lydie, faisant semblant de (g) députer
 » à Delphes Eurybates d'Ephèse, l'envoya dans le Pélo-
 » ponnèse avec de l'or, pour y lever le plus grand nombre
 » de Grecs qu'il pourroit; mais ce traître se retira auprès
 » de Cyrus, & découvrit à ce Prince les choses dont il

(a) Strab. Lib. XIII, pag. 872. C.

(b) Stephan Byzant. voc. Ορέστια.

(c) Tzetzès ad Lycophron. Alexandr. vers. 149, pag. 19, col. 2.

(d) Pausan. Arcadic. sive Lib. VI I, cap. LIII, pag. 707.

(e) Lycophron. Alexandr. vers. 150.

(f) Pausan. Arcadic. sive Lib. VIII, cap. III, pag. 603.

(g) Diodor. Sicul. tom. II, pag. 553.

« avoit été chargé. Aussi la noirceur d'Eurybates ayant été
 « connue des Grecs, quand ils veulent reprocher à quel-
 « qu'un sa méchanceté, ils l'appellent encore à présent
 « un Eurybates ». Son nom étoit passé en proverbe pour
 désigner un traître. Démosthènes (a), Eschines &c. en font
 souvent mention.

(179) §. LXIX. *De m'allier.* φίλον προσδίδται. La pré-
 position n'ajoute rien au sens ici & en beaucoup d'autres
 endroits. Voyez la note de M. Ernesti sur l'Illiade d'Ho-
 mere, Liv. I, vers 3. On dit aussi φίλον δίδται.

(b) φίλοντι δίδται πάντ' Ερεχθιδῶν λαόν. « Thésée vous
 « prie de contracter amitié avec tout le peuple d'Erechthée ».

(180) §. LXIX. *Dans l'intention de l'employer à cette
 statue.* Hérodote ne dit pas qu'ils l'employèrent véritable-
 ment. Pausanias (c) nous apprend que tout l'or que Crésus
 envoya aux Lacédémoniens, servit à l'ornement de la statue
 d'Apollon qu'on voyoit à Amycles.

J'étois d'abord tenté de croire que cette statue étoit
 d'or; mais le passage ci-dessus de Pausanias, & un autre
 encore plus précis d'Athénée, m'ont décidé. « Les Lacé-
 « démoniens, dit ce dernier Ecrivain (d), voulant dorer
 « le visage de la statue d'Apollon qui est à Amycles, &
 « ne trouvant point d'or en Grece, envoyèrent demander
 « à ce Dieu de qui ils pourroient acheter de l'or; de
 « Crésus, Roi de Lydie, leur répondit le Dieu. Ils allèrent
 « trouver Crésus, & lui acheterent de l'or ».

(181) §. LXX. *En firent une offrande au temple de*

(a) Demosthen. de Coronâ, pag. 476. C. Æschin. contrâ Ctesiphont. pag. 450. B.

(b) Euripid. Supplic. vers. 387.

(c) Pausan. Lacon. sive Lib. III, cap. X. pag. 231.

(d) Athen. Deipnosophist. Lib. VI, cap. IV, pag. 232. A.

304 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

Junon. Enimverò (a) fanum Junonis antiquitùs famigeratum. Id fanum secundùm littora, si rectè recorder, viam viginti haud ampliùs stadiis oppido abest. Ibi donarium Dea perquam opulentum : plurima auri & argenti ratio &c.

(182) §. LXXI. *Qui ne sont vêtus que de peaux.* Dans le grec : *qui ont des hauts-de-chausses de peau, & le reste de l'habillement aussi de peau.* Les habits de peau sont très-anciens. Sans remonter à ceux d'Adam & d'Eve, les Scythes & autres peuples Septentrionaux en portoient pour se garantir du froid ; & les habitans des climats chauds en portoient aussi avant qu'ils fussent civilisés. Voyez *Hieronymii Magii Miscellan. Lib. III, cap. VII, Thesaur. Critic. seu Fax. Art. tom. II, pag. 1377.*

BELLANGER.

(183) §. LXXI. *Ne s'abreuvent que d'eau.* Xénophon (b) assure de même qu'Hérodote, que les Perses ne buvoient que de l'eau. Cependant notre Historien dit ailleurs (c) que les Perses étoient adonnés au vin. La contradiction n'est qu'apparente. Pauvres, ils se contentoient de peu ; devenus riches par les victoires de Cyrus & de ses successeurs, le luxe & tous les vices qu'il traîne à sa suite s'introduisirent parmi eux (d).

(184) §. LXXI. *Ne connoissent ni les figes.* » L'Historien Hérodote (e) voulant prouver qu'un pays est vraiment agreste, se contente de dire qu'il n'y croît ni figes, » ni rien autre chose de bon, comme s'il n'y avoit aucun » autre fruit qui l'emportât sur les figes, ou, comme si

(a) Apul. Florid. XV. pag. 790.

(b) Xenophon Cyripæd. Lib. I, cap. II, §. VIII, pag. 10 ; & §. XI, pag. 13.

(c) Herodot. Lib. I, § CXXXIII.

(d) Xenophon. Cyripæd. Lib. VIII, cap. VIII, §. V & seq. pag. 554 & seq.

(e) Juliani Imperator. Epistol. XXIV, pag. 390. C. D. pag. 391. A.

» les peuples, chez qui venoit ce fruit, pouvoient abso-
 » lument manquer de quelque bien. Homere loue les fruits,
 » les uns pour leur grosseur, les autres pour leur couleur,
 » & quelques-uns pour leur beauté. La figue est le seul
 » fruit auquel il accorde la douceur. Il donne au miel
 » l'épithete de verd, de crainte d'appeller doux par im-
 » prudence, ce qui a coutume d'être souvent amer; mais il
 » n'accorde cette épithete qu'à la figue, de même qu'au nectar,
 » parce que c'est la seule chose douce qu'il y ait dans
 » la nature ».

(185) §. LXXII. *Séparoit.* M. Wesseling a très-bien fait de rétablir l'ionisme *ὄυρος*, mais il auroit dû écrire *οὐρος* avec l'accent circonflexe au-lieu de l'aigu, de même que l'édition d'Alde & le msst *B* de la Bibliothèque du Roi. Voyez aussi les Commentaires d'Eustathe sur le premier Livre de l'Iliade, page 149, ligne 16.

(186) §. LXXII. *Il coule vers le Nord.* Il y a dans le grec : *coulant en-haut vers le Nord*. Je n'ai point cru devoir exprimer ce mot *en-haut*; il auroit été inintelligible. L'eau suit toujours une pente & ne remonte jamais; mais Hérodote appelle couler en-haut, couler vers le pôle Septentrional qui est élevé. L'Halys coule en-bas par rapport à la pente du pays qu'il parcourt, mais dans un autre sens, *il coule en-haut* par rapport aux points cardinaux du monde; car il coule du Midi vers le pôle Arctique qui est plus élevé.

BELLANGER.

(187) §. LXXII. *Cinq journées de chemin.* Scymnus de Chios (a), ayant dit que le Pont-Euxin est éloigné de sept journées de la côte maritime de la Cilicie, ajoute tout de suite qu'Hérodote paroît l'avoir ignoré, puisqu'il

(a) Scymni Chii Fragment. vers. 185 & seq. pag. 54.

306 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

prétend que de la Cilicie au Pont-Euxin il y a cinq journées de chemin. Ce Géographe n'évalue peut-être la journée qu'à 150 stades, comme cela se pratiquoit (a) quelquefois, & notre Historien à 200, comme on le voit (b) ailleurs. Suivant ce calcul, Scymnus donne à ce détroit 1050 stades, & Hérodote 1000. La différence devient alors si petite, qu'il faut être de bien mauvaise humeur pour intenter là-dessus un procès à notre Historien.

(188) §. LXXIII. *A tirer de l'arc.* Les Scythes avoient la réputation d'être d'excellens tireurs d'arc. De-là l'épithète de Scythe qu'on donnoit souvent à l'arc ou au carquois ; témoin le commencement de cette jolie épigramme de Méléagre, qu'on trouve dans l'excellent Recueil des Poësies Grecques donné par M. Brunck.

• Ναὶ (c) τὰν Κύπριν, Ἔρως, φλέξω τὰ σά, πάντα πυρῶσας,
Τόξα τε, καὶ Σκυδικὴν ἰοδόκον φαρέτρην.

» De par Vénus, Amour, je brûlerai tout-à-fait & votre
» arc & votre carquois à la Scythe ».

Le Scholiaste de (d) Théocrite rapporte que, selon Hérodote & Callimaque, Hercules apprit à tirer de l'arc du Scythe Teutarus. Il est très-sûr qu'Hérodote n'en dit pas un mot. Il faut donc lire Hérodote, célèbre Gram-mairien, dont il est souvent fait mention. Le témoignage de cet Ecrivain est contredit par Théocrite lui-même, qui dit qu'Hercules fut (e) instruit dans l'art de tirer de l'arc par Eurytus, l'un des Argonautes.

(a) Herodot. Lib. V, §. LIII.

(b) Id. Lib. IV, §. CI.

(c) Analeſta Veter. Poetar. Græcor. tom. I, pag. 16. LII.

(d) Schol. Theocrit. Idyll. XIII, vers. 56.

(e) Theocrit, Idyll. XXIV, vers. 106.

Les Athéniens avoient des Scythes à leur solde, & peut-être les autres Grecs aussi. » Nous soudoyons, dit Eschines, » (a) trois cens archers Scythes ».

(189) §. LXXIII. *D'un caractère violent.* Il faut lire nécessairement ἐργὴν ἀνδρῶν avec M. l'Abbé (b) Geinoz & MM Wesseling & Reiske. Ce n'est point une simple conjecture ; cette correction est fondée sur le génie de la Langue , sur le caractère emporté de Cyaxares , & principalement sur le manuscrit B de la Bibliothèque du Roi. Je suis surpris que feu M. Wesseling, qui sentoit la force des raisons de M. l'Abbé Geinoz , & qui les a appuyées de nouvelles preuves , n'ait pas retranché la particule négative.

(190) §. LXXIV. *Le jour se changea tout-à-coup en nuit.* Hérodote s'exprime toujours de cette manière ; ce a qui fait croire à Dodwell que cet Historien étoit fort ignorant en astronomie. Il peut se faire que ce Savant eût raison ; mais lorsqu'il ajoute que Thalès n'étoit pas assez habile Astronome pour prédire cette éclipse, je crois qu'il se trompe. *Nec enim (c) Thaleti, dit-il, peritiam illam astronomia facile concessero, qua necessaria erat ad eclipsim prædicendam. Nondum scilicet à Cleostrato diviso per signa Zodiaci, nec constituto supputationis exordio ab Ariete. Nondum vel spatio Lunaris Syzygia menstruo satis accurate constituto. Nondum inventis illius cyclis aut epicyclis aut nodis. Nondum vel illo satis confesso, corporum opacorum interpositionibus eclipses esse tribuendas. His nondum exploratis, qua, quaeso, poterant esse coelestium Luminarium Tabula ? qua accurata supputationes ?*

(a) Æschin. de Falsâ Legatione, pag. 412. E.

(b) Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, tom. XVI, Hist. page 67.

(c) Dodwell in addendis ad Dissertat. de Cyclis, pag. 911.

308 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

Suivant le même Dodwell, l'obscurité subite, qui fit séparer les deux armées, provenoit de quelques exhalaisons épaisses qui obscurcirent le soleil. *Tenebras (a) ergo potius subito obortas fuisse suspicor, quas Thales à regionis tempestatisque exhalationibus observatis prädixerit, quàm veram eclipsim.* Une telle prédiction seroit bien plus étonnante. En voulant diminuer les connoissances astronomiques de Thalès, on lui en suppose de bien supérieures en physique, & telles qu'il ne s'en est jamais vues.

Ce Savant préfère ce sentiment, quoique dénué de toute vraisemblance, au témoignage de (b) Cicéron, de Pline (c) & de plusieurs autres Auteurs. Eudémus de Rhodes, disciple d'Aristote, s'exprime, au rapport de Clément d'Alexandrie, de même que Cicéron & Pline. Voici ses paroles :

» Eudémus (d) dit dans son Histoire de l'Astrologie, » que Thalès prédit l'éclipse de soleil qui arriva dans le » tems que les Medes & les Lydiens étoient aux prises. » Cyaxares, pere d'Astyages, régnoit alors en Médie, & » Alyattes, pere de Crésus, en Lydie. Hérodote s'accorde » avec lui dans son premier Livre. Ces tems se rapportent » aux environs de la cinquantieme olympiade ».

Il s'agit maintenant de déterminer l'année de cette éclipse. Les sentimens sont fort partagés, & je doute fort qu'on

(a) Id. ibid. pag. 912.

(b) Cicer. de Divinat. Lib. I, §. XLIX.

(c) Plin. Hist. Natural. Lib. II, cap. XII, tom. I, pag. 78.

(d) Θάλην δὲ Ἐὐδοκίμους ἐν ταῖς Αστρολογικαῖς ἱστορίαις, τὴν γενομένην ἔκλειψιν τῆς ἡλίου προειπῶν φησὶ, κατ' οὓς χρόνους συνέψαν μάχην πρὸς ἀλλήλους Μῆδοί τε καὶ Λυδοὶ, βασιλείουτος Κυαξάρους μὲν τῷ Ἀστυάγου πατρός, Μήδων Ἀλυάττι δὲ τῷ Κροίσου, Λυδῶν. Συνάδει δὲ αὐτὰ καὶ Ἡρόδοτος ἐν τῇ πρώτῃ. Εἰσὶ δὲ οἱ χρόνοι ἀμφὶ τὴν πεντηκοστὴν Ὀλυμπιάδα. Clement. Alexandr. Stromat. Lib. I, pag. 354.

ait dit à ce sujet quelque chose de bien satisfaisant. S'il est aisé de renverser les systèmes des Chronologistes, il ne l'est pas d'en élever un qui se soutienne contre toutes les difficultés, & même je ne le crois gueres possible. Quoi qu'il en soit, après avoir exposé en peu de mots les sentimens de ceux qui m'ont précédé, je me déterminerai pour celui qui me paroît le plus juste.

Eudémus s'exprime d'une maniere trop vague. Je ne m'arrêterai point par conséquent à son opinion, qui doit nécessairement coïncider avec celle de Pline, ou avec celle de Scaliger; les éclipses que rapportent ces deux Auteurs étant les plus près du terme qu'il assigne. Pline le Naturaliste (a) place cette éclipse la quatrième année de la quarante-huitième olympiade. Il a été suivi en cela par le P. Riccioli (b), M. Desvignoles (c) & M. le Président de Brosses (d). Il y eut, il est vrai, une éclipse le 28 Mai de l'an de la période Julienne 4129; mais l'année Olympique commençant au solstice d'été, le mois de Mai 4129 répond à la troisième année de la quarante-huitième olympiade. Ce ne peut être l'éclipse prédite par Thalès.

1°. Cyaxares, sous qui elle arriva, mourut l'an 4120. Cicéron prétend (e), il est vrai, qu'Astyages régnoit alors.

(a) Plin. Hist. Natural. Lib. II, cap. XII, vol. I, pag. 78.

(b) Riccioli Chronolog. Reformat. vol. I, pag. 228.

(c) Desvignol. Chronolog. Liv. IV, chap. V, §. VII & suiv.

(d) Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, tom. XXI, Mém. pag. 33. Il y a dans ce Mémoire quelques légères inexactitudes. Par exemple, page 31, M. de Brosses fait dire à Hérodote que des Scythes chassés de Médie, allèrent chercher un asyle auprès d'Alyattes. Ces Scythes ne furent point chassés de Médie, ils se retirèrent d'eux-mêmes, de crainte que Cyaxares ne les punit du meurtre qu'ils avoient commis.

(e) Cicér. de Divinat. Lib. I, §. XLIX. Voyez mon Essai de Chronologie, chapitre IV des Rois Medes.

310 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

J'ignore s'il avoit d'autres Mémoires que ceux que nous avons, mais Hérodote dit le contraire, & Eudémus, dont j'ai rapporté un peu plus haut le passage, s'accorde parfaitement bien avec cet Historien, excepté sur le nombre des olympiades.

2°. L'éclipse du 28 Mai 4129 ne fut visible à Sardes que peu avant le coucher du soleil ; mais comme la bataille ne se donna pas près de cette ville, mais sur les bords de l'Halys, bien loin que cette éclipse ait été totale, elle n'a point dû y être remarquée à cause du coucher du soleil.

Scaliger s'est déclaré pour cette éclipse dans ses Remarques sur (a) Eusebe, & dans l'Ouvrage intitulé *Ολυμπιάδων ἀναγραφή* (b) ; mais peu d'accord avec lui-même, il s'est déterminé dans un autre Ouvrage (c) pour celle qui arriva le premier Octobre 4131.

Il y eut, il est vrai, une éclipse de soleil le premier Octobre 4131, mais elle dû arriver à Sardes à 6 heures 54 minutes du soir : or le soleil étoit alors couché ; à plus forte raison devoit-il l'être, lorsque l'éclipse parvint sur les bords de l'Halys.

Usher, Archevêque d'Armagh, la met le 20 Septembre 4113. Ce Savant n'a pas fait attention que cette année fut bissextile : ainsi il auroit dû dire le 19 Septembre. Il y eut une éclipse, mais elle ne fut visible qu'au-delà du Pont-Euxin, vers le Nord.

Seth Calvisius fixe cette éclipse au 2 Février 4107, mais la nuit devoit être alors bien avancée.

(a) Animadversion. ad Eusebium, pag. 89.

(b) *Ἐκλειψίς ἡλίῳ ἣν Θαλῆς συμβησομένην προερέκει.*
Euseb. Pamphil. Thesaur. Tempor. pag. 316, col. 2.

(c) De Emendar. Temporum in Canonibus Isagogicis, pag. 321.

M. Bayer (a) pense que l'éclipse de Thalès est celle qui arriva le 17 Mai 4111 entre neuf & dix heures du matin; mais Cyaxares n'étoit point encore en guerre avec Alyattes, & ce fut cette année que Ninive fut prise, comme je l'ai prouvé (b) ailleurs.

Les PP. (c) Petau & (d) Hardouin, le Chevalier (e) Marsham, feu M. le Président Bouhier (f) & le P. Corfini (g), Clerc Régulier des Ecoles Pies, se sont déterminés pour l'éclipse qui parut le 9 Juin 4117. J'ai cru devoir l'adopter, parce qu'elle s'accorde mieux avec la Chronologie que toutes les autres. La seule objection qu'on y puisse former, c'est que l'ombre passa au-dessus du Pont-Euxin par la Scythie & le Palus Mæotis. Il est vrai que cette éclipse ne fut point centrale sur les bords de l'Halys, cependant elle dût y être très-considérable (h), & il n'est point étonnant qu'elle ait causé de l'épouvante à des nations superstitieuses & plongées dans les ténèbres de l'ignorance. Des comètes, des aurores boréales ont répandu la consternation parmi des peuples qui avoient fait de grands progrès dans les sciences. Un phénomène aussi étrange pour des nations qui en ignoroient la cause, dût être consigné dans les Annales, avec les couleurs que lui prêterent la frayeur & l'amour du merveilleux. C'est vrai-

(a) Commentar. Acad. Petropolit. ann. 1728, pag. 332.

(b) Supplément à la Philosophie de l'Histoire, pag. 63, seconde édition, pag. 72.

(c) De Doctrinâ Temporum, Lib. X, cap. I, tom. II, pag. 86 col. 2, sub finem.

(d) Dissertat. de LXX Hebdomad. Danielis.

(e) Chronic. Canon. &c. pag. 561.

(f) Recherches & Dissertations sur Herodote, pag. 42.

(g) Fast. Attic. tom. III, pag. 68.

(h) Petav. de Doctrinâ Temporum, tom. II, Lib. X, cap. I, pag. 87, col. 1.

312 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

semblablement de ces Annales qu'Hérodote l'aura tirée, avec la circonstance que le jour fut changé en nuit; circonstance exagérée, qui ne prouve que l'effet de la superstition sur des esprits peu éclairés.

(191) §. LXXIV. *Syennésis, Roi de Cilicie & Labynete &c.* Il paroît par l'Histoire, que le nom de Syennésis étoit commun aux Rois de Cilicie; du moins est-il sûr que quatre Princes l'ont porté. Le premier vivoit en même tems que Cyaxares; le second étoit contemporain (a) de Darius, Roi de Perse; le troisieme de Xerxès (b), & le quatrieme d'Artaxerxès (c). Le nom de Labynete se rencontre souvent parmi les Rois de Babylone. Celui qui rétablit la bonne intelligence entre les Medes & les Lydiens s'appelloit Nabuchodonosor.

BELLANGER.

(192) §. LXXIV. *Se font encore de légères incisions.* La Traduction de Gronovius n'est pas soutenable en cet endroit. M. Wesseling a très-bien prouvé qu'*ἐμμοχποιή* signifioit *la superficie*. Horreus l'avoit prévenu dans ses Notes sur Eschines le Socratique, Dialogue III, §. XV, page 152.

(193) §. LXXIV. *Et léchent réciproquement le sang &c.* Les Scythes avoient une coutume à-peu-près pareille. Voyez Hérodote, Liv. IV, §. LXX. » Les Siamois (d) » veulent-ils se jurer une amitié éternelle, ils se » piquent une partie du corps pour en faire sortir du sang, » qu'ils boivent réciproquement. C'étoit ainsi que les anciens » Scythes & Babyloniens scelloient leurs alliances. Presque

(a) Herodot. Lib. V, §. CXVIII.

(b) Id. Lib. VII, §. XCVIII.

(c) Xenoph. Cyri Expedit. Lib. I, cap. II, §. XXV, pag. 15.

(d) Histoire Civile & Naturelle du royaume de Siam, tome I, page 63.

» tous les peuples modernes de l'Orient observent cet
» usage ».

(194) §. LXXXV. *Thalès de Milet*. Thalès étoit de Milet, ville d'Ionie, mais ses ancêtres étoient originaires de Phénicie (a). Il étoit, au rapport de Platon (b), de l'illustre Maison des Thélides, qui descendoit de Cadmus & d'Agénor. Clément d'Alexandrie assure aussi qu'il étoit (c) de race Phénicienne, *Θάλης δὲ Φοινικῆ ἀπὸ τοῦ γένους*. Diogenes de Laerte rapporte différens sentimens (d); les uns le faisant Phénicien d'origine, mais né à Milet; d'autres prétendant qu'il étoit né en Phénicie, & qu'il étoit venu s'établir à Milet. Hygin le fait Phénicien. *Thales (e) enim qui diligenter de his rebus exquisivit.....natione fuit Phœnix, nec ut Herodotus dicit, Milesius (f)*. Hygin est un Auteur trop moderne pour faire prévaloir son autorité sur celle d'Hérodote. Eusebe dit (g) qu'il étoit Phénicien, selon quelques Auteurs, & de Milet, selon d'autres.

A l'égard de la maniere dont Crésus passa l'Halys, ce qui n'étoit alors qu'un bruit fort répandu parmi les Grecs, suivant la remarque de notre Historien, a été adopté comme un fait indubitable par les Auteurs qui sont venus après lui. Voyez le Scholiaste d'Aristophanes sur le vers 18 des Nuées; Lucien, Hippias, §. II, tome III, page 68; & Diogenes de Laerte, Liv. I, Segment XXXVIII, page 23.

(195) §. LXXXV. *Fit aussi passer à la droite de l'armée &c.*
Il faut se représenter que Crésus vouloit entrer dans la

(a) Herodot. Lib. I, §. LXX.

(b) Diogen. Laert. Lib. I, Segment. XXII, pag. 15.

(c) Clement. Alexandrin. Stromat. Lib. I, pag. 354.

(d) Diogen. Laert. Lib. I, Segment. XXII, pag. 15.

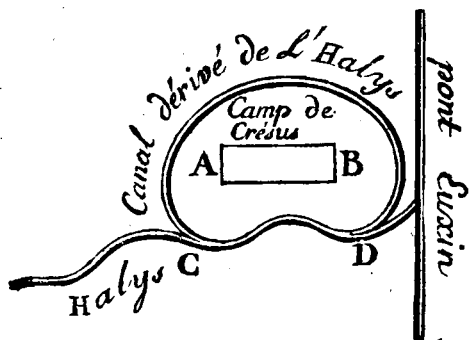
(e) Hygin, Poetic. Astronom. Lib. II, §. II, pag. 414.

(f) J'ai suivi la correction de Scheffer.

(g) Eusebii Præparat. Evangel. Lib. X, cap. IV, pag. 471. B.

314 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

partie de la Cappadoce qu'on appelloit la Pterie. Il remontoit l'Halys depuis son embouchure , pour y chercher un gué. Il avoit donc cette riviere à sa gauche ; cela est important pour l'intelligence de notre Auteur. Mais comme ce passage n'en a pas moins paru obscur à un homme d'esprit, la figure ci-jointe en donnera l'intelligence.



La tête du camp étant en A , on commença le canal en C ; ce canal longea l'armée à droite , passa derriere l'armée en B , & rejoignit l'Halys en D. Ainsi le fleuve qui couloit à la gauche du camp , passa aussi à la droite.

(196) §. LXXV. *Il fit creuser.* Un (a) homme d'esprit & très-instruit , à qui je communiquai ce passage , me demanda pourquoi ce grand travail pour faire passer une riviere à une armée. Un pont n'auroit-il pas coûté mille fois moins de peine ? n'y avoit-il donc point de matériaux en ce pays pour le construire ? Ce qui a paru difficile à un homme de ce mérite , peut en embarrasser d'autres. Voici donc ce que j'y réponds : quand on vouloit construire un pont dans ces tems anciens , on commençoit par creuser un autre canal à la riviere , afin d'en détourner

(a) Feu M. de la Grange, connu dans la République des Lettres par une excellente traduction de Lucrèce & de Sénèque.

les eaux ; & lorsque l'ancien lit étoit à sec , ou que du moins il y restoit bien peu d'eau , on construisoit alors le pont , comme on le voit plus bas , §. CLXXXVI. Il devoit par conséquent coûter beaucoup moins de peine à Crésus de détourner la rivière , que d'y élever un pont ; ce n'étoit que la moitié du travail.

(197) §. LXXV. *Il ne fut pas plutôt.* Dans toutes les éditions la virgule est après *ισχυρότη* ; j'ai suivi dans ma traduction la ponctuation du msst A de la Bibliothèque du Roi , qui la met seulement après *ὁ ποταμός*.

(198) §. LXXVI. *Assembla son armée.* Cyrus , intimidé (a) par les menaces de Crésus , vouloit se retirer dans l'Inde. Sa femme Bardane le rassura & l'engagea à consulter Daniel , qui , en plus d'une occasion lui avoit prédit l'avenir à elle & à Darius le Mede Cyrus ayant consulté le Prophete , celui-ci lui apprit qu'il seroit victorieux. Encouragé par cette réponse , il fit ses préparatifs.

Cela me paroît une de ces fables que les Juifs & les premiers Chrétiens ne se faisoient aucun scrupule d'assurer comme autant de vérités incontestables.

(199) §. LXXVI. *En faveur de l'un ou de l'autre parti.* M. Peyssonnel (b) prétend que Crésus fut d'abord battu par Cyrus , près de *Ptélia* , ville de la Cappadoce. Il a sans doute voulu dire *Ptéria* ; mais où a-t-il puisé cette anecdote ? Hérodote dit (c) positivement que la nuit sépara les deux armées , & que ni l'une ni l'autre ne put s'attribuer la victoire. De plus , il n'est point dit dans Hérodote , que le combat se soit donné près de *Ptérie* , mais dans la *Ptéric*. Cet Historien raconte , il est vrai , que Crésus

(a) Suidas , voc. *Κραῖνος*.

(b) Peyssonnel , Voyage à Magnésie &c. pag. 301.

(c) Herodot. Lib. I , LXXVI.

316 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

prit la ville des Ptériens, mais il ne dit point quel étoit son nom, & à quelle distance de cette ville la bataille se donna. Si Etienne de Byzance la nomme Ptérie, il est clair que ce n'est de sa part qu'une conjecture que lui a fait naître cet endroit d'Hérodote. Nul autre Auteur n'en parle; je ne fais même s'il est fait ailleurs mention de la Ptérie.

(200) §. LXXVII. *Labynete*. Il fut le dernier Roi de Babylone. Il s'unit à Crésus pour réprimer la trop grande puissance de Cyrus. La même raison avoit engagé Amasis à se liguier avec lui.

(201) §. LXXVIII. *Telmesse*. Voyez notre Index Géographique, à la fin d'Hérodote; & sur ces Interpretes des songes & des prodiges, consultez la savante note de M. Ruhnken, sur le mot *Ἐξηγηταί*, dans le Lexique de Timée.

Telmisus ou Telmissée (a) étoit fils d'Apollon (b) & d'une des filles d'Anténor. Ce Dieu eut commerce avec elle sous la forme d'un petit chien, & pour la récompenser il lui accorda le don d'interpréter les prodiges. Son fils Telmisus eut la même prérogative. Il fut enterré sous l'autel d'Apollon, dans la ville de son nom, dont probablement il étoit le fondateur. Clément d'Alexandrie (c) le fait exercer la divination en Carie. Mais voyez notre Index Géographique au mot *Telmesse*.

(202) §. LXXVIII. *Avant leur retour*. Il y a dans le grec : *πρὶν ἢ ἐπίσω σφία ἀναπλῶσαι ἐς τὰς Σάρδεις*, priusquam retrò Sardes renavigarent. Comme je ne vois point de rivière qui aille de Sardes à Telmesse, je conjecture que

(a) C'est ainsi que le nomme Clément d'Alexandrie, Cohortat. ad gentes, pag. 40, lin. 3.

(b) Suidas, voc. *Τελμισεύς*.

(c) Clementis Alexandrin. Stromat. Lib. I, pag. 400, lin. 6.

ces députés firent leur voyage par mer, & qu'ils s'embarquerent au port le plus prochain de Sardes. Il falloit, il est vrai, faire un long détour ; mais peut-être n'y avoit-il point alors de route qui conduisît par terre de Sardes à Telmesse ; peut-être aussi les chemins qui y conduisoient, étoient-ils occupés par les partis ennemis.

(203) §. LXXX. *Découverte.* *ἄλός*, *nudus*, indique que cette plaine n'avoit ni arbres, ni buissons.

(204) §. LXXX. *Qui se jettent dans l'Hermus.* Je lis *συρρηγνῦσι* au pluriel, avec le msst *A* de la Bibliothèque du Roi. L'Hermus, qui se décharge dans la mer, près de Phocée, & non près de Pergame, comme l'avance M. Peyssonnel (a), coule d'une montagne consacrée à Cybele : *ὅς ἐξ ἄρειος ἱερῆς Μητρὸς Δαδλυμένης ῥέων*. M. Peyssonnel, qui n'a point entendu ce passage, en a pris occasion d'appeller cette montagne (b) Hirus. *ἱερῆ* est un ionisme pour *ἱερῆς*, génitif de *ἱερὸς*, *sacer*. Il répète la même faute un peu plus bas (c). Si M. Peyssonnel eût pu lire Hérodote dans l'original, il n'auroit point fait une pareille méprise. On voit qu'il n'a consulté que la traduction de Du Ryer, faite elle-même sur le latin de Laurent Valla. Henri Etienne, un des hommes qui ont fait le plus d'honneur à la France, avoit corrigé cette faute de Valla.

(205) §. LXXX. *D'une montagne consacrée.* Hérodote ne dit pas le nom de cette montagne ; mais ce ne peut être le mont Dindyme, qui étoit près de Cyzique.

(206) §. LXXXII. *Du lieu nommé Thyrée.* Thyrée & Anthéné étoient dans le Cynourie. La première de ces places étoit de la dernière importance pour les Argiens :

(a) Peyssonnel, Voyage à Magnésie &c. pag. 298.

(b) Ibid.

(c) Ibid. page 302.

318 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

elle leur servoit de communication pour se rendre par terre aux autres places qui leur appartenoient sur la même côte; les Argiens redemandèrent (a) ce pays dans la guerre du Péloponnèse.

(207) §. LXXXII. *Qui est vers l'Occident.* Thyrée & toute cette côte est à l'Ouest, relativement à l'Argolide, qui est à l'Est.

(208) §. LXXXII. *N'assisteroient pas.* Tel est le sens que j'ai donné à ces mots de l'original : *μὴδὲ παραμείνεν ἀγωνιζομένων*, que le Traducteur latin a mal rendu, *nec permanerent dum dimicaretur*, au-lieu qu'il falloit dire : *nec adsiderent dimicantibus*. Voyez M. Toup, *Emendat. in Suidam*, part. III, pag. 17.

Au reste, *παραμείνεν* se trouve non-seulement dans les mss de Médicis, de Sancroft & du Docteur Askew, mais encore dans le manuscrit A de la Bibliothèque du Roi.

(209) §. LXXXII. *On en vint aux mains.* Plutarque dit au contraire, que les Amphictyons s'étant transportés sur les lieux, & qu'ayant été témoins de l'action d'Othryades, ils adjugerent la victoire aux Lacédémoniens, sans parler d'un second combat. Il cite (b) pour garant Chrysermus dans son troisième Livre des Péloponnésiaques. Pausanias (c) assure que les Argiens s'attribuerent la victoire, quoique l'événement eût été douteux, suivant la prédiction de la Sibylle, & ils envoyèrent à Delphes un cheval de bronze à l'imitation du cheval de bois (d). C'est un ouvrage d'Antiphanes d'Argos. Les Lacédémoniens prétendirent aussi avoir eu l'avantage; & dans les Gymnopédies, fête destinée

(a) Thucyd. Lib. V, §. XLI, pag. 342.

(b) Plutarch. Parallel. pag. 306. A & B.

(c) Pausan. Phocic. sive Lib. X, cap. IX, pag. 821.

(d) Il veut parler du cheval de Troie.

à en perpétuer le souvenir, les chefs des chœurs Lacédémoniens (a) portoient des couronnes de branches de palmier, que l'on appelloit couronnes Thyréatiques. Sosibé dit que de son tems on les nommoit (b) Psilines.

(210) §. LXXXII. *Qui auparavant avoient des cheveux courts.* Tous les Grecs portoient autrefois leurs cheveux fort longs. Homere les appelle par cette raison *παρηγεμῶντες*. Les Lacédémoniens les avoient-ils alors longs ou courts? question fort peu importante, & dont je ne parle que parce qu'elle tient aux usages anciens. Il paroît par Hérodote, qu'ils ne commencerent à laisser croître leurs cheveux qu'après la bataille de Thyrée; mais si l'on croit Xénophon (c), cette coutume remonte plus haut, & fut établie par Lycurgue. Plutarque attaque notre Auteur sans le nommer. » Il n'est pas vrai (d), dit-il, comme le pré-
 » tendent quelques-uns, que les Argiens s'étant fait raser
 » la tête en signe de deuil, après la grande perte qu'ils
 » venoient de faire contre les Lacédémoniens, ceux-ci au
 » contraire eussent laissé croître leurs cheveux, pour té-
 » moigner la joie qu'ils avoient de leur victoire ».

M. Dacier dit dans une note sur ce passage: » Il est
 » étonnant qu'Hérodote ait donné dans une fable de cette
 » nature sur une chose si voisine de son tems ». Et c'est
 justement cette proximité de tems qui auroit dû faire
 penser à M. Dacier qu'Hérodote étoit mieux instruit que
 Plutarque. » Mais, insiste M. Dacier, Plutarque réfute fort
 » bien ce conte par l'établissement de Lycurgue ». L'affir-
 » tion de Plutarque n'est point une preuve. Si l'on avoit à

(a) Athen Deipnosoph. Lib. XV, pag. 678. B.

(b) Ibid. au sujet de Sosibé, voyez Suidas, aux mots *Δικηλις* & *Σωσίσιος*.

(c) Xenophon. Lacedæmon. Polit. cap. XI, §. III, pag. 87.

(d) Plutarch. in Lysandro, pag. 433. F.

320 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

prendre parti, il feroit plus naturel de se décider en faveur d'Hérodote que de Plutarque, qui étoit jaloux de notre Historien, & qui d'ailleurs étoit trop éloigné de cet événement, auquel Hérodote touchoit pour ainsi dire.

Il y avoit aussi (a) des gens qui pensoient que cet usage avoit commencé au tems où les Bacchiades se sauverent de Corinthe & se réfugierent à Lacédémone. Leurs têtes rasées les ayant fait paroître difformes, les Lacédémoniens laissèrent croître dès ce moment leurs cheveux.

Les Lacédémoniens se rasoient la barbe de la levre supérieure, par une ordonnance des Ephores, à leur entrée (b) en charge. Le but de cette loi étoit de les accoutümer à obéir jusques dans les plus petites choses. Je n'insiste sur ces bagatelles que parce que nos Peintres n'observent pas assez le costume.

(211) §. LXXXII. *Quant à Othryades.* Sparte, célèbre par le temple de Castor & Pollux, ne le fut pas moins par la valeur d'Othryades. *Sparta (c) insignis cum Pollucis & Castoris templo, tum etiam Othryadis illustris viri titulis.* Othryades, l'un des trois cens Lacédémoniens choisis pour combattre à Thyrée, fut blessé. S'étant tenu caché parmi les morts, il dépouilla les Argiens, après qu'Alcénor & Chromius, qui étoient restés de l'autre côté, se furent retirés, & ayant élevé un trophée, il mourut sur le champ de bataille, après y avoir tracé une inscription avec le sang qui sortoit de ses plaies. Cela fut cause que la guerre recommença au sujet de Thyrée, mais elle fut favorable aux Lacédémoniens. Suidas, de qui j'ai emprunté cet ar-

(a) Plutarch. *ibid.*

(b) Plutarch. in Agide & Cleomene, pag. 808. D. de serâ Numinis Vindicâ, pag. 550. B.

(c) Solin Polyhist. cap. VII, pag. 16. F. Il faut faire attention que ce chapitre est marqué IX.

ticle (a), s'écarte un peu du récit d'Hérodote, comme on vient de le voir. Au reste, je crois presque inutile de faire observer que j'ai suivi M. Hemsterhuis, qui, après ἀναστήσας lit ἐπιγράψας τε τῶ τῶν τραυμάτων ἁμαρτί.

Je suis étonné que Kuster ne se soit point aperçu de la corruption du texte.

Quant à la mort de ce brave guerrier, les Auteurs sont fort partagés. Nous venons de voir ce qu'en disent Hérodote & Suidas. Pausanias (b) rapporte qu'on voyoit à Argos, dans le Théâtre, la statue de cet Othryades, que tuoit de sa main Périlaüs, fils d'Alcénor. Si ce récit est vrai, il faut qu'il ait survécu à la journée de Thyrée. Mais l'amour de la patrie, qui est si beau & si louable, dégénere quelquefois en esprit de parti, & fait alors déguiser la vérité. Quoi qu'il en soit, il y a dans l'Anthologie de (c) Constantin Céphalas une épigramme sur ce combat. Les deux jeunes Argiens reviennent sur le champ de bataille, & surpris du trophée élevé par Othryades, ils parlent ainsi dans une épigramme, ou plutôt dans une inscription de Dioscorides, que voici, avec les corrections de MM. Reiske & Toup (d), & sur-tout avec celles du savant M. Brunck (e).

ΔΙΟΣΚΟΡΙΔΟΥ.

Τίς τὰ νισκόλευτα ποτὶ θρὺν τᾶνδε καθάψεν

Ἔντια ; τὰ πέλτα Δωρὶς ἀναγράφεται ;

(a) Suidas, voc. Ο' Θρυάδης.

(b) Pausan. Corinthiac. sive Lib. II, cap. XX, pag. 156.

(c) Antholog. Græcæ à Constantino Cephala conditæ Libri tres, pag. 81.

(d) Epistola Critica ad celeb. virum Gulielmum, Episcopum Glocestriensem, pag. 93.

(e) Analecτα veter. Poetar. Græcor. tom. I, pag. 496.

322 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

Πλάθει γὰρ Θυρίαιτις ὑφ' αἵματος ᾧδε λοχίται ,

Χάμις ἀπ' Ἀργείων τοι δ'ὕο λαιπόμεθα.

Πάντα νέκυν μάστειν θιδαυπότα, μή τις, ἴτ' ἔμπης

Λαιπόμενος, Σπάρτῃ κῶδος ἱλαμψι τόθον.

Ἰσχυι βῶσιν. Νίκα γὰρ ἐπ' ἐσπίδος ᾧδε Λακόνων

Φανῆται θρόμβοις αἵματος Οἰθρυάδα,

Χά τέδε μοχθέσας σπαίρει πύλας. Ως προπάτωρ Σῶ ,

Στύζον ἀνικάντ' σύμβολα φυλόπιδος.

» Qui a appendu à ce chêne ces armes nouvellement
 » enlevées à ces morts? de qui porte le nom ce bouclier
 » Dorien? car cette campagne de Thyrée regorge du sang
 » de ces guerriers, & nous deux, nous restons les seuls
 » du côté des Argiens. Parcourez tous ces morts, &
 » prenez garde que quelqu'un en respirant encore, n'ait
 » acquis à Sparte une gloire furtive. Suspendez vos pas.
 » Ces caracteres tracés sur ce bouclier avec le sang
 » d'Othryades, proclament à haute voix la victoire des
 » Lacédémoniens, & l'auteur de cette action respire encore
 » près d'ici. O Jupiter, témoignez votre indignation contre
 » les marques de ce combat ».

J'ignore pourquoi l'Editeur Anglois de l'Epigramme de
 Dioscorides à mis en note trois fois les Athéniens, puis-
 qu'il n'y est question que des Argiens. M. Reiske, qui
 a donné l'Edition originale à Leipsick, ne s'y est pas trompé.
 On ne fera peut-être pas fâché de voir l'inscription de
 Simonides faite pour être placée sur le monument de ces
 guerriers. Ce sont eux qui parlent en s'adressant à Sparte :
 » O Sparte (a), notre patrie, nous avons combattu trois
 » cens contre autant d'Argiens, pour Thyrée, sans tourner
 » la tête, & nous sommes morts où nous avions d'abord
 » posé le pied. Cette arme couverte du sang du brave

(a) Analect. veter. Poetar. Græcor. tom. I, pag. 130. XXVI.

» Othryades, proclame que Thyrée, Jupiter, est aux La-
 » cedémoniens. Si quelqu'Argien a évité la Destinée, il
 » tenoit d'Adrafte (a). Mourir n'est point une mort pour
 » Sparte, mais la fuite ».

Je crois devoir joindre encore cette Inscription. Elle est
 de Chérémon, que M. Reiske pense (b) être contemporain
 d'Othryades, ou du moins plus ancien qu'Hérodote, &
 qui me paroît beaucoup plus récent. » Les (c) Argiens &
 » nous, étions en forces égales; le combat fut égal, &
 » Thyrée en étoit le prix. Abandonnant sans balancer la
 » pensée de revoir la patrie, nous laissâmes aux oiseaux
 » le soin d'annoncer notre mort ».

Ovide fait allusion à l'action généreuse d'Othryades,
 lorsqu'il dit en parlant du Terme :

(d) Si tu signasses olim Thyreatida terram,
 Corpora non leto missa trecenta forent,
 Nec foret Othryades conjectis tectus in armis.
 O quantum Patriæ sanguinis ille dedit !

Le Docteur Potter, Archevêque de Cantorbéry, parle
 de cet Othryades dans son Archæologie, page 502.

(212) §. LXXXII. *Se tua*. Cette Epigramme de
 Nicandre de Colophon s'accorde bien avec le récit d'Hé-
 rodote. » Pere (e) Jupiter, avez-vous vu un homme plus
 » excellent qu'Othryades, qui, après avoir mis une Inf-
 » cription aux dépouilles qu'il avoit enlevées aux Argiens,

(a) Roi d'Argos, qui, ayant vu tuer son gendre Polynices, aban-
 donna le siège de Thebes, & s'enfuit honteusement.

(b) Reiske in Notis ad Constant. Cephal. Antholog. pag. 207 & 208.

(c) Anthologia Græca, pag. 205. Analecta veter. Poetar. Græcor.
 tom. II, pag. 55.

(d) Ovidii Fastor. Lib. II, vers. 663.

(e) Analecta veter. Poetar. Græcor. tom. II, pag. 2.

324 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

» a mieux aimé se passer son épée au travers du corps ;
 » que de revenir seul à Sparte ».

Damagete nous a conservé le nom d'un autre Lacédémonien, qui s'étoit distingué dans la même action.

» (a) Lacédémoniens, ce tombeau renferme le brave
 » Gyllis, mort pour vous assurer Thyrée. Il tua trois
 » Argiens, & dit : puissai-je mourir, après avoir fait des
 » actions dignes de Sparte ».

Le nom de Cleuas est aussi parvenu jusqu'à nous dans une Inscription de Chærémon, qu'Holsténius (b) a publiée d'après le msst de l'Anthologie du Cardinal Barberin. Elle se trouve aussi dans les Notes de feu M. d'Orville sur Chariton d'Aphrodise, tome II, page 365; MM. Ruhnken & Brunck l'ont restituée très-heureusement; le premier, in *Epistolâ Criticâ I*, page 73 de la première édition, & page 119 de la seconde. Le second, in *Analectis veterum Poetarum Græcorum*, tome II, page 55; en voici la traduction :

» Cleuas, fils de Timoclès, vous êtes mort en combattant
 » pour Thyrée, & vous avez été enterré dans cette campagne qui faisoit le sujet de la querelle ».

J'oubliois presque de dire que feu M. Reiske a étrangement défigurée cette Inscription dans son Anthologie de Constantin Céphalas, page. 125; mais il y a grande apparence que ce Savant l'auroit donnée plus correctement s'il eût fait une seconde édition.

(213) §. LXXXIV. *Hyræadès, Marde de nation.* Xénophon ne le nomme pas. Suivant lui, un Perse qui (c) avoit été esclave d'un homme en garnison dans cette

(a) *Analect. veter. Poetar. Græcor. tom. II, pag. 39.*

(b) *Holstenii Notæ in Stephani Byzantini Gentilia, voc. Ουρία, pag. 141.*

(c) *Xenoph. Cyti Institut. Lib. VII, cap. II, §. I, pag. 413.*

citadelle, servit de guide aux troupes de Cyrus. D'ailleurs il raconte la prise de Sardes un peu autrement que notre Historien.

(214) §. LXXXIV. *La seule par où Mèles autrefois Roi de Sardes.* M. Peyssonnel (a) prétend que l'Histoire ne commence à faire mention de Sardes que depuis Ardys, fils de Gygès, second Roi de Lydie, de la Maison des Mermnades. Il ne prévoyoit pas sans doute que (b) deux pages plus loin il diroit que Mèles fit ceindre de murs la ville de Sardes. Or, ce Mèles étoit de la race des Héraclides, l'avant-dernier Prince de cette Maison, suivant (c) Eusebe, mais beaucoup plus ancien, selon (d) Nicolaos de Damas.

Au reste, M. Peyssonnel se trompe encore, lorsqu'il (e) attribue à Mèles la construction des murs de Sardes. Hérodote n'en dit rien. Il se contente de raconter que, de l'avis des Devins de Telmisse, il fit porter autour des murs de la ville, le lion qu'il avoit eu d'une concubine. Ce mur existoit donc alors. Cette concubine n'étoit point une courtisane, comme l'avance le même M. Peyssonnel.

(215) §. LXXXIV. *Le lion qu'il avoit eu d'une concubine.* L'absurdité de faire accoucher une femme d'un lion m'a fait long-tems balancer si Hérodote n'avoit pas voulu dire que cet enfant avoit nom Léon. Mais après avoir fait réflexion que le texte disoit deux fois le lion, qu'Hérodote étoit très-superstitieux & très-ignorant en histoire naturelle, comme on l'étoit alors, & que s'il n'y eût point eu de prodige dans cet accouchement, on n'auroit pas consulté

—(a) Voyage à Magnésie, pag. 300.

(b) Ibid. pag. 302.

(c) Χρονικῶν λόγος πρῶτος, pag. 50.

(d) Excerpta Valesii ex Nicol. Damasceno, pag. 442.

(e) Voyage à Magnésie &c. pag. 302.

326 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

les Devins de Telmisse, comme le récit de notre Historien prouve manifestement qu'on le fit, je me suis déterminé pour ce sentiment.

(216) §. LXXXIV. *Les Devins de Telmisse lui avoient prédit.* J'ai suivi la correction de M. Valckenaer, qui lit *ἀναοράται* au-lieu de *ἀναοράται*. Il est très-sûr que les Telmissiens n'étoient point des Juges, *ἀναοράται*, mais des Devins, *conjectores & interpretes portentorum*, comme s'exprime Cicéron (a). Au reste, on peut consulter les notes de MM. Valckenaer & Wesseling.

(217) §. LXXXIV. *Qui regarde le mont Tmolus.* M. Peyssonnel ne paroît point avoir entendu ce passage; voici la maniere dont il l'interprete : « Sardes (b) étoit » imprenable du côté qui faisoit face à la ville de Tmolus ». Après l'échantillon que j'ai donné de l'habileté du Consul François dans la Langue grecque, je ne me ferois point arrêté à relever cette méprise, si je ne m'étois point aperçu qu'il avoit été induit en erreur par Cellarius. L'Ouvrage du premier n'étant point lu, ne tire point à conséquence; mais celui du Géographe Allemand étant recherché de ceux qui veulent lire avec fruit l'Histoire ancienne, l'erreur se propage & s'accrédite, & c'est cette raison qui m'engage à la détruire.

Cellarius prouve par plusieurs autorités (c), qu'il y avoit près de la montagne de Tmolus une ville de ce nom. M. Bellanger prétend que jamais elle n'exista. Il ne se rappelloit pas sans doute que Tacite la compte parmi les douze villes d'Asie (d) qui furent renversées par un tremblement de terre, l'an 17 de notre ere. Hérodote ne parle

(a) Cicér. de Divinat. Lib. II, §. XXVIII.

(b) Voyage à Magnésie &c. page 338.

(c) Notitia Orbis Antiqui, tom. II, pag. 112.

(d) Tacit. Annal. Lib. II, §. XLVII.

point de cette ville, comme l'a cru Cellarius, mais de la citadelle de Sardes ; πόλις se prenant souvent dans cette signification. On peut en voir des exemples ci-dessous , §. CLX, note 358. Je voudrois cependant d'autant moins garantir que πόλις signifiait ici la citadelle , que Polybe ; en parlant de ce même quartier de Sardes, remarque qu'il est extrêmement (a) escarpé à l'endroit où la citadelle se joint à la ville. Quoi qu'il en soit , le sens est toujours le même , & il ne sera pas pour cela question de la ville de Tmolus. Mais voyons le passage entier de notre Historien : ὁ δὲ Μήλης κατὰ τὸ ἄλλο τεῖχος περιειπίκας (πεμπὲ τὸν Λίοντα) τῇ ἢ ἐπίμαχον τὸ χωρίον τῆς ἀκροπόλεως , κατηλόγησι τεῖχος , ὡς ἐὼν ἄμαχόν τι καὶ ἀπέτομον ἔστι δὲ πρὸς τῷ Τμῶλι τετραμμένοι τῆς πόλεως. Cellarius rend ainsi ce dernier membre : *est autem ea pars obversa oppido Tmolo*. La construction cependant n'a rien d'embarrassant. Ἔστι δὲ τὸ τῆς πόλεως τετραμμένοι πρὸς τῷ Τμῶλι : c'est de ce côté de la citadelle , ou de la ville , si on aime mieux , qui est tourné vers le Tmolus. Si Hérodote eût voulu désigner la ville de Tmolus , il auroit écrit : ἔστι δὲ πρὸς τῆς τῷ Τμῶλι τετραμμένοι πόλις. Hérodote & les autres Auteurs s'expriment de même. Voici quelques phrases paralleles , qui le feront mieux sentir que tout ce que je pourrois dire. Ἡ δὲ (b) Καλὴ αὕτη Ἀκτὴ καλειομένη , ἔστι μὲν Σικελῶν , πρὸς δὲ Τυρρηνίῃ τετραμμένη τῆς Σικελίης : cet endroit , appelé Calacté , est à la vérité du pays des Siciliens , mais de cette partie de la Sicile qui est tournée vers la Tyrrhénie. Τὸ (c) δὲ πρὸς τὴν ἡῶ τῆς ὁδοῦ , la partie du chemin qui regarde l'aurore. Τὰ (d) μὲν πρὸς

(a) Polyb. Lib. VII, §. IV, tom. I, pag. 705.

(b) Herodot. Lib. VI, §. XXII.

(c) Herodot. Lib. VII, §. CLXXVI.

(d) Diodor. Sicul. Lib. V, §. VI, tom. I, pag. 335.

328 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

ἡ δὲ περικλιμένα τῆς Σικελίας ἐξήλιπον : ils abandonnerent la partie orientale de la Sicile.

M. Reiske (a) voudroit qu'on lût πρὸς τὸν Τρωάδον. Cette conjecture me paroît inutile. Hérodote joint souvent dans le même sens le génitif avec πρὸς. Εἰδὼκεν (b) πρὸς ἡῶ τε καὶ τῆς Ταναΐδος. Ce qu'il y a de remarquable en cet exemple, c'est que πρὸς est joint au génitif & à l'accusatif. Mais il est inutile d'accumuler les exemples dans une chose aussi simple & aussi claire.

(218) §. LXXXIV. *Ainsi fut prise Sardes.* Polyæn raconte la prise de cette ville d'une manière différente. Suivant cet Auteur, Cyrus (c) profita d'une trêve qu'il conclut avec Crésus, pour faire avancer son armée, & l'ayant fait approcher pendant la nuit, il prit la ville par escalade. Crésus étoit cependant encore maître de la citadelle, & attendoit le secours qui devoit lui venir de Grece ; mais Cyrus ayant fait mettre aux fers les parens & les amis de ceux qui défendoient la citadelle, il les montra aux assiégés en cet état, & leur fit dire par un héraut, que s'ils lui livroient la place, il leur rendroit leurs parens, & que s'ils persistoient à se défendre, il les feroit pendre. Les assiégés aimèrent mieux livrer la place que de causer la mort de leurs parens.

Cette ville (d) fut prise du même côté & de la même manière, par Lagoras de Crete, qui étoit au service d'Antiochus le Grand, la troisième année de la cent quarante-unième olympiade.

(219) §. LXXXV. *La voix.* ἡ, la voix, est un mor

(a) Voyez les Variantes dans l'édition de M. Wesseling.

(b) Herodot. Lib. IV, §. CXXII.

(c) Polyæni Strategem. Lib. VII, cap. VI, §. II & III, pag. 612.

(d) Polyb. Lib. VII §. IV, V, VI & VII, tom. I, pag. 704 &c.

très-rare, qu'on trouve dans les Perses (a) d'Eschyle. *Κακομήλετον ἰάν*, *male-ominatam vocem* ; & dans le Rhésus, (b) tragédie attribuée à Euripides, *σύριγγος ἰάν κατακύν*, *fistula vocem audio*.

(220) §. LXXXV. *Et peu lui importoit. Οὐδέ τι αὖ* *θείφερι*, *il ne lui importoit en aucune maniere* (c). *τὸ* *εἰκνύς σωθῆναι ἢ κατορθῶσαι μάλιτα θείφειν*, *celui à qui leur salut & leur succès importoit le plus*. Le Scholiaste a rendu *θείφειν* par *Κέρδος ἦν*, *étoit avantageux, étoit un gain*. De-là *τὸ διάφορον* signifie l'argent dans Polybe & autres Auteurs récents, comme l'a remarqué Casaubon dans son Commentaire sur le dixieme chapitre des Caractères de Théophraste.

(221) §. LXXXV. *S'écria-t-il*. Les muets ne le sont communément que parce qu'ils sont sourds. Si le fils de Crésus eût été sourd, comme le prétendent les Traducteurs d'Hérodote, comment auroit-il pu prononcer des mots qu'il n'auroit pu entendre, & dont il n'auroit pu avoir aucune idée? Je sais que dans ces derniers tems l'on a appris à parler à des muets, sourds de naissance ; mais le fils de Crésus n'étoit pas dans ce cas-là. Son pere avoit mis tout en usage pour sa guérison. Cependant il demeura muet jusqu'au moment où le danger de son pere lui délia la langue. Si ce jeune homme n'eût été que muet, cela seroit concevable ; mais qu'un sourd & muet de naissance vienne tout-à-coup à parler, c'est ce qu'on ne pourra persuader à personne. Remarquez qu'Hérodote ne parle point ici de l'intervention d'un Dieu. Une vive frayeur a pu occasionner dans l'organe de la parole une commotion assez forte pour délier la langue de ce jeune homme,

(a) Æschyl. Pers. vers. 940.

(b) Euripid. Rhesus, vers. 554.

(c) Demosthen. de Coronâ, pag. 520. A.

330 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

& lui faire articuler des sons avec lesquels son oreille étoit très-familière. Cet enfant de Crésus n'étoit point sourd en effet. Voyez ci-dessus, §. XXXIV, note 85.

(222) §. LXXXVI. *Sur un grand bûcher.* Ce trait seroit d'autant plus cruel, que Crésus étoit grand-oncle de Cyrus; Aryénis (a), sœur de Crésus, ayant épousé Astyages, grand-père maternel de Cyrus. Crésias & Xénophon n'en parlent point. Hérodote ne l'assure pas lui-même, puisqu'après l'avoir raconté, il ajoute tout de suite : τὸν μὲν δὲ ποιεῖν ταῦτα, où il faut sous-entendre λίγναι, *on dit.*

(223) §. LXXXVI. *Qu'à cette pensée.* Ὡς δὲ ἄρα μὲν προσῆναι τῷτο; cum autem hoc ante ipsum stetisset, id est in mentem ei venisset. Voyez Æmilius Portus dans son Lexique Ionien, au mot ὥς. J'aurois mieux aimé cependant παρασῆναι de l'édition de Thom. Gale, si cette leçon eût été appuyée de quelque manuscrit.

(224) §. LXXXVI. *Du long silence.* On trouve ληπτοψυχίης dans le manuscrit B de la Bibliothèque du Roi, & non point seulement en marge, comme on le dit dans les Variantes de l'édition de M. Wesseling. Si on suit cette leçon, il faudra traduire : & qu'ayant laissé échapper quelques soupirs après une grande défaillance; ou plutôt, en le rapportant à ἀνενικάμινον : & qu'étant revenu à lui après une longue défaillance Ἀνενικάμινον signifie aussi *soupirant*. On trouve dans Hésychius ἀνενίκατο, ἐντί-ραξιν ἐκ βάθους, *il poussa de profonds soupirs*. Il signifie ici, *étant revenu à soi*. Ce sens se trouve aussi dans le même Hésychius. Ἀνενιχθεῖς, ἀναβιάσους, *étant revenu à soi*. On lit aussi dans Suidas ἀνενιχάν, ἀνανήψας. Hérodote l'emploie encore dans la même signification, plus bas,

(a) Herodot. Lib. I, §. LXXIV.

§. CXVI. *Æmilius Portus* s'y est trompé dans son Lexique Ionien , au mot ἀντιεικήμενον.

(125) §. LXXXVI. *Dont je préférerois l'entretien* &c. M. l'Abbé Bellanger avoit traduit ce passage : *un homme pour lequel j'ai beaucoup de vénération , un Sage que je voudrois que tous les Rois pussent avoir auprès d'eux , pour s'instruire par sa conversation ; je préférerois cet avantage pour eux à de grandes sommes d'argent.*

Indépendamment que cela est moins traduire que paraphraser , je crois que M. l'Abbé Bellanger n'a pas saisi le sens d'Hérodote. Les Rois qui auroient conversé avec Solon , enivrés de leur puissance & de leurs richesses , n'auroient probablement pas fait plus de cas de ce Philosophe que Crésus n'en fit dans le tems de sa prospérité. Mais ce Prince , qui se rappelloit sur son bûcher la sagesse des discours de Solon , les préfère avec raison à toutes les richesses des Rois. Son entretien avec ce Philosophe l'auroit sans doute consolé , & élevant son ame , il lui auroit donné la force de supporter avec constance le poids de son malheur.

Dans le sens de M. Bellanger , il faut rapporter πᾶσι Τυρράνοις avec ἐς λόγους ἐλθεῖν ; dans le mien , πᾶσι Τυράννοισι se rapporte à μεγάλων χρημάτων , en sous-entendant οὐσούν.

(126) §. LXXXVI. *Que tout ce qu'il lui avoit dit se trouvoit confirmé par l'événement.* Le texte des éditions est prodigieusement embrouillé. M. l'Abbé (a) Geinoz l'a corrigé d'après le manuscrit (b) A de la Bibliothèque du Roi. M. Wesseling n'a pas manqué d'adopter la leçon de ce manuscrit , qui rend à Hérodote sa clarté naturelle.

(a) Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres , tom. XVI , Hist. pag. 68.

(b) Ce manuscrit est sur vélin. J'ai vérifié la leçon que ce Savant en a tirée.

332 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

A l'égard de la conjecture de M. Geinoz qui, ne pouvant goûter ἀποδείκησις à cause du datif αὐτῷ qui précède, vouloit qu'on lût ἀποδείκησις, M. Wesseling croit avec raison, qu'on peut s'en passer, & que αὐτῷ est une timese pour ἑαυτῷ, comme il s'en trouve d'autres exemples.

(227) §. LXXXVII. *Si ses offrandes lui ont été agréables.* Les meilleurs Auteurs ont pris plaisir à imiter Homere. Hérodote avoit sûrement en vue ce vers de ce Poète :

Εἴ ποτὶ τοι χαρίεντ' ἐπὶ νηὸν ἔρεψα,
Iliad. A. vers. 39.

Aristophanes se l'est pareillement proposé pour modele dans la comédie intitulée, la Paix, vers 385, où l'on peut consulter la remarque d'Etienne Bergler.

(228) §. LXXXIX. *Je me crois obligé.* Δικαιῶ, je trouve juste. Θάψαι δικαιῶ (a), je trouve juste qu'on leur rende les derniers devoirs.

(229) §. XC. *En Roi.* Ἀνδρὸς βασιλῆος, en homme Roi. Cette expression est familiere aux Grecs. Ἀνὴρ (b) δὲ βασιλεὺς ἐχθρὸν ἡγᾶται τόδῃ, un Roi les regarde comme ennemis.

(230) §. XC. *Au seuil du Temple.* Tout le monde connoît le respect des Anciens pour les temples. Ils n'osoient entrer dans le Temple proprement dit, dans ce qu'on appelloit *Cella*. Ils s'arrêtoient sur le seuil de la porte, & de-là ils consultoient le Dieu.

Dum consulta petis, nostoque in limine pendes.

Virgil. Æneid. Lib. VI. vers. 151.

Il est inutile d'accumuler les exemples.

(a) Euripid. Supplic. vers. 516.

(b) Id. ibid. vers. 444.

(231) §. XCI. *Est punit du crime de son cinquieme ancêtre. Dicitis eam (a) vim Deorum esse, ut etiam si quis morte pœnas sceleris effugerit, expetantur ea pœna à liberis, à nepotibus, à posteris. O miram aequitatem Deorum ! ferretne civitas ulla latorem istiusmodi legis, ut condemnaretur filius aut nepos, si pater aut avus deliquisset ?* Cicéron parle, comme on le voit, en sage, l'Hérodote en superstitieux. C'est, il est vrai, le Dieu qui parle ; mais c'est l'Historien qui le fait parler, ou du moins il approuve sa réponse.

(232) §. XCI. *De son cinquieme ancêtre.* Crésus étoit le cinquieme descendant de Gygès, en comprenant dans ce nombre de cinq les deux extrêmes, le premier & le dernier de la race. Car voici la suite des Rois de Lydie de la Maison des Mermnades : Gygès, Ardys, Sadyattes, Alyattes, Crésus. Telle étoit la maniere de compter des anciens Grecs, en parlant des degrés généalogiques. Dans le nombre des aïeux & des descendants, ils comprenoient les deux extrêmes, le premier des aïeux & le dernier des descendants, dont ils vouloient faire connoître l'origine & le degré. Suivant cette maniere de compter, la Pythie avoit (b) prédit que les Héraclides, détrônés par Gygès, seroient vengés sur le cinquieme descendant de ce Gygès, *is τὸν πέμπτον ἀπ' αὐτοῦ Γύγισα*. Je doute néanmoins que cette façon de compter les degrés fût générale & bien connue des Anciens ; car Hérodote remarque (c) que la prédiction de la Pythie n'ébranla pas beaucoup ni les Lydiens, ni leurs Rois, & qu'ils n'en comprirent bien le sens qu'après qu'elle eût été confirmée par l'événement. Il paroît que Crésus lui-même ne l'avoit pas bien comprise, & qu'il l'avoit peut-

(a) Cicér. de Naturâ Deorum, Lib. III, §. XXXVIII.

(b) Herodot. Lib. I, §. XIII.

(c) Id. ibid.

334 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

être crue accomplie par la mort prématurée d'Atys son fils, qui étoit le cinquième descendant de Gygès, suivant une autre manière de compter les degrés généalogiques, en n'y comprenant point Gygès, qui étoit la souche de cette race. Ceux qui prétendent à l'infailibilité n'aiment point à parler clairement; ils ont soin de chercher des termes ambigus, & d'envelopper leurs réponses dans une sainte & respectable obscurité. Il n'étoit pas de l'intérêt de la Pythie de s'énoncer d'une manière claire, nette & sans ambiguïté. Aussi le Dieu dont elle étoit inspirée, Apollon, s'appelloit-il *Λοξίας*, à cause de ses réponses ambiguës, quoiqu'il y ait des Auteurs qui prétendent que ce nom lui fût donné, pour marquer l'obliquité du cours (a) du soleil.

BELLANGER.

(233) §. XCI. *Et non celle du Dieu.* καὶ ἐν τῷ θείῳ. Il y a dans les mss. B & D de la Bibliothèque du Roi: καὶ ἐν τῷ θείῳ. Le paragraphe suivant est entièrement omis dans le ms. B.

(234) §. XCII. *Un trépied d'or.* Il ne faut point confondre les trépieds des Anciens avec l'ustensile connu aujourd'hui sous ce nom. Le trépied étoit un vase à trois pieds. Il y en avoit de deux sortes : les uns qui servoient aux festins, & dans lesquels on mêlangeoit l'eau avec le vin. Les autres qui alloient sur le feu, & dans lesquels on faisoit chauffer de l'eau. Πῦρ ἀνέκασι (b) πολλοὶ ὑπὸ τρίποδι: « elle alluma un grand feu sous un trépied ». Homère appelle les premiers ἄπυροι (c), parce qu'ils n'alloient

(a) Suidas, voc. *Λοξίας*. Euripid. Iphig. in Tauride, vers. 1013. Macrob. Saturnal. Lib. I, §. XVII, pag. 248.

(b) Homer. Odyss. Lib. X, vers. 358.

(c) Id. Iliad. Lib. IX, vers. 122.

pas sur le feu. Cela est confirmé par (a) Athénée. Ἡ γὰρ τὰ ἀρχαῖον θεοὺς γίνη τριπόδων..... αὐτοὶ δὲ ἦσαν οἱ μὲν ἄνθρωποι οἱ δὲ τὸν αἶον ἐξικιρᾶντες· οἱ δὲ λοιποὶ, ἐν οἷς τὸ ὕδωρ ἐθερμαίνον καὶ ἐμπυρῶνται. » Il y avoit anciennement » deux espèces de trépieds. Les uns n'alloient pas sur » le feu, & servoient au mélange du vin ; les autres alloient » sur le feu , & servoient à faire chauffer l'eau destinée » aux bains ». Les premiers étoient le prix de ceux qui avoient remporté la victoire aux différens jeux , comme on peut le voir dans les Auteurs Grecs & Latins. On les appendoit dans les Temples. Le trépied où s'asseyoit la Prêtresse de Delphes n'étoit pas si profond , & peut-être étoit-il applati pardevant. A cela près c'étoit une espèce de chaudière ; aussi l'appelloit-on *corina*.

(b) Delphos adeunt oracula Phoebi :

.
Et locus & laurus, &, quas habet illa, pharetræ,
Intremuere simul : *corina*que reddidit imo
Hanc adyto vocem.

(234*) §. XCI. *La plupart des colonnes.* τῶν κίωνων αἱ πολλαί. Les Ioniens mettoient au féminin plusieurs mots qui dans la langue commune étoient masculins, tels que κίων. Χαίρουσι (c) γὰρ οὗτοι (Ἴωνες) πόλλα τῶν ὀνοματῶν ἀρσενικὰ ὄντα, δηλοκῶς ἐκφέρειν· οἷον τὴν κίονα, καὶ τὴν Μαραθῶνα. Voyez aussi la note 236.

(235) §. XCII. *A celui de Minerve Pronæa à Delphes.* Il y avoit à Delphes un temple de Minerve Pronæa, Προναιά. Hésychius le dit positivement (d). Sa situation vis-

(a) Athen. Deipnosoph. Lib. II, cap. II, pag. 37. F. pag. 38.

(b) Ovid. Metamorphos. Lib. XV, vers. 631.

(c) Moschopul. περὶ Σχιδ. pag. 165.

(d) Hefych. voc. Προναιάς.

336 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

à-vis celui d'Apollon l'avoit fait ainfi nommer. On trouve dans Suidas (a) *ἀνομάζεται τις παρὰ Δελφοῖς Ἀθηνᾶ Πρόνοια*, *διὰ τὸ πρὸ τῆ νᾶς ἰδρύσθαι* : » on donnoit à Delphes le » nom de Pronœa à une Minerve, à caufe qu'elle étoit » placée devant le Temple ». On voit au premier coup d'œil, qu'il faut corriger *Προναία*. Pausanias (b) dit que » le quatrième temple de Minerve s'appelloit Pronœa. On » y voyoit le (c) bouclier d'or que Crésus, Roi de Lydie, » avoit offert à Minerve Pronœa, avant que Philomélus » l'eût pillé, comme le difent les habitans de Delphes ». Il eft clair qu'il faut lire en ces deux endroits de Pausanias, *Προναία* & non *Πρόνοια*. Diodore de Sicile, en parlant des Perfes qui fe rendirent à Delphes pour piller le temple d'Apollon, dit qu'ils s'avancèrent jufqu'au temple de Minerve Pronœa (d) : *προῆλθον μὲν μέχρι τῆ νᾶς τῆς Προναίας Ἀθηνᾶς* ; & quelques lignes plus bas, il ajoute (e) que les Delphiens érigèrent un trophée auprès du temple de Minerve Pronœa : *Τρόπαιον ἔστησαν παρὰ τὸ τῆς Προναίας Ἀθηνᾶς ἱερὸν*.

Il eft vrai qu'on élevoit auffi des temples en l'honneur de Minerve Pronœa. » Minerve (f) eft l'intelligence de » Jupiter. Cette intelligence eft la même chofe que fa » providence ; ainfi l'on bâtit des temples à Minerve » Pronœa ». On croit communément que Démofthènes en fait mention dans fa Harangue (g) contre Aristogiton ; mais je crois le texte altéré.

(a) Suidas, voc. *Πρόνοια*, & *Πρόνοια Ἀθηνᾶ*.

(b) Pausan. Phocic. five Lib. X, cap. VIII, pag. 816.

(c) Id. ibid. pag. 817.

(d) Diodor. Sicul. Lib. XI, §. XIV, tom. I, pag. 415, lin. 3.

(e) Id. ibid. lin. 13.

(f) Phurnut. de Naturâ Deorum, cap. XX, pag. 184.

(g) Demosth. ex edit. Taylor. tom. III, pag. 476.

1°. Ce doit être un temple & non une chapelle, telle qu'il s'en voit dans les églises catholiques, comme le prétendoit M. Taylor ; autrement Démosthènes n'auroit pu l'appeller μέγιστος ναός, un très-grand temple (a).

2°. Il étoit à l'entrée de celui d'Apollon, ἐνθὺς εἰσόδῳ εἰς τὸ ἱερὸν (b) ; ce qui me persuade que c'étoit le même que celui dont il est fait mention dans Hérodote, Diodore de Sicile & Pausanias, & qu'il faut par conséquent lire ici Προναίᾳς Ἀθηναῖς.

Je fais que M. Taylor trouvoit une (c) opposition élégante entre le désespoir d'Aristogiton & la providence de Minerve ; mais je ne la crois pas plus réelle que celle que Démosthènes paroît mettre quelques lignes plus bas entre la justice, l'équité, la pudeur, l'impudence, la calomnie, le parjure & l'ingratitude. Quoi qu'il en soit, voici le passage entier ; le Lecteur en jugera.

» On a (d) élevé dans toutes les villes des autels &
 » des temples à tous les Dieux ; & entr'autres, on voit
 » à Delphes le vaste & magnifique temple de Minerve
 » Pronæa (& non Pronœa), Déesse puissante & bienfai-
 » sante. Il est à l'entrée & tout contre celui d'Apollon,
 » qui étant Dieu & Devin, fait en l'une & l'autre qua-
 » lité, ce qui est le plus avantageux. Mais on n'en élève
 » point à la folle présomption & à l'impudence. La nature
 » a dressé des autels dans le cœur d'un chacun à la justice,
 » à l'équité & à la pudeur ; les Loix (e) leur en ont élevé,
 » où tous les citoyens doivent leur rendre leurs hommages

(a) Demosth. ex edit. Taylor. tom III, pag. 476 ; ex edit. Paris. pag. 487, 49.

(b) Ibid.

(c) Ibid. & pag. 517.

(d) Ibid. pag. 476.

(e) J'ai suivi la correction de M. Taylor.

338 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

» en public. Mais on n'en a point élevé à l'impudence ;
 » à la calomnie , au parjure & à l'ingratitude , vices qui
 » se trouvent réunis dans Aristogiton ».

Si la folle présomption étoit ici en opposition avec la providence de Minerve , l'impudence devoit l'être avec Apollon. On n'en voit pas cependant la raison. La seconde opposition me paroît tout aussi chimérique.

Il me paroît clair que Démosthènes n'a voulu dire autre chose , sinon que les hommes ont dressé des autels aux Dieux , à la justice &c. ; mais qu'Aristogiton sacrifie dans son cœur à la folle présomption , à l'impudence , à la calomnie , au parjure , à l'ingratitude.

Au reste , je crois possible de concilier les deux opinions , en disant que le temple de Minerve à Delphes s'appelloit de son vrai nom Minerve Pronœa , mais que sa situation le fit aussi nommer Minerve Pronœa.

(236) §. XCII. *Dans le pays des Miletéens.* Il y a dans le grec : *ἐν Βραγχιδῶσι τῇσι Μιλησίων.* Cet article au féminin a fait de la peine aux anciens Critiques. Philémon (a) dans ses *Mélanges ἐν τοῖς Συμμίκτοις*, remarque » qu'aucun
 » Grec n'auroit osé mettre les Branchides au féminin , &
 » qu'Hérodote étant un Ecrivain exact & plus attentif que
 » les autres , il ne falloit point lui imputer cette faute ,
 » mais aux copistes qui avoient ajouté *σι* & bien d'autres
 » fautes qu'on voit encore dans son histoire , & dans celle
 » de Thucydides & de Philiste ».

D'après cette autorité , M. Gronovius ne balançoit pas à croire ce passage corrompu. Si cependant il se fût donné la peine de lire le reste de la page , il auroit , je pense , changé de sentiment.

(a) Porphyrt. *Quæstion. Homer. Quæst. VIII*, pag. XCI, lin. 9 , à fine , & ultim. ex edit. Barnesii.

» En lisant (a) Hérodote , continue Philémon , j'étois
 » étonné de trouver cette faute dans un Ecrivain si exact ;
 » mais étant venu à la fin du Livre , concernant l'Egypte ,
 » qui est le second , je trouvai de nouveau qu'Hérodote avoit
 » dit à l'accusatif ἀνέθηκεν εἰς Βραγχίδας τὰς Μιλησίαν. Je
 » ne regardai plus alors ce féminin comme une faute des
 » copistes , mais comme une manière de parler particulière
 » aux Ioniens. Il y a en effet beaucoup de mots qu'ils se
 » plaisent à mettre au féminin , tels que Αἶδος , κίον , Μα-
 » ραδάων ».

(237) §. XCII. *Pantaléon étoit fils d'Alyattes & frere de Crésus.* Il y a grande apparence que c'est de ce Pantaléon qu'à voulu parler Sérenus dans ses (b) Dits Mé-morables.

» Lorsque Crésus fut parvenu au Trône de Lydie , il
 » fit part à son frere de la Royauté. Un Lydien lui dit
 » le soleil procure aux hommes tous les biens qui sont
 » sur terre , & sans la chaleur de cet astre , elle ne pro-
 » duiroit rien. Mais s'il pouvoit y avoir deux soleils , il
 » y auroit à craindre que tout ne fût brûlé & détruit.
 » Les Lydiens admettent par cette raison un seul Roi , &
 » le regardent comme leur protecteur & conservateur ;
 » mais ils ne pourroient en supporter deux en même tems ».

(238) §. XCII. *Qu'il fit périr cruellement celui qui &c.* Jusqu'à présent l'on avoit lu ἐπὶ κινάφῃς ἔλαυνε ἀΐεσθαι , le tua chez un foulon où il l'avoit fait traîner. Cela présente un sens dont Etienne Bergler (c) a fait sentir le ridicule. Ce Savant est le premier qui ait proposé de lire ἐπὶ κινάφῃς , qui paroît la leçon véritable , leçon qu'a adopté M. Wesseling. On trouve dans l'édition d'Alde ,

(a) Porphyrt. Quæst. Homer. pag. XCII , lin. 11 , à fine.

(b) Stob. Sermon. XLV , pag. 323.

(c) Act. Eruditor. anno 1716 , pag. 422.

340 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

ἐπὶ κράφῃ, ce qui en approche beaucoup. *Κράφος*, suivant l'explication de Suidas (a), d'Hésychius (b) & de (c) Timée, est un instrument armé de pointes, assez ressemblant aux chardons dont se servent les foulons, sur lequel on faisoit mourir les criminels. On peut consulter les notes de MM. Hemsterhuis sur Hésychius, & Ruhnkens sur Timée. Varinus Phavorinus (d) s'exprime de même; peut-être avoit-il copié ces Lexiques.

(239) §. XCIII. *On y voit cependant un ouvrage.* Ce qui suit, jusqu'à ces mots du paragraphe suivant, *de tous les peuples que nous connoissons*, &c. *πρῶτοι δὲ ἀνδρῶν τῶν ἡμεῖς ἴδμεν κ. τ. λ.* est omis dans le msst B de la Bibliothèque du Roi. Cléarque (e) rapporte au premier Livre de ses Erotiques, que Gygès fit faire à une maîtresse qu'il avoit beaucoup aimée, un monument de terre amoncelée, si élevé, qu'on l'appercevoit de tout le pays que renferme le Tmolus, de quelque côté qu'on tournât ses regards. Les Lydiens l'appelloient encore de son tems le monument de la Courtisane.

(240) §. XCIII. *Toutes les filles, dans le pays des Lydiens, se livrent à la prostitution.* Cléarque (f) raconte, au IV^e Liv. des Vies, que les Lydiens s'étant livrés à la mollesse, en vinrent au point d'infamie de rassembler dans un lieu auquel cette action avoit fait donner le nom d'Agon, *le lieu du Combat, la Lice*, les femmes & les filles des esclaves, afin d'affouvir la brutalité de leurs passions. Amollis par les délices, ils

(a) Suidas, voc. *Κράφος*.

(b) Hesyeh. voc. *ἐπὶ Κράφῃ ἔλκων*.

(c) Lexicon vocum Platoniar. voc. *Κράφος*.

(d) Varin. Phavorin. voc. *Κράφος*, pag. 309, lin. 2.

(e) Athen. Deipnosoph. Lib. XIII, cap. IV, pag. 573 A.

(f) Ibid. Lib. XII, cap. III, pag. 515. F. pag. 516. A.

prireut les mœurs des femmes. Omphale, l'une de celles qu'ils avoient outragées, profita de leur vie efféminée pour monter sur le Trône, & fut la première qui les punit comme ils le méritoient. Obéir en effet à une femme qui gourmande ses sujets, est une preuve de violence. Comme elle étoit insolente, & qu'elle vouloit venger les outrages qu'on lui avoit faits, elle abandonna aux esclaves les filles des citoyens dans le lieu même qui avoit servi de scène à leurs plaisirs. Elle les y fit rassembler par force, & les enferma avec leurs esclaves. Les Lydiens voulant adoucir par un terme honnête l'amertume de cette action, appellent ce lieu, le Combat des femmes, le tendre Combat.

Καὶ τέλος (Λυδοὶ) πόρῳ προαγαγόντες ὕβριος τὰς τῶν ἄλλων (lego θουλάων) γυναῖκας καὶ παρθένας εἰς (legend. εἰς) τὸν τόπον τὸν διὰ τὴν πράξιν Ἀγνῶνα (legend. Ἀγῶνα) κληθέντα συνάγοντες ὕβριζον, καὶ τέλος τὰς ψυχὰς ἀποθηλυνθίντες, ἡλλάξαντο τὸν τῶν γυναικῶν βίον. Διόπερ καὶ γυναῖκα τύραννον ὁ βίος εὔρετο αὐτοῖς, μίαν τῶν ὑβρισθεισῶν Ὀμφάλην, ἥτις πρώτη κατήρξε μὲν τῆς εἰς Λυδοὺς περιπέσης τιμωρίας. Τὸ γὰρ ὑπὸ γυναικὸς ἀρχεσθαι ὑβριζόμενης, σημεῖον ἐστὶ βίας. Οὕσα οὖν καὶ αὐτὴ ἀκόλαστος καὶ ἀμυνομένη τὰς γενομένης αὐτῇ πρότερον ὕβρεις, τοῖς ἐν τῇ πόλει θούλοις τὰς τῶν θεισποτῶν παρθένας ἐξέδωκεν, ἐν ᾧ τόπῳ πρὸς ἐκείνων ὑβρίσθη. Εἰς τῆτον οὖν συναθροίσασα μετ' ἀνάγκης σωματικέκλεισε τοῖς δούλοις τὰς θεισπνίας, ὅθεν οἱ Λυδοὶ τὸ πικρὸν τῆς πράξεως ὑποχρῖζόμενοι (legend. ὑποκοριζόμενοι) τὸν τόπον καλεῖσι γυναικῶν ἀγῶνα, γλυκὴν ἀγκῶνα (legend. ἀγῶνα).

Cette prostitution, qui étoit passée en usage, étoit donc dans son origine une vengeance d'Omphale.

Je vais maintenant rendre raison de quelques changemens que j'ai faits au texte d'Athénée. 1°. J'ai mis τῶν θουλάων en la place de τῶν ἄλλων. Que voudroit dire en effet Cléarque par les femmes des autres ? S'il entendoit les

342 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

femmes des autres citoyens , cela seroit absurde. On ne peut non plus l'appliquer aux esclaves , puisqu'il n'avoit point parlé auparavant des maîtres & des esclaves. Il n'est pas vraisemblable qu'un peuple policé ait prostitué habituellement ses femmes & ses filles , sans y être engagé par un motif de superstition. J'ai donc substitué τῶν δουλῶν , *les femmes & les filles des esclaves*. Qu'on ne m'objecte pas qu'il est dit ensuite qu'Omphale fut une des personnes outragées , & qu'elle étoit femme ou fille de Jardanus , suivant quelques Auteurs ; mais ces Auteurs peuvent avoir avancé ce fait assez légèrement , sur ce qu'elle devint Reine dans la suite. Si les Lydiens eussent été alors , contre toute vraisemblance , soumis à la prostitution , il y a grande apparence que les femmes & les filles du Roi en auroient été exemptes. Omphale étoit donc elle-même une esclave de Jardanus. Hérodote semble l'insinuer , §. VII , ainsi que Dion Chrysostome , qui dit qu'Hercules ne dédaigna pas (a) la couche d'une esclave de Jardanus , de laquelle sont nés les Rois de Sardes. Je sais que Diodore de Sicile distingue l'esclave d'Omphale de cette Princesse , mais je pense que d'une personne il en fait deux.

2°. Je lis *eis* au-lieu de *ei*. Et paroît une faute d'impression.

3°. Ἀγῶνα n'est pas grec ; s'il l'étoit , il ne pourroit signifier qu'un *lieu chaste* , ce qui ne convient nullement aux scènes qui s'y passaient , à moins qu'on ne veuille supposer qu'il avoit été ainsi nommé par antiphrase. Il vaut mieux lire ἀγῶνα , comme on le voit à la fin du passage cité.

4°. Je substitue ὑποκριζόμενοι , qui est le terme propre en cette occasion à ὑποκριζόμενοι , qui ne fait pas un sens convenable.

(a) Dio Chrysostom. Orat. XV , pag. 236. B.

4°. *Ἀγκῶνα* ne peut subsister ; le sens ne le permet pas. Je lis *ἀγῶνα*, qui va très-bien, & où il n'y a qu'une lettre à retrancher.

Je me suis avisé, lorsque j'étois sur le point de faire imprimer, de comparer ce passage avec l'édition d'Alde, & j'y ai trouvé *eis* pour *ei*, *ὑποχωριζομένοι* pour *ὑποκριζομένοι*, & *ἀγῶνα* en la place d'*ἀγκῶνα*.

(241) §. XCIII. *Elles ont le droit de choisir leurs époux.* Il y a dans le grec : *ἐκδιδάει δὲ αὐταὶ ἑαυτάς*, elles se donnent elles-mêmes en mariage. *Ἐκδίδωμι* se dit proprement du pere qui donne sa fille en mariage, qui la remet entre les mains de son mari.

Or c'est ce dernier droit que les filles s'attribuoient.

(242) §. XCIV. *De monnoie d'or & d'argent.* Il n'est gueres possible de décider quel est le peuple qui a commencé à frapper des monnoies d'or. Ce fut Phidon, Roi d'Argos, suivant (a) quelques-uns, & selon d'autres, Démodice, femme du Roi Midas. Hérodote en attribue l'invention aux Lydiens ; Xénophanes de Colophon (b) est de même sentiment, & Eustathe (c) l'appuie de son suffrage.

(243) §. XCIV. *Le métier de Revendeur.* *Κάπηλοι ἐγίνοντο*, que les Traducteurs latins ont rendu *Caupones extiterunt*. Cela n'est point exact. Le Capélos étoit proprement le Revendeur. » Le commerce, dit (d) Platon, » où l'on vend les ouvrages des autres, s'appelle Méta-

(a) Etymologic. Magn. pag. 388, lin. 54 ; pag. 613, lin. 12. Voyez aussi sur Phidon Hérodote, Livre VI, §. CXXVII, & notes 190 & 191.

(b) Julii Polluc. Onomast. Lib. IX, cap. VI, Segment. LXXXIII, pag. 1063.

(c) Commentar. ad Dionys. Perieget. pag. 149, col. 2, lin. ultim.

(d) Plat. Sophist. tom. I, pag. 223. D.

344 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

» blétique (commerce par échange). La vente qui se fait
 » dans la ville, & qui est presque la moitié de celle-là,
 » ne s'appelle-t-elle pas Capélique ? ». Aristophanes (a)
 appelle un marchand de boucliers *καπηλος ἀσπίδων*, non
 qu'il fit lui-même les boucliers, comme dit le Scholiaste,
 mais parce que les recevant de l'ouvrier, il les vendoit. Cette
 classe d'hommes étoit fort méprisée. Voici la raison qu'en
 donne Cicéron (b) : *sordidi putantur qui mercantur à*
Mercatoribus, quod statim vendant carius; nihil enim
proficiunt, nisi admodum mentiantur.

(244) §. XCIV. *Les autres.* Il faut écrire τῶν ἀλλείων
 avec les mss̄s A & B de la Bibliothèque du Roi, &
 non τῶν ἄλλων, comme M. Wesseling. Une ligne plus
 haut Hérodote dit que les Lydiens avoient inventé le jeu
 de balle. Cependant Anagallis, Grammairiene de Corcyre,
 en attribuoit (c) l'invention à Nausicaa. Il s'agit d'une
 balle ou d'un ballon dans ce passage de Suidas, & non
 de la sphere, comme le croyoit (d) le célèbre Newton.
 Le passage de Suidas ne me paroît pas équivoque; mais
 s'il le paroïssoit, qu'on jette les yeux sur Athénée, Liv. I,
 chap. XII, pag. 14 E, & je suis persuadé que le doute
 disparaîtra.

(245) §. XCIV. *Excepté celui des jettons.* J'ai mieux
 aimé rendre le πισσοὶ des Grecs, par le terme de *jeu des*
jettons, quoiqu'il ne présente que des idées vagues, que
 par celui de *jeu de dames*, qui n'en donneroit que de
 fausses. On jouoit à ce jeu avec des dés & des jettons,
 & l'on pouvoit rectifier par son habileté les coups du hazard.

(a) Aristoph. Pac. vers. 447.

(b) Cicet. de Officiis, Lib. I, §. XLII.

(c) Suidas, voc. *Αναγάλλης*, tom. I, pag. 159.

(d) Chronologie des anciens Royaumes, page 89.

Je crois que TERENCE fait allusion à cette sorte de jeu, lorsqu'il dit :

(a) Ita vita 'st hominum , quasi cum ludas tesseriis :

Si illud , quod maximè opus est jactu , non cadit ;

Illud , quod cecidit fortè , id arte ut corrigas.

Il peut se faire que ce jeu approchât beaucoup d'une des sortes de jeu de trictrac en usage en Europe. M. Simon (b) paroît le confondre avec le jeu qu'on appelloit *duodecim Scriptorum* ; du moins M. Ernesti (c) prétend-il que le *Scriptorum ludus* ne se jouoit point avec des dés , que c'étoit le même que les Grecs modernes appellent *Zarπίκτος* , & qu'il approchoit beaucoup du jeu des échecs ; mais Saumaïse (d) , du témoignage de qui il cherche à s'appuyer , dit positivement que le jeu que les Grecs appelloient *Περλίαι* se jouoit avec des dés & des jettons ; que les Romains lui donnoient nom *tessera* , *alea* , *tabula* , *duodecim scripta*. L'épigramme suivante favorise le sentiment de Saumaïse :

(e) Discolor ancipiti sub jactu calculus adstat ,

Decertantque simul candidus atque rubens.

Qui quamvis parili scriptorum tramite currant ,

Is capiet palmam , quem bona fata juvant.

M. Simon la rapporte aussi (f) , mais d'une manière peu correcte. Gronovius (g) voudroit qu'on lût au dernier vers :

Is capiet palmam quem benè jacta juvant.

(a) Terent. Adelph. Act. IV , Scen. VII , vers. 21.

(b) Mem. de l'Acad. des Belles-Lettres , tom. I , Hist. pag. 123.

(c) Clavis Ciceroniana , voc. *Scriptorum ludus*.

(d) Histot. August. tom. II , pag. 740.

(e) Anthologia Latina , tom. I , pag. 519.

(f) Mémoires de l'Académie des Inscriptions. tom. I , Hist. pag. 123.

(g) Gronovius de Sestertiis , pag. 234.

346 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

Le Traducteur latin a rendu le mot *παιον* par *calculi*. Il est vrai qu'il le signifie proprement ; mais lorsqu'il s'agit d'une sorte de jeu , on entend toujours un jeu qui se joue avec des dés & des jettons.

Athénée (a) reproche à Hérodote d'avoir dit que les jeux avoient été inventés sous le regne d'Atys , dans un tems de famine , & pour détourner le peuple de s'effrayer sur sa misère , puisqu'on voit dans l'Odyssée (b) , qu'Homere en fait un amusement de ses Héros. J'ai deux choses à répondre : 1^o. On trouve dans Homere le jeu de balle (c) & celui des osselets (d) ; mais à l'égard de celui des dés , il n'en est fait mention dans aucun endroit de ses ouvrages. Ainsi il paroît que c'est une invention postérieure à son siècle , ou bien que les Héros de ses poèmes n'avoient aucune connoissance d'un jeu inventé dans un pays éloigné du leur.

2^o. Hérodote n'assure pas que les Lydiens aient inventé ces jeux ; il dit seulement qu'ils le prétendent. Faut-il donc attribuer à cet Historien ce qu'il ne prend point sur son compte ?

(246) §. XCIV. *Dont ils ne s'attribuent pas la découverte.* Le reste de ce paragraphe est omis dans le msst B de la Bibliothèque du Roi.

(247) §. XCIV. *Afin de se distraire du besoin de manger.* Que les Lydiens aient été les inventeurs des jeux , cela peut être. Que se voyant pressés par la famine , ils aient envoyé la moitié de la nation chercher fortune ailleurs , cela me paroît très-vraisemblable ; mais que pour adoucir

(a) Athen. Deipnosoph. Lib. I, cap. XV, pag. 19. A.

(b) Homer. Odyss. Lib. VI, vers. 100, Lib. VIII, vers. 372.

(c) Ibid.

(d) Id. Iliad. Lib. XXIII, vers. 88. M. Pope a omis en cet endroit six vers dans sa belle Traduction d'Homere en vers Anglois.

leur misère, & s'ôter le sentiment de la faim, ils aient passé un jour entier à jouer, & qu'ils n'aient mangé que de deux jours l'un, & cela pendant dix-huit ans, cela me paroît absurde. Hérodote se contente de rapporter les traditions des Lydiens. *Voici*, dit-il, *comment les Lydiens racontent ce fait*. Si M. de Voltaire (a) eût fait attention à cela, il auroit sans doute montré plus d'équité envers le pere de l'Histoire, qui, pour le dire en passant, ne parle point de (b) vingt-huit années de famine, mais de dix-huit ans. Hérodote ne peint pas non plus les Lydiens, comme plus riches (c) que les Péruviens, mais comme les premiers peuples qui aient frappé des monnoies d'or & d'argent. La plupart des petits Souverains d'Italie & d'Allemagne ont des monnoies d'or & d'argent; sont-ils pour cela aussi riches que les Péruviens?

Si les Lydiens s'attribuoient l'invention de ces jeux, les Grecs la revendiquoient de leur côté à leur nation, & Palamedes passoit chez eux pour en être l'inventeur. » Palamedes, dit (d) Eustathe, ayant imaginé le jeu des dés & des jettons, afin d'adoucir la famine dont étoient accablés les Grecs devant Troie, on montroit en ces lieux, comme le raconte Polémon, une pierre sur laquelle ils jouoient, & pour prouver que cette invention étoit de Palamedes, & le tems où il la fit, on apportoit ces vers de Sophocles, qui sont de la Piece intitulée *Palamedes*, du nom de l'inventeur de ces jeux : N'a-t-il pas chassé la faim, avec le secours des Dieux? n'a-t-il pas imaginé cet ingénieux moyen de passer le tems,

(a) Questions sur l'Encyclopédie, quatrième partie, page 312.

(b) Ibid.

(c) Ibid.

(d) Eustathii Comment. ad Lib. II. Iliad. pag. 228, lín. 1 & seq.

348 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

» les jeux de dés & du Pettia, ce doux remède de l'oisiveté après la fatigue de la mer ».

(243) §. XCIV. *Et prirent celui des Tyrrhéniens.* Indépendamment de l'Histoire, ces origines servent à entendre les Poètes.

(a) Non, quia, Mæcenas, Lydorum quidquid Etruscos
Incoluit fines, nemo generosior est te.

(b) Et terram Hesperiam venies : ubi Lydius, arva
Inter opima virum, leni fluit agmine Thybris.

Plusieurs Auteurs parlent de l'envoi de la colonie Lydiene, Strabon dir : » les (c) Romains appellent les Tyrrhéniens » Etrusques & Tusques. Les Grecs leur ont donné ce nom » de Tyrrhénius, fils d'Atys, qui a conduit, à ce qu'on » dit, en ce pays une colonie de Lydie. Car Atys, l'un » des descendans d'Hercules & d'Omphale, pressé par la » famine & la stérilité, fit tirer au sort ses deux fils. Il » retint auprès de lui Lydus, que le sort avoit favorisé, » & renvoya Tyrrhénius avec une grande partie du peuple » qu'il avoit rassemblée ».

L'extrémité de cette phrase n'est pas correcte dans le texte. Κλήρῳ Λυδὸν μὲν κατέσχε, τὸν δὲ Τυρρηνὸν, τὸν πλείω συστέλλας λαὸν, ἐξίστειλεν. Eustathe nous a conservé la véritable leçon dans son Commentaire (d) sur Denys le Périégète : ὃ πολλὸν λαὸν ὁ πατήρ συστήσας ἐν καμρῷ λαμῶ ἐξίστειλεν. Il est évident qu'il faut lire dans Strabon συστήσας λαὸν, & j'ai traduit en conséquence. Cette correction se trouve confirmée par un mss de la Bibliothèque du Roi.

(a) Horat. Satir. Lib. I, Sat. VI, vers. 1.

(b) Virgil. Æneid. Lib. II, vers. 781.

(c) Strab. Lib. V, pag. 335. C.

(d) Eustath. ad Dionys. Perieget. vers. 347. pag. 61, col. 2, lin. 4.

Velléius Paterculus (a) fait Tyrrhénius contemporain d'Orestes , & en rapportant l'émigration des Lydiens , il suit des Mémoires un peu différens de ceux d'Hérodote. *Per hac tempora Lydus & Tyrrhenus fratres, cum regnarent in Lydiâ, sterilitate frugum compulsi, sortiti sunt, uter cum parte multitudinis patriâ decederet. Sors Tyrrhenum contigit. Pervectus in Italiam, & loco, & incolis, & mari, nobile ac perpetuum à se nomen dedit.*

Cette émigration des Lydiens est sujette à de grandes difficultés. M. Fréret s'est plu à les rassembler en douze articles (b). Je ne prétends point les discuter toutes, cela me meneroit trop loin. Je me contenterai de présenter quelques réflexions sur les principales.

10. Comment, dit-il, dans ce tems de famine a-t-on pu ramasser assez de vivres pour un aussi grand nombre de personnes?

On ne fournit probablement cette flotte que de la quantité de vivres qu'on crut devoir suffire à ceux qui la montoient, jusqu'à ce qu'ils eussent trouvé une nouvelle habitation ; & l'on se flatta sans doute qu'ils s'en procureroient ensuite à la pointe de l'épée, ou par un traité, jusqu'à ce que leurs terres leur eussent rapporté. Si les Lydiens fussent tous restés chez eux, il auroit bien fallu leur trouver des vivres pendant toute l'année. Par cette émigration l'on n'en fournit probablement que pour deux mois, ou pour trois ou quatre, au plus, à la moitié de la nation. Les vivres qu'auroit consommé cette moitié pendant les huit autres mois de l'année, furent répartis sur ceux qui restèrent, & les soulagerent beaucoup.

(a) Velleius Patercul. Lib. I, cap. I, §. IV.

(b) Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, tom. XVIII, Hist. P^{ag}e 95.

350 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

20. Les Lydiens n'ont jamais eu ni vaisseaux ni marine, non pas même dans le tems de leur plus grande puissance sous Alyattes & sous Crésus.

Tout cela signifie que les Lydiens n'ont pas été une puissance maritime, & qu'en général cette nation ne s'est pas appliquée au commerce de mer. Mais qui a appris à M. Fréret qu'ils n'avoient point absolument de vaisseaux ? Il n'a trouvé cela nulle part. Il y a grande apparence qu'ils n'en avoient pas suffisamment pour le transport d'un aussi grand nombre de personnes. Aussi Hérodote dit qu'ils construisirent des vaisseaux pour cette expédition. Mais, insiste M. Fréret, ces peuples n'avoient point de marine dans le tems de leur plus grande puissance sous Alyattes & Crésus. Il est vrai que ce peuple n'avoit point de marine qu'il pût opposer aux Ioniens ; mais ce n'est point dire qu'il n'eût point du tout de vaisseaux. Il n'est point nécessaire d'avoir l'empire de la mer & une marine formidable, pour former une entreprise pareille à celle des Lydiens. L'exemple des peuples du Nord qui vinrent ravager nos côtes sous les Carlovingiens, en est une preuve sans réplique.

30. Mais, ajoute M. Fréret, Smyrne, où s'embarquerent les Lydiens, n'existoit point encore alors, autrement Homère en auroit parlé, & ce Poète ne nomme nulle part ces peuples Lydiens, mais Méoniens.

Smyrne fut fondée dans les tems les plus reculés, par l'Amazone de ce nom. Elle fut sans doute très-peu de chose jusqu'au tems où les Smyrnéens d'Ephèse y passèrent ; & ce sont ces derniers que j'ai regardés dans l'Index Géographique comme les premiers fondateurs de cette ville. Si elle étoit foible dans son origine, son port, l'ouvrage de la nature, pouvoit n'en être pas moins sûr. Homère n'en parle point ; mais peut-être n'a-t-il eu aucune occasion

de le faire , & peut-être aussi , parce que du tems de la guerre de Troie , cette ville étoit trop peu considérable.

L'autre objection tirée de ce que ce Poète ne nomme nulle part ces peuples Lydiens , mais Méoniens , ne me paroît pas plus solide. Homere parle de ceux qui habitoient aux environs du mont Tmolus , & qui portoient le nom de Méoniens ; & il paroît que long-tems après , sous Crésus , ces mêmes peuples conservoient encore ce nom. Car l'on voit dans Hérodote (a) , que Crésus subjuga les Lydiens. Or il me semble que cette expression auroit été bien impropre , si le pays qu'il avoit hérité de ses peres eût eu le nom de Lydie. On peut voir la note 67 sur le paragraphe XXVIII du premier Livre.

Les Lydiens ne faisoient autrefois qu'une seule & même (b) nation avec les Cariens & les Mysiens. Leur premier Roi s'appelloit Manès , fils de (c) Jupiter. Ses petits-fils , Car , Lydus & Mysus régnoient chacun sur un tiers de la nation , à qui ils donnerent leur nom. Car eut la Carie , Lydus la Lydie proprement dite , ou Lydie inférieure , & Mysus la Mysie. Les Cariens s'étant (d) beaucoup multipliés , passerent dans les isles voisines du continent ; on les appella alors Lélèges. Ils y resterent jusqu'au tems où ils en furent chassés par les Doriens & les Ioniens. Les Cariens ne passerent peut-être dans les isles que par les mêmes raisons qui forcerent une partie des Lydiens à chercher de nouvelles demeures :

Je ne dissimulerai pas cependant que Xanthus (e) de

(a) Herodot. Lib. I , §. XXVIII.

(b) Id. Lib. I , §. CLXXI.

(c) Dionys. Halicarn. Antiq. Roman. Lib. I , cap. XXVII , pag. 21.

(d) C'étoit une tradition des Crétois ; voyez Hérodote , Liv. I. §. CLXXI.

(e) Dionys. Halicarnass. Antiq. Roman. Lib. I , cap. XXVIII , pag. 22.

352 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

Lydie, Historien qui passe pour habile, sur-tout dans l'Histoire de sa patrie, ne parle point de cette émigration des Lydiens, & de l'envoi d'une colonie en Italie, quoiqu'il fasse mention d'objets beaucoup moins importants.

On pourroit répondre cependant que ce n'est qu'un argument négatif, qui n'a aucune force contre un fait positivement énoncé par un Historien grave, & qui avoit consulté les archives du pays. C'est sur le témoignage des Lydiens même que s'appuie Hérodote, & le silence de Xanthus de Lydie est peut-être la raison qui l'a déterminé à rapporter ce fait. Il aura voulu suppléer à l'omission de cet Historien ; car il connoissoit son Histoire, & Ephore (a) raconte qu'elle lui avoit fourni de la matière pour la sienne.

Quelques Auteurs prétendent que les Tyrrhéniens (b) étoient originaires d'Italie, & que leur nom vient des lieux fortifiés qu'ils occupoient, parce qu'ils ont été les premiers peuples de ce pays qui aient fortifié leurs habitations ; Turfis (Túpreis) signifiant chez les Tyrrhéniens de même que chez les Grecs, un lieu fortifié.

Cette opinion est adoptée par M. Fréret. Je la crois d'autant moins fondée, que les arts fleurissoient en Etrurie dès les tems les plus reculés, comme on peut s'en convaincre par l'ouvrage intéressant de M. le Comte de Caylus sur les Antiquités Etrusques. Or, les peuples dont M. Fréret fait descendre les Etrusques, sont barbares, agrestes & sans la plus légère connoissance des arts, & nous savons au contraire que les Lydiens les cultivoient avec succès. Est-il donc possible de balancer entre ces deux opinions ?

(a) Athen. Deipnosoph. Lib. XII, cap. III. pag. 115. E.

(b) Dionys. Halicarnass. Antiquit. Roman. Lib. I, cap. XXVI, pag. 21.

Indépendamment de ces raisons, j'ai rapporté au commencement de cette note les témoignages positifs de Strabon, de Velléius Paterculus, d'Horace & de Virgile. Si la qualité de Poète étoit un titre suffisant pour récuser ces deux derniers Ecrivains, on ne peut du moins disconvenir que c'étoit l'opinion dominante de leur siècle. Or une opinion générale est bien respectable, & exige que l'on ait des preuves convaincantes de sa fausseté, pour se croire en droit de la contredire. Mais Strabon & Velléius Paterculus n'étoient pas Poètes. Ils étoient des Historiens savans & éclairés ; ils ne s'astreignoient point aux opinions vulgaires ; ils se décidoient sur des Pièces & des Ouvrages authentiques, & il y en avoit dans ce siècle une multitude que l'injure des tems nous a ravis.

Ce sentiment est encore appuyé par Plutarque, dont l'autorité est d'autant plus respectable en cette occasion, que cet Ecrivain ne laisse échapper aucune occasion de contredire Hérodote. A propos de l'usage où les Romains étoient aux Jeux Capitolins de conduire au Capitole par la Grande Place un vieillard revêtu d'une robe de pourpre, & de faire crier par un héraut : Sardiens à vendre, il se demande si c'est parce que les habitans de Veies, ville Etrusque, ayant ~~été~~ pris par Romulus, après une longue résistance, ce Prince les fit vendre avec leur Roi, pour se moquer de leur sottise. Il ajoute ensuite : les (a) Tyrrhéniens sont Lydiens d'origine, & Sardes est la Métropole de la Lydie. Le même Plutarque est encore de même sentiment dans la Vie (b) de Romulus.

Si l'on pouvoit encore avoir quelque doute sur la colonie Lydienne en Etrurie, le Décret suivant des Etrusques suf-

(a) Plutarq. Quæst. Roman. pag. 277. D.

(b) Id. in Romulo, pag. 33. F.

354 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

froit pour le lever. Onze villes de l'Asie se disputoient l'honneur d'élever un temple à Tibere & au Sénat. Les habitans de Sardes réciterent le Décret des Etrusques, dans lequel il étoit clairement énoncé que les Etrusques étoient Lydiens d'origine, & qu'ils étoient venus en Italie sous la conduite de Tyrrhénus (a). *Sardiani Decretum Etruria recitavère, ut consanguinei : nam Tyrrhenum Lydumque, Atye Rege genitos, ob multitudinem divisisse gentem : Lydum patriis in terris resedisse; Tyrrheno datum, novas ut conderet sedes : & Ducum è nominibus indita vocabula, illis per Asiam, his in Italiâ : autamque adhuc Lydorum opulentiam, missis in Graciam populis.*

(249) §. XCV. *A relever les actions de Cyrus.* Σημῶν τὰ περὶ Κύρου est pour σημῶν τὸν Κύρον, relever Cyrus. Tout le monde sait que οὐ ἀμφὶ & περὶ τινα se disent d'une personne seule. Cependant rien n'empêche qu'on ne puisse entendre ce passage de tout ce qui concerne ce Prince.

(250) §. XCV. *Quoique je n'ignore point qu'il y ait trois autres sentimens.* On racontoit en Orient d'une manière différente, l'origine & les grandes actions de Cyrus. Ctésias suit une autre route qu'Hérodote, dans les fragmens que Photius nous a conservés de son Histoire de Perse. Tout le monde a connoissance de celle qu'a tenue Xénophon dans la Cyropédie. Æschyle, Auteur très-ancien, & qui avoit combattu à Marathon contre les troupes de Darius, & qui s'étoit trouvé aux batailles de Salamine & de Platées, paroît avoir suivi une autre tradition dans sa tragédie intitulée, les Perses (b). Selon ce Poète très-instruit, il y a eu deux Rois de Perse avant Cyrus, & Darius, qu'on regarde comme le troisieme, est, suivant lui, le huitieme.

(a) Tacit. Annal. Lib. IV, §. LV.

(b) Æschyl. Pers. vers. 767.

On peut voir le Commentaire de Stanley sur cet endroit des Perses. Quant à moi, je crois le 775^e. vers supposé.

(251) §. XCV. *Il y avoit cinq cent vingt ans que les &c.* Pour faire accorder Hérodote, qui ne donne à l'empire d'Assyrie que cinq cent vingt ans avant la révolte des Medes, avec les autres Chronologistes & Historiens, qui, d'après Ctésias, le font remonter beaucoup plus haut, ne pourroit-on pas dire que ce royaume fut d'abord établi dans une médiocre étendue entre le Tigre & l'Euphrates, ou un peu plus loin ? qu'ensuite il subjuga tous les peuples de l'Asie Supérieure ; que Ctésias & ceux qui le suivent, comptent ces deux différens États de l'empire d'Assyrie, la durée du petit royaume & celle du grand empire, double durée qui fait un peu plus de quatorze siècles : au lieu qu'Hérodote ne parle point du petit royaume des Assyriens, mais seulement de leur grand empire sur la grande Asie, qu'il ne fait durer que cinq cent vingt ans jusqu'à la révolte des Medes. Diodore de Sicile (a) diffère d'Hérodote sur cette durée, quoiqu'il le cite. Mais l'on peut voir les notes de M. Wesseling sur cet Auteur.

(252) §. XCVI. *Que ceux qui sont injustement opprimés.* Il y a dans le grec : *& qu'il savoit que l'injustice ne cesse de faire la guerre à l'équité.* Qu'on y fasse attention, & l'on verra que ce n'est pas ce qu'a voulu dire Hérodote. C'est une maxime triviale qu'il n'a point dessein d'établir, & ce ne peut être le motif qui ait fait redoubler à Déjocès son zèle pour rendre la justice. Mais comme il aspirait au Trône, il vouloit se rendre agréable, & persuadé de l'iniquité des Juges, & que ceux qui en sont les victimes, ont l'injustice encore plus en horreur, il résolut, pour se rendre agréable à la nation, de rendre la justice avec

(a) Diodor. Sicul. Lib. II, §. XXXII, tom. I, pag. 145 & 146.

356 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

tout le zèle & l'impartialité imaginables. Voilà, je crois, le raisonnement d'Hérodote. M. Fontein, à qui appartient cette observation, corrige en conséquence : ὅτι τῇ ἀδικίᾳ τὰ ἀδικιούμενον πολέμιον ἔστι. M. Wesseling paroît approuver cette correction ; mais comme elle n'est appuyée d'aucun manuscrit, il n'a pas voulu l'admettre dans le texte. Pour moi, qui suis persuadé qu'elle fait un meilleur sens, j'ai cru devoir passer par-dessus cette raison, & qu'on ne pourroit m'en savoir mauvais gré, sur-tout après en avoir averti.

(252*) §. XCVII. *Et renonça formellement à ses fonctions.* Il y a dans le grec : & dit qu'il ne jugeroit plus. Δικᾶν est pour δικάσσειν. Voyez Henri Etienne de *Dialectis*, page 140.

(253) §. XCVII. *Sur leur état actuel.* Τὰ παθήκοντα, & ioniquement τὰ κατήκοντα sont les affaires présentes, l'état présent des affaires.

(254) §. XCVII. *Et nous pourrions cultiver en paix nos campagnes.* Peut-être suis-je le premier qui ait donné ce sens à cette phrase, qui non-seulement en est susceptible, mais encore n'en peut, à ce que je crois, recevoir d'autre. Ἔργα signifie tous les travaux de la campagne, les terres labourées, les moissons, les arbres même, comme au vers 92 du cinquième Livre de l'Iliade. De-là αὐτουργός est celui qui cultive son propre champ, ἐ τὴν ἰδίαν ἐργαζόμενος γῆν. Comme dans l'Oreste d'Euripides (a), qui a été mal expliqué par Josué Barnes. Ce mot, dit Apollonius (b), signifie dans Homère l'agriculture, lorsque cet Auteur l'emploie simplement & sans rien ajouter qui.

(a) Orest. vers. 218 ; 220 ex edik. Musgrave ; 216 ex edik. Brunck.

(b) Apollonii Lexicon Homeri, voc. Ἔργον, pag. 314.

en détermine le sens. Or, on fait qu'Hérodote. a imité le style du Prince des Poètes. L'Abbé Bellanger avoit rendu cette phrase : *& nous pourrons vaquer à nos occupations ordinaires.*

(255) §. XCVIII. *Qui s'élève en colline.* Diodore de Sicile (a) assure qu'Agbatanes étoit bâtie dans une plaine. Les dernières enceintes s'étendoient sans doute dans la plaine.

(256) §. XCVIII. *Le palais du Roi.* Ce palais étoit (b) au-dessous de la citadelle, & avoit sept stades de tour. La charpente en étoit de cedre ou de cyprès. Les poutres, les plafonds, les colonnes des portiques & les péristyles étoient revêtus de lames d'or & d'argent, & les toits couverts de tuiles d'argent. Le tour fut pillé vers l'arrivée d'Alexandre.

(257) §. XCVIII. *Athenes.* Agbatanes avoit deux cent cinquante stades de tour, selon Diodore de Sicile (c), & Athenes cent quatre-vingt-quinze, suivant Thucydides (d). Les murs de Phalere étoient de trente-cinq stades, la partie du mur de la ville où l'on montoit la garde, avoit quarante-trois stades, l'autre partie du même mur dix-sept stades, comme nous l'apprend le Scholiaste de cet Auteur. Le Long Mur, qui s'étendoit jusqu'au Pirée, étoit de quarante stades, le Pirée & Munychie de soixante. Dion Chrysostome (e) prétend qu'Athenes avoit deux cens stades de circonférence. Denys d'Halicarnasse (f) fait l'Asty, ou ville proprement dite, aussi grande que Rome, du

(a) Diodor. Sicul. Lib. II, §. XIII, tom. I, pag. 127.

(b) Polyb. Lib. X, §. XXIV, tom. I, pag. 832, 833.

(c) Diodor. Sicul. Lib. XVII, §. CX, tom. II, pag. 247.

(d) Thucyd. Lib. II, §. XIII, pag. 107.

(e) Dio Chrysostom. Orat. VI, pag. 87. C.

(f) Dionys. Halicarnass. Antiquit. Roman. Lib. IV, §. XIII, pag. 210, lin. XX; Lib. IX, §. LXXIII, pag. 595, lin. 35.

358 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

tems de Servilius, & Aristides suppose (a) la ville entière d'un jour de chemin ; mais il y a grande apparence qu'un terrain aussi immense n'étoit pas entièrement occupé par des maisons.

(258) §. XCVIII. *Différentes couleurs.* Φάρμακα sont des couleurs, comme en latin *venenum*. Φάρμακα καὶ τὰ χρώματα, dit le Lexique (b) manuscrit de Philémon.

(259) §. XCIX. *Ne cracheroit en sa présence.* » Aux Indes » il n'est (c) pas permis de cracher dans le palais du Roi.

» Les Arabes (d) croient que quand on crache c'est par » mépris. Ils ne le font jamais devant leurs supérieurs ; » ils ne se mouchent point non plus que les Turcs, & » leurs mouchoirs ne servent qu'à essuyer les mains ou » le visage ».

Les Arabes ont dérogé à cet usage, depuis qu'ils ont pris l'habitude de fumer du tabac. M. Niebuhr a souvent (e) vu que le maître de la maison avoit près de lui un petit crachoir de porcelaine. Cependant il a remarqué qu'ils crachoient peu, même en fumant des heures entières.

(260) §. CI. *Dejocès rassembla tous les Medes en un seul corps.* Tous les interpretes avant M. Wesseling avoient mal rendu ce passage. Τὸ Μηδικὸν ἔθνος συνίστησι, signifie *Medos in unam gentem contraxit*. Je lis ensuite avec M. Valckenaer μᾶλλον τι τῶν ἡπείρου. Voyez la note de ce Savant.

(261) §. CIII. *En chassant d'Europe les Cimmériens.* L'Histoire des Scythes est fort obscure. Justin en parlant (f)

(a) Aristid. Panathen. pag. 20, in advers. parte, lin. 9 à fine

(b) In notis ad Apollonii Lexicon, voc. Φαρμάκων, pag. 820.

(c) Voyage de Le Blanc, page 182.

(d) D'Arvieux, Voyage dans la Palestine, pag. 140.

(e) Description de l'Arabie par Niebuhr, pag. 53.

(f) Justin. Lib. II, §. IV & V.

des excursions de ce peuple en Asie, s'accorde quelquefois avec Hérodote, & quelquefois aussi il s'en éloigne. Strabon dit aussi un mot (a) de l'expédition de Madyas ; mais je ne fais sur quelle autorité il le fait Roi des Cimmériens ; c'est sans doute une méprise des copistes.

(262) §. CIV. *On passe des montagnes.* Ὑπερβαίων se dit des montagnes qu'on traverse. Le pays des Sapires étoit montagneux, comme on le verra §. CX. La traduction latine n'est pas exacte. Voyez aussi ci-dessus, note 3, page 166 & 167.

(263) §. CIV. *Laissant le mont Caucase sur leur droite.* Hérodote dit la même chose, mais d'une manière plus claire, Liv. IV, §. XII ; Liv. VII, §. XX. Les Cimmériens côtoyerent le Pont & entrèrent en Asie par le mont Caucase. Les Scythes s'égarèrent en les poursuivant. Ils entrèrent par les Portes Caspiennes. Voyez le savant Mémoire de M. Bayer (b) sur les Scythes.

(264) §. CV. *Psammitichus, Roi d'Egypte.* Cette expédition des Scythes se fit sous le regne de Cyaxares, Roi des Medes, & sous celui de Psammitichus, Roi d'Egypte. St. Jérôme s'est donc trompé en la plaçant sous le regne de Darius, Roi des Medes.

Ecce (c) subito discurrentibus nunciis, Oriens totus intremuit : ab ultimâ Maotide, inter glaciale Tanaïm & Massagetarum immanes populos, ubi Caucaſi rupibus feras gentes Alexandri claustra cohibent, erupisse Hunnorum examina, qua pernicious equis, huc illucque volitantia, cadis pariter ac terroris cuncta complerent. Aberat tunc Romanus exercitus, & bellis civilibus in Italiâ tenebatur :

(a) Strab. Lib. I, pag. 106. B.

(b) Commentar. Academiæ Petropolitanz, tom. III, pag. 318.

(c) Sancti Hieronymi Opera, Epitaph. Fabiolæ, tom. IV, col. 661.

360 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

hanc gentem Herodotus refert sub Dario Rege Medorum, viginti annis Orientem tenuisse captivum, & ab Ægyptiis & Æthiopibus annum exegisse vestigal. Le même Saint Jérôme se trompe encore, lorsqu'il avance qu'ils tinrent l'Orient vingt ans sous le joug. Il auroit dû dire avec Hérodote (a) vingt-huit ans. Hérodote ne parle pas non plus du tribut annuel qu'ils se firent payer par les Egyptiens & les Ethiopiens.

Jameson (b) prétend que Psammitichus étoit mort lorsque les Scythes vinrent ravager l'Asie. De son aveu, Amasis mourut l'an 4187 de la période Julienne, 527 ans avant notre ère ; il convient aussi que de la mort de ce Prince au commencement du règne de Psammitichus, il s'étoit écoulé environ 146 ans. Psammitichus étoit donc monté sur le Trône en 4042 de la période Julienne, 672 ans avant notre ère. Ce Prince ayant (c) régné 54 ans, ne mourut par conséquent qu'en 4096 de la période Julienne, 618 ans avant Jésus-Christ. Or l'irruption des Scythes se fit en 4081 de la période Julienne, 633 ans avant notre ère, un an après que Cyaxares fut monté sur le Trône de Médie, comme je l'ai fait voir dans un Mémoire sur les Assyriens, lu à l'Académie des Belles-Lettres, & dans mon Essai sur la Chronologie d'Hérodote. Ainsi, selon Jameson lui-même, Psammitichus a vécu 15 ans depuis l'irruption des Scythes. Mais le fait est que Psammitichus monta sur le Trône en 4043, 671 ; qu'il mourut en 4097, 617, & que l'irruption des Scythes arriva 16 ans avant sa mort.

(265) §. CV. *Est le plus ancien de tous les temples de cette Déesse.* Pausanias (d) assure que les Assyriens furent les premiers

(a) Herodot. Lib I, §. CVI.

(b) Spicileg. Antiquit. Ægypt. cap. VI.

(c) Herodot. Lib. II, §. CLVII.

(d) Pausan. Attic. sive Lib. I, cap. XIV, pag. 36.

qui adorerent Vénus Uranie ; que les habitans de Paphos dans l'isle de Cypre & les Phéniciens de Palestine reçurent d'eux ce culte , & qu'il passa de-là à Cythere. Les paragraphes CXXXI & CXCIX, de ce Livre, où Hérodote dit que les Assyriens adoroient Vénus Mylitta, l'auront sans doute induit en erreur. Comment en effet les Assyriens , étant très-éloignés de la mer , auroient-ils pu communiquer aux habitans de l'isle de Cypre le culte de cette Déesse ? Vénus Uranie étoit appelée (a) Dercéto par les Syriens.

WESSELING.

On peut voir ce que j'en ai dit dans mon Mémoire sur Vénus , depuis la page 8 jusqu'à la page 76.

(266) §. CV. *Une maladie de femme.* Il y a dans Hérodote peu d'endroits qui aient autant exercé les Savans que celui-ci. Feu M. le Président Bouhier (b) rapporte six sentimens différens sur ce passage ; il les examine , les discute , & après les avoir pesés , il se détermine pour celui de Casaubon (c) , qui est aussi celui de Costar (d) & de Tollius (e). Il pense qu'Hérodote a eu intention de désigner à mots couverts ce vice infâme si commun dans les climats brûlés des ardeurs du soleil. Je ne disconviendrai point que ce Savant , qui a fait tant d'honneur à sa patrie par son érudition , n'ait apporté des raisons assez plausibles de son opinion. Je n'ignore point que le Docteur Pearce , depuis Evêque de Bangor , pensoit de même que lui dans ses notes sur (f) Longin , & qu'il se trouve quelques

(a) Diodor. Sicul. Lib. II, §. IV, tom. I, pag. 116.

(b) Bouhier , Recherches & Dissertat. sur Hérodote , page 207.

(c) Casaub. Epist. 172 , edit. ultim.

(d) Costar , Défense des Œuvres de Voiture , page 194.

(e) Tollius in Notis ad Longinum , §. XXVIII , pag. 162 , 163.

(f) In Notis ad Longinum , page 94.

362 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

Anciens (a) qui donnent à ce vice le même nom. Mais le passage de Clément d'Alexandrie, dont il cherche à s'appuyer, ne prouve point, à mon avis, que ce Pere ait entendu par *ἡλεια νόσος*, le vice en question. Anacharsis, dit ce (b) Pere, étoit devenu efféminé par la fréquentation des Grecs ; le Roi des Scythes le tua à coups de fleches, parce qu'il enseignoit aux autres Scythes la maladie féminine, *καὶ τῆς ἡλείας τοῖς ἄλλοις Σκυθαῖν διδάσκαλος νόσος*.

1°. Il est très-vraisemblable qu'Anacharsis devenu Philosophe, & voulant former des Philosophes, ne parut aux yeux d'un peuple barbare, qui ne connoissoit que la vie active, un lâche, un efféminé, plus propre à se trouver parmi des femmes que parmi des hommes ; mais ce doute, que le récit de Clément d'Alexandrie pourroit faire naître, n'en est plus un ; Hérodote le dissipe entièrement. Cet Historien raconte (c) qu'Anacharsis ayant vu les habitans de Cyzique célébrer avec la dernière magnificence une fête en l'honneur de Cybele, avoit voué à cette Déesse, qu'au cas qu'il retournât chez lui sain & sauf, il lui offriroit des sacrifices avec les mêmes cérémonies. Le même Historien ajoute que ce Philosophe arrivé en Scythie, accomplit son vœu, & qu'un Scythe, témoin de ces cérémonies

(a) Il y en a des exemples dans Dion Chrysostome, Orat. IV, pag. 76. D. Hérodien. Liv. IV, §. XXII, pag. 165. M. Wesseling cite pareillement ces Auteurs, auxquels il ajoute Clément d'Alexandrie & quelques autres ; mais le passage de Clément, qu'il a en vue, ne me paroît point devoir se prendre dans le sens qu'il lui donne. Je le rapporte un peu plus bas.

(b) Clem. Alexandr. in Protreptico, pag. 20. Clément d'Alexandrie ne dit point le nom de cet efféminé que tua le Roi des Scythes à coups de fleches. Hérodote raconte la même chose d'Anacharsis, ce qui fait voir que le récit de Clément ne peut s'appliquer qu'à ce Philosophe.

(c) Herodot. Lib. IV, §. LXXVI.

étrangeres, en donna avis au Roi Saulius, qui s'étant transporté sur les lieux, & ayant vu par lui-même ce dont il s'agissoit, tua Anacharsis d'un coup de fleche.

Les (a) fêtes de Bacchus paroissant dangereuses à Penthée, il fait chercher l'étranger efféminé qui veut initier les femmes aux mysteres de ce Dieu. Penthée appelle ces mysteres *une étrange maladie*, ὅς ἐισφίπει νόσον καὶ γυναιξί. Les passages sont à-peu-près paralleles. Mais pour en revenir à Hérodote, son récit doit servir d'explication à celui de Clément d'Alexandrie. Ils parlent tous les deux des cérémonies que pratiquoit ce Philosophe en l'honneur (b) de la Mere des Dieux. Hérodote borne à cela son récit; mais Clément ajoute qu'il étoit un efféminé, & qu'il enseignoit aux Scythes la maladie féminine, c'est-à-dire, à mener une vie efféminée, comme je crois qu'il faut l'entendre. Il est clair que ce n'est qu'une conséquence des cérémonies qu'il vouloit apprendre à ses compatriotes. Le tambourin & les petites statues qu'on portoit en cette occasion, devoient faire prendre de lui une idée d'autant plus désavantageuse, qu'il arrivoit de Grece, & que les Scythes, jaloux de leurs coutumes, avoient en horreur celles des autres peuples.

2°. Quand même j'accorderois qu'Anacharsis étoit adonné à ce vice infâme, & que Clément d'Alexandrie a désigné ce vice par les mêmes termes qu'Hérodote, il ne s'ensuivroit pas que ces deux Auteurs aient entendu la même chose.

Anacharsis voyagea en Grece vers la quarante-septieme olympiade du tems de (c) Solon, & fut tué à son retour

(a) Euripid. Bacch. vers. 349.

(b) La plupart des Philosophes étoient alors superstitieux. La superstition étoit la maladie endémique des Grecs; ils ne purent jamais en guérir.

(c) Diogen. Laert. Lib. I, Segm. CI, pag. 64.

364 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

en Scythie. La mort de Psammitichus, Roi d'Égypte, sous le regne de qui une partie des Scythes fut frappée de la maladie des femmes, est antérieure de vingt-cinq ans au voyage d'Anacharsis en Grece; il monta sur le Trône vers la seconde année de la vingt-septieme olympiade (a), & régna environ cinquante-quatre ans. Ses successeurs furent Nécos, Psammis, Apriès, Amasis, qui vivoit du tems d'Anacharsis & de Solon. Il y avoit donc bien des années que la maladie féminine étoit connue en Scythie, lorsqu'Anacharsis y retourna. Si cette maladie n'eût été autre chose que l'amour antiphysique, on y eût été accoutumé, & Anacharsis n'auroit couru aucun risque, la corruption ayant déjà fait de grands progrès parmi ses compatriotes.

D'ailleurs, dans le siecle d'Hérodote, dont la simplicité & la candeur faisoient le plus bel ornement, on n'enveloppoit pas encore ses pensées dans des circonlocutions & des tours recherchés. On a vu plus haut (b) la maniere dont il s'est exprimé en pareille occasion : *ἐμίσγεται οἱ οὐ κατὰ νόμον*, *haud legitime coibat cum eâ*. On peut voir la note sur cet endroit. Plus bas (c) il se sert de la même tournure : *καὶ δὴ καὶ ἀπ' Ἑλλήνων μαθόντες παῖσιν μίσγονται*, à *Gracis edoſti pueris miscetur*. On voit par ces deux passages, qu'Hérodote n'y cherchoit pas tant de façon.

Une autre raison qui détruit l'opinion de M. le Président Bouhier, c'est que cette maladie étoit si remarquable

(a) Petav. Doctrin. Temp. tom. II, pag. 301. M. Bayer la place la premiere année de la vingt-septieme olympiade. Il suit Hérodote qui lui donne cinquante-quatre ans de regne; Simſon le met la trentieme olympiade. Aussi prend-il pour guide Eusebe, qui ne lui en donne que quarante-quatre.

(b) Herodot. Lib. I, §. LXI.

(c) Id. Lib. I, §. CXXXV.

& si visible, que les voyageurs s'en appercevoient, suivant Hérodote, au premier coup d'œil.

Hippocrates explique cela très-bien dans un passage que nous allons rapporter en entier, & où nous verrons la cause & les effets de cette maladie. » L'exercice (a) » continuel du cheval, dit ce savant médecin, occasionne » aux Scythes des douleurs dans les articulations ; ils » deviennent ensuite boiteux, & la hanche se retire, si » la maladie augmente. Ils se guérissent en se coupant la » veine qui est derrière l'une & l'autre oreille. Lorsque » le sang a cessé de couler, ils s'endorment de foiblesse. » A leur réveil les uns sont guéris, les autres ne le » sont pas.

» Ce remède (b) me paroît la cause de la destruction » des Scythes. Si l'on coupe à quelqu'un les veines qui » sont derrière les oreilles, il ne peut plus avoir d'enfans. » Les Scythes doivent donc éprouver cet effet. Lorsqu'ils » vont ensuite trouver leurs femmes, & qu'ils ne peuvent » en jouir, ils n'y font pas attention la première fois, & » se tiennent tranquilles ; mais lorsqu'après deux ou trois, » ou plusieurs essais, ils se trouvent dans le même état, » ils s'imaginent avoir offensé quelque Dieu, & rejettent » sur lui leur maladie. Ils se revêtent alors d'une robe » de femme, avouant leur impuissance ; ils prennent les » goûts des femmes, & travaillent avec elles aux ouvrages » dont elles s'occupent. Les riches, les gens de qualité & » puissans éprouvent chez les Scythes ce mal qui leur vient » du fréquent exercice du cheval. Le peuple n'allant point » à cheval, y est moins sujet. Si cette maladie étoit un » effet de la colère des Dieux, comme le croient quelques-

(a) Hippocrat. de aeribus, aquis & locis, §. I, tom. I, pag. 357.

(b) Ibid. §. LI.

366 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

« uns, les riches & les gens de qualité ne devroient pas
 « être les seuls qui en fussent attaqués ; la nation entière
 « devoit l'être, & particulièrement ceux qui n'ayant point
 « de biens, ne peuvent rendre de grands honneurs aux
 « Dieux, puisque les Dieux se plaisent à être honorés par
 « les hommes, & qu'ils leur en témoignent de la recon-
 « noissance..... Chaque chose arrive dans l'ordre de la
 « nature. Cette maladie vient aux Scythes de la cause que
 « j'ai dit ; le reste des hommes y est pareillement sujet.

Hippocrates a écrit à-peu-près dans le même tems qu'Hérodote. Il est donc vraisemblable que ces deux Auteurs ont eu en vue la même chose. Hérodote rapporte la maladie en Historien fidele, & l'attribue, d'après les récits qu'on lui en a faits, à la colere de Vénus, Le Prince des médecins a recours aux causes naturelles, & l'explique d'après les principes de son art.

Mercurialis (a) a interprété le premier ce passage d'Hérodote par celui d'Hippocrates que nous venons de rapporter, & M. Dacier a adopté son explication dans ses Remarques sur ce Traité d'Hippocrates. Je n'ai point vu leurs Ouvrages.

M. le Président Bouhier leur oppose (b) trois raisons :
 1°. La foiblesse n'est point une maladie dans les femmes, c'est leur état naturel. Cela est vrai ; mais Hérodote dit *une maladie féminine*, c'est-à-dire un état qui leur donne du goût pour les occupations des femmes, & qui ne leur laisse de force que pour y vaquer ; car chez les Grecs, le terme de maladie s'applique à l'ame de même qu'au corps. Euripides, parlant de l'intempérance de la langue de Tantale (c), dit que c'est une maladie très-honteuse,

(a) Mercurial. Var. Lect. III, vers. 7.

(b) Bouhier, Recherches & Dissertat. sur Hérodote, page 108.

(c) Euripid. Orest, vers. 10,

εὐρυχίον *véros*. Cet Auteur est plein de cette manière de parler. 2°. Si les Scythes, ajoute M. le Président, étoient impuissans, *Εὐρυχίαι*, comme le dit Hippocrates, comment auroient-ils pu transmettre cette maladie à leur postérité, suivant la supposition d'Hérodote. Cette objection a quelque chose de plus spécieux ; je ne la crois pas cependant plus solide. Hippocrates ne dit point que les Scythes, atteints de cette maladie, l'eussent été depuis leur enfance. Il en attribue la cause à quelques petits vaisseaux qu'ils se coupoient derrière les oreilles, croyant remédier par-là à la sciatique occasionnée par la rigueur des saisons & l'exercice continuel du cheval. Aussi cette maladie ne se manifestoit-elle qu'à un certain âge. Cela posé, il est très-possible qu'ils aient pu perpétuer leur race. Mais dans le système de M. le Président Bouhier, la difficulté reste en son entier. Comment en effet des hommes adonnés à un vice aussi infâme que celui qu'il suppose, auront-ils pu se perpétuer ? Ceux qui sont nés avec ce malheureux penchant, ont pour les femmes une aversion étonnante. Ajoutez que cette aversion devoit être d'autant plus grande parmi ces Scythes, qu'on la regardoit comme l'effet d'une punition céleste. Qu'on ne m'objecte pas ce qui se passe tous les jours en Italie & ailleurs. Plusieurs personnes entichées de ce vilain goût, ont eu des enfans, j'en conviens ; mais ne peut-on pas répondre, 1°. qu'elles ne sont pas forcées à le suivre, comme Hérodote le raconte des Scythes ; 2°. que l'ambition & l'envie de perpétuer leur nom peut leur faire passer sur le dégoût que leur inspire le beau sexe ; raison que ne pouvoient avoir ces Scythes, peuple barbare chez qui il n'y avoit aucune sorte de distinction.

3°. Continue M. le Président Bouhier, Hippocrates assure que ces Scythes étoient respectés de leurs concitoyens, au-lieu que ceux d'Hérodote étoient *Εἰργίσι* (car c'est

368 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

ainsi qu'il faut lire dans cet Historien, suivant le *savant* Président, au-lieu d'*Εναρίης*) & par conséquent regardés en quelque maniere avec horreur. M. le Président croit trouver une opposition sensible entre les Scythes d'Hippocrates & ceux d'Hérodote. Les premiers étoient, suivant lui, respectés, & les seconds, en horreur ; mais ces Scythes, si respectés, étoient pareillement appelés Enaries, suivant Hippocrates. Pourquoi M. le Président ne propose-t-il point ici le même changement qu'il faisoit dans Hérodote ? c'est sans doute parce qu'il craignoit de mettre le Prince des médecins en contradiction avec lui-même. Au surplus, cette opposition est chimérique. M. le Président Bouhier ne l'établit qu'en changeant l'ancienne leçon *Εναρίης*, leçon de tous les manuscrits, de toutes les éditions, qu'Hérodote emploie encore, Liv. IV, §. LXVII, & qui se trouve dans le Lexique d'Hérodote de la Bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés. Ajoutez à cela, qu'Hippocrates parlant de ces mêmes Scythes, les appelle *Εναρίης*, comme je viens de le remarquer.

Mais, auroit pu dire M. le Président Bouhier, ce mot ne fait aucun sens. Des Savans ont en pareil cas proposé des corrections ; ne me sera-t-il donc point permis d'en faire autant ? il est très-vrai que ce terme ne présente aucune idée ; mais suivant toutes les apparences, c'est un mot scythe, auquel Hérodote a tout au plus donné une terminaison grecque. Il le dit lui-même en cet endroit, *τοὺς καλεῖσι Εναρίης οἱ Σκύθαι*, les Scythes les appellent *Enarées*.

Un homme d'esprit, mais peu instruit, croyoit que le sentiment de M. le Président Bouhier se détruisoit de lui-même. Peut-on supposer, disoit-il, que Vénus, aveugle en sa vengeance, se soit fait à elle-même l'affront le plus sanglant, & qu'aux dépens de son culte, elle ait procuré

procuré des adorateurs au Dieu de Lampsaque, qu'elle ne doit chérir que lorsqu'il vient sacrifier sur ses autels.

Cette objection auroit paru frivole à M. le Président, & s'il eût daigné y répondre, il l'auroit fait sans doute par ces vers de Martial :

(a) *Mollis erat facilisque viris Porantius heros :*

Vulnera sic Paridis dicitur ultra Venus.

Il est vrai qu'Aufone apporte une autre raison du goût infâme de Philoctète, & qu'il ne le lui attribue que parce qu'il n'avoit point de femme (b) dans son isle ; car c'est ainsi que j'interprete *Lemnia egestas*.

(c) *Præter legitimi genitalia fœdera cœtûs,*

Repperit obscœnas veneres vitiosa libido.

Herculis hæredi quam Lemnia suavit egestas.

Mais indépendamment que le Scholiaſte de Thucydides (d) en donne la même raison que Martial, cela prouve que l'on étoit dans l'opinion que ce vice, si opposé à la nature, étoit une punition de Vénus.

(267) §. CVI. *Vingt-huit ans*. Le P. Hardouin (e) & Schrœer (f) prétendent qu'il s'est glissé dans les copies

(a) Martial. Lib. II, Epigram. LXXXIV.

(b) S'il n'y avoit point de femmes alors dans l'isle de Lemnos, il n'y avoit point non plus d'hommes, & Sophocles nous la représente comme déserte. Le vice dont parle Aufone dans ce vers, est donc celui des jeunes gens qui ne peuvent se procurer des femmes. La teneur entière de l'épigramme, & sur-tout le septième vers le prouve manifestement.

(c) Aufon Epigram. LXXI.

(d) Vide Scholiaſt. ad hæc verba : τὰς πόλεις ἑκτιζόν, Lib. I, §. XII, pag. 11, lin. 17.

(e) Hardouin. Oper. select. pag. 549.

(f) Schrœer de Imperio Babylonis & Nini scd. IV, §. XIII.

370 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

d'Hérodote une faute, & qu'au-lieu de vingt-huit il faut lire vingt-deux, afin de faire accorder Hérodote avec ce que cet Historien avance §. CXXX. Ces Savans n'avoient pas fait attention qu'Hérodote parloit, au paragraphe CXXX, de la durée entière de l'Empire des Medes, à commencer du jour où ils secouerent le joug des Assyriens, sans y comprendre cependant le tems où les Scythes furent les maîtres. Voyez ci-dessous, note 293.

(268) §. CVI. *Dans un autre ouvrage.* Hérodote a-t-il donc écrit quelqu'autre histoire que celle qui nous reste de lui? Plusieurs passages de cet Auteur semblent le dire, & des Savans du premier ordre, Isaac Vossius, M. le Président Bouhier &c. sont de ce sentiment. On parle de son histoire d'Assyrie; j'aurai occasion de parler de celle de Libye sur le paragraphe CLXI du second Livre.

Hérodote dit (Liv. I, §. CLXXXIV) : il y eut à Babylone un grand nombre d'autres Rois, j'en parlerai dans mon histoire d'Assyrie. §. CVI du même Livre il y a : les Medes prirent Ninive; je raconterai en d'autres écrits de quelle maniere ils la prirent.

Dans l'un & l'autre passage, Hérodote dit bien clairement qu'il parlera dans son histoire d'Assyrie des Rois de Babylone & de la prise de Ninive par les Medes. Cet engagement me paroît formel de la part de l'Historien; reste à savoir s'il l'aura tenu. Fabricius (a) pense qu'il ne l'a point rempli, parce qu'il n'est fait mention de cette histoire dans aucun Auteur ancien. Gérard Vossius (b) est de même sentiment. Cependant il cite un passage d'Aristote, qu'il croit tiré de l'histoire dont nous parlons. Ce Philosophe venant à rapporter (c) que les oiseaux dont les ongles sont

(a) Bibliothec. Græc. Lib. II, cap. XX, §. V, tom. I, pag. 664.

(b) Gerard Vossius, de Historicis Græcis, Lib. I, §. III.

(c) Aristot. Meteor. Animal Lib. VIII, §. XVIII, pag. 313.

trochus, ne boivent jamais, ajoute tout de suite qu'Hérodote ignoroit cela, puisqu'il dit dans sa description du siège de Ninive, qu'une aigle buvoit : or ce passage, qui ne se trouve point dans Hérodote, ne peut convenir qu'à son histoire d'Assyrie, dont Ninive étoit la capitale.

Fabricius (a) soupçonne que la citation d'Aristote pouvoit se trouver dans quelque exemplaire d'Hérodote plus entier que ceux que nous avons. Mais sur quel fondement s'appuie-t-il ? quelle chose a pu donner lieu à ce soupçon ? c'est dans le Livre premier où il est parlé de Babylone & de l'Assyrie ; mais tout y est si bien lié, qu'en ne voit point d'endroit où placer ce passage. Il ne reste plus d'autre ressource que de dire que ce mot *Hérodote* est corrompu ; mais dans l'édition d'Alde, qui est la première de toutes, & que j'ai examinée moi-même, & dans toutes celles qu'a eu sous les yeux Sylburge, on trouve le même mot *Hérodote*. Il est vrai qu'il y avoit dans le manuscrit de Gaza, *Hérodos ἡγνός τῦτο*, *Hésiode ignoroit cela*. Mais un seul manuscrit doit-il l'emporter sur tous les autres, & sur les premières éditions d'un Auteur, qui représentent presque toujours les manuscrits d'après lesquels on les a données ? D'ailleurs, qui a jamais entendu dire qu'Hésiode ait parlé du siège de Ninive par les Medes ? Si, comme je le crois, le passage d'Aristote n'est point corrompu, & si sa mémoire ne l'a point trompé, on ne peut nier qu'Hérodote, qui a eu sûrement le dessein d'écrire l'histoire d'Assyrie, ne l'ait en effet écrite ; mais aucun Ancien, à l'exception d'Aristote, ne l'ayant citée, il paroît qu'elle n'a pas subsisté long-tems. M. Desvignoles (b) attribue la perte de cette histoire à la négligence avec laquelle

(a) Fabricius, Bibliothec. Græc. loco superius laudato.

(b) Desvignoles, Chronologie, Liv. IV, chap. IV, 6. V, page 176.

372 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

Hérodote l'avoit écrite , & entr'autres fautes qu'il lui reproche , il l'accuse de n'avoir pas connu le fondateur de cet Empire. On ne peut disconvenir que la Chronologie de M. Desvignoles ne soit un ouvrage savant & même profond ; mais combien ne s'y trouve-t-il pas de décisions hasardées , pour ne pas dire téméraires. M. Desvignoles a-t-il donc vu l'ouvrage même d'Hérodote , ou du moins quelqu'extrait , pour en parler de la sorte ? Quelqu'Auteur ancien en porte-t-il un pareil jugement ? pourquoi donc embrasse-t-il un sentiment qui ne se trouve appuyé d'aucune de ces deux raisons ?

M. le Président Bouhier a trouvé dans une ancienne (a) Chronique grecque un passage qu'il croit un fragment de l'histoire d'Assyrie d'Hérodote. L'Auteur de cette Chronique dit que Sésostris , de la race de Cham , fils de Noé , ayant fait la guerre aux Assyriens , & les ayant mis sous le joug , conquit la Chaldée , la Perse & Babylone ; qu'il soumit à son empire toute l'Asie , l'Europe , la Scythie & la Mysie ; que prêt à retourner en Egypte , il fit choix de quinze mille Scythes à qui il assigna des terres en Perse ; que ces Scythes y sont restés jusques dans les tems les plus reculés , sous le nom de Parthides , qui , en langue Perse , signifie *Scythes* , & que ces peuples ont conservé leur langage & leurs anciennes coutumes , comme le rapporte Hérodote.

M. le Président Bouhier (b) prétend que ce récit est tiré de l'histoire d'Assyrie d'Hérodote. Si cette opinion est vraie , il faut que cette histoire ait subsisté jusqu'au quatrième siècle , & même jusqu'au cinquième , tems où cette Chronique a été composée. Mais à qui paroîtra-t-il vraisemblable que pendant tant de siècles depuis Hérodote ,

(a) Chronic, Paschale , pag. 47.

(b) Bouhier, Recherches & Dissert. sur Hérodote , chap. I., page 7.

il ne se soit rencontré aucun Historien, aucun Géographe, aucun Grammairien qui ait cité cette histoire, & qu'elle se soit trouvée entre les mains d'un Ecrivain obscur & peu digne de foi. Remontons plutôt à la source. Il y a grande apparence que l'Auteur de la Chronique aura pris ce passage de la Chronographie de Jean Malalas. L'on y voit (a) la même chose que dans la Chronique, excepté qu'on trouve Σώστρις dans Malalas, qui est une abbréviation pour Σίσσοστρις. Il y a tout de suite : οἵτινες ἐκλήθησαν ἀπὸ (legend. ὑπὸ) τῶν Περσῶν Πάρθοι ὅ ἐστιν ἐρμηνεύμενον Περσικῇ διαλέκτῳ, Σκύθαι : « Les Perses leur » donnent le nom de Parthes, ce qui étant interprété » dans le dialecte des Perses, signifie *Scythes* ». On sait que Malalas est antérieur à la Chronique où on lit les Parthides. Suidas a copié Malalas aux mots Πάρθοι & Σώστρις. Hérodote (b) ayant écrit que Sésostris avoit subjugué les Scythes, il n'en a pas fallu davantage à cet Ecrivain (c) fabuleux & de mauvaise foi pour imaginer ces rêveries. A qui pourra-t-on persuader en effet, qu'Hérodote ait entendu parler de Cham & de Noé ? M. le Président Bouhier trouve un autre passage d'Hérodote dans Suidas, au mot Πανύασις, mais M. Wesseling (d) fait voir que ce passage est corrompu, & il le rétablit de la manière la plus heureuse.

Je me crois obligé d'avertir que je n'ai presque fait que traduire dans cette note le premier chapitre de la Dissertation de ce Savant sur Hérodote.

(269) §. CVII. *Qu'elle urinoit.* M. de Voltaire (e)

(a) Joann. Antioch. Malalæ Histor. Chronic. pag. 28.

(b) Herodot. Lib. II, §. CIII & CX.

(c) Richardi Bentleii Epistol. ad Joann. Millium, passim.

(d) Differt. Herodotea, cap. I, pag. 9.

(e) Voltaire, Philosophie de l'Histoire, page 52.

374 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

a fait quelques objections contre ce passage d'Hérodote ; on peut voir ma réponse dans le Supplément à la Philosophie de l'Histoire, page 79 & suivantes de la première édition, page 104 & suivantes de la seconde.

(270) §. CVII. *Un homme de bonne Maison.* M. l'Abbé Fraguier (a) fait dire à Hérodote, qu'Astyages donna sa fille Mandane à Cambyse, *Perse d'une naissance obscure.* M. l'Abbé Banier avance que (b) dans Hérodote, un songe mystérieux est la machine qu'on emprunte pour engager Astyages à marier sa fille unique à un inconnu.

Avec un peu plus d'attention au texte d'Hérodote, ces Savans auroient pu s'épargner ces fautes.

(271) §. CVIII. *Son parent.* Οἰκῆιον a été mal rendu par *familiarem*. Harpage dit clairement, au paragraphe suivant, qu'il est parent de l'enfant, *μοι συγγενὴς ἴστί ο παῖς*. Or il ne pouvoit l'être que par la fille d'Astyages.

(272) §. CIX. *La Couronne passe.* Il y a dans le grec : *εἰ δὲ θελήσει . . . εἰς τὴν θυγατέρα ταύτην ἀναβῆναι ἢ τυραννῆς . . .* Il est bon de remarquer que dans Hérodote & ailleurs, *θέλει* & *ἰθέλει* sont souvent rédonans, & qu'ils se joignent à des choses inanimées. *Εἰ ὦν ἰθελήσει ἐκτρέψαι τὸ βέεθρον.* Hérodor. Liv. II, §. XI. Voyez Raphélius sur les Actes des Apôtres, chap. II, ψ. 12, tom. II, page 19.

(273) §. CIX. *Que me reste-t-il ?* Ἄλλο τι ἢ λείπεται μοι τῶν κινδύνων ὁ μέγιστος ; la construction est *τί ἄλλο λείπεται μοι, ἢ ὁ μέγιστος τῶν κινδύνων* ; cet arrangement est ordinaire. Démosthenes dit dans la Harangue contre Aristocrates (c) : ἄλλο τι, ἢ σιγῶντα δεήσει Χαριδῆμον ἰᾶν αὐτὸν ὑβρίζειν ; *que nous reste-t-il que de souffrir en silence les insultes de Charidémus ?*

(a) Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, tom. II, pag. 45.

(b) Ibid. tom. VI, page 407.

(c) Demosthen. contra Aristocrat. pag. 411, 85.

(274) CIX. *Mais que ce soit.* Il y a dans l'édition de M. Wesseling : *ἡ δὲ μὲν τῶν τινὰ Αστυάγιοις*, mais il faut écrire avec les mss̄ts du Roi & les meilleures éditions : *ἡ δὲ μέντοι τῶν τινὰ Αστυάγιοις*. Cela est nécessaire pour le sens.

(275) §. CX. *Les Medes appellent une chienne Spaco.* On ignore si le dialecte des Perses & des Medes étoit le même. Guill. Burton & Hadr. Reland n'ont point trouvé dans ce qui nous reste de la langue des Perses (a), de terme qui approche de celui-là. Cependant Tanneui Lefevre assure que les Hyrcaniens, peuple soumis aux Perses, appellent encore aujourd'hui en leur langue un chien *Spac* (b). *Cyno* vient de *κύν*, qui veut dire *chien* ou *chienne*, suivant l'article qu'on y joint.

(276) §. CX. *Au pied des montagnes, au nord d'Agbatanes.* On les appelle aujourd'hui monts Caragans, ou Meurtriers. Elles sont au nord d'Amadan, qui est l'ancienne Agbatanes. Il est vrai, comme Hérodote le dit ici, que la partie de la Médie, qui est au nord de cette ville, est toute remplie de montagnes, au-lieu qu'au midi de la même ville, le pays est uni & découvert.

Note de M. de la Barre, trouvée dans les papiers de M. Bellanger.

(276*) §. CXI. *Couvert d'or & de langes si précieux.* Ce sont des langes de drap d'or, & la figure que les Grammairiens appellent *ἐν ἡμῶν ἡσοῖν*. J'en avertis, parce que ma traduction ne le fait pas sentir.

(277) §. CXI. *Le voici cet enfant.* Je lis avec les manuscrits *A* & *B* de la Bibliothèque du Roi, *ὦν τὸ ὄδ*

(a) Dissertat. de veteri Linguâ Persarum, pag. 245, & *Αἰτιολογία* Linguæ Persarum, pag. 97.

(b) Tanneui Lefevre, in *Notis ad Justinum*, Lib. I, cap. IV, pag. 24.

376 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

iori. Si on suit la leçon ordinaire, il faudra traduire : *les choses sont de la sorte*. Ce sera alors une de ces répétitions familières à Hérodote à la fin d'une narration.

(278) §. CXII. *Charmée de sa grandeur*. Cet enfant n'étoit grand que relativement à son âge.

(279) §. CXIII. *Un de ceux qui avoient soin des troupeaux sous ses ordres*. Il y a dans le grec *πρόβοσκος*, qui est un pasteur en second, en sous ordre, qui tient la place d'un autre pasteur, *subbulcus*, comme l'a très-bien vu le savant M. Toup (a). *Æmilius Portus* l'avoit expliqué de même.

(280) §. CXIV. *L'Œil du Roi*. C'est ainsi qu'on appelloit dans les Cours Asiatiques les Ministres des Rois. Le Chœur de Vieillards questionnant Xerxès sur sa défaite en Grece, lui demande : » Avez-vous (b) aussi laissé en ces lieux » l'Œil fidele des Perles, Alpistus, fils de Batanochus ». *Aristophanes*, dit aussi dans les (c) *Acharnes* : » Nous » vous amenons *Pseudartabas* l'Œil du Roi ». Et quelques vers plus bas (d) : » Le Sénat mande au *Prytanée* l'Œil » du Roi ».

(281) §. CXIX. *La tête*. Cette histoire atroce est étrangement défigurée par *Séneque*. Il suppose qu'*Harpage* (e) fut traité de la sorte pour avoir donné un bon conseil au Roi de Perse, & que ce Prince lui fit servir ses enfans, quoiqu'il n'en eût qu'un.

(282) §. CXIX. *Un Roi*. *Séneque* a un peu (f) changé cela, lorsqu'il met dans la bouche d'*Harpage* : *apud Regem*

(a) *Epistol. Critic. ad Gulielmum, Episcopum Gloucestriensem*, pag. 81 & 82.

(b) *Æschyl. Pers. vers. 984 & seq.*

(c) *Aristophan. Acharn. vers. 91.*

(d) *Id. ibid. vers. 124.*

(e) *Seneca, de Ira, Lib. III, cap. XV, tom. I, pag. 118.*

(f) *Id. ibid.*

omnis cœna jucunda est. Il est bon de remarquer que, sans le passage d'Hérodote on seroit embarrassé pour rendre celui de Sénèque, & l'on ne sauroit si cet Auteur a voulu dire *la table du Roi*, ou *la table d'un Roi*. L'article omis dans le grec prouve qu'il faut traduire : *à la table d'un Roi tous les mets sont agréables.*

Cette réponse d'Harpage, digne d'un lâche Courtisan, m'en rappelle une d'un Seigneur Anglois, qui n'est pas moins lâche. Edgar, Roi d'Angleterre, ayant tué Ethelwold dans la forêt de Harewood, le fils de ce Seigneur arriva immédiatement après. Le Roi lui montrant le corps de son pere, lui demanda comment il trouvoit le gibier ? le jeune homme répondit avec sang-froid, que tout ce qui plaisoit au Roi, ne pouvoit lui déplaire. Voyez *Willel. Malmesburiensis, Antiquitates Ecclesiæ Glastonienfis.*

(282*) §. CXX. *Des Officiers pour lui faire le rapport des affaires.* Il y a dans le texte : *αγγελιηφόρος.* Ce mot doit s'expliquer par ceux-ci du paragraphe XCIX : *οἱ ἀγγέλοι πάντα χρίσθαι.*

(283) §. CXX. *Il a créé.* Je lis avec le manuscrit de Sancerre & celui de la Bibliothèque Impériale à Vienne : *διατάξας εἶχε* au-lieu de *διατάξας ἤρχε*. M. Toup (a) est de même avis.

(284) §. CXXI. *D'un vain songe.* Dans le grec : *d'un songe imparfait*, c'est-à-dire dont l'accomplissement ne devoit pas être entier.

(285) §. CXXIII. *Etoit dans la vigueur de l'âge.* *Κῦρον, οἱ ὀρέων ἐπιτρεφόμενον.* M. Wesseling doutoit qu'*ἐπιτρεφόμενον* fût bien rendu par *adultum* ; il auroit mieux aimé traduire *increfcentem*, *adaugefcentem*. Mais il ne s'agit que de l'âge, que des forces de l'âge de Cyrus, & non point des

(a) Toup, Emendation. in Suidam, pars III, pag. 175.

378 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

forces de son Etat. Cyrus n'avoit encore tenté aucune entreprise. On ne pourroit donc dire que ses forces alloient en augmentant. *Επιτριφόμενος* est la même chose que *ἐπιτραφένος*, *adultus*. Voyez la note 17 sur le Livre IV, §. IX.

(286) §. CXXV. *Qui ont le plus d'influence sur tous les autres Perses.* Ce passage, mal ponctué, a induit en erreur tous les interpretes d'Hérodote. M. l'Abbé Geinoz a établi le premier la vraie leçon. Il propose de ne plus prendre *Ἀρτιάται & Πέρσαι* pour des noms propres de tribus, mais de faire du premier de ces mots le verbe de la phrase, qui sans cela n'en auroit point; de regarder le mot *Πέρσαι*, comme le nom générique de la nation, & de le faire servir de nominatif masculin, auquel les adjectifs *ἄλλοι πάντες* puissent se rapporter. *Ἀρτιάται* fera la troisième personne du pluriel du prétérit parfait passif d'*ἀρτιάμαι*, suivant le dialecte Ionien au-lieu d'*ἤρτηνται*.

ἤρτηνται signifie proprement *pendent*, dépendent; mais comme en notre langue ce mot emprunte une idée de sujétion, de subordination, semblable à celle qui se trouve entre les sujets & le Prince, & qu'Hérodote veut seulement dire que les tribus qu'il nomme en premier lieu, & que Cyrus gagna d'abord, étoient les plus considérables & les plus accréditées, celles dont le suffrage entraînoit celui de toute la nation, j'ai préféré une expression plus éloignée, il est vrai, de celle de l'Auteur, mais qui en rend mieux le sens.

Le sentiment de M. l'Abbé Geinoz a été suivi par M. Wesseling, & se trouve d'ailleurs appuyé des manuscrits *A* & *B* de la Bibliothèque du Roi. Cette erreur est très-ancienne; elle se trouve dans Etienne de Byzance. Mais voyez à ce sujet la remarque de M. Geinoz (a),

(a) Mém. de l'Acad. des Belles-Lett. tom. XVIII, Hist. page 130.

dont j'ai tiré la plus grande partie de cette note.

(287) §. CXXV. *Les Germaniens.* Ces peuples sont les mêmes que les Caramaniens. Il y a des Auteurs qui en font descendre les anciens Germains. Cluvier leur a fait voir (a) avec politesse, qu'ils se trompoient. Mais, ajoute M. Wesseling, il y a des personnes d'un goût bizarre, qui depuis la découverte du bled, aiment encore à se nourrir de gland.

(288) §. CXXVI. *Tout le bétail de son pere.* Il y a dans le grec : *tous les troupeaux, tant de chevres que de moutons & de bœufs.*

(289) §. CXXVI. *Une grande différence. Un grand intervalle entre, un grand milieu* C'est ce que signifie πολλὸν τὸ μίσην. Ὡς (b) γὰρ ἐλάβετο τῆς ἡλικίας ἡ παῖς, καὶ τὰς ἄλλας ὁ πατήρ ἔ πολλὰ τῷ μίσῳ παρενεγκύσων ἰώρα. » Lorsqu'Hippodamie eût atteint l'âge nubile, son » pere voyant qu'elle surpassoit de beaucoup toutes les » jeunes personnes ». Ce passage de Lucien est altéré ; il en faut supprimer la négation, ou lire ἐκ ὀλίγου.

(290) §. CXXVIII. *En croix.* Astyages cassa aussi (c) tous les Officiers, & en mit d'autres en leur place. Recherchant ensuite ceux qui avoient été la cause de la déroute de son armée, il les fit égorger, croyant par ce supplice forcer les autres à se comporter courageusement dans les dangers ; car il étoit naturellement cruel & inhumain. Non-seulement on fut étonné de cette sévérité, mais encore un chacun vint à haïr une violence si contraire aux Loix, & à désirer un changement. Les troupes tinrent par bataillons des assemblées, & s'exhor-

(a) Cluvier, German. Antiq. Lib. I, pag. 30.

(b) Lucian. in Charidemo, §. XIX, tom. III, pag. 629, lin. 85.

(c) Diodor. Sicul. de Virtutibus & Vitiis, tom II, pag. 553.

380 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

terent mutuellement à venger la mort de leurs compagnons.

(291) §. CXXVIII. *Leur livra bataille.* Xénophon prétend que Cyrus succéda tranquillement à la Couronne de Médie. Mais voyez ce que j'ai dit à ce sujet dans le Supplément à la Philosophie de l'Histoire, pages 82 & 83 de la première édition, & pages 107 & 108 de la seconde, où l'on trouvera aussi une réponse aux objections de M. de Voltaire.

Hérodote s'est contenté de parler du succès des deux batailles, sans en rapporter aucune circonstance. J'en trouve une dans Plutarque, qui me paroît curieuse, mais j'ignore si on doit l'appliquer à la première ou à la seconde bataille.

» Les Perses, dit-il (a), ayant eu du dessous dans la
» bataille, s'enfuirent vers la ville, poursuivis par les
» Medes. Les femmes allèrent au-devant d'eux, & se
» retroussant : où allez-vous, lâches, leur crièrent-elles ?
» vous ne pouvez pas rentrer dans le sein qui vous a
» portés. Les fuyards, honteux de leur lâcheté, se rani-
» mant à cette vue, retournerent à la charge, & mirent
» les ennemis en fuite. Cyrus établit une loi, qu'à compter
» de ce moment, toutes les fois que le Roi entreroit dans
» la ville, il donneroit une piece d'or à chaque femme.
» Ochus, Prince méchant & avare, aima mieux faire le
» tour de la ville que de tenir l'engagement de Cyrus.
» Alexandre y entra deux fois, & donna le double aux
» femmes enceintes ».

La dernière bataille (b) contre Astyages se donna à Pasargades. Il y fut battu, & l'empire de l'Asie passa

(a) Plutarch. de Virtutib. Mulierum, pag. 246.

(b) Strab. Lib. XV, pag. 1062. C.

entre les mains de Cyrus. Ce Prince fit, en mémoire de cette action, bâtir en cet endroit une ville & un palais.

(292) §. CXXIX. *Quel goût il trouvoit.* J'ai suivi la correction de M. Wesseling, qui lit *o*, *ti*. Elle est autorisée par le manuscrit *A* de la Bibliothèque du Roi.

(293) §. CXXX. *Sans cependant y comprendre le tems &c.* Les regnes de Déjocès, de Phraortes, de Cyaxares & d'Astyages font ensemble 150 ans. Si l'on retranche avec Hérodote 28 ans, pour le tems où les Scythes tinrent l'Asie dans leur dépendance, on aura 122 ans, contre le témoignage exprès d'Hérodote, qui dit que les Medes avoient eu l'Empire de la Haute Asie 128 ans, sans cependant y comprendre le tems qu'y régnerent les Scythes. Les Medes ont eu, suivant Hérodote, dit (a) Herm. Conringius, l'Empire de la Haute Asie 128 ans, sans y comprendre les 28 ans que les Scythes l'on tenue asservie. Cela fait 156 ans en tout; mais comme les regnes des quatre Rois sont de 150 ans, les 6 ans de plus que donne Hérodote, doivent s'entendre des années d'anarchie dont a parlé cet Historien, & dont il n'a pas fixé le nombre.

Cette méthode, simple & naturelle, qui avoit été goûtée de feu M. Wesseling, m'avoit d'abord séduit; mais après y avoir réfléchi, j'ai cru devoir la rejeter. La désfection des Medes est de l'an 3966 de la période Julienne, 748 ans avant notre ere, & l'élection de Déjocès de l'an 4005 de la période Julienne, 709 ans avant notre ere, comme je l'ai prouvé dans un Mémoire lu à l'Académie, sur quelques époques des Assyriens, & dans mon Essai sur la Chronologie d'Hérodote, chapitre IV, pages 273 & 274. Il y a donc eu 39 ans d'anarchie. Je suis persuadé qu'Hérodote ne compte point ce tems, mais seulement

(a) Herm. Conringii *Adversaria*, pag. 148.

382 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

celui où les Medes furent gouvernés par des Rois. Il est vrai qu'il se trouvera six ans de moins ; je pense qu'il faut les retrancher du texte, & attribuer cette erreur aux copistes, qui en ont commis bien d'autres. Car Philémon dit dans (a) ses *Mélanges*, qu'il y a dans Hérodote plusieurs erreurs, qui ne sont point de cet Historien, mais de ses copistes.

(294) §. CXXX. *Ils furent de nouveau subjugués.* Ils rentrèrent dans leur devoir sous le regne de Darius Nothus, la première année (b) de la quatre-vingt-treizième olympiade, qui est la vingt-quatrième de la guerre du Péloponnèse. Si Hérodote avoit cinquante-trois ans au commencement de cette guerre, comme le dit Aulugelle (c) sur le témoignage de Pamphila, il en avoit soixante-dix-sept, lorsque les Medes furent remis sous le joug. Ce passage est donc un de ceux qu'Hérodote a ajoutés à son Histoire dans une extrême vieillesse.

(294*) §. CXXX. *Et ne lui fit point d'autre mal.* Isocrates dit dans l'Oraison Funèbre (d) d'Evagoras, Roi de Salamine en Cypre, que Cyrus fit mourir Astyages, son grand-père maternel. Je ne crois pas que ce fait ait été avancé par aucun autre Auteur. Quoi qu'il en soit, Libanius fait allusion à ce passage d'Isocrates : » Que (e) » le Grand Cyrus, dit-il, cède à l'Empereur, au jugement des Rois amis de Dieu. S'il a eu le bonheur » d'être sauvé par un Berger ; du moins a-t-il fait la guerre » à son grand-père & même il lui a fait quelque chose de plus,

(a) Porphyrii Quæstion. Homerica, Quæst. VIII.

(b) Xenophon. Hellenic. Lib. I, cap. II, §. XII, pag. 18. Confer. Dodwel, Annal Xenophont. pag. 238.

(c) A. Gell. Noct. Attic. Lib. XV, cap. XXIII, tom. II, pag. 297.

(d) Isocrat. Evagoras, tom II, pag. 87.

(e) Liban. Panegy. in Julian. Consul. tom. II, pag. 242. D.

» comme le dit Isocrates. D'où il résulte qu'en subjuguant
 » les Medes, il s'est couvert en même tems de honte ». *Ὡς δ' ὁμῶς Μηδῶς τι εἶχε καὶ συνεκαλύπτειτο*. Ce dernier membre
 a été mal rendu par le Traducteur latin : *quodd simul Medos
 teneret & contegeretur*.

(295) §. CXXXI. *D'élever ni statues &c.* Voyez sur
 ce passage entier Hyde, de *veterum Persarum Religione*,
cap. III, pag. 93 & seq.

Il est bon d'observer que les anciens peuples n'étoient
 pas idolâtres, ou adorateurs d'images, de statues. Lucien
 remarque (a) que les anciens Egyptiens n'avoient point
 de statues dans leurs temples.

Suivant Eusebe, les Grecs n'en eurent point non plus,
 jusqu'à Cécrops, qui le premier (b) éleva une statue à
 Minerve, & Plutarque assure que Numa défendit aux
 Romains (c) de représenter Dieu sous la forme d'un
 homme, ou d'un animal, & que pendant cent soixante-
 dix ans on ne vit dans leurs temples ni statue, ni peinture
 de la divinité. Clément d'Alexandrie (d) copie ici Plu-
 tarque presque mot pour mot; mais lorsqu'il ajoute que
 Numa tira du secours de Moïse, on voit, sans que j'en
 avertisse, que son zèle le mene trop loin. Les Romains
 n'avoient en ce tems-là aucune connoissance ni des Juifs,
 ni de leur Législateur; & les Grecs eux-mêmes, de qui
 les Romains ont beaucoup emprunté, ne les connoissoient
 pas mieux alors.

(296) §. CXXXI. *Soient nés des hommes.* C'est ainsi que
 j'ai cru devoir rendre *ἀνθρωποφύους* avec Laurent Valla,

(a) *Τὸ δὲ παλαιὸν, καὶ παρ' Αἰγυπτίοισι ἀζόαντι νηοὶ ἔσαν*.
 Lucian. de *Deâ Syriâ*, §. III, tom. III, pag. 452.

(b) Eusebii *Præparat. Evangelic.* Lib. X, cap. IX, pag. 486. D.

(c) Plutarch. in *Numâ*, pag 65. B. C.

(d) Clement. Alexandrin. *Stromat.* Lib. I, pag. 359.

384 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

& généralement tous les Traducteurs les plus estimés. Le savant Evêque de Glocester approuve ce sens. » Les Perses, » (a) dit-il, ne croient pas que les Dieux aient la nature » humaine, c'est-à-dire, ils ne croient pas que les Dieux » soient des hommes déifiés ». C'est aussi le sentiment du célèbre M. Wesseling. Je pense cependant qu'*ἀνθρωπο-φύς* signifie, *qui participe de la nature humaine*.

(297) §. CXXXI. *Jupiter*. Les Grecs & les Latins avoient pris la mauvaise habitude de donner aux Dieux des autres nations les noms des divinités en vogue parmi eux. Quelques attributs à-peu-près les mêmes chez les uns & chez les autres suffisoient pour leur faire croire qu'il y avoit identité. Comme on appelloit en Grece la divinité suprême Zeus, les Grecs donnerent ce nom à la divinité, qui, dans un autre pays passoit pour la suprême. Eschyle met dans la bouche d'Atoffe Phébus (b) comme un Dieu des Perses. De peur qu'on ne trouve, dit Stanley sur ce passage, que cette expression ne convient point à une femme Persé, il faut avertir le Lecteur, que les Historiens, les Géographes & autres Auteurs qui ont écrit en prose, donnent aux Dieux des Perses les noms des Dieux des Grecs. Ainsi Hérodote, Livre I, & Strabon, Livre XV, comptent parmi les divinités des Perses Zeus, Uranie, Aphrodite & même Hélios & Sélène. Selon le témoignage d'Agathias, les Perses nommoient Zeus, *Bel*, & Aphrodite *Mitra*, si nous nous en rapportons à Hérodote, ou *Anaitis*, si nous en croyons Strabon.

(298) §. CXXXI. *Les Perses l'appellent Mitra*. » Le » soleil, dit (c) le Docteur Hyde, étant toujours désigné

(a) Divine Legation of Moses, Book II, Sect. I, vol. I, pag. 95.

(b) Æschyl. Pers. vers. 204.

(c) Hyde de veter. Persarum Religione, cap. III, pag. 95, in Notis.

» sous

« sous ce nom, je ne puis deviner ce qui a pu donner occasion à l'erreur d'Hérodote ». Cependant le même Auteur (a) avoue que les anciens Perses connoissoient l'Amour sous le nom de Mihr ou Mir. De-là vient le nom de Mitra pour désigner la Déesse qui présidoit aux chastes amours, ou autrement Vénus Céleste. On trouve dans St. Ambroise : *Celestem (b) Afri, Mithram Persæ, plerique Venerem colunt, pro diversitate nominis, non pro numinis varietate*. Bien plus, Mitra & Mithras différent, suivant la remarque de Gronovius : Mithras signifie le Soleil, & Mitra Vénus. Mais on peut consulter ce qu'a dit là-dessus M. Fréret dans les Mémoires de l'Académie des Inscriptions, tom. XVI, Mém. page 270.

(299) §. CXXXII. *Tiare couronnée de myrte*. Suivant Strabon (c), c'étoit la victime qui étoit couronnée de myrte; mais il peut se faire que la victime & celui qui l'offroit, fussent couronnés. Strabon aura omis la circonstance rapportée par Hérodote, & cet Historien aura oublié celle dont fait mention le Géographe.

(300) §. CXXXII. *Après qu'il a coupé la victime*. Dans Strabon (d), c'est le Mage qui s'acquitte de cette fonction.

(301) §. CXXXII. *Bouillir la chair*. M. de la Barre (e) prétendoit que le texte d'Hérodote étoit altéré, & qu'il falloit lire ἔψη τὰ κρέα, *carnes curavit*, ou ῥήσῃ, *radendo deterfit*. Il croyoit ces changemens nécessaires, parce qu'il pensoit que les Perses n'allumoient point du tout de feu, & il en appelloit à Hérodote lui-même pour le prouver. Mais cet Auteur ne parle que du feu des autels. Il est

(a) Hyde de veter. Persar. Religione, cap. IV, pag. 105.

(b) Ambros. contrâ Symmachum, Lib. II, pag. 840.

(c) Strab. Lib. XV, pag. 1065. A.

(d) Id. ibid.

(e) Mém. de l'Acad. des Inscrip. tom. XII, Hist. pag. 176.

386 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

hors de doute qu'on faisoit cuire la chair des victimes. Le même Historien (a) en parlant des coutumes religieuses des Scythes, qui ressembloient beaucoup à celles des Perses, dit : » Ils n'ont point coutume d'élever des statues, des » autels & des temples. . . . Ils immolent les victimes sans » allumer du feu , & sans faire aucunes libations. Lors- » qu'ils ont étranglé les victimes , & qu'ils les ont dépouil- » lées, ils les font cuire ». Si Hérodote remarque qu'on n'allumoit point de feu , il veut parler du feu sacré , destiné à consumer une partie de la victime , tel que cela se pratiquoit en Grece ; mais cela n'empêchoit point qu'on ne se servît de feu pour faire cuire la chair des victimes.

(302) §. CXXXII. *Théogonie*. Le Docteur Hyde (b) critique Hérodote au sujet de cette Théogonie, & le croit en contradiction avec ce qu'il a dit (c) un peu plus haut, que les Perses ne pensent pas comme les Grecs, que les Dieux soient nés des hommes. Notre Historien ne se contredit point. La Théogonie des Perses étoit bien différente de celle des Grecs. Quoique chez ceux-là les Dieux ne fussent point issus des hommes, ils n'en avoient pas moins une origine, témoins les Eones, & les Emanations que les Gnostiques avoient empruntés des Chaldéens & de la Théologie de Zoroastre.

WESSELING.

(303) §. CXXXII. *Comme une incantation*. C'est de cette Théogonie ou espece d'incantation qu'il faut entendre, à ce qu'il me semble, ces passages de Strabon (d) : Ἐπ' αὐτοῖς ἀποσπίνδοντες ἔλαιον ὁμῶς γάλακτι καὶ μέλιτι κεκραμένον,

(a) Herodot. Lib. IV, §. LIX & LX.

(b) Hyde, de veter. Persar. Religione, cap. III, pag. 95. in Notis.

(c) Id. §. CXXXI.

(d) Strab. Lib. XV, pag. 1065. B.

» ils chantent leur Théogonie en faisant des libations avec
 » de l'huile mêlée avec du lait & du miel ». Τὰς (a) δ' ἐπαυδᾶς
 ποιῶνται πολὺν χρόνον ῥάδων μυρικίων λεπτῶν θείσμεν
 κατέχοντες, » ils font de longues incantations (ou plutôt)
 » ils chantent long-tems leur Théogonie en tenant un
 » faisceau de baguettes minces de tamarin ».

(304) §. CXXXIII. *Les riches*. Il y a dans le grec :
 οἱ εὐδαίμονες, *les gens heureux*. Les richesses contribuent
 au bonheur, mais ne sont point le bonheur. Cette expres-
 sion étoit cependant passée en usage chez les Grecs & les
 Romains. Εὐδαιμονία, dit Hésychius, πῶτος. Εὐδαιμονία
 signifie *richesse*. Julius Pollux met au nombre des synonymes
 de πῦσιος, *riche*, εἷς (b) ὢν τῶν εὐδαιμόνων, τῶν ὀλβίων, *celui*
qui est du nombre des fortunés, des heureux. Μάκαρ.

Οἱ δ', ὥστ' ἀμνηστῆρες ἐναντίοι ἀλλήλοισιν

Ὅγμὸν ἐλαύνουσιν, ἀνδρὸς μάκαρος κατ' ἄρουραν.

Homer. Iliad. Lib. XI, vers. 67.

*Stratumque (c) haberet tale, ut terra testā esset stra-
 mentis, neque hūc ampliùs quàm pellis esset injecta,
 eodemque comites omnes accubissent, vestitu humili atque
 obsoleto, ut eorum ornatus non modò in his Regem neminem
 significaret, sed hominis non beatissimi suspicionem praberet.*

Bono (d) me ingenio esse ornatam, quàm auro multo mavolo:
 Auratam in fortunâ invenitur, naturâ ingenium bonum.
 Bonam ego quàm beatam me esse nimio dici mavolo.

(a) Strab. Lib. XV, pag. 1065. B.

(b) Julii Pollucis Onomast. Lib. III, cap. XXII, Segment. CIX,
 tom. I, pag. 326.

(c) Cornel. Nepos Agefil. cap. VIII, §. II, pag. 447 ex edit.
 Van Staveren.

(d) Plaut. Pœnul. Act. I, Scen. II, vers. 88, tom. II, pag. 216,
 ex edit. Vartorum.

388 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

(305) §. CXXXIII. *De menu bétail.* Πρόβατα signifie du bétail chez les Anciens. Πάντα (a) τὰ τετράποδα ἐκάλουν οἱ παλαιοὶ πρόβατα, διὰ τὸ πρὸ τῶν ἐπιστάτων ἐάσειαν ἰτίρας ἐμπροσθίας ἔχειν ; » les Anciens appelloient probata tous les animaux à quatre pieds, parce que les pieds de devant précèdent ceux de derrière. Apollonius dit dans son Lexique : Τὰ λεπτὰ τῶν προβάτων, c'est du menu bétail, comme moutons, chevres &c. Pausanias (b) donne le même nom au menu bétail, τὰ λεπτότερα τῶν προβάτων, que l'Abbé Gédoyn traduit : des victimes de moindre prix.

(306) §. CXXXIII. *De dessert.* Il y a dans le grec : ἐπιφορήμασι πολλοῖσι. Ἐπιφορήματα c'est ce qu'on servoit après le repas, ce que nous appelons le dessert. Les Grecs le nommoient aussi ἐπιδορπίσματα, comme on voit dans Hésychius au mot ἐπιδορπίσματα, & τραγήματα, d'où vient sans doute le mot françois dragées. Tryphon (c) dit qu'autrefois on servoit à chaque convive sa portion avant qu'il se mît à table, & qu'ensuite on apportoit plusieurs autres choses variées qu'on appelloit ἐπιφορήματα. Philyllius nomme au sujet du second service les amandes, les noix, ἐπιφορήματα. Ce mot signifie proprement des choses qu'on sert en sus.

(307) §. CXXXIII. *Qu'on apporte en petite quantité à la fois.* Il y avoit dans les éditions précédentes εἰ καλοῖσι, ce qui ne faisoit aucun sens raisonnable. Gronovius avoit trouvé dans le manuscrit de Florence εἰ καλεῖσι, leçon manifestement corrompue, qu'il changeoit en οὐκ ἀλείσι, & qu'il expliquoit par ces mots : *iisque non confertis.*

(a) Scholiast. Homeri ad Iliad. Lib. XIV, vers. 124.

(b) Pausan. Bæotic. sive Lib. IX, cap. III, pag. 717.

(c) Trypho apud Athen. Deipnosoph. Lib. XIV, cap. X & XI, pag. 640. E. F.

M. l'Abbé Bellanger soupçonnoit Gronovius de ne s'être point entendu lui-même, & il s'en tenoit à la leçon *ὁ καλοῖσι*, parce qu'Athénée cite de la sorte ce passage : ce qui prouve, ajoute-t-il, que de son tems il y avoit dans les manuscrits d'Hérodote *ὁ καλοῖσι*. M. Bellanger, se trompoit. 1°. *Οὐκ ἀλείσι* présente un sens très-bon. 2°. Ce Savant n'avoit consulté que l'édition d'Athénée de 1612, comme il en convenoit lui-même. La première édition de cet Auteur imprimée à Venise en 1514, porte *ὁ ἀλείσι*, Lib. IV, pag. 34, lin. 3. Faites attention que la page suivante 35 est aussi chiffrée 34, & que les chiffres recommencent au Livre III. J'en avertis, afin que ceux qui auront recours à cette édition, ne prennent point cette page pour une autre.

On trouve dans le manuscrit *A* de la Bibliothèque du Roi, *ὁ ἀλείσι*. Il y a ici une lacune considérable dans le manuscrit *B* de la même Bibliothèque. M. l'Abbé Geinoz (*a*) lisoit *καὶ ποικίλοισι*, une grande variété de plats d'entremets. Cette correction s'éloigne un peu trop de la leçon originale, & quand même on n'auroit pas la véritable, sa hardiesse empêcheroit de l'admettre.

(308) §. CXXXIII. *Ils sont fort adonnés au vin*. Les Perses étoient dans le commencement fort sobres, comme on peut le voir dans la Cyropédie ; mais du tems d'Hérodote, ils buvoient beaucoup, & cela nous est confirmé par Platon (*b*).

(309) §. CXXXV. *L'amour des garçons*. Pline vient en quelque sorte à l'appui de notre Historien : *Graci vitiorum* (*c*) *omnium genitores*. Mais nous savons quelque chose

(a) Mem. de l'Acad. des Inscript. tom. XVIII. Hist. pag. 124.

(b) Plato de Legibus, Lib. I, tom. II, pag. 637. E.

(c) Plin. Hist. Natur. Lib. XV, cap. IV. tom. I, pag. 735.

390 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

de plus positif. Laius passoit pour le premier qui se fût livré en Grece à ce vice. Elien, parlant d'un dauphin qui mourut de douleur sur le cadavre d'un jeune homme qu'il aimoit, ajoute : » Laius (a) n'en agit pas de la sorte » dans votre Chrysispe, Euripides, lui qui le premier des » Grecs s'est adonné à l'amour des garçons, comme vous » le dites vous-même, & comme le publie la Renommée». Il s'agit du Chrysispe d'Euripides, tragédie dont il ne reste que quelques fragmens qui ont été conservés par Sextus Empiricus, Plutarque, Stobée, Philon Juif, & Clément d'Alexandrie. Ces vers-ci sont certainement de cette Piece :

Αἰ, αἰ, τὸ δὲ ἦδ' ἄνδρ' ἀνδράποισ κακὸν,
Ὅταν τις εἰδῇ τὰ γὰρ δὸν, χρεῖται δὲ μή.

» Hélas ! hélas ! voir le bien & n'en point faire usage ;
» c'est pour les hommes un mal divin ».

C'est bien plutôt, ajoute Plutarque (b), quelque chose de misérable, de déraisonnable, & qui tient de la bête féroce, de connoître le bien, & de se laisser entraîner au mal par son intempérance & sa mollesse.

C'est probablement à ces vers que fait allusion (c) Cicéron dans ses Tusculanes : *quis aut de Ganymedis raptu dubitat, quid Poeta velint ? aut non intelligit quid apud Euripidem & loquatur & cupiat Laius ?*

Il paroît, dit Héraclides (d), que les Crétois se sont livrés les premiers à l'amour des garçons, & cet amour n'a rien chez eux de honteux. Quand un amant est parvenu

(a) Ælian. de Naturâ Animal. Lib. VI, cap. XV, tom. I, pag. 324.

(b) Plutarch. de Audiendis Poetis, tom. II, pag. 33. F.

(c) Cic. Tuscul. IV, §. XXXIII.

(d) Heraclid. de Politis, pag. 508.

à gagner son ami, il l'emmena sur une montagne, ou à sa campagne, l'y régala pendant soixante jours, & jamais davantage, cela n'étant point permis; il lui donna ensuite un bœuf, un habit & d'autres présens.

Tout le monde (a), suivant Platon, accuse les Crétois d'avoir inventé la fable de Ganymedes. Comme ils sont persuadés que leurs Loix leur viennent de Jupiter, on leur impute d'avoir mis cette fable sur le compte de ce Dieu, afin de pouvoir, à son exemple, goûter ce plaisir. Aristote (b) prétend que Minos autorisa ces amours infâmes, afin d'empêcher le trop grand nombre d'enfans.

» Timée raconte que ces (c) amours passèrent de Crète
 » en Grece; d'autres disent que Laius, étant logé chez
 » Pélops, devint amoureux de Chrysis son fils, & que
 » l'ayant fait monter sur son char, il l'enleva, & s'enfuit
 » avec lui à Thebes. Mais Praxilla de Sicyone assure que
 » ce fut Œdipe qui enleva Chrysis. Je lis *ἐπ' Οἰδιποδὸς*
 au-lieu de *ἐπὶ Διὸς*, parce que nul Auteur n'a parlé de
 cet amour de Jupiter, & que le Scholiaste d'Euripides
 nous apprend sur le vers 66 des Phéniciennes, que selon
 quelques Ecrivains, Laius fut tué par Œdipe, parce qu'il
 étoit son rival, & parce qu'ils étoient amoureux tous les
 deux de Chrysis. Ce jeune Prince ne voulant point
 survivre à sa honte, se tua de désespoir, suivant le même
 Scholiaste sur le vers 1748 des Phéniciennes, qui nous
 dit aussi au même endroit, que Junon envoya le Sphinx
 à Thebes pour se venger des Thébains qui avoient laissé
 le crime de Laius impuni. On fait que cette Déesse pré-
 fidoit au mariage.

(a) Plat. de Legibus, Lib. I, tom. II, page 636. C. D.

(b) Aristot. Polit. Lib. II, cap. X, pag. 333. A.

(c) Athen. Deipnosoph. Lib. XIII, cap. VIII, pag. 602. F.
 603. A.

392 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

Agamemnon (a) devint amoureux d'Argynnis en le voyant nager dans le Céphisse. Ce jeune homme s'étant noyé, il lui éleva sur les bords de ce fleuve un temple sous le nom de Vénus Argynnis. Phanoclès en parle dans son Poème sur les Amours ou les Beaux (b).

Malgré ces autorités, Plutarque (c) prétend que les Perses avoient connoissance de ce vice infâme long-tems avant que d'avoir approché de la mer des Grecs. Les Perses & même les Medes ne faisoient pas encore un Etat particulier du tems de Laius & d'Agamemnon. Il est vrai que ce vice n'étoit point inconnu aux Asiatiques avant le regne de ces Princes. Ganymedes fut enlevé par (d) Minos, selon quelques Auteurs, ou par Tantale, si l'on (e) en croit quelques autres. Le lieu où il fut enlevé s'appella Harpagé. Ce jeune Prince, indigné de la violence qu'on lui avoit faite, se jeta dans un précipice. On alla ensuite faire à son pere le conte qu'il avoit été enlevé dans un nuage & un tourbillon pour servir d'Echanson à Jupiter. Les habitans de Chalcis en Eubée (f) prétendent que Ganymedes fut enlevé dans leur isle, & même ils nomment Harpagon cet endroit, où l'on voit de très-beaux myrtes. Il s'éleva une guerre au sujet de ce rapt entre Tros, pere de Ganymedes, & Tantale, comme le dit le Poète Phanoclès dans (g) ses vers. Ce Phanoclès a fait un Poème sur les Amours ou les Beaux, où il n'est question que de

(a) Clement. Alexandrin. Protreptic. pag. 32. Stephan. Byzant. voc. Ἀργυρῆς. Athen. Deipnosoph. Lib. XIII, cap. VIII, pag. 603. B.

(b) Clement. Alexandrin. Protreptic. pag. 32.

(c) Plutarch. de Malignitate Herodoti, tom. II, pag. 857, B & C.

(d) Athen. Deipnosoph. Lib. XIII, cap. VIII, pag. 601. F.

(e) Eustath. in Iliad. pag. 1205, lin. 11, 12 & 13.

(f) Athen. loco laudato.

(g) Eusebii Chronic. Lib. poster. pag. 84.

jeunes gens enlevés, & de ces sortes d'amours infâmes. Clément d'Alexandrie en rapporte des fragmens, & entre autres celui-ci :

(a) Ἀλλὰ τὸ Μοιρῶν νῆμ' ἄλυστον, οὐδὲ τιν' ἔστιν
Ἐκφυγεῖν, ὅποσοι γῆν ἐπιφερβόμεθα.

» Le fil des Parques ne peut se casser, & il n'est pas
» possible à tous, tant que nous sommes sur la terre,
» d'éviter sa destinée ».

Les petits-enfans de Tantale par Niobé (b), furent accusés du même vice. Leurs amours étoient décrits dans la Pièce de Sophocles, intitulée *Niobé*, de même que ceux d'Achilles pour Patrocles l'étoient dans une Pièce d'Eschyle ; ce qui avoit fait donner par quelques personnes à la tragédie le nom de *Pédéraste*. Plutarque (c) observe que dans Sophocles les fils de Niobé, se sentant frappés à coups de traits, appelloient à leur secours leurs amans.

On fait que les Perses s'arrogèrent l'empire sur toute l'Asie, on l'a vu plus haut §. IV. Ils pouffoient la manie jusqu'à regarder comme leurs esclaves des Princes qui avoient régné dans quelque partie de l'Asie, long-tems avant qu'ils formassent un corps de nation. Par exemple (d), Xerxès dit que Pélops étoit esclave de ses ancêtres, quoique la Phrygie ne fût point sous la puissance des Medes, lorsque les Perses s'emparèrent de la Médie, & que, même auparavant, elle n'y eût jamais été. Peut-être Plutarque (e) adoptoit-il

(a) Clement. Alexandrin. Stromat. Lib. VI, tom. II, pag. 750. *Analecta Poetarum Græcorum*, tom. I, pag. 415.

(b) Athen. Deipnosoph. Lib. XIII, cap. VIII. pag. 601. A. B.

(c) Plutarch. Amator. tom. II, pag. 760. D.

(d) Herodot. Lib. VII, §. XI.

(e) Les Perses étoient les successeurs des Medes, & les Medes des Assyriens. Ceux-ci avoient eu l'empire de toute l'Asie, & Troie étoit, suivant Platon (de Legibus, Lib. III, tom. II, pag. 685. D.)

394 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

les prétentions chimériques des Perses sur l'Asie, & regardoit-il Tantale comme un sujet de la Perse. Si cet Auteur part d'un principe aussi peu solide pour censurer Hérodote, il falloit que le désir de venger sa patrie, dont le Pere de l'Histoire avoit dit quelques vérités qui ne faisoient gueres d'honneur à ce pays, fût bien vif en lui.

Sextus Empiricus (a) soutient que la pédérastie étoit très-commune en Perse, elle y étoit même passée en usage; mais il ne dit point en quel tems elle commença. M. de Voltaire lui fait (b) dire que ce vice y étoit ordonné par une loi, quoique cet Auteur en parle comme d'une coutume qu'il oppose à la Loi. On peut consulter ma réponse dans le Supplément à la Philosophie de l'Histoire, page 99 & suiv. de la premiere édition, ou page 127 & suiv. de la seconde.

On trouve encore des exemples très-anciens de ce vice, & même en Europe. Orphée en donna les premieres connoissances aux Thraces. » Les Bistonides (c), dit Phanoclès, » aiguïsant leurs épées, environnerent Orphée de toutes » parts & le tuerent, parce qu'il avoit fait voir le premier » parmi les Thraces les amours des garçons, & qu'il » désapprouvoit ceux des femmes. Elles lui couperent par

de leur dépendance. De-là les idées chimériques des Perses. Les Anciens avoient sur l'Assyrie des Mémoires que nous n'avons plus, mais nous ne connoissons de ce pays que ce que nous en a rapporté Hérodote. Or, suivant cet Historien, bien loin que Troie eût été soumise aux Assyriens, la Lydie ne l'avoit pas même été aux Medes, & Cyrus paroît être le premier Prince qui ait subjugué l'Asie Mineure.

(a) Sext. Empiric. Pyrrhonic. Hypotypof. Lib. I, cap. XIV, pag. 38.

(b) Voltaire, Philosophie de l'Histoire, page 64.

(c) Phanocl. apud Stobæum, de Vituperatione Veneris, Serm. LXII, pag. 399. Les femmes de Bistonia, ville de Thrace, s'appelloient Bistonides.

» cette raison la tête, & la jetterent dans la mer de Thrace
» avec sa lyre ».

Il seroit fort aisé de grossir cette liste ; mais en voilà assez, & peut-être beaucoup trop sur cette matiere.

(310) §. CXXXVI. *A monter à cheval.* Cela ne faisoit point encore partie de l'éducation des Perses du tems de Cyrus, parce qu'habitant (a) un pays montagneux & sans pâturages, ils ne pouvoient élever des chevaux ; mais lorsqu'ils eurent conquis un pays propre à les nourrir, ils apprirent à monter à cheval, & Cyrus ordonna qu'il (b) seroit honteux à ceux à qui il avoit fait présent de chevaux, d'aller à pied, quand même ils n'auroient que peu de chemin à faire.

Les Perses formoient (c) les mœurs de leurs enfans, les instruisoient dans la connoissance des Loix, & leur apprenoient à tirer de l'arc & à lancer le javelot. Telles étoient les occupations de la premiere classe, où l'on restoit, selon Xénophon, jusqu'à seize ou dix-sept ans (d), & de-là on passoit à celle des adolescens. Ainsi cet Auteur n'est pas tout-à-fait d'accord avec Hérodote, qui fixe à vingt ans l'âge où l'on cessoit d'apprendre ces sortes d'exercices.

(311) §. CXXXVIII. *Que de mentir.* » La premiere (e)
» de toutes les fautes chez les Perses, est de contracter
» des dettes, & la seconde, de mentir, parce qu'il arrive
» souvent à ceux qui doivent de mentir. Ceux qui prêtent
» mentent encore plus souvent, en écrivant dans leurs

(a) Xenoph. Cyripæd. Lib. I, cap. III, §. III, pag. 19.

(b) Id. ibid. Lib. IV, cap. III, §. V, pag. 233.

(c) Id. ibid. Lib. I, cap. II, §. IV &c. pag. 7. &c.

(d) Id. ibid. §. VIII, pag. 11.

(e) Plutarch. de vitando Aere alieno, pag. 829. C.

396 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

» journaux par mauvaise foi qu'ils ont donné tant à un
» tel, lorsqu'ils lui en ont donné moins ».

Les Perses n'étoient pas toujours si scrupuleux sur le mensonge. Voyez Hérodote, Liv. III, §. LXXII.

(312) §. CXXXVIII. *De l'espece de lepre appelée Leucé.*
Il y a dans le grec : *quiconque a une lepre ou une leucé ; ...*
ce qui indique suffisamment la lepre proprement dite, &
une espece particuliere de cette maladie, que l'Auteur
appelle Leucé, qui est le féminin de λευκός, *albus*. Aristote
(a) caractérise bien cette maladie. » Dans l'efflorescence de la
» peau, dit-il, qu'on nomme Leucé, les cheveux deviennent
» blancs ». M. Forskâl (b) a observé qu'il y avoit parmi
les Arabes deux sortes de lepre ; que celle qui s'étendoit
par tout le corps s'appelloit Barras, & qu'on la reconnois-
soit sans peine en Orient, où tout le monde a les cheveux
noirs, parce que ce mal les faisoit blanchir. Cependant
on montra à M. Niebuhr un (c) Indien infecté de cette
sorte de lepre, dont les cheveux n'avoient point blanchi.

Hésychius définit cette maladie au mot Λευκη : ἄσθός
τι τῶν περὶ τὸ σῶμα γινομένων. M. d'Arnaud & de Valois &c.
ont eu tort, ce me semble, de vouloir corriger le texte
de ce Grammairien, & de lire Πάθος τι avec Grégoire, Arche-
vêque de Corinthe, dans son (d) Traité des Dialectes. Il est
certain que la lepre nommée Leucé est une maladie, &
Grégoire a raison de l'appeller πάθος τι. Mais cette ma-
ladie est une efflorescence de la peau, & c'est ce qu'a
dit Hésychius. Aristote lui a donné, à l'endroit cité, le
nom d'Ἐξάνθημα. Or ce nom convient très-bien à Ἀσθός

(a) Aristot. Hist. Animal. Lib. III. cap. XI pag. 805. C.

(b) Description de l'Arabie par M. Niebuhr, pag. 120, note.

(c) Ibid. pages 121 & 122. note.

(d) Gregorius, de Dialectis, pag. 245,

d'Hésychius. Voyez *Foesii Œconomia Hippocratis in voc.* pag. 382. *Lucian. Dialog. Meretric. tom. III, pag. 309.*

(313) §. CXXXVIII. *Ne peut entrer.* On tient les lépreux encore actuellement renfermés en plusieurs endroits de l'Orient. Voyez la Description de l'Arabie par M. Niebuhr, page 120.

(314) §. CXXXVIII. *Contre le soleil.* Lorsqu'Eschines passa par Délos en se rendant à Rhodes, les habitans de cette isle étoient fort incommodés de l'espece de lepre (a) appelée Leucé. Ils l'attribuoient à la colere d'Apollon, parce qu'on avoit enterré dans leur isle, contre l'usage, un homme de qualité.

Voyez le commencement de la premiere Lettre d'Eschines à Philocrates, supposé que les Lettres, qui sont sous le nom de cet Orateur, ne soient pas l'ouvrage de quelque Sophiste, comme il y a beaucoup d'apparence.

(315) §. CXXXVIII. *Est chassé du pays.* Je n'ai point exprimé πολλοί qui est dans l'original, parce qu'il est manifestement corrompu. Sylburge lit πολλόν, *longé*; M. Reiske οἱ πολλοί, *vulgus*, & M. Ruhnken πομπή, *des gens qui accompagnent*. La conjecture de M. Reiske n'est pas recevable; celle de M. Ruhnken est heureuse & marquée au coin de ce Savant, & je l'admettrois volontiers, si elle ne s'éloignoit pas un peu trop de la leçon ordinaire. J'ai donné la préférence à celle de Sylburge, parce que le changement est très-léger.

(316) §. CXXXVIII. *Ils rendent un culte aux fleuves.* *Ridetis (b) temporibus prisca Persas fluvios coluisse.*

(a) C'étoit l'espece de lepre appelée Barras par les Arabes, dont j'ai parlé note 312.

(b) Arnob. Lib. VI, pag. 197.

398 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

. . . (a) Πέρσης εἰμι γὰρ ἐκ πατέρων .

 σέβομαι, δέσποτα, καὶ ποταμούς.

» Je suis Perse de naissance; . . . je rends aussi un culte
 » aux fleuves ».

*In superstitionibus (b) atque curâ Deorum, præcipua
 omnibus veneratio est.* Téridates, frere de Vologèse, Roi
 des Parthes & de Pacorus, Roi des Medes, qui fut Roi
 d'Arménie par la concession que Néron lui fit de ce pays,
 étoit Mage. C'est de lui que Pline (c) a dit : *navigare
 noluerat, quoniam exspuere in maria aliisque mortalium
 necessitatibus violare naturam eam fas non putant.*

Chryssippe (d) rapporte, au cinquieme Livre de la Nature,
 qu'Hésiode défendoit d'uriner dans les rivières & les fon-
 taines.

Le culte qu'on rendoit aux fleuves étoit très-ancien. On
 en trouve des exemples dans Homere, qui parle des (e)
 chevaux qu'on jettoit dans le Scamandre pour honorer le
 Dieu de ce fleuve.

(317) §. CXXXIX. *Que les noms des Perses.* Scaliger (f),
 Hyde (g), Gataker (h) prétendent qu'Hérodote se
 trompe. *Sanè Cyrus, dit Scaliger (loco laudato) & Darius
 tam græcè quam persicè eam litteram habent ultimam :*

(a) *Analecta veterum Poetar Græcor.* tom. I, pag. 503.

(b) Justin. Lib. XLI, cap. III.

(c) Plin. *Histor. Natur.* tom. II, Lib. XXX, cap. II, pag. 525.

(d) Plutarch. de Stoicorum Repugnantiis, pag. 1045. A.

(e) Homer. *Iliad.* Lib. XXI, vers. 132.

(f) Scaliger de Emendat. Tempor. Lib. VI, pag. 586 ex edit.
 Genev.

(g) Hyde, de veter. Persar. Religione.

(h) Gataker *Advers.* cap. XXII, pag. 661.

attaque Mithridates, Oxydates, Tiridates, Artaxerxes, & similia, qua Græci per sigma terminant, persicè desinunt in A. Stanley (a) remarque que les noms que rapporte Scaliger pour appuyer son sentiment, sont empruntés du chaldéen, & qu'ils ne sont point Perses.

(318) §. CXL. *Ces usages m'étant connus.* Une partie de ce paragraphe jusqu'au paragraphe CLXXVII inclusivement, est omise dans le msst B de la Bibliothèque du Roi.

(319) §. CXL. *Déchiré par un oiseau ou par un chien.* On peut consulter sur cette coutume le Docteur Hyde de *veterum Persarum Religione*, chap. XXXIV, pag. 414 & suiv. où l'on trouvera des choses curieuses sur la sépulture des Perses.

(320) §. CXL. *Enduisent de cire les corps morts, & qu'ensuite ils les mettent en terre.* Cicéron dit de même: *Persæ (b) etiam cerâ circumlitos condunt, ut quàm maximè permaneant diuturna corpora.* Ce que feu M. l'Abbé d'Olivet a traduit ainsi: » les Perses enduisent de cire (les corps » morts) pour les conserver le plus qu'ils peuvent ». On voit par cette traduction, qu'il a cru que Cicéron vouloit dire que les Perses gardoient leurs morts de même que les Egyptiens; mais *condunt*, qui est une traduction de *ὑποπύπτουσι*, signifie *mettent en terre*.

Les corps qu'on enduisoit de cire n'étoient donc pas déchirés, ou bien c'étoient les restes de ces cadavres qu'on enduisoit de cire, ou qu'on faisoit (c) avec du natrum, & qu'on enveloppoit ensuite avec des bandes de toile, comme le dit Sextus Empiricus. Ceux des Mages étoient entièrement abandonnés aux chiens & aux oiseaux de proie.

(a) Stanley in Pers. Æschyl. vers. 21.

(b) Cicero. Tusculan. Lib. I, §. XLV.

(c) Sextus Empiricus Pyrrhon. Hypotypof. Lib. III, cap. XXIV, pag. 185.

400 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

» Les Perses, dit Strabon (a), enterrent les corps morts
» après les avoir enduits de cire; les Mages au contraire
» ne mettent pas les leurs en terre, & les abandonnent
» aux oiseaux dévorans ».

Les corps ainsi enduits se conservent des siècles entiers.
(b) Quelques Membres de la Société des Antiquaires, curieux de savoir en quel état se trouvoit le corps d'Edward I, qui avoit été enduit de cire, obtinrent la permission de le voir. Ils le trouverent en très-bon état le 2 Mai 1774. La cire avoit été renouvelée sous Edward III & sous Henri IV, en vertu d'ordres adressés à la Trésorerie, qui sont dans les *Fœdera* de Rymer. Elle n'a point été renouvelée depuis. Ainsi il y a plus de trois siècles & demi que ce corps est dans l'état où on l'a trouvé. Mais comme Edward I mourut en 1307, à Burgh upon Sands, dans le Cumberland, en marchant contre les Ecoissois, ce corps s'est conservé entier 467 ans, à compter de cette époque jusqu'en 1774, qui est le tems où j'écris cette note.

Les Mages conserverent long-tems le privilege exclusif de laisser leurs corps en proie aux bêtes carnacieres; mais comme le remarque (c) Fabricius d'après Procope & Agathias, les Perses abandonnerent dans la suite tous les corps indistinctement aux oiseaux & aux animaux dévorans. Cet usage subsiste encore en partie. Le cimetiere des (d) Guebres, à une demi-lieue d'Ispahan, est une tour ronde, de grosses pierres de taille, qui a trente-cinq pieds de haut sur quatre-vingt-dix de diametre, sans porte & sans entrée. On y monte avec une échelle. Au milieu de cette

(a) Strab. Lib. XV, pag. 1068. A.

(b) The Annual Register for the year 1774, pag. [117.]

(c) Voyez sa note sur l'endroit cité de Sextus Empiricus.

(d) Voyages de Chardin, tom. II, pag. 186.

tour est une espèce de fossé où l'on met les ossemens. A l'égard des cadavres, on les range le long du mur, tout habillés, sur un petit lit, avec des bouteilles de vin, des grenades &c. Les corbeaux qui remplissent le cimetière, les dévorent.

Ils ne brûloient point les corps morts, & ne les lavoient pas; témoin cette épigramme de Dioscorides, qui est plus correcte dans les Analectes des Poëtes Grecs donnés par M. Brunck, que dans les éditions précédentes. C'est un esclave, Perse de naissance, qui s'adresse à son maître :

- (a) Εὐφράτην μὴ καίε, Φιλώνυμε, μηδὲ μίγης
 Πῦρ ἐπ' ἐμοί· Πέρσης εἰμὶ γὰρ ἐκ πατέρων,
 Πέρσης αὐθιγενὴς, γαί' ὀρίσκοτα. Πῦρ δὲ μίγηας
 Ἡμῖν τῷ χαλεπῷ πικρότερον θανάτῳ.
 Ἀλλὰ περιστέλλας με θίδυ χθονί· μὴδ' ἐπὶ νεκρῷ
 Λατρά χέης· σέβομαι, ὀρίσκοτα, καὶ ποταμῶς.

» Philonyme, ne brûlez point l'Euphrate, & ne souillez
 » point le feu à mon sujet. Je suis Perse naturel & né
 » de parens Perses. La mort est moins amère pour nous
 » que de souiller le feu. Mais enveloppez mon corps,
 » & le couvrez de terre sans le laver; car j'honore aussi
 » les fleuves ».

(321) §. CXL. Les fourmis &c. C'est un précepte du Sad-der. *Diligentem (b) conatum adhibe enecando sanguifugas; & praesertim hacce quinque interficito, ut merita invenias copiosa: horum primum est, Rana aquatica, (scil. earum genus) secundum est, Serpentes & Scorpiones: tertium est, Musca, (scil. Culices & Pumices pungentes) quartum est, Formica: quintum Mures, fures illi errabundi.*

.. (a) Analecta veterum Poetar. Græcor. tom. I, pag. 503.

(b) Sad-der Port. XLVII, pag. 478.

402 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

Ranas si interfecerit aliquis, quicumque fortis eorum adversarius, ejus quidem merita propterea erunt mille & ducenta. Aquam eximat eamque removeat, & locum siccum faciat, & tùm eas necabit à capite ad calcem. Hinc diaboli, damnum percipientes maximum, flebunt & ploratum edent copiosissimum. Quandò Serpentes interficis, recitabis Vestâ (scilic: Zendavestâ) & indè merita copiosa reportabis: nam perindè se habet ac si tot damones interfeceras &c.

» Les (a) Guebres croient que non-seulement il est
 » permis de tuer les insectes & tous les autres animaux
 » inutiles; mais que c'est même une action agréable
 » à Dieu, & une œuvre méritoire, parce que ces mé-
 » chantes créatures ne pouvant avoir été produites que par
 » un mauvais principe & par un méchant auteur, c'est
 » témoigner de la complaisance pour lui, que de souffrir
 » ses productions: de sorte qu'il faut les étouffer & les
 » détruire, pour mieux témoigner l'aversion qu'on lui
 » porte ».

(322) §. CXLI. *Cet apologue. Λόγος est un apologue, une fable morale. Εἶτα (b) ὃ λίγεις αὐταῖς τὸν τῷ κυνὸς λόγον; que ne leur dites-vous la fable du chien? Hérodote appelle Esope λογοποιὸς, fabuliste. Voyez Liv. II, §. CXXXIV, note 430.*

(323) §. CXLI. *Puisque vous n'avez pas voulu le faire. Il y a dans le grec: puisque vous n'avez pas voulu sortir en dansant au son de ma flûte. Les Grecs donnent assez volontiers aux poissons l'épithète d'ὀρχηστῆρες, danseurs. Oppien (c) s'en sert dans son son poëme de la Chasse:*

Τερπάλῃ δ', ὅτε

Εἰνάλιον φορέησι δὲ ἥϊρος ὀρχηστῆρα.-

(a) Voyages de Chardin en Perse, tom. II, page 185.

(b) Xenoph. Socratis Memorab. Lib. II, cap. VII, §. XIII, pag. 121.

(c) Oppiani Cynegetic. Lib. I, vers. 59, 61.

Mot-à-mot : *il a beaucoup de plaisir lorsqu'il enleve un danseur marin.*

(324) §. CXLII. *Soit pour la température des saisons.* Il y avoit auparavant *ἐρίων* ou *ἐρίων*, *montium*, ce qui ne faisoit point un sens commode. M. l'Abbé Geinoz (a) a, je crois, vu le premier, qu'il falloit lire *ὀρίων* par un oméga, changement léger, qui nous procure un sens très-beau. Aussi cette correction a-t-elle été adoptée par MM. Valckenaer & Wesseling. Mais je suis étonné que ce dernier ne l'ait point admise dans le texte. M. Borheck, n'a pas été si scrupuleux.

La suite autorise cette correction ; mais ce que rapporte notre Historien un peu plus bas, l'autorise encore davantage. Le pays, dit-il, où ils s'établirent est meilleur & plus fertile que celui des Ioniens, mais il n'est pas si beau ni si agréable, quant à la température des saisons, *ὀρίων* *ἐν ἧκιστα οὐκ ὁμοίως.*

(325) §. CXLII. *Quatre sortes de terminaisons.* Le texte porte : *quatre sortes de paragoges*, & peut-être aurois-je mieux fait de traduire de la sorte ; mais j'ai craint de parler grec en français. » La paragoge, dit l'Auteur (b) » de l'*Etymologicum Magnum*, n'a lieu qu'au commencement d'un mot ». Cela est d'autant plus faux, qu'elle ne se fait jamais au commencement d'un mot, & que, parmi tous les exemples de paragoges rapportés par cet Ecrivain, exemples qui sont très-nombreux, il n'y en a pas un seul où la paragoge commence un mot.

La paragoge est l'addition d'une syllabe, soit au milieu, soit à la fin d'un mot. Par exemple, de *ἀπαγή* vient (c)

(a) Mém. de l'Acad. des Inscript. tom. XVIII, Hist. pag. 125.

(b) Etymolog. Magn. voc. *Διαιστος*, pag. 275, lin. 39.

(c) Id. voc. *ἀπαγή*, pag. 248, lin. 8.

404 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

Μακτανήρος par une paragoge. De *αἶδης* se forme (a) *αἰδῆλον* ; par une paragoge, de la même manière que *άλυκόν* vient de *άλός*. Sophocles a dit (b) aussi *εἰκάδειν* pour *εἴκειν* : *εἰκάδειν* (ce sont les termes du Scholiaste) *παραγῶγος αἰτὶ τῷ εἴκειν*. De *γαμφή*, nom (c) verbal qui vient de *γνάμπω*, se fait, par une paragoge, *γαμφηλή*. De *γῶ* (d) signifiant *λαμβάνω*, vient *γύω*, par une paragoge.

Quoiqu'il y eût quatre principaux dialectes chez les Grecs, chacun de ces dialectes se subdivisoit encore. Le Dorien de Lacédémone étoit différent de celui de Sicile & de la Grande Grece, & même en Sicile, le langage n'étoit pas le même dans les différentes villes. Voyez Saumaïse de *Hellenisticâ*, page 71 & suivantes. Il en étoit de même de l'Ionien. Cet idiome varioit dans les différentes villes Ionienes, & l'une admettoit une paragoge qui étoit rejetée par l'autre.

(326) §. CXLIII. *Pour se mettre à couvert de tout danger.* Je ne vois pas ce qui a pu cacher aux interpretes le sens de ce passage. Laurent Valla dit, dans son interprétation latine, que les Milésiens traitèrent avec Cyrus, *sous prétexte qu'ils avoient peur, metûs pretextu*. Ceux qui ont donné depuis des éditions d'Hérodote n'ont rien trouvé à redire à sa traduction, à la réserve de Gronovius, qui ne trouvant pas ce sens raisonnable, comme en effet il ne l'est pas, mais ne pouvant en substituer un meilleur, a cru se sauver en traduisant d'une manière inintelligible, *in obtegendo metu sædus pepigerant*. Il me semble que le

(a) Minora Scholia ad Sophoclis Ajacem, pag. 38, col. 2, ex edit. Brunckii.

(b) Sophoclis *Œdip.* Col. vers. 1178 & ibi Scholia ex edit. Brunckii.

(c) Orionis *Etymol. Místum.* Bibliothecæ Regiæ.

(d) Idem.

sens d'Hérodote est clair & sans ambiguïté. ἦσαν ἐν σκίπῃ τῇ φόβῳ, ils étoient à couvert de la crainte. Voyez la même expression, Liv. VII, §. CLXXII & CCXV.

BELLANGER.

Feu M. Wesseling étoit de même sentiment : voyez sa note, qui éclaire parfaitement ce passage.

(327) §. CXLIII. *La plupart rougissent de le porter.* Plutarque (a) blâme à ce sujet Hérodote : cependant il ne trouve point à redire, dans un autre endroit de ses ouvrages (b), à Idatyrsé, qui prétendoit que les Ioniens étoient des lâches. On voit en cet Auteur un dessein prémédité de reprendre notre Historien, soit qu'il ait tort, soit qu'il ait raison.

(328) §. CXLIV. *Au temple Triopique.* Triopium, ville de Carie, fondée par Triopas (c), père d'Eryfichthon. De-là le promontoire de même nom, où l'on voyoit un temple connu sous le nom de temple Triopique, qui étoit consacré à Apollon. Les Doriens y célébroient des jeux en l'honneur de ce Dieu, comme l'assure Hérodote, mais sans y joindre Neptune & les Nymphes, avec le (d) Scholiaste de Théocrite.

Il se tenoit en ce temple (e) une assemblée générale des Doriens de l'Asie, sur le modèle de celle des Thermopyles ; mais elle avoit manqué son but. Tous les Grecs d'Asie n'auroient dû faire qu'un corps, afin de s'opposer d'une manière unanime à la puissance des Barbares, de même que les Grecs de la Grèce n'en faisoient qu'un,

(a) Plutarch. de Herodoti Malignitate, pag. 858. F.

(b) Id. Apopthegm. pag. 174. E.

(c) Stephanus Byzant. voc. Τρίοπιον.

(d) Schol. Theocrit. ad Idyll. XVII, vers. 69.

(e) Dionys. Halicarn. Antiquit. Roman. Lib. IV, Pag. 220.

406 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

dont les assemblées générales se tenoient tantôt aux Thermopyles & tantôt à Delphes. Ils n'auroient pas été alors si aisés à subjuguier.

(329) §. CXLIV. *En voici un exemple.* Il y a seulement dans le grec γὰρ ; mais j'ai cru que cela revenoit au même, & que cette transition auroit plus de grace en notre langue.

(330) §. CXLIV. *De les emporter du temple.* Dans les jeux en l'honneur d'Apollon ou de Bacchus, il n'étoit pas permis d'emporter le prix chez soi. Il restoit dans le temple du Dieu, avec une inscription qui indiquoit le nom du Chorege ou Edile qui avoit fait la dépense des jeux, & le nom de la tribu victorieuse. Cette dépense est toujours comprise sous le nom de trépieds. Plutarque voulant prouver qu'Aristides étoit fort riche, dit (a) que pendant qu'il étoit Chorege, il a laissé dans le temple de Bacchus des trépieds, comme un monument de la victoire. La petite chapelle qu'on voit à Athenes, près de l'Hospice des Capucins, & qu'on appelle, je ne fais pourquoi, *το Phanari του Δημοσθενος*, la *Lanterne de Démosthenes*, étoit probablement destinée à conserver ces trépieds, comme on peut le conjecturer d'après les inscriptions qu'on y a trouvées. Voyez *the Ruins of Athenes*, page 18.

(331) §. CXLV. *Les Ioniens se sont, je crois, partagés en douze cantons.* Hérodote touchant légèrement ce point d'Histoire, j'ai cru devoir l'expliquer assez au long, de crainte qu'il ne parût obscur à la plupart des lecteurs.

Hellen, fils de Deucalion, régna (b) dans la Phthie, entre le Pénée & l'Asope. Ayant laissé ses Etats à l'aîné de ses fils, il envoya les autres chercher des établissemens ailleurs. Dorus s'établit aux environs du Parnasse, & donna

(a) Plutarch. in Aristide, pag. 318. E.

(b) Strab. Lib. VIII, pag. 587. C.

son nom aux peuples qu'il avoit rassemblés. Xuthus passa dans l'Attique, où il épousa une fille d'Erechthée. Pausanias raconte avec quelque différence le sujet qui obligea Xuthus de s'expatrier. Ce Prince, dit-il, ayant (a) voulu s'approprier l'argent de son pere, il fut chassé de la Thessalie par ses freres. Quoi qu'il en soit du motif qui le força de sortir de la Thessalie, ces deux Historiens conviennent qu'il se réfugia dans l'Attique, & que le Roi Erechthée lui donna sa fille en mariage. Il en eut (b) deux fils, Achæus & Ion. Achæus ayant commis (c) un meurtre involontaire, passa en Laconie, & donna son nom aux habitans de ce pays. De-là vient le nom d'Achæens que porterent les Lacédémoniens & les Argiens avant le retour des Héraclides.

L'Attique se trouvant alors très-peuplée & ayant de la peine à nourrir ses habitans, les (d) Athéniens envoyèrent une colonie dans le Péloponnèse, dont Ion fut le chef. Il passa dans l'Ægiale. Ce (e) pays est situé le long de la mer, entre l'Elide & la Sicyonie. Il tiroit son nom, au rapport des Sicyoniens, d'Ægialus, Roi de Sicyonie, ou plutôt de sa situation sur le bord de la mer, Ægiales signifiant en grec *le rivage de la mer*.

Ion étant sur le point de faire la guerre à Sélinunte, qui en étoit Roi, ce Prince (f) lui donna sa fille Hélice en mariage, l'adopta pour son fils, & le désigna son successeur. Sélinunte étant mort, Ion monta sur le Trône. Il donna le nom d'Hélice à la ville qu'il avoit bâtie, &

(a) Pausan. Achaic. sive Lib. VII, cap. I, pag. 521.

(b) Id. ibid.

(c) Strab. Lib. VIII, pag. 588. A.

(d) Id. ibid. B.

(e) Pausanias, loco laudato.

(f) Id. ibid. pag. 522.

408 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

à ses sujets, celui d'Ioniens, quoique ce fut moins un changement qu'une addition de nom, ces peuples étant appelés *Ægialéens-Ioniens*.

Tandis qu'il régnoit sur les peuples d'*Ægiale*, les Athéniens le rappellerent (a) pour lui donner le commandement de leur armée. Ils étoient alors en guerre avec les Thraces, dont le général Eumolpus s'étoit emparé d'*Eleufis*. L'Oracle avoit promis la victoire à *Erechthée*, s'il permettoit le sacrifice de sa fille. Ce Prince généreux, qui regardoit tous ses sujets comme ses enfans, ne balançoit point à l'immoler. Euripides en a fait le sujet d'une de ses Pièces, intitulée *Erechthée*, dont Lycurgue, dans son Oraison contre Léocrates, Stobée & Plutarque, nous ont conservé d'assez longs fragmens. Les Thraces (b) furent battus, & les Athéniens voulant reconnoître les services d'Ion, lui donnerent la principale part dans le gouvernement, & s'appellerent de son nom (c) Ioniens.

Ce Prince étoit alors au comble de la gloire. Il partagea l'Attique en quatre tribus, les Gélontes, les Argades, les *Ægicores* & les (d) Hopletes, du nom de ses quatre fils. Strabon (e) appelle ces tribus, les Laboureurs, les Artisans, les Prêtres & les Gardes. Ces quatre premiers noms se rapportent à ceux que leur donne (f) Hérodote, si l'on excepte les Gélontes, que Casaubon, s'appuyant d'un passage de (g) Plutarque, change en Télontes. Les

(a) Pausanias, loco superius laudato.

(b) Strab. Lib. VIII, pag. 588. A. Euripides fait aussi mention de cette guerre dans les *Phéniciennes*, vers. 865.

(c) Strab. ibid. B.

(d) Herodot. Lib. V, §. LXVI.

(e) Strab. loco laudato.

(f) Herodot. loco laudato.

(g) Plutarch. in Solone, pag. 91, C.

Commentateurs (a) de Pollux sont de même sentiment. Mais un Marbre de Cyzique, rapporté par feu (b) M. le Comte de Caylus, décide absolument la question. On y lit distinctement *les Géléontes*, ΓΕΛΕΟΝΤΕΣ; *les Argades*, ΑΡΓΑΔΕΣ; *les Ægicores*, ΑΙΓΙΚΟΡΕΙΣ; *les Hopletes*, ΟΠΑΗΤΕΣ. On sait que Cyzique étoit une colonie de Milet, & que cette dernière ville l'étoit elle-même d'Athènes, & personne n'ignore que les colonies conservoient religieusement les usages de leurs métropoles. Il est très-vraisemblable que Milet se partagea en quatre tribus, à l'imitation d'Athènes, & qu'elle leur donna le même nom qu'elles portoient dans la ville mere. Peut-être aussi les Athéniens, qui la fondèrent, avoient-ils été tirés de ces quatre tribus. Cyzique suivit l'exemple de Milet, & conserva de cette manière les noms des quatre anciennes tribus Athénienes.

Erechthée étant mort, il s'éleva entre ses enfans une dispute au sujet de la (c) succession à la Couronne. Xuthus fut pris pour arbitre. L'ayant adjugée à Cécrops l'aîné, les autres enfans d'Erechthée le chassèrent de l'Attique, où il avoit bâti (d) quatre petites villes, Œnoë, Marathon, Probabilinthe & Tricorythe. Xuthus se réfugia (e) dans le pays d'Ægiale, où il mourut. On ignore si Ion retourna dans ses Etats; Pausanias nous apprend (f) qu'il finit ses jours dans l'Attique, & qu'il fut inhumé dans la bourgade de Potamos, qui est près de la mer qui regarde l'Eubée, & qu'il y avoit un monument.

(a) Pollucis Onomastic. Lib. VIII, Segm. 109, tom. II, pag. 931.

(b) Recueil d'Antiquités Etrusques, &c. tom. II, pag. 204 & suiv.

(c) Pausan. Achaic. five Lib. VII, cap. I, pag. 521.

(d) Strab. Lib. VIII, pag. 588. A.

(e) Pausan. Achaic. five Lib. VII, cap. I, pag. 521.

(f) Id. ibid. cap. I, pag. 522.

410 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

Achæus ne resta pas long-tems en Laconie. Il passa en (a) Thessalie avec des troupes qu'il tira de l'Ægiale & d'Athenes, & recouvra les Etats de ses peres. Deux de (b) ses enfans, Archandre (c) & Architélès, quitterent la Phthiotide, & se rendirent à Argos, où ils épousèrent deux filles de Danaus, Roi d'Argos. De-là les Lacédémoniens & les Argiens s'appellerent Achéens. Les Achéens resterent dans ce pays jusqu'au retour des Héraclides, qui les en chasserent. Ils se retirerent alors (d) dans le pays d'Ægiale, où les Ioniens les reçurent volontiers, à cause de leur origine commune. Mais la dissension se mit bientôt entre ces peuples, & sur quelques soupçons qu'eurent les Ioniens, que les Achéens vouloient mettre sur le Trône Tisaménus, fils d'Orestes, leur Roi, ils prirent les armes; ayant été vaincus, ils furent obligés d'abandonner le pays aux Achéens, qui conserverent la division qu'y avoient introduit les Ioniens, & l'appellerent de leur nom Achaïe. Ils furent gouvernés par des Rois descendans de Tisaménus, jusqu'aux enfans (e) d'Ogygus, qui s'étant conduits despotiquement, furent déposés, & en la place du gouvernement monarchique, on établit la démocratie. Ce pays devint très-célebre, & conserva sa liberté jusqu'à la troisieme année de la cent cinquante-huitieme olympiade, qu'il fut réduit en province Romaine.

Les Ioniens retournerent dans (f) l'Attique, où ils

(a) Pausan. Achaic. five Lib. VII, cap. I, pag. 521.

(b) Id. *ibid.* pag. 521.

(c) Ce passage est d'autant plus important, qu'il sert à entendre un passage d'Hérodote, Liv. II, §. XCVIII, qui avoit paru intelligible à Gronovius.

(d) Pausan. *ibid.* pag. 523.

(e) Polyb. tom. I, Lib. II, §. XLI, pag. 178, Lib. IV, §. I, pag. 375.

(f) Pausan. Achaic. five Lib. VII, cap. I, pag. 523.

furent accueillis par Mélanthus, qui régnoit alors en la place de Thymocères¹, que sa lâcheté avoit fait déposer. Ils restèrent dans le pays sous son regne & sous celui de Codrus son successeur. La Royauté ayant été abolie après la mort de Codrus, Nélée, le plus jeune de ses enfans, passa en Asie, & mena avec lui les Ioniens. On peut voir sur cette colonie ce que j'en ai dit dans mon Essai de Chronologie, chapitre XIV des Colonies Grecques, section II, §. III.

(332) §. CXLV. *Du côté de Sicyone.* Il y a dans la plupart des éditions, *πρὸ*, *vis-à-vis*, *devant*. Casaubon & Vossius, qui ont bien vu que cela ne pouvoit aller, ont changé cette préposition en *πρὸς*, & ils ont été suivis par Gronovius & feu M. Wesseling. Mais ils ont traduit *propè Sicyonem*, près de Sicyone, ce qui ne me paroît point le sens de notre Auteur. *Πρὸς* avec le génitif, signifie ordinairement *vers*, *du côté de* &c. *Πρὸς μεσημέριον*, *du côté du midi*, Liv. II, §. VIII. Il est inutile d'accumuler les exemples dans une chose aussi claire. Ceux qui pourroient être curieux d'en voir quelques autres, n'ont qu'à consulter le Livre IV, §. XXXVIII & LII; Liv. VI, §. LXXIV &c.

(333) §. CXLV. *Ægium.* Les habitans (a) de cette ville ayant vaincu les Etoliens dans un combat naval, & leur ayant pris un vaisseau à cinquante rames, ils en offrirent la dixme au temple de Delphes, & demanderent au Dieu quels étoient les plus braves des Grecs. La Pythie leur répondit : « La meilleure cavalerie est la Thessaliene, » les plus belles femmes sont celles de Lacédémone ; » ceux qui boivent de l'eau de la belle fontaine d'Aré-

(a) Suidas, voc. *Υμῆς ὁ Μεγαρεῖς*, tom. III, pag. 529. Tzetz. Chiliad. IX, cap. CELXXXI. Eustath. ad Homeri Iliad. pag. 292, lin. 8.

412 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

» thuse, sont braves, mais les Argiens, qui habitent entre
 » Tirynthe & l'Arcadie abondante en troupeaux de mou-
 » tons, le sont encore davantage. Pour vous, Égiens,
 » vous n'êtes ni les troisièmes, ni les quatrièmes, ni les
 » douzièmes; on ne fait aucun cas de vous, on n'en tient
 » aucun compte ». D'autres Ecrivains assurent que cet
 oracle fut rendu aux Mégariens. Voyez ci-dessous, Liv. IX,
 §. XIV, note 17.

(334) §. CXLVI. *Ou d'une naissance plus illustre.*
 Il faut écrire avec les mss et les meilleures éditions,
κέλλιόν τι γηγόναισι. Voyez les Mémoires de l'Académie
 des Belles-Lettres, tom. XVIII, Hist. pag. 126.

(335) §. CXLVI. *Les Abantes.* Ces peuples se coupoient
 les cheveux par devant, & les laissoient croître par der-
 rière, ὅπιδεν (a) κομόωντες. Ils ne tenoient point, dit (b)
 Plutarque, cette coutume des Arabes, comme se l'ima-
 ginent quelques-uns, & ils ne cherchoient point en cela
 à imiter les Mysiens; mais étant braves & joignant tou-
 jours l'ennemi dans les combats, ils se rasoient le devant
 de la tête, afin qu'il ne pût les prendre par les cheveux.

Alexandre, Roi de Macédoine, ordonna par la même
 raison à ses généraux de faire raser les troupes. Voyez
 sur ce peuple notre Index Géographique.

(336) §. CXLVI. *De Minyens-Orchoménien.* Il y a
 dans le grec : *Μινύαι δὲ Ορχομένιοι ἀναμιμίχαται.* Ce
 passage est altéré. Hérodote combat ici l'idée trop avan-
 tageuse que les Ioniens d'Asie avoient d'eux-mêmes. Pour
 le faire avec succès, il prouve que leur origine n'est point
 pure, qu'ils sont un mélange de divers peuples. Qu'étoit-il
 donc nécessaire de dire que les Minyens s'étoient mêlés

(a) Homer. Iliad. Lib. II, vers. 542.

(b) Plutarch, in Theſco, pag. 2, F. pag. 3. A.

avec les Orchoménien? il étoit seulement question du mélange des Ioniens avec les Orchoménien. Paulmier de Grentemefnil (a) a très-bien vu qu'il falloit lire *Μινύας* *ἐπὶ Ὀρχομένιοι ἀναμερίχωνται*, & faire rapporter ce verbe aux Ioniens. Cette correction n'a pas eu le bonheur de plaire à Gronovius ; elle n'en est pas moins certaine. Pausanias (b), en parlant de l'établissement des colonies Ionien dans l'Asie Mineure, rapporte que les Minyens-Orchoménien fondèrent la ville de Téos sous la conduite d'Athamas, & que lorsqu'Apœcus y conduisit les Ioniens, il ne fit aucun mauvais traitement aux Orchoménien. Le même Auteur dit encore (c) ailleurs, que les Orchoménien eurent part aux colonies que les fils de Codrus menèrent en Ionie. Il rend aussi raison des deux noms qu'on donnoit à ce peuple. » Orchomene, dit-il (d), » étoit fils de Minyas ; sous son regne, la ville prit le » nom d'Orchomene, & les habitans celui d'Orchoménien ; » mais ils n'en continuèrent pas moins à prendre le surnom » de Minyens, pour se distinguer des Orchoménien » d'Arcadie ». M. l'Abbé Geinoz est de même sentiment, ainsi que M. Wesseling. Voyez les Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, tom. XVIII, Hist. pag. 126.

(337) §. CXLVI. *D'une portion de Phocidiens.* Pausanias (e) assure que les Phocidiens eurent part à ces colonies, excepté ceux de Delphes ; & c'est par cette raison qu'Hérodote les appelle *Φακίαι ἀποδάμιοι*, *Phocenses à reliquis divulsi*. L'on a donc eu tort de traduire *Phocenses immunes*, comme l'ont très-bien vu MM. Geinoz & Wess-

(a) Palmerii Exercitationes in optimos Auctores Græcos, pag. 10.

(b) Pausan. Achaic. five Lib. VII, cap. III, pag. 528.

(c) Id. Bœotic. five Lib. IX, cap. XXXVII, pag. 786.

(d) Id. Bœotic. five Lib. IX, cap. XXXVI, pag. 783.

(e) Pausan. Achaic. five Lib. VII, cap. II, pag. 524.

414 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

seling. Hérodote se sert toujours d'ἀτελείς pour signifier *exempts de tributs*, & ἀτελείη pour exprimer l'*exemption de tributs*. Ἀποδασμός signifie toujours *une portion, une division*. Aux exemples rapportés par feu M. Wesseling dans sa note, j'ajoute ceux-ci. Thucydides en parlant de l'établissement des Béotiens dans la Cadméide, remarque qu'il y avoit eu un *détachement* du même peuple, qui s'y étoit établi autrefois, & que les descendans de cette colonie avoient été à l'expédition contre Troie. (a) Ἡ δὲ αὐτῶν καὶ ἀποδασμός πρότερον ἐν τῇ γῇ ταύτῃ ἀφ' αἷν καὶ ἐς Ἴλιον ἰστροάτισαν. Dans Oppien, Θήρης ἀποδάσμιον αἶσαν (b), *une portion de la chasse*.

Faute d'avoir su la signification de ce mot, les Traducteurs Latins en ont fait un certain *Apodasmus* dans Conon. » Philonomus (c) de Sparte, dit cet Auteur, ayant » livré Lacédémone aux Doriens, eut pour sa récompense » la ville d'Amycles, où il conduisit une colonie tirée des » isles d'Imbros & de Lemnos. Mais dans la troisième » génération, les habitans de cette ville ayant excité des » troubles contre les Doriens, ils en furent chassés. Ils » prirent avec eux quelques Spartiates, & s'étant mis sous » la conduite de Polis & de Delphus, ils firent voile vers » la Crete; mais en passant près de l'isle Mélos, un » *détachement de la flotte* fonda cette isle ». Εἰς τῷ παραπλοῦς δὲ τῷ στόλῳ Μήλον ἀποδασμός οἰκίζει. Feu M. l'Abbé Gédoyen, toujours fidele aux traductions latines, a rendu cet endroit: » Apodasmus (d) se trouvant à la hauteur de Mélos,

(a) Thucyd. Lib. I, §. XII.

(b) Oppian. Halieutic. Lib. IV, vers. 444.

(c) Conon Narrat. XXXVI, pag. 278, ex edit. Galei; & apud Photium, cod. CLXXXVI, pag. 444.

(d) Memoires de l'Académie des Belles-Lettres, tom. XIV, Mém. page 214.

» prit le parti d'y débarquer une partie de ces aventuriers
 » qui s'y établirent ».

Ἀποδομις vient d'*ἀποδομῆς*.

(338) §. CXLVI. *Du Prytanée.* Le Prytanée servoit à Athenes à plusieurs usages. Le Sénat des cinq Cents (a) s'y assembloit. Près de la salle où il tenoit ses séances (b), on voyoit le Tholus, où prenoient leur repas ceux qui avoient rendu des (c) services importants à l'Etat, & où les Prytanes offroient des sacrifices, comme on le verra dans la suite de cette note. On y entretenoit aussi le feu sacré, & l'on y conservoit du bled & des armes. Quand on envoyoit une colonie quelque part, on tiroit du Prytanée des armes (d), des vivres & du feu (e). Car la colonie ne pouvoit s'en pourvoir ailleurs, & si par hasard le feu venoit à s'éteindre, il falloit en renvoyer chercher de nouveau au Prytanée de la métropole.

Ce feu sacré n'étoit rien autre chose qu'une lampe qui brûloit perpétuellement. Quelques-uns prétendent que le Prytanée fut ainsi nommé de ce feu perpétuel, comme

(a) Lorsque le peuple d'Athenes étoit partagé en quatre tribus, on tiroit au sort cent citoyens de chaque tribu, qui composoient alors le Sénat. (Plutarch. in Solone, pag. 88. D.) mais lorsque Clisthenes eut, la troisieme année de la soixante-septieme olympiade, porté le nombre de ces tribus à dix, on n'élut plus que cinquante hommes par tribu, & le Sénat fut alors de cinq cents hommes, comme on le voit en cent endroits des Orateurs Grecs. On ajouta ensuite deux autres tribus la troisieme année de la cent-dix-huitieme olympiade. Le Sénat fut alors composé de six cens hommes. Plutarch. in Demetrio, pag. 843. D. E.

(b) Pausan. Attic. five Lib. I, cap. V, pag. 12.

(c) Demosthen. *Æschin.* passim. Scholiast. Thucydides ad Lib. II §. XV, pag. 107.

(d) Pausan. loco laudato.

(e) Libanius, in Argumento Oration. Demosthen. de Chersoneso, pag. 75.

416 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

s'il venoit de *πυρὸς ταμίον*, *magasin de feu*. D'autres assurent qu'il vient de *πυρὸς*, *froment*, à cause des magasins de bled qu'on faisoit en cet édifice, & qu'on y nourrissoit aux dépens du public ceux qui avoient bien mérité de l'Etat. Périzonius (a) dérive *πρυτανείον* de *πρυτάνεις*; mais d'où viendra *πρυτάνεις*? Cet Auteur a recours aux langues orientales, tandis qu'il me paroît bien plus simple de faire venir ce mot de *πρυτανείον*, & d'assigner à celui-ci quelque-une des étymologies que lui ont attribué les anciens Grammairiens.

On avoit grand soin de remplir d'huile la lampe qui brûloit dans le Prytanée, de crainte qu'elle ne vînt à s'éteindre. De-là étoit venu le proverbe (b) *Λύχνιον ἐν Πρυτανείῳ*, quand on vouloit parler d'une chose abondante & qui ne cessoit point.

Le Prytanée étoit consacré à Vesta. Ce n'étoient point des Prêtres qui y offroient les sacrifices, mais le principal Magistrat. » La fonction (c), dit Aristote, qui touche » celle-là, est celle qui est attribuée à ceux des sacrifices » publics que la Loi ne réserve point aux Prêtres, mais » à ceux qui tirent leur honneur du foyer commun à toute » la ville, soit qu'on les appelle Archontes, Rois, ou » Prytanes ». Le Sénat des cinq Cents s'assembloit en ce lieu, comme nous l'avons déjà remarqué. Thucydides dit en effet (d) que depuis Cécrops jusqu'à Thésée, les Athéniens avoient été dispersés dans de petites bourgades, qui avoient chacune son Prytanée & ses Archontes; mais que Thésée détruisit ces Sénats & ces Magistrats, & les

(a) Perizonius, in Notis ad Æliani Varias Hist. Lib. IX, cap. XXXIX, pag. 634.

(b) Theocrit. Idyll. XXI, vers. 36.

(c) Aristot. Politic. Lib. VI, cap. XVIII.

(d) Thucydid. Lib. II, §. XV.

transféra à Athenes , où il n'établit qu'un seul Sénat & Prytanée. Cet Auteur ne pouvoit point exprimer d'une maniere plus claire , que le Sénat & le Prytanée n'étoient qu'une seule & même chose.

L'éclat du Prytanée d'Athenes avoit éclipsé celui des autres pays. Quelques Savans ont cru par cette raison , qu'il n'y en avoit point ailleurs. On ne peut cependant douter qu'il n'y en eût dans toutes les villes de la Grece. Le culte de Vesta étoit en effet répandu dans toute cette belle partie de l'Europe. Or, cette Déesse n'étoit honorée que dans les Prytanées. Aussi Pindare dit au commencement de l'Ode II des Némées (a) : Παιὶ Πριάς, ἃ γὰρ Πρυτανεῖα λίλογχας, Ἑστία. » Vesta, fille de Rhée, qui avez » eu en partage les Prytanées ». Le Scholiaste explique très-bien cet endroit : » Pindare (b) dit que Vesta a eu en » partage les Prytanées, parce qu'on plaçoit dans les Prytanées les foyers des villes, & qu'on y tenoit en réserve » le feu appelé sacré ».

Mais indépendamment de cette preuve générale , on connoît beaucoup de villes particulieres, où il y avoit des Prytanées. Hérodote parle de celui de (c) Siphnos, qui étoit de marbre de Paros, & de celui de la ville d'Alos (d), que les Achéens appelloient Leitus. Diodore de Sicile fait mention du Prytanée (e) de Lipara, Tite-Live de celui (f) de Cyzique, & Cicéron de celui (g) de Syracuses. *Altera autem urbs Syracusis, cui nomen Achradina est, in quâ*

(a) Pindari Nem. Od. XI, vers. 1.

(b) Scholiast. Pindari ad hunc loc. pag. 422.

(c) Herodot. Lib. III, §. LVII.

(d) Id. Lib. VII, §. CXCVII.

(e) Diodor. Sicul. Lib. XX, §. CI, tom. II, pag. 479.

(f) Tit. Liv. Lib. XLI, §. XX.

(g) Cicero in Verrem, de Signis, §. LIII.

418 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

forum maximum, pulcherrima porticus, ornatissimum Prytaneum. Pausanias parle des Prytanes (a) de Corinthe, & Tite-Live (b) de ceux de Rhodes; d'où l'on peut inférer qu'il y avoit un Prytanée dans ces villes. Il y en avoit un pareillement à Tarente. Euphorion raconte (c) dans ses Mémoires, que Denys le jeune, Tyran de Sicile, consacra dans le Prytanée de cette ville un lustre qui contenoit autant de lampes qu'il y avoit de jours dans l'année. Il y avoit aussi un Prytanée à Naucratis, duquel Hermeias rapporte (d) les particularités suivantes au second Livre de son ouvrage touchant Apollon Grynéen. » A Naucratis, » dit-il, ceux qui mangent dans le Prytanée le jour de » la naissance de Vesta Prytanitis, aux (e) Dionysiaques, » & à la fête d'Apollon Coméen, sont tous revêtus d'une » robe blanche, qu'on appelle encore à présent l'habit » Prytanique. Lorsqu'ils se sont couchés sur les lits, ils » se levent sur les genoux, & tandis que le Héraut sacré » prononce les prières accoutumées, ils font avec lui les » libations. Ils se couchent de nouveau sur les lits, & » reçoivent chacun deux cotyles de vin, excepté les Prêtres » d'Apollon Pythien & de Bacchus, à qui on en donne » le double, aussi-bien que de toutes les autres portions. » On sert ensuite un pain blanc & large, sur lequel est » un autre pain qu'on appelle cribanites, du porc frais, » un plat d'orge ou d'herbage suivant la saison, deux » œufs, un morceau de fromage, des figes séches, un » gâteau & une couronne. Si un Sacrificateur prépare

(a) Pausan. Corinthiac. five Lib. II, cap. IV, pag. 120.

(b) Tit. Liv. Lib. XLII, §. XLV.

(c) Athen. Deipnosoph. Lib. XV, cap. XIX, pag. 700. D.

(d) Athen. Deipnosoph. Lib. IV, cap. XII, pag. 149. D. &c. & pag. 150. A.

(e) Aux Bacchanales.

» quelqu'autre chose, il est mis à l'amende par les Ma-
 » gistrats (a). Bien plus, il n'est pas même permis à ceux
 » qui mangent dans le Prytanée, de s'y faire apporter des
 » vivres du dehors. On n'y mange que ce que je viens
 » de dire. On abandonne le reste aux valets. Les autres
 » jours de l'année, ceux qui sont nourris dans le Prytanée
 » peuvent y aller toutes les fois qu'ils le jugent à propos,
 » & y faire porter des légumes, des herbages, de la
 » saline, du poisson, ou un peu de porc frais qu'ils auront
 » fait apprêter chez eux, & ils reçoivent de celui qui
 » préside au Prytanée un cotyle de vin. Il n'est point
 » permis aux femmes d'entrer dans le Prytanée, excepté
 » à la Joueuse de flûte. Il est défendu pareillement d'y
 » porter un pot-de-chambre ».

(339) §. CXLVI. *Après une telle action.* On lit dans
 le msst A de la Bibliothèque du Roi, & dans toutes les
 éditions que j'ai consultées, *ἐπὶ τὴ ταῦτα ποιήσαντες*. Cette
 leçon ne peut subsister, *ἐπὶ τὴ* signifiant *nam* ou *postquam*.
 Il faut nécessairement écrire *ἔπειτα*, qui est un ionisme
 pour *ἔπειτα*, dont se sert Hérodote, comme l'a remarqué
 Eustathe (b) d'après le Grammairien Ælius Dionysius.
 » *Ἐῖτα* & *ἔπειτα* sont des termes Attiques ; mais *ἔπειτα*
 » & *ἔπειτα* sont Ioniens ; aussi se trouvent-ils dans
 » Hérodote ».

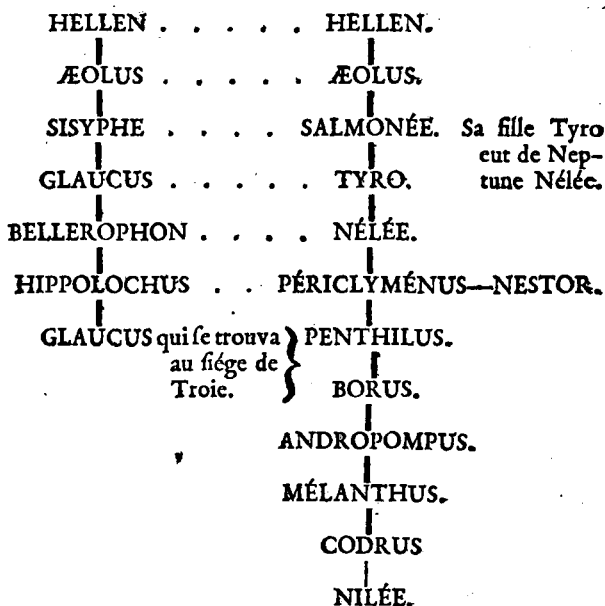
(340) §. CXLVII. *Issus de Glaucus, fils d'Hippolochus.*
 Ce Glaucus étoit Général des Lyciens, au siège de Troie.
 Homère en parle en plusieurs endroits de l'Iliade, & prin-
 cipalement au Livre VI, où ce Prince expose à Diomède
 sa généalogie, & lui raconte l'histoire de Bellérophon,
 depuis le vers 150 jusqu'au 212.

(a) Les *Timouques* dans le grec.

(b) Eustath. Comment. in Iliadis Lib. XVIII, pag. 1158, lin. 39.

420 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

Ces Rois avoient tous une origine commune , & descendoient d'Æolus , fils d'Hellen.



Je parlerai de Codrus, Livre IX, §. XCVI, note 122.

(341) §. CXLVII. *La fête des Apaturies.* L'institution de cette fête à Athenes doit avoir précédé l'envoi de la colonie Ionienne , puisque tous les Ioniens (a) originaires

(a) Hérodote [*loco laudato*] & un Lexique mssr de la Bibliothèque de Coislin in *Bibliotheca Coisliniana*, pag. 605, lin. 5 d fine, où on lit : *τὴ διὰ τῆτο τὴν ἑορτὴν ἱσομοδίτησιν ἄγεισθαι, ἢ κατιωνίαν συντελεῖσθαι*, quod etiam *Cationiam* vocant , ainsi que traduit ce passage Dom de Monfaucon. Ce Savant n'a pas pris garde que le texte étoit corrompu, & qu'il falloit lire en deux mots *κατ' ἰωνίαν*, laquelle fête se célèbre en Ionie, Cette correction est de feu M. Wesseling.

d'Athenes la célébroient. Il y a deux sentimens sur l'institution de cette fête. Voici celui qui m'a paru le plus vraisemblable :

Les Athéniens & les Béotiens étant en guerre pour le pays d'Énoë & de (a) Mélènes, il fut convenu qu'il y auroit un combat particulier entre les deux Rois, & que le pays contesté appartiendrait au victorieux. Thymocètes, dernier Roi d'Athenes de la race de Thésée, refusa le combat. Mélanthus, que les Héraclides venoient de chasser de la Messénie, & qui cherchoit un asyle à Athenes, accepta le défi. Il tua par ruse Xanthus (b), Roi de Béotie. Ce Prince s'étant présenté sur le champ de bataille, Mélanthus lui dit qu'il n'auroit pas dû amener avec lui un second, que cela étoit contre les conditions du combat. Xanthus, surpris de ce propos, regarda derriere lui, pour voir si en effet il étoit suivi. Mélanthus profita de ce moment pour le tuer. Cette action lâche, qui auroit dû faire chasser ce Prince, lui valut la Couronne, & bien loin de la regarder comme une action infâme, on institua une fête à l'honneur de Jupiter Trompeur, ἀπατηνῶρ, afin d'en perpétuer la mémoire, & l'on appella cette fête Apaturies. On la célébroit pendant trois jours au mois de Pyanepsion, c'est-à-dire, de Novembre. Le premier jour s'appelloit Dorpia, Δόρπεια, parce que ceux d'une même

(a) Suidas dit Célènes & oublie Énoë. Le Lexique mssé de la Bibliothèque de Coislin met distinctement ces deux endroits. Michel Apostol. & Estienne de Byzance parlent de Mélènes. Conon [apud Photium, Narrat. XXXIX, Cod. CLXXXVI, pag. 445 & 447] nomme seulement Énoë.

(b) Suidas le nomme Xanthius au mot Ἀπατυρία, & le Traducteur latin Xanthius au mot Μέλανθος. Mais le Lexique mssé de Coislin & Pausanias [Bœotic. sive Lib. IX, pag. 723] l'appellent Xanthus.

422 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

Phratrie (a) s'assembloient & soupoient ensemble. Le second, Anarrhysis, *Ανάρρησις*, à cause des sacrifices qu'on offroit, & le troisieme, Curéotis, *Κυρεώτις*, parce qu'en ce jour on inscrivoit dans la Phratrie le nom des enfans, *κέρων*. Simplicius (b) & Hésychius (c) en comptent un quatrieme qu'ils nomment *Επίοδα*. Mais le même Hésychius, au mot *Επίοδα*, dit que l'on appelloit ainsi les jours qui suivoient les fêtes, quoiqu'ils n'en fissent pas proprement partie. Les Tribunaux Athéniens vaquoient non-seulement ces trois jours, mais encore les deux jours suivans, comme on le voit par le Décret que proposa (d) Phocus, sous l'Archontat de Céphifodore, la troisieme année de la cent troisieme olympiade. Il étoit ordonné au Sénat des cinq Cents, de vaquer pendant cinq jours, conformément à l'usage des autres Tribunaux.

(342) §. CXLVIII. *A Neptune Héliconien*. Les Ioniens avoient beaucoup de vénération pour Neptune. Ils lui avoient élevé un temple (e) à Hélice, ville d'Achaïe, dans le tems que ce pays leur appartenoit. Ce Dieu prit de cette ville le surnom d'Héliconien. Homère l'appelle le Roi (f) Héliconien. Ces peuples ayant fait place aux Achéens, ils en portèrent le culte à Athenes où ils se réfugierent. S'étant ensuite fixés en Asie, ils y bâtirent en

(a) La Phratrie étoit la troisieme partie d'une tribu.

(b) Simplicii Commentar. in Aristotelis Physic. Lib. IV.

(c) Hefych. voc. *Απαρρησία*.

(d) Athen. Deipnosoph. Lib. IV, cap. XX, pag. 171. D. Faites attention que la page 171 est chiffrée par erreur 165. Voyez aussi Sam. Petit. Leg. Attic. Lib. III, Tit. I, III, pag. 274, où il s'est glissé une faute assez considérable. Au-lieu de *μεδέωρος*, qui ne fait point de sens, il faut lire *μεδέωρος*.

(e) Pausan. Achaic. five Lib. VII, cap. XXIV, pag. 585.

(f) Homeri Iliad. Lib. XX, vers. 404.

l'honneur de cette Divinité un temple sur le (a) modele de celui d'Hélice. Ce temple (b) étoit dans le territoire de Priene, & le Roi des sacrifices devoit être de cette ville, parce que ses habitans prétendoient être issus de la ville d'Hélice.

Il paroît d'abord plus naturel de faire venir avec Aristarque, le mot *Ελικώνιος*, du mont Hélicon, que d'Hélice, ville d'Achaïe. Cet habile Critique (c) nous apprend en effet que la Béotie entière étoit consacrée à Neptune, & nous trouvons dans un (d) Hymne d'Homere, en l'honneur de cette Divinité, que le mont Hélicon l'étoit pareillement à ce Dieu.

Εὐρυχόρου μείδων ἡδὲ ξανθοῦ Ελικῶνος.

» Vous qui régniez sur le vaste Hélicon ».

Mais ce savant Critique n'a pas fait attention que les Eoliens formoient leurs noms (e) possessifs du génitif pluriel. Ainsi de *Ελικῶν*, génitif du mot *Ελίκαι*, ils ont fait *Ελικώνιος*.

(343) §. CXLVIII. *Panionies*. Les Panionies étoient une (f) assemblée, ou espèce d'Etats-Généraux de l'Ionie, semblable à celle que tenoient les Grecs de la Grece aux Thermopyles, & qui auroit été beaucoup plus utile, si, au-lieu d'exclure ceux qui n'étoient pas Ioniens, elle eût admis les Doriens & les Eoliens établis en Asie. Ces peuples animés par l'amour de la patrie, & brûlant du

(a) Strab. Lib. VIII, pag. 590. C.

(b) Id. ibid. pag. 589, C. 599. A.

(c) Vide Scholiast. ad Homeri Iliad. Lib. V, vers. 422, pag. 205, col. 2, ex edit. Barnesii.

(d) XL. vers. 2.

(e) Eustath. ad Homeri Iliad. Lib. XX, pag. 1214, lin. 27 & seq.

(f) Dionys. Halicarn. Antiq. Roman. Lib. IV, §. XXV, pag. 229.

424 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

beau feu de la liberté , auroient pu avec leurs forces réunies , résister aux Barbares qui les environnoient.

(344) §. CL. *Et s'en emparèrent.* Pausanias rapporte la même chose , Liv. VII, chap. V , pag. 532. Strabon raconte (a) que Smyrne étoit un quartier d'Ephèse , dont les habitans se retirèrent à un peu plus de (b) quatre cens stades de cette ville , dans un lieu occupé par les Lélèges qu'ils en chassèrent. Ils bâtirent en cet endroit une ville qu'ils appellerent Smyrne , du nom du quartier qu'ils avoient occupé à Ephèse. Les Eoliens s'emparèrent dans la suite de cette ville , mais les Smyrnéens , qui s'étoient réfugiés à Colophon , revinrent avec les Colophoniens , & la recouvrèrent. Consultez notre Index Géographique , article *Smyrne*.

(345) §. CLII. *D'une robe de pourpre.* Cet habillement étoit d'autant plus propre à se faire remarquer , qu'il étoit particulièrement affecté aux femmes. L'Empereur Julien dit , en parlant de Silvanus : τὴν (c) γυναικίαν ἀλουργίδα περιτιθέμενον , revêtu de la pourpre feminine , qui ne convient qu'aux femmes.

(346) §. CLIII. *L'on ne voit point chez eux de marché.* Je doute fort qu'Hérodote fût bien instruit de cette particularité. Xénophon distingue très-bien la place publique qui étoit occupée par les maisons des Magistrats , & celles où l'on élevoit la jeunesse , des places ou marchés où se vendoient les (d) denrées.

(347) §. CLIII. *De transporter.* Εἰς τριψύας Παντὺν κομίζεν. Je crois qu'on a fait un contre-sens en traduisant :

(a) Strab. Lib. XIV , pag. 940. B & C.

(b) De dix au mille.

(c) Julian. Orat. I , pag. 48. C.

(d) Xenoph. Cyri Instit. Lib. I , cap. II , §. III , pag. 7.

tradidit curandum. Les trésors des vaincus se transportoient dans la Capitale. Hérodote s'est servi soixante-quinze fois du verbe *κομίζω*, & neuf fois du substantif *κομιδή*, & jamais il ne les a employés que dans le sens que je lui donne, & non pour signifier *curo* & *cura*. J'en dis autant des différens composés de ce verbe, qui se trouvent vingt-neuf fois dans cet Historien.

(348) §. CLIII. *Ne faisant point assez de cas.* J'ai suivi la correction de M. Valckenaer, qui lit : *καὶ ἐπὶ Ἰωνας ἐν ἐδρῇ λόγῳ ποιησάμενος τὴν πρώτην ἰέναι.*

(349) §. CLV. *J'en ai agi, à ce qu'il me semble.* Clément d'Alexandrie attribue cela (a) à Xénophon. C'est une méprise que le dernier Editeur a remarquée.

(350) §. CLV. *J'en porte la peine.* *Εγὼ ἐμῇ κεφαλῇ ἀναμάξας φέρω.* M. Wesseling a expliqué très-bien ce passage par le vers 92 du XIX^e Livre de l'Odyssée d'Homère. On peut joindre le vers 445 de l'Electre de Sophocles avec l'explication des Scholiastes.

(351) §. CLV. *Paëtyas a offensé celui à qui vous avez confié le gouvernement.* Le texte paroît signifier : *Paëtyas, à qui vous avez confié Sardes* ; & c'est le sens qu'a suivi le Traducteur latin ; mais comme c'étoit Tabalus que Cyrus avoit établi Gouverneur de cette ville, & que Paëtyas n'avoit que la garde des trésors, comme on l'a vu dans le paragraphe précédent, M. Wesseling sous-entend *τῦτον*, ou *ἐκεῖνον*. Il faut par conséquent supprimer la virgule après *ἀδικίαν* avec le msst A de la Bibliothèque du Roi. On pourroit aussi faire la construction de cette manière-ci : *αὗτος (nempè Πακτύης) θότω τοι θίκην τῷ (nempè Ταδάλῳ) σὺ ἐπίτριψας Σάρδεις* ; que ce Paëtyas soit puni par celui

(a) Clement. Alexandr. Stromat. Lib. VI, tom. II, pag. 747, lin. 27.

426 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

à qui vous avez confié le gouvernement de Sardes. *Tot* n'est point un datif, mais une particule enclitique.

(352) §. CLV. *Des tuniques sous leurs manteaux.* Crésus avoit dessein de les accoutumer par-là aux aïssances de la vie, au luxe, & de les rendre, par une vie molle & efféminée, incapables de la profession des armes.

(353) §. CLV. *Et les arts propres à les rendre efféminés.* Il y a dans le grec, *ἡ καπιλεύειν*. Ce verbe signifie proprement *revendre*, & c'étoit un état vil. *Κάπηλος* dans l'*Etymologicum Magnum* ὁ μεταβόλος, *celui qui revend*. 2°. *Exercer le métier de cabaretier.* Comme tout homme qui a assez de front pour braver les mépris du public, n'est point susceptible de sentimens d'honneur, le Capélos est venu à se prendre pour un de ces hommes infâmes qui tenoit des lieux où la jeunesse débauchée alloit se divertir. Nous l'avons vu dans le premier sens, plus haut, §. XCIV. Je crois qu'il est ici dans le dernier. Cependant j'ai préféré une expression générale à une autre qui auroit été plus exacte, mais qui n'auroit pas manqué de révolter les honnêtes gens. Justin (a) a rendu cet endroit : *jussique Cauponias & Ludicras artes, & Lenocinia exercere*. Ces peuples devinrent si efféminés, qu'on disoit *Λυδίῃς* (b) pour *danfer*, & les Romains appelloient les Danseurs, les Pantomimes, *Ludiones*, *Ludii*, nom qui vient des Lydiens & non de *Ludus* ; car les Latins disoient *Ludus*, *Surus*, *Suria*, pour *Lydus*, *Syrus*, *Syria*.

Xerxès ordonna la même chose aux Babyloniens qui s'étoient révoltés. Il leur (c) défendit de porter les armes, & voulut qu'ils apprissent à jouer de la guittare & de la

(a) Justin. Lib. I, cap. VII, pag. 35.

(b) Hesych. voc. *Λυδίῃς*.

(c) Plutarch. Apophthegm. pag. 173. C.

fiète, qu'ils eussent dans leurs villes des lieux de débauche, & qu'ils portassent de longues tuniques. Les termes grecs sont paralleles dans Hérodote & dans Plutarque.

Du Ryer a rendu ce mot à boire ; mais je n'ai point dessein de critiquer tous les endroits répréhensibles de cette traduction ; cela me meneroit un peu trop loin. Il peut se faire cependant que καπηλεύειν se prit dans le premier sens. Une nation qui s'est avilie cesse d'être dangereuse.

Les Lydiens devinrent efféminés, & le peuple le plus lâche de l'Asie, du plus brave qu'il avoit été auparavant, suivant la remarque de Polyæn (a).

On voit, sans que j'en avertisse ; la marche des Despotés. Ils commencent par introduire le luxe & par corrompre les mœurs de la nation qu'ils veulent rendre esclave. » Ce sont en effet les voluptés, comme le dit (b) » très-bien Eschines, & l'insatiable (c) cupidité qui engage les jeunes gens à servir les Tyrans, & à renverser le gouvernement populaire ».

(354) §. CLIX. De dessein prémédité. Εκ προνοίας, de dessein prémédité, apres s'être bien consulté. Νυν (d) εἰ ἤδη καταπέπλυται τὸ πρῶγμα, καὶ τὸ στεφανῶν ἐξ ἔθους, ἀλλ' οὐκ ἐκ προνοίας ποιεῖσθαι ; » Ces honneurs se répandent » maintenant avec profusion, & vous accordez des couronnes plutôt par habitude qu'après un examen réfléchi ». Τραύματος (e) ἐκ προνοίας γραφὰς γραφόμενος, » ayant » intenté une action au sujet d'une blessure faite de dessein » prémédité ». Il y a un Plaidoyer attribué à Lysias, qui

(a) Polyæni Strategem. Lib. VII, cap. VI, §. IV, pag. 613.

(b) Æschin. in Timarchum, pag. 290. A.

(c) Dans le grec : & la pensée qu'on n'a jamais suffisamment.

(d) Æschin. contrâ Ctesiphont. pag. 457. B.

(e) Id. ibid. pag. 462. F.

428 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

est intitulé, *πρὸς τραύματος ἐκ προνοίας*, » sur une blessure faite de dessein prémédité ».

(355) §. CLIX. *Vos supplians.* Je lis avec M. Reiske: *τιῶσι κίετοι*. Voyez la note de M. Wesseling.

(356) §. CLX. *S'exposer à périr en le livrant.* Cela a rapport à ce qui précède. *Oui, je vous ordonne de livrer votre suppliant, afin qu'après avoir commis une telle impiété, vous en périssiez plutôt.* Ainsi les Cyméens, de crainte de s'exposer à la colere du Dieu & de périr, ne veulent plus rendre Pactyas; mais comme d'un autre côté ils ont peur d'être affligés, ils l'envoient à Mytilene. Cette phrase est très-claire. Gronovius l'a bien rendue, & je n'insiste dessus que parce que M. Bellanger s'y est trompé, & qu'il a fait rapporter *ἀπολίσθαι* à Pactyas. Dans ce sens il faudroit nécessairement sous-entendre *ὥστε*, mais alors *βουλόμενοι* n'aura plus d'autre régime que *πολιορκέσθαι*, ce qui seroit absurde.

(357) §. CLX. *L'arracherent du temple.* Plutarque (a) reproche à Hérodote d'avoir, par un effet de sa malignité, attribué cette action infâme à une ville grecque, & cela sur ce que Charon de Lampsaque, plus ancien que cet Auteur, se contente de dire que Pactyas se sauva d'abord à Mytilene, & ensuite à Chios, où Cyrus le prit.

J'ai deux choses à répondre. Premièrement, Hérodote ne se proposoit d'autre prix de ses travaux, que l'estime de sa nation. Il n'est donc point vraisemblable que, de gaieté de cœur, il ait calomnié les peuples à qui

(a) Plutarch. de Herodoti Malignitate, pag. 859, A & B. Ce passage de Plutarque a beaucoup souffert des Copistes. Par exemple, au-lieu de *καὶ τὰυτα ποιῆσαι τοὺς Χίους*, il faut lire, *καὶ τὰυτα ποιῆσαι τοὺς Χίους*. Mais ce n'est point ici le lieu de relever leurs fautes,

il vouloit plaire, & que la malignité l'ait aveuglé au point de sacrifier sa gloire & ses plus chers intérêts au plaisir de médire. Cette réflexion seule suffit pour détruire toutes les objections de cet Auteur.

2°. Ce que rapporte Plutarque sur l'autorité de Charon de Lampsaque, prouve qu'Hérodote ne mérite pas les reproches qu'il lui fait. Pactyas, dit Charon, se sauva d'abord à Mytilene, ensuite à Chios, où Cyrus le prit. Je réponds que les Perses n'ayant point alors de marine, ne pouvoient par conséquent forcer les Lesbiens à leur remettre Pactyas. Ce fugitif seroit donc resté chez les Mytiléniens, s'il ne se fût apperçu du complot de ces perfides Insulaires. Il se sauva à Chios, & s'y crut d'autant plus en sûreté, que Cyrus n'étant point encore maître des villes d'Ionie, cette isle étoit éloignée des pays occupés par les Perses, & que ce Prince n'avoit pas encore, suivant la remarque d'Hérodote (a), un seul vaisseau à lui. Quelqu'envie qu'eût donc eu Cyrus d'avoir Pactyas entre les mains, il n'auroit jamais pu, avec toute sa puissance, le forcer dans son asyle, ni obliger les habitans de Chios à le lui remettre.

(358) §. CLX. *De Minerve Poliouchos*. Minerve Poliouchos, c'est-à-dire, Patrone ou Protectrice de la citadelle. A Athenes, la ville s'appelloit ἄστυ, & la citadelle πόλις. Οἰκίαν μὲν (b) γὰρ ὀπισθεν τῆς πόλεως; » une » maison derriere la citadelle ». Un Scholiaste de la Bibliothèque Bodléienne dit très-bien sur cet endroit d'Eschines: la citadelle d'Athenes s'appelloit autrefois πόλις. Wolf a mal rendu ce passage, ainsi que M. l'Abbé Auger, qui a traduit (page 547) : *une maison dans la partie septentrion-*

(a) Herodot. Lib. I, §. CXLIII.

(b) Æschin. in Timarch. pag. 275. A.

430 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

nale de la ville. Le savant P. Petau s'est également trompé dans la véritable signification de ce mot, lorsque dans Thémistius (a) il traduit ces mots τὴν Ἀθηνῶν ἐν τῇ πόλει, *Minerva simulachrum quod IN URBE EST*, il falloit *IN ARCE*, qui est dans la citadelle. Τὸ ἄστυ τὴν τε πόλιν Ἀθηνῶν προηγόρευσε (b). Xylander a traduit ce passage de Plutarque : *Ἀστυ ἔξ urbem Athenas appellavit* ; il falloit : *Ἀστυ sive urbi ἔξ ARCI unum Athenarum nomen imposuit*. » Il donna le nom d'Athenes à la ville & à la citadelle ». Feu M. Reiske a laissé subsister cette faute dans son édition. Amyot a traduit comme le latin, & M. Dacier (c) ne s'étant pas contenté de faire le même contre-sens, l'appuie encore d'une note ridicule.

(d) Καὶ μοι 'δόκει ἡ Θεὸς αὐτῇ
Ἐκ πόλεως ἐλθεῖν.

» Et la Déesse elle-même (Minerve) me paroissoit descendre de la citadelle ».

Car cette Déesse avoit son temple dans la citadelle.

(e) Ἀλλ' οὐ δύναμαι ἔγωγε οὐδὲ κοιμᾶσθαι ἐν πόλει,
Ἐξ ὅτε τὸν ὄφιν ἴδον τὸν οἰκτρὸν ποτε.

» Mais je ne puis dormir dans la citadelle depuis qu'un jour je vis le serpent qui en est le gardien ».

Cette interprétation est confirmée par un passage d'Hérodote (f). Λέγουσι οἱ Ἀθηναῖοι ὄφιν μέγαν φύλακα τῆς

(a) Themist. Orat. XXV, pag. 310. A.

(b) Plutarch. in Theseo, pag. 11. A.

(c) Plutarque traduit par Dacier, tome I, pag. 68 de l'édition d'Amsterdam, in-12, 1724.

(d) Aristophan. Equit. vers. 1060, ex edit. Brunckii 1092.

(e) Id. Lystrat. vers. 759, ex editione vero Brunckii 758.

(f) Herodot. Lib. VIII, 9. XLI.

ἄκροπόλις ἐνδιατᾶσθαι ἐν τῇ ἰρῷ. » Les Athéniens disent
 » qu'un grand serpent, gardien de leur citadelle, habite
 » dans le temple de Minerve ».

Ce qu'Aristophanes appelle πόλις, Hérodote le nomme
 ἀκρόπολις.

Dans la Piece d'Aristophanes, intitulée *Lyssistrata*, les
 femmes s'étoient emparées de la citadelle. Le Chœur des
 Vieillards s'exhorte à les en chasser, & veut les brûler.
 Le demi-Chœur (a) dit : ἀλλ' ὡς τάχιστα πρὸς πόλιν σπει-
 σουμεν ; » hâtons le pas vers la citadelle ». L'Auteur de
 l'*Etymologicum Magnum* (b) s'exprime de la manière la plus
 claire : » les Diipolies font une fête qu'on célèbre en
 » l'honneur de Jupiter Polixus, c'est-à-dire, honoré
 » dans la citadelle, car on disoit la ville, πόλις, pour
 » la citadelle, ἀκρόπολις ». On pourroit accumuler une
 infinité d'autres exemples ; mais ceux-là suffisent.

Ce n'étoit pas seulement à Athenes que πόλις signifioit
 la citadelle, mais encore dans beaucoup d'autres villes de
 la Grece.

Les Thébains donnoient à la cohorte sacrée en garnison
 dans la citadelle, le nom de cohorte de la citadelle (c)
 τὸν ἐκ τῆς πόλεως λόχον. Et de crainte qu'on ne vînt à s'y
 tromper, Plutarque ajoute tout de suite : car on appelloit
 alors absolument πόλις les citadelles. Euripides dans un
 fragment de son Archelaüs, qui nous a été conservé par
 Strabon (d), dit que Danaüs bâtit la citadelle d'Inachus,
 & non la ville d'Inachus, comme le lui fait dire la version
 latine : ᾠκισεν Ἰνάχῃ πόλιν ; ce qui prouve que cela doit

(a) Aristoph. *Lyssistr.* 266.

(b) *Etymologic. Magn. voc.* Διίπολις.

(c) Plutarch. in *Pelopid.* pag. 287, B.

(d) Strab. Lib. V, pag. 339, A.

432 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

s'entendre de cette manière, c'est que le même Strabon dit, Livre VIII, page 570, B, que ce fut Danaüs qui bâtit la citadelle d'Argos. Or, en cet endroit il se sert du terme ἀκρόπολις.

Les Latins ont quelquefois employé le mot *civitas* en ce sens. *In templo (a) ejusdem (Minerva) quod in arce Larissa est, conditus scribitur, atque indicatur Acrisius: Erichthonius Poliadis in fano: Dairas & Ismarus fratres in Eleusinis confecto, quod civitati subjectum est.* Le passage suivant d'Eusebe prouve clairement que *civitas* a ici cette signification. (b) Εἰ τῷ ναῷ τῆς Ἀθηνᾶς ἐν Δαρίσσει ἐν τῇ ἀκροπόλει τάφος ἐστὶν Ἀκρισίῳ. Ἀθήνησι δὲ ἐν τῇ ἀκροπόλει, Κέκροπος, ὃς φησὶν Ἀντίοχος ἐν τῷ ἐννάτῳ τῶν ἱστοριῶν. Τί δὲ Εἰριχθόνιος; ἔχῃ ἐν τῷ ναῷ τῆς Πολιάδος κειμήδιται; Ἰσμᾶρος δὲ Εὐμόλπου καὶ Δαίρας ἔχῃ ἐν τῇ περιβόλῃ κειμήδιται τῷ Ἐλευσινίῳ, τῷ ὑπὸ ἀκροπόλει; » Le tombeau d'Acrisius » est dans le temple de Minerve, dans la citadelle de » Larisse; celui de Cécrops, dans celle d'Athenes, comme » le dit Antiochus, au neuvieme Livre de son histoire. » Que dirai-je d'Erichtonius? n'est-il point enterré dans » le temple de Minerve Polias? Ismarus, fils d'Eumolpe » & de Daira (c), n'est-il point enterré dans l'enceinte » de l'Eleusinium ou temple de Cérès, qui est au pied » de la citadelle? » Ce qu'Arnobé nomme *civitas*, Eusebe l'appelle ἀκρόπολις.

Les citadelles étoient non-seulement sous la protection de cette Déesse, mais même elle avoit un temple dans la plupart. On voit dans Homere, qu'elle en avoit un dans

(a) Arnob. advers. Gentes, Lib. VI, pag. 193.

(b) Eusebii Præparat. Evangelic. Lib. II, §. VI, pag. 71. B. C. Clement. Alexandr. in Protreptico, pag. 39.

(c) Arnobe [loco laudato] fait de Daira un frere d'Ismarus, qu'il nomme Dairas.

la citadelle de Troie : » Lorsque (a) les Dames Troyenes
 » furent arrivées au temple de Minerve, qui est dans la
 » citadelle . . . »

(359) §. CLX. *Répandre sur la tête de la victime.*
 J'ai ajouté ces mots, *sur la tête de la victime*, afin de
 me rendre plus clair. On répandoit sur la tête de la victime
 de l'orge mêlée avec du sel. C'est ce que les Latins appel-
 loient *mola salsa*, d'où vient le terme d'immoler ; *immolare*
est molâ, id est, farre molito & sale hostiam perspersam
sacrare, dit Festus, au mot *immolare*. Cependant il y a
 une légère différence entre l'usage des Grecs & celui des
 Latins. Les premiers jetoient l'orge entiere en grains, sur
 le front de la victime. Ils appelloient cette orge en grains,
 ὄλαι, & attiquement ὀλαί.

Τὸ καὶνὸν πάριστιν, ὄλας ἔχον, καὶ στίμμα, καὶ μάχαρραν,
 Καὶ πῦρ γὰρ ταῦτι, οὐδὲν ἴσχει, πλὴν τὸ πρόβατον, ἡμῶς.

» Voici (b) la corbeille avec l'orge, la couronne, le
 » couteau ; voici aussi le feu, & rien ne nous arrête que
 » la brebis ».

Les autres, après l'avoir fait rôtir & l'avoir réduite en
 farine, la mêloient avec du sel, & la jetoient sur la
 victime. Aussi, lorsque les Grecs parlent de leurs usages,
 ils se servent de ces expressions ὄλαι, ὀλοχύται, qu'on
 rencontre en cent endroits de l'Iliade & de l'Odyssée, &
 lorsqu'ils font mention de ceux des Latins, ils emploient
 le mot ἄλφιτον, qui est de la farine d'orge. Θυσίας
 ἀνάμικτοι ἦσαν, αἵτε πολλὰ δὲ ἄλφιτα καὶ σκοπιδῆς καὶ τῶν
 ὑπελειστώτων πεποιημένας. » Les sacrifices n'étoient point

(a) Homeri Iliad. Lib. VI, vers. 297.

(b) Aristoph. Pac. vers. 948.

434 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

» sanglans. La plupart se faisoient avec de la farine d'orge;
 » des libations (a) & les choses les plus communes ». Festus dit très-bien (b) : *Mola vocatur far tostum & sale sparsum, quod eo molito hostia aspergebantur*. Pour rendre cet usage plus vénérable chez les Romains, les Vestales avoient seules le droit de préparer cette farine. Voici la maniere dont elles s'y prenoient : » Les (c) trois plus âgées
 » d'entre les Vestales mettoient de deux jours l'un, depuis
 » les Nones de Mai jusqu'à la veille des Ides du même
 » mois, des épis de froment dans des corbeilles de
 » moissonneurs. Elles faisoient ensuite rôtir elles-mêmes
 » ces épis, les broyoient & les mouloient. Elles ferroient
 » cette mouture, & en faisoient trois fois l'année, c'est-
 » à-dire, aux Lupercales, aux fêtes de Vesta, & aux
 » Ides de Septembre, ce que l'on appelloit *Mola*, en
 » y ajoutant du sel cuit & du sel dur ». On peut voir dans Festus la préparation de ce sel (d).

Cela posé, je ne vois pas ce qui a pu engager le P. De la Rue à dire sur (e) Virgile, que *Mola* étoit une espece de gâteau. Desfontaines traduit toujours de la pâte, & dans sa note sur le 133^e. vers du second Livre de l'Enéide, il dit qu'on frottoit le front de la victime

(a) Plutarch. in Numà, pag. 65. C. Les Traducteurs Latins mettent des libations de vin; Amyot, un peu d'effusion de vin & de lait. Dacier a mieux rencontré, mais il a mal rendu ἀλφειον. Il y a seulement dans le grec des libations, & je crois que dans les tems anciens dont parle Plutarque, elles ne se faisoient qu'avec du lait. *Verum & Diis lacte rustici multaque gentes supplicanti, & molâ tantùm salâ litant, qui non habent thura*. Plin. Hist. Natur. Præf. ad Lib. I.

(b) Sextus Pompeius Festus, voc. *Mola*, pag. 244.

(c) Servius ad Virgilii Eclog. VIII, vers. 82.

(d) Festus, voc. *Murice*, pag. 253 & 254.

(e) P. De la Rue, sur le vers 82 de la huitieme Eclogue.

d'une pâte consacrée. Cette pâte, ajoute-t-il, s'appelloit *Mola*. Il fait dire à Nieuport (a) la même chose dans la traduction qu'il a donnée des Coutumes & des Cérémonies observées chez les Romains. Le P. Sanadon (b) se trompe pareillement, lorsqu'il dit que *Mola* signifie une espèce de gâteau d'orge assaisonné de sel qu'on émiettoit sur le front de la victime. Ces Auteurs auroient bien dû nous apporter quelque autorité pour prouver ce sentiment. Comment auroient-ils expliqué ces vers d'Horace (c).

Immunis aram si tetigit. manus ,
Non sumptuosa blandior hostia
Mollivit averfos Penates
Farre pio & saliente micâ.

Et ceux-ci d'Ovide (d) :

Antè, Deos homini quod conciliare valeret
Far erat, & puri lucida mica falis.

Cet endroit ne méritoit gueres d'être expliqué ; j'ai cru cependant devoir le faire, de crainte que les jeunes gens, éblouis par la sorte de célébrité de ces Traducteurs, ne se laissassent induire en erreur.

(360) §. CLX. *Et qu'on excluait des temples.* Il y a dans le grec : ἀπίχιστό τι τῶν πάντων ἱερῶν τὰ πάντα ἐκ τῆς &c. Je souhaiterois trouver un exemple où ἀπίχιστος se prît passivement en ce sens. En attendant, je crois qu'il faut lire ἀπίχιστό τι τῶν &c. ioniquement. Car suivant

(a) Nieuport, Explication abrégée des Coutumes & Cérémonies observées chez les Romains, page 223 & 224.

(b) Sanadon. Voyez sa note sur les Satires d'Horace, Liv. II, Sat. III, vers. 199.

(c) Horat. Od. Lib. III, Od. XXIII, vers. 17.

(d) Ovid. Fastor. Lib. I, vers. 337.

436 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

la remarque de George , Archevêque de Corinthe , les Ioniens retranchent l'iota en beaucoup de mots. Ils écrivent *δίζω* au-lieu de *δείζω*, & nous avons vu au commencement de ce Livre *ιστορίας ἀπόδειξις* ἥδε pour *ἀπόδειξις*. On trouve *Ἐξέργομαι* passivement, Liv. VII, §. XCVI, & au commencement du paragraphe CXXXIX. Mais *ἐργισθαί* est au moyen, Liv. IV, §. CLXIV, & doit se rendre par *s'abstenir*, comme l'a très-bien vu M. Valckenacr dans sa note sur cet endroit.

Je crois qu'il faut rendre aussi ce verbe à Xénophon, & lire *ἔρξει* au-lieu de *ἄρξει* dans ce passage de la Cyropédie (a) : *ὁ παῖ, ἦν μένης παρ' ἐμοῖ, πρῶτον τῆς παρ' ἐμὲ εἰσοῦς σοὶ ὃν Σακας ἄρξει; fortè legendum ἔρξει.* » Mon fils, » si vous restez auprès de moi, premièrement Sacas ne » vous interdira pas l'entrée de mon appartement ».

(361) §. CLXIII. *De la mer Adriatique.* Il y a dans le grec : *τὸν Ἀδρίην* ioniquement, pour *τὸν Ἀδρίαν*, dont le nominatif est *ὁ Ἀδρίας* & le génitif *τῷ Ἀδρίῳ*, & ne peut signifier que la mer Adriatique (b). *Καὶ (c) ἀποπέμψας εἰς τὸν Ἀδρίαν ὀκτάδ' αὐτοῖν ταλάντων,* » & ayant envoyé » dans la mer Adriatique un vaisseau de charge de la » valeur de deux talens ». *Ἀδρία πόλις, καὶ παρ' αὐτὴν κόλπος Ἀδρίας,* » Adrias, ville près de laquelle est le golfe Adriatique ». *Stephan. Byzant. de Urbibus, voc. Ἀδρία.* *Adria* au masculin, désigne en latin la mer Adriatique ; l'Auteur de l'Index latin d'Hérodote s'y est trompé.

(362) §. CLXIII. *De vaisseaux à cinquante rames.* Ces vaisseaux étoient longs. Hérodote le fait remarquer, parce

(a) Xenoph. Cyripæd. Lib. I, cap. III, §. XII, pag. 25.

(b) Strab. Lib. VII, pag. 488. A, où l'on trouve en quelques lignes *ὁ Ἀδρίας, τῷ Ἀδρίῳ & τὸν Ἀδρίαν.*

(c) Lyfias contra Diogitonem, pag. 211, lin. 21.

que de son tems les vaisseaux longs étoient des vaisseaux de guerre , & les ronds , des vaisseaux marchands. Les vaisseaux longs n'étoient pas destinés à la guerre du tems de Liparus, qui s'en servit (a) pour passer d'Italie dans l'isle de Lipara. Ils ne l'étoient pas encore lors du voyage des Argonautes en Colchide, qui en firent usage pour la premiere fois , si l'on en croit Philostéphanus ; mais il paroît par le témoignage de Diodore de Sicile, qu'il y avoit là-dessus d'autres sentimens. *Longâ nave (b) Jasonem primum navigasse Philostephanus auctor est.* L'expédition des Argonautes ne se fit que dans la vue du commerce. M. l'Abbé Banier (c) prétend que ce vaisseau étoit un vaisseau de guerre, & par conséquent, que l'expédition des Argonautes n'étoit point une entreprise de Marchands. Il prouve très-bien par l'autorité d'Ulpien & du Scholiaste d'Aristophanes, que les vaisseaux longs étoient destinés à la guerre ; mais ces Auteurs parloient de ce qui se pratiquoit de leur tems, & non de ce qui avoit été en usage dans les tems anciens. Or il est certain qu'on se servit encore de vaisseaux longs pour le commerce long-tems après cette expédition. Les voyages des Phocéens à Tartessus, &c. qui n'avoient pas d'autre objet que le commerce, ne se faisoient du tems de Crésus que sur des vaisseaux longs. Voyez ci-dessus, §. II, note II.

(363) §. CLXIII. *Arganthonius*. Ce Roi vécut 110 ans, dont il en régna 80. Plinie (d) regarde cela comme un fait certain. *Sed ut ad confessa transeamus, Argantho-*

(a) Diodor. Sicul. Lib. V, §. VII, tom. I, pag. 336.

(b) Plin. Hist. Natur. Lib. VII, cap. LVI, tom. I, pag. 417, lin. 16.

(c) Mém. de l'Acad. des Belles-Lettres, tom. IX, Mém. pag. 69.

(d) Plin. Hist. Natur. Lib. VII, cap. XLVIII, tom. I, pag. 403, lin. 7.

438 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

nium Gaditanum octoginta annis regnasse, indubitatum est. Putant quadagesimo cœpisse. Cicéron (a) est aussi de même sentiment. Mais Anacréon (b) attribue à ce Prince 150 ans de regne ; ce qui choque toute vraisemblance. Voyez la note du P. Hardouin sur l'endroit de Pline ci-dessus cité, celle de Jos. Barnes sur Anacréon, & celle de feu M. Wesseling sur ce passage d'Hérodote.

On place communément la mort de ce Prince à l'an 211 de la fondation de Rome, parce qu'Hérodote semble la joindre à la conquête de l'Ionie par Harpage (c). Cependant il est clair, par le témoignage de cet Historien (d), que vingt ans avant la prise de Phocée, les Phocéens avoient fondé la ville d'Alalie, dans l'isle de Cyrne (Corse), & que ce fut dans cet intervalle que mourut Arganthionius.

(364) §. CLXIII. *Que les forces de Crésus &c. Il a dans le grec : que le Mede croissoit toujours en forces.* Cela peut s'entendre d'Harpage, de Mazarès, ou même de Cyrus, quoique ce Prince fût Perse. Car dans Hérodote, ces deux mots *Perfes & Medes* signifient presque toujours la même chose. Par exemple, Sperthiès (e) & Boulis parlant à Xerxès, l'appellent Roi des Medes, & ceux à qui cet Historien (f) a donné trois fois le nom de Perfes, il les appelle Medes à la fin du même paragraphe.

L'on ne peut cependant entendre cela de l'arrivée des Perfes dans la Lydie, 1^o. Parce qu'Hérodote dit que le Mede croissoit en forces. Or, il est certain que les forces

(a) Cato Major, five de Senectute, cap. XIX.

(b) Anacréon, pag. 239 & 240.

(c) Herodot. Lib. I, §. CLXV.

(d) Id. ibid.

(e) Id. Lib. VII §. CXXXVI.

(f) Id. Lib. V, §. CIX.

de Cyrus ne s'accrurent pas depuis qu'il eût mis le pied en Lydie, & qu'il ne laissa qu'une petite partie de ses troupes à Mazarès pour soumettre l'Ionie.

2°. Les Ioniens n'eurent proprement rien à craindre, tant que Sardes ne fut point prise. Or comment, depuis le peu de tems qui s'écoula entre la prise de cette ville & le siège de Phocée, les Phocéens auroient-ils pu aller à Tartessus, voyage qui devoit être très-long, dans un tems sur-tout où la navigation étoit encore en son enfance, & où l'on n'osoit pas encore s'éloigner des côtes; comment, dis-je, auroient-ils pu aller à Tartessus, faire leur rapport à Arganthonius, en revenir avec une somme considérable, tirer des pierres des carrières, les tailler, en un mot, élever tranquillement leurs murs, sans en être empêchés ni par Mazarès, ni par Harpage, qui devoient cependant se trouver dans leur voisinage.

3°. Cela ne peut s'accorder avec la mort du Roi de Tartessus. Hérodote raconte que les (a) Phocéens avoient fondé dans l'isle de Cyrne (Corse) la ville d'Alalie vingt ans avant la prise de Phocée, & qu'Arganthonius mourut dans cet intervalle. Il ne détermine point, il est vrai, l'année de la mort de ce Prince, mais on ne pourroit la fixer un an ou deux avant le siège de Phocée, sans être en droit de le taxer d'inexactitude. Il faut donc placer cette mort, au moins quatre ou cinq ans avant la prise de Phocée.

4°. L'ambition de Crésus n'avoit pas dû moins effrayer les Ioniens que celle de Cyrus ne les allarma dans la suite, & il y a grande apparence qu'Arganthonius, qui aimoit les Phocéens, fut touché des malheurs dont ils étoient menacés, & que ce fut alors que ce Prince leur donna de l'argent pour mettre leur ville hors d'insulte.

(a) Herodot. Lib. I, §. CLXV.

440 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

Il suit de-là qu'il faut lire τὸν Λυδὸν, & entendre Crésus, qui dans les commencemens de son regne se rendit redoutable aux Ioniens, & même en subjugua une partie, comme on l'a vu plus haut, §. XXVI, &c.

C'est le sentiment de M. Weffeling, & il paroît par une note de M. Bellanger, que ç'avoit été aussi celui de M. de la Barre. M. Bellanger étoit d'un avis contraire; mais ses raisons ne m'ont point paru assez solides.

(365) §. CLXIV. *Abattre une tour de la ville.* Il y a dans le grec, προμαχιῶνα, qu'on interprete *propugnaculum*, ce qui est bien général. Suidas le rend au mot προμαχῶνος par ἐπάλξις, que les Lexiques traduisent, *mina*, des crénaux. Mais Hésychius explique ἐπάλξις par le mot πύργος, *une tour*, & προμαχιῶν, également par πύργος, *une tour*. Il paroît que Julius Pollux (a) regarde comme synonymes ces trois termes: πύργος, ἐπάλξις & προμαχῶν. Voici le passage entier, le Lecteur en jugera. Τείχος δὲ μίρη, κύκλος, περίκυκλος, περίβολος, προμαχῶνις, ἐπάλξις, πύργοι, μισοτείχια, τὰ μισοπύργια, μεταπύργια. Les trois premiers termes étant certainement synonymes, & les trois derniers l'étant pareillement, il s'ensuit que les trois du milieu le doivent être aussi.

(366) §. CLXIV. *Consacrer une maison.* L'éloignement des tems a rendu ce passage obscur. Des Commentateurs entendent par οἶκημα, *une chapelle*, & M. Reiske veut (b) qu'on ajoute τῷ Μίθρη après ἐν. Mais les Perles (c) ne renfermoient point la divinité entre des murailles. Peut-

(a) Pollucis Onomastic. Lib. I, cap. X, Segment. CLXX, tom. I, pag. 110.

(b) Voyez l'Hérodote de MM. Weffeling & Valckenaer, page 78, note 96.

(c) Herodot. Lib. I, §. CXXV.

être, ajoute M. Wesseling, Harpage se contente-t-il qu'on consacre une seule maison, en signe d'assujettissement.

Pour moi, je pense que le Roi ayant un palais dans toutes les grandes villes de sa domination, la maison que demandoit Harpage étoit probablement destinée à le loger, en cas qu'il vînt à Phocée, ou le Gouverneur qu'il y enverroit à sa place.

(367) §. CLXIV. *Ils ne pouvoient souffrir &c.* Suidas (a) rapporte cela avec quelque différence, quant à l'expression seulement ; mais sans doute qu'il citoit de mémoire.

(368) §. CLXV. *Une masse de fer ardente.* C'est la véritable signification du mot *μύδρος*, comme on le voit dans Héfy chius & Suidas. (b) *Ἐστρότας περὶ μύδρον, stantes circà ferrum candens.* De-là le terme de *μυδροκυπέιν*, *forger des masses de fer ardent*, dont se sert Æschyle (c) en parlant de Vulcain.

Ce mot signifia dans la suite une masse de pierre, & on le trouve souvent en ce sens dans Strabon. C'est aussi celui dans lequel l'a pris Horace, quoiqu'Hérodote, qu'il avoit en vue, eût ajouté l'épithète de *σιδήρεος* à *μύδρος*.

(d) *Sed juremus in hæc : simul imis saxa renarint*

Vadis levata, ne redire sit nefas.

(369) §. CLXV. *Et firent serment.* Suidas rapporte ce serment au mot *Φωκείων ἀρά*.

(370) §. CLXVI. *Les uns & les autres.* Les Tyrrhéniens & les Carthaginois équipperent ensemble soixante vaisseaux, comme il paroît par la phrase suivante : *les Phocéens ayant aussi équipé de leur côté soixante vaisseaux.*

(a) Suid. voc. *Περιμύκτων*, pag. 87.

(b) Callimach. *Hymn in Dianam*, vers. 49.

(c) Æschyl. in *Prometheo vinclo*, vers. 366.

(d) Horat. *Epod. XVI*, vers. 25.

442 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

(371) §. CLXVI. *Ils remportèrent la victoire.* Cette victoire ne peut être celle qu'ils remportèrent contre les Carthaginois , & dont parlent (a) Thucydides & (b) Pausanias ; car dans celle dont il est question dans Hérodote , ils furent très-maltraités , & allèrent fonder la ville d'Hyle ; mais selon les deux Historiens que je viens de citer , ils fondèrent la ville de Marseille après avoir battu sur mer les Carthaginois. Mais voyez la note 373.

(372) §. CLXVI. *Leur fut pernicieuse.* Il y a dans le grec : *les Phocéens remportèrent une victoire Cadméienne.* Cette expression (c) étoit passée en proverbe pour dire une victoire funeste au vainqueur. Platon se sert de παιδεία Καδμεία , éducation Cadméienne , pour une éducation funeste à ceux qui l'avoient reçue. (d) Παιδεία μὴ οὐδὲ πάποτε γίγνεται Καδμεία· νῦν δὲ ἀνθρώποις πολλὰι δὴ τοιούται γίγονασι τε καὶ ἴσονται ; » Une bonne éducation n'a jamais » été funeste à personne , au-lieu qu'il y a beaucoup de » victoires qui ont été & qui seront funestes à bien des » nations ». Voyez Hésychius au mot Κάδμιοι , & Suidas , à Καδμεία νίκη , & à Καδμείαν νικην. Ces deux Auteurs donnent plusieurs raisons de ce proverbe. On peut les consulter. Plutarque (e) dit que , par *victoire Cadméienne* , les Anciens n'en ont point entendu d'autre que celle des deux freres Etéocles & Polynices , comme étant très-honteuse & très-pernicieuse.

On peut aussi consulter Diodore de Sicile , Liv. XI ;

(a) Thucyd. Lib. I , §. XIII , pag. 13.

(b) Pausan. Phocic. five Lib. X , cap. VIII , pag. 817.

(c) Moschopul. περὶ Σχολ. pag. 112. Suidas , au mot Καδμεία νίκη.

(d) Plato de Legibus , Lib. I , tom. II , pag. 641 , C.

(e) Plutarch. de Fraternali Amore , pag. 488 , A.

§. XII, tom. I, pag. 413, & les Extraits du vingt-deuxieme Livre, tome II, page 495.

(373) §. CLXVI. *Vers Rhégium*. Il est bien étonnant qu'Hérodote ait passé sous silence la fondation de la ville de Marseille. Eusebe dit que les Phocéens la fonderent la troisieme année (a) de la quarante-cinquieme olympiade. Solin place cette époque la premiere année de cette olympiade : *Ligurum (b) ora, in quâ Phocenses quondam fugati Persarum adventu Massiliam urbem olympiade quadragesimâ quintâ condiderunt*. Il se trompe cependant en nommant ces peuples *Phocenses* ; mais cette erreur lui est commune avec beaucoup d'autres Auteurs latins, qui confondent les Phocéens avec les habitans de la Phocide. Il se trompe encore lorsqu'il dit que ce fut dans le tems que les Perses vinrent en Ionie. La quarante-cinquieme olympiade est de beaucoup antérieure au regne de Cyrus. Je suis persuadé qu'elle fut fondée la premiere année de la quarante-cinquieme olympiade, qui répond à l'an 4114 de la période Julienne, six cens ans avant notre ere, & qu'elle fut aggrandie par les mêmes Phocéens, la seconde année de la soixante-unieme olympiade, l'an 4179 de la période Julienne, cinq cens trente-cinq ans avant notre ere. Voyez mon Essai de Chronologie, chap. XIV, sect. II, §. IV. Aristote fait (c) mention dans sa République des Marseillois, de quelques particularités qu'on ne fera peut-être pas fâché de voir.

» Des Commerçans de Phocée, ville Ionienne, fonderent
 » Marseille. Euxénus de Phocée étoit hôte de Nannus,
 » Roi du pays. Ce Prince se disposant à marier sa fille,

(a) Eusebii Chronic. Libr. posterior. pag. 114.

(b) Solini Polyhistor. cap. II, pag. 12, E.

(c) Athen. Deipnosoph. Lib. XIII, cap. V, pag. 576, A.

444 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

» invita au festin Euxénus qui venoit d'arriver. Les noces
 » se faisoient de cette maniere : il étoit d'usage que la
 » personne à marier entrât après le repas, & qu'elle pré-
 » sentât à celui de ses amans qu'elle aimoit le mieux, la
 » coupe pleine de vin, & que celui à qui elle la présentoit
 » devînt son époux. Cette jeune personne, qui s'appelloit
 » Petta, donna la coupe à Euxénus, qui, l'ayant épousée
 » avec la permission du pere, changea son nom en celui
 » d'Aristoxéna. Il en eut un fils, qu'il appella Protis, de
 » qui descend l'illustre famille des Protiades ». Son beau-
 pere lui donna un lieu pour y bâtir une ville. On trouve
 la même chose dans Justin (a), à quelque légère différence
 près, & cet Auteur place la fondation de cette ville dans le
 même tems.

Les Grecs appelloient Marseille en leur langue *Μασσαλία*.
 Ce nom lui venoit, au rapport de l'Historien Timée (b),
 de ce que le pilote ayant jetté un cable à un pêcheur qui
 étoit sur la côte, lui cria : *Μᾶσσυ ἀλιεύ*, *attachez* (le cable)
pêcheur. Cette étymologie n'appartient point, comme on
 le voit, à M. Carri, ainsi que le pensoit M. Guys dans
 ses Lettres sur la Grece, tom. I, pag. 400. Je ne la trouve
 pas pour cela mieux fondée, & je crois plus certaine celle
 de M. l'Evêque d'Agde. Ce Prélat prétend avec raison,
 que ce nom (c) vient du mot celtique *mas*, qui signifie
demeure, habitation, & des Saliens, peuples qui habitoient
 anciennement ce pays. Ce terme se trouve fréquemment
 en Bourgogne avec quelque légère différence.

Lorsque les Phocéens voulurent se soustraire au joug
 des Perfes, une (d) partie se rendit à Marseille, sous la

(a) Justin. Lib. XLIII, cap. III, tom. II, pag. 712.

(b) Stephan. Byzantin. voc. *Μασσαλία*.

(c) Lettres sur la Grece par M. Guys, tome I, page 429.

(d) Strab. Lib. VI, pag. 388, A.

conduite de Créontiadès ; mais en ayant été repoussés, ils allèrent fonder la ville d'Elée. Les Phocéens, dit Isocrates, (a) fuyant la domination du Grand Roi, abandonnerent l'Asie, & allèrent demeurer à Marseille. Thucydides & (b) Pausanias placent aussi la fondation de Marseille dans le même tems. Il paroît donc certain qu'il y eut deux colonies de Phocéens en cet endroit ; la première fonda la ville, la seconde l'aggrandit. Je crois cependant qu'Agathias est le seul Auteur qui dise que les (c) Phocéens, chassés sous Darius, fils d'Hystaspes, fondèrent Marseille, qui, de ville Grecque, est, ajoute-t-il, actuellement Barbare.

(374) §. CLXVII. *Ceux-ci en eurent un beaucoup plus grand nombre.* Εἰλαχον se rapporte à Τυρσηνοὶ, & κατέλευσαν à Καρχηδόνιοι & à Τυρσηνοὶ. Voyez la note de M. Wesseling.

(375) §. CLXVII. *Bâtirent dans les &c.* Il y a dans le grec : ἐκτίσαντο πόλιν γῆς &c. Il faut entendre cela du terrain propre à se bâtir une ville, dont ils firent l'acquisition ; mais j'aimerois mieux ἐκτίσαντο πόλιν, ils se bâtirent une ville ; d'autant plus qu'une ligne plus bas il y a, ἐκτίσαν δὲ ταύτην &c.

(376) §. CLXVII. *Au héros Cynrus.* Cynrus (d), fils d'Hercules, donna son nom à l'isle de Cyrne. Il fut sans doute honoré comme un héros, & c'est probablement de lui dont veut parler Hérodote. Soit vanité, soit paresse, les Grecs avoient recours à leurs fables toutes les fois qu'ils se trouvoient embarrassés sur l'origine d'un peuple. Diodore de Sicile (e) fait mention d'un autre

(a) Isocrat. in Archidamo, tom. II, pag. 54.

(b) Thucyd. Lib. I, §. XIII, pag. 13. Pausanias Phocic. sive Lib. X, cap. VIII, pag. 817.

(c) Agathias, Lib. I, pag. 12, D.

(d) Servius, ad Virgilii Eclog. IX, vers. 30.

(e) Diodor. Sicul. Lib. V, §. LX, tom. I, pag. 379.

446 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

Cyrnus. Inachus l'envoya avec une flotte considérable ; pour chercher sa fille Io, & lui défendit de revenir sans elle. Ne l'ayant pu trouver, il s'établit dans la Chersonnese de Carie, & y bâtit une ville de son nom.

Si tant est qu'Hérodote parle d'un de ces deux Cyrnus, il est vraisemblable que c'est du premier. Il est bien étonnant que ce fils d'Hercules ait été inconnu à tous les Poètes & à tous les Historiens, & que le Grammairien Servius soit le seul qui en fasse mention.

(376*) §. CLXVIII. *Timéſias de Clazomenes*. On lit dans tous les mss & dans toutes les éditions d'Hérodote, *Timéſius* ; je n'ai point balancé cependant à mettre *Timéſias*, d'après l'autorité de Plutarque, qui lit en deux endroits différens, *Timéſias*, & d'après celle d'Ælien.

Timéſias de Clazomenes (a) étoit un homme de bien, qui avoit gouverné sagement cette ville. L'envie, qui a coutume de s'attacher aux gens de cette trempe, s'acharna contre lui. Il en méprisa d'abord les traits ; mais enfin voici, dit-on, ce qui fut cause qu'il s'éloigna de sa patrie. Timéſias passoit devant une école : les enfans, que le maître venoit de congédier, jouoient ensemble. Il s'éleva une dispute entre deux de ces enfans, au sujet de la ligne du jeu. L'un dit en jurant : que ne puis-je faire sauter ainsi la cervelle de Timéſias, comme il est vrai que j'ai raison. Ce mot lui ayant fait comprendre la violence de l'envie, & à quel point il étoit haï de ses concitoyens, puisque non-seulement il étoit détesté des hommes faits, mais des enfans mêmes, il s'exila volontairement de sa patrie.

Plutarque, qui parle aussi des excellentes qualités de Timéſias, remarque (b) qu'il devint odieux à ses conci-

(a) Æliani Var. Hist. Lib. XII, cap. IX, pag. 731 & 732.

(b) Plutarch. Reipubl. gerendæ Præcep. pag. 812, A.

voysens , parce qu'il vouloit tout faire par lui-même , & qu'il ne fut combien il étoit haï que par une chose qui lui arriva. Il raconte ensuite ce trait , qui est à-peu-près le même que celui qui est rapporté par Ælien. Timéas retourna chez lui , raconta à sa femme ce qui venoit de lui arriver , lui ordonna d'emballer tous ses effets , & sortit avec elle de la ville.

Il rassembla ensuite des gens de bonne volonté , & se rendit à Delphes (a) pour consulter l'Oracle , au sujet d'une colonie qu'il avoit dessein d'établir. Le Dieu lui répondit : tu mènes un essaim d'abeilles , que des guêpes suivront bientôt.

L'oracle fut vérifié. Il fonda la ville d'Abderes ; mais bien peu de tems après il fut chassé par les Thraces , comme le dit Hérodote. On ignore le tems de cette fondation. Les Téiens fondèrent certainement Abderes l'an 4173 de la période Julienne , 541 ans avant notre ère. Mais comme (b) Eusebe dit qu'elle fut fondée la seconde année de la trente-unième olympiade , je suis persuadé que cet Auteur a eu en vue la fondation de Timéas.

(377) §. CLXX. *Dont les ancêtres étoient originaires de Phénicie.* Voyez le commencement de la note 194.

(378) §. CLXX. *Ils habitoient les îles.* Thucydides dit au contraire , que Minos chassa les Cariens des Cyclades , & qu'il donna à ses enfans le gouvernement de ces îles. Si le récit de Thucydides est véritable , il faut , d'après les Marbres d'Arondel , placer cette conquête de Minos environ (c) cent ans avant le siège de Troie. Mais plusieurs

[(a) Plutarch. de Amicor. Multitudine, pag. 96, B.

(b) Euseb. Chronic. Can. pag. 157.

(c) Minos est de beaucoup plus ancien, Voyez mon Essai sur la Chronologie d'Hérodote, chap. XI.

448 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

raisons semblent faire pancher la balance en faveur d'Hérodote. 1^o. Il étoit d'Halicarnasse, ville de Carie, & dès-lors plus à portée que Thucydides, de s'instruire à fond des antiquités de cette nation. 2^o. Il dit lui-même qu'il a porté ses recherches sur les plus anciennes traditions des Cariens aussi loin qu'il lui a été possible. 3^o. Ce n'est pas dans ce seul point que Thucydides, jaloux d'Hérodote jusqu'à répandre des larmes, affecte de le contredire. 4^o. Pausanias insinue que les Cariens traitèrent avec Minos d'égal à égal, ce qui doit faire donner la préférence à la narration d'Hérodote.

Ce qu'Hérodote dit ici des Cariens & de leur origine, dit M. De la Barre, Strabon avoue, Liv. XIV, pag. 661, (a) que c'étoit ce qu'on en croyoit communément. Cependant il avoit observé, Liv. XIII, pag. 611 (b), que cette opinion est contraire au sentiment d'Homere, qui a distingué les Cariens des Léleges dans le septieme Livre de l'Iliade. Ce Géographe dit ensuite que les Léleges étoient bornés d'un côté par les Sujets d'Enée; de l'autre, par ceux que le Poëte appelle Ciliciens, qui occupoient le territoire d'Adramyttium, d'Atarnée, de Pitane, jusqu'à l'embouchure du Caïque, & que les Léleges qui purent échapper à la fureur d'Achilles, lorsqu'il ravagea leur pays, en sortirent pour s'établir dans cette partie de la Carie, où l'on a bâti depuis la ville d'Halicarnasse. Il dit encore qu'ils bâtirent la ville de Pédasés, & qu'ils devinrent si puissans, qu'ils se rendirent maîtres d'une grande partie de la Carie & de la Pisidie. Il me semble qu'après cela Strabon étoit obligé de reconnoître que les Cariens avoient raison de ne pas vouloir qu'on les confondît avec les

(a) Cela revient à la page 976 de l'édition d'Amsterdam, 1707.

(b) Strab. pag. 909, édition. Amstelod.

Léleges ; quoiqu'ils n'en eussent peut-être pas autant de nier qu'ils avoient demeuré anciennement dans les isles d'où Minos les avoit fait passer dans la terre ferme. Quoi qu'il en soit, Strabon prouve au premier endroit que j'ai cité, que les Cariens ont effectivement inventé ce qu'Hérodote assure dans ce paragraphe qu'ils ont inventé.

BELLANGER.

Tout cela peut, à ce qu'il me semble, se concilier. Minos fut le maître de toutes les Cyclades ; mais il ne chassa les Cariens que de celles de ces isles où il envoya des colonies, comme le dit Thucydides (a), & les laissa sans doute dans les autres, à condition qu'ils le reconnoïtroient pour leur Souverain, & qu'ils lui fourniroient des gens de mer, comme l'assure Hérodote.

Quant à la remarque de M. De la Barre, elle n'est pas tout-à-fait juste. Les Cariens étoient un peuple particulier ; mais les Léleges n'étoient que des gens rassemblés de différentes nations. Ils étoient sans doute en grand nombre dans les isles occupées par les Cariens. De-là vient le nom qu'on donnoit à ces Cariens insulaires. Les Cariens du continent furent d'abord très-distingués des Léleges, & Strabon, dans le passage ci-dessus rapporté par M. De la Barre, dit tout de suite : » Les Cariens (b) insulaires » étant passés sur le continent, s'emparèrent d'une grande » partie de la côte & du milieu des terres qu'ils enleverent » aux anciens possesseurs, & ceux-ci étoient pour la plupart » des Léleges & des Pélasges ». Ainsi ces Léleges n'étoient pas les mêmes que ceux des isles ; mais s'étant dans la suite incorporés avec les Cariens venus des isles, & qu'on appelloit eux-mêmes Léleges, on vint à les confondre au

(a) Thucyd. Lib. I, §. IV, pag. 5.

(b) Strab. Lib. XIV, pag. 976, A, B.

450 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

point que la Métropole de la Carie (a) s'appella la ville des Léleges ; cependant le nom de Cariens prévalut dans la suite.

(379) §. CLXXI. *Des panaches sur les casques.* Cela est aussi confirmé par ce fragment (b) d'Alcée :

Λόφον τὲ σείων Καρικόν.

» Agitant le panache Carien ».

Cette aigrette ou panache donna lieu à un Oracle Egyptien de désigner les Cariens sous le nom de Coqs. Voyez Liv. II, §. CLII, note 491.

(380) §. CLXXI. *Une anse de cuir.* Il paroît cependant par Homère (c), que du tems de la guerre de Troie, le bouclier avoit deux anses de bois, l'une, à travers laquelle on passoit le bras, l'autre, qu'on tenoit à la main, afin de le gouverner facilement. Il y a grande apparence qu'on leur substitua depuis les courroies ou baudriers de cuir dont parle Hérodote. L'anse (d) de cuir n'étoit point encore connue, & ce furent les Cariens qui l'inventèrent. Elle s'appelloit ὄχανον ou πόρπαξ. Anacréon l'appelle Καρικωργίς ὄχανον.

(e) Διὰ δειῦτε Καρικωργίος ὀχάνοιο
Χεῖρα τιθέμεναι.

» Allons, passez le bras dans l'anse du bouclier, ouvrage des Cariens ».

Une partie de ce vers citée par Eustathe (*loco laudato*) m'a servi à corriger Strabon.

(a) Eustath. in Homerum, Iliad. K, pag. 816, lin. 32.

(b) Strab. Lib. XIV, pag. 976, B.

(c) Homer. Iliad. Lib. VIII. vers. 193.

(d) Eustath. Comment. ad Homer. Iliad. Lib. VIII, pag. 707, lin 59 & seq.

(e) Strab. Lib. XIV, pag. 976, B.

Sophocles n'a donc point observé le costume, lorsqu'il a donné au bouclier d'Ajax une anse de cuir (a).

(381) §. CLXXI. *Les Doriens* &c. Toutes les éditions précédentes, sans en excepter celle de Gronovius, sont mal ponctuées; ce qui a donné occasion à un contre-sens. Portus a bien expliqué ce passage dans son Lexique Ionien, au mot *Εξαναορησαι*, & M. Geinoz (b) après lui. M. Wesseling n'a pas manqué de rectifier cette ponctuation. Le msst A de la Bibliothèque du Roi est bien ponctué.

(381*) §. CLXXI. *Ils n'ont jamais porté d'autre nom.* Ces peuples ne se donnoient probablement que le nom de Cariens; mais les étrangers les appelloient sans doute Lélèges, parce que des gens de toutes nations s'étoient incorporés avec eux.

(382) §. CLXXI. *Jupiter Carien.* Elie (c) confond le temple de Jupiter Carien avec celui de Jupiter Stratien (Guerrier). » Ce temple, dit-il, est à soixante-dix stades » de la ville des Mylasiens. Une épée est suspendue à la » statue de ce Dieu, & on l'honore sous le nom de Carien » & de Stratien ». Hérodote (d) avoit bien distingué ces deux temples, & après lui Strabon. » Labranda, dit ce » dernier (e), est une bourgade sur une montagne, près » de l'endroit le plus élevé en allant d'Alabandes à Mylases, loin de cette dernière ville. Il y a en ce lieu » un temple ancien, & une statue de Jupiter Stratien » (Guerrier). Il est honoré par les peuples des environs,

(a) Ajax Mæstigophor. vers. 576.

(b) Mémoires de l'Académie des Inscriptions, tom. XVIII, Hist. pag. 130 &c.

(c) Ælian. de Naturâ Animal. Lib. XII, cap. XXX, tom. II, pag. 695.

(d) Herodot. Lib. I, §. CLXXI; Lib. V, §. CXIX.

(e) Strab. Lib. XIV. pag. 973, C. 974, A.

452 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

» & les habitans de Mylasés. Il y a environ soixante-huit
 » stades de là à la ville. . . . Le troisième temple est celui
 » de Jupiter Carien. Il est commun à tous les Cariens ;
 » les Lydiens & les Mysiens étant leurs frères , y sont
 » pareillement admis ».

(383) §. CLXXII. *Toute la jeunesse Cauniene.* Il y a
 dans le grec : ἅπαντες Κάριοι ἡβηδόν. M. Bellanger a traduit
 cela : tous les Cauniens , depuis les plus jeunes jusqu'aux
 plus âgés. Du Ryer a donné le même sens , & Gronovius ,
Caunii omnis ætatis. Mais Suidas rend (a) ἡβηδόν par
 ces mots : σὺν πάσῃ ἡλικίᾳ , ce qui ne veut pas dire : avec des
 gens de tout âge ; mais , avec toute la jeunesse qui a atteint
 l'âge de puberté. Car le même Suidas (b) expliquant
 ἡλικία τῆς πόλεως , dit : οἱ ἐν ἡλικίᾳ , οἱ νέοι. Ατρώ-
 μητος (c) γὰρ ὁ πατήρ ὁ ἡμέτερος ὃν σὺ λοιδορεῖς , οὗτ' εἰδώς ,
 οὗτ' ἐπιδὼν τῆς ἑαυτοῦ ἡλικίας ὅστις ἦν . . . » Vous outragez
 » mon pere Atromete , vous qui ne l'avez ni connu , ni
 » vu comme il étoit dans sa jeunesse ». De-là ἡλικία se
 prend pour la virginité. Ἀνὴρ (d) εἰς τῶν πολιτῶν εὐρὼν
 τὴν ἑαυτοῦ θυγατέρα διεφθαρμένην , καὶ τὴν ἡλικίαν οὐ καλῶς
 διαφυλάξασαν μέχρι γάμου . . . » Un citoyen trouvant sa
 » fille corrompue , & qu'elle n'avoit pas conservé sa vir-
 » ginité jusqu'à ses nœces ».

J'ai traduit d'après ces autorités , *toute la jeunesse Cau-
 niene.* Il ne me paroît pas vraisemblable que des vieil-
 lards aient été d'une expédition qui devoit être fatigante.

Ce mot avoit été bien rendu par M. Bellanger , Liv. VI ,
 §. XXI.

(a) Suidas , voc. ἡβηδόν.

(b) Id. voc. ἡλικία τῆς πόλεως.

(c) Æschin. περὶ Παραπρωσίως , pag. 38 , lin. 18 , ex edit.
 Stephan.

(d) Id. contra Timarchum , pag. 26 , lin. 6 , ex eadem edit.

(384) §. CLXXIII. *Des Barbares.* Dans les tems les plus reculés, l'isle de Crete étoit habitée par des Barbares. Hérodote. Liv. I, §. CLXXIII. Ces anciens habitans sont appelés Eteocretes (a) (véritables Crétois). On croit qu'ils étoient Autochtones, c'est-à-dire , originaires de l'isle. Leur Roi s'appelloit Crès (b). Après plusieurs générations, les Pélasges occuperent (c) une partie de l'isle. La troisieme nation étoit des Doriciens, qui la plupart vinrent des pays voisins du mont Olympe , sous la conduite de Tectamus, fils de Dorus, & des Achéens de la Laconie. Ce Tectamus devint (d) Roi de l'isle. Ayant épousé la fille de Créthée , il en eut Astérius. Pendant que cet Astérius étoit Roi de Crete, Jupiter enleva, dit-on, Europe de Phénicie, & en eut Minos, Rhadamanthys & Sarpédon. Astérius épousa Europe, mais n'en ayant point eu d'enfans, il adopta les fils de Jupiter, & leur laissa son royaume. Minos fut pere de Lycastus, & celui-ci de Minos second, lequel ayant équipé une flotte, se rendit maître de la mer. Il épousa Pasiphaé, & en eut Androgée, Ariadne &c. En quatrieme lieu, il passa en Crete un mélange de nations (e) Barbares, qui, avec le tems, apprirent la langue des Grecs qu'ils y avoient trouvés établis; enfin, après (f) le retour des Héraclides, les Argiens & les Lacédémoniens y envoyerent des colonies. Voyez Hérodote ci-dessous, Liv. VII, §. CLXIX, CLXX, CLXXI.

Cette note est de M. Bellanger; mais je l'ai corrigée, & j'y ai ajouté les citations.

(a) Diodor. Sicul. Lib. V, §. LXIV, tom. I, pag. 381; & §. LXXX, pag. 395.

(b) Id. ibid. pag. 381.

(c) Id. ibid. pag. 395.

(d) Id. Lib. IV, §. LX, tom. I, pag. 304.

(e) Id. Lib. V, §. LXXX, tom. I, pag. 396.

(f) Id. ibid.

454 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

(385) §. CLXXIII. *De leurs meres.* Les Xanthiens avoient un usage pareil, dont Nymphis rapporte l'origine (a) au quatrième Livre de son Histoire d'Héraclée. Un sanglier faisoit de grands ravages dans leur pays ; Bellérophon le tua, mais les Xanthiens ne lui en témoignèrent aucune reconnoissance. Ce Prince les maudit, & obtint de Neptune qu'il fortiroit de leur terre un sel qui en gâteroit les fruits. Cela dura jusqu'à ce que ce Prince s'étant laissé vaincre par les prières des femmes, supplia Neptune de cesser sa colere ; de-là vient la loi des Xanthiens de ne s'appeller que du nom de leurs meres.

La Xanthie étoit un petit pays de la Lycie. Si cette coutume commença chez les Xanthiens, les Lyciens l'adoptèrent sans doute. Chez ces peuples, les héritages passaient aux filles, & les garçons en étoient exclus (b).

(386) §. CLXXIV. *La Bybassie.* Il y avoit auparavant dans le texte *la Byblésie*. Quoique cette leçon se trouve dans tous les manuscrits, & que Byblis, qui parcourut ce pays (c), suivant Ovide, puisse très-bien lui avoir donné son nom, je n'ai point balancé cependant à substituer dans ma traduction la Bybassie, fondé sur une conjecture de Vossius (d), adoptée par Gronovius & feu M. Wesseling, & confirmée (e) par Diodore de Sicile & Plin (f) le Naturaliste. Les vers suivans d'Ovide n'ont pas peu contribué à me déterminer :

(a) Plutarch. de Virtutibus Mulierum, pag. 248, C, D.

(b) Stob. pag. 292, 23. J'ai emprunté cette citation de M. Valckenær.

(c) Ovid. Metamorph. Lib. IX, vers. 642.

(d) Vossius ad Pompon. Melam. Lib. I, cap. XVI, pag. 637.

(e) Diodor. Sicul. Lib. V, §. LXII, pag. 380.

(f) Plin. Histor. Natur. Lib. V, cap. XXVIII, tom. I, pag. 274.

- (a) Byblida non aliter latos ululasse per agros
Bubasides vidère nurus.

Il reste une autre difficulté bien plus considérable. Il s'agit de fixer la position de la Bybassie. Ce pays étoit-il dans la péninsule, ou hors de la péninsule? Si l'on suit le Traducteur latin, il sera dans la péninsule, ou pour parler plus juste, la Bybassie sera la péninsule elle-même, dont la Cnidie sera une partie. Il faudra donc traduire : *la Cnidie commence à la péninsule de Bybassie* ; ce qui me semble aussi ridicule que si l'on disoit que le Côtentin commence à la Normandie.

Ce sens ne me paroissant pas soutenable, je fais la construction de cette manière : *τῆς Βυβασσίνης ἀρχαίης ἐκ τῆς χερσονήσου*, la Bybassie commençant à la chersonese. Dans ce cas la péninsule entière s'appellera Cnidie, & la Bybassie sera hors de la péninsule. Ce sens est, je pense, plus juste, & c'est celui que j'ai suivi. Il me semble cependant qu'il seroit plus clair en mettant la préposition après *χερσονήσου*, ce qui fait un changement très-léger : *ἀρχαίης τῆς χερσονήσου ἐκ τῆς Βυβασσίνης*.

Je fais que Vossius suppose dans ses notes sur Pomponius Méla, page 637, que la Bybassie est une péninsule, mais il ne l'a pas prouvé. M. Valckenaer paroît penser que la péninsule est la petite île dont parle Pausanias, Liv. V, chap. XXIV, pag. 440. Mais comment cette île, qui, au rapport (b) de Strabon, n'avoit que sept stades de tour, pouvoit-elle tenir au continent par un espace de cinq stades. Remarquez que la ville elle-même étoit en partie dans l'île. D'ailleurs la superstition s'étant une fois opposée à

(a) Ovid. Metamorph. Lib. IX, vers. 642.

(b) Strab. Lib. XIV, pag. 969, B.

456 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

ce qu'on creusât l'isthme, la même cause devoit l'empêcher dans la suite. Il est vraisemblable que l'isthme dont parle Hérodote, ne put être coupé, à cause que c'étoit un rocher. Avant l'invention de la poudre à canon, une entreprise de cette nature n'étoit gueres praticable.

Quoi qu'il en soit, je soumets mon sentiment à celui des personnes éclairées.

(387) §. CLXXIV. *En-dedans de l'isthme.* Έντός δὲ πᾶρά σφι ἰγύετο. Ce passage paroît altéré à M. Toup. Il corrige (a) ἀνένδοτος δὲ πᾶρά σφι ἰγύετο. » Ce terrain, » (qu'ils creusoient) ne cédoit point, étoit trop dur pour » pouvoir être creusé ». Cette correction seroit très-juste, s'il étoit impossible de donner un sens raisonnable au texte. Mais il me semble que feu M. Wesseling l'a très-bien expliqué.

(388) §. CLXXIV. *Jupiter auroit fait une île de votre pays.* La réponse de l'Oracle me rappelle un trait d'histoire qu'on ne fera pas fâché de trouver ici. » Des (b) » Hollandois offrirent à Charles II, Roi d'Espagne, de » rendre à leurs frais le Tage navigable jusqu'à Lisbonne, » pourvu qu'on leur permit de lever pendant un certain » nombre d'années quelques droits sur les marchandises » qu'on y embarqueroit : ils avoient intention de rendre le » Mançanarez navigable depuis Madrid jusqu'à l'endroit où » il se jette dans le Tage. Le Conseil de Castille fit, » après une mûre délibération, cette réponse remarquable : » S'il eût plu à Dieu de rendre ces deux rivières navigables, il n'auroit pas eu besoin pour cet effet du » secours de l'homme. Puisqu'il ne l'a point fait, il est » clair qu'il n'a pas jugé qu'il fût à propos de les rendre

(a) Epistola Critica ad celeberr. virum Episcopum Glocestr. pag. 76.

(b) Letters concerning the Spanish Nation ; by the Reverend Edward Clarke. London, 1763, in-4^o. Letter XV, page 284.

« navigables. Une telle entreprise paroîtroit violer les décrets
 « de sa providence, & vouloir corriger les imperfections
 « qu'il a laissées exprès dans ses ouvrages ».

(389) §. CLXXV. *Une longue barbe pousse.* Aristote (a) dit que les femmes n'ont point de barbe au menton, excepté quelques-unes à qui il en vient quelque peu, quand leurs regles cessent, & les Prêtresses de Carie, ce qui paroît un pronostic de l'avenir.

En lisant de pareils traits, on est presque tenté de plaindre les siècles & les pays où l'on a vu de pareilles superstitions. Celles-là ont fait place à d'autres, peut-être encore plus absurdes. Nous sommes surpris de l'aveugle crédulité des Anciens; la postérité s'étonnera à son tour de la nôtre, & probablement n'en fera pas pour cela plus sage.

(390) §. CLXXVI. *Avec tout ce qui étoit dedans.* Le même désespoir (b) s'empara des Xanthiens, lorsque Brutus forma le siège de leur ville. En voulant mettre le feu aux machines des Romains, le vent porta contre leurs murs, & le feu gagna les maisons voisines. Les Romains coururent l'éteindre par ordre de Brutus; mais les Xanthiens, hommes, femmes, enfans, les esclaves comme les gens libres, les repoussèrent, & portèrent eux-mêmes par-tout des roseaux, du bois & tout ce qui pouvoit servir d'aliment à la flamme. Les hommes, les femmes périssoient les uns d'une manière, les autres d'une autre. Les petits enfans même se jetoient dans le feu; d'autres se précipitoient du haut du mur, d'autres tendoient la gorge à leurs peres & les prioient de les tuer. On vit même une femme, un petit enfant mort à son cou, une torche allumée à la main, mettre le feu à une maison. Brutus, ému de compassion, promit une récompense à

(a) Aristot. Hist. Animal. Lib. III, cap. XI, pag. 805, E.

(b) Plutarch. in Bruto, pag. 998, D. &c.

458 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

ceux de ses soldats qui pourroient sauver un Lycien. On dit qu'il y en eut cent cinquante qui ne refuserent pas la vie qu'on leur accordoit.

(391) §. CLXXXVIII. *A six vingts stades de long.* Pline (a) donne à Babylone soixante milles de circonférence ; mais il compte toujours huit stades pour le mille romain , sans s'inquiéter si l'Auteur qu'il copie veut parler du grand , du moyen ou du petit stade. Ici il ne fait que traduire Hérodote à la lettre , sans s'attacher à en rendre le sens.

Diodore de Sicile , qui copie Ctésias , suppose que (b) Babylone n'avoit que 360 stades de tour. Ce calcul paroît d'abord bien différent de celui d'Hérodote. M. D'Anville a essayé de rapprocher ces deux calculs , & de les faire cadrer ensemble. Sa méthode est très-ingénieuse , comme tout ce qui part de cet habile Géographe. En voici le résultat (c). Le temple de Bélus avoit , dit-il , suivant Hérodote , huit stades de tour. Pietro Della Valle a compté 1134 pas communs. M. D'Anville évalue le pas commun à 21 pouces. Sur ce principe , les 1134 pas du circuit de ce temple doivent s'évaluer à 330 toises 4 pieds , & si cette somme de toises représente les huit stades qu'Hérodote attribue au même circuit , ce qu'il appelle stade se borne à 41 toises 2 pieds. Suivant cette évaluation , on aura 19840 toises pour l'enceinte de Babylone. Mais comme Diodore de Sicile ne donne souvent au stade que 54 toises 2 pieds , les 360 stades qu'avoit selon lui Babylone , feront 19560 toises ; ce qui revient , à peu de chose près , au compte d'Hérodote. Babylone , quoiqu'immense , cesse alors de

(a) Plin. Hist. Natural. Lib. VI , cap. XXVI , tom. I , pag. 331.

(b) Diodor. Sicul. Lib. II , §. VII , tom. I , pag. 120.

(c) Voyez le Mémoire entier sur la position de Babylone. Mémoires de l'Acad. des Inscrip. tom. XXVIII , Mém. pag. 246.

nous effrayer par sa grandeur , & son enceinte se réduit à près de huit de nos lieues.

M. Fréret suit une autre méthode (a) qui donne à Babylone plus d'étendue que ne lui en assigne M. D'Anville. On peut consulter son Mémoire.

Suivant Strabon (b) , Babylone avoit 385 stades de circonférence. L'épaisseur de ses murailles étoit de 32 pieds, leur hauteur de 50 coudées , & celle des tours de 10. Strabon avoit-il été à Babylone, ou bien avoit-il sur cette ville de bons Mémoires ? c'est ce qu'on ignore , & par conséquent on ne sait si son récit est plus exact que celui des autres Historiens.

Eustathe (c) suit à-peu-près Strabon, mais il place les tours au-dessus des portes ; ce qui n'en feroit que 100. Le récit d'Hérodote en suppose un plus grand nombre , & Diodore de Sicile en compte (d) 250.

La coudée moyenne est probablement la même que celle qui étoit en usage parmi les Grecs de l'Asie Mineure , & qui devoit être la plus connue d'Hérodote. Celle de Samos étoit égale à celle (e) d'Egypte. M. D'Anville évalue la (f) coudée d'Egypte à 1 pied 8 pouces 6 lignes ; la coudée royale doit être par conséquent de 1 pied 9 pouces 10 lignes. Ainsi les murs de Babylone devoient avoir environ 360 pieds de hauteur sur 90 d'épaisseur.

(a) Mém. de l'Acad. des Inscrip. tom. XXIV, Mém. pag. 511.

(b) Strab. Lib. XVI, pag. 1072, B.

(c) Eustath. sur le vers 1005 de Denys le Périégète, pag. 175, ligne dernière, col. 2.

(d) Diodor. Sicul. Lib. II, §. VII, tom. I, pag. 120.

(e) Herod. Lib. II, §. CLXVIII.

(f) D'Anville, Traité des Mesures itinéraires, page 16.

460 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

Il n'est pas inutile d'observer que presque tout ce que l'on peut dire sur les mesures des Anciens est problématique. J'ai préféré les calculs de M. D'Anville, sans cependant blâmer ceux de M. Gibert, qu'on peut voir dans les *Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres*, tom. XXVIII, page 212.

(392) §. CLXXVIII. *Deux cens coudées en hauteur.* Les différens Ecrivains qui ont parlé des murs de cette ville ne paroissent pas d'accord entr'eux sur leur hauteur. Hérodote, comme on vient de le voir, leur assigne 200 coudées de roi, Ctésias (a) 50 orgyies, quelques autres (b) Auteurs, ainsi que Strabon (c) & Quinte-Curce (d) 50 coudées, & Pline (e), qui a été suivi par Solin (f), 200 pieds.

Ces Auteurs avoient en vue Hérodote, & la différence qu'on remarque dans leurs récits ne vient que d'une lecture peu attentive de cet Historien, comme il est aisé de s'en convaincre. Mais avant que de le prouver, présentons sous un même point de vue ces mesures avec leur évaluation à côté en pieds grecs. Comme la coudée de roi avoit trois doigts de plus que la moyenne, les 200 coudées font 337 pieds & 8 pouces, à 16 pouces ou doigts par pied.

(a) Diodor. Sicul. Lib. II, §. VII, tom. I, pag. 120.

(b) Id. ibid.

(c) Strab. Lib. XVI, pag. 1072, B.

(d) Quint. Curt. Lib. V, cap. I, §. XXVI. Dans les dernières éditions on a substitué, sans y être autorisé par les manuscrits, *cens* en la place de *cinquante*, afin de rapprocher cet Auteur d'Hérodote.

(e) Plin. Hist. Natur. Lib. VI, cap. XXVI, tom. I, pag. 331. Sn. 18.

(f) Solin. cap. LVI, pag. 62. G.

Hérodote 200 coudées de roi . . 337 pieds . . 8 pouc.

Créſias 50 orgyies 300.

Un Anonyme dans }
 Strabon. } 50 coudées 75.

Quinte-Curce . }

Pline 200 pieds 200.

Oroſe 200 coudées 300.

Créſias copie manifeſtement Hérodote. Cinquante orgyies font juſte 200 coudées. Seulement il n'a pas fait attention que notre Auteur parloit de coudées de roi.

Il eſt clair que l'Anonyme dont fait mention Diodore de Sicile, avoit les yeux ſur Créſias, ainſi que Strabon & Quinte-Curce, mais qu'effrayés du nombre de cinquante orgyies, ils l'ont réduit à cinquante coudées. Le nombre de deux cens, employé par Pline, prouve qu'il n'avoit conſulté que notre Hiftorien; mais des coudées il en a fait des pieds par inadvertance, ou peut-être faut-il attribuer cette faute à ſes copiſtes. La preuve en eſt qu'il remarque que ces pieds ſont plus grands de trois pouces que le pied romain. Or c'eſt précifément ce qu'avoit dit Hérodote de la coudée royale, & jamais il n'y a eu de pied qui ait eu trois pouces de plus que le romain.

Oroſe (a) ſuit Hérodote; mais oubliant que notre Hiftorien parle de coudées royales qui ont trois pouces de plus que l'ordinaire, il ſe contente de deux cens coudées juſtes.

Les 337 pieds 8 pouces d'Hérodote reviennent, ſelon l'évaluation de M. D'Anville, à 320 pieds de roi, ou environ. Je ſuppoſe ici que notre Hiftorien a eu en vue la coudée ordinaire en Grece; mais ſ'il a voulu parler de

(a) Oroſ. Hiftor. Lib. II, cap. VI, pag. 102.

462 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

celle de Samos, comme cela est vraisemblable, le total sera plus fort. Voyez la note précédente.

(393) §. CLXXIX. *On se servit de bitume.* L'asphalte ou bitume tenoit lieu de chaux. *Calcis (a) quoque usum praebeat ita ferruminatis Babylonis muris.*

(294) §. CLXXIX. *De trente couches en trente couches de briques.* Eustathe (b) y ajoute des pierres de taille de fix coudées de long, sur trois de large.

(395) §. CLXXIX. *Des tours.* Οἷκμα se prend dans un sens très-étendu, & signifie en général *une habitation*; mais suivant les occasions, *une maison, un temple, un lieu de prostitution, une prison, une tour* &c. Ce mot est ici déterminé au dernier sens par les circonstances & par Strabon, qui, en parlant de ces bâtimens, se sert de πύργος, *tour*. Ce Géographe donne à ces tours dix coudées de hauteur, ce qui s'accorde assez avec ce que dit Hérodote qu'elles n'avoient qu'un étage. Car c'est ainsi que j'ai traduit le μενίσκος de cet Historien, quoiqu'il me semble plutôt signifier le peu de largeur de ces tours que leur hauteur, & qu'elles n'avoient qu'une seule chambre, une seule division.

(396) §. CLXXIX. *Cent portes d'airain massif.* C'est ce qui a fait dire à Isaïe (c): « Je marcherai devant vous, » & je briserai les portes d'airain ». Eustathe remarque aussi que (d) Babylone avoit cent portes.

(a) Plin. Hist. Natur. Lib. XXXV, cap. XV, tom. II, pag. 716, lin. 10.

(b) Eustathe, sur le vers 1005 de Denys le Périégète, pag. 175, col. 2, lin. 7, à fine.

(c) Isaïas, cap. XLV, v. 2.

(d) Eustath. ad Dionys. Perieget. vers. 1005, pag. 176, col. 1, lin. 11 à fine. Conf. eundem ad Homeri Iliad. IX, pag. 758, lin. 18.

(397) §. CLXXIX. *Comme les jambages.* Σαδμοὶ sont les jambages d'une porte & non les gonds. Voyez *Pollucis Onomasticon*, Lib. I, cap. VIII, Segm. LXXVI, pag. 49 ; & Hésychius, au mot Σαδμοὶ.

(398) §. CLXXX. *Il vient de l'Arménie.* Denys le Périégète dit qu'il (a) coule d'abord d'une montagne d'Arménie très-élevée, à l'est de la Syrie. Procope est plus précis. » Il y a, dit (b) cet Historien, chez les Arméniens » une montagne, qui n'est pas fort escarpée. Elle est » éloignée de vingt-quatre stades de Théodosiopolis, & au » nord de cette ville. Il sort de cette montagne deux sources, » qui deviennent aussi-tôt deux fleuves. Celle qui est à » droite forme l'Euphrates ».

(399) §. CLXXX. *L'une & l'autre muraille.* L'Euphrates traversoit Babylone par le milieu ; il divisoit donc ses murailles en deux. Voilà ce qu'Hérodote appelle l'une & l'autre muraille.

BELLANGER.

(400) §. CLXXX. *Forme un coude.* Hérodote veut dire que le mur qui environnoit la ville par dehors, formoit à chacune de ses extrémités sur le fleuve un angle avec le mur intérieur, dont étoit bordé l'un & l'autre côté de l'Euphrates. Le texte paroît altéré. Corneille de Paw lit τὰς ἐπιχωρίους πὰρ κ. τ. λ. M. Reiske met τῇ avant αἱ ἐπιχωρίαι. M. Wesseling ne paroît point éloigné de cette correction. On pourroit aussi lire ὅπου au lieu de τῇ ; mais on ne doit point insérer dans le texte d'un Auteur de pareilles conjectures, sans y être autorisé par quelque manuscrit.

(401) §. CLXXX. *A trois & quatre étages.* » Héro-

(a) Dionys. Perieget. vers. 976 & 978.

(b) Procop. Bell. Persic. Lib. I, cap. XVII, pag. 47. C.

464 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

» dote (a) dit quelque part , qu'à Babylone les maisons
» ont cinq à six étages ». Denys d'Halicarnasse citoit sans
doute de mémoire, ou son texte est altéré.

(401*) §. CLXXXI. *Le mur extérieur.* J'ai ajouté ce
mot , afin de faire entendre qu'il s'agissoit ici du mur
dont Hérodote a parlé , §. CLXXIX.

(402) §. CLXXXI. *Sert de défense.* Il y a dans le
grec : *ce mur est une cuirasse.*

(403) §. CLXXXI. *Le lieu consacré à Jupiter Bélus.*
Arrien (b) prétend que Xerxès le détruisit à son retour
de Grece. Strabon (c), qui assure la même chose , appelle
ce temple le tombeau de Bélus. C'étoit , selon ce Géo-
graphe, une pyramide quarrée , d'un stade de haut , & dont
chaque côté avoit un stade de long , c'est-à-dire , un peu
plus de trois cens pieds. Je suppose qu'il s'agit ici du
petit stade d'environ cinquante toises. Il y en avoit , il est
vrai , un autre plus grand du tems de Strabon , mais cet
Auteur n'a point réduit les mesures dont il parle à celles
qui étoient en usage dans le siècle où il vivoit. Il paroît
au contraire qu'en parlant d'un lieu , il se sert toujours
du stade qui y étoit connu. Ces deux Auteurs ne parlent
de la destruction de ce temple que sur le rapport d'autrui.
Hérodote , qu'il l'avoit vu , ne me permet pas de les croire.
Pline les contredit pareillement. *Durat (d) adhuc ibi Jovis
Beli templum.*

Il faut faire attention que les temples des Anciens étoient
très-différens de nos églises. C'étoit une vaste enceinte

(a) Dionys. Halicarnass. de Arte Rhetoricâ , cap. I , §. III ,
tom. II , pag. 62 , lin. 16.

(b) Arrian. de Expedit. Alexandr. Lib. VII , cap. XVII , pag. 517.

(c) Strab. Lib. XVI , pag. 1073 , B.

(d) Plin. Histor. Natur. Lib. VI , cap. XXVI , tom. I , pag. 331 ,
lin. 20.

Fermée de murs, dans laquelle il y avoit des cours, un bocage, des pieces d'eau, quelquefois des logemens pour les Prêtres, & enfin le temple proprement dit, & où le plus souvent il n'étoit permis qu'aux Prêtres d'entrer. L'enceinte entiere s'appelloit τὸ ἱερόν, ou en dialecte Ionien, τὸ ἱρόν. Le temple proprement dit, ou demeure du Dieu, le sanctuaire se nommoit ναός, & en Ionien νηός, *cella*. Il est aisé de voir qu'il ne s'agit ici que de l'enceinte sacrée. S'il eût été question du temple proprement dit, cette tour d'un stade en tout sens, qui en occupoit le milieu, auroit fait un effet bien désagréable. Mais en supposant cette tour, qui est le temple même, au centre de l'enceinte sacrée, il n'y a plus rien de choquant.

Hérodote distingue en cent occasions le ναός du τὸ ἱερόν. Ἱρόν (a) δὲ τὸ ἐν Διδύμοισι, καὶ ὁ νηός τε, καὶ τὸ χρηστήριον συληθέντα ἐνεπύμπρατο; » L'enceinte sacrée, le temple & » l'Oracle de Didymes furent pillés & brûlés ».

(404) §. CLXXXI. *Les Chaldéens, qui sont les Prêtres.* Bélus étoit originaire (b) d'Egypte. Il alla à Babylone, accompagné d'autres Egyptiens, & les y établit Prêtres; ce sont ceux que les Babyloniens appellent Chaldéens. Les Chaldéens porterent à Babylone la science de l'Astrologie (c); ils la tenoient des Prêtres d'Egypte.

M. de Voltaire (d) donne à ces Prêtres le nom de Mages. On voit qu'il les confond avec les Mages qui étoient les Prêtres des Perses. On peut consulter ma réponse dans le Supplément à la Philosophie de l'Histoire (e),

(a) Herodot. Lib. VI, §. XIX.

(b) Diodor. Sicul. Lib. I, §. XXVIII, pag. 32.

(c) Id. ibid. §. LXXXI, pag. 92, & Lib. II, §. XXIX, pag. 142.

(d) Philosophie de l'Histoire, pag. 117.

(e) Supplément à la Philosophie de l'Histoire, pages 184 & 185 de la premiere édition, & pag. 246 &c. de la seconde.

466 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

à laquelle on peut joindre ce passage de Diogenes Laerce :
 » Quelques-uns prétendent (a) que la Philosophie a com-
 » mencé chez les Barbares, qu'il y a chez les Perses des
 » Mages, chez les Babyloniens des Chaldéens, & des Gym-
 » nosophistes chez les Indiens &c. ».

(405) §. CLXXXII. *Cela ne me paroît pas croyable.*
 Malgré la crédulité du siècle où vivoit Hérodote, on trouve
 dans ses écrits des preuves d'un jugement sain & éclairé.

(406) §. CLXXXII. *A Thebes en Egypte.* Si l'on
 en croit Strabon, cet usage étoit un peu différent. » On
 » consacre, dit-il (b), à Jupiter une jeune fille d'une
 » naissance illustre & d'une grande beauté. Elle accorde
 » ses faveurs à qui bon lui semble, jusqu'à ce qu'elle soit
 » réglée. Lorsque ses regles commencent à paroître, on
 » la marie ; mais après le tems de son concubinage, &
 » avant de la marier, on en porte le deuil ».

Il y a grande apparence que le vice n'osa d'abord paroître
 à découvert, mais que dans la suite les Prêtres, se fiant
 à la sorte & superstitieuse crédulité du vulgaire de tous les
 rangs, leverent le masque, & se montrèrent tels qu'ils
 étoient.

Au reste on voit par cet exemple combien M. de Voltaire
 a eu tort de révoquer en doute dans la Philosophie de
 l'Histoire, page 63, ce qu'Hérodote raconte de la coutume
 infâme des femmes de Babylone.

(407) §. CLXXXII. *Car il ne rend point en ce lieu
 d'oracle en tout tems.* Apollon rendoit des oracles à Patares
 les six mois d'hiver, & à Délos les six mois d'été, comme
 nous l'apprend Servius. *Nam (c) constat Apollinem sex*

(a) Diogen. Laert. Lib. I, Præm. pag. 1.

(b) Strab. Lib. XVII, pag. 1171, C.

(c) Servius ad Æneid. IV, 143. tom. II, pag. 491.

nienſibus hiemalibus , apud Patara , civitatem Lycia , dare reſponſa , undè Pataraus Apollo dicitur , & ſex aſtivis apud Delum.

(408) §. CLXXXIII. *S'en empara.* Ce fut , ſuivant toutes les apparences , à ſon retour de Grece. Arrien ne parle point de (a) la ſtatue de Jupiter Bélus , mais du temple de ce Dieu , que , ſuivant cet Auteur , Xerxès détruiſit à ſon retour de Grece , ainſi que les autres temples de Babylone. Le récit d'Hérodote paroît plus vraiſemblable. Voyez la note 403.

Diodore de Sicile (b) aſſure que toutes les richèſſes de ce temple furent enlevées par les Rois de Perſe.

(409) §. CLXXXIV. *Mon Hiſtoire d'Affyrie.* Voyez ci-deſſus , §. CVI, note 268.

(410) §. CLXXXIV. *Elle s'appelloit Sémiramis.* Il y a eu pluſieurs Princeſſes de ce nom. Hérodote désigne d'une maniere très-claire celle dont il s'agit ici. Elle précéda Nitocris de cinq générations. Il ne s'agit donc que de déterminer le tems où cette dernière Princeſſe régna , où gouverna le royaume de Babylone pendant la maladie de ſon mari. Elle étoit femme de Nabopolassar II, ou Nabuchodonosor , qui régna 43 ans. Or , comme ce Prince mourut , ſelon le Canon de Ptolémée , l'an 4134 de la période Julienne , 580 avant notre ère , elle dût gouverner pendant la maladie de ſon mari , vers l'an 4110 de la période Julienne , 604 ans avant notre ère , & conſerver ſon autorité juſqu'à la mort de Nabuchodonosor , c'eſt-à-dire , juſqu'en 4134 de la période Julienne , 580 ans avant notre ère. Si l'on compte de cette époque 166 ans

(a) Arrian. de Exped. Alexandri , Lib. VII, cap. XVII, pag. 517.

(b) Diodor. Sicul. Lib. II , §. IX, pag. 123.

468 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

pour les (a) cinq générations, Sémiramis remontera à la seconde année de l'ère de Nabonassar.

On pourra m'objecter qu'Hérodote ne compte que cinq générations entre ces deux Princesses, & qu'il y a dans le Canon de Ptolémée (b) quatorze générations ou successions, sans compter deux interregnes entre Nabonassar & Nabopolassar. Je réponds qu'Hérodote évalue lui-même chaque génération à plus de 33 ans, car il assure (Liv. II, §. CXLIII) que trois générations font 100 ans. Ainsi, selon cet Historien, le terme de génération n'est ici qu'une mesure de tems, qui n'a aucun rapport avec les successions. Hérodote a seulement voulu dire qu'il s'étoit écoulé 166 ans & quelques mois entre Nabonassar & la mort de Nabopolassar, quoiqu'il ait pu y avoir quatorze successions entre ces deux Princes.

J'ai avancé que Labynete étoit le même que Nabuchodonosor. Ce dernier nom me paroît un titre honorifique commun (c) à tous les Rois de Babylone, comme celui de Pharaon l'étoit au Roi d'Egypte, & celui de Syennésis à ceux de Cilicie.

Plusieurs Savans pensant qu'il s'agissoit ici de Sémiramis, épouse de Ninus, ont substitué, les uns, quinze générations; les autres cinquante, en la place des cinq dont parle Hérodote. Mais cet Historien ne fait mention dans son histoire, ni de Ninus, ni de la femme, mais seulement de la Sémiramis dont le regne précéda celui de Nitocris de cinq générations. Etienne de Byzance (d) se trompe

(a) Voyez Hérodote, Liv. II, §. CXLIII.

(b) Petavius, de Doctrinâ temporum, Lib. IX, cap. LVIII, vol. II, pag. 70.

(c) Harduinus, Chronolog. veteris Testament. ad annum antè Christum 536.

(d) Stephan. Byzantin. voc. Βαβυλων.

grossièrement en faisant dire à Hérodote que cette Reine fonda la ville de Babylone. On voit que cet Historien ne parle que des digues que fit faire cette Princesse, pour empêcher les inondations de l'Euphrates.

(411) §. CLXXXV. *Rester en repos.* Ἀτρεμίζω & ἀτρεμία se prennent souvent en ce sens. Je n'en citerai que cet exemple que me fournit Hippocrate (a) : ὃ γὰρ θύνανται μίαν ἐν τῷ αὐτῷ, ὅδ' ἀτρεμίου · ἐπεὶ δὲ οὐκ ἀτρεμίσουσιν, &c. ils ne peuvent rester ni dans le même état, ni dans un état stable, puisqu'ils ne peuvent rester dans un état stable, ils &c.

(412) §. CLXXXV. *Ils s'étoient rendus maîtres.* Feu M. le Président Bouhier inféroit (b) de-là que Ninive avoit été prise deux fois par les Medes ; la première, par Cyaxares ; la seconde, par Astyages, son successeur. Il ne s'agit en cet endroit que des succès des Medes sous Cyaxares, comme je l'ai fait voir (c) ailleurs. J'ai réfuté aussi ce Savant dans un Mémoire lu à l'Académie des Belles-Lettres sur quelques époques des Assyriens.

(413) §. CLXXXV. *Il passe trois fois par Ardérica.* Ce passage est assez embarrassant. Les Traducteurs en langue vulgaire l'ont mal rendu. Les derniers Editeurs d'Hérodote l'ont certainement entendu ; mais il méritoit quelques éclaircissimens. Je vais tâcher de les donner ; heureux si je réussis !

1°. Il y a seulement dans le grec : *Nitocris fit creuser des canaux au-dessus*, sans rien spécifier de plus ; mais

(a) Hippocrat. Aphorif. pag. 68.

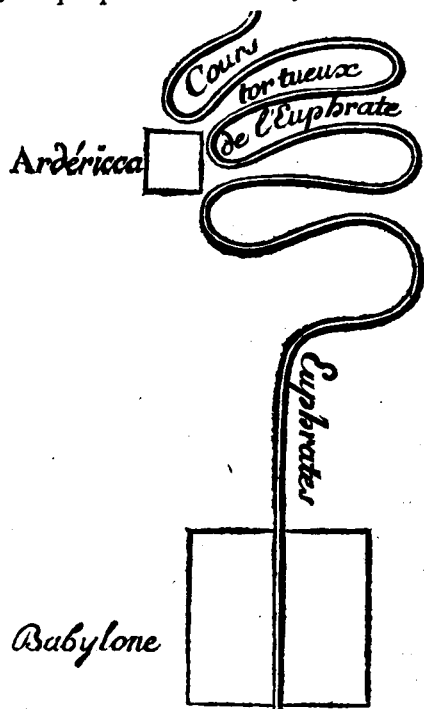
(b) Recherches & Dissertations sur Hérodote, page 239 & suiv.

(c) Supplément à la Philosophie de l'Histoire, pag. 61 de la première édition ; & page 69 &c. de la seconde. Voyez aussi mon Mémoire sur quelques époques des Assyriens, lu à l'Académie des Belles-Lettres.

470. HISTOIRE D'HÉRODOTE.

comme ce mot *au-dessus* a rapport à quelque chose donc Hérodote a parlé auparavant, ce ne peut être qu'à la ville de Babylone, *πóλις*, dont il est fait mention un peu plus haut dans le texte grec & dans le paragraphe précédent. Je dis le texte grec, parce que la tournure que j'ai prise m'a forcé à mettre *Πόλις* après dans la traduction. Cette raison m'a engagé à traduire *Πόλις* par *Babylone*, afin de me rendre plus clair.

2°. Comment concevoir que l'Euphrates, quelque tortueux qu'il fût, conduisît trois fois à Ardérica. La figure ci-jointe, ou quelque'autre semblable, le fera comprendre.



3°. Qu'entend Hérodote par *cette mer-ci*? ce ne peut être la mer Erythrée ou golfe Persique. Il auroit fallu

remonter l'Euphrates, au-lieu que notre Historien dit expressément qu'en se transportant de *cette mer-ci* à Babylone, on descend *καταπλύντες*. Il est même fort douteux qu'on pût remonter ce fleuve depuis le golfe Persique jusqu'à Babylone. Sa rapidité a dû en empêcher; du moins est-il certain qu'au-dessus de Babylone jusqu'en Arménie, ce fleuve étoit très-rapide, & qu'il n'étoit pas possible de le remonter. Hérodote (a) le dit positivement.

Ces termes *cette mer-ci* devoient se rapporter à une mer dont cet Historien vient de faire mention. Cependant il ne parle d'aucune mer depuis le paragraphe CLXXX, où il est question de la mer Erythrée; mais je viens de prouver que ce ne pouvoit être celle-là.

Il faut se rappeler qu'Hérodote écrivoit pour les Grecs. Il ne peut entendre par conséquent par ces termes *cette mer-ci*, que la partie de la Méditerranée, près de laquelle habitoient les Grecs. Il s'est servi de la même expression Liv. I, paragraphe I. *Cette mer-ci* dans Hérodote est donc la mer dont les Grecs étoient voisins, la mer dont ils habitoient les côtes, l'Ἑλληνικὴ θάλασσα du Liv. V, §. LIV; Ἑλληνίς θάλασσα du Liv. VII, §. XXVIII; cette mer où étoit l'isle de (b) Cypre, c'est-à-dire la Méditerranée, ou quelque partie de la mer Méditerranée. Diodore de Sicile appelle de même la mer Méditerranée (c) notre mer. C'est ainsi que dans Horace, *hoc mare*, signifie la mer voisine de Rome :

(d) Non me Lucrina juverint Conchylia,
Magisve Rhombus, aut Scari,

(a) Herodot. Lib. I, §. CXCIV, sub finem.

(b) Id. Lib. V, §. XLIX.

(c) Diodor. Sicul. Lib. IV, §. XVIII, pag. 264, Lib. V, §. XXV, pag. 349.

(d) Horat. Epod. II, vers. 49 & seq.

472 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

Si quos Eois intonata fluctibus

Hiems ad hoc vertat mare.

4°. Le texte semble dire qu'en partant de la Méditerranée, & descendant l'Euphrates, on rencontre &c. ; & c'est ce qui fait la difficulté, parce qu'on ne peut entrer de la Méditerranée dans l'Euphrates. Mais voici, si je ne me trompe, le sens de ce passage : ceux qui veulent passer de la Méditerranée à Babylone, se rendent par terre à la partie de l'Euphrates la plus proche, s'embarquent sur ce fleuve, & descendent jusqu'à Babylone.

Je n'ai point trouvé de remarque sur ce passage parmi les notes de M. Bellanger ; mais je me suis aperçu plusieurs années après avoir fait la mienne, qu'il y en avoit une dans ses Essais de Critique, page 460 &c. dont le fond est le même que celle qu'on vient de lire.

(414) §. CLXXXV. *Elle fit creuser un lac destiné à recevoir les eaux du fleuve, quand il viendrait à se déborder.* Il y a seulement dans le grec : *elle fit creuser un égout au marais*, ἄρυσσι ἑλωτρον λίμνη. M. l'Abbé Bellanger avoit traduit : *elle fit faire un égout en forme d'étang.* Indépendamment que ce n'est pas la pensée d'Hérodote, cette phrase a de la peine à s'entendre.

Notre Historien ne veut rien dire autre chose, sinon que l'inondation, causée par le débordement de l'Euphrates, formoit une espèce de marais, & que Nitocris, voulant remédier à cet inconvénient, fit creuser un grand lac qui égoutta les eaux de ce marais, & reçut dans la suite les eaux du fleuve quand il venoit à se déborder ; c'est ce qu'il appelle l'*égout du marais*.

(415) §. CLXXXV. *Il avoit quatre cent vingt stades de tour.* Si l'on évalue ces stades à 41 toises 2 pieds, comme l'a fait M. D'Anville (a), en mesurant le temple

(a) Voyez ci-dessus, §. CLXXVIII, note 391.

de Bélus, ces 420 stades feront 17360 toises, ou près de 7 lieues, de 2500 toises chacune. Mais si l'on se sert du (a) petit stade, du stade dont fait usage le plus souvent Hérodote, & qui est évalué 57 toises, les 420 stades donneront 21420 toises, ou un peu plus de 8 lieues & demie.

M. Rollin (b) compte vingt stades pour une lieue; aussi donne-t-il à ce lac vingt-une lieues de tour; ce qui peche contre la vraisemblance, & il l'a fort bien senti; mais il ignoroit sans doute qu'il y eût des stades de différentes grandeurs.

(416) §. CLXXXV. *Au sortir de ces détours.* Tel est le sens que présente naturellement ce passage. M. Wesseling en convient; cependant il ne peut le goûter, parce que le lac ne paroît destiné qu'à recevoir le superflu du fleuve, & à l'empêcher d'inonder les campagnes dans le tems de sa crue. J'étois d'abord de cet avis, & j'avois suivi la correction de Corneille de Paw qui lisoit ἐκ τῆ τῶν πλεόνων, *ex nimietate fluvii*; mais comme cette signification ne me paroïssoit pas contenue dans l'expression grecque, je consultai M. Toup, un des plus habiles Critiques qu'il y ait en Europe. Voici la réponse de ce Savant, du 17 Juin 1771: » Le mot σκολιῶν (c) paroît avoir été omis dans » le passage dont vous me parlez. Il faut lire ἐκ τῆ τῶν » πλεόνων σκολιῶν ἐκδέχεται περίοδος τῆς λίμνης. L'Historien » veut dire qu'après avoir passé les *anfractus*, ou détours » de la rivière, on entroit dans le lac. Il venoit d'ap- » peller ces détours οἱ πλοοὶ σκολιοί ».

(a) Supplément à la Philosophie de l'Histoire, page 168 de la première édition, & pages 225 & 226 de la seconde.

(b) Histoire Ancienne, tom. I, page 337.

(c) Σκολιῶν n'a point été omis; il faut le sous-entendre.

474 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

Cette explication est la même que celle que j'avois rejetée avec M. Wesseling ; mais après y avoir mûrement réfléchi, j'ai cru devoir l'adopter. Ce lac ne me paroît pas seulement destiné à recevoir le superflu du fleuve , mais encore à retarder , ou peut-être même à intercepter sa navigation , en cas que le pays vînt à être attaqué. 1°. Ce lac devoit être au-dessous des sinuosités du fleuve. 2°. Il devoit y avoir à l'extrémité supérieure du lac un canal qui conduisoit les eaux du fleuve dans le lac. 3°. Il devoit y avoir un autre canal à l'extrémité inférieure du lac , qui facilitoit l'écoulement des eaux du lac dans la rivière. Sur l'un & l'autre canal étoient probablement des écluses. Les sinuosités du fleuve , en ralentissant la navigation de l'ennemi , donnoient le tems de se précautionner. On faisoit entrer dans le lac les eaux du fleuve , qui , par ce moyen, cessoit d'être navigable. Les ennemis auroient donc été obligés d'entrer dans ce lac & d'en sortir par le canal qui étoit à l'autre extrémité ; ce qui auroit encore retardé de beaucoup leur navigation , & cela d'autant plus qu'on avoit peut-être fortifié l'entrée du canal.

(417) §. CLXXXVI. *Fortifia son pays.* Le grec ajoute *ἐν βάθους*, sur la profondeur, par des ouvrages profonds. Hérodote veut parler du lac & des canaux que fit faire Nitocris. *Περὶ βάθους* emporte l'idée de fortification. *Ἐξ αὐτῶν* a été mal rendu par les Traducteurs latins *ex eis*. Du Ryer a passé la phrase entière, & M. l'Abbé Bellanger a traduit : *elle ajouta aux précédens, qui en étoient, pour ainsi dire, les préparatifs*, ou comme on lit dans une autre copie de sa traduction, *elle ajouta... comme par surcroît*. *Ἐξ αὐτῶν* signifie *post ea opera nempè perfecta*. Il y a dix mille exemples où la préposition *ἐξ* signifie *post*. Voyez le P. Vigier de *Idiotismis Lingua Græca*, cap. IX, sect. III, regul. II.

(418) §. CLXXXVI. *Pour obvier aux débordemens du fleuve.* Il y a dans le grec : l'égout du marais ; mais ce marais n'étoit occasionné que par le débordement des eaux.

(419) §. CLXXXVI. *Dans ce lac.* Les traductions latines ne sont point assez claires. Les françoises de Du Ryer & de M. Bellanger supposent que Nitocris fit creuser un nouveau lac ou égout ; je n'en trouve aucune trace dans le texte d'Hérodote. Il y a seulement : *quand les pierres furent prêtes, & que l'endroit eût été creusé, καὶ τὸ χωρίον ὠρύοντο.* Cela signifie certainement l'endroit dont il vient de parler, le lac dont il a fait mention un peu plus haut, à moins qu'on n'entende par τὸ χωρίον, le canal de communication entre le fleuve & le lac ; mais je préfère le premier sens. Quoi qu'il en soit, on ne peut interpréter ce passage de même que les Traducteurs, sans faire une extrême violence au texte.

Je suis bien aise d'avertir que dorénavant je ne releverai plus les contre-sens de Du Ryer & de M. Bellanger.

(420) §. CLXXXVI. *On en revêtit.* Ανοικοδόμησι πλίνθοισι ἐπτήσι, lateritio opere muniit. C'est le véritable sens de ce passage, & M. Wesseling s'en est bien apperçu. Ανοικοδομεῖν signifie aussi boucher avec un ouvrage de maçonnerie, mais non en cet endroit, puisqu'on voit par le paragraphe CXCI, qu'on pouvoit passer par les portes. Il se prend en ce dernier sens dans l'Oraison de Lycurgue contre Léocrates, τὴν (a) θύραν ανοικοδομήσαντες, ayant maçonné la porte ; & il est inutile d'y faire aucun changement, comme le vouloit feu (b) M. Taylor. Je me suis apperçu

(a) Orationes duæ, una Demosthenis contra Midiam, altera Lycurgi contra Leocratem ; Cantabrigiæ, in-8°. , pag. 242..

(b) Ibid. pag. 341.

476 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

depuis que feu M. Reiske étoit de même avis que moi. Voyez *Orator. Græc.* vol. IV, pag. 227.

(421) §. CLXXXVI. *Un pont.* Diodore de Sicile (a) prétend que ce pont avoit cinq stades de long. Mais comme Strabon (b) assure que l'Euphrates n'avoit qu'un stade de large, M. Rollin (c) en conclut que le pont ne pouvoit avoir cinq stades. Il peut se faire que l'Euphrates n'eût ordinairement qu'un stade de large, mais dans les tems de crue, il devoit en avoir davantage. La longueur du pont répondoit sans doute à la largeur du fleuve dans le tems de son débordement. C'est à quoi n'a pas fait attention M. Rollin. Le Mançanarès, qui baigne une des extrémités de Madrid, n'est qu'un ruisseau; mais comme dans les crues d'eau, il se déborde & couvre toutes les campagnes, Philippe II fit bâtir dessus un pont qui a 1100 pas de longueur. En évaluant les stades sur le pied de 51 toises, on aura 255 toises. Le pont de Westminster en a 205, sur un peu plus de 7 de large. Au reste, ce pont étoit bien éloigné de la perfection des nôtres. Il ne consistoit qu'en plusieurs gros piliers de pierre, bâtis de distance en distance & sans arches, puisqu'on y mettoit des piéces de bois pour passer d'un pilier à l'autre.

(422) §. CLXXXVI. *Lorsqu'on eût fait passer dans le lac.* Corneille de Paw lit : *ὡς δὲ τὸ, τὲ ὄρυχθὲν λίμνη πλήρης ἐγγύοι*, au-lieu de *ὡς δὲ τὸ, τὲ ὄρυχθὲν λίμνη πλήρης ἐγγύοι* qui se trouve dans toutes les éditions. « Lorsque ce qui fut creusé pour le marais, lorsque l'égout » du marais, c'est-à-dire, le lac destiné à recevoir les eaux » de l'Euphrates dans le tems de ses crues ». Cette correction me paroît certaine, ainsi qu'à M. Wesseling.

(a) Diodor. Sicul. Lib. II, §. VIII, tom. I, pag. 121.

(b) Strab. Lib. XVI, pag. 1073, A.

(c) Histoire Ancienne, tom. I, pag. 336, note.

(423) §. CLXXXVII. *Vient à manquer d'argent.* Il y a dans le grec : ἡ σπανίση. Le verbe σπανίζω est fort usité chez les Attiques dans le sens d'ἀπορία, indigeo. On en trouve mille exemples parmi les Poètes & les Auteurs de prose.

(424) §. CLXXXVII. *Cette infraction lui seroit pernicieuse.* Οὐ γὰρ ἄμεινον, non enim id melius. Cette expression est une formule comminatoire fort usitée chez les Anciens, par laquelle ils annonçoient que les Dieux vengeroient telle ou telle infraction. Ils disoient aussi en pareil cas, τῷ Θεῷ μέλημα, Deo cura erit. Voyez la Retraite des Dix-Mille, Liv. V, chap. III, §. XIII, pag. 272.

(425) §. CLXXXVII. *Les tombeaux des morts.* Ce paragraphe finit par ces mots : telle fut, à ce qu'on dit, cette Reine. J'ai cru devoir les retrancher, pour ne point faire languir la narration.

(426) §. CLXXXVIII. *Le Grand Roi.* C'étoit le nom que les Grecs donnoient aux Rois de Perse. Les Auteurs sont pleins de cette expression. Nous appellons encore aujourd'hui l'Empereur de Constantinople le Grand Seigneur.

(427) §. CLXXXVIII. *Le Roi n'en boit point d'autre.* Eustathe en fait la remarque dans ses (a) Commentaires sur Denys le Périegète, & sur l'Odyssée d'Homère (b), aussi bien qu'Athénée (c) & plusieurs autres Auteurs.

Strabon (d) nomme l'Eulée au-lieu du Choaspes. Il a raison, parce que cette rivière est la même que le Choaspes. Il se trompe cependant, parce qu'il avoit distingué un peu plus (e)

(a) Dionys. Perieget. vers. 1073, pag. 184.

(b) Eustath. in Odyss. IV, pag. 1499, lin. 61.

(c) Athen. Deipnosoph. Lib. II, cap. VI, pag. 45, B.

(d) Strab. Lib. XV, sub finem, pag. 1068, C.

(e) Id. Lib. XV, pag. 1059, C.

478 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

haut l'Euléc de cette riviere. Mais voyez l'Index Géographique, où je prouve que le Choaspes n'est point différent de l'Euléc.

Denys le Périégète (a) s'est mépris en faisant venir cette riviere des Indes, Ἰνδῶν ὕδωρ. Il est clair qu'il la confond avec le Choes ou Choaspes, qui se jette dans le Sinde.

(428) §. CLXXXIX. *Sur les bords du Gyndes.* M. de Voltaire (b) fait dire à Hérodote que Cyrus partagea le fleuve de l'Inde en trois cent soixante canaux, qui tous ont leur embouchure dans la mer Caspiene. Il ajoute ensuite : » que diriez-vous de Mézerai, s'il nous avoit raconté » que Charlemagne partagea le Rhin en trois cent soixante » canaux qui tombent dans la Méditerranée ». Réflexion sensée ; mais heureusement elle ne porte point sur notre Historien, qui dit bien clairement que ce fleuve va se perdre dans le Tigre, lequel se jette dans la mer Erythrée. Le golfe Persique portoit ce nom. Il y a loin de là à la mer Caspiene. On ne fera point à l'Auteur de cette critique l'injustice de lui reprocher d'avoir écrit l'Inde pour le Gyndes. Ce peut être une faute d'impression. Le paragraphe CCII de notre Auteur a donné occasion à la méprise de M. de Voltaire. Hérodote y dit que l'Araxes coule des monts Matiéniens, de même que le Gyndes, que Cyrus partagea en trois cent soixante canaux, & que de-là il se jette dans la mer Caspiene. M. de Voltaire a appliqué au Gyndes ce qu'Hérodote avoit dit de l'Araxes.

Voyez sur l'Araxes le paragraphe CCII, note 467 ; & sur-tout notre Index Géographique.

(a) Dionys. Perieget. vers. 1074.

(b) Questions sur l'Encyclopédie, troisième partie, page 5, art. BABEL.

(429) §. CLXXXIX. *Le pays des Darnéens.* J'ai suivi la correction de Chytræus, d'Henri Etienne, & de Cellarius. Un manuscrit du Docteur Askew lui est quelque peu favorable. Voyez la note de M. Wesseling.

(430) §. CLXXXIX. *Le fit entièrement disparaître.* Il y a dans le grec, *συμψήσας*, que Suidas (a) traduit *συντρίψας*, *vexans*, *conterens*. Cet Auteur a transcrit en cet endroit le passage entier d'Hérodote. Henri Etienne me paroît l'avoir très-bien rendu dans son Trésor de la Langue Grecque, lorsqu'il dit : *fluvius aliquem vel aliquid συμψᾶν dicitur, cum ipsum absorbens ex conspectu hominum subducit : ita ut non magis appareat quàm aliquod ἐκμαχέειν ἐν ψάμμῳ συμψηθείσῃ καὶ συγχυθείσῃ*, » de façon qu'il ne paroît pas » plus qu'une empreinte tracée sur le sable, après qu'on » l'a mêlé & applani ».

(430*) §. CLXXXIX. *Indigné de l'insulte.* Je crois ce portrait de Cyrus un peu chargé. On connoît la haine que portoient les Grecs aux Perses, depuis que ceux-ci étoient venus envahir leur pays. Je pense que Cyrus étoit trop raisonnable pour faire couper le Gyndes par un pareil motif. Mais ce qui étoit arrivé au cheval sacré lui fit craindre un pareil sort pour son armée, & l'obligea à partager ce fleuve en un grand nombre de bras, afin de le rendre guéable. C'étoit l'usage de ce siècle. On en a vu un exemple plus haut, §. LXXV, sur lequel on peut consulter la note 195.

(431) §. CLXXXIX. *De chaque côté de la rivière.* Dans toutes les éditions que j'ai vues, une virgule placée après *ἐκαστὸν* change le sens de la phrase, qui signifie alors que Cyrus ne fit creuser en tout que cent quatre-vingts canaux; mais comme Hérodote en compte trois cent soixante

(c) Suidas, voc. *Συμψήσας*.

480 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

quelques lignes plus bas, de même qu'au paragraphe CCII, & Livre V, §. LII, il est clair qu'il faut effacer cette virgule, & la mettre après τῷ Γύνδιω.

(432) §. CXCI. *Ses plus mauvaises troupes.* Hérodote dit, *la partie inutile de son armée.* Je crois qu'il entend par cette expression, les troupes les moins bonnes, les moins courageuses, les moins expérimentées. Il se sert plus bas, §. CCXI du même terme : λειφθέντος δὲ τῷ ἀρχῆναι, *ayant laissé dans le camp les troupes inutiles*, & l'explique, §. CCVII, *la partie la plus mauvaise de l'armée*, τῆς στρατῆς τὸ φλαυρότατον. Il peut se faire cependant que ce fussent les vivandiers, les esclaves. Le passage suivant de Xénophon me porte à le croire. Τὸν (α) ἀγοραῖον ὄχλον ἰδόντες καὶ τὸν τῶν θειραπόντων, καὶ τὸν τῶν ἀνδραπόδων, οἰηθέντες ὅφελός τι αὐτῶν εἶναι, ἀπιστρέφοντο ; » S'étant » imaginé que les vivandiers, les serviteurs & les esclaves » qu'ils voyoient dans le camp étoient de bonnes troupes » (quelque chose d'utile) ils se retirèrent ».

(433) §. CXCI. *S'étoient tellement retirées* Il y avoit dans le grec : ὑπονεοστηκότος ἀνδρείως, ce qui ne faisoit aucun sens. Gronovius & M. Wesseling ont parfaitement corrigé d'après un manuscrit de Florence, un autre du Docteur Askew, du troisième siècle ; & un troisième, de la Bibliothèque des Bénédictins de St. Remi de Rheims, du quatorzième siècle, ὑπονεοστηκότος ἀνδρὶ ὡς, ce qui fait un sens très-raisonnable. Il est vrai qu'auparavant on faisoit rapporter ἀνδρείως à ἐσήεσαν, mais cela étoit contre toutes les règles. M. Borheck a adopté cette correction dans son édition.

(434) §. CXCI. *Dans un filet.* Julius Pollux (b) donne

(a) Xenoph. Hellenic. Lib. VI, cap. II, §. XII, pag. 373.

(b) Julius Pollux, Onomastic. Lib. X, cap. XXXVI, segm. CLX, tom. II, pag. 1346.

au mot *κύρην* la signification de *cage*, & même il cite Hérodote. Hétychius lui donne la même signification ; mais comme ce dernier Auteur explique *κύρην* par *ἀλιεύς*, *pêcheur*, il s'ensuit que *κύρην* peut très-bien signifier *une nasse, un filet*.

(435) §. CXCI. *N'en avoient aucune connoissance.* Ceux qui (a) occupoient la citadelle n'apprirent qu'au point du jour la prise de la ville, & cela est vraisemblable. Mais on ne peut croire, comme le rapporte Aristote, que le troisieme jour (b) on ignoroit encore dans quelques quartiers, que la ville étoit prise.

(436) §. CXCI. *Célébroient....une fête.* Xénophon (c) dit la même chose qu'Hérodote, & tous deux s'accordent parfaitement avec l'Ecriture. M. Rollin s'est attaché à faire sentir cette conformité de l'Histoire sacrée avec la profane. On peut le consulter (d).

(437) §. CXCI. *Pour la premiere fois.* Cette ville fut prise une seconde fois par Darius. Voyez Liv. III, §. CLIX.

(438) §. CXCII. *La Babylonie fait &c.* Eustathe fait la même remarque dans ses Commentaires sur Denys le Périegete (e).

(439) §. CXCII. *Tritantachmès.* On trouve ce nom écrit de la même maniere, Liv. VII, §. LXXXII, aussi bien que par Eustathe dans ses Commentaires sur Homere (f).

(a) Xenophont. Cyripæd. Lib. VII, cap. V, §. XII, pag. 441.

(b) Aristot. Politic. Lib. III, cap. III, pag. 341, A.

(c) Xenophont. Cyripæd. Lib. VII, cap. V, §. VII. &c. pag. 436 &c.

(d) Histoire Ancienne, tom. I, pag. 444 & suiv.

(e) Eustath. ad Dionys. Perieg. vers. 1095, pag. 175, col. 1 ; lin. 17.

(f) Eustath. ad Homeri Iliad. Y. pag. 1206, lin 17.

482 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

(440) §. CXCII. *L'artabe est une mesure.* La médimne attique contenoit 24 chénices attiques, ou 96 septiers, la chénice 4 septiers, le septier 2 coryles, ainsi l'artabe étoit de 27 chénices ou 108 septiers.

(441) §. CXCII. *Chiens Indiens.* Les chiens Indiens étoient très-renommés. La plupart des Anciens (a) les croyoient engendrés d'une chienne & d'un tigre. Les Indiens prétendent, dit (b) Plin, que les chiennes conçoivent des tigres, & par cette raison, ils les attachent dans les forêts, lorsqu'elles sont en chaleur. Ils pensent que la première & la seconde race sont très-féroces ; enfin ils élèvent la troisième.

Je croirois plutôt que le tigre dévoreroit la chienne ; aussi Aristote (c) remarque-t-il que le tigre les dévore, à moins qu'il ne soit fort enflammé.

(442) §. CXCIII. *Non pas comme le Nil.* L'Euphrates se déborde, mais ses inondations ne répandent pas la fertilité comme celles du Nil. *Limum autem (d) non invehunt Euphrates Tigrisque, sicut in Ægypto Nilus.* Aussi la Reine Nitocris avoit elle fait creuser un lac d'une vaste étendue pour empêcher le dégât qu'auroient pu faire les trop grandes crues de ce fleuve. La machine dont on se servoit pour répandre les eaux du fleuve dans les campagnes s'appelloit *κηλόμενον*, en latin *tolleno*. C'est, je crois, cette espèce de bascule dont on se sert encore en quelques-unes de nos provinces pour puiser l'eau des puits & la

(a) Aristot. *Histor. Animal.* Lib. VIII, cap. XXVIII, pag. 920, B. Ælian. *Hist. Animal.* Lib. VIII, cap. I, pag. 445.

(b) Plin. *Hist. Natur.* Lib. VIII, cap. XL, tom. I, pag. 464, lin. 21.

(c) Aristot. *loco superius laudato.*

(d) Plin. *Hist. Natural.* Lib. XVIII, cap. XVII, tom. II, pag. 122, lin. 11.

répandre ensuite dans des auges immenses où l'on abreuve le bétail.

(443) §. CXCIH. *Deux cens fois autant.* Hérodote assure que les terres de la Babylonie portent deux cens fois pour un, & trois cens pour un dans les années de fertilité. Strabon (a) remarque qu'il n'y a point de pays plus fertile en orge, qu'il y rapporte jusqu'à trois cens pour un. Un boisseau de froment a produit à M. Duhamel, dans des terres qui ne sont pas de la première bonté, jusqu'à quatre-vingts boisseaux. On sait encore qu'un grain de froment a produit quelquefois quatre-vingts épis, ce qui fait beaucoup plus que trois cens pour un. Qu'étoit-il donc nécessaire (b) de blâmer Hérodote d'avoir avancé un fait qui se vérifie dans des terres qui ne sont pas aussi bonnes que celles de la Babylonie? Hérodote n'étoit certainement ni un de Jussieu, ni un Von Linné, mais il ne falloit que des observations très-légères pour s'assurer de ce fait, & il avoit été dans le pays.

Dans la Babylonie, dit Pline (c), on coupe deux fois le bled en herbe, & la troisième fois on y met le bétail, autrement il ne viendrait qu'en herbe. Dans les endroits où le terrain est le plus maigre, il rapporte cinquante fois pour un, & cent fois, lorsqu'on se donne des soins. Ils ne sont pas considérables, & ne consistent qu'à arroser copieusement les terres. M. Niebuhr assure que le durra rend en quelques cantons de l'Arabie jusqu'à cinquante pour un (d), & que plusieurs personnes lui ont dit que dans les montagnes ce grain produisoit cent cinquante, & même

(a) Strab. Lib. XVI, pag. 1077, D.

(b) Questions sur l'Encyclopédie, quatrième partie, pag. 313.

(c) Plin. loco superius laudato, pag. 122, lin. 8.

(d) Description de l'Arabie par M. Niebuhr, pag. 135.

484 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

deux cens, & dans le Téhama quelquefois jusqu'à quatre cens ; que dans ce dernier pays le durra, après avoir été coupé, repousse, mûrit, & donne une seconde & même une troisième récolte.

(444) §. CXCIH. *Et de sésame.* Le sésame est ce que nous appellons la jugéoline ou jugioline. C'est une herbe ou plante qui vient de graine. Sa tige est semblable à celle du millet, mais plus haute & plus grosse ; ses feuilles sont rouges, & sa fleur verte & couleur d'herbe ; sa graine est renfermée dans de petites capsules, comme celle du pavot. Il amaigrit la terre, parce qu'il a beaucoup plus de racines que le millet. Cette graine vient des Indes. On en tire une huile visqueuse (a), bonne à brûler & à manger. Dioscorides dit (b) que les Egyptiens se servent de cette huile.

BELLANGER.

(445) §. CXCIH. *De la même manière.* Il y a dans le grec : ils les cultivent dans le reste de même que les figuiers. Hérodote ayant dit plus haut qu'il ne croissoit point de figuiers dans la Babylonie, il est évident qu'il ne faut point entendre, de même que les Babyloniens cultivent les figuiers, mais de même que nous cultivons les figuiers. J'ai cru devoir l'exprimer pour me rendre plus clair. Saumaïse (c) a fort bien vu qu'il falloit joindre τὰ τε ἄλλα avec θεραπείαι. M. Wesseling a suivi son exemple. Je li sensuite avec le même : τῶν τὸν καρπὸν περιδύσει τῇσι βυλανηφόροις τῶν φοινίκων, ἵνα πεκαίνη τί σφι ὁ ψῆν κ. τ. λ. On trouve aussi τῶν τὸν καρπὸν dans le manuscrit A de la Bibliothèque du Roi. Le savant M. Valckenaer a fait aussi la même correction, qui est certaine. Je doute qu'on en puisse dire

(a) Plin. tom. II, Lib. XVIII, cap. X, pag. 111, lin. 24.

(b) Dioscor. Lib. II, cap. CXXI.

(c) Salmas. in Solini Polyhistor. pag. 938, col. 1, G.

autant de celle qu'il a faite sur Zénobius : ἐις τὰς σφῆνας τὸ θηρίδιον στερεῖται τῆς καὶ πεπαίνει : il corrige εἰς τὰς ἀλύιδας. Cela me paroît trop éloigné. Je lis avec beaucoup moins de changement : εἰς τὰς φήλλας avec l'Auteur de l'*Etymologicum Magnum*, au mot Ἀνηρίαστος.

(446) §. CXCIII. *Car il se forme.* Théophraste dit le contraire, & le savant Saumaïse (a) s'appuyant de son témoignage, prétend que les fleurs seules du palmier mâle font sur le fruit du palmier femelle le même effet que le moucheron du figuier sauvage opere à l'égard du figuier, c'est-à-dire, qu'il fait mûrir le fruit & l'empêche de tomber. Ils se trompent tous les deux.

On n'a pas besoin en (b) Arabie d'avoir recours à l'art, pour que les dattes parviennent à maturité ; on y voit des forêts entières de palmiers qui portent de très-bons fruits. Prosper Alpin en attribuoit, il est vrai, la cause aux poussieres des sommets des palmiers mâles, qui étant poussées par les vents sur les fleurs des palmiers femelles, portent avec elles, non-seulement la fécondité, mais encore font mûrir le fruit déjà formé. Mais pourquoi les poussieres des palmiers mâles n'operent-elles point le même effet, ni en Egypte, ni en plusieurs endroits de l'Orient ? Il y a grande apparence que cela vient plutôt du sol, qui contient en Arabie des sucres moins grossiers, & plus propres au palmier. Ce que le sol de l'Egypte ne peut donner au palmier, l'art le lui procure. Comme cet arbre est d'une très-grande utilité, les cultivateurs ont dû rechercher dans ce pays & dans l'Orient toutes les voies possibles pour empêcher le fruit de tomber. Soit donc que le hasard, ou des observations

(a) Id. ibid. col. 2, A & B.

(b) Pontedera *Anthologia*, sive de floribus Naturæ, Patavii 1720, in-quarto. Ceci est extrait des chapitres XXXI & XXXII du second Livre.

486 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

suivies, leur aient appris que les branches fleuries du palmier stérile, insérées dans l'œil du fruit, empêchoient le fruit de tomber, cet usage s'est perpétué en Egypte, & a toujours parfaitement bien réussi. Le suc, rassemblé dans les vaisseaux qui lui sont propres, étant ou plus épais qu'il ne devroit être, ou composé de certaines parties qui peuvent bien développer le fruit & le faire croître, mais jamais le faire parvenir à maturité, on déchire tout-à-l'entour cet œil, en y insérant la branche fleurie du palmier stérile. Par ce moyen, une partie du suc grossier se dissipe; l'embryon jouit plus librement du soleil & de (a) l'air, & parvient à maturité.

On atteint le même but aux environs de Babylone, par le moyen d'un moucheron qui s'introduit dans le fruit du palmier femelle; ce moucheron, en perçant l'œil, fait que les sucres inutiles se dissipent, l'air & le soleil pénètrent plus aisément, atténuent les sucres des utricules, & les perfectionnent: alors le fruit reste sur l'arbre, se nourrit, & parvient à maturité.

En Arabie, le sol étant moins gras, & les sucres moins visqueux & moins épais, la nature seule suffit pour mûrir ce fruit; mais en Egypte & à Babylone, la terre étant grasse, il faut avoir recours à l'art pour atténuer les sucres trop épais qu'elle doit faire passer dans le palmier.

C'est ainsi que M. Pontédéra, qui a professé avec distinction la botanique à Padoue, explique ce que dit Hérodote. On peut aussi consulter le chapitre 35 du second livre de son Anthologie, où il prouve très-bien que la caprification du palmier & du figuier n'est point nécessaire par la nature

(a) Théophraste dit la même chose: » ils donnent [les mouchérons] » un libre accès à l'air extérieur ». Τῶ ἐξωδῶν αἵρε διὰ δὲ διδόντες. Hist. Plantar. Lib. II, cap. XII.

de ces arbres , mais à cause de quelques particularités des pays où ils croissent.

Malgré ce que je viens de dire , l'autorité de Théophraste sera pour beaucoup de personnes d'un plus grand poids que celle d'Hérodote ; mais si l'on fait attention que le premier ne parle que sur le rapport d'autrui , & l'autre en témoin oculaire , je pense qu'on ajoutera moins de foi au Naturaliste qu'à l'Historien ; le témoignage de celui-ci étant d'ailleurs appuyé par celui de feu M. Pontédéra , l'un des plus savans botanistes de l'Europe.

(447) §. CXCIH. *Ux moucheron*. Ce nom est bien général en françois ; celui d'Hérodote paroît désigner une espèce particulière. Si cet Historien nous eût donné une description de cet insecte , nous saurions probablement à quoi nous en tenir ; ceux qui nous ont parlé de cette espèce de capricification du palmier , si j'ose ainsi m'exprimer , ne nous ont pas instruit davantage sur ce moucheron. Hétychius & Julius Pollux se sont trompés , même au point de le prendre pour le fruit du palmier.

Cet insecte est-il le même que celui qui fait mûrir les figues en Grece ? Aristote & Théophraste lui donnent le même nom ; mais il y auroit de la témérité à l'affurer , & cela d'autant plus qu'on est dépourvu d'observations.

Quand même on sauroit , à n'en pouvoir douter , que l'insecte du palmier est le même que celui du figuier , on n'en seroit , à ce qu'il me semble , gueres plus instruit. Voici ce qu'en dit Aristote. » On (a) trouve dans les figues des » figuiers sauvages un insecte qu'on appelle pſen ; ce n'est » d'abord qu'un ver , qui , après avoir brisé sa peau , s'en- » vole : lors donc qu'il l'a laissée , il s'insinue dans les figues » par l'œil qu'il ouvre , & les empêche de tomber ».

(a) Aristot. Histor. Animal. Lib. V , cap. XXXII , pag. 857 , D.

488 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

Théophraste n'en dit pas davantage. « Les mouchérons (a) » (psenes) sortent, comme on l'a dit, (b) de la figue sauvage; ils naissent des petits grains de la figue : la preuve en est, dit-on, que lorsque ces insectes sont sortis, on ne trouve plus de grains dans les figues. La plupart de ces mouchérons laissent en sortant une aîle ou un pied. Il y a une autre espèce de mouchérons qu'on appelle (c) centaines : ceux-ci sont paresseux comme les bourdons, & tuent les autres lorsqu'ils entrent dans les figues; mais en les tuant ils perdent aussi la vie ».

L'auteur de l'*Etymologicum Magnum* dit (d) que ce moucheron ressemble à une espèce de cousin, qu'on appelle empis. Pline se contente (e) de copier Théophraste ici comme par-tout ailleurs. M. de Tournefort, qui a vu en Grece la caprification, s'est borné à nous instruire de cette opération, & ne nous apprend rien au sujet de cet insecte.

M. Pontédéra a remarqué en Italie une espèce particulière de mouches sur les figuiers sauvages; mais est-elle la même que celle qui opere la caprification en Grece; on n'oseroit l'affirmer : quoi qu'il en soit, en voici la description; quelque voyageur curieux pourra la-comparer avec l'insecte que l'on remarque en Grece sur le figuier.

» Ces insectes (f) approchent pour la figure de la petite

(a) Theophrast. Histor. Plantar. Lib. II, fol. 23, in aversâ parte, lin. 23.

(b) Id. ibid. lin. 11; mais en cet endroit il appelle ces mouchérons Σήρες.

(c) Je lis *κνιρινός* au-lieu de *κνιρινός*, & c'est ainsi que les appelle Pline.

(d) Etymologic. Magn. voc. *Ανπιπάρτος*.

(e) Plin. Hist. Natural. Lib. XVII, cap. XXVII, tom. II, pag. 89, lin. 26.

(f) Pontedera, Anthologia, sive de florib. Naturâ, Lib. II, cap. XXXIV, pag. 174 & 175.

» mouche du vin ; mais ils sont noirs & un peu plus grands ;
» ils ont la tête plus petite que les mouches , à proportion
» du reste du corps , d'un noir tirant sur le jaune , avec deux
» antennes articulées , noires & très-longues ; leur bouche
» est comme celle de la guêpe , sans trompe ; la tête tient
» au corps par un col étroit , comme parmi les guêpes ;
» leur dos est d'un noir brillant , aux côtés sont quatre ailes ,
» dont les deux plus grandes sont étroites à leur naissance ,
» & s'élargissent peu-à-peu vers leur sommet ; cet insecte
» les tient droites lorsqu'il marche ou qu'il s'arrête ; les deux
» autres commencent un peu plus loin que les grandes , &
» couvrent le bas du dos ; ils ont sous la poitrine six pieds
» composés de plusieurs articulations , plus longs que ceux
» des mouches ; le thorax se rétrécit ensuite ; la partie
» inférieure du tronc commence où il se rétrécit ; il s'élargit
» ensuite , & va après cela en diminuant jusqu'à l'extrémité
» d'où sort , dans les femelles , le tuyau de l'utérus. Le
» ventre est composé de plusieurs anneaux , tels qu'on en
» voit dans les guêpes ; aussi ces insectes me paroissent-ils
» approcher beaucoup par la figure des guêpes & autres
» animalcules de cette espèce , & des mouches , par la
» manière de naître & de se nourrir ; mais ils sont fort
» éloignés des moucheron. Aussi-tôt que les figures sont
» voir leur œil entr'ouvert , les femelles s'y insinuent , &
» allongeant le tuyau de l'utérus , elles déposent leurs œufs
» dans les grains ; il y naît un vermisseau qui , devenu
» nymphe , est immobile & dur , a le corps oblong , la tête
» & le dos jaunes , & le reste blanc d'abord , & ensuite noir ;
» l'insecte sort après avoir percé son nid ; ses ailes ne sont
» pas encore la plupart du tems développées ; il change
» aussitôt de peau , en commençant par la tête ; il paroît
» alors blond ; mais bientôt après il devient noir en séchant :
» il se tourne de côté & d'autre en se dépouillant , &
» comme il est mouillé , il s'emplit de la poussière des

490 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

„ sommets dont tout l'intérieur de la figue est plein. Lors-
 „ qu'il est sorti de la figue , & qu'il a séché cette pous-
 „ sière au soleil , il s'en débarrasse de cette manière-ci :
 „ Il s'appuie sur les quatre pieds de devant , & avec les
 „ deux de derrière , il se nettoie l'abdomen , le bas du
 „ dos & les ailes , en frottant à plusieurs reprises ces
 „ parties avec les pieds ; se tenant ensuite en équilibre sur
 „ les quatre pieds de derrière , il se nettoie avec les deux
 „ de devant la tête , le dos & les antennes. „

(448) §. CXCIH. *Des figuiers sauvages.* Cette ma-
 nière de faire mûrir les figues s'appelle caprification. Pline
 la (a) décrit très-bien d'après Théophraste. *Caprificus*
vocatur à silvestri genere ficus nunquam maturescens , sed
quod ipsa non habet , aliis tribuens : quoniam est naturalis
causarum transitus , atque à putrescentibus identidem gene-
ratur aliquid. Ergo culices parit : hi fraudati alimento in
matre , putri ejus tabe , ad cognatam volant : morsuque
ficorum crebro , hoc est , avidiore pastu aperientes ora
earum , atque ita penetrantes , intus solem primo secum
inducunt , cerealesque auras immittunt foribus adaperitis.
Mox lacteum humorem , hoc est , infantiam pomi , absumunt :
quod fit & sponte. Idèdque ficetis caprificus pramittitur ad
rationem venti , ut flatus evolantes in ficus ferat. Indè re-
pertum , ut illata quoque aliundè , & inter se colligata in-
jicerentur fico : quod in macro solo & aquilonio non deside-
ratur : quoniam sponte arescunt loci situ , rimisque cadem ,
que culicum opera , causa perficit : (necnon ubi multus
pulvis : quod evenit maximè frequenti via apposita ; namque
& pulveri vis siccandi , succumque lactis absorbendi :) qua
ratio , pulvere & caprificatione hoc quoque praestat , ne de-
cidant , absumpto humore tenero , & cum quadam fragilitate
ponderoso.

(a) Plin. Hist. Natur. Lib. XV , cap. XIX , tom. I , pag. 747 , lin. 2.

Comme la caprification n'est connue que d'un très-petit nombre de personnes, on ne sera peut-être pas fâché de trouver ici ce qu'en dit M. de Tournefort, qui en parle en témoin oculaire, & qui entre encore dans de plus grands détails que Plin.

» On (a) cultive, dit-il, dans la plupart des isles de
 » l'Archipel deux sortes de figuiers : la première espèce
 » s'appelle *ornos*, du grec littéral *erinos*, figuier sauvage,
 » ou le *caprificus* des latins ; la seconde espèce est le figuier
 » domestique : le sauvage porte trois sortes de fruits,
 » *forinites*, *cratitires*, *orni*, absolument nécessaires pour faire
 » mûrir ceux des figuiers domestiques.

» Ceux qu'on appelle *forinites* paroissent dans le mois
 » d'août, & durent jusqu'en novembre sans mûrir ; il s'y
 » engendre de petits vers, d'où sortent certains mouches-
 » rons que l'on ne voit voltiger qu'autour de ces arbres :
 » dans les mois d'octobre & de novembre, ces mouches-
 » rons piquent d'eux-mêmes les seconds fruits des mêmes pieds
 » de figuiers ; ces fruits, que l'on nomme *cratitires*, ne se
 » montrent qu'à la fin de septembre, & les *forinites* tombent
 » peu après la sortie de leurs mouches-rons. Les *cratitires*,
 » au contraire, restent sur l'arbre jusqu'au mois de mai,
 » & renferment les œufs que les mouches-rons des *forinites*
 » y ont déposés en les piquant. Dans le mois de mai, la
 » troisième espèce de fruit commence à pousser sur les
 » mêmes pieds de figuiers sauvages, qui ont produit les
 » deux autres : ce fruit est beaucoup plus gros, & se
 » nomme *orni* ; lorsqu'il est parvenu à une certaine gros-
 » seur, & que son œil commence à s'entr'ouvrir, il est
 » piqué dans cette partie par les mouches-rons des *cratitires*,
 » qui se trouvent en état de passer d'un fruit à l'autre
 » pour y déposer leurs œufs.

(a) Tournefort, Voyage du Levant, Lettre VIII, pag. 338.

492 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

» Il arrive quelquefois que les mouchérons des *cratitires*
 » tardent à sortir dans certains quartiers , tandis que les
 » *orni* de ces mêmes quartiers sont disposés à les recevoir :
 » on est obligé dans ce cas-là d'aller chercher les *cratitires*
 » dans un autre quartier , & de les ficher à l'extrémité des
 » branches des figuiers dont les *orni* sont en bonne dispo-
 » sition , afin que les mouchérons les piquent : si l'on manque
 » ce tems , les *orni* tombent , & les mouchérons des *crati-*
 » *tires* s'envolent. Il n'y a que les payfans appliqués à la
 » culture des figuiers , qui connoissent les momens , pour
 » ainsi dire ; auxquels il faut y pourvoir , & pour cela ils
 » observent avec soin l'œil de la figue. Non-seulement cette
 » partie marque le tems où les piqueurs doivent sortir ,
 » mais aussi celui où la figue doit être piquée avec succès ;
 » si l'œil est trop dur & trop ferré , le moucheron n'y sau-
 » roit déposer ses œufs , & la figue tombe quand cet œil
 » est trop ouvert.

» Ces trois sortes de fruits ne sont pas bons à manger ;
 » ils sont destinés à faire mûrir les fruits des figuiers do-
 » mestiques ; voici l'usage qu'on en fait : pendant les mois
 » de juin & de juillet , les payfans prennent les *orni* dans
 » le tems que leurs mouchérons sont prêts à sortir , & les
 » vont porter tous enfilés dans des fétus sur les figuiers
 » domestiques ; si l'on manque ce tems favorable , les *orni*
 » tombent , & les fruits du figuier domestique ne mûrissant
 » pas , tombent aussi dans peu de tems. Les payfans con-
 » noissent si bien ces précieux momens , que tous les matins ,
 » en faisant leur revue , ils ne transportent sur les figuiers
 » domestiques que les *orni* bien conditionnés , autrement
 » ils perdroient leur récolte. Il est vrai qu'ils ont encore une
 » ressource , quoique légère , c'est de répandre sur les
 » figuiers domestiques l'*ascolimbros* , (a) plante très-com-

(a) C'est sans doute le nom que donnent à cette plante les Grecs

» mune dans les isles, & dans les fruits de laquelle il se
 » trouve des mouchérons propres à piquer; peut-être que
 » ce sont les mouchérons des *orni* qui vont picorer sur les
 » fleurs de cette plante : enfin les payfans ménagent si bien
 » les *orni*, que leurs mouchérons font mûrir les fruits du
 » figuier domestique dans l'espace de quarante jours ».

(449) §. CXCIV. *De peaux.* La plupart des anciens peuples se servoient de bateaux d'osier ou de saules revêtus de peaux. *Timaus (a) historicus à Britannia introrsus, sex dierum navigatione abesse dicit insulam Mißim, in qua candidum plumbum proveniat : ad eam Britannus vitilibus navigiis corio circumfutis navigare.*

Primum (b) cana salix, madefacto vimine, parvam
 Texitur in puppim; cæsoque inducta juvenco,
 Vectoris patiens, tumidum supernatat amnem.
 Sic Venetus stagnante Pado, fusoque Britannus
 Navigat Oceano : sic cum tenet omnia Nilus,
 Conferitur bibula memphitis cymba papyro.

Mais je ne vois pas que les bateaux de ces nations fussent arrondis comme ceux des Arméniens.

(450) CXCIV. *De vin de palmier.* Je lis avec Valla, *φοινικῆς οἶνον*. En effet mille auteurs & Hérodote lui-même parlent du vin de palmier, & il n'est fait mention nulle part de tonneaux de bois de palmier. M. Wesseling est aussi de cet avis. Voyez sur le vin de palmier, liv. III. §. 20, note 30.

(451) §. CXCIV. *Ils s'enveloppent.* Je lis *περιβαλλόμενοι . . . ἔχουσι*, qui est la leçon de toutes les éditions &

Modernes; les Anciens l'appelloient *Σκόλυμος*. C'est le *Scolymus Chrysanthemos* Caspar. Bauhin, Pin.

(a) Plin. Hist. Natur. Lib. IV, cap. XVI, tom. I, pag. 223; lin. 9.

(b) Lucani Pharsal. Lib. IV. vers. 133.

494 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

de tous les manuscrits, si l'on excepte celui du Docteur Askew, & celui de Florence, auquel Gronovius a donné la préférence; mais M. Wesseling a rétabli avec raison l'ancienne leçon.

(452) §. CXC. *A celle des Béotiens.* La chaussure (a) des Béotiens étoit de bois & une espèce de cothurne; on l'appelloit τὰ κρυπίδια, ce qui leur avoit fait donner le nom de croupézophores.

(453) §. CXC. *Ils laissent croître leurs cheveux.* Il est fort peu important de savoir si les Babyloniens portoient leurs cheveux courts, ou s'ils les laissoient croître; mais il est singulier que Strabon (b) contredise formellement Hérodote en cet endroit, quoiqu'il ne fasse que le copier.

(453*) CXC. *Ou un aigle.* Les rois en Grece portoient au haut de leur sceptre la figure d'un oiseau & souvent celle d'un aigle.

Ἡρχον (c) (ὄρνιθες) ἐπὶ ὕψω σφόδρα τὴν ἀρχὴν, ὥστ' εἴ τις καὶ βασιλεύοι

Ἐπὶ ταῖς πόλεσιν τῶν Ἑλλήνων, Ἀγαμέμνων, ἢ Μενέλαος, Ἐπὶ τῶν σκῆπτρων ἐκάθητ' ὄρνις, μετέχων ὅ τι θεωροδοκοίη.

» Les oiseaux obtinrent un si grand empire, que si dans
» les villes des Grecs, un Agamemnon ou un Ménélas ré-
» gnoit, un oiseau, perché au haut de son sceptre, avoit
» part aux présens qu'il recevoit ».

Les rois de l'Asie avoient aussi cet usage, comme on peut l'inférer d'un vers de la même pièce d'Aristophanes. (d). Lorsque Priam paroissoit sur la scène dans une tragédie, on voyoit sur son sceptre un oiseau; l'aigle reposoit tou-

(a) Jul. Pollux, Lib. VII, cap. XXII, Segment. 87, pag. 749.

(b) Strab. Lib. XVI, pag. 1081, A.

(c) Aristoph. Aves. vers. 508.

(d) Id. ibid. vers. 512.

jours sur le sceptre de Jupiter, suivant la remarque du même (a) Aristophanes, qui s'accorde en cela avec tous les autres auteurs, & principalement avec (b) Pindare :

E'υ-

θει δ' ἀνὰ σκάπτῳ Διὸς αἰτὸς, αἰ-
κῆαν πτέρυγ' ἀμφοτέρω-
θεν χαλάζας,
Ἀρχὸς οἰωνῶν.

» L'aigle, le roi des oiseaux, abaisse ses ailes rapides, & s'endort sur le sceptre de Jupiter ».

(454) §. CXCVI. *Ceux qui avoient*, &c. Je lis avec M. Valckenaer ὧν ἂν au lieu de ὅς ἂν. Voyez la note de ce Savant.

(455) CXCVI. *Un crieur public*. Hérodote omet une circonstance qui me paroît importante, pour faire voir que ces ventes se passoient avec décence : elles se faisoient sous les yeux du magistrat, & le tribunal chargé (c) de la connoissance de l'adultère, prenoit soin de marier les filles. Trois (d) hommes respectables par leur vertu, & qu'on avoit mis à la tête de leurs tribus, conduisoient les filles nubiles au lieu de l'assemblée, & les vendoient par la voix du crieur public.

(456) CXCVI. *Une femme qui leur*, &c. J'ai suivi la correction de M. Reiske. Voyez la note de M. Wesseling.

(457) §. CXCVI. *Cette loi si sagement établie*. Si la coutume de marier les belles au plus offrant, étoit particulière aux Babyloniens, celle d'acheter la personne qu'on vouloit épouser, & de donner une somme à son pere pour

(a) Id. ibid. vers. 514.

(a) Pindar. Pyth. Od. 1, vers. 10.

(c) Strab. Lib. XVI, pag. 1081, C ; & 1082, A.

(d) Id. ibid.

496 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

l'obtenir de lui , étoit plus générale. Elle se pratiquoit & chez les Grecs & chez les Troyens & leurs alliés , & même parmi les Dieux , car les Grecs , particulièrement les Poètes , supposoient que ce qui se pratiquoit chez eux étoit aussi en usage parmi les (a) Dieux. Agamemnon avoit eu de Clytemnestre sa femme un fils nommé Orestes , & quatre filles , Laodicé , Chrysothémis , Iphigénie & Electre ; voyez le Scholiaste d'Homere sur le vers 7 du Livre I de l'Iliade. Il offre de donner en mariage à Achilles une de ses filles , *ἀναιδῶν* , *gratis* & sans exiger de lui aucune somme : Liv. IX , vers 145 , Iphidamas avoit donné beaucoup pour épouser sa femme : Liv. XIII , vers 366 , Othryonée étoit venu au secours de Troie , & promettoit de repousser & de chasser les assiégeans , à condition que Priam lui donneroit en mariage , *gratis* , *ἀναιδῶν* , Cassandre sa fille : Liv. XVI , vers 178 & 190 , Boros avoit donné à Pélée une grosse somme pour obtenir de lui Polydora sa fille , *πῶρον ἀντιπείρια ἔδωκε* : Liv. XXII , vers 472 , Hector , pour avoir Andromaque , avoit donné beaucoup à Eétion , pere de cette belle. Odyssée , Liv. VII , vers 318 , &c. Vulcain avoit donné beaucoup à Jupiter pour épouser Vénus sa fille ; elle lui devint infidele , il la surprit avec Mars , l'enveloppa avec son amant dans des filets , & ne voulut point les lâcher que Jupiter ne lui eût rendu tout ce qu'il avoit donné pour l'obtenir de lui.

BELLANGER.

Si l'on veut avoir de plus justes idées de cet usage , on fera bien de consulter ma note sur le septieme Livre de la Retraite des Dix-Mille , tom. II , pag. 200.

(458) §. CXCVI. *Ne subsiste plus.* Strabon parle du même usage , sans observer qu'il ne subsistoit plus de son tems. Voyez Liv. XVI , pag. 1082 , A.

(a) Iliad. Lib. IX , vers. 146 & 288.

(459) §. CXCVI. *Ne prostituée ses filles.* Henri Etienne prétendoit qu'il y avoit ici un dérangement dans le texte, & qu'il falloit lire : *cette coutume étoit sagement établie, pour prévenir les insultes qu'on auroit pu faire à leurs filles, & pour empêcher qu'on ne les emmenât dans une autre ville ; mais elle n'a point subsisté jusqu'à nous.*

Je pense avec M. Wesseling, que le texte est bien tel qu'il est : si on le réformoit, comme le souhaitoit Henri Etienne, cela contrediroit manifestement ce que venoit de dire un peu plus haut notre Historien, qu'il étoit aussi permis à ceux d'un autre bourg d'acheter des filles s'ils le vouloient. Les pauvres, à Babylone, aimoient mieux prostituer leurs filles, de même que les Lydiens (a), & en retirer du profit, que de les vendre dans un autre pays, & peut-être à un ennemi qui auroit pu les maltraiter.

(460) §. CXCVII. *Ils transportent les malades.* Strabon (b) dit de même : » ils exposent les malades dans les car- » refours, & s'informent des passans s'ils savent quelque » remède à la maladie. Il ne se trouve personne assez » méchant pour refuser ses avis, s'il en a de salutaires à » donner ».

On peut remarquer ici les commencemens encore grossiers de la médecine.

Syrianus prétend que la médecine (c) a commencé en Egypte, par ceux qui ayant eu quelque partie du corps affectée d'un mal, avoient écrit les remèdes qui les avoient soulagés.

(461) §. CXCVIII. *Pour se purifier.* Si l'on a pu persuader aux hommes qu'ils contractoient une souillure

(a) Herodot. Lib. I, §. XCIV.

(b) Strab. Lib. XVI, pag. 1082, A.

(c) Syrian. in Commentariis ad Hermogenem, pag. 17.

498 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

en voyant leurs femmes, il n'a pas été difficile de leur faire croire que leurs enfans étoient des enfans de colere. J'aime bien la réponse de Théano, femme de Pythagore, à quelqu'un qui lui demandoit combien (a) il falloit de tems à une femme qui se levoit d'auprès d'un homme pour être pure ; elle l'est sur le champ, répondit-elle, si c'est son mari, & jamais si c'est un autre homme.

(462) §. CXCIX. *Les Babyloniens* &c. Si cette coutume choque les mœurs, elle heurte encore plus nos usages. Ce n'est point cependant une raison d'accuser Hérodote de n'avoir débité qu'un conte. Cet Auteur, qui avoit été à Babylone, en avoit été témoin oculaire. Un siecle & demi auparavant, Jérémie en avoit parlé, & depuis, Strabon, Géographe exact & Historien fidele, en fait mention. Est-on en droit après cela de venir, plus de deux mille ans après, révoquer en doute un fait qui paroît si bien attesté ? Mais entrons dans quelques détails.

J'ai fait observer (b) dans le cours de ces notes, que les temples des Anciens n'étoient pas comme les nôtres. On y voyoit des cours, des bocages, des pieces d'eau, quelquefois des terrains cultivés & destinés à l'entretien des Prêtres, & enfin le temple proprement dit, où les Prêtres seuls avoient le droit d'entrer. Le tout étoit fermé d'une muraille, & s'appelloit τὸ ἱερὸν, *le lieu sacré*. Le bocage se nommoit ἄλσος ; la piece de terre, τίμειος ; & le temple proprement dit, ναὸς. C'étoit dans ce terrain près du temple, dans le τίμειος, que les femmes attendoient à Babylone qu'on vînt les solliciter. Les Prêtres, qui n'admettoient point les hommes dans le temple proprement dit, n'y auroient pas souffert les femmes. Hérodote dit qu'elles se tenoient assises, ἐν τίμειαι Ἀφροδίτης,

(a) Diogen. Laert. in Pythagor. Lib. VIII, Segment. XLIII, pag. 513.

(b) Voyez ci-dessus note 403 & ailleurs.

dans la piece de terre qui faisoit partie du lieu consacré à Venus. Strabon s'exprime (a) de même, *τὴ τεινὺς ἀπαγὰν*, l'ayant emmenée hors de la piece de terre.

Cela me conduit à une objection de M. de Voltaire.
 » Certes (b), dit-il, ce devoit être une belle fête & une
 » belle dévotion, que de voir accourir dans une église,
 » des marchands de chameaux, de chevaux &c. & les voir
 » descendre de leurs montures pour coucher devant l'autel
 » avec les principales Dames de la ville ».

1°. J'ai prouvé par Hérodote, que les femmes n'attendoient pas dans le temple proprement dit. 2°. Notre Historien avoit prévenu l'objection de M. de Voltaire, en assurant que les étrangers emmenaient hors du lieu sacré, *ἔξω τῇ ἱερῇ*, les femmes qui leur plaisoient. Strabon (c) assure la même chose : *συγγίνεταί ἅπαντες τῇ τεινὺς ἀπαγὰν*. » Il a commerce avec elle après l'avoir emmenée
 » loin de la piece de terre consacrée ».

» Mais, continue (d) M. de Voltaire, une telle infamie
 » peut-elle être dans le caractère d'un peuple policé ? est-il
 » possible que les Magistrats d'une des plus grandes villes
 » du monde aient établi une telle police ? que les maris
 » aient consenti à prostituer leurs femmes ? ce qui n'est
 » pas dans la nature n'est jamais vrai ».

Cette coutume honteuse s'établit, suivant toutes les apparences, dans un siècle où les Babyloniens n'étoient pas encore policés. Elle devint dans la suite un point de religion. Les Magistrats, superstitieux alors comme le simple peuple, auroient cru faire un crime en voulant l'abolir,

(a) Strab. Lib. XVI, pag. 1081, C.

(b) Voltaire, Philosophie de l'Histoire, page 63.

(c) Strab. Lib. XVI, pag. 1081, C.

(d) Voltaire, Philosophie de l'Histoire, page 63.

500 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

& les moins crédules d'entr'eux étoient sans doute retenus par la crainte de la multitude.

D'ailleurs on peut répondre avec le judicieux & savant Auteur qui a écrit, en Philosophe, l'Histoire des Etablissements & du Commerce des Européens dans les deux Indes, » qu'il n'y a (a) aucun crime que l'intervention des Dieux » ne consacre, aucune vertu qu'elle n'avilisse. La notion » d'un être absolu est entre les mains des Prêtres qui en » abusent, une destruction de toute morale. Une chose » ne plaît pas aux Dieux parce qu'elle est bonne ; mais » elle est bonne parce qu'elle plaît aux Dieux ».

M. de Voltaire insiste ensuite (b) sur la jalousie des Orientaux ; mais je lui répondrai ce qu'il dit lui-même dans ses Questions sur l'Encyclopédie, article *Brachmane*, que la superstition allie tous les contraires.

Jérémie parle clairement de cet usage dans la Lettre qu'il écrit aux Juifs qui devoient être emmenés captifs à Babylone. *Mulieres (c) autem circumdata funibus in viis sedent succedentes ossa. olivarum. Cum autem aliqua ex ipsis attraxit ab aliquo transeunte dormierit cum eo, proxima sua exprobrat quod ea non sit digna habita, sicut ipsa, neque funis ejus diruptus sit.*

Par ces femmes environnées de cordes, on peut entendre celles qui, comme le raconte Hérodote, se tenoient assises dans les allées du lieu sacré fermées par des cordages ; ou peut-être le Prophete vouloit-il dire que ces femmes avoient la tête ceinte de cordes, comme l'assurent Hérodote & Strabon (d).

(a) Histoire philosophique & politique des Etablissements des Européens &c. tom. II, pag. 35.

(b) Questions sur l'Encyclopédie, art. BABEL.

(c) Baruch. cap. VI, v. 42 & 43.

(d) Strab. Lib. XVI, pag. 1081, C.

Quoi qu'il en soit, je ne vois pas de fait mieux établi, & dont on ait moins sujet de douter. Faisons abstraction que Jérémie fut un Prophete. Ne l'envisageons que comme un Auteur profane. Son témoignage ne peut paroître suspect. Il parle d'un usage connu de son tems ; il en parle à des gens qui alloient en être témoins, & qui, s'il eût été faux, auroient pu lui donner un démenti formel, & perdre toute la confiance qu'ils avoient en lui, confiance qu'il avoit un si grand intérêt de conserver.

Jérémie a écrit un siecle & demi avant Hérodote ; ils ont habité tous deux des pays fort éloignés l'un de l'autre ; ils ont été élevés dans des principes différens ; ils ont eu une maniere de penser & une religion bien opposées. Jérémie a écrit en hébreu, Hérodote en grec : ce dernier n'a pu avoir connoissance des écrits de l'autre : 1^o. Parce qu'il ignoroit la langue dans laquelle Jérémie a écrit. 2^o. Parce que, si tant est qu'il ait eu connoissance de la nation Juive, il ne présuinoit pas qu'un petit peuple esclave eût quelque chose qui pût piquer sa curiosité. 3^o. Parce que cette Lettre, écrite uniquement pour les captifs, n'étoit pas de nature à transpirer ; & cependant le Prophete & l'Historien s'accordent tous deux sur cette coutume infâme.

Si ces preuves ne paroissent pas suffisantes, à quel autre fait pourra-t-on donner sa croyance, à moins qu'on n'en ait été soi-même témoin.

On peut ajouter à ce que je viens de dire, qu'il y avoit des coutumes à-peu-près semblables dans d'autres villes. Les femmes (a) mariées & les filles se prostituoient à Héliopolis en Phénicie, en l'honneur de Vénus. Constantin abolit cet usage qui subsistoit encore de son tems. Socrates entre dans de plus grands détails. » Je ne fais (b),

(a) Euseb. Vitâ Constantinî. Lib. III, cap. LVIII, pag. 613.

(b) Socrat. Histor. Ecclesiast. Lib. I, cap. XVIII, tom. II, pag. 48.

502 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

» dit-il , quel Législateur ont eu dès le commencement
 » les Héliopolitains , ni quelles étoient ses mœurs ; mais
 » on peut les connoître par celles de la ville. Une loi
 » du pays ordonne la communauté des femmes , ce qui
 » rend le sort des enfans douteux , & empêche de distin-
 » guer les peres & à qui ces enfans appartiennent. Ils
 » prostituoient leurs filles aux étrangers qui passaient dans
 » leur pays. Constantin abolit cette coutume qui subsistait
 » depuis les tems les plus reculés. . . . Il détruisit pareille-
 » ment le temple de Vénus qu'on voyait à Aphaques ,
 » près du Liban , où se commettoient de pareils défordres » .

On peut aussi consulter la note suivante , où l'on trouvera un autre exemple de cette coutume , tiré de Valere Maxime.

Cette note étoit faite depuis très-long-tems , lorsqu'il m'est tombé entre les mains une *Dissertation* sur les Attributs de Vénus , par M. l'Abbé de la Chau. Cet Auteur , voulant sans doute faire sa cour à M. de Voltaire , n'a pas manqué d'attaquer le récit d'Hérodote , d'une manière malhonnête pour ceux qui sont de l'avis de cet Historien. On lui passeroit volontiers le ton imposant & présomptueux avec lequel il décide , s'il donnoit du moins quelque raison plausible de son opinion. On ose avancer qu'il n'en apporte aucune ; à moins qu'on ne veuille mettre de ce nombre la fable des Propœtides , qui se prostituèrent les premières , dit Ovide , par un effet de la colère de Vénus. J'admire la sagacité de M. de la Chau , qui oppose judicieusement la Fable à l'Histoire , & qui donne sérieusement à un Poète qui a écrit de propos délibéré sur la Mythologie de son pays , la préférence sur des Historiens graves & sensés , qui ont fait mille recherches pour s'instruire de la vérité.

(462*) §. CXCIX. *La Déesse Mylitta*. Mylitta ou Mylidath est un terme chaldaïque , que Scaliger interprete

par *genitrix*, qui est une épithète de Vénus. Hétychius l'avoit en vue en rendant *Μυλήταν* par ces mots: *τὴν Οὐρανίαν Ἀσσύριοι*. « Les Assyriens donnent le nom de Muleta à Vénus » Céleste». Son temple s'appelloit Succoth Bénoth, le temple de Vénus, ou plutôt les tentes des filles (a), à cause de l'usage qui s'y observoit. Succoth signifie *tente*, *maison*. Euchérius de Lyon, sur le quatrième Livre des Rois, chapitre XXVI: *virī Babylonii fecerunt Succoth, id est, tabernacula Benoth. Et melius, ni fallor, faceret interpretes, si Succoth latinè in tabernacula verteret, & nomen idoli Benoth absolute poneret.*

Sicca Vénéria, éloignée de cent vingt milles, ou environ, de Carthage, étoit une colonie Phénicienne. Or, il est très-vraisemblable que les Phéniciens avoient reçu le culte de cette Vénus des Babyloniens. Non-seulement on disoit Succoth, mais encore Siccoth, terme fort approchant de Sicca. Ainsi Sicca Vénéria signifier les tentes de Vénus. Il y avoit dans cette ville un temple de cette Déesse, dans lequel on observoit les mêmes usages que dans celui de Mylitta à Babylone. *Sicca (b) enim fanum est Veneris in quod se matrona conferebant, atque inde procedentes ad questum, dotes corporis injuriā contrahebant, honesta nimirum tam in honesto vinculo conjugia junctura.*

C'est probablement ce temple qui avoit donné le nom à la ville.

(463) §. CXCIX. *Quelque modique que soit la somme.* Τὸ δὲ ἀργύριον, μέγαδός ἐστι ὅσον ᾧ. On lit dans un msst de la Bibliothèque du Roi, τὸ ἀργύριον μέγαδός ἐστι ὅσον ᾧ, qui est un ionisme pour ὅσον ᾧ, *quantulumcumque*. Hérodote s'est exprimé de même, Liv. II, §. XXII: εἰ τοίνυν ἐχρίοντο

(a) Selden, de Dis Syris, Syntagm. II, cap. VII, pag. 234.

(b) Valer. Maxim. Lib. II, cap. VI, §. XV, pag. 181.

504 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

εἰ καὶ ὁσοναὶ ταύτην τὴν χώραν ; s'il neigeoit même un tant soit peu dans ce pays &c.

(464) §. CXCIX. *En quelques endroits de l'isle de Cypre.* Athénée (a) dit que les habitans de l'isle de Cypre consacroient leurs filles au métier de courtisanes. On peut aussi consulter ce que Meursius (b) a rapporté des habitans d'Amathonte & de Paphos.

(465) §. CC. *Les font sécher au soleil &c.* Arrien (c) parle de certains peuples d'Asie appelés Ichthyophages , qui mangeoient cruds les poissons les plus tendres , & qui de même que ces tribus de Babyloniens , faisoient sécher au soleil les plus durs , les réduisoient en farine , & en faisoient du pain ou des gâteaux.

(466) §. CCI. *Qu'ils font Scythes.* Arrien (d) prétend que les Massagètes étoient Scythes de nation. Diodore de Sicile avance la même chose. Cyrus , dit-il (e) , fit une expédition en Scythie. La Reine des Scythes le battit , le fit prisonnier , & le fit attacher & élever à un pieu ».

(467) §. CCII. *Il a quarante embouchures.* Ce que notre Historien rapporte de l'Araxes convient en grande partie au Volga , qui se jette dans la mer Caspienne par plusieurs embouchures qui renferment des isles considérables. Mais ce fleuve ne vient point & ne peut venir des monts Matiéniens , ce qui l'a fait confondre par quelques Auteurs avec le Cyrus.

Voyez notre Index Géographique.

(a) Athen. Deipnosop. Lib. XII , pag. 516 , B.

(b) Cypr. Lib. I , cap. VIII & XV.

(c) Arrian. Indic. cap. XXIX , pag. 609 , sect. XI & XII.

(d) Id. de Expeditione Alexandri , Lib. IV , cap. XVI , pag. 299. sect. VI , pag. 300 , sect. XI & XII , cap. XVII , sect. II , VII. & passim.

(e) Diodor. Sicul. Lib. II , §. XLIV , tom. I , pag. 156.

(468) §. CCII. *Par un canal propre.* La propriété de ce canal est par opposition aux trente-neuf autres qui passent par des lieux marécageux pour se rendre à la mer.

(469) §. CCII. *Avec l'autre.* Hérodote ne distinguoit que deux mers, la Caspienne & l'Atlantide ou Océan, dont la Méditerranée faisoit partie. La mer Caspienne n'a aucune communication avec l'Océan septentrional, comme l'avoient cru Strabon (a), Pomponius Mela (b) Pline (c), Denys le Périégète (d) &c. Nos voyageurs modernes ont mis hors de doute la remarque d'Hérodote. Ptolémée (e) assure, au rapport d'Eustathe, qu'on peut en faire le tour à pied, ce qui s'accorde, ajoute cet Archevêque, avec ce qu'en dit Hérodote. Aristote (f) & Diodore de Sicile (g) sont de même sentiment. Voyez sur-tout la Dissertation de M. Bonamy dans les Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres (h).

(470) §. CCIII. *A autant de longueur &c.* Suivant les cartes insérées dans la Géographie de Ptolémée, la longueur de la mer Caspienne est d'occident en orient. Isaac Vossius (i)

(a) Strab. Lib. XI, pag. 773. A.

(b) Pompon. Mela, Lib. III, cap. V, tom. I, pag. 266.

(c) Plin. Histor. Natur. Lib. VI, cap. XIII, tom. I, pag. 310, lin. 9.

(d) Dionys. Perieget. Orbis Descriptio, vers. 48 & seq. pag. 10 ; & vers. 719 & seq. pag. 118.

(e) Eustath. ad Dionys. Perieget. vers. 48, pag. 11, col. 2, Confer. pag. 118, col. 1.

(f) Aristot. Meteorologic. Lib. II, cap. 1, pag. 550, C.

(g) Diodor. Sicul. Lib. XVIII, §. V, tom. II, pag. 261.

(h) Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, tom. XXV, Hist. pag. 43 & suiv.

(i) Isaaci Vossii Observationes ad Pomponium Melam, Lib. III, cap. V, pag. 799, lin. ultimâ.

506 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

& Cellarius (a) ont été de ce sentiment. Ce dernier assure qu'Hérodote a déterminé sa longueur d'orient en occident, & sa largeur, du midi au nord ; mais on ne trouve rien de pareil dans cet Auteur. Les découvertes faites par les ordres du Czar Pierre le Grand , nous ont appris que la plus grande longueur de cette mer va du midi au nord. On peut voir la carte détaillée qu'en a donnée M. Delisle en 1724.

(471) §. CCVI. *Regarde nous tranquillement régner sur les nôtres.* Tous les Traducteurs en langue vulgaire ont suivi la traduction latine qui est vicieuse. *Et nos sine finium quorum sumus principes esse :* καὶ ἡμῶν ἀνέχου ὀρέων ἀρχοντας τῶν περ ἄρχομεν. Ils ont cru que ὀρέων étoit pour ἔυραν , *finium*. Ils se sont trompés ; ὀρέων est un participe Ionien. Ce tour de phrase ὀρέων ἀνέχου est fort commun dans Hérodote & ailleurs. Dans le même Livre , §. LXXX : καὶ ἀνέχεται τὴν ἰδίην αὐτῆς ὀρέων ; *il ne peut en supporter la vue*, en parlant du cheval , qui est effrayé à la vue du chameau. Liv. II , §. XXXVII , καὶ οἱ ἱερεῖς οὐδὲ ὀρέωντος ἀνέχονται ; *les Prêtres n'osent pas même regarder les fèves*. George , Archevêque de Corinthe , avoit averti que les Ioniens disoient ὀρέω pour ὀρέω.

(472) §. CCVIII. *De ces deux avis opposés &c.* J'ai suivi le sentiment de M. Wesseling , qui m'a paru très-vraisemblable. Voyez la note.

(473) §. CCVIII. *Suivant la convention.* Il y a dans le grec : *comme elle l'avoit d'abord promis.* Κατὰ se prend chez les Ioniens pour κατὰ. Nous en verrons dans la suite plusieurs autres exemples.

(474) §. CCVIII. *Cyrus déclara son fils &c.* Quand

(a) Notitia Orbis antiqui , tom. II , pag. 674 , §. III.

les (a) Rois de Perse partoient pour quelque expédition, ils avoient coutume de nommer leur successeur, afin de prévenir les troubles qui n'auroient pas manqué d'arriver, s'ils fussent venus à mourir sans l'avoir fait.

(475) §. CCXI. *Les Perses survinrent.* Strabon (b) prétend que Cyrus se servit contre les Saces de la ruse qu'il employa contre les Massagètes.

(476) §. CCXII. *Par l'appas.* Il y a dans le grec, *δηλώσας*. Gale ayant trouvé dans un manuscrit du College d'Eaton *δηλώσας*, voudroit qu'on lût *δηλῶσας*; mais dans ce verbe, le moyen est seul en usage.

VALCKENAER.

(477) §. CCXII. *Le tiers de mon armée.* Il y a dans le grec : *τριτημορίδι τῷ στρατῷ κατευρίσας*. *Υβρίζω* se trouve souvent avec le datif, mais *κατευρίζω* est extrêmement rare avec ce régime. En voici cependant un exemple que me fournit Sophocles (c) : *τοῖς σοῖς ἄχισιν κατευρίζων*, *insultant à votre douleur.*

(478) §. CCXII. *Souverain maître.* *Δεσπότης*. Le titre de despote se donnoit indistinctement à tous les Dieux. Voyez Liv. VII, §. V, note 11, où j'ai relevé une méprise du P. Brumoi. Cependant il étoit particulier au Soleil, qui étoit le Dieu par excellence, *ὁ Θεός*. Les Egyptiens l'invoquoient sous (d) ce nom dans leurs prières : *ὁ δέσποτα ἥλιε, καὶ Θεοὶ πάντες, οἱ τὴν ζωὴν τοῖς ἀνθρώποις δόντες* : « ô Soleil, souverain Maître, & vous Dieux, qui avez » donné la vie aux hommes ». Voyez la Dissertation de Gisbert Cuper sur Harpocrate, pag. 113.

(a) Scaliger. Prolegomen. de Emendat. Tempor. Briffon, de Rege Pers. 1. 9.

(b) Strab. Lib. XI, pag. 780, A, B.

(c) Sophocl. Ajax Mastigophoros, vers. 153.

(d) Porphy. de Abstinencia ab esu Animal. Lib. IV, §. X pag. 319

508 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

(479) §. CCXIV. *On raconte diversement.* Xénophon (a) fait mourir ce Prince tranquillement dans son lit. Il paroît que c'étoit aussi le sentiment de Strabon, qui assure qu'on montrait son (b) tombeau à Pasargades. Lucien (c) dit qu'il mourut âgé de plus de cent ans, de chagrin de ce que son fils Cambyfes avoit fait mourir la plupart de ses amis.

M. Rollin a adopté le récit de Xénophon. » Quelle (d) » apparence, dit-il, qu'un Prince si expérimenté dans la » guerre, & plus recommandable encore par sa prudence que » par son courage, eût donné ainsi dans des embûches » qu'une femme lui auroit préparées ? »

Ce reproche est fondé sur le récit de Justin. Hérodote ne parle point d'embûches, & il paroît par sa narration, que la victoire fut bien disputée, & que ce ne fut qu'après un combat opiniâtre qu'elle se déclara pour les Massagètes. Mais voici une autre raison assez plausible que j'oppose à M. Rollin :

Ce qu'Hérodote raconte de Cyrus, il le tenoit des plus savans d'entre les Perses. Il seroit bien étonnant que peu de tems après la mort de ce Prince, ils eussent dit à Hérodote qu'il avoit été tué dans le pays des Massagètes, & que son corps étoit demeuré au pouvoir des ennemis, si cela n'eût pas été vrai, & s'ils eussent eu son corps dans leur pays. On ne seroit pas surpris qu'ils eussent exagéré les exploits du fondateur de leur monarchie, pour qui ils avoient une singulière vénération. Mais comment se persuader qu'ils eussent débité un conte, peu avantageux à sa mémoire. A l'égard de la conséquence qu'on pourroit

(a) Xenoph. Cyropæd. Lib. VIII, cap. VII, pag. 551.

(b) Strab. Lib. XV, pag. 1061, B.

(c) Lucian. de Macrob. §. XIV, tom. III, pag. 217 & 218.

(d) Histoire Ancienne, tome I, page 486, ligne dernière.

tirer de ce qu'on montrait le tombeau de ce Prince à Pasargades, comme le dit Strabon, on peut faire la même réponse que fait Denys d'Halicarnasse à ceux qui objectoient les tombeaux d'Enée qu'on voyoit en différens pays. Cet habile Historien (a) remarque que, quoique les corps des Héros ne soient qu'en un endroit, plusieurs peuples leur ont érigé des tombeaux en reconnoissance des bienfaits qu'ils en avoient reçus, sur-tout s'il restoit encore quelques-uns de leurs descendans.

(480) §. CCXV. *S'habillent comme les Scythes.* Strabon raconte (b) qu'ils s'habillent d'écorces d'arbres, parce qu'ils n'ont point de bétail. C'étoit sans doute la pellicule qui est sous l'écorce, dont ils faisoient un tissu. Casaubon fait une note sur cet endroit, où il rapporte le passage d'Hérodote, mais pour y faire un changement. Au lieu de *ἐμολιν τῇ Σκυθικῇ*, il voudroit qu'on lût *τῇ Σερικῇ*, *semblable aux habits des Seres*, au lieu de *semblable aux habits des Scythes*. Il n'apporte aucune raison de ce changement. Mais indépendamment que cette leçon n'est autorisée d'aucun manuscrit, peut-on s'imaginer qu'Hérodote eût entrepris de faire connoître aux Grecs l'habillement des Massagètes qu'ils connoissoient peu, par sa conformité avec celui des Seres qu'ils connoissoient encore moins.

Les Massagètes passaient aussi pour Scythes. Diodore de Sicile dit, en parlant des Scythes : » cette nation (c) » s'accrut beaucoup, & a eu de grands hommes pour Rois ». Les Saces, les Massagètes & les Arimaspes en font partie, & au paragraphe suivant, le même Auteur nomme la Reine qui battit Cyrus, la Reine des Scythes.

(481) §. CCXV. *Des sagares.* La sagare est une hache à

(a) Dionys. Halicarn. Antiq. Roman. Lib. I, cap. LIV, pag. 43.

(b) Strab. Lib. XI, pag. 781, B.

(c) Diodor. Sicul. Lib. II, §. XLIII, tom. I, pag. 155.

510 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

à deux tranchans. Les Amazones se servoient de cette sorte d'arme (a).

(482) §. CCXVI. *Elles sont communes entr'eux.* Εἰς κοινὰ χρίονται. Il faut lire χρίονται avec le msst. A de la Bibliothèque du Roi. George, Archevêque de Corinthe, remarque dans son Traité des Dialectes, que les Ioniens disoient *ιχρέοντο* pour *ιχρίοντο*. Si les femmes sont communes parmi ces peuples, pourquoi se marient-ils, & pourquoi chaque Massagete n'épouse-t-il qu'une seule femme? l'absurdité de cette coutume m'avoit d'abord fait imaginer que ces mots *ταῦτοι δὲ ἐν κοινὰ χρίονται* devoient s'interpréter, *mais ils les voient en public*, & je m'autorisais du passage suivant de Synésius, οὐ εἰς κοινὰ signifie *en public*. Γέγονεν (b) ἀνάγκη καὶ τὸ γραμματεῖον τὸ λοιδόρον εἰς κοινὸν ἄπασιν ἀναγνωσθῆναι. » Ce fut » une nécessité de lire en public & devant tout le monde » ce libelle diffamatoire. Mais quelque absurde que paroisse cette coutume, Hérodote n'a pas dit autre chose, comme le fait voir ce qui suit : τῆς γὰρ ἐπιθυμῆσαι γυναῖκος Μασσαγέτης ἀνὴρ,.... μίσγεται ἀδελῶς ; » le Massagete voit sans crainte » la femme qu'il désire ». Strabon l'entend de la même manière. » Chacun, dit-il (c), épouse une seule femme ; » mais ils font publiquement usage de celles des autres. » Celui qui veut satisfaire ses desirs avec une autre femme, » suspend son carquois à son chariot, & la voit sans se » cacher ». D'ailleurs ἐπὶ κοινὰ, ou plutôt ἐπίκοινα en un seul mot, comme on le trouve écrit dans le manuscrit A de la Bibliothèque du Roi, se prend toujours en ce sens dans Hérodote. Voyez Liv. IV, §. CIV, CLXXVI, CLXXX &c. Théopompe (d) raconte dans le XLIII^e Livre de son Histoire, que les femmes étoient communes chez les Tyrrhéniens.

(a) Xenoph. *Anab.* Lib. IV, cap. IV, § X. pag. 215.

(b) Synesii Epist. LXVII, pag. 244. Voyez aussi page 217.

(c) Strab. Lib. XI, pag. 780, D. pag. 781, A.

(d) Athen. Lib. XII, pag. 517, D.

(483) §. CCXVI. *Et l'immolent.* Hellanicus (a) dit, en parlant des Hyperboréens, qu'ils habitent au-delà des monts Rhipées, qu'ils s'instruisent (b) de la justice, qu'ils ne mangent point de viandes, mais des fruits. Ils menent les sexagénaires hors de la ville, & les tuent. Timée (c) raconte qu'en Sardaigne, lorsqu'un homme a passé soixante & dix ans, les enfans l'assomment en riant, à coups de bâtons, en l'honneur de Saturne, & le poussent ensuite dans des précipices affreux. Les habitans d'Iulis (d) dans l'isle de Céos, avoient une loi qui ordonnoit à ceux qui passeroient soixante ans, de boire de la ciguë, afin que le reste eût de quoi vivre. Strabon (e) assure la même chose de ce peuple, & rapporte à ce sujet deux vers de Ménandre, tirés d'une pièce dont on ignore le sujet. » Phantias, je » trouve fort belle la loi des habitans de Céos, qui défend à » ceux qui ne peuvent vivre heureusement, de mourir mal-heureusement». Héraclides de Pont (f) remarque en effet que les vieillards des deux sexes prévenoient les incommodités de la vieillesse en buvant de la ciguë ou de l'opium.

Cet usage, si contraire à nos mœurs, paroîtra sans doute fabuleux aux détracteurs de l'antiquité, qui n'ont d'autre règle de leurs jugemens que ce qui se pratique de nos jours. Mais il se retrouve encore aujourd'hui au royaume d'Aracan. Les habitans de ce pays (g) » accélèrent la mort de leurs

(a) Clement. Alexandr. Stromat. Lib. I, pag. 359, sub finem ; & pag. 360.

(b) Théodoret, qui rapporte le même passage d'Hellanicus, dit qu'ils s'exercent à la justice.

(c) Tzerzes ad Lycophronis Alexandram, vers. 796. pag. 86, col. 2, lin. ult.

(d) Stephan. Byzantin. voc. Ἰούλις.

(e) Strab. Lib. X, pag. 745, A.

(f) Héraclides de Politis, pag. 516 & 518.

(g) Hist. naturelle & civile du royaume de Siam, tom. II, pag. 371.

512 HISTOIRE D'HÉRODOTE.

» amis & de leurs parens , lorsqu'ils les voient accablés
 » d'une vieilleſſe douloureuse , ou d'une maladie incurable...
 » c'eſt chez eux un acte de piété ».

(484) §. CCXVI. *Ils l'enterrent.* Strabon , qui copie Hérodote ici & ailleurs , differe de lui dans cette circonſtance. » Ils jettent dehors , dit-il (a) , ceux qui ſont morts
 » de maladies , comme s'ils étoient des impies , & comme
 » s'ils méritoient d'être dévorés par les bêtes ».

(485) §. CCXVI. *Ils lui ſacrifient des chevaux.* Cette coutume étoit très-ancienne. Elle ſe pratiquoit chez les Perſes dès le ſiecle de Cyrus (b) , & peut-être étoit-elle antérieure à ce Prince. On immoloit auſſi des chevaux à Neptune & aux Dieux des fleuves , en les précipitant dans la mer ou dans les fleuves. Du tems de la guerre de Troie (c) , les Troyens jettoient dans les gouffres du Scamandre des chevaux en vie , afin de ſe rendre propice le Dieu de ce fleuve. Cet uſage ſubiſta long-tems. Les Argiens (d) jettoient anciennement en l'honneur de Neptune des chevaux avec leurs harnois dans le lac de Diné ; & Sextus Pompée fit jeter dans la mer des chevaux (e) & des hommes en vie , en l'honneur de Neptune , dont il ſe diſoit le fils.

(a) Strab. Lib. XI , pag. 781 , A.

(b) Cyripæd. Lib. VIII , cap. III , §. V , pag. 495.

(c) Homeri Iliad. Lib. XXI , verſ. 132.

(d) Pauſan. Arcad. ſive Lib. VIII , cap. VII , pag. 611.

(e) Dio Caſſius , Lib. XLVIII , §. XLVIII , tom. I , pag. 564.

FIN des Notes ſur le premier Livre d'Hérodote.

Addition pour la page 247 , ligne 3.

(107*) §. L. *Dont les plus longues avoient six palmes &c.* Ce passage me paroissant facile & l'Auteur de la Version latine l'ayant, à mon avis, bien rendu, je ne crus pas devoir m'y arrêter. Cependant un Savant du premier mérite m'a fait depuis peu une difficulté. Je vais présenter le texte, afin de mettre le Lecteur à portée de sentir sur quoi elle porte. ἐπὶ μὲν τὰ μακρότερα, ποίεον ἑξαπάλαιστα ὥς δὲ τὰ βραχύτερα, τριπάλαιστα ὕψος δὲ, παλαισταῖα. Ce Savant pense qu'Hérodote a voulu parler des trois dimensions de ces demi-plinthes ; de la longueur ἐπὶ μὲν τὰ μακρότερα, de la largeur ἐπὶ δὲ τὰ βραχύτερα, de l'épaisseur ὕψος δὲ. Si l'on admet cette explication, il faudra traduire : *Crésus fit faire cent dix-sept demi-plinthes d'or, qui avoient six palmes de longueur & trois de largeur, sur une d'épaisseur.*

Ces cent dix-sept demi-plinthes étant égales en longueur, en largeur & en épaisseur, il est évident que celles d'un or affiné doivent peser plus que celles qui sont d'un or pâle, c'est-à-dire, d'un or, où il y a de l'alliage. C'est cependant le contraire ; car Hérodote ajoute : *il y en avoit quatre d'or affiné & du poids d'un talent & demi ; les autres étoient d'un or pâle & pesoient deux talens.* En adoptant l'explication, proposée par ce Savant, il s'ensuivroit qu'Hérodote auroit cru que les demi-plinthes d'or affiné pesoient moins que celles d'un or, où il y avoit de l'alliage, quoiqu'elles eussent toutes les mêmes dimensions. Il est difficile d'imaginer qu'Hérodote ait ignoré que l'or fût le plus pesant de tous les métaux. Il faut donc s'en tenir à l'explication ordinaire, qui est aussi celle de Portus dans son Lexique Ionien. Voici comment il s'exprime : ἐπὶ μὲν τὰ μακρότερα, ἐπὶ δὲ τὰ βραχύτερα. *De lateribus aureis a Cræso conflatis, ibi verba fiunt. Majores quidem, minores vero. Vel, longiores quidem, breviores vero.*

On conçoit aisément, sur cette seule exposition, que les quatre demi-plinthes d'or affiné & qui ne pesoient qu'un talent & demi étoient les moins grandes & n'avoient que trois palmes de longueur. Les plus grandes, qui étoient au nombre de cent treize & qui avoient six palmes de long, étant le double des autres, auroient dû peser trois talents, si elles eussent été d'or affiné; mais comme elles ne pesoient que deux talents, il est évident qu'il y avoit dans cet or beaucoup d'alliage. Il est fâcheux qu'Hérodote n'ait pas exprimé la largeur de ces demi-plinthes. S'il l'eût fait, un Chymiste auroit pu calculer la quantité d'alliage, qui étoit entrée dans les plus longues.

E R R A T A

D U T O M E P R E M I E R .

- P**AGE 23 ligne 6, de Grece, lisez de (6) Grece.
 Page 4, ligne 17, ils s'arrogent, lisez ils (17) s'arrogent.
 Page 62, ligne 1, Malées, lisez Malée.
 Page 69, ligne dernière, au seuil du temple, lisez au seuil (230) du temple.
 Page 77, ligne 1, & renonça, lisez & (252*) renonça.
 Page 87, ligne 1, fréquentées, lisez fréquentée.
 Page 173, ligne antépénultième, Lib. §. IV, XII. lisez Lib. IV. §. XII.
 Page 234, ligne 25, iv τῇ, lisez iv τῇ.
 Page 273, ligne 22, Strymon, lisez Strymon.
 Page 335, ligne 20, §. XCI, lisez §. XCII.
 Page 378, ligne 8, établi, lisez rétabli.

*EXTRAIT des Registres de l'Académie
Royale des Inscriptions & Belles-Lettres,
du 9 Janvier 1781.*

MM. DACIER & CHOISEUL-GOUFFIER, Commissaires nommés par l'Académie, pour l'examen d'un Ouvrage de M. LARCHER, intitulé; *TRADUCTION D'HÉRODOTE, avec des Remarques*, en ont fait leur rapport, & ont dit que l'ayant examiné, ils l'ont jugé digne d'être imprimé. En conséquence de ce rapport, & de leur Approbation par écrit; l'Académie a cédé à M. LARCHER son droit de Privilège pour l'impression dudit Ouvrage; en foi de quoi j'ai signé le présent Certificat, ledit jour 9 Janvier 1781,

D U P U Y,

Secrétaire perpétuel de l'Académie des Belles-Lettres.

Je soussigné, reconnois avoir cédé à MM. MUSIER & NYON l'aîné, Libraires à Paris, mes droits au présent Privilège, suivant les Conventions faites entre nous.

A PARIS, ce 4 Février 1781.

L A R C H E R,